Digitized by Google

6000.

Digitized by Google

Digitized by Google

600042451M

36.
591.

33.
754.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉPHÉMÉRIDES NORMANDES,

OU

RECUEIL CHRONOLOGIQUE, HISTORIQUE ET MONUMENTAL

SUR LA NORMANDIE.

PAR G. J. LANGE,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES LETTRES, DES SOCIÉTÉS DE MÉDECINE, D'AGRICULTURE ET DE COMMERCE DE CAEN, DES SOCIÉTÉS LINNÉENNE ET DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE.

TOME I.

1er. et 2e. Trimestres.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

CAEN,

BONNESERRE, MANCEL ET TRÉBUTIEN;
ROUEN, MÉGARD fils, rue Martainville, n°. 200;
PARIS, LANCE, rue du Boulloy, n°. 7.

Digitized by Google

CAEN, IMPRIMERIE DE BONNESERRE. 1833.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

De toutes les provinces de France, la Normandie n'est pas la moins riche en événemens mémorables, et en hommes distingués dans l'église, la magistrature, la carrière militaire, les sciences, la littérature et les arts. Presque toutes nos villes, et jusqu'à de simples villages, ont produit de ces hommes. Beaucoup d'endroits ont eu leur historien particulier, plus ou moins soigneux de recueillir ce qu'il a cru digne d'attention. Charles de Bourgueville, sieur de Bras, mort en 1588, et l'illustre Huet, mort en 1721, tous deux nés à Caen, ont bien mérité de leur pays; le premier, par ses *Recherches et antiquités de la province de Neustrie;* le second, par ses *Origines de Caen.* Celui-ci a dit de l'autre : « Son livre, tout défectueux qu'il est, est un trésor qui nous a conservé la connaissance d'une infinité de choses curieuses de notre patrie, qui, sans ce travail, seraient demeurées dans l'oubli. »

De Bras nous apprend qu'au moment où il publiait ce livre, il courait sa 84e. année. Très avancé dans ma 79e. j'ai cru pouvoir aussi rassembler, dans le moindre espace possible, non-seulement ce que nous ont transmis ces deux écrivains, mais encore y joindre des choses qui concernent la province entière, disséminées dans un grand nombre d'histoires et de biographies volumineuses, où tout le monde n'a pas la possibilité ni le temps de les aller chercher. Postérieurement à ces publications, des événemens sont survenus, des établissemens ont été créés, des hommes recommandables en tout genre se sont montrés. J'ai tâché de ne rien omettre d'essentiel, et de contenter tous les lecteurs dans les diverses localités. On ne sera pas fâché de connaître l'époque de la réunion d'une commune à une autre, une invention, une nouvelle découverte, une amélioration quelconque. Les familles ne liront pas sans plaisir les noms de ceux de leurs membres qui auront avantageusement figuré parmi leurs contemporains, et auront, en quittant la vie, excité leur reconnaissance et leurs regrets. Je me suis plû à les mettre sur la scène, et certes sans adulation, pouvant, comme Tacite, dire de la majeure partie des parens : « Mihi nec beneficio, nec injuriâ cogniti. »

Mon livre offre de beaux exemples de bienfaisance, de générosité, de courage et de dévouement. Malheureusement aussi on y verra de fâcheux témoignages de l'ignorance, de la superstition et du fanatisme cruel qui régnèrent si long-temps dans notre

Digitized by Google

province. On y verra de vertueux et paisibles ecclésiastiques persécutés par leurs propres confrères, pour des querelles théologiques qui prirent naissance dans une corporation toujours ardente à susciter le trouble partout où elle a pu s'introduire et dominer.

J'ai dû mettre à contribution des écrits modernes dont il me suffit d'indiquer ici quelques-uns.—Essais historiques sur la ville de Caen, par M. l'abbé de La Rue, chanoine honoraire de l'église cathédrale de Bayeux, professeur d'histoire à l'académie de Caen, corresp. de l'institut de France, membre de la société des antiquaires de Londres, etc. — Archives de la Normandie, par M. L. Du Bois, m. de plusieurs acad. — Essai hist. sur la ville de Bayeux, par M. Fréd. Pluquet, m. de la soc. des antiq. de France, de l'acad. des belles-lett. de Caen et de la soc. des antiq. de Normandie. — Hist. de Falaise, par M. Fréd. Galeron, m. de la société des antiq. de Norm. — Essais hist. et anecdotiques sur l'ancien comté, les comtes et la ville d'Evreux, par M. Masson de St.-Amand, anc. préfet du dép. de l'Eure. — Notice hist. sur l'arrond. des Andelys, par M. G. F. de la Rochefoucauld, s. préfet. — Chroniques Neustriennes, par M. Marie du Mesnil, m. de plus. acad. — Essai hist. et statist. sur Thury-Harcourt, par M. Boscher, avt., m. de la soc. des antiq. de Norm. — Recherches hist. sur la ville, les évêques et le dioc. de Séez, par M. de Maurey d'Orville, m. de la soc. des antiq. de Norm. — Le Hâvre et ses environs, par M. J. Morlent. — Rouen, ou précis hist. etc., par M. Théod. Licquet. — Essai sur l'hist. de Condé-sur-Noireau, par M. l'abbé Marie. — Journal de Saint-Cloud à Cherbourg, par M. Théodore Anne, ex-garde-du-Corps. — Moreri des Normands, par M. l'abbé Guiot, 3 vol. in-fol. ms. à la biblioth. de Caen. — Mémoires de la soc. des ant. de Normandie. — Annuaire du dép. du Calvados, par M. Boisard, conseil. de préfecture. Annuaire du dép. de la Manche, par M. J. Travers, prof. de rhétorique. — Revue normande, rédigée par M. A de Caumont, secrét. de la soc. des antiq. et de la soc. Linnéenne de Norm., membre de l'acad. des sc. de Caen et de plusieurs sociétés savantes, françaises et étrangères.

Dans mon travail, qui n'a point été une spéculation mercantile, je n'ai eu d'autre but, en m'amusant, que d'occuper avec quelque utilité ma vieillesse, sans aucunes prétentions littéraires; je n'ai fait qu'un ouvrage de loisir et de patience, dont, sans doute, beaucoup d'autres que moi auraient pu mieux s'acquitter.

Digitized by Google

ÉPHÉMÉRIDES NORMANDES.

1er. JANVIER.

Par un Édit donné le 4 août 1564, au château de Roussillon, en Dauphiné, Charles IX fixa le commencement de l'année 1565 au 1er. janvier, au lieu qu'auparavant l'année commençait à Pâques, ce qui obligeait de mettre la date des actes : *avant* ou *après Pâques*. Selon le cours de la lune, cette fête arrivait tantôt à la fin de mars, tantôt au commencement ou à la fin d'avril. En 1582, sous Henri III et Grégoire XIII, le calendrier subit une réforme à laquelle il était grand temps de songer. Il s'y était glissé des erreurs si considérables, qu'on ne célébrait plus les fêtes dans leur temps, et que celle de Pâques, au lieu de demeurer entre la pleine lune et le dernier quartier de la lune de mars, se serait trouvée insensiblement au solstice d'été, puis en automne, et enfin en hiver. Louis Lilio, mathématicien romain, proposa au pape de retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors : « sans quoi, dit notre bon M. *de Bras*, la feste de Noël, à quelque long-temps, si le monde tant duroit, eût pu écheoir au jour St.-Jean, ce qui eût causé une grande confusion, car il est tout certain que Notre Seigneur fut conçu au sacré ventre virginal le 25e. jour de décembre, qui est le jour de la Nativité. » Les dix jours furent retranchés au mois d'octobre. Grégoire XIII jouit de cette réforme que beaucoup de nations refusèrent long-temps d'adopter. Elles continuèrent de suivre l'ancien calendrier, et c'est de là que vint l'usage d'ajouter aux dates les termes de *vieux style* pour ceux qui retenaient l'année Julienne, et de *nouveau style* pour l'année Grégorienne. *De Bras*, qui

Digitized by Google

écrivait en 1588, dit qu'en 1545, Pâques fut le 25 avril, jour St.-Marc, qui est le plus haut qu'il puisse être, et quand cette fête tombe à ce jour, celle du St.-Sacrement vient à la veille St.-Jean. Il avait vu Pâques tomber le 22 mars, qui est le plus bas qu'il puisse être. Guillaume de Jumièges (liv. 6, ch. 9) dit que Pâques tomba au 25 avril l'an 1109. Dans le moyen âge, l'année commençait à Noël, en Angleterre et en Normandie; dans la plus grande partie de la France, c'était à Pâques: mais après la conquête de Philippe-Auguste (1204), ce fut à Pâques que commença l'année en Normandie.

Charles IX est le premier de nos rois qui ait autorisé les secrétaires-d'état à signer pour lui en certaines occasions. Sur la fin de son règne, qui dura de 1559 à 1574, le marc d'or était à 200 l. et le marc d'argent à 17 l.

—1159, tremblement de terre à St.-Lô. *An. D.* 1159, *cal. januarii terræ motus accidit in pago Constantiensi, castro Sti. Laudi circà horam primam* (Chron. de Norm.)

—1310, fondation de l'église collégiale d'Ecouis, par Enguerrand de Marigny, comte de Longueville, grand chambellan et principal ministre sous Philippe le Bel. Cette église fut dédiée en 1313. La rapidité de sa construction qui paraît peu croyable au premier coup-d'œil, s'expliquera facilement quand on saura qu'elle est, pour ainsi dire, tout d'une venue, sans une colonne, sans un pilier, sans une nervure à l'intérieur, sauf des chapelles latérales entre le portail et la croisée, qui peuvent avoir été ajoutées postérieurement, et dont il ne subsiste plus que celle du côté du midi. Marigny, d'une famille noble de Normandie, s'était avancé à la Cour par son esprit et son mérite; mais il abusa de la fortune, et eut une fin tragique (voyez 25 juillet).

—1386 (V. S.), décéda Charles d'Evreux, dit *le Mauvais*, né dans cette ville en 1332, de Philippe d'Evreux, roi de Navarre, et de Jeanne de France, fille de Louis Hutin. Il fut envoyé jeune à la Cour de France, dont il fit les délices jusqu'à

Digitized by Google

la mort de Philippe de Valois, en 1350, par son esprit, sa politesse et sa vivacité. Affable, éloquent, il avait subjugué tous les cœurs, mais il changea étrangement dans la suite. Il devint fourbe, perfide, vindicatif, cruel, se servant de son éloquence pour autoriser ou justifier tous ses vices, et débauchant les sujets du roi, sous le prétexte spécieux d'être humain et populaire. Après avoir été couronné roi de Navarre, le 27 juin 1350, à Pampelune, il revint en France, épousa, en 1353, Jeanne, fille aînée du roi Jean. Le 6 janvier 1354, il fait assassiner le connétable Charles d'Espagne de Lacerda; le roi le fait arrêter en 1356, mais il s'échappe de sa prison et cause de grands troubles dans le royaume. L'an 1378 il fait une ligue avec les Anglais, et forme le dessein d'empoisonner le roi Charles V. Jacques de Rue chargé d'exécuter ce parricide, est convaincu et puni de mort. Le roi de Navarre reprit cet infernal projet en 1384, et parvint à corrompre, par des promesses d'abord, ensuite par des menaces, un nommé Wourdrelac, qui passait par la Navarre, en revenant de St.-Jacques de Compostelle. Il devait empoisonner non seulement le roi, mais encore son frère le comte de Valois, les ducs de Berri, de Bourgogne, de Bourbon, et quelques autres seigneurs. Ce misérable partit et se fournit à Bayonne de l'arsenic qui lui était nécessaire. On fut averti à la Cour de France des fréquens entretiens que cet homme avait eu avec le roi de Navarre, et dès qu'il fut arrivé à Paris, on le mit au Châtelet; on trouva sur lui l'arsenic, il confessa tout, il fut gardé à vue plus d'un an, et enfin, au mois de mars 1386, il fut écartelé; mais avant son exécution, on fit dans toutes les formes le procès au roi de Navarre, comme Pair de France et vassal de la couronne pour le comté d'Evreux. Il fut condamné, mais seulement exprimé dans le jugement que le roi de Navarre avait été atteint et convaincu de crimes énormes contre le roi et contre les princes du sang royal. Comme il était en sûreté dans ses états, l'infamie de l'arrêt fut pres-

Digitized by Google

que l'unique punition qu'il subit de la part de la justice humaine; mais, sept ou huit mois après, il éprouva une mort digne de son exécrable vie. Sentant éteindre en lui la chaleur naturelle, quoiqu'il n'eût que 55 ans, il se fit envelopper, par ordonnance des médecins, dans un drap imbibé d'une préparation spiritueuse. Celui qui l'y avait cousu, au lieu de couper le fil, eut l'imprudence de le brûler avec une bougie; le feu se communiqua si vivement par tous les côtés, qu'on ne put l'éteindre, et le monstre dévoré par la flamme, jetait des cris effroyables au milieu de ce cruel tourment dont il mourut trois jours après.

—1414, le comté d'Alençon est érigé en duché-pairie en faveur de Jean, Ier. du nom, dit *le Sage*, comte d'Alençon et du Perche, vicomte de Beaumont, seigneur de Verneuil, Fougères, Domfront et la Guerche.

—1450, Honfleur investi depuis le 8 décembre précédent, par 12 mille hommes et 25 vaisseaux, est remis en la possession de Charles VII. Ce fut la première place forte que prit Henri V. Les Anglais l'occupèrent pendant 9 ans et ne la rendirent qu'après la plus vigoureuse défense. Ce siége fini, Charles alla passer quelques jours à l'abbaye de Jumièges avec Agnès Sorel qui possédait une maison dans le voisinage.

—1515, mort de Louis XII, à qui la postérité a confirmé le beau titre de *Père du Peuple*, que les états-généraux du royaume lui avaient déféré en 1506. Il était né à Blois le 27 juin 1462, de Charles duc d'Orléans et de Marie de Clèves. Louis XI lui fit épouser, malgré lui, en 1476, *Jeanne* de France, sa fille. En 1483, il assista, comme premier prince du sang, au sacre de Charles VIII, qui n'était âgé que de 13 ans, et que Louis XI, son père, avait mis sous la tutelle d'*Anne* de France, dame de *Beaujeu*, sa fille aînée. Le duc d'Orléans ne pouvant souffrir l'humeur altière de cette princesse, prit le parti, en 1487, de se retirer en Bretagne avec le comte de Dunois et quelques autres seigneurs. Le sort des armes ne leur fut pas

Digitized by Google

favorable. La bataille de St.-Aubin, donnée l'année suivante, abattit entièrement ce parti. Le duc y fut pris, transporté de prison en prison, enfin mis à la tour de Bourges, où il fut étroitement gardé pendant trois ans, et traité avec une extrême rigueur. On lui refusait presque le nécessaire; la nuit on l'enfermait dans une cage de fer; on ne lui permettait pas d'écrire, et le geôlier que lui avait donné sa belle-sœur, rendit cette longue captivité encore plus dure, par des précautions qui tenaient de la barbarie. Ce fut pendant ces malheurs qu'il éprouva les soins tendres et généreux de la princesse Jeanne, son épouse, qui obtint enfin sa délivrance à force de prières et de larmes. Le duc d'Orléans, élevé à l'école de l'adversité, y perfectionna les vertus que la nature lui avait données. Avant de monter sur le trône, il avait gouverné sept ans la Normandie, dont il avait donné la lieutenance-générale au cardinal Georges I d'Amboise, archevêque de Rouen. Sous sa douce et sage administration, cette province était remontée au degré de prospérité dont elle avait joui sous ses anciens ducs. Devenu roi, en 1498, il la protégea efficacement. Il rendit, le 20 mars 1499, l'échiquier permanent et perpétuel; il en fixa le séjour à Rouen, sous le nom de *Parlement*; fit construire un palais pour la tenue des séances de cette Cour, qu'il présida lui-même en 1508.

Louis XII avait pris Trajan pour modèle : il était pieux, austère dans ses mœurs, vaillant, magnanime, ami et protecteur des lettres. Il aimait à récompenser les talens, et ne conférait les emplois qu'au mérite. Il chérissait si tendrement ses peuples, qu'il versait des larmes lorsque la nécessité le forçait d'imposer quelques subsides. Il renonça généreusement à la taxe extraordinaire qu'on avait coutume de mettre sur la nation à l'avénement du Roi au trône, pour payer les dépenses du couronnement. Anne de Bretagne, sa seconde femme, qu'il perdit le 9 janvier 1513, était digne d'un tel époux; leurs cœurs s'entendaient pour répandre les grâces et les bienfaits, et l'on eût dit qu'ils rivalisaient à qui ferait le plus d'heu-

Digitized by Google

reux. Un trait suffirait pour peindre le caractère de ce monarque : on l'avertit un jour qu'on faisait dans certaines sociétés quelques plaisanteries sur son économie ; loin de s'en fâcher, *j'aime mieux*, dit-il, *que mon peuple s'en divertisse, que s'il avait à gémir de mes prodigalités.*

Louis était d'une santé délicate, et âgé de 53 ans, lorsque, le 10 octobre 1514, il épousa Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII. Il oublia ses années auprès de cette princesse qui était fort belle, et mourut après deux mois et demi de mariage pour avoir négligé cet avis de Martial :

Quæ bello est habilis, Veneri quoque convenit ætas,
Turpe senex miles, turpe senilis amor.

Louis XII fut pleuré de tous les bons citoyens. On eût pu mettre sur son tombeau ces vers d'un anonyme :

« Ci-gît un roi, disons plutôt un père,
« Dont le cœur tendre et les yeux vigilans,
« Soit que le sort fût propice ou contraire,
« Dans ses sujets lui montraient ses enfans. »

Louis, à l'exemple de Charles VII et de Charles VIII, défendit la vénalité des offices de judicature.

Sur la fin de son règne, le marc d'argent était à 12 livres 15 sous, et le marc d'or à 130 livres 3 sous 4 deniers.

—1662, mourut âgé de 44 ans, à Caen, sa patrie, Jean-Louis Le Bourgeois, sieur de Torp. Son père, sieur de Beneauville, était conseiller au bailliage de cette ville. Il y fut lui-même avocat du Roi, et prononça plusieurs plaidoyers éloquens. Le 29 juillet 1655, la ville l'avait élu tout d'une voix premier échevin, et colonel de la milice bourgeoise.

—1732, les négocians de Caen donnent à l'intendant un plan du Cours de la rivière d'Orne depuis cette ville jusqu'à la mer, et demandent qu'il soit remédié aux atterrissemens qui gênent la navigation. Cette démarche fut sans fruit. De nouvelles représentations ont été faites à différentes époques. Des ingénieurs fort habiles, mais qui ne visaient pas à l'économie,

Digitized by Google

ont successivement présenté des projets dont la dépense devait justement effrayer. Le gouvernement d'ailleurs ne se mettait nullement en peine de faire naître l'esprit d'association au moyen duquel les anglais exécutent chez eux de si grandes choses. Dans ces dernières années, on a scrupuleusement examiné les inconvéniens de la navigation de Caen à la mer, et on a reconnu que c'était vers l'embouchure de l'Orne qu'il convenait de faire des travaux capables de procurer aux bâtimens une entrée facile, et une station sûre à Sallenelles où, chaque année, ils éprouvent des avaries qui ne coûtent guère moins de 30 à 40 mille francs au commerce. Un capital de 6 à 7 cent mille francs serait nécessaire ; une compagnie avait offert d'exécuter à ses frais un projet de barrage à Sallenelles, dont le devis ne dépassait pas cette somme, et qui, long-temps discuté dans le conseil des ponts et chaussées, en avait été pleinement approuvé. On se flattait de voir incessamment ouvrir les travaux, lorsqu'un autre projet de barrage, mais de moitié plus dispendieux que le premier, est venu à la traverse. Des intriguans sont parvenus, sinon à le faire prévaloir, du moins à ce que le conseil des ponts et chaussées ait remis en question ce qu'il avait décidé. L'Angleterre qui possède aussi des écoles d'où sortent des ingénieurs du plus haut talent, se félicite avec raison de n'avoir pas chez elle un corps qui puisse, au gré de ses capriees, entraver les efforts que fait un pays pour se procurer des moyens essentiels de prospérité. Une association a-t-elle en vue un projet qui lui paraît utile, elle en fait examiner par des hommes capables l'exécution et la dépense. Elle n'a plus ensuite qu'une autorisation à obtenir du parlement, où ne peuvent avoir lieu de ces sourdes menées, trop ordinaires et trop faciles pour des hommes influens, dans des réunions peu nombreuses. Puissions-nous voir bientôt apporter de favorables réformes dans un régime contre lequel s'élèvent beaucoup de plaintes plus ou moins fondées. C'est aux conseils généraux, véritables

Digitized by Google

interprètes des besoins de leurs départemens, de réclamer fortement et avec persévérance le droit d'y faire les améliorations que comportent les localités, lorsqu'elles ne coûtent rien à l'État.

—1748, Louis-François, marquis de Thiboutot, chevalier, seigneur de Maniquerville, baron d'Ouville-la-Rivière et d'Hermanville, fut fait premier lieutenant-général d'artillerie à l'arsénal. Il avait obtenu, en juin 1720, l'érection de sa terre de Thiboutot en *marquisat*. Lorsqu'il était ingénieur ordinaire, il fit fortifier Condé, Aire et St.-Omer, fut blessé à la défense de Mons en 1709, et à celle d'Aire en 1710, où il eut la mâchoire entièrement fracassée d'un coup de mousquet dans une sortie où il commandait. Chevalier de St.-Louis et brigadier des armées en janvier 1740, maréchal de camp en 1748, il mourut en 1750, âgé de 71 ans. Il avait épousé en 1732 Marie-Anne-Rose, comtesse de Montgommery, seule héritière de sa maison.

—1768, mort de Jean Restout, peintre ordinaire du Roi, membre des académies de Caen et de Rouen. Il était né dans cette dernière ville le 26 mars 1692, fils et petit-fils de peintres, et neveu de Jean Jouvenet dont il fut disciple. Son excellent tableau d'*Alphée qui se sauve dans les bras de Diane*, le fit agréger à l'académie de peinture en 1720. Parmi plusieurs autres ouvrages de lui on cite *le triomphe de Bacchus*, et *la destruction du palais d'Armide*. Restout était directeur de l'académie de peinture lorsqu'il mourut.

—1828, l'Hôtel-Dieu de Caen (ancienne abbaye St.-Trinité) contenait 416 lits et renfermait 216 malades. A cette même époque, 715 enfans, dépendant de l'Hôpital Saint-Louis, étaient disséminés dans les campagnes, et 40 restés dans l'Hôpital.

2 *Janvier* 1096, mort de Guillaume, évêque de Durham, né au diocèse de Bayeux. Il passa ses premières années parmi les ecclésiastiques de cette ville, embrassa l'état monastique,

Digitized by Google

et fut abbé de St.-Vincent, au Mans. Ayant été employé dans plusieurs affaires épineuses, il y développa de si grands talens, que Guillaume-le-Conquérant le fit venir en Angleterre, et lui donna l'évêché de Durham, le 9 novembre 1080.

—1143, la ville et le château de Rouen se rendent au comte de Vernon, qui est reconnu duc de Normandie.

—1418, Falaise ouvre ses portes à Henri V qui le tenait assiégé depuis le 4 novembre précédent. Le château ne se rendit qu'un mois plus tard, après avoir été battu sans relâche et miné par les Anglais. Ce siége est un des plus mémorables de tous ceux qu'a soutenus cette ville. Jusques-là ses murailles l'avaient défendue, et les assiégés, derrière cette enceinte redoutable, bravaient impunément les traits ennemis. Mais, au temps de Henri V, les armes à feu commencèrent à être employées. Les historiens nous disent que ce prince fit jeter sur la place un nombre infini de *bombardes*, et qu'il battit les remparts avec des instrumens de siége de tout genre. Les balistes et les catapultes lancèrent des pierres énormes qui portaient la ruine et le désordre de toutes parts. On en retrouve encore fréquemment quelques-unes dans les fossés de la ville et dans les débris du château. Leur masse est vraiment effrayante, et il est difficile de concevoir que des machines aient été capables de les lancer. On peut, en les voyant, se faire une idée de l'effet qu'elles devaient produire lorsqu'elles tombaient au milieu d'un groupe de combattans, ou sur les murs et les voûtes d'un édifice.

—1640, le chancelier Séguier s'étant rendu à Rouen, signifie au parlement et aux autres compagnies un interdit de leurs fonctions, pour ne s'être pas opposés avec autant de fermeté qu'ils auraient dû à la sédition d'une populace qu'on appela les *Nuds-pieds*. L'interdit dura un an.

—1692, mourut à Roterdam Pierre Duboscq, ministre protestant, né à Bayeux, le 21 février 1613. Son nom de famille était Thomine. Son éloquence lui ayant mérité d'être nommé

Digitized by Google

ministre surnuméraire à Caen, il y appela près de lui ses père et mère, et obtint des lettres du prince pour leur faire prendre le nom de Duboscq. Il se maria deux fois très-avantageusement. Lors de l'abolition du culte protestant à Caen, il se retira en Hollande, où il exerça les mêmes fonctions jusqu'à sa mort. Duboscq était d'une figure noble et d'une taille superbe. Comme il avait été député en 1668 pour faire des remontrances à Louis XIV sur une déclaration donnée deux ans auparavant contre les calvinistes, « je viens, dit le monarque, d'entendre « le plus beau parleur de mon royaume. »

—1715, Dom Robert Guerard, né à Rouen en 1641, mourut à l'abbaye de St.-Ouen de cette ville, âgé de 74 ans. Ayant été exilé pour avoir coopéré au livre intitulé : *L'Abbé commendataire*, il profita de cette circonstance pour rechercher les manuscrits anciens, et il eut le bonheur de trouver l'ouvrage de St.-Augustin contre Julien : *Opus imperfectum*, dont on ne connaissait alors que deux exemplaires en Europe. Il l'envoya aux éditeurs de ce père, avec lesquels il avait jadis travaillé à son *Abrégé de la Bible* qu'il publia en 1707. Cet ouvrage, dont on fait cas, a eu plusieurs éditions.

—1732, mourut à Alençon Pierre Méhérenc, sieur de la Conseillère, médecin estimé. Il avait étudié sous le célèbre Boerrhaave, et après avoir reçu le doctorat en 1710, il était revenu se fixer dans la ville où il était né de Pierre Méhérenc de la Conseillère, l'un des ministres de l'église protestante.

—1827, on éprouva une secousse de tremblement de terre à Mortagne. Un grand bruit se fit entendre à l'heure du dîner; les vases et les verres furent renversés de dessus les tables; on se sentit remuer sur les chaises; des portes et des fenêtres s'ouvrirent d'elles-mêmes; des glaces furent détachées de leurs places par la secousse. Au Mesle-sur-Sarthe, à 5 lieues d'Alençon, trois cheminées tombèrent, la couverture en ardoise d'une maison neuve fut en grande partie arrachée; la commotion fut sensible à Alençon, qui est à 9 lieues de Mortagne.

Digitized by Google

3 *janvier* 1562, édit de Charles IX qui permet aux Calvinistes l'exercice de leur culte, excepté la nuit, ainsi que dans les églises et dans les villes. Ceux de Caen se bâtirent en 1611, dans le Bourg-l'Abbé, un temple d'une forme assez élégante, qui fut abattu après que l'édit de Nantes eut été révoqué par celui du 22 octobre 1685. Les matériaux servirent à construire en partie l'église de l'hôpital St.-Louis.

—1609, le bailliage de Caen adjuge aux Jésuites le collége du Mont de cette ville, et ils en prennent possession deux jours après. On ne sera pas fâché de savoir comment cette Société parvint à s'en rendre maîtresse, contre le gré de la majorité des habitans.

« (*) Ici commence l'histoire de cet Ordre à Caen, et comme M. Huet, grand partisan de ces pères, a donné un précis succinct, mais inexact de la fondation de leur collége dans notre ville, nous allons en donner une notion plus fidèle, d'après les titres originaux. Mais, avant tout, disons pour la justification du savant prélat, que dans les additions qu'il préparait pour une 3e. édition de *ses Origines*, il parle d'une *Histoire de la maison des Jésuites de Caen*, composée et laissée en manuscrit par le père de la Ducquerie, Jésuite, originaire de la même ville; qu'il est plus que probable que le prélat y aura pris les renseignemens qu'il nous donne, et que le Jésuite l'aura égaré.

« Mais pour rétablir la vérité et montrer dans tout son jour l'esprit Jésuitique, il faut reprendre les faits d'un peu plus loin.

« Henri IV, par son édit du mois de janvier 1595, chassa les Jésuites de son royaume, *comme corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public et ennemis de l'Etat.* Il les accuse même positivement, dans le préambule de son édit, d'avoir été les ministres de tous les troubles de la Ligue, d'avoir

(*) Essais historiques sur la ville de Caen, t. 1, p. 239.

Digitized by Google

renversé le trône du dernier Roi, et tout employé pour l'empêcher lui-même d'y monter, enfin il les déclare coupables d'enseigner le régicide à leurs élèves, et nominativement d'avoir formé les régicides, Pierre *Barrière* et Jean *Chastel*, qui avaient criminellement attenté à ses jours.

« Mais en 1603, des raisons d'une politique sans doute bien supérieure, le firent changer d'avis, et, par ses lettres-patentes données à Rouen, au mois de septembre même année, il rappela les Jésuites en France, en leur défendant de s'établir ailleurs que dans les villes qu'il leur désigne par ses lettres-patentes, et en leur prescrivant des conditions propres à assurer l'inviolabilité de sa personne et la tranquillité de l'Etat.

« Caen n'était pas dans l'édit de ce prince, une des villes désignées pour la résidence de ces pères. Mais, dans le même mois où il les rappela, il vint de Rouen à Caen, et séjourna dans cette dernière ville, depuis le 11 jusqu'au 18 septembre. Sully, dans ses *Mémoires*, dit que des motifs de religion lui firent entreprendre ce voyage. On ne peut dire si ce prince conçut à Caen le plan d'y établir des Jésuites; mais, dans ce cas, il dut prévoir de grands obstacles : il était difficile à un Roi, aimé comme Henri IV, de faire admettre des religieux qui avaient fait attenter à ses jours, et surtout dans une ville invariablement attachée à sa personne pendant la Ligue, et presque la seule de la province qui se fût déclarée contre cette faction. Aussi, soit qu'il eût vu les esprits peu disposés en faveur de ces pères, soit qu'il eût cru sage de gagner du temps pour les préparer, il ne parla nullement de leur établissement pendant son séjour à Caen.

« Mais les partisans des Jésuites ne goûtèrent pas cette sage modération : ils osèrent envoyer au Souverain, Pasquier-Savary, docteur en théologie, qui, le 3 mars 1604, se disant député de la ville, présenta sa requête au Roi, pour obtenir l'institution des Jésuites à Caen. Les officiers municipaux avertis de l'impudence de ce docteur, le dénoncèrent comme un homme

Digitized by Google

sans aveu et sans pouvoir. Ainsi la fraude fut déjouée, et le projet échoua. Mais pour mieux amener les habitans de Caen à la réception des Jésuites, Henri IV, en 1605, fit envoyer le père Gontery, pour prêcher dans notre ville. M. Huet parle aussi du père Coton, comme envoyé dans le même dessein, mais je n'en trouve aucune preuve : le confesseur du Roi ne quittait pas ainsi la Cour ; je vois qu'il négociait par écrit avec les officiers municipaux ; ses lettres sont dans les registres de l'Hôtel-de-Ville, mais on n'y rencontre aucune preuve de ses prédications, ni de son séjour dans nos murs. Quant au Jésuite Gontery, il s'était signalé dans le midi de la France, par des conférences avec les ministres Protestans ; il publia à Caen plusieurs ouvrages de controverse contre l'Eglise Réformée, et quelques extraits de sermons. Enfin ses prédications acquirent à son Ordre des partisans, en petit nombre à la vérité, mais actifs, et dont l'intrigue audacieuse ne respecta rien.

« D'abord, ils parvinrent à faire entendre au Roi que toute la ville désirait les Jésuites, et requérait même de Sa Majesté leur établissement ; et alors ce prince, par ses lettres-patentes du mois de septembre 1607, le leur accorda. Mais comme ces lettres étaient surprises, puisque la ville n'avait pris aucune délibération pour les obtenir, on prit le parti de ne rien précipiter, afin de ne pas faire dévoiler la fraude, mais aussi de ne rien négliger pour parvenir au but désiré ; et pour cet effet, à peine les lettres-patentes ci-dessus eurent-elles été obtenues, que le 30 du même mois, le Roi permit au sieur de La Menardière, abbé de Sainte-Colombe, de résigner le prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, en *faveur du collége des Jésuites de Caen*, qui non-seulement n'avaient pas encore de collége dans cette ville, mais qui n'y avaient même pas d'habitation.

« Sur ces entrefaites, mourut Gaspard Levavasseur, prieur de l'Hôtel-Dieu. Les officiers municipaux avaient alors le patronage de ce bénéfice, et comme les Jésuites désiraient qu'on

Digitized by Google

les établît au collége du Mont, ils s'empressèrent de faire nommer Claude Colin, principal de ce collége, à la place de prieur de l'Hôtel-Dieu. En conséquence, Henri IV qui avait tant d'autres bénéfices à donner, écrivit de *sa propre main* à M. de Bellefonds, gouverneur de Caen, sous le chevalier de Vendôme, pour qu'il eût à faire faire cette nomination par les officiers municipaux; il leur écrivit aussi deux fois dans le mois de décembre pour le même objet. Enfin la vacance de la principalité du collége du Mont était un point important pour l'exécution du plan des Jésuites, et avec la recommandation puissante qu'ils employèrent, Claude Colin fut nommé prieur de l'Hôtel-Dieu.

« Mais il se présenta des difficultés; ce principal n'était pas dans les ordres sacrés, et sous ce rapport, n'étant pas apte à la place de prieur, un arrêt du conseil, qui lui accorde un an pour se faire ordonner, leva tout obstacle. Mais la nomination au prieuré de l'Hôtel-Dieu, rendait-elle vacante la principalité du collége? Claude Colin fut pour la négative et garda les deux offices; mais les Jésuites avaient rempli leur but, et se réservèrent d'envoyer tôt ou tard le principal dans son prieuré.

« Pendant toutes ces discussions, ces pères marchant toujours à leurs fins, et forts du crédit du père Coton, confesseur du Roi, firent écrire ce prince à la ville de Caen, le 23 décembre 1607, pour l'engager à leur procurer un établissement. Ce n'est plus le monarque qui, sur la supplique et réquisition de la ville, se rend à ses vœux, et qui par ses lettres-patentes du mois de septembre 1607, autorise l'établissement qu'on sollicite de lui; c'est un Roi, qui trois mois après, oubliant la loi qu'il a portée, annonce la résolution qu'il a prise lui-même d'établir ces pères dans notre ville, et demande à ses habitans de faire pour eux tout ce qu'ils pourront, afin de seconder ses bonnes intentions.

« Il fallut alors assembler la ville et la faire délibérer sur

Digitized by Google

ce point important, tant il est vrai qu'on ne l'avait pas fait jusqu'à ce moment, et que les premières lettres-patentes évidemment surprises, étaient le fruit de l'intrigue. Mais la ville presqu'entière ne voulait pas des Jésuites, et comment la convoquer pour lui faire manifester une opposition formelle à la volonté du Roi? Alors les partisans des Jésuites eurent recours à la marche frauduleuse, suivie dès le commencement de cette affaire; on convoqua juridiquement, suivant l'usage, les principaux habitans pour le 9 février 1608, mais les meneurs tinrent l'assemblée dès le 8 et n'y appelèrent que des gens dévoués et quelques-uns des moins opposans. Le plus grand nombre des délibérans vota pour l'admission des Jésuites, mais avec différentes restrictions, et surtout pour qu'ils présentassent un état de leurs demandes, afin de connaître si les dépenses à faire, étaient à la portée de la ville.

« Une chose révoltante dans les votes de cette assemblée clandestine, c'est que plusieurs des délibérans entraînés par l'esprit de parti, oublient toutes les règles de la justice, et opinent pour qu'on enlève la propriété des autres corporations de la ville, pour la donner aux Jésuites. Les uns veulent qu'on les place aux Cordeliers, les autres au collége des Arts; quelques-uns demandent qu'on leur donne l'officialité, quelques-autres le collége du Mont. Mais ils délibéraient tous clandestinement et sans titre; et comment auraient-ils pu ne pas blesser les règles de la justice dans les conséquences, quand ils les violaient toutes dans le principe? Quand on s'arroge le droit de délibérer sans pouvoir sur les intérêts de toute une ville, on doit aussi compter pour rien les droits des particuliers.

« Mais la délibération avait amené le but principal, l'admission des Jésuites, et dès le 11 mars suivant, le père Coton écrivit à la ville, pour la remercier de la faveur qu'elle accordait à sa Société. Cependant toutes les opérations reposant

Digitized by Google

sur des titres et des faits évidemment faux, il était difficile aux Jésuites de venir s'installer à Caen, sans l'agrément librement et authentiquement exprimé des habitans.

« Aussi les meneurs n'osèrent pour le moment poursuivre leur entreprise, et les choses en restèrent là jusqu'au 10 octobre suivant.

« A cette époque, le Roi écrivit aux officiers municipaux qu'il leur envoyait deux Jésuites pour qu'on leur donnât l'officialité de Caen, c'est-à-dire, le palais épiscopal, *lieu plus propre que nul autre pour leur demeure et habitation*. Le même jour, le Roi écrivit au maréchal de Fervaques, pour que, par son crédit, il terminât l'affaire du collége des Jésuites qu'il veut établir à Caen, et qu'à cet effet, il leur fît obtenir l'officialité, moyennant la récompense que ces pères en offriraient.

« Il n'y avait plus à balancer, il fallait une assemblée générale des habitans, pour prononcer sur l'admission ou le rejet des Jésuites. Elle eut lieu le 4 novembre 1608; elle fut si nombreuse, qu'on ne put la tenir à l'Hôtel-de-Ville, et les délibérans se transportèrent dans la grande salle des procureurs du bailliage. Ce local, quoique vaste, était encore insuffisant; car suivant les mémoires du temps, les votans étaient au nombre de plus de trois mille. L'assemblée ouverte, Ambroise Le Gauffre, official de Caen, s'opposa, au nom du clergé, à l'invasion du palais épiscopal qui était la propriété de l'évêque de Bayeux, et Claude Colin, à celle du collége du Mont, qui appartenait à l'Université. On en vint aux suffrages, mais les voix se déclarèrent constamment pour le rejet des Jésuites, et les délibérans étant trop nombreux pour les faire voter individuellement, le lieutenant-général du grand-bailli ordonna aux sergens de se répandre dans et hors la salle, et de proclamer que ceux qui voulaient des Jésuites, eussent à venir émettre leurs voix. Mais personne ne s'étant présenté pour donner un tel suffrage, on arrêta par accla-

Digitized by Google

mation que ces pères ne seraient point admis, et qu'une députation serait envoyée au Roi, pour le prier d'en décharger la ville. Enfin pour constater de plus en plus la liberté des suffrages, le lieutenant-général ordonna une itérative proclamation, pour venir voter en faveur des Jésuites, et le résultat étant toujours le même, la délibération fut arrêtée, et le rejet de ces pères prononcé.

« Une chose remarquable dans ce procès-verbal, c'est qu'on y reconnaît que les protestans formaient un tiers de la population de la ville, que les catholiques vivaient avec eux dans la meilleure intelligence; et les uns et les autres déclarent que pour la maintenir, il ne fallait pas recevoir de Jésuites parmi eux.

« Après une opposition aussi marquée on avait lieu d'attendre que Henri IV aurait d'autant plus d'égard à un vœu aussi généralement manifesté par toute une ville, que ses habitans n'avaient jamais cessé de tenir son parti, et que dans sa détresse, ils lui avaient fourni hommes, argent, blé, artillerie, poudre à canon, etc.; mais, pour son malheur, ce bon prince était devenu Jésuite, comme Henri III était devenu Ligueur; l'un et l'autre furent victimes de leur fausse politique: on se perd toujours en composant avec des factieux.

« Aussi, loin de faire droit aux demandes de la ville, ce prince, trompé par les Jésuites, donna des lettres-patentes, le 6 décembre 1608, portant donation du collége du Mont à ces pères, et cela fondé sur la variation des habitans, manifestée dans leurs résolutions, puisque le 8 février même année, ils avaient sollicité l'établissement des Jésuites, et que le 4 novembre suivant, ils avaient déclaré n'en plus vouloir; c'est-à-dire que le Roi prenait pour base de ses lettres-patentes, le procès-verbal d'une assemblée clandestine, et écartait celui où toute la ville avait manifesté son vœu dans les formes légales. Mais le père Coton dirigeait toutes ces opérations, et le lendemain du 6 décembre 1608, où le Roi signait les lettres-patentes qui donnaient le collége du Mont à la Société Jésuitique, cet

Digitized by Google

impudent religieux écrivait aux officiers municipaux : *Le Roi qui ne se trompe aisément en ses jugemens, l'a estimé ainsi et fait entendre à MM. vos députés, comme vous le verrez par ses lettres-patentes. C'est à nous de ne le tromper, et de vous décevoir..... Heureuse déception quand elle redondera à la gloire de Dieu, au bien de notre patrie et à votre service.* Quel style de tartufe !

« Il fallut céder à tant d'intrigues : le bailliage adjugea le collége du Mont aux Jésuites, le 3 janvier 1609, et le 5 du même mois, ils en prirent possession. On signifia les lettres-patentes du Roi à Claude Colin, le 11 mars suivant, pour déguerpir. Ces pères prirent violemment possession de son collége le même jour ; ce principal lutta contre eux pendant quelque temps : mais le 30 août même année, il fut obligé de se retirer.

« Tels sont les faits historiques de l'établissement des Jésuites à Caen. Nous les avons puisés dans les actes et les lettres déposés aux archives de la ville, et dans les titres mêmes des Jésuites, déposés au département ; ils serviront à rectifier l'exposé du même fait par M. Huet, qui, outre l'inexactitude sur le fond, a commis beaucoup d'erreurs dans les dates. Mais, comme nous l'avons déjà dit, ce prélat avait été trompé par le Jésuite La Ducquerie. »

Segrais dit dans ses *Mémoires-anecdotes* :

« Il y avait long-temps avant la révocation de l'Edit de Nantes, que les Catholiques et les Huguenots vivaient ici dans une si grande intelligence, qu'ils mangeaient, buvaient, jouaient, se divertissaient ensemble, et se quittaient librement, les uns pour aller à la messe, et les autres pour aller au prêche, sans aucun scandale ni d'une part ni de l'autre. »

— 1760, mourut âgé de 71 ans, à Paris, Charles-Louis Salliot, clerc-tonsuré, né à Mortagne. Ses opinions n'étant pas d'accord avec celles des Jésuites, ils parvinrent à force d'in-

Digitized by Google

trigués, à l'expulser du collége de Crépy-en-Valois dont il était principal. Ses mœurs douces et régulières le firent regretter.

— 1778, Paul-Jacques Malouin, né à Caen en 1701, mourut à Paris, professeur au collége royal, médecin ordinaire de la Reine, membre de la société royale de Londres et de l'académie des sciences de Paris. Il mérita ces places par des connaissances très-étendues en médecine et en chimie. Il pratiquait avec ponctualité la médecine préservative, ce qui lui valut une vieillesse saine et une mort douce. Malouin était un chimiste distingué pour son temps.

— 1787, arrivée dans le port de Rouen du premier navire portant pavillon Américain.

4 *janvier* 1589, resté fidèle à Henri IV, le duc de Montpensier, gouverneur de Normandie, part d'Alençon pour aller mettre le siége devant Falaise. A son passage par Séez, dont les chanoines tenaient fort pour la Ligue, la ville est obligée de lui ouvrir ses portes.

—1592, les francs-brumens et descendeurs des vins et autres marchandises venant par eau à Caen, présentent au bailli un homme pour occuper un de ces offices. Il l'admet à prêter serment, « après l'avoir reconnu idoine et capable dudit office. »

—1672, Jean Crasset, Jésuite, né à Dieppe, mourut dans un âge assez avancé. En 1670, il publia une *Histoire du Japon*, etc., 2 vol. in-4°., dont le premier seulement renferme des détails curieux. Ses livres de piété ont été beaucoup lus, et il a joui d'une grande considération dans sa Société.

—1716, décéda Marc-Antoine Fréard, écuyer, seigneur du Castel. Cette famille, de Bayeux, avait été anoblie le 1er. février 1580.

—1763, mourut, âgé de 76 ans, Thérèse-Hardouin de Morel, marquis de Putanges, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des ville et château de Péronne. Il était de la branche des seigneurs de Putanges qui eut pour chef Guillaume de Morel, seigneur de Putanges, baron de Curcy,

Digitized by Google

troisième fils de Ravan de Morel, premier du nom, comte d'Aubigny, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, et chambellan du duc d'Alençon. Cette famille dont l'origine est inconnue, fut déclarée *noble de race*, par Montfaouq, en 1443; elle est illustrée par ses alliances avec les maisons de Montgommery, de Rohan, de Montmorency, de Médavy, de Luynes, de La Châtre et de La Roche-Allard.

5 *janvier* 848, mort de Gombault, archevêque de Rouen, il avait eu le cruel chagrin de voir la ville ravagée et brûlée le 14 mai 841, par Oger, chef d'une troupe de Normands.

—1440, mort d'Alexandre Berneval, « maistre des œuvres « de la massonnerie du Roy, au bailliage de Rouen et St.-« Ouen. C'est sous luy et par luy que furent achevées les « deux roses qui sont au-dessus des portes qui ferment les « croisées de cette église, et qui sont deux chef-d'œuvres qu'on « ne sauroit regarder sans admiration, où il faut savoir que « l'une fut faite par le maistre maçon qui avoit entrepris « l'ouvrage entier, et l'autre par son serviteur qui, ayant « promis de surpasser son maistre en ce genre de travail, y « réussit avec tant de bonheur, que ce maistre ne pouvant « supporter les louanges qu'on lui donnoit, lui porta le poi-« gnard dans le sein, pour se défaire d'un homme qu'on esti-« moit plus adroit et plus habile que luy. Ce meurtrier finit sa vie « par les mains du bourreau, et son corps fut demandé à la justice « par les religieux qui l'inhumèrent dans leur église avec une « épitaphe très-succincte dans la chapelle St.-Agnès.» (*Farin.*)

—1597, Gilles Abot, écuyer, seigneur du Réray, de la Chaise et de Champs, près Mortagne, enseigne des cent gentilhommes de la maison du Roi, et gentilhomme servant de S. M. assista, comme enseigne, à la cérémonie des chevaliers de l'ordre du St.-Esprit, faite en la ville de Rouen.

—1665, Louis XIV donna des statuts à l'ordre de St.-Michel, institué par Louis XI, en 1469, « à l'honneur de Monseigneur « St.-Michel, archange, premier chevalier qui, son lieu or-

Digitized by Google

« dinaire appelé le Mont St.-Michel, a toujours sûrement gardé, « préservé et défendu sans être prins, subjugé ni mis ès mains « des anciens ennemis du royaume. » Ces statuts fixèrent à 106 le nombre des chevaliers.

—1674, décéda Gilles Buhot, natif de Bayeux. Etant chanoine de la cathédrale, le chapitre lui confia la direction de la chapelle de Notre-Dame de la Délivrandre, à 3 lieues de Caen, qu'il fit soigneusement réparer et embellir. C'était un homme de bien qui gouverna sagement le séminaire établi dans ce bourg, et forma de dignes sujets à l'état ecclésiastique, par ses leçons de philosophie et de théologie. La chapelle de la Délivrande fut visitée autrefois par Louis XI et Louis XIII qui lui donnèrent des marques de leur munificence.

—1709, entre 8 et 9 heures du soir, à Rouen, le vent qui était au midi et à la pluie, tourna subitement au nord, et en moins d'une heure, les ruisseaux qui coulaient dans les rues se trouvèrent gelés. Le froid redoublant toute la nuit, et allant tous les jours en augmentant, réduisit bientôt toute la nature à une triste situation. Les fontaines, les rivières, la mer même et généralement tous les corps liquides, à moins qu'ils ne fussent dans une cave très-profonde, se congelèrent; les prêtres même à l'autel étaient obligés de faire mettre un réchaud plein de feu à côté du calice, qui malgré cette précaution, ne laissait pas encore de geler : le pain et l'eau gelaient auprès d'un grand feu; la rigueur du froid qui dura six semaines, fit périr un grand nombre d'animaux et de végétaux.

—1752, décéda Pierre Heuzé, curé de Neuville et du Pollet, faubourg de Dieppe. Nommé à sa cure par M. Colbert, archevêque de Rouen, prélat distingué, mort à la fin de 1707, il la gouvernait en homme apostolique, lorsque M. d'Aubigné, successeur de Colbert, le prit en haine à cause de son éloignement pour la bulle *Unigenitus*. Il interdit ses

Digitized by Google

vicaires et ses prêtres, ce qui jeta les paroissiens dans le plus grand chagrin. Le prélat tenait la calende du prieuré de Longueville dans l'église paroissiale de St.-Remi, lorsque les matelots du Pollet assemblés en grand nombre, résolurent de le jeter à la mer, et ils l'auraient fait si la garnison n'était venue le sauver. Le digne curé, perpétuellement en butte aux Jésuites de la ville et aux Capucins du Pollet qui faisaient tout pour indisposer ses ouailles contre lui, n'opposa jamais que la douceur et la résignation à toutes les persécutions, et il légua tout ce qu'il possédait aux pauvres d'une paroisse qu'il n'avait pu se résoudre à quitter.

—1779, Gabriel Lefevre mourut à Bayeux, âgé de 108 ans 3 mois et 14 jours. Il était né à Durcet, diocèse de Séez, le 21 septembre 1670. Il avait servi dans l'infanterie et la cavalerie pendant toute la guerre de la succession d'Espagne. La gaieté de son caractère lui fit conserver jusqu'à ses derniers jours une santé robuste et toute sa présence d'esprit.

—1795, mourut à Londres, où la révolution l'avait forcé de se réfugier, Jean Adam, prêtre, docteur en théologie, né le 2 mai 1726, au village de Pierrefitte, près Falaise. Il obtint un canonicat dans l'église collégiale du Saint-Sépulcre de Caen, et professa long-temps avec beaucoup de réputation la philosophie au collége du Bois de l'Université de cette ville.

—1810, mourut âgée de 85 ans 3 mois, à Caen, Marie-Pierre de Tournebu, veuve en premières noces de N..... de Mondrainville, et en secondes de Louis-François-Pierre Louvel de Janville, ancien président à la chambre des comptes, aides et finances de Normandie, ancien président du conseil général du département du Calvados. Cette dame a été la dernière de l'antique maison de Tournebu.

6 *Janvier* 800, mort de Maynard, archevêque de Rouen. Il fut un des *missi dominici* de Charlemagne, dans la Normandie et le Maine.

Digitized by Google

— 1354, assassinat du connétable Charles d'Espagne de La Cerda dans la ville de l'Aigle. Le roi Jean, qui venait de succéder à Philippe de Valois son père, ayant fait décapiter Raoul de Nesle soupçonné de trahison, le 19 novembre 1350, donna sa charge à Charles d'Espagne, son favori et son parent, issu de St.-Louis par les femmes. A ce don fut joint celui du comté de Longueville. Charles *le Mauvais*, comte d'Evreux, roi de Navarre, en conçut une telle jalousie qu'il résolut la perte du nouveau connétable. Quittant la cour, il se retire à Evreux où il médite son projet. Il apprend que La Cerda doit passer par l'Aigle et qu'il y fera un séjour momentané. Alors il se rend à Verneuil, accompagné de Philippe d'Evreux son frère, de Geoffroy d'Harcourt et de plusieurs autres seigneurs mécontens qu'il avait su rallier à son parti. Des hommes déterminés reçoivent ses instructions et marchent vers l'Aigle où ils arrivent nuitamment. L'hôtellerie où logeait La Cerda est escaladée, le malheureux est poigardé dans son lit. Pendant cette exécution, le roi de Navarre, qui avait quitté Verneuil, bien escorté, s'étant avancé vers l'Aigle, attend dans une grange voisine de la ville le résultat de ses ordres, et repart pour Evreux dès qu'il sait que le crime est consommé.

— 1693, mourut Hervé II de Carbonnel, marquis de Canisy. La maison de Carbonel est une des plus anciennes de la Normandie. Herbert de Carbonel, seigneur de Canisy, qui vivait en 1286, fut père de Guillaume décédé en 1345, et aïeul de Hue ou Hugues qui mourut en 1357. Guillaume, II du nom, son fils, servait à la guerre de 1407 avec sept écuyers. En 1588, Hervé I de Carbonnel avait épousé Anne de Matignon, fille de Jacques, maréchal de France, laquelle lui apporta la baronnie du Homet. Ce fut en faveur de René I de Carbonnel, son fils, seigneur et baron du Homet, Courcy et Canisy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine et gouverneur d'Avranches, lieutenant de Roi au bailliage du Cotentin, que, par lettres de décembre 1619, les baronnies de Courcy, du Homet et de

Digitized by Google

Canisy furent érigées en *Marquisat* sous le nom de marquisat de Canisy.

— 1733, pendant la nuit le feu prit au couvent des capucins de Bayeux, par l'imprudence de deux domestiques qui ayant oublié d'éteindre une chandelle placée près de leur lit, devinrent les premières victimes de cette négligence. Une partie des bâtimens fut réduite en cendres.

— 1781, le baron de Rullecourt, major-général des volontaires de Nassau, avec 1,200 hommes de la légion du chevalier de Luxembourg, tenta, dans la nuit, de s'emparer de l'île de Jersey. Un capitaine de vaisseau marchand, nommé Regnier, de Blainville près Coutances, commandait les navires du débarquement. Sur les 3 heures après-midi, les troupes qui étaient dans les îles de Chausey, s'embarquèrent. Elles arrivèrent en 6 heures; mais malheureusement il ne descendit qu'environ 300 hommes, à la tête desquels le baron de Rullecourt gagna la ville de St.-Helier dont il s'empara. Le gouverneur surpris et saisi dans sa maison, signa une capitulation, sur la place du marché, avec les principaux habitans. Cela prit du temps, et les assaillans ne s'étaient point assurés du port ni du château qui le protège. Cependant la milice se rassembla et se mit en possession d'une éminence d'où elle foudroya la petite troupe de M. de Rullecourt. C'était 4,000 contre 300: toutefois le combat dura 3 heures, le baron reçut plusieurs coups de feu, et mourut bientôt après, sans être secouru par le reste de sa troupe, qui était avec tous les bagages et les munitions sous la conduite du major d'Herville, et qui ne débarqua point. Dans le fait la côte était très-difficile. Il paraît que ce moment avait été choisi, parce que les insulaires ont l'usage, en cette nuit, de se livrer à la bonne chère et de s'énivrer. Les habitans, revenus de leur frayeur, érigèrent sur la tombe du baron de Rullecourt, une colonne avec cette inscription :

« Ci-gît le corps de M. le baron de Rullecourt, officier

« général François qui, dans la nuit du 6 janvier, envahit cette « île à tête de 1,200 hommes, surprit le gouverneur et les ma- « gistrats, et les fit prisonniers de guerre. Heureusement qu'au « point du jour, les François attaqués par la garnison et la « milice aux ordres du brave major Person, qui perdit la « vie dans cette glorieuse entreprise, furent totalement mis en « déroute. Le gouvernenr et les magistrats recouvrèrent leur « liberté, et l'île fut délivrée par la destruction et par la « captivité des envahisseurs. Le baron de Rullecourt succomba, « et cette pyramide est moins un monument érigé à la mé- « moire d'un ennemi, qu'elle n'est, ô Jersey ! un avertisse- « ment pour vous et pour vos enfans, de donner à l'avenir « plus d'attention à votre sûreté. »

Des 300 hommes quelques-uns furent tués, d'autres s'échappèrent, et le reste fut fait prisonnier.

On avait vu passer par Caen, où elle séjourna, la troupe du baron de Rullecourt, et personne ne soupçonnait sa destination.

— 1826, réunion du territoire de la commune de l'Epinay-Tesson à celui de la commune de Cartigny, qui est elle-même divisée en deux communes sous les noms de Cartigny-l'Epinay et de Cartigny-Tesson, canton d'Isigny, arrondissement de Bayeux.

— 1832, on fit manœuvrer dans la rade du Hâvre, le bâtiment à vapeur *le Duquesne*, construit à Rouen, par un ingénieur de cette ville. Il a 115 pieds de longueur, et n'a coûté en tout que 260,000 f. Il file 10 nœuds 1/2 et ne consomme par heure que deux hectolitres de charbon. Plusieurs marins et ingénieurs avaient été invités à être présens aux manœuvres de ce bâtiment, et ils en vérifièrent tous les résultats.

Deux bâtimens à vapeur, que le gouvernement a fait construire, *le Souffleur* et *le Nageur*, ont coûté ensemble trois

Digitized by Google

millions. Ils ne filent que 7 nœuds et consomment 15 hectolitres de charbon par heure.

On peut apprécier par là les grands avantages de l'industrie particulière. Mais l'exemple servira-t-il?

7 *Janvier* 1119, mort du bienheureux Vital, né à Tierceville près Caen. Il avait été chapelain de Robert, comte de Mortain, puis chanoine de St.-Evroul dans cette ville. En 1105, il fonda dans le bois de Savigny, le monastère de ce nom, diocèse d'Avranches, et il en fut le premier abbé.

— 1541, rétablissement du parlement de Rouen, que François Ier. avait interdit l'année précédente, par l'avis du chancelier Poyet. Il n'était resté que des commissaires députés pour la tournelle. Un président et 12 conseillers furent envoyés à Bayeux pour rendre la justice dans la Basse-Normandie.

Lors de la réintégration, il n'y eut que le conseiller Antoine Postel qui demeura interdit, à cause de la haine particulière que lui portait Poyet qui, en plein conseil, ayant allégué contre lui plusieurs calomnies, lui avait donné des commissaires; mais Postel qui connaissait le caractère du chancelier, eut la prudence de se faire passer pour mort. On fit ses funérailles à St.-Laurent, où la plupart des conseillers assistèrent pour voir enterrer un morceau de bois. Postel se retira secrètement en Allemagne. Il y apprit quelques menées que Charles-Quint pratiquait avec le Grand-Seigneur contre François Ier. et il les découvrit à ce prince. Il fit ensuite sa paix par la disgrâce où tomba le chancelier, et fut rétabli dans sa charge avec restitution de ses gages. Aussitôt qu'il eut ses lettres, il vint de grand matin prendre séance au palais, de sorte que ceux qui le virent le prirent pour un fantôme; mais il raconta ce qui s'était passé, et présenta ses lettres qui furent enregistrées.

— 1655, fondation de l'hôpital d'Eu pour les malades de cette ville et du comté, par Catherine de Clèves, née en 1548, veuve du duc de Guise, dit le Balafré, assassiné aux états de Blois, par ordre de Henri III. Crillon, mestre-de-camp des

Digitized by Google

gardes françaises, avait refusé de s'en charger. « Je me battrai « contre lui, dit-il, il me tuera, je ne parerai point, mais « en même-temps je le tuerai ; quand on veut bien donner sa « vie, on est maître de celle d'autrui. » Lognac, premier gentilhomme de la chambre, et capitaine de 45 gentilshommes gascons de la nouvelle garde du Roi, ne fut pas aussi délicat. Il en choisit neuf des plus déterminés, qu'il fit cacher dans un cabinet du Roi. Ce fut au moment d'entrer chez le Monarque que le duc fut percé de plusieurs coups de poignard, le 23 décembre 1588, à l'âge de 38 ans.

—1678, une Ordonnance de l'intendant d'Alençon Morangis, dispensa les femmes non mariées du logement des gens de guerre et de la contribution à leur subsistance. Déjà elles en avaient été exemptées par deux arrêts de la cour des comptes des 26 juin 1643 et 14 mai 1759 ; une sentence de l'Election du 30 juin 1719, confirma le privilége que l'on fondait sur ce que les filles ne possédaient point de fonds, en Normandie. Mais quoiqu'elles possèdent aujourd'hui comme les hommes, il semble que les filles, les veuves qui n'ont pas un fils majeur habitant leur maison, devraient être dispensées au moins du logement des gens de guerre.

—1736, ce jour, était né à Rouen Jean-Baptiste *Le Brument*, architecte très-distingué, qui mourut à 68 ans. L'église de l'hôpital et les deux escaliers de l'hôtel de la mairie de Rouen, sont de lui, et fixent l'attention des connaisseurs.

— 1780, mourut à Paris Nicolas Louvel, né à Granville, docteur en théologie, proviseur et principal du collége d'Harcourt.

—1807, René Le Berryais, né à Brécey, près Avranches, mourut âgé de 85 ans. Entré dans l'état ecclésiastique, il ne voulut recevoir que les premiers ordres, et se chargea de l'éducation du fils unique de M. Gilbert-de-Voisins, greffier en chef du parlement de Paris. Il apprit, en même-temps que son élève, l'italien, l'anglais, le dessin, l'architecture et la mu-

Digitized by Google

sique. Il fut le collaborateur de Du Hamel-du-Monceau, dessina et mit en couleur un grand nombre d'arbres et d'arbustes. Son traité des arbres fruitiers, qui parut en 1768, obtint en France et dans l'étranger un succès extraordinaire. Son *Nouveau La Quintinye* fut publié en 1776. Jouissant à Paris d'une grande considération et de l'amitié particulière de plusieurs savans les plus distingués, l'abbé Le Berryais, passionné pour l'agriculture, préféra le séjour de la campagne, et se retira dans sa terre de Boisguérin, près Avranches, où il vécut et s'éteignit dans le sein de l'amitié.

— 1824, réunion de la commune des Sablons à celle de Baubigny, arrondissement de Valognes, sous le nom de Baubigny.

— Réunion de la commune de Brevaux à celle de Commeaux, canton d'Argentan.

— 1828, mourut à Caen, âgée de 102 ans 9 mois et 10 jours, Marie-Scolastique d'Agneaux, veuve Gadeblay, née à Sermentot, arrondissement de Bayeux, le 28 mars 1725. Elle avait conservé jusqu'à plus de 100 ans son activité habituelle et sa présence d'esprit.

8 *Janvier* 1590, ce billet fut écrit par Henri IV, devant Falaise, à la belle de Guiche (Corisande D'Andoins) : « Depuis le parteman de Lycoran, j'ai pris les villes de Séez, Argentan et Falaise où j'ai attrapé Brissac et tout ce qu'il avait amené de secours pour la Normandie. Je pars demain pour aller attaquer Lisieux, en m'approchant du duc de Mayenne qui tient assiégé Pontoise. Mes troupes sont crues, depuis le départ de Lycoran, de bien 600 gentilshommes et 2,000 hommes de pied..... j'ai fait la cêne en huy que je ne pensais pas faire en Normandie.

« De Falaise, ce huitième janvier.

« *P. S.* En achevant cette lettre ceux de Bayeux m'ont apporté les clefs, qui est une très-bonne ville. »

Pendant le siége de Falaise, un jeune marchand, nommé

Digitized by Google

La Chesnaye, s'était distingué par sa bravoure. Il avait une maîtresse qui lui était si tendrement attachée, qu'elle voulut combattre à ses côtés. La Chesnaye ayant été tué d'un coup de mousquet, elle se lança parmi les assaillans, et se battit jusqu'à ce que, blessée à mort, elle recueillit toutes ses forces pour revenir expirer auprès du corps de son amant. Le nom de cette fille héroïque aurait dû être conservé.

— 1759, Jacques-Gabriel-Robert, marquis d'Oilliamson, mestre-de-camp de cavalerie, ancien exempt des gardes-du-corps du roi et chevalier de St.-Louis, épousa Marguerite-Anne-Louise de Pierrepont, fille et héritière de Jean-Louis de Pierrepont, marquis des Biars, et de Coline de Géraldin. De ce mariage nâquit, le 26 janvier 1769, Guillaume-Louis-Gabriel-Raimond d'Oilliamson. Cette maison, originaire d'Écosse, noble d'extraction, subsiste encore en plusieurs branches dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne. Etablie en France depuis le règne de Charles VIII, elle a toujours été attachée à la personne de nos rois, et a contracté des alliances avec les familles les plus distinguées du royaume, surtout de la province de Normandie. Elle se divise en deux branches, celle d'Oilliamson-Courcy et celle d'Oilliamson-d'Ouilly.

— 1794, mourut à Paris Michel-Balthazar Le Courtois de Surlaville, né à Bayeux le 17 juillet 1714. Elevé par son seul mérite au grade de lieutenant-général, il eut le commandement de Boulogne qu'il perdit lors de la disgrâce du duc de Choiseul. Il a laissé plusieurs manuscrits sur l'art militaire.

— 1821, mort de Charles Cailly, né à Vire, président à la Cour royale de Caen, et membre de l'académie des sciences arts et belles-lettres de cette ville. Il fut administrateur du département du Calvados, et ensuite député au conseil des cinq-cents. C'était un savant jurisconsulte, qui s'acquitta toujours de ses diverses fonctions avec zèle et impartialité.

9 *janvier* 851, l'abbaye de St.-Vandrille fut réduite en cendres par les Normands. Elle fut fondée en 648, sous le règne

Digitized by Google

du Roi Clovis II, sur la rive droite de la Seine, près Caudebec; par le bienheureux Vandrille qui en fut le premier abbé. Elle porta le nom de *Fontenelle* jusque vers le milieu du XIe. siècle, qu'elle prit celui de son fondateur.

—1448, le comte de Dorset fut institué lieutenant-général et gouverneur de Normandie par Henri VI, Roi d'Angleterre.

—1543, arrêt du parlement de Rouen qui ordonna que l'abbé de Citeaux députerait un vicaire pour réformer l'abbaye d'Aunay, diocèse de Bayeux, tant en chefs que membres; que l'un des conseillers de la Cour, désigné à cet effet, se transporterait à Aunay avec le vicaire de l'Ordre qui nommerait une ou deux personnes *idoines et capables, pour prendre l'administration, gouvernement et conduite, tant en spiritualité qu'en temporalité du revenu de l'abbaye, à charge d'en rendre compte quand et à qui il appartiendrait*, etc. Cette mesure fut prise pour faire cesser le désordre dans lequel étaient tombés les religieux faute de surveillance des abbés commendataires, dont les premiers datent de l'an 1533, et pour remédier au dénûment qu'éprouvait l'abbaye par suite des dévastations que la noblesse protestante y exerçait. Le même arrêt prescrivait le partage par tiers des revenus de l'abbaye, *prélèvement fait de l'aumône*.

—1543, décéda Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, né à Glatigny, près Montmirail, dans le Perche-Gouet. Il servit de bonne heure et se fit estimer par sa conduite autant que par sa valeur; envoyé en qualité de vice-Roi en Piémont, il y reprit diverses places sur les impériaux. Le marquis *du Guast* avouait qu'il était le plus excellent capitaine qu'il eût connu. Il avait le corps tout cassé et les membres perclus par les grands travaux militaires qu'il avait essuyés. En 1542, il partit du Piémont en litière pour venir donner quelques avis importans au Roi; mais il se trouva si mal au bourg de St.-Symphorien, entre Lyon et Roanne, qu'il y mourut. C'était le premier homme de son temps, pour découvrir ce

Digitized by Google

qui se passait dans les cours étrangères. Il ne fut pas moins utile dans ses ambassades en Italie, en Angleterre et en Allemagne, qu'à la tête des armées. Il était savant et bel esprit. Nous avons de lui des *Mémoires*, 1757, sept volumes in-12. Il plaide souvent pour François I contre Charles-Quint. Il dit, en parlant de la magnificence qu'étalèrent les courtisans à l'entrevue du camp du Drap d'Or entre François Ier. et Henri VIII, que leur dépense fut telle, que plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur les épaules. On a depuis attribué ce bon mot à Henri IV. Langey fut un des premiers à révoquer en doute le merveilleux de l'histoire de Jeanne-d'Arc.

—1582, Henri, duc de Guise, dit *le balafré*, et Catherine de Clèves, son épouse, fondent dans la ville d'Eu un collége, et confient son administration aux Jésuites, dont ils bâtissent le couvent.

—1757, Bernard *Le Bouyer de Fontenelle*, mourut à Paris. Cet homme, l'un des plus beaux esprits de son siècle, naquit à Rouen, le 11 février 1657, d'un père avocat et d'une sœur du grand Corneille. Il fit ses études à Rouen chez les Jésuites, qu'il a toujours aimés. Jeune avocat, il plaida une cause, la perdit et renonça au barreau pour la littérature et la philosophie, entre lesquelles il partagea sa vie. En 1674, à 17 ans, il alla se fixer à Paris, où sa réputation l'avait précédé. Plusieurs pièces de vers, insérées dans le *Mercure Galant*, annoncèrent à la France un poëte aussi délicat que Voiture, mais plus châtié et plus pur. Il avait à peine 20 ans, lorsqu'il fit une grande partie des opéra de Psyché et de Bellérophon, qui parurent en 1678 et 1679, sous le nom de Thomas Corneille, son oncle. Ses *Dialogues des Morts*, publiés en 1683, reçurent un accueil favorable; ils offrent de la littérature et de la philosophie, l'une et l'autre parées des charmes de l'esprit. Parmi d'autres ouvrages de lui, le plus célèbre est celui qui parut en 1686,

Digitized by Google

sous le titre *d'Entretiens sur la pluralité des mondes*. « Ce livre, dit Voltaire, fut le premier exemple de l'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie ; mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et surtout la vérité ; et que, depuis cet ouvrage ingénieux, on n'a que trop souvent cherché à y substituer les pointes, les saillies, les faux ornemens. « Ce qui pourra bien empêcher que la postérité ne mette *les mondes* au rang de nos livres classiques, c'est qu'ils sont fondés en partie sur les chimériques tourbillons de *Descartes*. *L'histoire des Oracles* (1687) est un livre instructif et agréable ; tiré de l'ennuyeuse compilation de *Van-Dale* sur le même sujet. Cet ouvrage précis, méthodique, très-bien raisonné, écrit avec moins de recherche que les autres productions de Fontenelle ; a réuni les suffrages des philosophes et des gens de goût.

On doit à Fontenelle plusieurs volumes des *Mémoires de l'Académie des sciences* dont il fut nommé secrétaire en 1689. Il continua de l'être pendant 42 ans, et donna chaque année un volume de l'histoire de cette compagnie. La préface générale est un de ces morceaux qui suffiraient seuls pour immortaliser un auteur ; les *éloges* des académiciens, répandus dans cette histoire et imprimés séparément en 2 volumes, ont le mérite de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. *L'histoire du théâtre français* jusqu'à *Corneille*, avec la vie de ce célèbre dramatique, très-abrégée, mais faite avec choix, est pleine d'enjoument, mais de cet enjouement philosophique qui en faisant sourire, donne beaucoup à penser. Ses *Réflexions sur la poëtique du théâtre, et du théâtre tragique* sont profondes et montrent chez lui moins le bel esprit que l'homme d'esprit.

L'abbé Trublet a laissé des *Mémoires* pour servir à l'histoire la vie et des ouvrages de Fontenelle (Amsterdam, in-12, 1761), qu'il faut lire, si on veut connaître en entier cet illustre académicien.

Digitized by Google

Une inscription mise en 1818, sur une maison, n°. 132, de la rue des Bons-Enfans, à Rouen, indique que Fontenelle y a reçu le jour.

Fontenelle avait l'esprit jovial. On raconte que dans un dîner, le jour des Rois, où la fève lui était échue, il se servait abondamment d'un excellent mets qu'il avait devant lui, sans en offrir à personne, « Sire, lui dit en riant une « jeune dame, votre Majesté ne fait pas trop attention à ses « sujets. » Fontenelle lui répondit : « Que voulez-vous? voilà « comme nous sommes nous autres. »

—1772, établissement d'un conseil supérieur à Rouen, par le chancelier Maupeou; mais le parlement ne tarda guère à reprendre ses fonctions.

—1774, mourut à Paris Jean-François Blondel, né à Rouen, le 8 janvier 1705, d'une famille distinguée dans l'architecture : plusieurs artistes célèbres se sont formés à son école. Il a laissé de savans écrits sur son art.

—1783, mourut à Rouen, sa patrie, Jacques-Philippe Parent, curé de St.-Cande-le-jeune, secrétaire de la chambre du clergé de Normandie. Il était né le 1er. mai 1724, et fut le premier de sa paroisse inhumé au cimetière public de St.-Gervais.

—1789, mourut à Caen Hippolyte-François de Sanguin, marquis de Livry, chef d'escadre des armées navales, seigneur et patron de Benouville, Blainville, Biéville, Soignolles, seigneur en partie de Rouvres, Oystreham et St.-Aubin-d'Arquenay, inhumé à Benouville. Il était fils de Louis de Sanguin, marquis de Livry, 1er maître d'hôtel du Roi, maréchal de camp de ses armées, chevalier de l'ordre du St.-Esprit. Cette maison ancienne de Paris fut anoblie vers l'an 1400. Un de ses membres a été évêque d'Orléans et archevêque de Toulouse, grand aumônier de France (le premier qui ait porté ce titre), puis décoré de la pourpre. On l'appelait le cardinal de Meudon, parce qu'il était seigneur de ce lieu, dont il fit commencer le

Digitized by Google

château. François Ier. lui donna le gouvernement de Paris. Il n'est pas hors de propos de dire ici qu'alors les cardinaux ne portaient pas le titre d'éminence ; ce ne fut qu'en 1630 que par un décret du 10 juin, le pape Urbain VIII ordonna que les titres d'éminence et d'éminentissime fussent attribués aux cardinaux. Ce qui donna lieu à ce décret, fut un discours public prononcé à Rome par Luc Holstein, dans lequel il traita d'éminentissime le cardinal François Barberino, son patron et neveu du pontife. Tous les autres cardinaux voulurent être depuis traités de même.

Le marquis de Livry avait épousé, le 5 juillet 1760, Thérèse-Bonne Gillain de Benouville, fille d'Antoine Gillain, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Benouville, du Port et d'Oystreham, dont le septième aïeul fut Jean Gillain, chevalier, seigneur du Port, connu par des actes de 1480, 1490 et 1500, temps auquel il vivait encore.

C'est le marquis de Livry qui a fait bâtir, avec une grande dépense, le magnifique château de Benouville, à deux lieues de Caen et une lieue de la mer, sur un plateau qui domine la rivière d'Orne et son embouchure.

10 *Janvier* 1452, mort de Martin Pinard, né à Nonant, près Bayeux. Il était chanoine d'Avranches et doyen de Bayeux, lorsque le pape Eugène IV le nomma évêque d'Avranches le 3 septembre 1442.

—1466, Louis XI, accompagné de Tristan-l'Hermite, fidèle exécuteur de ses sanguinaires volontés, entre à Rouen, et il est à peine descendu au palais, qu'il envoie au supplice tous les loyaux serviteurs de Charles de Berri, son frère, proclamé duc de Normandie l'année précédente par les habitans de Rouen, ce que le traité de Conflans avait confirmé. Charles, par la sagesse de son administration, se montrant digne de l'amour des Normands, excita la sombre jalousie du Roi, qui le dépouilla de son duché. Le duc de Bourgogne, il est vrai, l'en fit dédommager par le duché de Guyenne, mais ce mal-

Digitized by Google

heureux prince n'en jouit pas long-temps (V. 12 mai).

—1775, décéda dans sa terre de Blaru, près Vernon, à l'âge de 74 ans, François-Bonaventure de Tilly, chevalier, marquis de Blaru, lieutenant-général des armées du Roi, lieutenant de ses gardes du corps et commandeur de l'ordre de St.-Louis. Orderic Vital, moine de St.-Evroul, faisant l'épitaphe d'Arnoult de Tilly, religieux dans la même abbaye, et de Guillaume, son frère, dit que Amfroy, sire de Tilly, leur père, était descendu du sang des Danois, *natus Amfredus de spermate danovum*, et que Robert, son fils, était *puissant* et *illustre*, portant les titres de *marquis* et de *magnifique*. Arnaud, sire de Tilly, suivit le duc Guillaume, à la conquête d'Angleterre, en 1066. Amfroy, sire châtelain de Tilly, qui avait aussi accompagné le duc, fut fait capitaine du château de Hastings, en 1098.

— 1786, mourut à Paris Jean-Baptiste-Jacques-Elie de Beaumont, né à Carentan en oct. 1732, reçu avocat en 1752. Quelques causes plaidées sans succès par défaut d'organe, lui firent abandonner la plaidoirie. Il fut bien dédommagé de ce désagrément par l'effet que produisirent ses mémoires; celui pour les *Calas* surtout, lui fit une réputation éclatante en France et dans toute l'Europe. Elie de Beaumont était propriétaire de la terre de Canon, près Caen, où il établit, en 1777, une fête champêtre connue sous le nom de *Fête des Bonnes-gens*. Il eut la satisfaction de voir former dans le royaume 17 établissemens sur le modèle du sien.

—1788, décéda Jean-Jacques-Georges Le Paulmier, né en juillet 1729 à Caen, où il fit ses études avec succès. Avocat en 1750; son début fut une cause d'éclat. Il eut pour antagoniste M. Le Vaillant, avocat-général au parlement de Normandie, qui défendait ses propres intérêts, et qui, après sa défaite, fit à son jeune vainqueur les complimens les plus sincères sur la force, la grâce et la décence avec lesquelles il avait plaidé. Docteur en droit en 1755, Le Paulmier, après deux disputes

Digitized by Google

brillantes, obtint une place d'agrégé. Quatre ans après, il fut chargé de défendre au parlement de Normandie les intérêts de l'Université. On désirait à Rouen qu'il voulût s'y fixer, mais il tenait à sa ville natale. Lorsqu'il y fut de retour on le nomma syndic du collége des avocats, il obtint une chaire de droit et le rectorat de l'Université. Il se fit admirer dans ces différentes places par son éloquence et par le don singulier de concilier les esprits. Académicien en 1759 et deux fois directeur, il justifia l'idée qu'on avait conçue de ses connaissances et de ses talens littéraires. Après l'expulsion des Jésuites, il fut de nouveau chargé des intérêts de l'Université à la Cour. Les circonstances n'étaient pas favorables. Il revint après une longue absence et fut élu recteur en 1778. Subdélégué dès 1771, il remplit ce poste difficile sous l'administration de quatre Intendans, et se montra toujours humain, compatissant et désintéressé. Il fut nommé inspecteur de la librairie près la chambre syndicale en 1770, lors de sa création. Ses concitoyens l'élurent échevin en 1781. Flatté de leur choix, il crut néanmoins devoir refuser cet honneur. Sa santé s'était affaiblie depuis quelques années, mais ses amis ne croyaient pas sa fin si prochaine; elle fut imprévue, et elle remplit leurs cœurs d'amertume.

— 1803, l'église St.-Eloi à Rouen, est donnée pour l'exercice du culte protestant.

— 1811, le marché de Brettevillle-l'Orgueilleuse, entre Caen et Bayeux, a lieu pour la première fois. Depuis cette époque le bourg a pris de l'accroissement et sa prospérité augmente chaque année.

— 1832, première audience, au bourg de Dozulé, de la justice de paix qu'on y a transférée du bourg de Dives, mal placé à l'une des extrémités du canton, au lieu que Dozulé est presque au centre, et sur la route de Caen à Pont-l'Evêque.

11 *Janvier*, mort de Roger Le Cloutier, seigneur de Coudehart, Montigny, St.-Germain-le-Vasson et du Mesnil-

Digitized by Google

d'Argences, qui fonda le collége de son nom, le 14 mai 1452, dans la rue Neuve-St.-Jean, près le palais épiscopal. C'était, après le collége du Mont, le plus ancien de tous ceux de la ville. M. Huet, dans ses *Origines* de Caen, en nomme jusqu'à onze. Thomas Le Cloutier fut fait principal de celui que son oncle venait de fonder. Il était professeur ès droits et devint recteur de l'université. Parmi ses successeurs dans cette place il faut distinguer Adam L'Alogny, docteur et professeur ès droits, recteur en 1506, et député de l'Université, en 1511, aux conciles de Pise et de Lyon. Pour les frais de son voyage l'Université lui assigna vingt écus d'or au soleil, sur la demande de l'Université de Paris. L'écu d'or valait à cette époque 22 s. 6 d. Le collége du Cloutier fut supprimé en avril 1731, et ses revenus appliqués au payement du bibliothécaire de l'Université.

Disons en passant que les évêques de Bayeux ont eu très-anciennement un palais dans la ville de Caen. On trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Troarn, une transaction faite à Caen dans le XIe. siècle, à l'hôtel d'Odon, évêque de Bayeux, et frère utérin de Guillaume-le-Conquérant; et il est facile de croire que ses prédécesseurs en jouissaient plusieurs siècles avant lui.

— 1564, décéda Charles de Tilly, chevalier, seigneur châtelain de Blaru, gouverneur des ville, château et comté de Dreux, enseigne des cent gentilshommes de la garde du Roi, chevalier de l'ordre de St.-Michel et chambellan du roi de Navarre.

— 1640, Emeute populaire à Rouen. La ville fut bientôt après occupée par 10,000 hommes d'armes sous les ordres du maréchal de Gassion. Le parlement fut interdit sur ce que certains partisans se plaignirent à Louis XIII que leurs maisons avaient été pillées et ravagées, messieurs du parlement n'ayant pas assez tôt, disaient-ils, empêché le désordre. L'interdiction porta aussi sur le corps municipal.

Digitized by Google

— 1667, mourut à Paris, âgé de 39 ans, Pierre Vangeons, poëte latin, né à Mont-Chauvet, près Vire, en 1628. Il remporta plusieurs fois le prix aux palinods de Caen et de Rouen. Antoine Halley, principal du collége du Bois à Caen, lui avait donné successivement la régence de la 3e. classe et la chaire de rhétorique de son collége, qu'il remplit fort bien. Mais voulant briller sur un plus grand théâtre, Vangeons accepta la chaire de rhétorique du Plessis-Sorbonne, sans avoir égard à la pesanteur de la charge, et ne songeant qu'aux avantages de l'emploi. Le grand travail auquel il se vit assujetti, fut au-dessus de ses forces, il y succomba au bout d'un an.

— 1741, mourut à Paris Charles Porée, célèbre professeur de rhétorique au collége de Louis-le-Grand, né à Vendes, près Caen, le 14 septembre 1675. Entré dans la société des Jésuites en 1692, et appelé à Paris pour y faire sa théologie, il fut en même-temps chargé de la direction de quelques pensionnaires. Les progrès qu'ils firent sous ce maître lui valurent en 1708 la chaire de rhétorique qu'il occupa jusqu'à sa mort avec beaucoup de distinction. Le père Porée a composé des comédies latines en prose : si elle n'ont pas le *vis comica* de Plaute, ni l'élégante simplicité de Térence, on y admire la flexibilité de l'esprit de l'auteur, et surtout l'attention d'y amener une morale pure à la portée des jeunes gens. On a gravé son portrait avec ces mots au bas : *Pietate an ingenio? poësi an eloquentiâ? modestiâ major an famâ?* Eloge d'autant plus flatteur qu'il est fondé sur la plus exacte vérité. Voltaire avait été disciple du père Porée, et après être sorti du collége, il continua de lui soumettre ses ouvrages. En lui adressant les tragédies d'OEdipe et de Mérope, il y joignit deux lettres qui font autant d'honneur au maître qu'à l'élève. Plusieurs années après la mort de l'illustre professeur, Voltaire écrivait au P. de la Tour : « Rien n'effacera de mon cœur la « mémoire du P. Porée, qui est également chère à tous ceux « qui ont étudié sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et

Digitized by Google

« la vertu plus aimables. Les heures de ses leçons étaient pour « nous des heures délicieuses, et j'aurais voulu qu'il eût été « établi dans Paris, comme dans Athènes, qu'on pût assis- « ter à tout âge à de telles leçons : je serais revenu souvent « les entendre. »

(L'éloge du P. Porée est dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1741).

— 1827, Rolland-François Revel de la Brouaïse, né à Caen en 1746, membre de la société royale d'agriculture et de commerce de cette ville, mourut fort âgé, à sa terre de Cautru, près Caen. Il s'y était retiré lors de la dissolution du parlement de Rouen où il était substitut du procureur-général. A la formation des Cours d'appel, devenues Cours royales, il fut fait conseiller à celle de Caen, et il en remplit les fonctions jusqu'en 1823 qu'il se retira de nouveau à la campagne. Il s'y livrait presqu'exclusivement à des expériences sur les abeilles, qui étaient depuis long-temps l'objet de ses recherches. En 1820 il fit à la société d'agriculture un rapport sur l'extrait du second cours gratuit de M. Lombard, relatif à l'éducation et à la conservation des abeilles. Ce rapport contient d'excellentes observations de son auteur, et il a été imprimé dans les mémoires de la Société, tome 3e., p. 1re.

12 *Janvier* 1691, mort d'Adrien Auzout, célèbre mathématicien, né à Rouen, membre de l'académie des sciences de Paris. Il inventa en 1667 *le Micromètre*, sur lequel il publia un *Traité*, imprimé dans le recueil de l'académie, in-fol., 1693. Cette invention lui fut disputée mal à propos par quelques anglais. Auzout eut encore la première idée d'appliquer le télescope au Quart-de-cercle astronomique, dont on a voulu faire honneur à *Picard*, qui perfectionna seulement cette idée.

— 1783, mourut à Paris Mme. Elie de Beaumont, née *Dumesnil-Morin*, à Caen, en juillet 1730. Cette dame est connue par les *Lettres du marquis de Roselle*, in-12, roman estimable par la vérité des événemens, des mœurs, des ca-

Digitized by Google

ractères ; tableau fidèle des courtisanes du jour, et des hommes sans morale et sans honneur qui les encensent. Ce livre où l'on peint si bien toutes les astuces des vices dominans, était pourtant l'ouvrage d'une femme vertueuse. Le commerce de Mme. de Beaumont était intéressant par son inaltérable douceur, par sa politesse vraie et noble, par une aimable gaieté, par un heureux mélange de prudence et de sensibilité, par le ton de la bonne compagnie, par un excellent esprit, par une mémoire ornée, par la connaissance et le goût des talens ; enfin par une figure qui n'était pas celle de la beauté, mais celle de la vertu.

— 1785, mort d'André Coltée Ducarel, né à Caen en 1716, et suivant quelques personnes, à Greenwich en 1714 : savant antiquaire qui a publié : « Anglo-Norman antiquities considered in a tour Through part of Normandy, » London 1754, réimprimé en 1767, in-fo., avec additions et 27 planches. M. Lechaudé-d'Anisy, membre de l'académie des sciences, arts et belles lettres de Caen, et de la société des antiquaires de Normandie, en a donné une traduction avec des notes, des appendices, et de nouvelles planches plus nombreuses, en 1 vol. tiré in-4o. et in-8o., Caen, Mancel 1823, 42 planches supérieurement dessinées par le traducteur. Cette édition très-belle est faite pour orner toute bibliothèque intéressante, et sera bientôt épuisée.

— 1793, plus de 30,000 habitans de Rouen se réunissent sur la place de la Rouge-Mare, pour signer une pétition tendante à obtenir de la Convention nationale un appel au peuple français sur le procès du Roi.

— 1828, on met aux 4 angles de la place royale à Caen, des dégrés très-aisés, en granit, qui remplacent des balises en pierre fort incommodes à escalader.

13 *Janvier* 1535, François Ier., dit le *Père des lettres*, rendit une ordonnance qui affligea la Normandie, comme les autres provinces, et surtout la ville de Caen, en supprimant

Digitized by Google

les imprimeurs dans toute la France, et interdisant, sous peine de mort, de publier aucun ouvrage nouveau. Le 19 de ce mois le roi assista au supplice de six luthériens condamnés au feu, par sentence du Châtelet. Le 29, il suivit, tête et pieds nuds, avec ses enfans, les princes du sang et les compagnies supérieures, une procession générale, célébrée dans le dessein de faire réparation des outrages adressés au Saint-Sacrement par des placards affichés à la fin de l'année précédente. Lorsque la procession fut finie, le roi exhorta tous les assistans à défendre l'ancienne religion, de toutes leurs forces contre l'hérésie; il avait lui-même livré aux supplices les plus horribles quantité de ses sujets. Ce monarque, si dévot et si zélé pour la religion, n'en suivait guère les maximes; il vivait dans la débauche et l'adultère; il avait pour maîtresse une femme qu'on appelait *la belle Féronnière*. Son mari, jaloux et ne pouvant la soustraire à la passion du Roi, imagina d'aller dans un mauvais lieu prendre du mal pour le donner à son infidèle, et, par elle, à son rival. Tout lui réussit comme il le désirait, et François Ier. mourut à 52 ans, après avoir souffert pendant neuf années. Il avait fourni la preuve que le courage et la cruauté, le fanatisme et la fausse piété peuvent se trouver ensemble dans le même prince. Louis XII, *le Père du peuple*, avait eu raison de dire au grand ministre qu'il s'était choisi : « Nous travaillons en vain, ce gros garçon « gâtera tout. » En effet, François, au lieu de gouverner lui-même son royaume, comme il en était très-capable, l'abandonna aux caprices de la duchesse d'Angoulême, sa mère, aux passions des ministres et à l'insatiable avidité des favoris.

— 1663, mourut à Caen, sa patrie, André Graindorge, savant médecin et naturaliste. Reçu docteur à Montpellier, il alla demeurer à Narbonne d'où, après 20 ans, il revint dans sa ville natale. Il y fut accueilli avec distinction et honoré de plusieurs charges municipales. Il était ami du célèbre Huet qui lui dédia son livre *de Interpretatione*. Quelques mois avant sa mort, il

Digitized by Google

tomba dans une espèce de délire, qui se manifestait la nuit seulement, et avec des circonstances singulières ; on l'entendait parler à haute voix, ses domestiques accouraient, il leur répondait sans s'éveiller, et leur faisait plusieurs questions différentes. Ce délire cessait pendant le jour, et il agissait comme un homme raisonnable. Enfin la fièvre se déclara, et il mourut âgé de 61 ans. On a de lui un traité de *l'origine des macreuses*, ouvrage rare et curieux. Caen, 1680, in-8°. L'opinion commune était alors que les macreuses naissaient dans des coquilles (nommées pour cela *conques anatifères*), ou étaient produites par du bois pourri. Graindorge réfuta victorieusement cette idée absurde.

Jacques Graindorge, sieur de Prémont, son frère, né à Caen, s'appliqua particulièrement à l'étude des médailles et des antiquités romaines. Il cultiva aussi la littérature avec succès, et mourut en 1659, à 45 ans.

— 1765, lettre de Voltaire à l'abbé Bessin, curé de Plainville, en Auge :

« Vous m'avez envoyé, Monsieur, des vers bien faits et bien agréables, et vous m'apprenez en même temps que vous êtes curé. Vous méritez d'avoir la première cure du Parnasse ; vous ne chanterez jamais d'antienne qui vaille vos vers. Si je ne vous ai pas répondu plutôt, c'est que je suis vieux, malade et aveugle ; je ne serai pas enterré dans votre paroisse, mais c'est vous que je choisirais pour faire mon épitaphe.

J'ai l'honneur d'être, etc. »

— 1815, mourut à St.-Lô, dont il était originaire, Antoine Vieillard-de-Boismartin, avocat, chevalier de la légion-d'honneur, né à Paris en 1745. Il parut de bonne heure au parlement de Rouen, et s'y distingua par le zèle avec lequel il défendit un grand nombre de personnes accusées de crimes capitaux ; il les fit acquitter. Au commencement de la révolution, le bouleversement de l'ordre judiciaire engagea Vieillard à se retirer auprès de sa famille, à St.-Lô. Il fut élu maire de

Digitized by Google

cette ville en 1790, et l'on dut à ses soins la création de la place d'armes qui en est le principal ornement. Il fut nommé l'année suivante accusateur public près le tribunal de Coutances, et la vigueur qu'il mit à poursuivre la répression des désordres, préludes du renversement du trône, excita contre lui des haines qui l'obligèrent à rentrer dans la vie privée. Au 21 janvier 1793, il porta publiquement le deuil de Louis XVI, et néanmoins fut réélu maire de St.-Lô, en février suivant. La fermeté de son administration y maintint l'ordre et la sûreté jusque vers la fin de cette année qu'il fut destitué par un proconsul auquel il avait été dénoncé comme fédéraliste. Elu haut-juré à la Cour de Vendôme, en 1797, sa nomination fut annulée au 18 fructidor. A l'époque de l'organisation de l'ordre judiciaire, en 1800, il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal civil de St.-Lô. En 1811, on le rappela pour la troisième fois aux fonctions de maire, qu'il a remplies jusqu'à sa mort.

— 1822, réunion de la commune de Montmarcé à celle du Merlerault, arrondissement d'Argentan.

— 1823, mourut à Paris Nicolas-Marie-Félix Bodard, chevalier de la légion-d'honneur, né à Bayeux en août 1757. Son père, avocat distingué dans cette ville, l'envoya de bonne heure au collége du Mont à Caen, où il fit les progrès les plus rapides. On le destinait au barreau, mais préférant le commerce des Muses, il s'y livra tout entier, et son début poétique fut une Ode intitulée : *l'Electricité*, qui remporta le prix au Palinod de Caen.

Un ami de collége qui avait quitté cette ville, lieu de sa naissance, pour se fixer à Paris, ne tarda pas à l'y attirer. Possédant tous deux le même goût pour la poésie, leur amitié s'en accrut. Loin d'être rivaux jaloux, ils se communiquaient leurs productions respectives, et il en résultait une critique franche qui ne pouvait être qu'avantageuse à chacune d'elles.

Digitized by Google

Bodard composa plusieurs pièces fugitives pleines d'agrément, qui, avec *le Siècle des Ballons*, satire fort ingénieuse, furent insérées dans les journaux du temps; mais il lui fallait des occupations capables de lui procurer une existence solide, il entra dans les bureaux de la caisse de l'extraordinaire, où son esprit et l'aménité de son caractère lui firent des amis. Ses talens et sa conduite lui valurent bientôt une place de chef de division. En 1792, l'envie lui suscita des ennemis. Des hommes vils et méchans le dénoncèrent comme modéré, et il alla expier un si grand crime dans les cachots de l'inquisition révolutionnaire, dont la chute de Robespierre pouvait seule lui rouvrir les verroux. L'horizon politique s'était enfin éclairci, et Laumont ayant été nommé consul-général à Smyrne, Bodard l'y suivit en qualité de vice-consul. Chargé par lui d'aller à Constantinople demander réparation des excès que notre commerce éprouvait à Smyrne de la part des nationaux, il obtint auprès du Divan le plus entier succès, et profita de son retour pour visiter l'ancienne Grèce, cette mère patrie des sciences et des arts, dont les glorieux souvenirs avaient enthousiasmé sa jeunesse. Delà il se rendit à Naples comme commissaire civil. Les circonstances abrégèrent la durée de son administration, il la signala dumoins par la surveillance la plus ferme et la plus éclairée.

En 1799, le gouvernement français prit une nouvelle forme. Les talens et l'intégrité de Bodard ayant été de nouveau appréciés, il fut envoyé à Gènes avec le titre de *consul-général* et de *chargé d'affaires*. Il y porta cet esprit de loyauté, de désintéressement et de justice qui l'avait toujours dirigé, et pendant le siège mémorable où les Gènois eurent tant à souffrir des horreurs de la guerre, l'estimable consul de France, sans trahir les intérêts de sa patrie, sut rendre son nom cher aux malheureux habitans, en leur prodiguant les secours de l'humanité. Sa mission finit avec l'existence politique de Gènes; se sentant d'ailleurs affaibli,

Digitized by Google

moins par l'âge que par les fatigues de ses longs travaux, il rentra dans la vie privée, où il lui était plus facile de se livrer à la simplicité de ses goûts, à l'exercice de la bienfaisance et aux douceurs de l'amitié. Ses restes mortels furent déposés au cimetière de l'Est, où ils reçurent les honneurs militaires. Ils furent accompagnés de ses nombreux amis affligés, ainsi que d'un grand nombre de pauvres qui, par l'expression de leurs regrets, trahirent le secret de sa généreuse sollicitude envers eux.

— 1826, on pose la première pierre du temple Protestant de Condé-sur-Noireau, élevé d'après l'ordonnance royale datée de Saint-Cloud, le 5 octobre 1825. M. Frossard, pasteur du lieu, prononce un discours touchant, où il rend grâces au caractère pieux et éclairé du monarque, et tous les assistans font entendre les cris de *gloire à Dieu! vive le Roi!*

— 1832, mourut à Paris Antoine-François Le Bailly, né à Caen le 4 avril 1756. Il y fit de bonnes études, et eut pour condisciple G. Bayeux, qui par la suite alla se fixer à Paris où il devint premier commis au contrôle des finances. Cet ami l'attira près de lui, et lui fit faire connaissance avec plusieurs hommes de lettres distingués. Le Bailly était né avec le génie de la poésie, la fable était surtout le genre qu'il avait adopté. En 1784 il en publia un recueil qu'il dédia au duc d'Orléans. Geoffroy, devenu si redoutable de nos jours, travaillait alors à la rédaction de *l'Année littéraire*. Il fut le premier à donner un extrait des fables du jeune auteur, et sa critique, quoique sévère, se trouva mêlée d'éloges assez flatteurs pour exciter vivement l'émulation du fabuliste. Dès ce moment, la vocation de celui-ci fut décidée, et il ne cessa guère depuis de consacrer ses loisirs à la composition de nouvelles fables, jusqu'en 1814 qu'il en fit paraître une troisième édition. Dans le dessein d'en publier une 4e. il revit et corrigea son ouvrage avec le plus grand soin. Il supprima même beaucoup de fables déjà imprimées, soit qu'elles ne lui

Digitized by Google

parussent plus avoir un but assez moral, soit qu'elles péchassent à ses yeux du côté de la fiction, soit aussi que les sujets dont l'invention ne lui appartenait pas, eussent perdu le mérite de la nouveauté en passant sous la plume de trop de fabulistes. Se conformant au précepte d'Horace : *novumque prematur in annum*, il attendit la *neuvième année* pour donner à son édition nouvelle tout le degré de perfection auquel un travail constant et près de 40 années d'expérience lui permettaient d'atteindre. Les fables qu'il avait cru devoir supprimer furent remplacées par un assez grand nombre d'autres inédites, et la plupart sont de son invention. Parmi celles dont il a puisé les sujets dans une source étrangère, il avoue sans détour qu'en s'emparant de ces sujets, il a soigneusement évité de copier servilement ses auteurs originaux, et même qu'il lui est souvent arrivé d'en changer tout à la fois et le fond et la forme; tantôt substituant ses idées à celles des inventeurs, tantôt introduisant d'autres personnages que les leurs, pour donner plus de vraisemblance aux récits, et s'attachant surtout à établir, d'après cet axiôme connu, la plus juste corrélation entre la *fable*, qui est *le vase*, et la *moralité*, qui est *la liqueur* (*).

Voici un échantillon des fables :

Le Philosophe Persan.

« Victime trop long-temps de l'envie et des sots,
Un philosophe de la Perse
Avec le genre humain voulut rompre commerce.
Il alla chercher le repos
Au fond d'un bois obscur, séjour des animaux.
— Quoi ! lui dit un ami, vous fuyez vos semblables !
La plupart, j'en conviens, sont fourbes et méchants :
Mais aller habiter les antres effroyables

(*) La 4e. édition des fables est de 1823. In-8°., Paris, J. L. J. Brière, rue St.-André-des-Arts.

Digitized by Google

Des tigres furieux, des lions rugissants...!
Le sage, avec humeur, interrompt sa harangue :
— Pour me nuire, dit-il, ceux-ci n'ont que des dents,
Et les hommes ont une langue. »

Le Saule et la Ronce.

— « Pourquoi te faire un passe-temps
D'accrocher sans cesse les gens?
Disait un jour le Saule à la Ronce rampante.
Quel profit, s'il te plait, en crois-tu retirer?
— Aucun, lui répartit la plante :
Je ne veux que les déchirer.

Le Thé et la Sauge (*).

La Sauge sur les mers fit rencontre du Thé,
Comme il arrivait de la Chine.
— Eh, bonjour ! où vas-tu ? lui dit la pélerine.
— En Europe, ma bonne, où je suis tant fêtée.
Mais ne puis-je savoir moi-même
Où tu vas ? — A la Chine. — A la Chine, dis-tu?
— Oui, car c'est un pays que j'aime ;
On y connaît mon prix, on vante ma vertu.
Mais en Europe, hélas ! quel était mon partage!
On m'y traitait d'herbe sauvage.
Ainsi je rends grâces à Dieu
D'avoir entrepris mon voyage.
On m'estime à la Chine, et j'y cours vîte; adieu. —
Indignés des affronts d'une ingrate patrie,
Combien n'a-t-on pas vu de talens précieux
Aller enrichir d'autres lieux
Des trésors de leur industrie !

(*) Les Chinois et les Japonais font plus de cas des feuilles de notre petite sauge que de leur thé. Les Hollandais enlèvent à grand marché celle qui croît sur les côtes de Provence, et ils obtiennent quelquefois de ces deux peuples jusqu'à trois caisses de thé pour une de feuilles de sauge (*voir l'article* SAUGE *dans Valmont-Bomare*). On connait ce vers emphatique de l'école de Salerne :

Cur moriatur homo cui salvia crescit in horto ?

Digitized by Google

14 *Janvier* 1195, traité de paix fait à Louviers entre Philippe-Auguste et Richard I, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Ce traité assurait à la France le Vexin normand, Evreux, Verneuil, Longueville, Gaillon, Pacy et Nonancourt. Il donnait pour limite aux deux états la ligne depuis l'Eure jusqu'à la Seine, entre Gaillon et le Vaudreuil. Richard recouvrait les comtés d'Eu et d'Aumale, Arques, Neufchâtel et quelques autres places dont le roi de France s'était emparé en Normandie.

— 1220, décéda Jourdain du Hommet, évêque de Lisieux. Il était chanoine de Bayeux, lorsqu'il fut élevé à l'Episcopat. En 1213, il fonda, sous l'invocation de St.-Martin, l'abbaye de Mondaye, dans laquelle il mit des religieux de l'ordre de Prémontré. Elle était de la dépendance des fiefs de la terre de Nonant, à une lieue de Bayeux, appartenante aux parens de Jourdain. On croit qu'il obtint de Robert-des-Abléges, alors évêque de Bayeux, que la juridiction spirituelle de ce territoire dépendrait à l'avenir de l'Evêché de Lisieux.

— 1496, dans l'église des cordeliers de Valognes, sous un tombeau de marbre noir, on lisait cette épitaphe : « Cy-gist « haut et puissant seigneur messire Louis de Bourbon, en son « vivant chevalier de l'ordre, comte de Roussillon et de Ligny « en Barrois, seigneur de Vallongne et d'Usson en Auvergne, « admiral de France, lieutenant-général du Roy en Normandie, « capitaine de cent hommes d'armes, de Honfleur et de Gran- « ville, fondateur de ce couvent, qui trépassa le jeudi 14e. « janvier 1496. Dieu lui face mercy à l'âme. »

— 1527, mourut à Rouen François de Bordeaux, baron de Coulonces, près Vire, président à mortier au parlement de Normandie.

— 1590, Henri IV et M. de Montpensier arrivèrent avec leur armée devant Honfleur. Les habitans ayant mis le feu aux faubourgs de Sainte-Catherine et de Saint-Léonard, un grand nombre de maisons furent réduites en cendres. Deux jours après, l'armée entra dans les faubourgs où plusieurs bourgeois

Digitized by Google

furent pris à rançon. Le Roi fit tirer le canon sur le grand boulevard, ce qui donna l'épouvante et força le capitaine Brillon à rendre la place le 2 février. M. de Montpensier y laissa un gouverneur qui exerça beaucoup de vexations. Il faisait mettre en prison les bourgeois, qui n'en sortaient qu'en payant de grosses sommes.

— 1718, mourut à l'abbaye de Saint-Denis, dom François Quesnet, bénédictin, né à Rouen vers 1645. Il s'occupa principalement des mathématiques et de l'architecture; ses connaissances dans cette dernière partie le firent nommer, par les chefs de son ordre, intendant des nouveaux bâtimens de l'abbaye. On a de lui une lettre sur les effets extraordinaires d'un écho, adressée à l'académie des sciences, et qu'elle a fait imprimer dans le 18e. vol. de ses Mémoires.

— 1755, mourut âgé de 74 ans, N... Le Prestre, curé de Tillières, diocèse d'Evreux, né à Conches. Il fit toutes ses études avec distinction, d'abord à Evreux, ensuite à Caen. Ayant reçu la prêtrise en 1709, il fut fait aussitôt vicaire de Conches où sa piété, ses solides instructions et sa charité lui acquirent de la réputation. Pourvu de la cure de Tillières en 1712, il gouverna pendant 43 ans cette paroisse avec une exactitude et une régularité qui ne se démentirent jamais. Il s'adjoignit d'autres prêtres remplis de l'esprit de leur état, qui formèrent une petite communauté très-édifiante et d'un grand secours pour la paroisse. Quoique très-attaché à la vérité, il eut la faiblesse de publier le mandement de son évêque, Jean Le Normant, pour l'acceptation de la Bulle; mais ayant reconnu sa faute, il eut le courage de se rétracter en chaire le 29 novembre 1716. Il fut depuis appellant et réappellant, et adhérent de l'évêque de Senez; il s'attira ainsi l'animadversion du prélat, qui saisit toutes les occasions de le tourmenter. On lui ôta la connaissance des cas réservés, l'Officialité le poursuivit cruellement; il fut privé de la grâce du jubilé, d'avoir chez lui des pensionnaires et d'aller dans les commu-

Digitized by Google

nautés religieuses; son vicaire fut interdit. M. de Rochechouart, qui monta sur le siége épiscopal en 1731, ne le traita pas mieux ; il obtint même, en 1753, un ordre de la Cour qui lui défendait de sortir de sa paroisse. Ce digne pasteur, attaqué d'une hydropisie de poitrine, reçut les sacremens avec une piété qui édifia et attendrit tous les assistans. Son inhumation se fit avec un grand concours et beaucoup de solennité.

— 1821, réunion de la commune d'Argouges-sur-Mosles à celle de Russy, canton de Trévières, arrond. de Bayeux.

— 1824, réunion de la commune de Houtteville à celle de Surrain, canton de Trévières, arrondissement de Bayeux.

— 1829, mourut à Rouen où il était directeur des domaines, Antoine-Jean Le Bon, né à Versailles le 23 juin 1746. Cet homme de bien, qui occupait sa place depuis le 4 juin 1795, fut universellement regretté.

— 1830, cinq marins provenant du sloop anglais *l'Union*, naufragé en mer, durent leur salut au zèle et à l'humanité du capitaine *Fauquet*, commandant le lougre *les Deux-Victor*, de Fécamp. Il prodigua de suite à ces marins les soins les plus touchans jusqu'au 22 janvier, jour de son entrée à la Rochelle, où il les débarqua. Le ministre de la marine fit transmettre au capitaine *Fauquet* l'expression de sa satisfaction particulière, et ordonna que ce témoignage et son motif fussent mentionnés sur la matricule où ce navigateur est inscrit. Le ministre prescrivit aussi de s'informer si le consul anglais à la Rochelle avait donné connaissance à son gouvernement de l'action honorable du capitaine *Fauquet*. Cette mesure de la part d'un ministre soigneux, épargnera peut-être un jour à ce généreux marin l'affreuse détention sur les pontons, si, servant dans un temps de guerre, il devenait prisonnier des anglais.

15 *Janvier* 1525, dans la nuit du 15 au 16, la mer, poussée par des vents d'ouest avec une extrême violence, franchit ses limites accoutumées ; en peu d'instans la ville du Hâvre, à laquelle François Ier. venait de faire exécuter beau-

Digitized by Google

coup de travaux, et d'accorder de grands priviléges, se trouva inondée, et eut une partie de sa population engloutie dans les flots. La plupart des maisons furent renversées, les bateaux pêcheurs qui étaient dans le port, dispersés par la tempête, allèrent échouer dans les fossés du château de Graville. Le Hâvre avait été fondé par Louis XII, vers 1510, mais comme il n'y laissa que peu d'établissemens, l'honneur de la fondation est demeuré à son successeur, qui essaya vainement de donner son nom à cette ville (Franciscopolis) : celui du *Hâvre* a prévalu.

— 1570, une requête fut présentée à l'Officialité de Bayeux par un malheureux protestant. On y voit avec quelle barbarie ces cours ecclésiastiques traitaient leurs victimes.

« *A Messieurs les officiers de révérend père en Dieu, monseigneur l'Evêque de Bayeux.*

« Supplye humblement Guillaume Le Bosquain, pauvre laboureur de la paroisse de Saint-Jean-des-Essartiers, détenu en vos prisons pour faict de sa croyance et religion, lequel est privé entièrement de l'usage de tous ses biens et meubles; vous suppliant messeigneurs lui faire bonne et briesve justice et lui permettre de se faire apporter ès dictes prisons pain nécessaire à sa vie et subsistance ensemble un peu d'estrain pour soy coucher estant sans nourriture et couchant sur terre pleine de froideur et humidité, ou aultrement par froidure et manque de vivres sera contrainct mourir de faim et de froid en ce présent dur et misérable hiver, si par vous ne lui est ordonné sur ceste présente requeste. En quoi faisant ferez bien et justice.

« Fait et présenté le vendredy 15e. jour de janvier l'an 1570.

« *Signé* G. Le Bosquain. »

Au mois de juin 1663, Noel Panel, curé de Guiberville, s'échappa des prisons de l'Officialité où il était renfermé dans une chambre haute, avec les cordes du clocher de sa paroisse qu'on avait trouvé le moyen de lui faire passer. Un autre prêtre, nommé Evrard, voulut profiter de la même occasion,

Digitized by Google

mais il se laissa tomber et fut tué sur la place. En 1692, Léonard Gombaud, curé de Saint-Marcouf, présenta une requête à l'Official, où il fit une peinture affreuse des maux qu'il souffrait dans la chambre où il était détenu. Il y avait soixante six marches à monter : l'air et la lumière n'y pénétraient qu'avec peine, et il y devint perclus de tous ses membres. Il obtint d'être transféré chez les pères Cordeliers.

(Essai historique sur la ville de Bayeux, p. 345.)

— 1650, mourut à Port-Royal, âgé de 65 ans, Charles Maignart, oratorien, né à à Rouen d'une famille distinguée. Entré à l'Oratoire peu de temps après son établissement par M. de Bérulle, sa vertu et ses talens le firent choisir pour être supérieur de la maison de Rouen. Il y demeura 15 ans et fut ensuite pourvu de la cure de Sainte-Croix-Saint-Ouen dans cette ville ; il s'y montra excellent pasteur et prédicateur évangélique. Les capucins lui attirèrent des tracasseries en l'accusant d'être janséniste ; il n'eut pas de peine à se justifier, mais enfin déterminé à quitter sa cure, il alla demeurer 5 ans à Saint-Cyran, puis à Port-Royal où il termina, au bout de 8 mois, une carrière remplie de bonnes œuvres.

— 1761, mourut au fort de Marrebourg, à Bancoul, isle de Sumatra (découverte par les deux Parmentier de Dieppe) Toussaint-Etienne-César *Tourmente*, sieur de Charlemont ; il était fils de Jean-Étienne-César *Tourmente*, directeur des aides de l'élection de Pont-l'Evêque.

— 1790, mort de Marc-Antoine, comte de Saint-Ouen, seigneur de Fresnay-sur-Mer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie, âgé de 87 ans, dans son château de Fresnay.

—1801, mourut à Caen, sa patrie, Charles-Nic. Desmoueux, professeur en médecine et démonstrateur de botanique fort instruit. Ses disciples, dont il était chéri, obtinrent la permission de l'inhumer dans le jardin des plantes, où ils lui firent ériger un monument. Il avait été disciple du célèbre bo-

Digitized by Google

taniste Noel-Sébastien Blot, professeur en médecine à Caen. (Voir 6 mai 1758).

— 1829, le Conseil municipal de Rouen vote l'allocation d'une somme de 1,200 fr, pour les frais d'entretien des écoles Saint-Louis et St.-Sever, pendant l'année 1829. La demande d'une participation quelconque de l'administration municipale à ces dépenses, avait été formée par le conseil d'administration de la société pour l'enseignement mutuel, au maire de Rouen, qui s'empressa de la soumettre à son Conseil, et fut un des premiers à l'appuyer.

16 *Janvier* 1586, sur des bruits de guerre, M. de Longaunay écrit aux échevins de Saint-Lô : « Messieurs je uous ay par cy deuant aduerty du bruit de guerre qui court, et encore tout a cette heure ay eu aduertissement comme quelques uns se ueulent remuer en ce pays cy et qu'il y a entreprise sur uotre uille, par quoy aussitôt ces lettres recües ne faillez de uous assembler tout le corps de uille pour regarder aux affaires et être si uigilants a uotre garde qu'il n'en arriue aucun inconuenient pour le seruice du roy. A Dampierre ce 16 januier 1586. »

(TOUSTAIN DE BILLY.)

— 1757, mourut à Bayeux Jean-Baptiste de Rochechouart, duc de Mortemart, chez le prélat son parent, qu'il était venu voir par amitié. Son corps fut déposé dans le tombeau de Zenon Castiglione, év. de Bayeux, décédé en 1459 (V. 11 septembre).

—1816, est assassiné à Paris Alphonse-Vincent Le Roy, médecin renommé, né à Rouen le 23 août 1741.

— 1827, fondation de la Société Philharmonique du Calvados, à Caen. Composée de nombreux souscripteurs, cette société a fait de rapides progrès, et continue de marcher d'une manière digne des éloges et de la reconnaissance de tous les citoyens. Outre les meilleurs professeurs de musique vocale et instrumentale qui habitent la ville, plusieurs amateurs d'un talent distingué, de l'un et l'autre sexe, concourent aux brillans concerts de la Société, dans chacun desquels il y a toujours

Digitized by Google

une quête pour les pauvres ; plusieurs leur sont même entièrement consacrés.

17 *Janvier* 1714, mourut, âgé de 47 ans, François Du Sart de Thury, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. Après avoir servi comme officier la Religion sur ses galères, la France aussi sur les siennes, les Vénitiens dans la Morée, il avait été dispensé, à la recommandation du Roi, par le grand-maître, d'aller à Malte. Il était prêt à faire ses vœux et allait être commandeur, après 37 ans de Religion, lorsqu'il mourut. Il choisit sa sépulture dans l'Hôtel-Dieu de Rouen, auquel il donna tous ses biens.

— 1772, mort d'Antoine Dufay, habile chirurgien de Rouen, sa patrie. Il se fit une grande réputation dans l'art des accouchemens, et dans la science de la botanique : il est un des premiers fondateurs du jardin des plantes de cette ville. L'exercice et la sobriété le préservèrent jusqu'à sa 90e. année des infirmités qui sont les compagnes ordinaires de la vieillesse.

— 1776, Guillaume Le Comte, berger de profession en la commune de Theuville-aux-Maillots, près Yvetot, en Caux, mourut subitement, âgé de cent-dix ans. Sa seule infirmité fut d'être un peu sourd.

— 1792, établissement du jury, et installation du tribunal criminel à Rouen.

— 18 *Janvier* 1243, mort de Raoul de Cierrey qui, d'archidiacre de l'église d'Evreux, en fut élu évêque par voie de scrutin, en 1236. N'étant pas encore prêtre alors, il fut ordonné par Thomas de Fréauville, évêque de Bayeux, en septembre de cette année. Le 10 janvier 1238, il fit la dédicace de l'église abbatiale de Conches, rebâtie depuis peu. Il donna des lettres de confirmation pour la chapelle que Simon de Chambray venait de fonder dans la Cour de son château.

— 1348, mort de Gérarde Daniel, bourgeoise de Rouen. Elle fut inhumée en habit de cordelier, dans la salle du chapitre des cordeliers de cette ville.

Digitized by Google

Au même lieu fut inhumée le même jour Gabrielle Daniel, bourgeoise de Dieppe. Elle fut représentée en habit de cordelier sur une tombe de marbre noir.

—1419, Henri V, roi d'Angleterre, fait son entrée solennelle dans Rouen, après un siège pendant lequel les habitans eurent à souffrir tous les maux imaginables. A la veille de donner l'assaut, Henri leur offrit la vie sauve, s'ils voulaient lui payer une somme de 345,000 écus d'or, et lui livrer trois des principaux citoyens. L'or fut apporté, les trois notables furent désignés et condamnés à mort par Henri; c'étaient Robert Livet, Jean Jourdain et Alain Blanchard, capitaine des bourgeois qui avait soutenu leur courage jusqu'à la dernière extrémité. Les deux premiers se rachetèrent à prix d'or, mais Blanchard, trop pauvre ou trop fier pour marchander sa vie, alla au supplice comme il avait volé aux dangers; immortelle et noble victime de la barbarie d'un tel siècle et d'un tel vainqueur. Ainsi la capitale de la Normandie retomba sous la domination anglaise, 215 ans après que Philippe-Auguste en avait fait la conquête sur Jean Sans-Terre. Il est probable que les bourgeois de Rouen proposèrent la rançon de leur capitaine à Henri, et que chez celui-ci la soif de la vengeance fut encore plus forte en ce moment que celle de l'or.

— 1768, mourut à Paris Asselin de Vaulegeard, procureur de la nation de Normandie, au collége d'Harcourt.

19 *Janvier* 771, mourut à Rouen Remy, archevêque de cette ville, fils de Charles Martel et frère du roi Pépin. Il prit possession de son siége en 753, régla d'abord les mœurs de ses clercs, assigna des revenus suffisans à ses chanoines, et introduisit le chant romain dans l'église de Rouen. En 760, le Roi, son frère, l'envoya vers Didier, roi des Lombards, pour l'engager à restituer au St.-Siége les biens dont il s'était emparé. En 765 il assista au concile d'Attigny-sur-Aisne, en Champagne, où se trouvèrent 27 évêques et 17 abbés. Il n'en reste que la promesse réciproque qu'ils se firent, que lorsque

Digitized by Google

l'un d'eux viendrait à mourir, chacun ferait dire cent psautiers et célébrer cent messes par ses prêtres, et que l'évêque lui-même dirait 30 messes pour le défunt. On trouve d'autres promesses semblables dans les conciles de ce temps-là.

— 1344, Raoul I. de Brienne, 10e. comte d'Eu, fut tué dans un tournoi donné à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, second fils du roi Philippe de Valois. Un tournoi fut également funeste à Henri II, joûtant, le 29 juin 1559, contre Gabriel de Montgommery, capitaine de la garde écossaise; ce qui fit dire par l'auteur d'une de ses épitaphes :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

« Celui que Mars n'avait pu vaincre, l'est par l'image de « Mars. »

— 1573, quittance générale de Jehan *Haynuyer*, évêque et comte de Lisieux, donnée à Noël Chouart, sieur de Cléry, son receveur, pour les années 1565 et suivantes; laquelle quittance porte que « ledit Chouart pourra emporter ses meubles du château de Courthone dans lequel ledit évêque n'a d'autre mobilier que 6 *pièces de vieille artillerie de fer sans batterie et non montées*, un mortier de pierre dure et un moulin à blé à pied, seuls objets restés dans son château après les troubles.

« Signé J. HAYNUYER. » *(Palais épisc. de Lisieux.)*

— 1578, mort d'Etienne Duval, seigneur de Mondrainville, qui, par son seul génie, devint le plus riche des négocians de Caen. Les blés qu'il tirait annuellement de Barbarie, furent une des principales branches de son commerce. François Ier. dans ses guerres contre Charles-Quint, le chargea du ravitaillement de ses places fortes. Sous Henri II, son fils, la ville de Metz, menacée d'un siége par l'empereur, était dépourvue de vivres, et ne pouvait en recevoir qu'avec les plus grandes difficultés. Duval, fermant l'œil aux dangers, et n'envisageant que le bien de l'état, se chargea de cette entreprise importante. Il réussit à fournir de toutes les provisions

Digitized by Google

nécessaires cette ville, regardée alors comme une des clefs du royaume. Ce service signalé qui contribua au salut de Metz, valut à son auteur des lettres de noblesse que le Roi lui fit expédier sans finances, le 24 mai 1549, et auxquelles il joignit la place de receveur-général des états de Normandie. Tandis que la jalousie voyait avec peine un citoyen élevé sans intrigue aux premiers rangs, le souverain la confondait en répandant ses bienfaits sur un homme qui en était d'autant plus digne qu'il fut toujours simple et modeste au milieu des honneurs et des richesses. Ses affaires avec le Nouveau-Monde et l'Afrique furent si prospères, qu'il laissa un mobilier de 50 mille écus d'or, et un revenu de 25,000 liv. en fonds de terre, valant plus de 100,000 f. de notre monnaie. En 1557-58, le 6 mars, il avait rétabli à Caen le Palinod, interrompu depuis sept ans. A sa mort, tous les poëtes de la ville et des environs s'empressèrent de jeter des fleurs sur le tombeau de l'homme généreux qui leur avait préparé des couronnes, et l'Université elle-même voulut honorer les funérailles de celui qui n'avait cherché qu'à augmenter sa gloire et les progrès de ses élèves. Ce fut dans ces jeux poétiques que se forma notre Malherbe, né en 1555 à Caen, à qui la France doit sa langue et sa poésie. Etienne Duval avait épousé Louise de Malherbe, fille de Jean, seigneur d'Arry, lieutenant-général du grand-bailli de Caen; il en eut deux fils, Jacques et Nicolas Duval. Le dernier embrassa la vie monastique, et le premier, ayant pris le parti des armes, fut gouverneur de Sainte-Ménéhould, maître d'hôtel de la reine Catherine de Médicis, et trésorier de l'ordre du St.-Esprit. Il épousa l'héritière de la famille des comtes de Dampierre en Champagne, et comme elle avait eu cette terre en mariage, leurs descendans en prirent le nom, qu'ils portent encore aujourd'hui avec distinction.

— 1610, François Feuardent, cordelier, né à Coutances en 1541, mourut au couvent de son ordre à Bayeux, où il avait pris l'habit. Il rétablit la bibliothèque de cette maison et l'en-

Digitized by Google

richit de nombreuses éditions anciennes. Ligueur exalté, il déclama violemment en chaire contre Henri III et Henri IV; mais il prit des sentimens plus modérés sur la fin de ses jours. On lui doit la conservation de la cathédrale que, dans le fort des troubles de religion, les protestans s'étaient proposé d'abattre; il eut l'heureuse idée de leur persuader d'en faire leur prêche. Les cordeliers l'inhumèrent sous la lampe de leur chœur.

Feuardent était un homme d'un caractère singulier, en voici un trait. Jean Brouant, sieur de Sainte-Barbe, né à Carentan, au milieu du XVIe. siècle, avait embrassé d'abord l'état ecclésiastique, et fut pourvu du prieuré de St.-Eny, près cette ville; mais bientôt imbu des nouvelles opinions, il quitta son bénéfice, se fit médecin, devint ministre de la religion réformée à Carentan, et publia un livre disposé en aphorismes contre la présence réelle.

Feuardent lui répondit par un écrit qui portait ce titre bizarre: « Réponses modestes aux aphorismes de maistre Jehan « Brouant, jadis prieur de St.-Eny, et à présent, puisqu'il « lui plaist, ministre de Carentan, médecin, peintre, poëte, « astrologue, philosophe académique, alchimique, mathéma- « ticien, géographe, musicien, organiste, sergent, tabellion, « joueur de flûte, de viole, de rebec, du tambourin, de la « harpe, du manicordion, de la mandole et d'autres instru- « ments qu'il sçait bien. » Caen, Tite Haran, 1601, petit in-12.

Jehan Brouant répliqua par un livre intitulé: « Réplique « aux illusions et fumées de frère François Feuardent. » Pontorson, Jean Lefevre; petit in-12 de 115 pages. Ce livret contient des choses fort curieuses sur l'histoire littéraire de la Basse-Normandie, pendant la fin du XVIe. siècle. On y voit qu'en 1580, on tenta d'établir une académie à Carentan, et que son établissement fut même approuvé par l'évêque de Coutances.

(*F. Pluquet.*)

— 1635, décéda, dans la 74e. année de son âge, Charles

Digitized by Google

de RONCHEROLLES, fils puîné de Philippe et de Renée d'Espinay, sa seconde femme. Son parrain fut le roi CHARLES IX, et il eut en partage de la succession de son père, la baronnie de Heuqueville, avec la terre et seigneurie d'Orgeville; la baronnie de Montfiquet, les terres de la Bazoque et de Planquery, avec les fiefs de La Font et de Canty, par la succession de sa mère. Il fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, gentilhomme ordinaire de sa chambre; Henry IV, par letttres patentes du 6 juin 1594, le nomma gouverneur des ville et château du Crotoy. La maison de Roncherolles est une des plus illustres du royaume, tant par son ancienneté que par ses alliances. Elle tire son nom de la terre et seigneurie de Roncherolles qu'elle possède depuis un temps immémorial, située dans le Vexin, à six lieues de Rouen, à deux du Pont-Saint-Pierre et du prieuré des Deux-Amans. Plusieurs auteurs, dit l'édition de de Moréri de 1759, lui donnent pour aïeuls maternels les empereurs FRÉDERIC *Barberousse* et ISAAC LANGE, et les rois LOUIS *le Gros*, LOUIS *le Jeune*; ST.-LOUIS, PHILIPPE *le Hardi* et le roi JEAN. De très-anciens manuscrits portent qu'un AIMAR DE RONCHEROLLES, qualifié *miles* (chevalier) était du nombre des seigneurs qui accompagnèrent CHARLEMAGNE à Rome, lorsqu'il se fit couronner empereur en 800; qu'un autre RONCHEROLLES défendit, en 845, l'entrée de la Seine contre une troupe de pirates Danois, commandés par un *Eric*, qui, ayant forcé le passage, vint piller la ville de Rouen; et qu'un autre RONCHEROLLES fut envoyé en 938, par LOUIS IV, dit *d'Outremer*, à l'empereur OTHON pour lui demander la princesse sa sœur en mariage. Moréri n'ayant point reçu de *mémoire* particulier, ne commence la généalogie qu'à *Pierre de Roncherolles*, I. du nom, que les titres du prieuré des Deux-Amans qualifient : *Egregius vir Petrus de* RONCHEROLLES : *miles* : ils marquent son décès au 12 août 990. Sa postérité s'est divisée en plusieurs branches, qui toutes ont contracté

Digitized by Google

des alliances illustres. En 1692, Louis XIV avait accordé à CORDUN DE RONCHEROLLES, marquis du Pont-Saint-Pierre, comme aîné de sa maison, et successivement à perpétuité à tous les aînés des branches qui la composent, en conformité de lettres-patentes antérieurement accordées en faveur de cette maison par les Rois HENRI III et LOUIS XIII, le droit et prérogative de Conseiller d'honneur né au parlement de Rouen. Les lettres de LOUIS XIV s'expriment ainsi : « Voulant gratifier et favorablement traiter tous ceux de la maison « de RONCHEROLLES, très-illustre, tant par sa très-haute noblesse et son ancienne chevalerie, que par les grandes charges qui ont été possédées par plusieurs d'eux dans notre « Royaume depuis plus de 800 ans, et les services importans qu'ils ont rendus à nos prédécesseurs Rois et à la « couronne avec un zèle et une fidélité toujours inviolables, « même depuis notre avénement à ladite couronne dans les « temps les plus difficiles, etc. »

Les seigneurs de cette maison ont laissé des monumens de leur piété et de leur libéralité envers plusieurs églises, et surtout envers le prieuré des *Deux-Amans*, situé dans le voisinage de leurs terres, et où était leur sépulture ordinaire.

« Personne, dit Saint-Foix, n'ignore qu'autrefois les *serfs* en France ne pouvaient se marier ni sortir de la terre de leur seigneur sans permission, et qu'il était le maître de les vendre ou de les échanger, comme ses bœufs, ses vaches et ses chevaux. Un seigneur qui possédait une terre considérable dans le Vexin normand, se plaisait à faire parler de lui par ses idées singulières et bizarres. Il assemblait au mois de juin tous les *serfs* de l'un et l'autre sexe en âge d'être mariés, et leur faisait donner la bénédiction nuptiale. Aux couples qui lui paraissaient les plus amoureux il imposait quelques conditions qu'il trouvait plaisantes... Il avait une nièce qui aimait un jeune homme de son voisinage, et qui en était éperdument aimée ; il dit à ce jeune homme qu'il ne lui ac-

Digitized by Google

corderait sa nièce qu'à condition *qu'il la porterait sans se reposer jusqu'au sommet d'une montagne qu'on voyait des fenêtres de son château*. L'amour et l'espérance firent croire à cet amant que le fardeau serait léger : en effet il porta sa bien aimée, sans se reposer, jusqu'à l'endroit indiqué ; mais il expira une heure après, des efforts qu'il avait faits ; sa maîtresse, au bout de quelques jours, mourut de douleur. L'oncle, en expiation de leur malheur qu'il avait causé, fonda sur la montagne un prieuré qui fut nommé *le Prieuré des Deux-Amans*. »

— 1675, mort de François Goyon de Matignon, comte de Thorigny et de Gacé, marquis de Lonray, lieutenant-général pour le roi en Basse-Normandie, reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1661.

— 1692, décéda Gilles Hallé, sieur d'Orgeville, président à mortier au parlement de Rouen.

—1709, mourut à Paris Michel Mauduit, né à Vire en 1644. Entré jeune dans la Congrégation de l'Oratoire, il y professa long-temps les humanités avec beaucoup de succès. Il s'appliqua dans la suite à la prédication et se dévoua particulièrement à l'instruction du peuple des campagnes. Quand l'âge ne lui permit plus de soutenir le poids des travaux apostoliques, il se retira dans la maison de l'Oratoire à Paris, où il resta jusqu'à sa mort. C'était un homme de mœurs simples et pures, cachant son savoir avec soin. Il possédait à fond le grec, le latin et l'hébreu, et avait d'ailleurs des connaissances très-variées. Dans sa jeunesse il cultiva la littérature, et remporta plusieurs prix aux académies de Rouen et de Caen.

— 1716, mourut âgé d'environ 50 ans, dom René Massuet, bénédictin de la congrégation de S. Maur, né au diocèse d'Evreux. Il a donné une seconde édition du *S. Bernard* de D. Mabillon.

— 1727, Guy de Fontaine-de-Neuilly, mourut à Bayeux, troisième supérieur-général des Eudistes.

Digitized by Google

— 1728, mort de Pierre d'Ozenne, théologien et orateur, né à Alençon vers 1657.

— 20 *Janvier* 1382, mourut au monastère de Sainte-Agathe en Brabant Pierre Pinchar, général des chanoines réguliers de Ste.-Croix, dits *Croisiers*. Il était né à Caen, vers 1320, au faubourg de Vaucelles, où, selon Huet, sa famille existait encore en 1700. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla prendre l'habit de Ste.-Croix dans la maison d'Huy, chef de cet Ordre, et se rendit à Louvain pour y achever ses études. Il y prit le degré de docteur, et ayant acquis beaucoup d'estime par l'éloquence de ses prédications, il devint prieur de la maison de Caen, vers 1355. Ce fut là qu'il composa son livre intitulé : *Vestis nuptialis*, qui est une explication mystique des habits de son Ordre. Son mérite connu par tant d'épreuves le fit élire général de la Religion de Ste.-Croix, en 1357. Cette charge l'obligea d'aller résider à Huy, et de s'employer avec ardeur à la réformation de cet Ordre. Il y réussit. Les affaires du couvent de Caen l'y rappellèrent neuf ans après. Ce fut lorsqu'on eut démoli leur première maison, située au Bourg-l'Abbé, ainsi que plusieurs autres de ce faubourg qui se trouvèrent dans le plan de la clôture et de la fortification de la ville, ordonnées par Philippe de Valois en 1346, que ces pères furent transférés dans le couvent des Béguines qu'ils ont occupé jusqu'à leur suppression vers l'an 1770. Il retourna peu de temps après à sa résidence d'Huy; mais ayant été nommé à l'évêché de Spire, il voulut finir son généralat par la visite des couvens de sa dépendance, et commença par la France, en 1381. Il trouva quelque résistance à la réforme qu'il méditait d'introduire dans son Ordre, mais il fut appuyé par le roi Charles VI, quoiqu'alors, dans le schisme qui désola l'église pendant tant d'années, le prince se fût déclaré pour Clément et que Pinchar suivît le parti d'Urbain. Ensuite il visita les couvens d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande et d'Allemagne, mais sur

Digitized by Google

la fin de sa course il fut arrêté par la mort, après un généralat de dix-neuf ans.

— 1612, mort de Gabriel Du-Moulin, curé de Maneval, né à Bernay. Il a publié 1°. l'Histoire générale de Normandie sous les ducs. Rouen, 1631, in-f°.; 2°. les conquêtes des Normands, aux royaumes de Naples et de Sicile. Rouen, 1638, in-f°.

1624, mort de Jacques Godefroy, né à Carentan. Il a donné un commentaire sur la Coutume de Normandie, qui a été réuni à ceux de Bérault et d'Aviron, dans les éditions de 1684 et de 1776. 2 vol. in-f°.

— 1756, arrêt du Conseil privé du Roi qui autorise les maire et échevins de Caen à s'arranger avec les Religieux de Saint-Etienne pour former la rue Saint-Benoît (aujourd'hui rue Guillaume-le-Conquérant) la place Fontette et déboucher dans la rue Ecuyère.

— 1770, Jean-Prosper Auvray de Saint-André, mourut à Caen, dans la maison de la congrégation des Eudistes dont il était le 5°. supérieur général.

21 *Janvier* 1735, mourut Jean-Claude de Croisilles, né à Caen en 1654, d'une famille ancienne. Il fit de bonnes études, et servit ensuite pendant dix années comme volontaire dans l'arrière-ban. De retour dans sa patrie, il fut nommé échevin de la noblesse, et en soutint les priviléges contre les prétentions du colonel du régiment du Roi, avec un courage qui déplut à la cour; il fut même enfermé au château de Caen; mais il se justifia, et recouvra sa liberté. Peu de temps après il obtint la charge d'avocat du Roi, puis celle de président du Présidial. Il était membre de la société académique qui se réunissait chez Ségrais, son beau-frère, et après la mort de celui-ci, il recueillit les membres de l'académie naissante de Caen, et concourut à lui donner des réglemens qui eurent la sanction royale. Du Touchet, secrétaire de l'académie, a fait imprimer son éloge dans les *Nouvelles littéraires* de Caen pour 1744.

Digitized by Google

— 1788, mourut à Paris Paul d'Albert de Luynes, cardinal et archev. de Sens, né à Versailles le 5 janvier 1703. Il porta d'abord le titre de comte de Montfort, et entra dans la carrière des armes; mais bientôt sa religion fut mise à une épreuve difficile. Il refusa un duel, et quitta une profession dangereuse pour une vocation à laquelle des inclinations douces et pieuses semblaient l'avoir préparé. Etant entré au séminaire, il prit successivement les ordres, fut nommé en 1727, à l'abbaye de Cerisy, en 1729, à l'évêché de Bayeux, et fut sacré le 25 septembre de cette année. Son prédécesseur dans le siége qu'il venait occuper, M. de Lorraine, avait favorisé le parti de l'appel, quoiqu'il ne fût point appelant lui-même; M. de Luynes suivit une route différente, et il eut à cet égard quelques obstacles à vaincre en arrivant dans son diocèse. Il usa de douceur pour ramener les opposans et réussit auprès de plusieurs. Le 11 juin 1752, il se réunit à vingt autres évêques, pour signer des représentations au Roi, contre les arrêts du parlement de Paris, relativement aux refus de sacremens. Le 18 août 1753, il fut nommé à l'archévêché de Sens, vacant par la mort de M. Languet, frère du curé de St.-Sulpice qui avait fait rebâtir son église, l'une des plus magnifiques de France en architecture et en décorations. M. de Luynes fut promu au cardinalat le 5 avril 1756. Benoît XIV lui accorda le chapeau sur la présentation de Jacques III, la cour de Rome ayant conservé aux Stuarts proscrits la faculté de lui présenter un sujet avec les autres couronnes. Il était le 1er. cardinal de l'ordre des prêtres, et doyen des évêques de France.

— 1814, mort de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, né le 19 janvier 1737, au Hâvre, où son père était directeur des Coches. Dès son enfance il annonça un caractère impétueux et défiant. Destiné d'abord à la marine, il fut envoyé à la Martinique, mais la subordination, qui est un des premiers devoirs du marin, lui était insupportable. On le ramena donc en France, et ayant été mis chez les Jésuites de Caen, il

Digitized by Google

manifesta l'envie d'y prendre l'habit ; mais ses parens le rappelèrent pour l'envoyer au collége de Rouen où il termina ses études d'une manière brillante en 1757. Employé d'abord à l'armée sous M. de Saint-Germain, il y éprouva quelque désagrément, et se rendit en Russie où l'impératrice Catherine lui accorda une pension de 1,500 fr. et le titre de capitaine ; delà il passa en Pologne, puis à l'Ile de France, où il trouva ces inspirations qui brillent dans *Paul et Virginie*. De retour à Paris et lancé dans le grand monde, il n'y recueillit que des mortifications et des contrariétés qui altérèrent sa santé et même sa raison. « Je fus frappé, dit-il, d'un mal étrange : « des feux semblables à ceux des éclairs sillonnaient ma vue, « tous les objets se présentaient à moi doubles et mouvans ; « mon cœur n'était pas moins troublé que ma tête. Dans le « plus beau jour d'été, je ne pouvais traverser la Seine en ba- « teau sans éprouver des anxiétés intolérables..... Si je passais « seulement dans un jardin public près d'un bassin plein « d'eau, j'éprouvais des mouvemens de spasme et d'horreur ; « il y avait des momens où je croyais avoir été mordu, sans « le savoir, par un chien enragé. »

En 1788, Bernardin de Saint-Pierre publia *Paul et Virginie* : cet ouvrage eut un tel succès qu'on en imprima, dans un an, cinquante contre-façons. En 1789, parurent *les Vœux d'un Solitaire*, et successivement *la Chaumière Indienne*, et *les Harmonies de la Nature*. Napoléon savait apprécier le mérite des ouvrages de cet auteur ; il ne le voyait jamais sans lui dire : « M. Bernardin, quand nous donnerez-vous des *Paul et* « *Virginie*, ou des *Chaumière Indienne* ? Vous devriez nous « en fournir tous les six mois. »

Avec les produits de la vente de ses ouvrages et une pension que lui faisaient quelques membres de la famille impériale, il était parvenu à une sorte d'opulence. Sa belle et verte vieillesse était exempte d'infirmités. Son esprit avait encore tout son ressort, toute son activité. Il s'occupait à rédiger *l'Ama-*

Digitized by Google

zone et à mettre en ordre *la Théorie de l'univers*, lorsque plusieurs attaques d'apoplexie lui annoncèrent que sa fin était prochaine. Il se hâta d'abandonner Paris, en novembre 1813, et se rendit à une petite maison de campagne qu'il possédait sur les rives de l'Oise, où il cessa de vivre.

Dans ses dernières années, Bernardin de Saint-Pierre, vu à quelque distance, offrait l'aspect du vieillard le plus vénérable. Sa longue chevelure blanche lui donnait quelque chose de patriarcal. Tel fut l'homme qui a beaucoup écrit sur la nature, sur les hommes et sur lui-même. Personne n'a su, mieux que lui, parler le langage de la vertu, de la bienveillance; personne n'a mieux dépeint le charme d'une vie innocente, et connu le secret d'arracher de douces larmes à la sensibilité. Long-temps ses compatriotes semblèrent avoir oublié, après sa mort, l'homme justement célèbre qu'ils avaient négligé pendant sa vie. En 1812, un habitant du Hâvre fit une visite à l'auteur de *Paul et Virginie*, à sa maison de campagne. Il fut accueilli avec une politesse froide et réservée qui le surprit d'abord; vainement il se confondait en protestations de respect, d'estime et d'admiration; vainement il se disait l'organe des Hâvrais, fiers d'être nés dans une ville illustrée par un aussi grand écrivain; son éloquence ne persuadait pas. Après quelques momens de silence, M. de Saint-Pierre entre dans son cabinet, et en rapporte une énorme liasse de papiers qu'il dépose sur la table. « Voici, dit-il, d'un ton sé-« rieux, des lettres de félicitation venues de toutes les parties « du monde; faites moi le plaisir de prendre la lecture de « celles qui sont datées du Hâvre. » Il ne s'en trouva pas une seule, et le visiteur se retira aussi confus que M. de Saint-Pierre semblait affligé de cet inexcusable oubli.

On a commencé à rendre dans sa patrie, plus de justice à l'auteur des *Harmonies de la Nature*, en donnant son nom à l'une des nouvelles rues de la ville, et c'était un juste hommage que l'on devait à sa mémoire.

(Extrait du *Hâvre ancien et moderne*, par J. Morlent, t. 2, p. 113.)

Digitized by Google

— 22 *Janvier* 1559, un homme natif de Valognes, condamné à être brûlé vif pour hérésie, fut arraché des mains de l'exécuteur par les Calvinistes, à Rouen. Caché dans l'hôtellerie de *la Crosse*, ce malheureux fut inhumainement livré par le maître, et brûlé sur la place aux Veaux.

Brûler des hommes, non pour des crimes, mais pour des opinions ! Les tortures, les échafauds et les bûchers ont toujours fait au catholicisme plus d'ennemis que de véritables conversions. Combien de maux et d'outrages causés à l'humanité par le *compelle eos intrare* que des théologiens ignorans ou fanatiques ont faussement interprété, ou qu'ils ont dénaturé pour légitimer leurs horribles sentences !

— 1597, Gilles de Ryantz, chevalier, baron de Villeray, dans le Perche, conseiller du Roi en ses Conseils privé et d'État, président au parlement de Paris, mourut âgé d'environ 53 ans. Il était d'une maison originaire du Dauphiné. Son père, Denis de Ryantz, avait été pendant plus de 15 ans avocat-général, ensuite président en la même Cour. Gilles fit ses humanités sous Adrien Turnèbe. Après avoir soutenu ses thèses de droit public, il voyagea en Allemagne pour se perfectionner dans cette science. De retour à Paris, il fréquenta le barreau, et plaida des causes, suivant l'usage de ceux qui aspiraient alors aux grandes places. Henri II lui donna l'office de maître des requêtes de son hôtel, et Henri III celui de président au conseil. Sous Charles IX, il avait été nommé président au parlement à la place de Brisson, et en cette qualité il fit des remontrances au Roi, d'abord à Chartres, sur l'aliénation des domaines de la couronne ; puis à Fontainebleau, sur le payement des gages de sa Cour. Son goût pour l'étude des auteurs Grecs, et pour la jurisprudence, le rendit célèbre. Gilles de Ryantz avait été nommé en 1579, par François, duc d'Alençon, président de son Conseil, et son intendant de justice et police dans cette ville.

— 1657, Jean Grisel, Jésuite, né à Rouen en 1601, mourut à Paris. Il prêcha 25 ans avec assez de réputation, quoique

Digitized by Google

son style soit bien éloigné de l'élégance et de la pureté des bons auteurs du siècle de Louis XIV.

— 1686, François Blondel, savant professeur royal de mathématiques et d'architecture, mourut âgé de 68 ans, à Paris. Il fut employé en quelques négociations, devint maréchal-de-camp et conseiller d'État. Il a donné des ouvrages importans sur son art, et c'est sur ses dessins qu'ont été construites les portes Saint-Denis et Saint-Martin qui sont regardées comme des chef-d'œuvres. Il était né à Rouen, et oncle de J. F. Blondel.

—1702, mourut à Saint-Vandrille dom Elie-Benoît Bonnefons, bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Mauriac, en 1622. Il a laissé en manuscrit deux ouvrages considérables et précieux pour l'histoire de la Normandie. I. Hist. civile et ecclésiastique de la ville de Corbie, 2 gros vol. in-fol. II. Vies des SS. religieux de l'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Vandrille, 3 vol. in-4°.

— 1800, mort de Pierre-Jean Duval, négociant au Hâvre, où il était né en 1731. Il joignit aux connaissances et à l'activité nécessaires à son état une probité intacte et un jugement sain qui le firent souvent choisir pour arbitre dans les affaires épineuses. L'académie d'Amiens ayant proposé en 1758, cette question à résoudre : « Quels sont les moyens de naviguer dans « les mers du Nord avec le même avantage que les peuples « voisins, et par là augmenter le commerce? » Duval obtint le prix, et publia le résultat de ses recherches sous ce titre : *Mémoire sur le commerce et la navigation du Nord.* Amiens, 1760, in-12. Il développe dans cet écrit les avantages qui résulteraient pour la France de faire par elle-même le commerce du Nord, dont elle laisse le profit aux autres nations, qui portent dans ces contrées les produits de son sol. On reconnaît que l'auteur était parfaitement instruit du sujet qu'il a traité, et pénétré des vrais principes de l'économie politique. Cet écrit fait regretter que les occupations de Duval ne lui

Digitized by Google

aient pas laissé le temps de s'exercer sur d'autres questions du même genre. La ville d'Harfleur lui est redevable de l'établissement d'une rafinerie de sucre qui a vivifié ce lieu si déchu de ce qu'il fut dans le moyen âge. Duval, après avoir occupé les emplois municipaux de sa patrie, fut, en 1790, porté par le suffrage de ses concitoyens, à la place de maire, dont ses principes religieux l'engagèrent à se démettre vers la fin de la même année.

— 1830, Marie Poulain, veuve de Philippe Pauger, mourut en la commune de Morsan-en-Lieuvin, près Bernay, âgée de 105 ans et 6 mois, jouissant de toutes ses facultés intellectuelles.

—23 *Janvier* 1646, lettres d'érection en *abbaye*, du couvent de Notre-Dame-de-Protection, à Valognes. Ces lettres, signées de la reine-mère, Anne d'Autriche, sont contre-signées *Mazzarini*. C'était ainsi que signait alors le fameux cardinal Mazarin. Cette maison, heureusement préservée du vandalisme de la révolution, a été convertie en un hospice pour la ville de Valognes. Ce nouvel établissement a même conservé un enclos assez considérable. Les édifices sont beaux, et plaisent malgré leur ancienneté; l'église est surtout remarquable. Le temps de la fondation de ce monastère qui renferme aujourd'hui un grand nombre de religieuses et de pensionnaires est inconnu.

— 1662, N... Maignart de Bernières, chevalier de Malte, décéda. Sa valeur lui avait acquis l'estime des chevaliers ses confrères, sa vertu le leur fit nommer infirmier de l'Ordre. Il y mit tant de zèle qu'il prit le mal contagieux qu'apportèrent dans l'hôpital des malades ceux qui en étaient atteints, et il mourut en moins de huit jours, à l'âge de 39 ans.

— 1722, décéda Henri, comte de Boulainvilliers, issu d'une maison ancienne de Picardie. Il nâquit à Saint-Saire-en-Bray, arrondissement de Neuf-Châtel (Seine-Inférieure) le 11 octobre 1650, et fit ses premières études au collége de Juilly. Il embrassa d'abord la carrière militaire, mais il la quitta bientôt

Digitized by Google

pour s'occuper des affaires de sa famille. En examinant les titres de ses ancêtres, il fut porté à étudier l'histoire de son pays, et ne négligea rien pour connaître les monumens historiques qui nous restent des différentes époques de la monarchie. Il s'appliqua surtout, dans les ouvrages qu'il composa pour son instruction et pour celle de ses enfans, à rechercher l'origine des vieilles institutions et des anciennes familles du royaume. Ses ouvrages, en assez grand nombre, et la plupart restés manuscrits, sont remplis de vues ingénieuses, de maximes hardies, et de paradoxes mêlés à d'utiles vérités. L'article qui concerne le comte de Boulainvilliers est long et curieux dans la biographie universelle des frères Michaud (1812).

— 1800, N... Toustain-du-Manoir (de la même famille que Toustain-Richebourg), jeune homme distingué par ses talens, et par tous les avantages extérieurs, fut condamné par un tribunal de sang, à Paris, et fusillé dans la plaine de Grenelle. Il subit son malheureux sort avec la plus grande fermeté.

24 *Janvier* 1713, le feu prit à la pyramide de la cathédrale de Rouen, par la faute d'un ouvrier. Cet homme secoua les cendres de sa pipe, dans lesquelles il y avait encore du feu qui alluma une pièce de bois vermoulue. Le feu dura environ trois heures, mais le dommage fut peu considérable, grâce à la promptitude des secours. On n'avait cependant point encore à Rouen l'usage des pompes à incendie; il n'y fut introduit qu'en 1719.

— 1775, mourut à Caen, où il était né le 14 octobre 1705, Gabriel de Piedouë de Charsigné, docteur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Etienne de Fontenay près Caen, chanoine et baron honoraire de Saint-Just de Lyon et syndic du clergé de Bayeux. Il était fils de Jean-Baptiste de Piédouë de Charsigné, écuyer, seigneur et patron d'Héritot et d'Ernetot, et de Catherine de Cauvigny de Clinchamps, et petit-fils de Jean de Piédouë, écuyer, sieur de Launay, et de Marie Huet, sœur de l'illustre évêque d'Avranches. Un

Digitized by Google

Guillaume de Piédouë fut fait écuyer du Corps et maître de l'écurie du roi Philippe-le-Long, le 12 juillet 1316. Il y a eu deux branches de cette famille, dont celle des seigneurs d'Héritot est devenue l'aînée.

— 1824, création de la Société des Antiquaires de Normandie, embrassant les départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de l'Orne, de la Manche et du Calvados. Elle se réunit à Caen, ville la plus centrale. Son but est de rassembler et de publier des faits propres à éclaircir ou à compléter l'histoire du pays que les Celtes, les Gaulois, les Romains, les Saxons, les Francs, les Neustriens, les Normands ont occupé tour à tour. La Société recueille tous les matériaux qu'elle découvre, et les conserve avec soin. Elle espère qu'un jour les Normands, dont le caractère éclatant et les glorieux exploits ont ému l'Europe quand les autres peuples se traînaient encore dans l'avilissement et la barbarie, trouveront un historien digne d'eux, qui coordonnera ces matériaux, et les fera servir à élever enfin le monument qu'ils attendent.

La Société se compose d'un nombre indéterminé de membres résidans dans les cinq départemens, de correspondans pris dans les autres pays, et d'associés qui, sans faire une étude particulière des antiquités, veulent encourager les travaux de la Société.

Ses officiers sont au nombre de six; un directeur pris indistinctement dans l'un des cinq départemens, un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire-adjoint et un trésorier. Ces cinq derniers doivent résider au chef-lieu.

Le premier bureau fut formé ainsi : MM.

L'abbé de La Rue, professeur d'histoire à l'académie de Caen, corresp. de l'institut royal de France, de la société des antiquaires de Londres, de la soc. roy. des antiq. de France, de la soc. Linnéenne de Normandie; *directeur*.

De Magneville, membre de l'acad. roy. de Caen, de la soc. d'agric. de la même ville, de la soc. Linnéenne de Normandie,

Digitized by Google

et de plusieurs autres sociétés savantes ; *président.*

L'Echaudé-d'Anisy, membre des acad. de Caen et de Strasbourg, de la soc. Linn. de Normandie ; *vice-président.*

Pattu, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'acad. de Caen, de la soc. d'agric. de la même ville, de la soc. Linn. de Normandie, et de plusieurs autres soc. savantes; *sec.-gén.*

De Caumont, avocat, secrét. de la soc. Linn. de Norm., membre de la soc. d'émulation de Caen ; *secrétaire-adjoint.*

Lange, doct. en méd., membre de l'acad. et de la soc. de méd. de Caen, président de la soc. d'agric. de la même ville, membre de la soc. Linn. de Normandie ; *trésorier.*

— 1832, on commença les fouilles pour la construction de la Poissonnerie à Caen. La longueur de ce bâtiment est de 32 mèt. 17 c. ou 96 pieds 7 pouces de dehors en dehors ; sa largeur, aussi de dehors en dehors, est de 15 mèt. 60 c. ou 47 pieds 6 pouces. Il est couvert en ardoise d'un double toît en sapin rouge du Nord, formant lanternon. Il y a sept arcades sur chaque grande face, et trois sur chaque petite. Chaque arcade a 6 mèt. ou 18 pieds de hauteur au-dessus du socle, et 3 mèt. 5 c. ou 9 pieds 2 pouces de largeur. Ces arcades sont fermées par des persiennes, excepté les quatre entrées que ferment des grilles de fer. Au centre du bâtiment sont deux pompes accouplées, placées dans une dalle en granit entourée d'une grille de fer. Les tables sont en pierre d'Aubigny. Le socle est en granit, ainsi que le trottoir de 6 pouces de hauteur au-dessus du pavé de la rue. Ce trottoir règne autour du bâtiment (*). Le reste de la construction est en pierre de la Maladrerie. Ce beau monument, exécuté d'après les plans et sous la conduite de M. Guy, architecte de la ville, atteste l'habileté de son auteur.

25 *Janvier* 1562, mourut Louise de Silly, 18e. abbesse d'Almenesche, sœur de Jacques de Silly, évêque de Séez : elle avait fait rebâtir l'église de son abbaye, qui fut achevée en 1550.

— 1610, mourut à St.-Malo Jean Du Bec-Crespin, conseiller-

(*) Tout le granit provient des carrières de Vire et de Ste.-Honorine.

Digitized by Google

d'État, év. de cette ville et abbé de Mortemer, près Ecouis. Il avait dans sa jeunesse suivi la carrière militaire; mais étant déjà très-pieux, il fit le voyage de la Terre-Sainte. A son retour il obtint un régiment et servit avec une bravoure distinguée. Il fut blessé onze fois, mais ayant reçu un coup de mouquet dans le bas-ventre, il embrassa l'état ecclésiastique et employa ses loisirs à composer des livres de piété dont il fit hommage à son oncle, archev. de Reims. Son tombeau fut placé dans la grande église du monastère de Mortemer. Cette église était vaste et très-belle; la petite, élégamment décorée, était placée au premier étage, et des conduits de chaleur la tenaient suffisamment échauffée. Elle servait pour la nuit.

— 1649, mourut à Juvigny, près Mortain, Julienne Chesnay, âgée de plus de 110 ans.

— 1725, mourut, âgé de 69 ans, le père Sébastien de la Motthe, supérieur de la maison des Mathurins, à Rouen. Ce fut primitivement un ordre religieux-militaire, institué en 1123, pour la rédemption des captifs dans les états barbaresques, par St.-Pierre Nolasque, né en Languedoc, vers 1089. Grégoire IX l'approuva, l'an 1250 et le mit sous la règle de Saint-Augustin. En 1308, Clément V ayant ordonné qu'il fût régi par un religieux prêtre, les chevaliers se séparèrent pour lors des ecclésiasstiques, et insensiblement il n'y eut que ceux-ci qui furent admis dans l'ordre. Les religieux de la congrégation réformée s'établirent à Rouen l'an 1659.

— 1788, Pierre-Prime-Félicien *le Tourneur*, né à Valognes, mourut à Paris à 52 ans. Il était secrétaire-général de la librairie, fort attaché au chancelier Maupeou. Il avait débuté jeune dans le genre oratoire par des discours intéressans que couronnèrent les académies auxquelles il les avait adressés, et particulièrement un éloge du maréchal de Muy, couronné à Marseille en 1778.

Une étude savante de la langue et de la littérature anglaises conduisit *Le Tourneur* à d'autres travaux. Le caractère de son imagination et sa profonde sensibilité décidèrent son choix

Digitized by Google

dans les traductions des poëtes anglais qu'il nous a fait connaître. Celle des Nuits d'Young eut un succès brillant et soutenu. Le traducteur put à juste titre s'attribuer une grande partie de la réputation de cet ouvrage qu'il rendit dans notre langue avec la force de l'original, avec le rithme, l'élévation et la tournure poëtique dont la prose est susceptible. Cet ouvrage, qu'on devrait nommer une imitation plutôt qu'une version d'Young, fit une espèce de révolution dans notre littérature. La traduction des poésies Galliques, monument bien singulier, et bien plus original que les Nuits d'Young, occupa *Le Tourneur*, qui en même temps se chargea de la redoutable entreprise d'une version complette de Shakespeare. Il enrichit le 1er volume d'un discours préliminaire où il examine, en le célébrant, le caractère tragique anglais et celui de la composition dramatique. Les idées nouvelles exposées dans ce discours furent traîtées par quelques personnes comme une affaire d'état. A ce déchaînement dont le traducteur fut l'objet, on eût dit qu'il s'agissait d'une querelle nationale. Celle-ci néanmoins se réduisait à une dispute d'opinion sur la tragédie; mais cette guerre d'un moment n'est pas le premier ni ne sera le dernier exemple de la despotique intolérance qui surveille l'introduction de toute nouveauté.

La vie de *Le Tourneur* a été un cours de philosophie pratique. Jamais il ne s'éleva dans son cœur un mouvement de haine, de jalousie, de malveillance. Il ne connaissait ni le tourment des prétentions ni celui des rivalités. L'exercice de sa raison et la retraite l'avaient rendu absolument insensible au funeste désir de la renommée. Etranger dans sa maison de Montrouge à toutes les agitations littéraires de la capitale, son nom ne fut mêlé à aucun parti, à aucun débat, à aucun concours. Il portait dans la société la candeur et la timidité d'un enfant; sa conversation était douce comme ses mœurs, sa maison l'image du calme et du bonheur. Au milieu des chagrins quelquefois, des revers même, son humeur ne s'en

Digitized by Google

altéra pas une minute. Confrère officieux, bon maître, époux et père tendre, aucun ami ne fut plus sûr, plus constant, plus zélé. Ses vertus pourraient servir d'exemples aux gens de lettres, à tous les hommes. Voici l'épitaphe que lui fit M. de Sancy :

« Ci-gît l'éloquent Le Tourneur
D'Young imitateur fidèle,
Si digne d'être un bon modèle
Et pour l'esprit et pour le cœur ! »

Le Tourneur laissa une veuve et un fils âgé de 3 ans.

— 1798, sont exécutés à Rouen un nommé Duramé, fameux chef de brigands, et ses complices qui étaient la terreur de tout le pays, sous le nom de chauffeurs de pieds.

— 1813, mourut à Paris François-René Curaudau, habile chimiste, né à Séez le 14 novembre 1765. Il a trouvé le moyen de fabriquer en 4 mois des cuirs forts. Il a fait de l'alun qui, à Rouen, porte son nom et remplace dans toutes les fabriques l'alun de Rome. Présenté à l'exposition des produits de l'industrie française, il a valu à son auteur une médaille de 1re. classe. Curaudau a inventé et présenté au ministre de la marine, en 1807, un moyen d'augmenter la durée des toiles à voiles et des filets pour la pêche, en les soumettant à un tannage modifié. En 1809, un poêle ventilateur de son invention, applicable tant aux habitations qu'aux établissemens en grand, lui mérita les suffrages de l'institut. Il imagina un appareil avec lequel on pouvait plus sûrement et plus économiquement passer les cuirs au suif, et les étuver sans exposer la santé des ouvriers. Les journaux scientifiques contiennent beaucoup de mémoires de lui sur différens sujets.

26 *Janvier* 1096, les juifs furent massacrés dans la ville de Rouen.

— 1721, mourut à Paris Pierre Daniel Huet, né à Caen, le 8 février 1630. Son père, secrétaire du roi, fut l'un des échevins de la ville en 1615. Le jeune Huet fit ses études au

Digitized by Google

collége des Jésuites, et il se préparait à l'étude du droit lorsqu'il prit du goût pour la philosophie dans les *Principes de Descartes*, et pour l'érudition dans la *Géographie sacrée* de Samuel Bochart. Il accompagna ce dernier en Suède où la reine Christine lui fit le même accueil dont elle honorait les savans consommés. De retour dans sa patrie il institua une académie de physique à laquelle Louis XIV fit sentir les effets de sa libéralité. Bossuet, dont il était l'ami, ayant été nommé précepteur du Dauphin, le fit choisir pour sous-précepteur. Ce fut alors que Huet forma le plan des éditions *ad usum Delphini* qu'il dirigea en partie. Ses services furent récompensés en 1678 par l'abbaye d'Aunay, et en 1685 par l'évêché de Soissons. Il permuta celui-ci avec Brulart de Sillery, nommé à l'évêché d'Avranches. Les soins de l'épiscopat ne purent ralentir ses travaux littéraires; continuellement enfermé dans son cabinet et sa bibliothèque, il faisait répondre à ceux qui venaient lui parler d'affaires, qu'il *étudiait*. « Hé pourquoi, « disait-on, le Roi ne nous a-t-il pas donné un Evêque qui » ait fait ses études? » Voyant que les fonctions du ministère lui dérobaient trop de temps, il se démit de son évêché, et obtint à la place l'abbaye de Fontenay, à deux lieues de Caen. Il avait résolu de s'y fixer, mais les procès qu'il eut à soutenir pour les terres de son bénéfice, l'en dégoûtèrent, et il ne tarda guère à se retirer chez les Jésuites de la maison professe à Paris, auxquels il légua sa bibliothèque. Il vécut, partageant ses jours entre l'étude et la société des savans, jusqu'à sa mort. Il était membre de l'académie française. L'érudition chez lui n'était ni sauvage ni rebutante; il plaisait généralement par son humeur égale et sa conversation agréable. Il a beaucoup écrit en vers et en prose, en latin et en français. Ses principaux ouvrages sont: *Demonstratio Evangelica*, Paris 1679, in-fol. Il en retrancha plusieurs passages particuliers dans une édition qu'il donna en 1690, in-fol., qui est cependant plus ample que la première, malgré les re-

Digitized by Google

tranchemens. Ce livre, rempli d'érudition, est faible en raisonnement : il eût fallu à l'auteur le génie de Pascal ou de Bossuet, et il ne l'avait pas. — *De la situation du Paradis terrestre.* Amsterdam 1701, in-12. L'auteur prétend que le jardin de nos premiers parens était sur le canal que forment le Tigre et l'Euphrate après leur jonction entre l'espace où elle se fait et celui où ils se divisent de nouveau avant d'entrer dans le golfe Persique. — *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, in-12, réimprimée à Lyon, in-8°., 1763. Ces deux ouvrages renferment une érudition immense ; le premier satisfit les curieux, et le second les citoyens.

Une 2e. édition des *Origines de Caen* fut faite à Rouen, in-8°. 1706. L'auteur avait le projet d'en donner une 3e. ; mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Au reste, quoique précieux pour sa ville natale, son livre contient plusieurs erreurs, dues tant au système qu'il avait coutume de se former sur certains sujets, et dont il ne voulait point se départir, qu'à des notions inexactes qu'on lui envoyait de sa province à Paris, où il écrivait. On peut croire qu'elles n'auraient pas toutes été réformées dans la 3e. édition qu'il projetait ; c'est ce qui nous la rend moins regrettable.

— 1741, à Rouen, un bateau chargé prêt à partir pour Paris, ayant été entraîné par les glaces, écrasa sept ou huit gros bateaux, rompit le pont, dont neuf bateaux furent emportés. Il alla se briser sur le quai aux Huîtres, et le dommage qu'il occasionna fut évalué à trois millions.

— 1793, décéda au Petit-Quevilly, près Rouen, Louis-Robert Parfait-du-Ruflé, poëte, né à Elbeuf le 28 avril 1742. Il avait eu d'abord l'intention de suivre le barreau de Paris, mais ayant eu l'avantage d'être attaché à la maison de MONSIEUR, (depuis Louis XVIII) il renonça tout-à-fait à la profession d'avocat, pour se livrer à la littérature, et devint un des collaborateurs du *Journal Encyclopédique*.

Digitized by Google

27 *Janvier* 1538, dédicace de l'église St.-Sever à Rouen ; par l'évêque d'Hippone.

—1594, à 1 heure après minuit, les protestans de Pontorson attachèrent un pétard à la fenêtre d'une auberge de la ville du Mont-St.-Michel, et par ce moyen ayant fait brèche, ils entrèrent dans la ville, mais ils en furent repoussés. Un de leurs capitaines fut tué sur la place.

Le Mont-St.-Michel est à l'extrémité de la Normandie. Il est tout entier de granite, et s'élève, avec les édifices, à 500 pieds environ de hauteur sur une base d'un quart de lieue de circonférence.

Avant que l'Evangile eût dissipé les ténèbres du paganisme, on croit que le Mont Saint-Michel s'appelait le Mont Belenus, nom que les Gaulois et les Druides donnaient au Soleil. A une demi-lieue au nord de ce mont il y a dans les mêmes grèves, un rocher assez considérable nommé *Tombeleine*. Les auteurs latins du moyen âge appèlent *ad duas Tumbas* le Mont-St.-Michel et Tombeleine qui, d'après la tradition et l'examen des localités, firent partie du Continent dans des temps reculés, ainsi que toutes les îles qui avoisinent ces côtes. Les deux montagnes, autrefois réunies, avaient une denomination commune, et le nom de Tombeleine n'aura été donné à l'une d'elles exclusivement, qu'à l'époque des changemens survenus dans le culte du peuple de ces contrées.

On croit aussi qu'une vaste forêt s'étendait des environs de Coutances aux rochers de Césembre, à deux lieues de Saint-Mâlo. Cette forêt que plusieurs légendaires ont nommée Scicy, Sciszi, Chesey ou Chosey (et ce dernier nom se retrouve dans les îles de Chosey qui en faisaient partie) subsistait encore au commencement du 8e. siècle : sa submersion est l'origine des marais de Dol.

Une montagne voisine de la mer, située au milieu d'une forêt, était un lieu favorable à la célébration des mystères religieux. Un collége de druidesses y fut, dit-on, établi. La plus ancienne y rendait des oracles, comme la Pythonisse d'Endor,

Digitized by Google

la Pythie de Delphes et la Sybille de Cumes. Mais ces prêtresses de l'Armorique, si on ne les a point calomniées, s'écartèrent dans leurs cérémonies de la simplicité du culte druidique, et, quoique consacrées au dieu de la lumière, à Bélène, on les vit associer à son culte celui de la mère des Amours.

On sait avec quelle ardeur les Romains s'attachèrent à la destruction des druides qui, par leur ascendant sur l'esprit des Gaulois, étaient les plus dangereux ennemis de la domination romaine dans les Gaules. Le collége du Mont Bélène ne pouvait donc échapper à leur poursuite. Dans les premiers temps du christianisme, le Mont fut habité par des ermites jusqu'à l'époque où Saint-Aubert, 10e. évêque d'Avranches, vint occuper ce siége. L'archange Michel lui ayant, dit-on, apparu vers l'an 708 ou 709, lui ordonna de construire sur cette montagne une église qui lui serait dédiée. Il est remarquable que ce miracle arriva précisément à la même époque où les eaux de la mer, s'élevant au-dessus de leur hauteur accoutumée, engloutirent la forêt de Scicy ou de Chosey avec plusieurs villages, formèrent les marais de Dol, la rade de Cancale et séparèrent ainsi le Mont-St.-Michel des côtes de la Bretagne. Dans le 15e. siècle la commune du Bourgneuf fut submergée. M. de Pommereul, auteur de l'excellent article *Dol*, dans le dictionnaire historique et géographique de Bretagne, rapporte que la mer découvre quelquefois des portions de murs qui formaient les maisons des villages qu'elle a détruits. Les communes de St.-Louis, de Mauni, de la Feuillette, de St.-Etienne-de-Paluel, ont subi, à divers intervalles, le triste sort du Bourgneuf. Un ouragan découvrit, en janvier 1735, quelques ruines de Paluel. On retrouva un bénitier de l'ancienne église et des puits dans lesquels s'étaient conservés quelques vases d'étain; on put distinguer encore les rues du village et les fondemens des maisons.

Saint-Aubert établit au Mont-St.-Michel 12 chanoines qui en furent expulsés en 966, et remplacés par des bénédictins. Un

Digitized by Google

grand concours de pélerins attirés sans cesse par de nouveaux miracles ; de riches donations, des indulgences sans nombre, tout concourut à rendre célèbre cette abbaye. En voyant St.-Michel en état de guerre permanent avec le diable, on conçoit que les personnes possédées du démon devaient s'adresser de préférence à l'illustre archange pour être délivrées. La chronique de l'abbaye rapporte plusieurs miracles de cette nature, dont le dernier cité eut lieu l'an 1594. Une petite ville s'éleva bientôt au pied de l'abbaye, et les moines en furent seigneurs. Un seul fait donne la mesure de leur influence, au 12e. siècle. Thomas de Saint-Jean leur ayant disputé la propriété de quelques terres, ces moines composèrent une litanie contre lui, et ils la chantèrent dans leur église, pendant la messe, jusqu'au moment où enfin leur ennemi, frappé de terreur, vint se jeter à leurs pieds et implorer leur miséricorde.

Le Mont-St.-Michel ne fut pas seulement un lieu de dévotion ; il devint aussi un poste militaire, une forteresse importante, et par suite une prison d'état. L'audacieux Béda, syndic de la fac. de théol. de Paris, condamné par le parlement, en 1536, à faire amende honorable devant l'église de Notre-Dame, *pour avoir parlé contre le Roi et contre la vérité*, fut exilé au Mont-St.-Michel, et il y mourut le 8 février 1537. Sous l'administration du faible Louis XV, ou plutôt comme l'a dit un écrivain, sous la régence de madame de Pompadour, Desforges qui s'était fait connaître par des poésies, se trouvant en 1749 à l'opéra lorsqu'on y arrêta le prétendant d'Angleterre, fut indigné de cette violation de l'hospitalité. Il exprima ses sentimens dans une pièce de vers qui commençait ainsi :

> Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
> Des princes malheureux tu n'es donc plus l'asile !

Ayant eu l'indiscrétion de se vanter de l'avoir faite, il fut arrêté, conduit au Mont-St.-Michel et enfermé dans un caveau de huit pieds carrés, qui ne recevait de jour que par les

Digitized by Google

crevasses des marches de l'église. Il y resta trois ans. Le maréchal de Broglie obtint à la fin sa liberté, le fit son secrétaire et le nomma commissaire des guerres. Un membre des plus distingués du parlement de Paris fut détenu dans la même forteresse, lorsque ce corps, qui avait adressé au monarque de graves remontrances, fut momentanément sacrifié aux intrigues des Jésuites et aux caprices de la favorite. On s'indigne de voir des religieux transformés en geôliers, et le glaive de la vengeance dans les mains d'un moine. En effet l'abbé était gouverneur de la forteresse, le prieur était son lieutenant. La garnison recevait leurs ordres, et chaque soir les clefs de la ville étaient remises à l'abbé. Mais on pense bien que dans les circonstances extraordinaires, il était dérogé à cet usage, et que le parti qui occupait le Mont-St.-Michel se réservait le droit de le défendre.

En 1074, un certain Johovœns, évêque de Dol, se marie pendant son épiscopat, abandonne ses fonctions pastorales pour se livrer à des soins domestiques, et se fait chasser par ses diocésains. Johovœns se fortifie au Mont-St.-Michel, y rassemble des troupes et ravage les terres des habitans de Dol. En 1091, Henri, 3e. fils de Guillaume-le-Conquérant, mécontent de ses deux frères, Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, et Robert, duc de Normandie, se retire chez Alain Fergent, duc de Bretagne, qui prit en main sa cause. Henri s'empare du Mont-St.-Michel; il y est assiégé par ses frères. Guillaume est sur le point d'être fait prisonnier dans une sortie. Cependant les assiégés manquent d'eau et sont forcés de capituler après quinze jours d'une vive résistance.

En 1204, les Bretons, commandés par Guy de Thouars, enlèvent le Mont-St.-Michel aux Anglais et y mettent le feu. Tout fut brûlé, jusqu'à l'église que l'on rétablit peu de temps après.

En 1424, les Anglais assiègent le Mont-St.-Michel, et l'investissent par terre et par mer. Une flotille bretonne, partie de St.-Mâlo, les attaque au mouillage, les bat et les force

Digitized by Google

de lever le siége. Le roi de France, Charles VIII, visite le Mont-St.-Michel en 1487 ; il y reste trois jours pour faire ses dévotions. La reine de France, Marguerite d'Anjou, conduite par le même motif, s'y était rendue en 1447. L'abbaye donna lieu à l'institution de l'ordre de St.-Michel, par Louis XI, en 1469.

— 1667, mourut à Paris dans son logement des galeries du Louvre, âgé de 72 ans, Michel Lasne, né à Caen, dessinateur et graveur ordinaire du Roi. Cet artiste distingué a donné quelques planches au burin, d'après Raphaël, Paul Véronèse, Josepin, Rubens, Lebrun, etc. ; il a aussi beaucoup de morceaux de génie, dans lesquels on admire son talent pour exprimer les passions. Ce maître avait un caractère gai, qui lui fit couler au sein de l'amitié une vie douce et agréable. C'était le vin qui, pour l'ordinaire, échauffait son imagination.

28 *Janvier* 1704, dom Bonaventure d'Argonne, né à Paris en 1640, mourut chartreux à Gaillon près Louviers. Ce religieux n'avait pas rompu entièrement avec le monde ; son esprit et son savoir lui avaient procuré d'illustres amis avec lesquels il entretenait un commerce réglé de littérature. On a de lui un *Traité de la lecture des pères de l'église ;* ouvrage fort judicieux. — Des *Mélanges d'histoire et de littérature*, publiés sous le nom de *Vigneul de Marville ;* recueil curieux et intéressant d'anecdotes littéraires, de réflexions critiques et de traits satiriques. On ne lui a pas pardonné sa censure de *La Bruyère*.

— 1813, mourut âgé de 83 ans Elisabeth-Françoise-Sophie de la Live de Bellegarde, comtesse d'Houdetot. Fille d'un fermier général, elle avait épousé, en 1748, un gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de Normandie, qui est mort lieutenant-général dans un âge fort avancé. Mme. d'Houdetot, recommandable par son caractère, distinguée par son esprit, aima et cultiva les lettres, sans avoir la prétention de femme-auteur. Douée d'un talent naturel pour la poésie, elle le

Digitized by Google

cachait autant qu'elle le pouvait, avec cette modestie qui convient si bien à son sexe : elle mérita d'avoir et elle eut beaucoup d'amis ; on connaît d'elle un assez grand nombre de pièces fugitives, inspirées par les circonstances et dont plusieurs ont été dignes de leur survivre.

— 1824, ordonnance royale qui autorise l'érection d'un cimetière monumental à Rouen. Du grand nombre de demandes formées par les familles pour obtenir la faculté d'élever un monument sur la tombe d'un parent, il résultait une diminution sensible de terrain pour les inhumations. Un nouveau local, avec un tarif des sommes à payer par les familles, remediait à cet inconvénient : les cimetières ordinaires restaient libres pour le renouvellement des fosses aux époques indiquées par la nature du local.

— 29 *Janvier* 1231, décéda Robert des Ableges, évêque de Bayeux, de la famille des Tancrede de Hauteville, élu par le chapitre en 1205. Robert entra dans la croisade que le pape Innocent III publia contre les Albigeois en 1208. S'étant engagé dans celle que le même pontife fit publier en 1215, pour la Terre-Sainte, il leva quelques milices à la tête desquelles il partit en 1216, et fut présent à la bataille de Ptolemaïde qui délivra la ville des insultes des Musulmans. En 1219, il reçut la fondation que Guillaume Acarin, riche habitant de Grainville, près Caen, fit de l'église collégiale du Saint-Sépulchre de cette ville, sur le modèle de celle de Jérusalem ; dans un pélérinage qu'il y avait fait, il avait promis d'en fonder une semblable lorsqu'il serait de retour en Normandie. Des Ableges revenu en 1220, d'une seconde expédition contre les Albigeois, fonda un couvent de Cordeliers à Bayeux, avec le concours du chanoine d'Arry et du baron de Campigny.

— 1548, lettres-patentes du Roi qui autorisent les chanoines de l'église de Séez à occuper séparément des maisons que le chapitre leur vendait, et à porter le même habit que les autres ecclésiastiques. Ils venaient d'être sécularisés en

Digitized by Google

1547, par une bulle de Paul III. Depuis l'année 1151, ils étaient de l'ordre de St.-Augustin, habillés de blanc, et logeaient en commun.

— 1592, Nicolas du Tot-Varneville, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, fut tué d'un coup de canon au fort Sainte-Catherine, à Rouen.

— 1671, mourut âgé de 86 ans François Rouxel de Médavy-Grancey, archevêque de Rouen. Il avait, en 1651, succédé à Jacques Camus de Pontcarré, sur le siège épiscopal de Séez qu'il occupa 20 ans.

— 1671, à une heure du matin le feu prit à la salle de spectacle au Hâvre. Elle fut entièrement consumée malgré les secours les plus prompts. Les propriétaires de cette salle, Mme. Tourdon et sa fille, y périrent toutes deux.

— 1672, Madelaine de Valois, fille de Robert de Valois, seigneur d'Ecoville, mourut à Bayeux, et fut inhumée dans le chœur de l'église des bénédictines. Cette maison, dont elle fut la première supérieure, avait été fondée par elle et Marguerite sa sœur, conjointement avec leur père et Madelaine de Boivin son épouse, l'an 1646. Les bâtimens, presque achevés en 1659, le furent totalemeut peu d'années après.

— 1744, mourut N.... Binet, curé de Monceaux, près Bayeux. La veille de sa mort il eut à soutenir un terrible assaut que lui livrèrent deux prêtres et un capucin pour lui faire accepter la bulle. Son refus persévérant fut suivi de la privation des sacremens, et il allait rester sans sépulture, si un prêtre, plus charitable que les deux autres, n'eût fait transporter le corps dans l'église. Il jetta de l'eau bénite sur le cercueil et dans la fosse, où il le fit descendre sans autre cérémonie. (*Nouvelles ecclésiastiques*).

— 1787, assemblée des notables à Rouen. La dernière de ce genre y avait eu lieu en 1626, et Louis XIII l'avait présidée.

— 1800, disparition subite de Michu, directeur du

Digitized by Google

théâtre des arts, à Rouen, artiste chéri du public; on apprit bientôt que le malheureux s'était noyé.

— 1810, à une heure du matin la salle de spectacle du Hâvre fut incendiée. Elle l'avait été à pareil jour en 1671.

— 1829, le passage du pont de pierre à Rouen est livré aux piétons et aux cavaliers seulement.

30 *Janvier* 1689, mourut à Caen Louis Thouroude, né à Rouen vers 1615, savant littérateur et controversiste. Il voyagea en Grèce, et travailla constamment à la géographie grecque, lorsqu'il fut de retour, mais la mort le surprit avant qu'il eût pu terminer ses principaux ouvrages. On a de lui une bonne carte de l'Illyrie.

— 1693, les Jésuites font soutenir dans leur collége à Caen une thèse ainsi conçue :

« La religion chrétienne n'est pas évidemment vraie, parce que, ou son enseignement est obscur, ou les choses qu'elle enseigne le sont; et ceux qui soutiennent que la religion chrétienne est évidemment vraie, sont obligés d'avouer qu'elle est évidemment fausse. »

A Lyon en 1697 et à Rouen en 1700, ils soutinrent publiquement les propositions suivantes :

I. « Il n'est point évident qu'il y ait actuellement dans ce monde aucune religion vraie.

II. « Il n'est point évident que de toutes les religions qui se professent sur la terre, la religion chrétienne soit la plus vraisemblable.

III. « Il n'est nullement évident, d'une évidence proprement dite, que la religion catholique soit la vraie religion. »

(Supplément aux réflexions d'un Portugais. Gênes 1759, p. 57)

— 1816, ordonn. roy. qui nomme maire de Caen, en remplacement de M. Lentaigne de Logivière, chevalier de la légion d'honneur, M. le comte Auguste de Vendeuvre. Feu M. le comte de Vendeuvre, son père, avait occupé le même poste sous Louis XVI.

Digitized by Google

— 1822, réunion des communes de Sainte-Honorine-la-Petite et le Sacq-sur-Orne à celle du Mesnil-Gondouin, cant. de Putanges, arr. d'Argentan.

— De la commune de Pierrefite à celle de Bonnay, cant. et arr. ci-dessus.

— 31 *Janvier* 1550, établissement de la bourse de Rouen près les Cordeliers à l'instar de la bourse d'Anvers, du change de Lyon, et de l'Estarde de Londres. On l'appela d'abord la *Convention* de Rouen.

— 1792, on met un embargo sur tous les bâtimens du commerce qui se trouvent dans le port de Rouen.

— Ordonn. du Roi qui réduit à deux le nombre des agens de change institués près la bourse de Rouen le 7 thermidor an IX : leur cautionnement demeure fixé à 15 mille francs. Le nombre des courtiers en même-temps près la bourse est porté à 34, et leur cautionnement sera de 7 mille francs. Tous recevront de nouvelles commissions.

— Réunion de la commune d'Etavaux à celle de Saint-André-de-Fontenay, cant. de Bourguébus, arrond. de Caen.

— De la commune de Garcelles à celle de Secqueville-la-Campagne. La réunion prend le nom de Garcelles-Secqueville, cant. de Bourguébus.

Digitized by Google

1er. FÉVRIER.

1541, suppression de la juridiction souveraine, dite des grands-jours, établie à Bayeux en août 1540, par François Ier. lorsqu'il suspendit de ses fonctions le parlement de Rouen.

— 1569, un collége est créé à Coutances par l'év. Arthur de Cossé.

— 1658, vers minuit, la prison de la Cour des Aides à Rouen fut totalement embrâsée, le feu ayant commencé par la cuisine où il y avait beaucoup de bois. 12 ou 15 prisonniers furent brûlés ne pouvant se tirer par les fenêtres grillées de grosses barres de fer.

— 1733, mourut à Paris Louis Le Gendre, né à Rouen en 1659. Il s'était attaché à l'archev. François de Harlay qui, dans la suite, occupa le siége de Paris, et lui donna un canonicat de N. D. en 1670. L'abbé L. G. a composé une hist. de France jusqu'à la mort de Louis XIII, Paris 1718, in-fol. 3 vol. C'est un des abrégés les plus exacts de notre histoire. Les premiers vol. qui parurent en 1700, furent peu recherchés; il serait difficile de rendre intéressans les premiers siècles de notre monarchie. La suite fut mieux accueillie. On y trouve des choses curieuses, des traités utiles pour la connaissance des droits de l'état et de l'église, et surtout des traits hardis et singuliers. Il a aussi donné *les Mœurs et les Coutumes des Français dans les différens temps de la monarchie;* vol. in-12, qui peut servir d'introduction à l'hist. de France. L'abbé L. G. légua par testament à sa ville natale 1,200 liv. de rente pour y établir des jeux floraux.

— 1805, mort de Jean-Baptiste-François-Xavier Cousin de Grainville, né au Hâvre le 3 avril 1746. Il eut un frère aîné qui devint évêque de Cahors. Xavier, destiné aussi à l'état ecclésiastique, fit d'excellentes études, d'abord à Caen et ensuite à Paris, au collége de Louis-le-Grand. Un discours, couronné par l'académie de Besançon, sur cette question : *Quelle a été l'influence de la philosophie sur le dixhuitième siècle,*

Digitized by Google

le fit connaître avantageusement. S'étant aussi adonné à la prédication, un extérieur noble, un organe touchant et un style lumineux lui attirèrent de nombreux auditeurs; mais ayant éprouvé de vives contradictions aux approches des troubles révolutionnaires, il quitta cette carrière, et pour donner le change à ses persécuteurs, il s'essaya dans un genre littéraire bien différent, la carrière dramatique. *Le Jugement de Pâris*, entre autres pièces, allait être reçu au théâtre Français, et représenté à l'époque de la révolution, mais l'auteur était ramené par son caractère à un genre plus grave. Après la scission du clergé, une organisation nouvelle parut offrir à Grainville les moyens de reprendre utilement son ministère. A la sollicitation de l'évêque d'Amiens, il alla dans cette ville, où ses talens oratoires lui procurèrent de nouveaux succès, et semblaient promettre quelques fruits heureux, lorsque les désordres de l'anarchie commencèrent à éclater. Ses opinions religieuses, quoique également éloignées du fanatisme et de la superstition, devinrent pour des esprits prévenus, un prétexte et un titre contre lui. Poursuivi, maltraité, privé de sa pension et de sa liberté, il fut arraché à son état, plutôt qu'il ne le quitta lui-même. Rendu enfin à la société, il se vit réduit à s'occuper de l'éducation des enfans. Cependant les réglemens tyranniques qui entravaient l'instruction privée paralysèrent les soins du maître et lui laissèrent trop peu d'élèves. C'est dans les courts instans de ses traverses qu'il a composé son *Dernier Homme*, dont le sujet peut sembler triste et sombre, ou analogue à la position de l'auteur, mais dont l'invention atteste un génie original, quoique singulier, et dont l'exécution montre un talent supérieur, quoique inégale. Les défauts qu'on y rencontre tiennent aux circonstances où se trouvait l'écrivain, mais les beautés qu'il renferme sont de tous les temps. L'auteur composait sa fiction lors de la création de l'Empire Français. Trop fier pour réclamer bassement l'appui de ce nouveau gouvernement, Grain-

Digitized by Google

ville ne pouvait en attendre de place. Ayant passé par tous les degrés du malheur, lorsque l'activité de son esprit ne fut plus soutenue par la composition de son livre, il tomba dans une maladie mélancolique qui fut suivie d'une fièvre avec délire; mais comme il s'était bien promis de ne jamais désespérer de lui-même, il est très-vraisemblable que ce ne fut point volontairement, mais dans un de ses accès, qu'à 2 heures du matin, par le vent le plus impétueux et le froid le plus vif, il se précipita dans le canal de la *Somme*, et y périt.

— 2 *Février* 1505, à Rouen, la Seine se déborda et couvrit de trois pieds d'eau la chaussée de Martainville; l'inondation dura 12 jours. Une pareille avait eu lieu en 1496.

— 1510, mort de Raoul du Fou, év. d'Evreux, après 32 ans d'épiscopat sur ce siège où ses vertus le rendirent recommandable. Le Roi l'avait donné pour aide au cardinal Georges I. d'Amboise, archev. de Rouen, qu'il établit son lieutenant et gouverneur en chef de la Normandie. En 1481, Raoul fit rebâtir à neuf son palais épiscopal qui tombait en ruine. La considération que Louis XII avait pour lui, ne fut pas inutile à la ville, il la prit en affection, et par une marque de la protection qu'il voulait lui donner, elle fut une des premières du royaume où il établit un maire, six échevins et un procureur, choisis d'entre les bourgeois, et par eux.

— 1647, mourut à Jumièges, où il avait fait profession le 10 août 1637, Louis-Thomas Dufour, né à Fécamp le 27 janvier 1613. Il mit une telle ardeur à l'étude du Syriaque, du Chaldéen et de l'Hébreu que, pendant son cours de philosophie, et à l'âge de 17 ans, du consentement du principal de son collége, il enseigna cette dernière langue; il composa même des thèses en hébreu sur toute la philosophie. Par ordre de ses supérieurs, il avait entrepris différens travaux littéraires que la mort l'empêcha d'achever. On a de lui: *Linguæ hebraïcæ opus grammaticum, cum hortulo sacrarum radicum*, 1642, in-8°., plusieurs fois réimprimé.

Digitized by Google

— 1659, François Servien, évêque de Bayeux, mourut dans cette ville, à l'âge de 61 ans. Il était né à Grenoble d'Antoine Servien, conseiller au parlement de Dauphiné, et procureur-général des trois états de la province, à laquelle cette famille avait donné de grands hommes, pendant que le Dauphiné fut gouverné par ses ducs et ses seigneurs. François avait trois frères dont l'un, Abel Servien, nommé secrétaire-d'état, et employé dans plusieurs ambassades, devint ensuite ministre d'état et sur-intendant des finances. François à qui ses talens et la fortune de son frère auraient pu procurer des emplois avantageux, aima mieux se consacrer à l'église. Il fut d'abord pourvu du doyenné de St.-Martin de Tours; mais son frère ayant été disgracié par la jalousie que prit contre lui le cardinal de Richelieu, il se vit éloigné pour quelque temps des dignités ecclésiastiques. A la mort du cardinal (4 décembre 1642) Abel Servien rentra dans le ministère, et son frère, profitant de ce retour du ministre, fut bientôt revêtu de plusieurs bénéfices considérables. L'évêché de Bayeux étant devenu vacant, il y fut nommé et en prit possession le 10 mars 1655. Jaloux de remplir les devoirs d'un bon pasteur, il visita souvent son diocèse en personne, pour connaître l'état dans lequel étaient les églises, bannir ou reformer les désordres, les abus, les scandales et les mauvaises coutumes. Marie Le Provost de Saint-Joseph, abbesse de Cordillon, ayant admis à la profession religieuse Charlotte de Matignon, sans examen préalable, ce qui était formellement contraire aux ordonnances du Concile de Trente, et d'ailleurs blessait les droits de l'épiscopat, ainsi que les règles de l'église, elle fut suspendue de ses fonctions le 7 janvier 1655; mais cette dame ayant reconnu sa faute, fut rétablie le 20 du même mois. M. d'Ecoville, qui avait fondé à Bayeux une maison de religieuses bénédictines y avait placé pendant la vacance du siége, trois de ses filles religieuses de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, pour qu'elles fussent les supérieures du couvent. L'évêque trouvant que

Digitized by Google

c'était posséder le sanctuaire par succession ; toléra cette supériorité pour deux de ces religieuses, et renvoya la troisième dans son monastère de Caen. Il tomba malade à Paris pendant qu'il y poursuivait le jugement d'un procès contre l'abbesse de Caen. Ce jugement ayant eu lieu sur la fin de l'année 1658, il revint à Bayeux, où le mal faisant de rapides progrès, il y succomba. Il fut inhumé au milieu du chœur de la cathédrale.

— 1688, mourut âgé de 78 ans à Paris, Abraham Duquesne, né à Dieppe en 1610, d'Abraham Duquesne, marin renommé, mort en 1635. Le jeune Duquesne apprit sous son père le métier de la guerre, et servit dès l'âge de 17 ans avec distinction. En 1644 il prit du service en Suède, où son nom était avantageusement connu. Il y fut fait major de l'armée navale, puis vice-amiral. Il avait ce dernier titre dans la bataille où les Danois furent entièrement défaits. Rappelé en France en 1647, il fut destiné à commander l'escadre envoyée à l'expédition de Naples. Comme la marine de France était fort déchue de son premier lustre, il arma plusieurs navires à ses dépens en 1650. Ce fut avec sa petite flotte qu'il obligea la ville de Bordeaux révoltée, à se rendre. Les Espagnols étaient arrivés dans la rivière en même temps que lui, mais il entra à leurs yeux, et malgré eux. Ce qui a le plus contribué à son éclatante réputation, ce sont les guerres de Sicile. Ce fut là qu'il eut à combattre le grand *Ruyter*, et quoiqu'inférieur en nombre, il vainquit dans trois batailles les flottes réunies de Hollande et d'Espagne, le 8 janvier, le 22 avril et le 2 juin 1676. *Ruyter* fut blessé mortellement dans le combat qu'il livra aux Français devant la ville d'Agouste, et survécut peu à sa blessure. En 1681, Duquesne, avec 6 vaisseaux, alla bloquer dans le port de Chio, sous l'une des principales forteresses du Grand-Seigneur, 8 vaisseaux de Tripoli, alors en guerre avec la France, qui furent coulés à fond le 23 septembre, et il contraignit la régence à demander la paix. Alger et Gênes furent de même forcés, par ses

Digitized by Google

armes, d'implorer la clémence de Louis XIV. Ce prince ne pouvant récompenser le mérite du vainqueur avec tout l'éclat qu'il aurait souhaité, parce qu'il était Calviniste, lui donna, pour lui et pour sa postérité, la terre du *Bouchet*, l'une des plus belles du Royaume, auprès d'Etampes, dont il changea le nom en celui de *Duquesne*, et l'érigea en *marquisat*. Cette impuissance où se trouvait le Roi, de ne pouvoir reconnaître comme il l'aurait voulu, les éminens services d'un général protestant, n'était due qu'à la fatale révocation de l'Edit de Nantes; mesure qui n'était pas plus dans ses vues, que les horreurs commises sous son nom par de perfides agens de son autorité : « tout le bien qui lui fut montré, il l'aima, et s'il n'accomplit pas toute justice, c'est qu'elle ne lui fut pas toute connue. C'est la destinée des meilleurs rois; c'est le malheur du rang, plutôt que le vice de la personne. » *(Massillon, Or. fun. de Louis XIV)*. Le roi s'aperçut bientôt de l'imprudence qu'il avait faite, en exaspérant les protestans. Au premier mouvement de cette ligue générale qui se fit contre la France en 1688, il ne tarda pas à redouter sous le nom de *nouveaux convertis*, ceux qu'il n'avait jamais eu à craindre sous leur véritable nom de *réformés*. Alors on se pressa de désarmer ceux qui, dans le libre exercice de leur culte, avaient donné Duquesne et Turenne. On crut nécessaire d'exclure des moindres charges municipales, après leur abjuration, ceux qui, dans le même siècle, avaient donné Sully au royaume.

De zélés citoyens, et, à leur tête le maréchal de Vauban, n'hésitèrent point, dans ces terribles conjonctures, à proposer la rétractation de tout ce qui s'était fait depuis 9 ans, le rétablissement des temples, le rappel des ministres, la liberté à tous ceux qui n'avaient abjuré que par contrainte, de suivre celle des deux religions qu'ils voudraient, une amnistie générale pour tous les fugitifs, pour ceux qui portaient les armes contre la France, la délivrance des galères, et la réhabilitation de tous ceux que cette triste cause y avait fait condamner.

Digitized by Google

Vauban eut la noble assurance de présenter ce mémoire à Louvois. Il y déplore la désertion de cent mille français, la sortie de soixante millions, la ruine du commerce, les flottes ennemies grossies de neuf mille matelots, les meilleurs du royaume, leur armée augmentée de six cents officiers et de douze mille soldats plus aguerris que les leurs. Il dit : « que la contrainte des conversions a inspiré une horreur générale de la conduite que les ecclésiastiques y ont tenue, et la croyance qu'ils n'ajoutent aucune foi à des sacremens qu'ils se font un jeu de profaner ; que si l'on veut continuer, il devient nécessaire d'exterminer les prétendus *nouveaux convertis* comme des rebelles, ou de les bannir comme des relaps, ou de les enfermer comme des furieux ; projets exécrables, contraires à toutes les vertus chrétiennes, morales et civiles, dangereux pour la religion même, puisque les sectes se sont toujours propagées par les persécutions ; et qu'après les massacres de la Saint-Barthelmy, un nouveau dénombrement des huguenots prouve que leur nombre s'était accru de cent-dix mille ; qu'il reste un seul parti plein de charité, utile, convenable, politique, celui de les contenter. » Et il finit par dire que *la prudence qui sait à propos se rétracter et céder aux conjonctures, est une des parties principales de l'art de gouverner.*

Le métier de la guerre n'avait point ôté à Duquesne la sensibilité. Dans ses différentes expéditions en Afrique, il donna la liberté à un grand nombre d'esclaves chrétiens, sans en exiger la moindre rançon. Une autre qualité de ce héros fut la modestie ; il fit sans faste de grandes choses, et servit sa patrie sans ambitionner les honneurs. Il mourut avec le titre de général des armées navales de France. Il fut inhumé sans pompe à sa terre sur le revers d'un des fossés du château. Cet homme illustre laissa quatre fils qui héritèrent de sa valeur. Le plus célèbre fut Henri, marquis Duquesne, son fils aîné, qui se distingua par son habileté

Digitized by Google

dans la guerre et dans la marine. Il mourut à Génève, le 11 novembre 1722, à 71 ans. La douceur de son caractère et sa probité le firent également aimer et estimer. Il avait une érudition peu commune dans un homme de son état. On a de lui des *Réflexions anciennes et nouvelles sur l'Eucharistie*, 1718, in-4°., dont les protestans font un cas singulier.

— 1780, Louis-Guillaume de la Folie, chimiste très-distingué, mourut à Rouen où il était né vers 1733.

— 1785, une portion de terrain faisant partie de la côte dite de *la Hève*, près le Hâvre, s'écroula, et la commotion s'en fit ressentir jusque dans la ville.

— 1793, ouverture du théâtre français à Rouen, place de la Poissonnerie. Cette salle peut contenir douze cents personnes.

— 3 *Février* 1028, Richard III, 5e. duc de Normandie, fils aîné de *Richard-le-Bon*, mourut subitement, et fut inhumé à Fécamp. A peine avait-il ceint l'épée ducale, que Robert, son frère, comte d'Hiesmes, mécontent de son partage, s'empara de la ville de Falaise, vers la fin de décembre 1027. Le duc ayant rassemblé quelques troupes fidèles s'approcha de Falaise que Robert fut forcé d'abandonner. Richard le poursuivit jusque sous les murs d'Hiesmes, y pénétra malgré la vigoureuse résistance du comte, et le fit prisonnier. Il usa de la victoire avec magnanimité envers son frère, lui pardonna, et lui rendit son amitié. Richard III aurait maintenu, par ses vertus, la paix et la félicité dont la Normandie avait joui sous son père; mais il ne fit qu'apparaître, comme pour laisser le regret d'un règne trop tôt terminé.

— 1687, mourut à Paris Gilles-André de La Roque, savant héraldiste, né en 1697, à Cormelles, près Caen, d'une famille noble. Passionné pour l'étude, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut même le sous-diaconat; mais fâché dans la suite, de s'être soumis au célibat, il obtint du pape une dispense pour se marier. Les soucis et les embarras du ménage lui faisant bientôt regretter son premier état, il se crut

Digitized by Google

trop heureux de pouvoir se séparer de sa femme, en lui payant une pension considérable. Devenu libre, il étudia l'histoire en s'attachant surtout à la partie généalogique, et il acquit en ce genre une érudition étonnante; il savait dans le plus grand détail la filiation et les alliances de toutes les familles de Normandie; et comme il était naturellement satirique, il se plaisait à raconter les anecdoctes scandaleuses qu'il avait apprises en fouillant dans les archives. Cette conduite, plus que légère, lui fit beaucoup d'ennemis et nuisit à sa fortune. En 1653, il obtint un privilége pour l'impression de l'Hist. généalogique des maisons nobles de Normandie; mais il ne publia qu'une très-petite partie de cet ouvrage qu'il abandonna pour l'Hist. de la maison d'Harcourt qui lui coûta beaucoup de travail et de dépense. La Roque avait quitté depuis long-temps la Normandie pour habiter Paris, où il ne pouvait vivre qu'en s'imposant de grandes privations. La mort de son frère, qui l'institua héritier, rétablit un peu ses affaires. Devenu veuf, il reprit le petit collet, mais continua d'ajouter à son nom le titre de chevalier de La Lontière. Ce qu'il a publié des maisons nobles de Normandie, Caen, 1654, est in-fol. très-rare. L'Hist. Généalogique de la maison d'Harcourt, est en 4 vol. in-fol., Paris, 1662.

— 1748, décéda Jean-Baptiste Pellevé, de Falaise, âgé de 69 ans, abbé de la Luzerne.

— 1755, sentence du bureau des finances de Caen, où il est dit : « attendu qu'il résulte des faits contenus dans les procès-verbaux, qu'il est au moins douteux que le pont Saint-Pierre soit solide; que d'un autre côté le passage est trop étroit et dangereux; que les différens plans produits et proposés par les maire et échevins sont insuffisans pour procurer un élargissement convenable, nous avons ordonné que les bâtimens étant sur ledit pont, seront démolis dans trois mois de la signification de la présente, faute

Digitized by Google

de quoi, après ledit temps expiré, il y sera pourvu ainsi qu'il appartiendra. »

Cette sentence fut signifiée le 15 février, et le 15 mai le carillon de l'horloge chanta pour la dernière fois le *Regina cœli*. L'horloge a duré 441 ans. On abattit l'édifice qui était sur le pont et ne servait plus d'Hôtel-de-Ville depuis environ 20 ans qu'on l'avait transféré dans l'hôtel où sont aujourd'hui le tribunal de commerce et la bourse, sur la place St.-Pierre.

— 1767, mourut âgé de 58 ans, à Rouen, sa patrie, Etienne-François Boistard de Prémagny, syndic et doyen du collége des avocats de la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, titulaire et ancien directeur de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, conseiller-échevin et administrateur de l'hôpital général de cette ville, un des principaux mémoires qu'il a laissés, est sur l'historien *Josephe* et sur la *Vulgate*.

— 1781, mourut âgé de 75 ans, à Rouen, Nicolas Le Gros, bon poëte latin, né à Bolbec le 2 février 1805. Après avoir brillé dans ses études, il fut chargé d'une éducation honorable, devint curé de Frénouville, près Caen, puis de Sainte-Croix.

— 1802, en ouvrant, au Bourg-Theroulde, une caisse adressée à un horloger, il se fit une explosion terrible. La maison fut détruite, deux personnes tuées et plusieurs blessées. Les auteurs de cette machine infernale furent découverts et subirent la mort le 12 mars suivant.

— Brevet de 10 ans accordé au sieur Fouache aîné, du Hâvre, pour un système de bateaux bordés avec des planches croisées.

4 *février* 1893, mort de Geffroy de Monbray, év. de Coutances, sacré par l'archev. Mauger le 9 avril 1048. Les libéralités de Tancrède de Hauteville et de Robert Guiscard le mirent en état de continuer et d'achever le bel édifice de la cathédrale de Coutances, que Robert, Ier. du nom, son prédécesseur immédiat, avait commencé. Près de mourir, il se fit porter sous la lanterne du chœur de l'église qu'il ve-

Digitized by Google

naît de bâtir, où, couché à terre, les bras élevés vers le Ciel, et les yeux baignés de larmes causées par la joie de voir un si grand ouvrage consommé, il récita le cantique *nunc dimittis* du saint vieillard Siméon, reçut les derniers sacremens, et rendit l'âme au milieu de son clergé.

— 1280, le maire de Rouen fut assassiné et jetté dans la Seine, à la suite d'une sédition; les coupables furent pendus.

— 1591, Villars partit du Hâvre avec son armée, entra dans les faubourgs d'Honfleur, enleva beaucoup de butin et fit battre la ville à coups de canon par terre et par mer. Le 7 la garnison sortit, mais un grand nombre de bourgeois furent arrêtés et forcés de racheter leur liberté.

— 1814, Jacques-François Mutel de Boucheville, orateur et poëte, mourut à Bernay, sa patrie. Son premier ouvrage fut un poëme en six chants sur la conquête de la Sicile par les Normands. Il a aussi donné un *Voyage à Honfleur*.

— 5 *Février* 1600, mort de Pierre, I. du nom, sire de Bréauté, capitaine de cinq compagnies de cavalerie légère. Il était d'une des plus anciennes maisons de Normandie. Le premier de ses ancêtres, reconnu par des actes authentiques, fut Robert, I. du nom, sire de Bréauté, qui accompagna le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre, en 1066. Pierre ayant obtenu de Henri IV la permission de passer en Hollande pour servir sous le prince Maurice de Nassau, y mena une compagnie de cavalerie levée à ses frais. Après la campagne de 1599, il vint faire un tour en France, et pendant son séjour il apprit que son lieutenant, surpris par un parti espagnol de la garnison de Bois-le-Duc, avait été battu et fait prisonnier. Cet homme pria Bréauté de le tirer de prison, mais celui-ci lui écrivit d'une manière très-vive en lui reprochant de s'être laissé battre. Grosbendoncq, gouverneur de Bois-le-Duc, ayant intercepté la lettre, se permit des propos outrageans contre la nation française et contre Bréauté qui, à peine de retour en Hollande, fit proposer à

Digitized by Google

Grosbendoncq un combat de 20 contre 20, ce qu'il accepta. Mais il ne s'y montra pas, sous prétexte qu'étant gouverneur d'une place dont il devait répondre, il ne pouvait la quitter. Il envoya pour lui son lieutenant nommé Likerbikem. On convint de se battre 22 contre 22, à l'épée et au pistolet seulement. Les Français furent fidèles à exécuter ce dont on était convenu. Les Espagnols, au contraire, usèrent de tromperies, tant pour les armes que pour d'autres clauses arrêtées. Bréauté se trouva au jour et au lieu marqués. Après avoir attendu les adversaires près d'une heure, il résolut d'aller à leur rencontre, et s'avança jusqu'à une portée de canon de Bois-le-Duc; alors le combat commença, Bréauté tua d'un coup de pistolet Likerbikem chef des Espagnols; d'un autre côté il jeta sur la place le second de Likerbikem, et blessa encore dangereusement deux autres Espagnols. Le domestique d'un des blessés courut à toute bride à la ville chercher du secours pour son maître. Grosbendoncq croyant que sa troupe avait le dessus, fit tirer deux coups de canon qui jetèrent la terreur dans la troupe de Bréauté. Soupçonnant une trahison de la part du gouverneur, elle prit la fuite, abandonnant lâchement son chef à la fureur des Espagnols. Bréauté ne laissa pas de tenir tête aux ennemis, mais son cheval ayant été tué sous lui, et se voyant abandonné de ses gens, à l'exception d'un gentilhomme et d'un page qui lui était attaché, il prit le parti de se rendre prisonnier. Il fut mené à Bois-le-Duc, et là, contre la parole donnée, il fut assassiné entre les deux ponts, par l'ordre de Grosbendoncq, à coups de poignard, de pique et d'épée. Il n'était encore âgé que de dix-neuf ans neuf mois et onze jours. Son corps fut apporté de Hollande à Néville dans le pays de Caux, lieu de la sépulture de cette famille. Pierre avait épousé, le 17 décembre 1596, Charlotte de Harlay, fille de Nicolas, baron de Sancy.

Digitized by Google

— 1660, décéda Paul de Mathan, conseiller au parlement de Normandie.

— 1665, mourut âgé de 84 ans, Pierre Padet, né à Coutances. Etant allé à Paris, à l'âge de 14 ans, son mérite fut aperçu par Georges Turgot, proviseur du collège d'Harcourt qui lui donna quelques années après une chaire de philosophie, et le désigna pour être son successeur; il le fut en effet. Il a eu part, avec Jacques Duchevreuil, aux *Déclinaisons grecques avec le latin pour les commençans*, et à *l'Alphabet grec expliqué en français*.

— 6 *Février* 1464, charte de Louis XI en faveur des habitans de Cherbourg qui, pour éviter que leur ville ne fût surprise par les anglais toujours désireux de s'en mettre en possession, étaient obligés de faire continuellement guet et garde de nuit et de jour, depuis qu'elle était confiée à leur propre fidélité, de tenir harnois et autres fournimens militaires. Le roi leur octroya *la franchise* des *tailles, aides, impositions, quatrième, et de toutes charges quelleconques, qui doresnavant seraient mises par lui et ses successeurs sur la Normandie, en quelque manière, et pour quelque cause et occasion que ce fût.* » La jouissance de ces exemptions était bornée par cette charte à la clôture et fermeture de la ville.

— 1576. Lettre de Henri IV à M. d'Assy, seigneur de Plainville près Mésidon (Calvados).

« Monsieur d'Assy, incontinant que j'ay esté arrivé en ce lieu d'Alençon, je vous en ay bien voulu advertyr et vous prier que incontinant la présente reçue, vous montez à cheval auecques le plus grand nombre de vos amys, et faictes conduire aultant de soldats à pied qu'en pourrez recouvrer, pour me venir trouver, n'étant la présente pour aultre effaict, me recommandant à vos bonnes grâces, et prie Dieu, Monsieur d'Assy, vous avoir en sa garde.

« Votre bien bon amy, HENRY. »

Henri, qui n'était encore que roi de Navarre, s'était enfui

Digitized by Google

de la Cour de Henri III, et était accouru en Normandie pour s'unir aux protestans échappés au massacre de la St.-Barthelemi. Il fit une fausse marche pour tromper ses ennemis, et avec une trentaine de personnes dévouées, il se rendit à Alençon, et non pas à Vendôme comme le croyait et l'a dit de Thou. Duplessis Mornay, fort instruit de tout ce qui concernait ce voyage, dit expressément que le roi de Navarre n'alla point à Vendôme. Parmi ceux qui accompagnaient Henri dans sa fuite, étaient Théodore-Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mme. de Maintenon, et Beaumanoir-Lavardin qui devint maréchal de France. Ce fut aussi à Alençon (quoique l'Estoille place le lieu de la scène à Niort) que s'opéra le retour de Henri à l'église protestante, de laquelle il avait été forcé de s'éloigner à l'époque de l'affreuse nuit du 24 août 1572. Sur ce fait, nous avons l'assertion bien positive de Duplessis-Mornay (Mém. p. 464) et celle d'Elie Benoît, qui a d'autant plus de poids, qu'il fut 20 ans ministre protestant à Alençon, et que son Histoire de l'édit de Nantes, dans laquelle il rend compte de cet événement (t. 1, p. 44) est en général remarquable par l'exactitude. Ce fut après cette lettre, et dans la même année, que le duc d'Alençon fit sa paix avec la Cour.

(Archives de la Normandie, 1re. année).

— 1576, Tannegui le Veneur, sieur de Carrouges, comte de Tillières, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, est nommé capitaine (gouverneur) de Rouen, par démission de François de Montmorency.

—1650, Louis XIV âgé de 12 ans, fait son entrée à Rouen, vers 10 h. du matin. Il se rend à la cathédrale, accompagné du duc d'Anjou son frère, et tient ensuite son lit de justice.

—1799, les eaux couvrirent le port de Rouen, depuis le Cours de Paris jusqu'à la porte Saint-Eloi. On allait en bateau dans la Basse Vieille-Tour et les rues voisines. Un bateau périt avec 14 passagers en traversant la Seine de Saint-Sever à Rouen. Le Champ de Mars fut inondé.

Digitized by Google

— 1815, dans un champ voisin de l'église de Saint-Vigor près Bayeux, on découvrit 3 tombeaux de pierre, tels qu'on en avait déjà trouvé plusieurs à différentes époques ; ils étaient sans couvercles et ne renfermaient que des ossemens et de la terre. L'un, qui n'était long que de 4 pieds, n'avait pu contenir qu'un enfant. Tous ces tombeaux sont bruts, sans ornemens, quelques-uns seulement sont couverts. Ils sont en pierre calcaire, tendre, poreuse et d'un grain très-grossier. Quelques personnes ont cru voir dans ces tombeaux des objets d'une haute antiquité ; « C'est une erreur, dit M. F. Pluquet, et voici sur quoi je me fonde : 1°. Les anciens, et surtout les Gaulois, brûlaient leurs morts, et les ossemens trouvés dans tous ces tombeaux n'avaient nullement éprouvé l'action du feu ; 2°. tous ces tombeaux se trouvent non loin de l'église ; 3°. un chemin voisin porte le nom de Voye-Bière ; 4°. l'usage d'enterrer dans ces cercueils de pierre n'a cessé d'être général que dans le XIIe. siècle et s'est perpétué même beaucoup plus tard. Il me paraît donc évident que les tombeaux de Saint-Vigor, sont des tombeaux de chrétiens du moyen âge. »

7 *Février* 1134, Robert, dit Courte-Heuse, 8e. duc de Normandie, fils aîné de Guillaume-le-Conquérant, mourut au château de Cardiff, où il était prisonnier depuis plus de 27 ans. Guillaume, avant de mourir, avait partagé son héritage entre ses trois fils. Jugeant que Robert était peu propre à gouverner de vastes états, il lui donna la Normandie ; à Guillaume, dit le Roux, son second fils, le royaume d'Angleterre, et ses trésors à Henri, en lui prédisant qu'il réunirait un jour les parts de ses frères.

Robert parut d'abord voir sans jalousie ce partage, mais les perfides conseils de son oncle Odon, évêque de Bayeux, auquel il avait imprudemment confié les rênes du gouvernement, changèrent ses dispositions. Odon qui s'était ménagé un parti en Angleterre, alla se mettre à la tête des mécontens qu'il avait soulevés contre Guillaume ; mais ce prince n'eut qu'à

Digitized by Google

se montrer pour dissiper, au premier choc, cette troupe de rebelles. Il fit Odon prisonnier, et lui accorda sa grâce, à condition qu'il se retirerait dans son évêché pour n'en plus sortir. Robert accueillit ce boute-feu avec distinction, et le nomma lieutenant-général de Normandie.

Tandis que le duc, inhabile aux affaires et prodigue à l'excès, consumait dans les plaisirs le temps qu'il aurait dû consacrer à l'administration, son ministre ne s'occupait qu'à grossir son trésor particulier par des concussions et des rapines. L'épuisement était dans les finances, l'insubordination dans la noblesse, la misère et le mécontement parmi le peuple, le trouble et le désordre dans le corps social. Les grands vassaux que le Conquérant avait constamment maintenus entre eux dans une paix profonde, se faisaient, sous son fils, des guerres continuelles; chacun pillait, dévastait les domaines de son voisin, et la Normandie, naguères si florissante, n'était plus qu'un champ de carnage et de désolation. Le Cotentin seul respirait à l'abri de ces fléaux sous l'autorité du prince Henri. Robert lui avait lâchement vendu, pour trois mille livres d'argent, cette importante partie de son duché. Instruit du mécontement général, Guillaume saisit l'occasion de se venger de la tentative que son frère avait faite pour le détrôner. Il passa en Normandie dont les meilleures places tombèrent en son pouvoir, et lui restèrent par le traité que le duc fut obligé de signer. Dès ce moment, le Roi d'Angleterre, entouré de presque toute la noblesse du pays, fut le maître réel de la Normandie; le duc n'y conserva qu'une ombre d'autorité. Ce prince, abandonné de la plupart de ses vassaux, méprisé de ses sujets, cherchait à noyer dans les voluptés jusqu'à l'idée de sa dégradante situation; mais le remède aggravait sans cesse le mal, les périls augmentaient avec la honte, Robert ne savait comment leur échapper, lorsque parut l'ermite Pierre, parcourant la France en prêchant la première croisade, enflammant toutes les imaginations, entraînant à sa suite des

Digitized by Google

millions d'hommes subjugués par sa brûlante éloquence.

Dépourvu des qualités qui constituent le véritable prince, mais doué de la force guerrière, de la bouillante ardeur qui font le paladin, l'aventureux Robert se jeta dans les rangs des croisés. Séduite par son exemple, la fleur de la noblesse, suivie de l'élite du peuple, se précipita sur ses pas; il partit en 1096 après avoir engagé la totalité de son duché au roi d'Angleterre, pour garantie du prêt que lui fit ce monarque, d'une somme de dix mille marcs d'argent.

Les cinq millions d'hommes entraînés par l'ermite Pierre, n'arrivèrent pas aux bornes de l'Europe. Cette prodigieuse multitude fut en grande partie moissonnée par la fatigue, la misère, la faim, et par le fer des nations qu'il lui fallut traverser, et chez qui elle commit toutes sortes d'excès. Cependant un petit nombre, échappé à ces périls, parvint sous les murs de Jérusalem, et poursuivit avec une persévérance héroïque sa pieuse entreprise. Après plusieurs années de combats, de revers et de succès, les chrétiens entrèrent triomphans dans la Sainte-Cité. Le duc Robert, Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, et le comte de Flandre y pénétrèrent les premiers, et furent aussitôt suivis par Raymond, comte de Toulouse, Bohémond, prince Normand, souverain d'Antioche, Roger et Tancrède de Hauteville, ses cousins. Les croisés offrirent le royaume de Jérusalem au duc Robert : « Je vous remercie, leur dit-il, je suis venu chercher une palme et non pas une couronne. » Sur son refus ils élurent Godefroy de Bouillon.

Pendant que Robert s'illustrait en Palestine par sa valeur, Guillaume-le-Roux courbait sous le même joug la Normandie et l'Angleterre. Redouté de ses voisins qui avaient éprouvé plus d'une fois la force de ses armes, craint de ses sujets par la rigueur de ses lois, haï pour ses exactions, il tenait tout en paix, mais cette paix était le calme de la terreur. Un jour qu'il se livrait au plaisir de la chasse dans la Forêt-Neuve,

Digitized by Google

il fut atteint d'une flèche qui lui perça le cœur. Cette flèche partit des mains de Gautier Tyrrel, gentilhomme normand qui la dirigeait sur un cerf. Guillaume mourut le 2 août 1100, avec la réputation d'un tyran. Henri, son frère, se rendit aussitôt à Londres et s'y fit couronner.

A la nouvelle de la mort du Roi, Robert partit pour revenir en Normandie où étant arrivé en 1101, il rassembla une armée avec laquelle il passa en Angleterre; mais au lieu de combattre Henri, il lui abandonna le sceptre pour une redevance annuelle de trois mille marcs d'argent.

Rentré dans ses états, Robert pouvait encore réparer la perte qu'il venait d'éprouver, et ressaisir quelque gloire en occupant son courage à contenir dans les bornes du devoir les seigneurs ses vassaux, et en mettant tous ses soins à la sécurité et au bien être de ses sujets; mais s'il eut de bonnes intentions, il n'eut pas la fermeté nécessaire pour les accomplir; il manquait de l'énergie d'exécution, qualité si essentielle aux souverains. Le bien qu'il ne fit pas et le mal qu'il laissa commettre sous son nom lui furent justement reprochés, et lui aliénèrent tous les cœurs qui, à son retour de la Palestine, avaient volé au-devant de lui, et qui, pour continuer à le servir et à l'aimer, ne lui demandaient que de se montrer digne en effet d'obéissance et d'amour. Mais Robert, environné de vils flatteurs, n'entendit jamais la voix austère de la vérité; il ignorait qu'un prince qui, par faiblesse, imprévoyance ou incapacité, abandonne les rênes de l'Etat à d'avides mercenaires, est souvent plus dangereux, plus funeste à ses peuples qu'un tyran prononcé.

A peine avait-il séjourné quelques mois dans son duché, qu'il repassa en Angleterre, sous le vain prétexte de solliciter la clémence de son frère en faveur du petit nombre de Normands établis dans cette île qui, lors de la dernière tentative, s'étaient déclarés pour lui. Instruit de son arrivée, Henri conçut le projet de le retenir en captivité; Robert en fut averti et n'en

Digitized by Google

continua pas moins son voyage jusqu'à Londres. Le Roi touché de la confiance de son frère le reçut avec magnificence; marchant avec adresse à ses fins, il affecta de lui prodiguer toutes les distinctions, tous les plaisirs de la Cour. Robert se laissa prendre à ces trompeuses amorces, et, dans l'effusion de sa reconnaissance, il fit don à la reine, sa belle-sœur, du tribut de trois mille marcs d'argent qu'il s'était réservé par le dernier traité; il en déposa l'acte aux pieds de cette princesse. Henri s'applaudit de sa ruse et se moqua de Robert qui, honteux de son imprudente générosité, quitta cette Cour perfide. Les reproches de ses sujets accueillirent son retour. Il murmura contre la déloyauté de son frère, mais il n'en sut pas tirer vengeance.

En 1104, Henri ayant chassé d'Angleterre Robert de Bellême, cet homme turbulent vint en Normandie, où il ne tarda pas à mettre tout à feu et à sang; il battit même dans une rencontre sous les murs d'Hiesmes, le duc Robert qui lui avait permis de résider dans son duché. Cette défaite augmenta le fardeau de mépris dont Robert était chargé; il se vit accablé de la haine du peuple qu'une multitude de petits despotes, affranchis de toute subordination par la mollesse du souverain, opprimaient impunément, en se déchirant entre eux. L'incendie, le pillage désolaient les villes et les campagnes; l'agriculture était abandonnée, le commerce ruiné. Henri, au contraire, était parvenu à gagner l'affection des Anglais, en adoucissant quelques-unes des lois du Conquérant, et en révoquant le fameux édit du *Couvrefeu*. Sûr de son peuple, il médita d'étendre sa domination, et prit toutes ses mesures pour s'emparer de la Normandie qu'il convoitait depuis long-temps, et où tous les esprits étaient soulevés contre son frère.

Celui-ci alarmé des préparatifs que faisait le Roi, passa la mer pour le fléchir; mais n'ayant pu y parvenir, plus il avait été humilié, plus il brûla du désir de se venger,

Digitized by Google

résolu enfin à périr plutôt que de se soumettre à ce frère qui l'avait déjà dépouillé d'un diadême. Son indignation passa dans l'âme de ses sujets. Touchés de sa détresse, et oubliant de justes ressentimens, ils coururent aux armes et se préparèrent à vaincre ou à mourir pour celui qui n'avait pas su les protéger; tant il est vrai qu'un peuple fidèle est naturellement grand et généreux !

Henri le suivit en Normandie. Les deux armées se trouvèrent en présence à Tinchebray, le 27 septembre 1106. On en vint bientôt aux mains, le choc fut terrible, et la mêlée fut d'autant plus meurtrière, que l'on combattait corps à corps avec une rage de tigres. Plus d'une fois la victoire pencha du côté de Robert, mais l'habileté de Henri sut la rappeler et l'attacher à ses drapeaux; le duc tomba au pouvoir du vainqueur, qui s'appliquant, pour ainsi dire, à flétrir ses coupables lauriers, traîna son malheureux frère à Rouen et à Londres enchaîné à son char, et le fit ensuite enfermer au château de Cardiff. Robert étant parvenu à s'évader, fut repris et resserré plus étroitement. Son frère eut la cruauté de lui faire crever les yeux. Il avait régné 19 ans sur la Normandie, et fut inhumé dans l'église de St.-Pierre de Glocester. On doit citer à sa louange un trait qui prouve une âme sensible et généreuse. Les trois frères étant ensemble en Normandie avant la mort du Conquérant, le plus jeune prit les armes contre ses deux aînés, et se réfugia au Mont St.-Michel où ils l'assiégèrent. Réduit à manquer d'eau, il en fit demander à Robert qui lui en envoya et joignit même à ce présent un tonneau de vin. Guillaume-le-Roux l'en ayant fortement blâmé : « Eh, lui répondit Robert, quelque tort que notre frère ait avec nous, devons-nous souhaiter qu'il périsse de soif? nous pouvons dans la suite avoir besoin d'un frère : où en trouverons-nous un autre, quand nous aurons perdu celui-ci? » Robert, à l'exemple de Richard III, s'était montré clément et humain; Henri fut un monstre d'ingratitude et de barbarie !

Digitized by Google

— 1165, décéda Philippe de Harcourt, év. de Bayeux. Etant archidiacre d'Evreux, sa prudence et son savoir le rendirent recommandable auprès d'Etienne, Roi d'Angleterre, qui le mit dans son conseil, le fit son chancelier, puis le nomma successivement év. de Salisbury et de Lincoln. En 1142 il fut transféré sur le siége de Bayeux dont il entreprit en 1159 de réédifier l'église que les guerres civiles avaient réduite dans la dernière désolation sous le roi Henri I, et Robert Courteheuse, son frère, duc de Normandie. Il quitta souvent son diocèse pour remplir diverses commissions que les papes lui donnèrent et dont il s'acquitta toujours fort bien. Mais n'ayant pu réussir à pacifier les querelles qui s'étaient élevées entre le roi Henri II et les principaux seigneurs Normands, il prit le parti de se retirer dans l'abbaye du Bec, où il finit tranquillement ses jours.

— 1540, lettres patentes enregistrées au parlement de Rouen, qui autorisent Roberval, gentilhomme normand, à lever un corps de troupes, *à parcourir divers pays transmarins, tant du Canada que d'autres contrées non possédées par les Rois d'Angleterre et de Portugal et par l'Empereur.* Ces lettres permettent à Roberval de vider toutes les prisons de Normandie, et d'enrôler tous les prisonniers pour en faire des colons, autorisent ceux-ci à vendre leurs biens, et leur défendent de revenir sans congé de leur général. Lors de l'enregistrement, le parlement n'excepta que les hérétiques, les coupables de lèze-majesté au premier chef, et les faux-monnayeurs.

— 1791, mourut Athanase Auger, né à Paris le 12 décembre 1724. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut d'abord professeur d'éloquence à Rouen après la sortie des Jésuites. L'évêque de Lescar, *Noë*, qui l'avait connu dans cette ville, lui donna le titre de son grand-vicaire, et l'appelait ordinairement son grand-vicaire *in partibus Atheniensium*, par allusion à sa profonde connaissance de l'ancienne langue d'Athènes.

Digitized by Google

Auger a traduit la plupart des orateurs Grecs, sinon avec noblesse et avec feu, du moins avec pureté. Ses principaux ouvrages sont : I. *Harangues de Démosthènes et d'Eschine sur la Couronne*, Rouen 1768, in-12. II. *Œuvres complètes* de *Démosthènes* et *d'Eschine*, 1777 et 1788 6 vol. in-8°. C'est le premier traducteur qui ait fait passer dans notre langue les ouvrages entiers de ces deux orateurs grecs dont on ne connaissait que quelques discours. D'autres écrits encore d'Auger, tous réunis, forment 29 vol. in-8°.

8 *Février* 820, la Sarthe éprouva dans son cours, une interruption subite qui parut si merveilleuse à Théodulphe, évêque d'Orléans, qu'il n'hésita pas à comparer cet événement à l'interruption miraculeuse du Jourdain. Mais les interruptions subites qui ont eu lieu plusieurs fois dans le cours de la Sarthe, s'expliquent naturellement, sans qu'il faille recourir au miracle.

—1515, décéda Jean d'Orglandes, III. du nom, seigneur de Prétot, Auvers, Castel, Pleinmarais, Noyon-sur-Andelle, baron de Quevilly, chambellan du duc de Lorraine roi de Sicile, et gouverneur pour ce prince des villes et châteaux d'Aumale, Lillebonne, Brionne, Harcourt et Elbeuf. En 1494, ce prince lui avait fait don de la terre et seigneurie d'Auvers, l'une des plus belles du Cotentin. Il mourut sans laisser d'enfans. La maison d'Orglandes tire son nom de la terre et seigneurie ainsi appelée, située dans la vaste paroisse du même nom avec titre de doyenné, à 2 lieues de Valognes. Geoffroi d'Orglandes, chevalier, fut compris au nombre des barons convoqués, en 1125, par Richard de Reviers, pour souscrire la fondation de la collégiale de Néhou. Roger d'Orglandes fut appelé à la charte par laquelle Etienne d'Orglandes confirma, en 1157, le don fait par Jourdain son père, à l'abbaye de Montebourg.

— 1628, mourut à Paris Jean Héroard, né à Hauteville-la-Guichard, près Coutances en 1551. Reçu docteur en méde-

Digitized by Google

cine à Montpellier, il alla exercer à Paris, et s'y fit une telle réputation qu'en 1601, Henri IV le nomma premier médecin du Dauphin, (devenu Louis XIII) et le chargea d'écrire, jour par jour, tout ce qui concernait la santé, le tempérament et les inclinations du jeune prince : lorsqu'il monta sur le trône, Héroard lui resta toujours attaché sans discontinuer son journal. Il acquit une fortune considérable et fut seigneur de Vaugrigneuse.

— 1754, mourut à Rouen Jean-Baptiste-Adrien Marcastel, oratorien, né à Saint-Maurice, en Brai, le 6 mai 1669. Il s'occupa sans cesse des mathématiques qu'il professa long-temps et avec succès, dans l'Université d'Angers.

— 1827, mort funeste, à Rouen, du nommé Drake, de Londres. Il avait apporté avec lui trois serpens à sonnettes qu'il destinait pour Paris, lieu de sa résidence. Le froid, malgré toutes les précautions prises pendant la route, avait saisi ces animaux, dont le plus beau était mort, et fut tiré de sa cage avec des pincettes. Les deux autres furent transportés dans une salle à manger, et déposés auprès du poële. Drake les excitant avec une baguette, crut remarquer que l'un d'eux ne vivait plus; pour s'en assurer, il le prit par la tête et par la queue, et s'approcha de la croisée pour mieux voir s'il était mort. Alors l'animal fait subitement un quart de cercle avec sa tête et lui enfonce un de ses crochets à la partie postérieure et externe de la main gauche. Drake jette un cri, et voulant prévenir tout autre accident, il veut remettre le serpent dans sa cage, mais il est de nouveau mordu à la face palmaire de la même main. Une ligature fut faite, deux minutes après, au-dessus du poignet, ainsi que des cautérisations avec le fer rouge sur les plaies. Les symptômes furent un peu appaisés, mais au bout de quelques minutes ils reparurent et le malade ne tarda pas à succomber. La police ne devrait pas permettre de faire voyager de si dangereux animaux.

9 *Février* 1372. En temps de guerre, le grand Bailli de

Digitized by Google

Caen, faisait la visite des forteresses de son bailliage, les faisait mettre en état de défense et approvisionner. René le Coustellier occupant cette dignité en 1372, fit sa visite à l'abbaye Sainte-Trinité, et en dressa le procès-verbal ainsi conçu :

« Le 9 fevrier l'abbeie de Caen fut visitée, et fut commandé à madame l'abbesse et aussi à M. Erard de Percy, capitaine de ladite abbeye que la fortresche, fût mise en état de toute défense, de toutes réparations, tant de garites, fossés et autrement, et aussi garnis de vivres et d'artillerie convenablement, selonc une sedulle qui leur fut baillée sous le scel du bailli, et temps préfigié jusqu'au 1er. jour d'avril prouchain venant. »

(Essais hist. sur la ville de Caen).

— 1450, mourut au château du Mesnil près Jumièges, Agnès Sorel, dame de Fromenteau en Touraine où elle était née vers l'an 1409. Le roi Charles VII l'ayant vue en devint éperdûment amoureux ; il la plaça auprès de la reine en qualité de fille d'honneur, lui donna le château de Beauté-sur-Marne et plusieurs autres terres. Agnès se défendit longtemps contre son amant, et cet amant était son roi. *Toute simple demoiselle que je suis*, disait-elle au brave Poton de Saintrailles, *la conquête du roi ne sera pas facile ; je le révère et l'honore, mais je ne crois pas que j'aie rien à démêler avec la reine à son sujet.* Elle ne tint pas parole. Charles fut si épris d'elle qu'il en vint jusqu'à quitter le soin de son royaume et des affaires publiques. Mais Agnès lui reprocha vivement son indolence. Au contraire de presque toutes les maîtresses des Rois, qui avilissent leurs amans, elle sut inspirer au sien le courage convenable à sa situation, et qui seul pouvait lui faire reconquérir son royaume. L'amour qui écarte tant de héros des sentiers du devoir et de la gloire, y ramena l'heureux Charles. Il prit les armes pour satisfaire en même temps et son amour et son ambition. Agnès l'avait accompagné au siège de Honfleur ; étant tombée malade elle se fit transporter à

Digitized by Google

son château du Mesnil, où elle succomba. Son corps fut inhumé, à Loches dans le chœur de l'église collégiale à laquelle elle avait fait beaucoup de bien. Quelques historiens prétendent qu'on l'avait empoisonnée par ordre du Dauphin (Louis XI) qui ne l'aimait point, parce que son père l'aimait trop; mais c'est une conjecture qui prend sa source dans le caractère cruel et vindicatif de ce prince. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Louis XI se trouvant un jour dans l'église de Loches où elle avait été enterrée, les chanoines croyant lui faire leur cour, le prièrent de faire enlever de leur chœur un objet si propre à les scandaliser. *J'y consens*, répondit le monarque, *mais il faut rendre auparavant tout ce que vous avez reçu de votre bienfaitrice*. En effet, Agnès Sorel, pour avoir son tombeau dans l'église de Loches, avait donné au chapître deux mille écus d'or, une magnifique tapisserie et divers joyaux. On rapporte que François Ier. se trouvant un jour dans la maison d'Artus Gouffier de Boissy, comte d'Estampes, autrefois son gouverneur, et pour lors grand-maître de France, prit plaisir à feuilleter un porte-feuille dans la chambre de madame de Boissy. Cette dame qui aimait la peinture, y avait dessiné le portrait de diverses femmes illustres, entre autres celui d'Agnès Sorel. Le roi fit des devises et des vers pour chacun de ces portraits, et écrivit de sa propre main pour la belle Agnès:

Plus de louange et d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonnain, ou bien dévot hermite.

Agnès Sorel eut trois filles de Charles VII. L'aînée, Charlotte, éprouva un sort funeste. (Voir 14 juin 1476).

— 1491, René, duc d'Alençon, permit aux habitans de Mortagne de rompre les murs de leur ville pour rétablir l'église Notre-Dame qui avait été ruinée pendant les guerres. Elle fut parachevée en 1525, et la tour bâtie plusieurs années après.

Digitized by Google

Mathilde, après la mort de Geoffroi III, comte du Perche son époux, arrivée en 1202, s'étant retirée à Mortagne, donna la place de son château pour y bâtir une église canoniale et collégiale. Ce fut l'église de Toussaints, où elle fonda deux chapelains perpétuels. Après l'entière construction de l'église, il y fut mis un doyen, un chantre, un prévôt, un chancelier, un trésorier et sept chanoines, plus 16 autres prébendes et 24 chapelains. Ceux-ci, dont 2 étaient de la fondation de St.-Louis, furent réduits à 12, à cause du peu de revenu. Le premier doyen fut Girard-Dubouchet. Sur sa pierre sépulchrale étaient écrits ces mots :

Audax fuit Girardus
Dubouchet ut Leopardus.

L'an 1195 Geoffroy et Mathilde avaient fait réédifier la Maison-Dieu et l'hôpital de Mortagne, brûlés avec la ville et ses faubourgs dans les guerres précédentes. La comtesse était nièce de Richard I, dit *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre, et fille de Henri *le Lion*, duc de Bavière.

En 1314 le chapitre de Toussaints fut autorisé par Charles de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche et d'Anjou, à faire bâtir des halles dans l'enclos du château de Mortagne au bout de l'auditoire du lieu. Elles furent bâties, mais ruinées en 1591 pendant les guerres de religion.

L'église de Toussaints a été abattue pendant la révolution.

— 1734, mourut âgé de 63 ans Pierre Polinière, né à Coulonces, près Vire, le 8 septembre 1671. Après avoir fait ses premières études à l'Université de Caen, il alla suivre à Paris le cours de Varignon. Un penchant irrésistible l'entraînant vers l'étude de la physique et des sciences naturelles, il médita les ouvrages qui existaient sur les diverses branches des connaissances humaines. Il ne tarda pas à s'apercevoir du peu de secours que l'on en pouvait tirer. Il résolut de changer entièrement l'étude de la physique, de ramener tout à l'expérience,

Digitized by Google

et de livrer au ridicule les méthodes systématiques en usage depuis Aristote. Il ouvrit un cours de physique expérimentale au collége d'Harcourt, et ce spectacle attira tout Paris. Les savans donnèrent à l'auteur de justes éloges ; Fontenelle, qui lui avait confié l'éducation de son neveu, vanta partout l'excellence de sa méthode et la profondeur de ses vues. Le modeste Polinière ne put se dérober à la gloire qu'il méritait, et aux honneurs qu'il ne cherchait pas. Il avait à peine publié son *Traité de physique expérimentale*, ouvrage absolument neuf, que tout ce qu'il y avait à la Cour de plus grand et de plus spirituel, voulut assister à ses leçons. Le duc d'Orléans, régent du royaume, lui demanda un cours d'expériences dont il fut extrêmement satisfait, et l'habile physicien eut, peu de temps après, l'honneur de recommencer ce cours devant le jeune Roi, qui témoigna plus d'une fois à l'auteur le plaisir qu'il en éprouvait. Estimé à la Cour, considéré du premier ministre, Polinière aurait pu prétendre à une haute fortune ; mais en véritable philosophe, il regarda toujours avec indifférence les honneurs et les richesses. Uniquement occupé des progrès de la science, seul objet de ses veilles, il ne pensa jamais à son intérêt particulier ; il avait donné en 1728 une 3e. édition de ses *Expériences de physique* avec des augmentations considérables. Encouragé par les suffrages du public, il en préparait une 4e. lorsqu'une mort subite vint terminer sa carrière dans sa maison de campagne à Coulonces

— 1767, mourut à Paris Hubert Drouais, habile peintre de portrait, né à La Roque-sur-Rille en 1699. Fils d'un peintre, son goût lui fit embrasser la même profession. Il a laissé un fils héritier de son talent.

10 *Février* 1638, mourut âgé de 64 ans, à Rouen, Alexandre Fauleon, chevalier, seigneur de Rys, conseiller du Roi en ses conseils d'état et privé, premier président au parlement de Normandie.

Digitized by Google

— 1765, mourut à Paris Jean-Baptiste Deshayes, né à Rouen en 1729. Ce peintre qui avait demeuré à Rome, a laissé plusieurs tableaux très-estimés. On l'avait surnommé le Romain.

— 1781, mourut à Londres, Thomas Pichon, né à Vire le 30 avril 1700. Il avait épousé en Angleterre madame *le Prince de Beaumont*. N'oubliant point sa ville natale, il lui légua une bonne bibliothèque qui s'est successivement augmentée, et depuis 1783 est ouverte au public. Pichon est auteur d'un ouvrage estimé sur le Cap-Breton.

— 1785, mourut à Paris, âgé de 60 ans, Jean-Baptiste-Guillaume Ferrand, né à Rouen. Il devint chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Paris. Unissant la théorie à la pratique, il a publié sur son art des ouvrages recommandables. 1°. Divers *Mémoires* insérés dans le recueil de l'académie de chirurgie; 2°. *Lettre* à M. Lumi, sur la sensibilité du corps animal, 1750, in-8°.; 3°. *Aphorismes* de chirurgie, commentés par Van-Swieten, 1768, in-12; 4°. *De labio leporino*, 1771, in-4°.; 5°. *Discours* prononcés aux écoles de chirurgie, 1775, in-4°. Ferrand était membre de l'académie de Rouen.

— 1800, installation à Saint-Lô, de M. Magnitot, 1er. préfet du département de la Manche.

11 *Février* 1746, mourut au château des Portes, Louis Froland, seigneur des Portes, Aunai, Chandomine, etc., né à Valognes. Reçu avocat au parlement de Rouen, il alla exercer à Paris sa profession. C'était un savant jurisconsulte qui a laissé un grand nombre d'écrits recommandables. Sa fille unique épousa le marquis des Essarts.

— 1806, mourut à Paris Pierre-Nicolas de Fontenay, né à Rouen le 27 septembre 1743, membre de l'assemblée constituante, puis maire de sa ville natale, et ensuite président de l'administration départementale de la Seine-Inférieure.

— 1830, un enfant de 10 ans, en glissant sur la Seine à Rouen, avait rompu la glace sous ses pas. Il fut retiré de

Digitized by Google

l'abîme où il s'était englouti par un mousse, nommé Antoine *Kerpers*, âgé de 14 ans qui, après l'avoir conduit à bord d'un bateau, en courant dans ce traget le danger de perdre lui-même la vie, se dépouilla de ses propres vêtemens pour l'en couvrir. M. le baron d'Haussez, ministre de la marine, auquel il fut rendu compte de ce trait si méritoire de courage et d'humanité, décerna au jeune *Kerspers* une médaille en argent sur laquelle il serait fait mention du nom de ce jeune mousse et de son action généreuse.

— 1831, mourut âgé de 93 ans, à Mortagne, Claude de Langle, ancien conseiller à la Cour de Caen, président honoraire du tribunal de 1re. instance de Mortagne, chevalier de la légion d'honneur. Il avait été jusqu'à la révolution un avocat distingué; depuis il occupa divers postes administratifs avant de passer à l'ordre judiciaire. Dans tous il se montra intègre et assidu à remplir ses devoirs.

12 *Février* 1229, mort de Geoffroy, sire de Roncherolles, II. du nom, dit *le jeune*, pour le distinguer de son père que l'on nommait Geoffroy *le vieil*. Leurs épitaphes se voyaient au prieuré des *Deux-Amans* dans la chapelle où était la sépulture de leurs ancêtres.

— 1320, institution d'un maire et de 36 pairs pour gouverner la ville de Rouen. Lorsque le maire manquait à ses devoirs, au jugement des pairs, la meilleure maison qu'il possédât était rasée. (Farin).

— 1429, mort de Jean Stuart, seigneur d'Aubigny, à qui Charles VII avait donné, en 1426, le comté d'Evreux.

— 1639, mourut à Rouen Pierre Corneille, maître des eaux et forêts de la vicomté de cette ville. Il fut le père de notre grand tragique.

— 1764, mort de Charles Trigan, docteur de Sorbonne, à sa cure de Digoville dont il avait été pourvu en 1722. Il était né le 20 août 1694, à Querqueville près Cherbourg. Toute sa vie fut occupée à faire des recherches sur l'histoire ecclésiastique

Digitized by Google

de la Normandie, et personne n'a mieux connu que lui cette partie de nos antiquités. Tendrement attaché à ses paroissiens, il employait le fruit de ses épargnes à secourir les pauvres et à l'embellissement de son église rebâtie à ses dépens. Son *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie* (4 vol. in-4°., Caen, 1751 et 1761) ne va que jusqu'au XII°. siècle. L'auteur a laissé une continuation qui finit au XV°. siècle. Il serait à désirer qu'elle fût imprimée, mais revue, à cause du style, et dégagée de quelques prétendus miracles plus ridicules qu'édifians, tels qu'on n'a pas rougi de nous en offrir dans la seconde restauration.

— 1808, à 2 heures du matin un coup de vent du nord frappa le front de la batterie du milieu de la digue de Cherbourg; au moment de la pleine mer le parapet s'écroula; des torrens d'eau enlevèrent tous les établissemens intérieurs, et, de tous les hommes composant la garnison, les ateliers de maçons, de menuisiers, charpentiers et de manœuvres, 38 seulement furent sauvés par le courage énergique du sieur Trigan, un des commis du travail. Tout le reste, excédé par la fatigue et le froid, périt enveloppé dans les débris des habitations, ou écrasé par les pierres que lançaient des vagues épouvantables.

13 *Février* 1676, la tour de l'horloge de la cathédrale de Bayeux, construite en bois et couverte en plomb, fut incendiée par l'imprudence d'un plomblier, et réduite en cendres en moins de trois heures. Commencée le 1er. octobre 1477 sous l'épiscopat et aux frais de Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem, elle fut terminée le 1er. août 1479. Un de ses successeurs, François de Nesmond, ne voulut pas que le temple du seigneur demeurât estropié. Il fit part de son dessein à Jacques Moussard, habile architecte de cette ville, et lui proposa de reconstruire cette tour en pierre. Moussard, après avoir médité sur la grandeur du projet se chargea de l'exécuter, il termina l'édifice en 1714 par un dôme en forme parabolique, surmonté d'un balcon circulaire avec un socle de

Digitized by Google

même forme, sur lequel 8 colonnes d'ordre dorique sont élevées et couronnées d'un obélisque dans lequel est placée la cloche des heures. Tout l'ensemble de ce monument fait un très-bel effet. Il mérita l'attention et les éloges du comte de Vauban, neveu du maréchal, qui était mort en 1707. La réputation de Moussard parvint bientôt à Versailles. On le consulta sur le projet d'un pont au petit Vey sur la Vire, dont il trouva l'exécution possible, sans toutefois en dissimuler les difficultés. C'est ce qu'a démontré M. Pattu, ingénieur en chef du département du Calvados, chevalier de la légion-d'honneur, en construisant avec la plus grande solidité le beau pont de cinq arches, qu'il a commencé le 30 avril 1817, et terminé en juin 1824. Les arches ont six mètres d'ouverture, avec des portes d'ébe et de flot, la longueur du pont est de 40 mètres entre les culées, sa largeur entre les parapets, de 8 mètres. On avait jugé que la dépense, en y comprenant le perfectionnement de la route dans la vallée de la Vire, pour l'élever sur le gué au-dessus des plus hautes mers, monterait à quatre millions ou même plus; deux millions ont été suffisans; et cette somme a procuré au pays un immense avantage après lequel il soupirait depuis un grand nombre d'années.

— 1772, mourut à Bernay Jacques-Philippe Bréant, littérateur, né dans cette ville le 10 novembre 1710.

— 1822, réunion de la commune de Notre-Dame-d'Aunay à celle de Saint-Germain d'Aunay, canton de Vimoutiers, arrondissement d'Argentan.

14 *Février* 919, mort de Franco, archevêque de Rouen. Ce fut lui qui ménagea le traité conclu en 912 à Saint-Clair-sur-Epte, entre Charles-le-Simple, roi de France, et Rollon, chef des Normands.

— 1680, décéda Léonor Goyon de Matignon, évêque, comte de Lisieux, fils de Charles, comte de Thorigny, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général en la Basse-Normandie. Léonor fut revêtu des abbayes de Thorigny et de Lessay; en

Digitized by Google

1622, n'ayant encore que 18 ans, il fut nommé à l'évêché de Coutances, d'où il fut transféré, en 1646, à celui de Lisieux. En 1662, Louis XIV le fit commandeur de ses ordres.

— 1735, Le Briand, serrurier de Rouen, commence un nouveau battant pour la cloche dite *George D'Amboise*. Le premier avait été cassé en deux morceaux en sonnant le salut de la fête de l'assomption 1732. Le nouveau battant fut l'ouvrage de plus de deux mois : il avait 6 pieds 8 pouces de hauteur, et la poire avait 4 pieds 9 pouces de circonférence. Le poids total de ce battant était de 1,878 livres. Briand inventa une machine au moyen de laquelle une seule personne transportait aisément un fardeau de 2,000 liv. de la forge à l'enclume. Il inventa aussi un tour sur lequel il façonna cette masse de fer avec autant de facilité que si elle eût été de bois.

— 1763, mourut âgé de 70 ans, à Rouen, l'abbé de Germont, conseiller-clerc en la grand'chambre du parlement de Normandie, magistrat recommandable par toutes sortes de vertus.

— 1770, décéda Jacques-François de Croismare, nommé commandant de la petite écurie, en avril 1761, et commandant en chef après le marquis de Béringhen, premier écuyer. Son ayeul, François de Croismare, fut le premier du rameau établi à Vernon, de la branche des seigneurs de Portmort.

— 1774, mourut à Rouen Armand-Jean Guédier de Saint-Aubin, ancien curé de Saint-Eloi, chanoine de l'église métropolitaine. C'était un homme sage et judicieux qui, chargé de plusieurs affaires temporelles du chapitre, s'acquitta de ses fonctions avec zèle, sans que cela nuisît à son assiduité au chœur et au ministère de la confession.

— 1816, nouvelle organisation du tribunal de première instance de la ville de Saint-Lô.

15 *Février* 1563, l'amiral de Coligny s'empare de Caen.

— 1600, mort de Guillaume-Jean-Louis de Masseille, né au Hâvre le 1er. janvier 1530, nommé en 1556, premier pro-

Digitized by Google

eureur du Roi au bailliage de cette ville, cinq ans après l'érection de ce tribunal. Il a laissé des mémoires manuscrits sur sa ville natale; mine féconde, exploitée par tous les écrivains qui ont parlé sur cette cité.

— 1662, Adrien-Emilien de La Bigne, né d'une famille noble fort ancienne à Livry près Caumont, diocèse de Bayeux, mourut à Fécamp. Il avait fait profession à Jumiéges en 1627, âgé de 25 ans. On a de lui l'histoire de l'abbaye de Saint-Thierry-lez-Reims, où l'on conservait son manuscrit, et l'histoire de Saint-Vincent, de Laon, en latin. Dom Luc d'Achery en a donné un abrégé.

— 1796, mourut à Bayeux, sa patrie, à l'âge de 44 ans, Bon-Claude Cahier de Gerville. Nommé ministre de l'intérieur le 28 nov. 1791, il donna sa démission le 15 mars 1792. Il a publié un *Mémoire* sur l'état civil des protestans en France, et un *compte rendu* de son administration. C'est lui qui, au nom de la municipalité de Paris, fit la demande à l'assemblée constituante que l'état civil des citoyens ne fût plus constaté par le clergé. Il dit dans son *compte rendu* qu'il s'honore d'avoir provoqué cet utile changement dans notre législation.

16 *Février* 1432, ordonnance de Richard Harrington, bailli d'Evreux, pour faire payer 72 sols 6 deniers à Gilles Le Poulailler, maître des hautes-œuvres criminelles dudit bailliage, *pour avoir pendu en arbres par chemin de la ville les portraits des ennemis du Roi sondit seigneur*, salaire que le vicomte d'Evreux refusait de lui payer, parce qu'ils n'avaient pas été condamnés par sentence et jugement solennels (*Assises d'Evreux*).

— 1502, la cloche dite *Georges-d'Amboise* fut sonnée pour la première fois. Elle passait pour être du poids de 36 mille livres, et ne pouvait être mise en branle que par 16 hommes.

— 1522, François Ier. vint à Rouen, où il fit assembler les évêques de Normandie pour leur demander du secours contre les ennemis de la province et du royaume; il n'en put rien obtenir. Mais comme il lui avait fallu laisser ses deux fils en

Digitized by Google

ôtage pour se tirer des mains des Espagnols qui l'avaient fait prisonnier à la bataille de Pavie (24 *février* 1425) l'archev. George II d'Amboise, conjointement avec ses suffragans qu'il réunit à Rouen en 1527, lui accorda sur les biens ecclésiastiques de la Normandie, pour le rachat des jeunes princes, deux dîmes à prendre sur les revenus de cette année 1527, et deux autres dîmes sur ceux de l'année suivante.

17 *Février* 1692, mourut à Paris, âgé de 55 ans, Abel Toubel, né à Caen le 12 avril 1637. *L'Introduction méthodique au droit français et romain* qu'il mit en lumière à Paris en 1690, est une preuve bien expresse de sa capacité dans la jurisprudence ancienne et moderne. Il quitta Caen pour se faire honneur de ses talens au parlement de Paris, où il fut reçu avocat.

— 1703, mourut à Paris Philippe Dubois, docteur en théologie de la faculté de cette ville et chanoine de Saint-Etienne-des-Grès, né à Chouain, près Bayeux, en 1636. Il eut part à l'édition des livres destinés à l'usage du Dauphin, et se chargea de l'interprétation de Catulle, Tibulle et Properce. Ensuite il dressa le catalogue de la bibliothèque de l'archevêché de Reims, dont le soin lui avait été confié, après quoi il revint à son canonicat de Saint-Etienne-des-Grès qu'il ne quitta plus.

— 1812, mourut à Caen H. F. A. de Roussel, né à Saint-Bomer, près Domfront le 11 juillet 1748, professeur royal de médecine, puis de chimie, de phys. expérimentale, et d'hist. naturelle, membre de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres, et de la soc. d'agriculture et de commerce de Caen, associé correspondant de plusieurs sociétés savantes étrangères. Entre plusieurs bons écrits sortis de sa plume, on distingue une dissertation latine sur les dartres qui remporta un prix double à la société de médecine de Lyon, en 1775.

— 1818, Thomas Pierre, à Cherbourg, obtient un brevet de 15 années pour une machine hydraulique qu'il appelle *pompe aérienne*.

Digitized by Google

18 *Février* 1383, à la requête du gouverneur et des habitans de Saint-Lô, Charles VI nomme connétable de cette ville Jean de la Hézardière, écuyer, *pour ses bons services dans les guerres et notamment dans la dernière chevauchée faite en Flandre*. Cette charge de connétable de Saint-Lô était d'être généralissime des troupes, et particulièrement de la cavalerie qu'on levait en cette ville et aux environs pour le service du Roi.

— 1406, décéda Guillaume de Vienne, archev. de Rouen, issu d'une illustre famille de Bourgogne, neveu de Jean de Vienne, archev. de Besançon, et frère d'un autre Jean de Vienne, amiral de France. Il était abbé de Saint-Martin-d'Autun où il avait reçu les premières instructions des lettres et de la piété. Ce fut en 1388 qu'il fut nommé arch. de Rouen, Charles VI faisant couronner sa femme Isabeau de Bavière dans la sainte chapelle à Paris, notre archev. y officia pontificalement, et avant la consécration, fit la cérémonie du couronnement.

— 1450, Dunois prend la ville d'Honfleur qu'il tenait assiégée depuis le 17 janvier.

— 1481, on décide dans un synode tenu à Coutances que les curés ne seront plus assujettis à donner à dîner au clergé les fêtes et dimanches, et qu'ils *pourront inviter librement ceux qui auront chanté messe*.

— 1758, mourut à Paris Joseph-Isaac Berruyer, Jésuite, né à Rouen le 7 nov. 1681. Son *Histoire du peuple de Dieu*, annoncée avec de grands éloges dans le journal de Trevoux (oct. 1728) fut jugée bien différemment dans le monde. On fut choqué d'y voir le texte sacré revêtu de toutes les couleurs du genre romanesque, les patriarches travestis en Céladons et leurs femmes en Astrées, de sorte que dans les tableaux de leurs amours, l'auteur semblait n'avoir cherché qu'à plaire aux femmes galantes. Les Jésuites crurent à propos d'en faire une nouvelle édition avec des corrections. Elle parut en 1733, mais sans qu'on eût touché au fond du système qui avait excité les plus fortes réclamations. Plusieurs prélats, réunis à Paris,

Digitized by Google

résolurent de prendre des mesures pour prémunir leurs diocésains contre la lecture d'un pareil livre. Les Jésuites s'empressèrent d'adhérer au mandement qu'avait publié l'archev. de Paris, et Berruyer lui-même déclara qu'il abandonnait son livre, sans aucune réserve, au jugement des évêques. Mais toutes ces rétractations étaient si peu sincères, qu'en 1758, on vit paraître la 3e. partie contenant les mêmes erreurs que les précédentes. Clément XIII, quoique dévoué à la Société, avait renouvelé, en montant sur la chaire de S.-Pierre, les deux décrets de Bénoît XIV contre *l'histoire du peuple de Dieu*, et par ses lettres apostoliques du 2 déc. 1758, il avait proscrit spécialement la troisième partie de cette histoire, comme *mettant le comble au scandale des deux premières*. Il avait également, par un nouveau décret du 30 août 1759, flétri tous les écrits faits ou à faire pour la défense de l'ouvrage. Dès 1750, le parlement de Paris, sur la réquisition de l'avocat-général Joly-de-Fleury, avait condamné le livre à être brûlé par la main du bourreau. Ce qui met hors de doute l'intérêt que les Jésuites prirent toujours à l'ouvrage de leur confrère, c'est que, dès l'année même de leur rétablissement à Rome, ils n'eurent rien de plus pressé que d'en donner une nouvelle édition dans cette ville. « En France, dit M. Tabaraud, depuis qu'ils se sont remis en possession de la clé de la science, on le recommande aux simples fidèles, on l'introduit dans les couvens, on le fait lire au réfectoire dans les séminaires, et cela au mépris des censures émanées de l'autorité des papes, des évêques, des facultés de théologie. Aussi les presses ne peuvent-elles suffire à l'avidité de leurs dévots, et l'on croit avoir remédié à tout le mal, moyennant les corrections équivoques de quelque théologien d'une science suspecte. » *(Essai hist. et crit. sur l'état des Jésuites en France. Paris*, 1828, *in*-8°.)

— 1782, un petit corsaire de Granville, de 39 hommes d'équipage, étant échoué par un gros temps sur une roche à la pointe de la Hogue, 6 matelots qui avaient eu l'adresse de

Digitized by Google

s'emparer de l'esquif, arrivèrent sur la plage où ce triste spectacle avait rassemblé les riverains, et entre autres un nommé Duchesne, employé des gabelles. Ce brave homme s'élance dans l'esquif et demande qui veut retourner à bord pour sauver le reste de l'équipage : on refuse sous prétexte que l'on se jetterait en confusion dans le canot, qu'on le surchargerait, et que tous périraient immanquablement. Alors Duchesne tire son sabre en disant : « Je ne puis voir périr des hommes sans les secourir, je m'embarquerai seul. » Cet enthousiasme détermina un des matelots sauvés du corsaire à sauter dans le canot. Ils partent, arrivent près du bâtiment échoué, et sitôt que Duchesne peut se faire entendre : « Je viens, leur crie-t-il, vous sauver tous; que quatre hommes descendent; si un cinquième se présente, je lui abats la tête. Pour vous prouver qu'on ne vous abandonnera pas, je vais monter à bord pour maintenir l'ordre, et je n'en sortirai que le dernier. » — « Cette police me regarde, répond le capitaine, je ne souffrirai pas qu'un homme si généreux coure plus de danger que moi-même : je ne quitterai mon navire qu'avec le dernier de l'équipage. » On partit, on revint, et Duchesne eut la satisfaction et la gloire d'avoir arraché au trépas les 33 hommes restés à bord. Cet intrépide employé avait femme et enfans. Louis XVI ayant été informé de ce trait de dévouement, lui accorda une pension sur la caisse des invalides de la marine, et en outre lui fit toucher, ainsi qu'au matelot qui l'avait suivi, une gratification.

— 1788, mourut à Paris Pierre-Noël Le Cauchois, avocat au parlement de Rouen, sa patrie. Son nom acquit de l'éclat par un *Mémoire* qu'il publia en faveur de la fille Salmon, condamnée au supplice du feu, comme ayant empoisonné un particulier dont elle était domestique, à Caen. Cette fille fut menée à Rouen, et le procès ayant été revu, elle fut acquittée.

19 *Février* 1564, mourut à Paris Guillaume Morel, savant imprimeur. Né en 1505 au Teilleul près Mortain, de parens

Digitized by Google

pauvres, il trouva cependant le moyen d'étudier, et fit de rapides progrès dans les langues anciennes. Etant allé à Paris, il y donna des leçons de grec à quelques jeunes gens, puis entra comme correcteur dans l'imprimerie de Jean Loys, connu sous le nom de Tilletan. En 1544, il publia un commentaire sur le traité de Cicéron *De finibus*, qu'il dédia à Jean Spifame, chancelier de l'université, et qui fut fort bien reçu du public. En 1548, il s'adjoignit à Jacques Bogard pour une édition des *Institutions oratoires* de Quintilien, à laquelle il ajouta des notes. L'année suivante, il fut admis dans la corporation des imprimeurs de Paris, et il établit, près le collége de Reims, un atelier d'où sont sorties des éditions d'ouvrages grecs, estimées pour leur correction. Le célèbre Adrien Turnèbe, imprimeur du Roi pour la langue grecque, s'associa Morel en 1552, et le désigna pour lui succéder dans la direction de l'imprimerie royale. Le brevet lui en fut expédié en 1555, et il publia, depuis cette époque, plusieurs bonnes éditions, enrichies de notes et de variantes tirées des meilleurs manuscrits. Ses éditions grecques égalent en beauté et en correction celles de Robert Etienne, le plus savant et le plus habile imprimeur dont s'honore la France.

— 1624, décéda Simon Vigor, âgé de 68 ans, conseiller au grand conseil, né à Evreux, magistrat généralement estimé pour son rare mérite, et pour son attachement aux libertés de l'église gallicane, ainsi qu'à l'ancienne doctrine de la faculté de théologie de Paris. Comme il avait étudié avec soin l'antiquité ecclésiastique, ses ouvrages sont solides et méritent d'être lus. En 1614, il donna un excellent commentaire sur la réponse du Concile de Basle, touchant l'autorité du Concile général sur le pape, et quelques autres ouvrages. Il fit l'apologie d'Edmond Richer, syndic de Sorbonne, dans un livre latin qui lui fit beaucoup d'honneur, mais qui mit en fureur la Cour de Rome. Le docteur Duval ayant entrepris d'y répondre, ne fit par là que procurer à la vérité un nouveau témoignage,

Digitized by Google

— 1704, mourut âgé de 80 ans, Simon le Huc, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il avait succédé dans cet emploi à Charles, son frère, successeur lui-même de Charles, leur père. Charles fils, après avoir servi les malades depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge de 75 ans, pour perpétuer son affection envers eux, donna, quelques années avant de mourir, la somme de 10 mille livres à l'Hôtel-Dieu, pour être employée à son décès et celui de son frère, à faire les appointemens du chirurgien ordinaire de cette maison. Simon, qui lui survêcut de 4 à 5 années, animé du même zèle, donna les deux tiers de ses biens meubles à l'hôpital, à charge de prières à perpétuité pour lui et ses parens défunts. Ces trois hommes bienfaisans furent inhumés dans l'église de la Madelaine.

— 1718, mourut en Angleterre où la révocation de l'édit de Nantes l'avait forcé à se retirer comme protestant, Pierre-Antoine Lemotteux, né à Rouen en 1660, savant traducteur et poëte, en anglais.

— 1777, mort de Gilles-Louis de Hallé de Rouville, chevalier, conseillier du Roi, président à Mortier au parlement de Rouen, où il était né le 17 août 1708.

— 1818, le tribunal de police correctionnelle de Rouen condamne à 3 mille francs d'amende envers le gouvernement, et à un emprisonnement de cinq années, un nommé Mathurin *Bruneau*, sabotier de profession, né le 10 mai 1784 à Vezins, arrondissement de Beaupreau, département de Maine et Loire. Dès le mois de septembre 1795, il s'était avisé de prendre le titre de Charles de Navarre, fils de Louis XVI, et citoyen des États-Unis d'Amérique. Il disait avoir été enlevé du Temple par les chefs de la Vendée qui avaient mis à sa place un enfant, mort quelque temps après. Mis à bicêtre en janvier 1816, le prince de Navarre ne dédaigna point d'y travailler dans l'atelier où se fabriquaient les sabots; c'était un sacrifice que lui commandait l'impérieuse nécessité. Une foule immense d'habitans de la ville se porta aux audiences jusqu'à la fin du procès.

Digitized by Google

qui dura dix jours consécutifs. Mathurin conserva toujours un langage et des manières qui décélaient la bassesse de sa naissance.

— 1831, un incendie provenant d'imprudence consuma sept maisons dans la commune de Versainville près Falaise. Grâce au zèle des pompiers et d'une foule d'habitans de cette ville, on parvint, après 3 heures d'un travail très-actif, à éteindre le feu qui menaçait plusieurs corps de bâtimens voisins.

20 *Février* 1662, Mathieu Bochart, un des ministres protestans d'Alençon, mourut dans cette ville. Il était fils de Christophe Bochart, avocat au parlement de Paris, et parent de l'illustre Samuel Bochart, ministre à Caen, avec lequel on l'a souvent confondu.

— 1717, Pierre Allix, chanoine et trésorier de Salisbury, mourut à Londres, âgé d'environ 76 ans. Il était né à Alençon vers 1641, de Pierre Allix, ministre protestant qui eut pour père Israël Allix, docteur en médecine. Pierre, dont il s'agit ici, étudia dans les académies de Saumur et de Sedan avec un tel succès que, fort jeune encore, il passait pour un des hommes les plus habiles de l'Europe dans les langues orientales. Il n'avait que 29 ans lorsqu'il fut nommé en 1670, pour ministre de Charenton. Le clergé de France ayant publié, en 1682, un *Avertissement pastoral*, pour sommer tous les protestans du royaumme de produire les raisons de leur séparation de l'église romaine, Allix exhorta son troupeau à étudier les fondemens de sa religion, afin que chacun pût rendre compte de sa foi. A la révocation de l'édit de Nantes, tous les ministres de Charenton reçurent ordre, le 22 octobre 1685, de quitter Paris dans l'espace de 24 heures, et le royaume en 15 jours. Allix se retira d'abord à Saint-Denis. On lui offrit de très-grands avantages s'il voulait embrasser la communion romaine; il les refusa, et après bien des difficultés, il obtint un passe-port pour se rendre en Angleterre avec sa femme et trois enfans. Le roi Jacques II lui accorda une patente

Digitized by Google

pour établir à Londres une église française conformiste, ou du rit anglican. Après la révolution qui plaça, en février 1688, le prince d'Orange, Guillaume III, sur le trône de son beau-père, son mérite ne tarda guère à être récompensé, par le crédit du docteur Burnet. Il fut élu, en 1690, chanoine et trésorier de la cathédrale de Salisbury, ou il alla s'établir. Vers le même temps les deux universités d'Oxford et de Cambridge lui conférèrent le degré de docteur honoraire en théologie, et le clergé d'Angleterre, en corps, le chargea d'écrire l'histoire des Conciles. Le parlement même avait une si haute idée de sa capacité pour l'exécution de cet important dessein, qu'il ordonna que tout le papier qu'on tirerait de Hollande pour l'impression de l'ouvrage, serait exempt des droits d'entrée. Cet ouvrage devait contenir sept vol. *in-folio*. Le libraire ne voulut point en entreprendre l'impression, sans être assuré d'avoir des souscripteurs pour huit cents exemplaires. On ne put lui procurer ce nombre, et le projet en resta là. Le docteur Allix eut l'estime et l'affection de tous les savans de son temps, et entretenait un commerce régulier avec un grand nombre d'entre eux. Extrêmement zélé pour la religion protestante, il était toujours prêt à prendre sa défense. Il désirait ardemment de réunir tous les protestans, surtout les Luthériens avec les Réformés, et consulta souvent avec les ministres de Genève, de Hollande et de Berlin, sur les moyens d'y parvenir. La solidité de ses sermons lui attirait un nombreux auditoire. Sa profonde connaissance de l'hébreu, du syriaque, du chaldéen, jointe à une vaste lecture, et à la plus excellente mémoire en faisait en quelque sorte, une bibliothèque vivante. Sa conversation était également agréable et instructive. Le célèbre abbé de Longuerue, qui fut toujours de ses amis, le regardait comme le plus savant des ministres de Charenton. Marié en 1678, Allix laissa trois fils dont l'aîné, le docteur Pierre Allix, fut chapelain du Roi, et ensuite doyen d'Ely.

Digitized by Google

— 1803, rétablissement de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, supprimée à la révolution. Le 1er. préfet de la Seine Inférieure, M. Beugnot était encore alors en fonctions.

— 1819, découverte d'une pierre itinéraire dans la commune du Manoir près Bayeux. Elle était à 3 pieds de profondeur, sur une pièce de terre située le long du chemin tendant de cette ville à la Délivrande, dans le voisinage de l'ancien prieuré de Pierre-Solem (prioratus de petrâ solemni). Cette colonne, dont malheureusement l'inscription est fort endommagée, fut élevée sous l'empereur Claude, l'an 46 de J. C. C'est le plus ancien monument romain trouvé dans ce pays. Les caractères de ce qui reste encore de l'inscription sont de la plus grande beauté.

— 1826, mourut âgé de 78 ans Gabriel-Urbain Vautier, négociant à Caen, membre du conseil-municipal, de la société royale d'agriculture et de commerce, ancien juge consul du tribunal de commerce. Sa probité, son zèle pour la chose publique, et l'aménité de son caractère, lui avaient concilié l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient.

21 *Février* 1418, la ville de Vire est forcée de se rendre au roi d'Angleterre Henri V.

— 1564, le débordement de la Seine, à Rouen, emporte le pont, fait périr quantité de navires et de marchandises. On établit 2 bacs vis-à-vis la porte de Saint Cande.

— 1636, les bouchers de Bayeux furent condamnés à une amende de 48 liv. pour avoir manqué à *faire flamber et arder* une lampe placée sous le portail de l'église Saint-Martin. La condition d'entretenir à leurs frais cette lampe avait été imposée par leurs statuts qui remontaient au temps de S.-Louis, et n'étaient que la confirmation des usages locaux relatifs à cette profession. Tel fut dans le moyen âge le seul éclairage de la ville. Circulant dans les rues tortueuses avec leurs lanternes, les habitans ne ressemblaient pas mal à des ombres errantes.

Digitized by Google

Ce ne fut qu'en 1782, sous la mairie de M. Larcher de la Londe, que l'usage des réverbères fut établi. En septembre 1754, quelques chanoines de la rue qui porte leur nom, y firent suspendre trois lanternes, une au milieu et les autres aux deux bouts. On en fit de même dans quelques autres rues, mais cela ne dura que deux ans. (*Essai hist. sur la ville de Bayeux*).

— 1773, mourut âgé de 80 ans, en son château de Balleroy, Jacques-Claude-Augustin de la Cour, marquis de Balleroy, lieutenant-général des armées du Roi. Il était veuf depuis le 13 mars 1745, de Marie-Elisabeth Goyon de Matignon, dont il eut Charles-Auguste de La Cour, comte de Balleroy, lieutenant-général des armées du Roi.

— 1774, décéda Charles-Louis Lenfant, âgé de 86 ans, licencié en théologie de la maison et société de Sorbonne, curé de Saint-André de Rouen, où il était né le 8 mars 1688. Il y fit ses humanités au collége des Jésuites, puis on l'envoya continuer ses études à Paris où il prit la tonsure. Etant revenu à Rouen, en 1706, il y resta et reçut les ordres mineurs des mains de l'archevêque M. Colbert; mais, sous M. d'Aubigné, son successeur, il fut exclu des ordres sacrés. Il retourna continuer son cours de théologie à Paris, et obtint la licence en 1714. Après s'être joint à l'appel interjeté par plusieurs curés de Rouen, il entretint un commerce de lettres avec le P. Quesnel, fit le voyage de Hollande en 1718, avec M. Bigot, curé de Limay, et logea pendant 3 semaines chez le P. Quesnel, M. de Bezons ayant succédé en 1719 à M. d'Aubigné, l'abbé Lenfant fut admis aux ordres et fait prêtre en 1721. Comme il avait le talent de la parole, on lui assigna les meilleures chaires de Rouen. Vers la fin de 1722, on lui résigna la cure de Saint-André, porte Cauchoise, dont il prit le plus grand soin, tant pour le spirituel que pour le temporel. Il eut beaucoup à souffrir de la part d'une communauté de filles, dites du *Sacré-Cœur*, ou *Sœurs-Capotes*, qui s'y étaient établies depuis

Digitized by Google

peu, mais il vint à bout de s'en débarrasser. En 1757, il envoya son acte d'appel à l'évêque de Montpellier, et secourut en toute occasion les ecclésiastiques persécutés. Il exerça pendant 40 ans son zèle charitable envers les malheureux prêts à subir le dernier supplice, et souvent il réussit à faire rentrer en eux-mêmes les plus endurcis. Lorsque son grand âge l'eut réduit à garder la chambre, il ne s'occupa plus que de la prière, jusqu'à sa mort, et fut inhumé, suivant sa volonté, dans le cimetière de sa paroisse.

22 *Février* 1450, mort de Jean Goyon, sire de Matignon et de La Roche-Goyon, baron de Thorigny, chambellan du duc de Bretagne. Il était petit-fils de Bertrand Goyon, II du nom, qui porta la bannière de Bertrand du Guesclin à la bataille de Cocherel, le 14 mai 1364, et fut l'un des principaux capitaines qui le suivirent en Espagne en 1366.

— 1682, mort de Jean de Forcoal, évêque de Séez, aumônier du Roi, sacré à Paris le 24 août 1672. Il fut inhumé dans sa cathédrale derrière le chœur. En creusant sa fosse on trouva celle de l'évêque Serlon, mort en 1123.

— 1687, mourut âgé de 79 ans Jean Hamon, docteur en médecine de la faculté de Paris, né à Cherbourg. Sa dévotion lui fit préférer la retraite et la vie cachée à tous les avantages que ses talens pouvaient lui procurer. Après avoir donné son bien aux pauvres et vendu sa bibliothèque, il se retira dans la solitude de Port-Royal-des-Champs, et fut le médecin de cette abbaye, où il pratiqua pendant 38 ans tous les exercices de la plus austère pénitence. Boileau fit ces vers pour être mis au bas de son portrait :

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité :
Aux pauvres consacra son bien et sa science,
Et trente ans dans le jeûne et dans l'austérité
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence.

Digitized by Google

— 1817, par l'effet d'un violent ouragan l'extrémité de la plus haute des deux flèches de la cathédrale de Séez subit un dérangement considérable, sans toutefois être renversée. Un habile architecte, M. Alavoine, chevalier de la légion d'honneur, l'a reconstruite avec beaucoup de solidité, et l'a surmontée d'une croix dont le style ne dédit pas le goût éclairé de ses devanciers.

—1822, mourut à Drontheim en Norwége Simon-Barthélemi-Joseph Noël de La Morinière, né à Dieppe le 16 juin 1765. Il cultivait les sciences, la poésie et la statistique.

23 *Février* 1432, le chevalier de Ricarville à la tête de 80 Normands, surprit pendant la nuit le château de Rouen et en massacra la garnison anglaise, mais le comte d'Arondel, gouverneur de Normandie, les enveloppa et les fit pendre tous. A cette horrible exécution le peuple se souleva, et le duc de Bedford fut obligé d'accourir de Paris pour appaiser la sédition. Si Charles VII, profitant de la disposition des esprits, avait envoyé quelques secours aux Normands, il eût pu dès ce temps là reconquérir cette province; mais, trop occupé de sa maîtresse, il abandonnait le soin de la guerre à ses généraux, et semblait tout attendre de la fortune de la France.

1703, mourut à Barenton, près Mortain, Pierre Crestey, né à Trun le 17 nov. 1622. Rempli de zèle et de charité, il fonda un hôpital à Vimoutier, et en donna, en 1676, la direction aux sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Séez. Nommé à la cure de Barenton deux ans après, il y établit un collége pour l'instruction des jeunes garçons et une école pour les filles. En 1692, il fonda un hôpital comme celui de Vimoutiers, contribua beaucoup à la création d'un Hôtel-Dieu à Bernay, étant aidé dans cette pieuse entreprise par une jeune dame d'un grand mérite, madame de Ticheville, du diocèse de Séez. La mémoire de ce bienfaisant ecclésiastique est encore en vénération dans ces contrées.

— 1716, François Le Cordier de Bigars, chevalier, marquis

Digitized by Google

de la Heuze et de la Landé, procureur-général au parlement de Rouen, mourut à Paris.

— 1734, mort de Gabriel Le Duc, chevalier, seigneur de Saint-Cloud-sur-Touques, lieutenant des maréchaux de France et membre de l'académie de Caen où il était né le 31 déc. 1664. On recueillait les saillies qui lui échappaient et les chansons que souvent il composait sur le champ avec une grande facilité.

— 1772, mourut à Paris Pierre Le Vieil, né le 8 février 1708, d'une famille originaire de Normandie qui s'y distinguait depuis plus de deux siècles dans l'art de peindre sur le verre. Il se fit connaître en 1734 par le rétablissement des belles vîtres du chœur de Saint-Etienne-du-Mont, et manifesta aussi son talent dans la réparation de celles de l'église de Saint-Victor. Quelque florissant qu'ait été en Europe, pendant plus de six siècles l'art de la peinture sur le verre, Le Vieil est le seul qui en ait approfondi toutes les parties, et qui ait su en réunir dans un traité, l'histoire et la pratique. Ce n'est qu'après sa mort que ce traité a paru sous ce titre : *L'Art de la Peinture sur le Verre et de la Vitrerie*, Paris 1774, in-fol. avec 13 planches. On lui attribue aussi un *Essai sur la Peinture en Mosaïque*, Paris 1768, in-12, ouvrage rempli de recherches utiles et souvent très-agréables.

Un Guillaume Le Vieil travaillait pour l'église de Saint-Maclou de Rouen en 1584. Un autre Guillaume Le Vieil, né à Rouen en 1640, qui descendait d'aïeux adonnés depuis plusieurs siècles à la peinture sur verre, avait fait dans l'église de l'ancien Hôtel-Dieu de Rouen, dédiée à la Magdeleine, un vitrail qui représentait la sainte patronne à demi-couchée et peinte de grandeur naturelle. Il mourut peu riche en 1708, malgré les belles entreprises dont il s'était chargé. Son fils, nommé aussi Guillaume, et comme lui, peintre sur verre, reçut les premières leçons de dessin de Jean Jouvenet son aïeul maternel et oncle du célèbre peintre connu sous les mêmes noms. Guillaume mourut à Paris en 1731.

Digitized by Google

— 1773, un ouragan terrible abat plusieurs flèches de clochers, et un grand nombre de cheminées à Rouen.

— 1812, mort d'Hilarion-François de Chevigné de Boischollet à Nantes. Il y était grand-vicaire et archidiacre, lorsqu'il fut nommé, en 1802, évêque de Séez où son installation eut lieu le 25 juillet. Le passage de Napoléon à Séez, en mai 1811, lui fit éprouver des désagrémens non mérités, qui le déterminèrent à donner sa démission pour se retirer à Nantes. Il ne tarda pas à être attaqué d'une paralysie qui termina sa carrière à l'âge de 66 ans. Il fut inhumé dans la chapelle du château de Montluc, appartenant à M. le comte de Chevigné son cousin-germain. M. de Boischollet fut regretté par toutes les personnes de son diocèse qui avaient su apprécier la bonté de son cœur et son désir sincère de faire le bien partout où il en trouva l'occasion. On peut lire ce que M. Le Chevalier de Maurey d'Orville a dit de ce vertueux prélat dans ses *Recherches historiques sur la Ville et les Evêques de Séez*, vol. in-8°., 1829.

— 1814, mourut à Bayeux Félix-Louis de Wimpffen, baron du Saint-Empire, général de division, membre de la légion-d'honneur, etc, né en Lorraine en 1745. Il fut député à l'assemblée constituante, où il fit quelques rapports au nom du comité militaire; il défendit Thionville en 1792, se mit à la tête de l'armée fédéraliste des départemens de la ci-devant Normandie et ensuite rentra dans la vie privée.

24 *Février* 1658, inondation considérable à Rouen. On allait en bateau dans la rue des Charettes depuis la fontaine de Lisieux jusqu'au vieux palais.

— 1702, Jean de Carbonnel, poëte français, mourut en Hollande. Né à Caen le 15 déc. 1622, il entra dans l'académie de cette ville, qui le choisit pour son secrétaire, après la mort de Moisant de Brieux. Son zèle pour la religion protestante dans laquelle il était né, lui ayant attiré quelques désagrémens, il obtint la permission de se retirer en Hollande où il resta jusqu'à son décès.

Digitized by Google

— 1787, naissance à Bayeux de la célèbre tragédienne, Mlle. Georges. Elle y joua le rôle de Mérope en 1820, et au mois de déc. 1828, ceux de Semiramis, de Jeanne-d'Arc, de Frédégonde dans Macbeth, de Cléopâtre dans Rodogune, de Phèdre, et dans tous elle fit preuve d'un admirable talent.

— 1797, décéda dans l'île de Jersey, à l'âge de 80 ans, Joseph-Dominique de Cheylus, né à Avignon. Il était aumônier de madame la comtesse d'Artois, lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Bayeux, dont il prit possession le 17 mars 1777. Il refusa de prêter le serment exigé par l'assemblée constituante se retira dans l'île qu'il avait choisie pour sa demeure, et n'en sortit plus.

— 1805, mourut, âgé de 84 ans 3 mois, Jean-Baptiste Duplessis d'Argentré, qui succéda dans l'évêché de Séez à Louis-François Néel de Christot, décédé le 8 sept. 1775. Ce prélat naquit le 1er. nov. 1720 au château du Plessis près Vitré, diocèse de Rennes. Il fut successivement précepteur du 1er. enfant du dauphin qui mourut à 9 ans, le 22 mars 1761; du duc de Berry (depuis l'infortuné Louis XVI); du comte de Provence (depuis Louis XVIII); et du comte d'Artois (depuis Charles X). Premier aumônier du comte de Provence, il en obtint de grands bienfaits qui l'aidèrent à faire beaucoup de travaux à la cathédrale de Séez, à faire rebâtir le palais épiscopal et le château de Fleuré près Argentan. En 1791, il fut obligé de quitter la ville de Séez pour se réfugier à Rouen. De là il passa en Angleterre avec son frère, évêque de Limoges, puis à Bruxelles et enfin en Westphalie, dans les états du prince Maximilien de Lorraine, électeur-archevêque de Cologne, et évêque de Munster. Ce fut dans cette dernière ville qu'épuisé par de longues infirmités, il termina une carrière dont la fin avait été bien orageuse.

25 *Février* 1092, Gilbert de l'Aigle est assassiné par 13 chevaliers du Perche, entre Sainte-Scholasse et Moulins-la-Marche, à 3 lieues de Mortagne.

— 1698, mourut à Caen, sa patrie, Jean Le Blais, sieur

Digitized by Google

du Quesnay. Il fut lieutenant-général du bailliage de Caen, n'ayant guère plus de vingt-ans. Il se défit de cette charge au bout de 15 ans, pour se livrer aux muses et au plaisir de la chasse qu'il aimait passionnément. Huet, qui lui dédia ses *Origines de Caen*, fait un grand éloge de ses qualités sociales, et se félicite beaucoup de l'étroite amitié qui les unissait.

— 1712, mort de Nicolas Catinat, maréchal de France, d'une famille originaire du Perche, fils du doyen des conseillers du parlement de Paris. Né dans cette ville le 1er. sept. 1637, il prit d'abord le parti du barreau, mais il le quitta pour les armes, après avoir perdu une cause dont la justice lui paraissait évidente. Il servit dans la cavalerie et se fit remarquer en 1667, à l'attaque de la contrescarpe de Lille, par Louis XIV qui lui donna une lieutenance dans le régiment des gardes. Blessé à la bataille de Sénef, il reçut du grand Condé ce billet si honorable pour tous les deux : « Personne ne prend plus que moi d'intérêt à votre blessure; il y a si peu d'hommes comme vous, qu'on perd trop quand on les perd. » Le roi ayant déclaré la guerre au duc de Savoie, envoya contre lui Catinat, fait lieutenant-général. Le 18 août 1690, il gagna la bataille de Staffarde, et le 4 oct. 1693 celle de la Marsaille, s'empara de la Savoie et d'une partie du Piémont, encourageant les soldats par son exemple, ajoutant à ses privations pour diminuer celles de son armée, et s'en faisant adorer par la bonhommie de ses manières, et par cette gaité qui abandonne rarement les français au milieu des fatigues de la guerre. Créé maréchal de France en 1693, il était encore en Piémont lorsqu'il en reçut la nouvelle; il donna au courrier qui lui apporta le bâton, un billet de mille écus à toucher sur Paris. Ce courrier, si bien récompensé, n'avait fait que remplacer un gentilhomme tombé malade en chemin, et qui prétendit que la gratification lui appartenait de droit. Catinat, instruit de cette discussion par son homme d'affaires, ordonna qu'on donnât mille écus à chacun des deux. Cependant il n'était pas riche et ne pouvait suivre les mouvemens de sa générosité.

Digitized by Google

habituelle que par son extrême économie. A son retour du Piémont, il fut accueilli avec une distinction particulière par Louis XIV qui, après l'avoir entretenu long-temps d'opérations militaires, lui dit : « C'est assez parlé de mes affaires, comment vont les vôtres ? — Fort bien, sire, répondit le maréchal, grâces aux bontés de votre majesté. » Le roi se tournant vers ses courtisans, voilà, leur dit-il, le seul homme de mon royaume qui m'ait tenu ce langage. » Envoyé en Flandre, il y montra la même activité qui l'avait distingué en Piémont, et prit Ath en 1697. Mis de nouveau à la tête de l'armée d'Italie en 1701, il eut devant lui le prince Eugène qui commandait pour l'Empereur. Ces deux rivaux étaient dignes de se mesurer, mais l'armée impériale était à l'entière disposition d'Eugène ; Catinat, au contraire, se trouvait enchaîné par les ordres de sa Cour, et de plus, inquiet sur les dispositions secrètes du duc de Savoie, il manquait d'argent et de subsistances. Battu à l'affaire de Carpi, le 9 juillet, il fut obligé de se retirer, abandonnant tout le pays entre l'Adige et l'Adda. Il ne fut pas plus heureux au combat de Chiari où Villeroy commandait en chef. Ralliant de nouveau les troupes après une charge infructueuse, Catinat répondit à un officier qui lui représentait qu'ils allaient tous à une mort inévitable : « Il est vrai, la mort est devant nous, mais la honte est derrière. » Les échecs qu'il éprouvait, et que la Cour malgré ses avertissemens, ne voulait point attribuer aux perfidies du duc de Savoie, lui valurent une disgrâce. Mais il n'avait point placé son bonheur dans la faveur du prince, et il mettait la gloire d'être utile bien au-dessus de celle de commander. Il en donna la preuve, en consentant à servir sous le maréchal de Villeroy qui fut envoyé pour le remplacer, puis il se retira dans sa terre de Saint-Gratien, où il resta jusqu'à sa mort.

— 1761, mourut à Paris Jean-François du Resnel du Bellay, né à Rouen le 29 juin 1692. Il fut membre de l'académie française, et nommé à l'abbaye de Fontaine. L'abbé du Resnel tient un rang distingué sur le Parnasse par ses traductions des

Digitized by Google

Essais sur la critique et sur l'homme, de Pope. Il a prêté dans ses vers beaucoup de force et de grâce à des sujets arides : il s'était aussi adonné à la chaire et nous avons de lui un *Panégyrique de Saint-Louis*.

— 1775, mourut à Paris, âgé de 69 ans, Louis-François-Henry de Menon, marquis de Turbilly, ancien lieutenant de cavalerie, seigneur de Quentin et de Turbilly, près Mortagne.

— 1788, le parlement de Rouen enregistre l'édit de novembre 1787, concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique. Cet édit est un des monumens de la sagesse du vertueux Louis XVI.

— 1818, réunion de la commune de Saint-Germain-de-la-Lieue à celle de Saint-Martin-des-Entrées, canton de Bayeux.

26 *Février* 1574, profitant de l'obscurité de la nuit, Ambroise et René Le Héricé s'emparèrent à l'improviste de la ville et du château de Domfront, dont les habitans étaient, depuis plusieurs années, dans la plus profonde sécurité. On enleva dans la ville et aux environs tout ce qu'on put croire propre à mettre le château en état de défense, et les faubourgs furent brûlés. Ce château qui, pendant plusieurs siècles, avait attiré tant de fléaux sur le pays, et qui avait été si funeste au repos et à la liberté des habitans, fut rasé en 1598, par ordre de Henri IV. Il avait été bâti, en 1011, par Guillaume de Bellême, sur la cime du rocher ; sa forme était carrée, quatre grosses tours avec des fossés profonds taillés dans le roc, le défendaient. Sa principale issue était au midi ; deux portes en fer et une claie en fermaient l'entrée.

— 1764, décéda Yves-Marie André, né en 1675 à Châteaulin en Bretagne, patrie du Père Hardouin et du Père Bougeant. Il entra comme eux chez les Jésuites, et la chaire de professeur royal des mathématiques l'ayant fixé à Caen, il remplit ce poste avec autant de fruit que d'applaudissement, depuis 1726 jusqu'en 1759. Il était pour lors âgé de 84 ans, et c'était bien le temps de prendre du repos. La nature l'avait favorisé

Digitized by Google

d'un heureux tempérament qu'il conserva par l'uniformité de sa vie et la gaieté de son caractère. Membre de l'académie des belles-lettres de Caen, il avait montré qu'aucun genre de littérature ne lui était étranger : il avait brillé dans la chaire, il avait fait des vers pleins de grâces ; il avait lu à l'académie le 5 mai 1757 un discours sur *les merveilles des sens*, faisant comme la suite d'un autre discours sur *les merveilles du corps humain* qui avait paru en 1754, avec l'approbation de tous les connaisseurs. Mais celui qui lui a fait le plus de réputation est son *Essai sur le beau*, réimprimé dans le recueil de ses ouvrages, 5 vol. in-12, 1766. Ce livre, plein d'ordre et de goût, offre de la nouveauté dans le sujet, de la noblesse dans la diction et assez de force dans le raisonnement.

—1767, Louis-François Lallemant, chevalier, comte de Levignen, seigneur de Betz, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, intendant de la généralité d'Alençon, mourut dans cette ville. Il avait été nommé à cette place le 25 août 1728, et il y a fait beaucoup de bien. Il procura, en vertu d'un arrêt du conseil du 2 sept. 1727, la translation de toutes les juridictions d'Argentan dans le château, occupé avant ce temps par les gouverneurs de la ville. Il fit construire l'hôpital général d'Alençon, depuis 1728 jusqu'en 1732. En 1729, il fit commencer l'hôtel de ville, où fut placé, en 1745, une horloge. Il fit construire, pendant la sécheresse de 1731, deux moulins de bois qui marchaient par le moyen de chevaux et rendaient beaucoup de farine. L'un était situé dans la halle aux toiles, et l'autre au moulin de Lancrel. Le besoin passé, la ville oublia combien ils lui avaient été utiles, et les laissa tomber en ruine. Lavignen fit reconstruire la partie incendiée de l'église Notre-Dame. La ville de Falaise lui doit le rétablissement de ses fontaines et de l'hôtel de ville. Celle de Lisieux lui doit son hôpital général. Il fit ouvrir plusieurs routes publiques qui furent ornées d'obélisques, dont le plus considérable était à la sortie d'Alençon vers Paris, et fut élevé en 1738.

Digitized by Google

— 1828, vers la fin de sa séance, sur les 8 heures du soir, le conseil-municipal de Caen eut la douleur de voir périr, d'une apoplexie foudroyante, Michel-François Bellamy, l'un de ses membres les plus zélés pour le bien public. Il était aussi membre de la société royale d'agriculture et de commerce de cette ville. Il occupait un grand nombre d'ouvriers à sa fabrique de bonneteries, fort étendue, et qu'il avait portée à un très-haut point de perfection.

27 *Février* 1590, la ville de Mamers est presque détruite par le feu. Lansac ayant manqué une entreprise qu'il avait formée sur la ville du Mans, se rendit à Mamers dans le dessein d'aller surprendre Bellême. Hertré en ayant eu avis, rassembla secrètement la noblesse des environs d'Alençon, et, secondé par Pierre de Fontenay de La Resnière, il tomba, l'après-midi, sur 4 compagnies de pied que Lansac commandait pour la Ligue, et les força de se rendre prisonnières de guerre. On mit le feu à la ville dont une partie fut réduite en cendres.

— 1608, mort de Henri de Bourbon-Montpensier, gouverneur de Normandie. Il avait reçu au siége de Dreux en 1593, une blessure dangereuse qui lui causa dans la suite de longues infirmités. Il y avait deux ans qu'il ne vivait que de lait de femme, lorsqu'il mourut.

— 1702, décéda Guillaume Marcel, né près Bayeux. Entré chez les PP. de l'Oratoire, il fut professeur à Rouen en 1640. Il quitta cette congrégation pour remplir la chaire d'éloquence au collége des Grassins, à Paris. Il était à la veille de réciter en public l'oraison funèbre du maréchal de Gassion (*), quand sur la plainte d'un vieux docteur, il lui fut défendu de la part du recteur, de prononcer dans une Université catholique l'éloge d'un homme mort Protestant. Comme si l'orateur n'avait pas pu

(*) Mort à 38 ans, le 2 octobre 1647, de la blessure qu'il avait reçue cinq jours auparavant à la bataille de Lens.

Digitized by Google

louer dans le maréchal de France, ses vertus, sa valeur et son dévouement à la patrie, sans parler de ses opinions religieuses!

Turenne (*) aussi était calviniste : Louis XIV le fit inhumer à Saint-Denys; Fléchier prononça cette oraison funèbre qui fit donner des larmes au héros, et mit le comble à la gloire de l'orateur.

— 1826, la commune de la Roque, canton de Condé-sur-Noireau, est réunie au canton de Vassy. A ladite commune de la Roque sont réunis les villages de Canteloup et des Castillons qui dépendaient de la commune d'Estry.

28 *Février* 1640, arrivée du chancelier Séguier à Bayeux pour prendre une connaissance exacte des troubles qui avaient eu lieu en Basse-Normandie aux mois d'août et septembre précédens, occasionnés par une taxe mise sur les cuirs. Les murmures commencèrent par les cordonniers et les savetiers pour lesquels le peuple prit parti. La première émeute se fit à Avranches. Un cordonnier de cette ville reçut le titre de *colonel de l'armée souffrante*. Il en fut de même à Coutances, Valognes, Saint-Lo et Caen. Dans cette dernière ville la scène s'ouvrit par le pillage de la maison de Marin Paris, principal commis de la taxe. Ses meubles furent emportés et brisés, sa maison renversée de fond en comble; il n'évita la mort, ainsi que Grégoire de La Mare, son beau-frère et son associé, que par une prompte fuite. Les désordres ne cessèrent que lorsqu'on apprit que la Cour se disposait à faire avancer des troupes pour châtier les rebelles. En effet le maréchal de Gassion vint à Caen, le 23 novembre, avec 6 mille hommes. Après s'être assuré des grandes écoles et des principaux quartiers, il en partit avec 3 mille hommes et dirigea sa première marche vers la ville d'Avranches, la plus coupable pour avoir levé l'étendard de la révolte. Elle eut la témérité de leur fermer ses portes lorsqu'il se présenta, aussi l'abandonna-t-il à la discrétion des soldats; ils y commirent de grands excès, sans dis-

(*) Tué le 27 juillet 1675, à 64 ans, à Salzbach.

Digitized by Google

tinction de sexe et de rang. Il n'en sortit qu'après avoir tiré une forte contribution des habitans, et avoir fait pendre les plus mutins. Coutances et les autres villes, effrayées par cet exemple, se soumirent sur le champ; on mit partout des garnisons et la bourgeoisie fut désarmée.

Après l'examen de la procédure faite à Bayeux, le chancelier se transporta, le 2 mars, dans les autres villes qui s'étaient insurgées. Le conseil rendit ensuite différens arrêts contre toutes. Les habitans de Bayeux furent condamnés, le 12 mars 1644, en 22 mille livres d'intérêts envers les fermiers de la régie des cuirs. Le jugement rendu à Caen par une commission, le 4 septembre suivant, fut bien plus sévère. Cinq des principaux auteurs des troubles de Bayeux furent condamnés à être rompus vifs, leurs maisons détruites et des croix posées à la place pour perpétuer la mémoire de leur crimes, sans qu'on pût rebâtir dans ces lieux; neuf furent condamnés à être pendus, les autres, en bien plus grand nombre, aux galères ou bannis pour toujours de la province, mais ces jugement furent adoucis par la suite.

— 1816, à la garde montante, les sceaux, timbres et cachets au type du gouvernement impérial furent détruits sur la place de l'hôtel de ville à Rouen.

— 1820, mourut à Bayeux Louis-Charles Bisson, né à Géfosses, département de la Manche, le 10 octobre 1742. Il fit de très-bonne heure, d'excellentes études au collége de Coutances, et embrassa l'état ecclésiastique : mais beaucoup trop jeune pour être ordonné prêtre quand il termina son éducation, il se consacra pendant long-temps à celle des autres. Nommé à l'âge de 27 ans, curé de Saint-Louet-sur-Lozon, il exerça, durant plus de 20 ans les fonctions de son ministère. Il prêta le serment de fidélité à la constitution de 1791, devint vicaire de l'évêque de Coutances, et fut enfermé dix mois dans une maison d'arrêt, pour avoir refusé de livrer ses lettres de prêtrise. Rendu à la liberté, le 2 février 1795, il reprit

Digitized by Google

sous l'évêque d'alors, l'exercice du culte, jusqu'au moment où il fut élu évêque de Bayeux, en 1799. Il publia bientôt une lettre pastorale, dans laquelle il manifesta sa foi, et fit tous ses efforts pour calmer, dans son diocèse, les divisions qui déchiraient l'église. Un synode eut lieu à Bayeux, le 2 septembre 1800, 87 prêtres s'y réunirent, et les statuts de cette assemblée sont imprimés. Le prélat visita la plus grande partie de ses paroisses, prêchant et confirmant avec un zèle infatigable. Il assista aux conciles de Rouen et de Paris. Enfin, le 12 octobre 1801, M. Bisson se démit de son siége, en protestant, comme il avait fait lorsqu'il prit possession, de son obéissance et de sa soumission au successeur de S. Pierre, conformément aux canons et décrets de l'église. Cependant il continua de remplir tous ses devoirs d'évêque jusqu'à l'arrivée de celui qui lui succéda le 25 juin 1802. Depuis cette époque il vécut à Bayeux, en simple particulier, partageant son temps entre la littérature et les exercices de piété, jusqu'à sa mort. Ses funérailles attirèrent un concours immense de fidèles que ses douces vertus avaient si long-temps édifiés. Les habitans de Bayeux voulurent lui élever un tombeau à frais communs, mais ses héritiers s'y opposèrent.

M. Bisson a publié un *Almanach de commerce* pendant 10 années, à commencer de 1770. On y trouve des recherches curieuses sur les antiquités civiles et ecclésiastiques de ce diocèse. — Un *Mémoire sur le patronage de la Chapelle-Enjuger*, in-4°. 1787. Ce mémoire éclaircit une question très-embrouillée, et termina un procès qui durait depuis fort long-temps. — Un annuaire du Calvados pour l'an XII (1803-1804), in-18, Caen. — Un *mémoire sur les changemens que la mer a apportés sur le littoral du département du Calvados*. Ce mémoire remporta le prix proposé par l'acad. des sciences, arts et belles lettres de Caen. Il a laissé manuscrites une histoire du diocèse de Bayeux pendant la Révolution, et une biographie des départemens de la Manche, du Calvados et de l'Orne. On trouve

Digitized by Google

une notice sur ce savant et vertueux ecclésiastique dans le tome 2e. de la chronique religieuse.

— 1830, c'est l'époque du premier des incendies qui ont désolé le département du Calvados. De ce jour jusqu'au 20 mars quatre avaient éclaté successivement dans la commune de Brémoy, canton d'Aunay, arrondissement de Vire. Sept autres incendies avaient eu lieu dans cet arrondissement, lorsque la Cour royale évoqua la connaissance des faits qui se rattachaient à ces désastres : des magistrats désignés par elle s'empressèrent de se rendre sur les lieux. On put espérer d'abord que leur présence produirait d'heureux résultats ; en effet, depuis le 20 mars jusqu'au 26 avril, on ne remarque dans l'arrondissement, que les deux incendies de St.-Aubin-des-Bois (8 et 12 avril) et celui de Coulonces qui se manifesta le 20.

Mais le fléau qui, pendant cet intervalle, s'était porté dans le département de la Manche, revint bientôt affliger le Calvados. Le 27 avril à 9 heures du soir, deux maisons furent consumées à la Graverie, à 6 kilomètres de Vire. Le 28 à midi une maison fut brûlée au Tourneur. Le 29 dans la nuit, une maison fut brûlée à Saint-Germain de Tallevende. Le 3 mai, deux incendies se déclarèrent, le 1er. à Saint-Ouen-des-Besaces, et le second à la Graverie. Nouvel incendie le 8 à Saint-Jean-le-Blanc. Le 9 et le 10, incendies à Chênedollé. Le 23, les flammes se rallumèrent de nouveau dans la commune de Saint-Germain de Tallevende. Le feu fut mis le 15 juin à Beaumesnil, le 17 au Tourneur, et le 19 à la Bigne. Dans l'arrondissement de Falaise, le feu fut mis tour-à-tour à Saint-Denis de Méré le 15 mai, et le 2 juin ; à Saint-Omer le 17 mai, à Clécy le 18.

Dans l'arrondissement de Bayeux, tentative à Cormolain, le 16 mai, renouvellée à Sallen le 21, et suivie d'un incendie le 24. Saint-Paul du Vernay fut successivement incendié le 25, le 29 mai et le 6 juin. Longraye l'avait été le 5 ; Litteau et Vouilly le furent le 14, Gueron le 15 ; Castilly le 3 juillet.

A Saint-Denis de Méré dix-sept bâtimens avaient été consumés par les flammes.

Digitized by Google

Tandis que la malveillance enveloppait ainsi dans un cercle de feu les populations du bocage, la terreur commençait à gagner celles de la plaine et du pays d'Auge. Des incendies considérables avaient éclaté le 13 mai dans la commune de Cauvicourt, et le 17 dans celle d'Epanay. Le premier ne fut pas attribué à la malveillance, et le second donna lieu à l'arrestation d'un facteur de la poste qui fut depuis acquitté aux assises du mois de juillet. Le 18 juin, il y eut un commencement d'incendie à Jort. Des combustibles trouvés dans une étable, et comparés à des matières homogènes trouvées chez la femme Coulibeuf qu'on soupçonnait, motivèrent son arrestation. Le même crime fut commis à Falaise le 26.

Une jeune fille, Joséphine Bailleul, à peine âgée de 19 ans, fut soupçonnée de cet attentat, quoique sa conduite eût été jusqu'alors irréprochable. On sait que poussée par les remords et par un sentiment d'abnégation dont il est impossible de se rendre compte, elle s'empressa de s'avouer coupable. Ses hésitations perpétuelles, sa confession, sa candeur, son invincible résignation ont été l'objet d'une foule de conjectures. Rien ne put la déterminer à rompre le silence, ni les allocutions paternelles des magistrats, ni les supplications d'une famille désespérée, ni la promesse de la dérober au supplice. Elle demandait à grands cris la mort, et l'on se souvient qu'elle entendit prononcer son arrêt avec une indifférence qui ne fut partagée par personne.

Plusieurs incendies se manifestèrent vers la même époque dans les arrondissemens de Caen, de Lisieux et de Pont-l'Évêque. Dans le 1er. le feu avait éclaté à Creully le 8 mai, et le 24 à Saint-Martin de Sallen. Il se ralluma dans cette commune le surlendemain. Le 30, une tentative eut lieu à Billy. On trouva dans une couverture en paille un paquet de soufre enveloppé d'amadou; l'incendiaire fut aperçu et inutilement poursuivi. Le 9 juin deux maisons furent brûlées à Saint-Aubin-d'Arquenay. L'incendie de Sallen donna lieu à l'arrestation de

Digitized by Google

Marie-Pauline, condamnée à mort le 16 juillet.

Dans l'arrondissement de Lisieux, les incendies affligèrent tour-à-tour les Authieux-Papillon, le 16 juin, Canon le 19, le Breuil le 22 et la Cressonnière le 8 juillet.

Des lettres de menaces furent trouvées le 4 juin à Saint-Martin-de-Mailloc. A Canon le feu éclata en même-temps à deux endroits à la fois. Il dévora deux maisons sous les yeux d'une famile éplorée qui venait de perdre une jeune fille dont les restes mortels n'étaient pas encore confiés à la terre. La mort et la ruine frappaient en même-temps ces infortunés.

Enfin l'arrondissement de Pont-l'Evêque eut aussi ses jours de désastres. Le feu éclata dans la nuit du 30 avril à Dives. Pontfol eut à essuyer le 23 mai une tentative d'incendie; des écrits alarmans furent répandus le 29 à Canapville. Le feu fut mis aussi à Blangy le 11 et le 12 juin; une mèche enflammée y fut saisie dans une couverture en paille. Ainsi ce bourg, deux fois détruit par le feu à une époque déjà éloignée, se trouvait exposé à cet horrible fléau; le même crime y fut de nouveau tenté le 19. Il fut consommé à Beaufour dans la nuit du 27 au 28, et inutilement essayé le 27 à Cambremer. Au 15 juillet 188 incendies avaient affligé les départemens du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Sept accusés furent traduits devant les assises, et l'on sait que la peine capitale fut prononcée contre les filles Pauline et Amand, Joséphine Bailleul et la femme Coulibeuf. (*Tiré et abrégé de l'annuaire du Calvados pour* 1831, *dont le judicieux rédacteur ajoute à la suite les plus intéressantes observations*).

— 1832, on commence l'Abatoir, à Caen, sur la rive droite de l'Orne, à 200 mt. en aval du pont de Vaucelles, d'après les plans de M. Guy, architecte de la ville. Cet établissement est un carré long de 56 mt. 30 c. de largeur et de 112 mt. 14 c. de longueur. Devant l'entrée est une place de 50 mt. de largeur depuis la façade jusqu'à la rivière. Elle s'étend sur toute la largeur de la façade et des boulevards qui sont des

Digitized by Google

deux côtés. Ces boulevards ont chacun 15 mt. de largeur et font le tour de l'établissement qui se trouve ainsi totalement isolé. Le boulevard de droite fait suite à la rue de la Marine, percée de l'autre côté de la rivière, et il aboutit à peu de distance de la rue d'Auge, jusqu'à laquelle on doit présumer qu'il sera prolongé pour faciliter l'accès de l'abatoir et désencombrer la rue de Vaucelles.

L'établissement se compose de 2 cours et de 8 corps de bâtimens distribués comme il suit :

A l'entrée de la première cour, qui a 45 mt. 50 c. de longueur et 38 mt. 80 c., il y a 2 pavillons, l'un pour le concierge et l'autre pour l'octroi, ayant chacun 10 mt. de longueur sur 7 mt. de largeur. Cette cour est fermée par une grille en fer de 15 mt. de longueur, placée d'un pavillon à l'autre.

A droite et à gauche de cette cour sont les écuries, appelées communément *Bouveries*, ayant chacune 29 mt. 50 c. de longueur et 8 mt. 75 c. de largeur, distribuées de manière que les bœufs sont attachés d'un côté, les veaux et les moutons de l'autre côté, dans des cases séparées avec des cloisons. Dans le milieu vis-à-vis l'escalier, est une auge où l'on abreuve les animaux sans les faire sortir ; au-dessus sont des greniers à fourrages divisés par des cloisons à jour.

Au fond de cette cour, il y a un bâtiment de 37 mt. 80 c. de longueur et 22 mt. de largeur où l'on abat les animaux ; il est divisé en deux parties dites les *échaudoirs*, contenant chacune sept salles de 6 mt. de longueur sur 5 mt. de largeur, où l'on peut tuer aisément deux bœufs à la fois. Chaque salle est pourvue de tous les objets nécessaires pour abattre les animaux et pendre les viandes.

Entre ces parties de bâtimens, est une cour couverte ayant 37 mt. 80 c. de longueur et 7 mt. 70 c. de largeur. Elle est aérée par le toît terminé en lanternon, et par deux grandes ouvertures ou portes cintrées pratiquées dans les bouts. Au moyen d'un robinet placé à chaque extrémité de cette cour, on peut la laver à grande eau.

Digitized by Google

Tous ces bâtimens sont couverts en tuiles creuses, le devant est pavé dans une larg. de 3 mt., et le milieu de la cour est en gazon.

La seconde cour, appelée *Cour des Fonderies*, est à la suite du bâtiment des échaudoirs ; elle a 37 mt. 80 c. de longueur sur 33 mt. de largeur. Sur ses côtés sont les *fondoirs* ayant chacun 17 mt. de longueur sur 8 mt. 75 c. de largeur. Dans chaque sont deux fourneaux placés au premier étage, au rez-de-chaussée sont les salles qui servent de *séchoirs*.

Au fond de cette cour est un bâtiment de 37 mt. 80 c. de longueur sur 6 mt. 50 c. de largeur moyenne, composé de trois avant-corps. Celui du milieu est à pans ; il renferme le puits et le mécanisme qui sert à monter l'eau dans le réservoir. Celui-ci, placé à droite en partant du milieu, est élevé de 5 mt. 50 c. au-dessus du sol, et fournit l'eau à l'établissement. A la suite il y a une écurie et deux salles pour mettre des porcs. A gauche, toujours en partant du milieu, est la salle où l'on prépare les intestins des animaux, c'est la *triperie*, à la suite de laquelle il y a également une écurie et deux salles pour mettre des porcs. Aux extrémités de ce bâtiment sont les voiries et les latrines. Cette cour est pavée entièrement, et c'est au milieu que l'on grille les porcs.

Pour recevoir les eaux provenant des divers bâtimens et les porter à la rivière, un aqueduc en forme d'Y traverse l'établissement dans toute sa longueur. Deux de ses branches aboutissent dans les voiries et viennent se réunir dans le milieu de la cour couverte qui est dans le bâtiment des *échaudoirs*, à la branche qui se rend en ligne droite à la rivière. Aux angles des cours il y a des égouts qui reçoivent les eaux pluviales et se rendent également dans l'aqueduc.

Ce monument, exécuté en même-temps que la Poissonnerie, sous l'adm. de M. Lefebvre-Dufresne, maire, chev. des ordres de St.-Louis et de la lég.-d'hon, est digne de son auteur qui en a surveillé tout le travail avec le plus grand soin.

Dans le mois de février 1096, il fut tenu à Rouen un Concile provincial, dont le 6e. canon défend aux laïques comme aux clercs de porter de longs cheveux, sous peine d'excommunication.

Digitized by Google

Ier. MARS.

1588, mourut, âgé de 75 ans, à Lyon, Jacques Daléchamps, né d'une bonne famille à Caen, et doct. en méd. de l'Univ. de cette ville. Il alla exercer son état à Lyon où il obtint de grands succès. On a de lui une *Histoire des Plantes*, en latin; une traduction, latine aussi, des XV liv. d'*Athenée*, avec des notes et des estampes; une traduction en français du VIe. liv. de *Paul Eginéte*, enrichie de savans commentaires et d'une préface sur la chirurgie anc. et moderne; des notes sur l'histoire nat. de Pline, 1587, in-fol.

— 1660, mort de Guillaume Morin, sieur de Benneville, cons. du Roi au bailliage de Caen, littérateur dont M. Huet a parlé avec éloges dans ses *Origines de Caen*. Il était de la même famille que Robert Morin d'Ecajeul.

2 *Mars* 1409, nâquit au château d'Argentan Jean de Valois, II. du nom, dit le Beau, duc d'Alençon, pair de France, Cte. du Perche, chevalier de la Toison-d'Or, etc. Peu après sa naissance, il perdit ses domaines d'Alençon et du Perche que les anglais lui enlevèrent en faisant la conquête de la Normandie. A la prise de Verneuil, en 1424, il fut fait prisonnier par le duc de Bedford, qui le retint 3 ans au château du Crotoy, et ne lui rendit la liberté qu'au prix d'une rançon exorbitante. Il commanda souvent les armées de Charles VII, et alla dans la ville de Reims à son sacre, avec la Pucelle d'Orléans qui ne l'appelait que le *Beau Duc*; il y fut fait chevalier. En 1429 il gagna sur les anglais la bataille de Patay, en Beauce, où la Pucelle se distingua et fit Talbot prisonnier. Il reprit sur les anglais Sainte-Suzanne, Argentan et Verneuil, s'empara aussi d'Alençon par l'intelligence des habitans. Le Roi lui ayant promis de le récompenser des pertes qu'il avait éprouvées, il prit confiance dans sa parole. Mais, après 3 ans d'une attente inutile, il alla trouver le monarque qui lui renouvela sa promesse, et ne la tint pas, s'en trouvant détourné par de per-

Digitized by Google

fides courtisans. Le duc en conçut un tel ressentiment qu'il écouta de mauvais conseillers qui l'engagèrent à offrir au roi d'Angl. de lui faciliter les moyens de réprendre la Normandie. La correspondance ayant été découverte, il fut arrêté en 1455 à Paris, par ordre du Roi, et conduit au château de Melun. Son procès ayant été instruit à Vendôme, il fut déclaré criminel de lèze-majesté, et condamné, le 10 oct. 1458, à la mort avec confiscation de tous ses biens. Charles VII ne voulant point faire exécuter l'arrêt, envoya le prisonnier au château de Loches, où il demeura jusqu'à l'avènement de Louis XI au trône le 22 juillet 1461. Ce prince étant dauphin et toujours mal avec son père, avait été favorisé par le duc dans presque tous ses projets; aussi lui rendit-il, dès le mois d'oct., la liberté avec tous les biens, honneurs et dignités que l'arrêt lui enlevait.

La guerre, dite *du bien public*, étant survenue, Jean ne craignit pas d'entrer dans la ligue formée contre son bienfaiteur. Mais la paix s'étant faite après la bataille de Monthléry, gagnée le 6 juillet 1465 par les confédérés, il se retira de nouveau dans sa ville d'Alençon, dont le château lui avait été rendu au moyen d'une ruse, mais que les troupes du Roi reprirent dans la même semaine. Alors il alla trouver le duc de Bourgogne, ennemi du Roi, et lui proposa de lui vendre tous ses apanages. Louis XI en étant averti, envoya Tristan-Lhermite l'arrêter à Brésolles, le 27 sept. 1472. Il fut conduit au château de Loches, puis amené à celui du Louvre à Paris. Le 7 mars de l'année suivante, le Roi fit saisir le duché d'Alençon, et toutes les autorités prêtèrent le serment d'exercer en son nom. Jean mourut en 1476 et fut inhumé dans l'église des Jacobins à Paris, près de ses ancêtres. René qu'il avait eu de Marie d'Armagnac, sa femme, lui succéda dans le duché.

— 1420, le duc de Clarence que le roi Henri V, son frère, avait fait lieut.-gén. dans la Normandie, le Maine et l'Anjou, étant entré dans cette dernière province à la tête d'une armée

Digitized by Google

qu'il avait rassemblée dans la ville d'Alençon, fut entièrement défait à la bataille de Baugé, le 2 mars, et y perdit la vie avec Gilbert d'Amfréville, capitaine de Caen, le comte de Kent et le seigneur de Roos, maréchal d'Angleterre. L'année précédente, pendant une courte trève entre le régent de France et le roi Henri pour les provinces situées entre la Seine et la Loire, le pays avait été assez tranquille. C'était alors l'usage que les braves de garnisons voisines se battissent en présence d'un juge qu'ils choisissaient : on appelait ces sortes de combats *gages de bataille*. Deux de ces braves de la garnison d'Alençon profitèrent de ce moment de relâche pour se battre contre deux Français. Ils choisirent pour juge Ambroise de Loré, jeune écuyer, né en 1396 au Grand-Oisseau, qui, en divers combats, s'était acquis une haute réputation de valeur. Richard Huntley, anglais, se battit contre le bâtard d'Orange qui fut vaincu et obligé de donner un diamant à Huntley pour prix de sa victoire. Yon, anglais, en se battant, le même jour, contre Huet de Saint-Barthélemi, reçut un coup de lance qui le perça de part en part, et passait de deux pieds. Les garnisons spectatrices retournèrent à leurs postes.

— 1573, le Ct^e^. Gabriel de Montgommery est forcé de lever le siége de Valognes après 24 jours d'attaques inutiles. La place fut défendue par Guill^e^. d'Anneville, seigneur de Chiffrevast, Henri son frère, seigneur de l'Hommée, N... Le Fèvre, seig^r^. de Sortosville et ses deux frères avec 15 autres gentilshommes, les arquebusiers et quelques soldats. L'ennemi perdit beaucoup de monde et son canon dont Chiffrevast munit la place avant d'aller joindre l'armée du comte de Matignon.

— 1720, Philippe Billouet, né à Rouen, n'était âgé que de 36 ans, lorsque la mort vint interrompre son travail au catalogue de la bibliothèque du monastère de Bonne-Nouvelle d'Orléans, qui venait d'être rendue publique et dont il fut le 1er. bibliothécaire. Reçu dans la congrégation de S. Maur le 7 février 1705, il avait été, à l'âge de 28 ans, choisi pour pro-

Digitized by Google

fesser la langue hébraïque dans l'abbaye de S. Etienne de Caen.

— 1777, émeute populaire et pillage de grains dans les magasins à Rouen. Plusieurs séditieux furent pendus.

— 1806, mourut à Rouen Germain Le Normand, né dans cette ville le 15 août 1742. Il fut élève de l'école normale de Paris, et entretint avec l'abbé Sicard une correspondance assez suivie. Cet habile instituteur des sourds-muets faisait beaucoup de cas de ses talens, et la soc. libre d'émulation de Rouen se fit un honneur de l'admettre dans son sein.

— 1826, installation de M. le Ct^e. de Chambray dans les fonctions de maire d'Alençon, par M. le Bon. Séguier, préfet de l'Orne. La maison de Chambray, l'une des plus illustres de la Normandie, tire son nom d'un château situé sur la rive de l'Iton, au dioc. d'Evreux, Amaury, seigneur de Chambray, chevalier, accompagna, l'an 1099, le duc Robert *Courte-Heuse* à la conquête de la Terre-Sainte. Moréri donne la suite de ces seigneurs, parmi lesquels se trouve Robert de Chambray, abbé de S. Etienne de Caen, auquel le pape Clément VII accorda, par bulle de 1383, le droit de se servir d'habits pontificaux. Ce fut lui qui, vers 1370, fit peindre dans les lieux les plus fréquentés de son abbaye, les armes des meilleures familles de la province, sous le règne de Charles V. On sait que les armoiries remontent jusqu'aux tournois, institués l'an 934 par Henri I. roi de Germanie (*Foncemagne, acad. des belles-lettres*, t. XVIII). Elles n'ont donc pas été inventées, comme on l'a dit, par les premiers croisés, pour se distinguer sous leurs casques, qui leur cachaient le visage. La première croisade fut conclue au Concile de Clermont en 1095, sous le pontificat d'Urbain II, et commandée par Godefroy de Bouillon, qui, à la fin de cette croisade, en 1099, fut élu roi de Jérusalem.

— 1828, mourut à Cahors Balthasar Cousin de Grainville, év. de cette ville, né au Hâvre, le 27 mars 1745. Il laissa pour unique héritière de ses biens, évalués à six cent mille francs, une vieille parente éloignée. A la levée des scellés, on trouva

Digitized by Google

dans différens endroits de son palais, cent cinquante-neuf mille francs en or, six mille francs en argent et quarante-cinq mille francs en *bons* royaux. Tant de trésors enfouis sous le toît d'un successeur des apôtres, d'un ministre du Dieu qui a dit : *Si vous voulez me suivre, vendez vos biens et distribuez-en les deniers aux pauvres*, firent naître de fâcheuses réflexions, dans un temps où des mandemens nombreux accusaient avec si peu de vérité le peuple français de manquer de charité et de piété.

3 *Mars* 558, on fixe à ce jour l'érection, vraie ou supposée, de la terre d'Yvetot en royaume par Clotaire Ier., en satisfaction de ce qu'il avait tué de sa main dans l'église de Soissons, Gauthier, seigneur d'Yvetot, tombé dans sa disgrâce. L'infortuné, après 10 ans d'exil, croyant pouvoir fléchir le monarque, alla se jeter à ses pieds; Clotaire, dans le premier moment de sa fureur lui passa son épée au travers du corps.

— 1433, fut tué dans l'abbaye de Saint-Martin, à Séez, Raoul, écuyer, seigneur de Jupilles, combattant les anglais alors répandus dans la Normandie. Le 1er. connu de cette maison est Guille. de Jupille, chevalier, 5e. aïeul de Raoul, qui, par acte passé devant Geoffroy, sénéchal de Beaumont, en janvier 1223, partagea la terre et seigneurie de Vaulx, au Maine, avec Guille. de Curialette, aussi chevalier.

— 1601, décéda Louis du Moulinet, év. de Séez. Il était né à Paris d'un proc.-gén. à la chambre des comptes. Sa mère était sœur de Pierre Duval, év. de Séez, mort en 1564, à Vincennes, dans la même année qu'il avait résigné son évêché à son neveu. Celui-ci, qui l'avait accompagné au Concile de Trente, fini le 4 déc. 1563, s'y distingua tellement par son savoir, que le pape, pour marquer l'estime qu'il en faisait, voulut le sacrer lui-même, l'année suivante. Louis, avant de se rendre à son évêché, parcourut l'Italie, visita l'Allemagne, la Hongrie et la Grèce. En 1581, il fut appelé au Concile provincial de Rouen. En 1581, il était dans cette ville lors de la réformation

Digitized by Google

de la Cout. de Normandie. Il fut présent à la profession de foi que Henri IV fit à Saint-Denis, le 25 juillet 1593, et il signa la lettre que tous les prélats qui assistèrent à cette cérémonie, écrivirent au Souverain Pontife. Enfin, ayant eu la consolation de voir rétablir la paix dans son diocèse, par les suites de la bataille d'Ivry qui, en étouffant la Ligue, mit Henri en possession de son trône, le prélat mourut fort âgé, après avoir gouverné 37 ans. Le grand-chantre, Jean Gautier, nâtif de Mortagne, qui présidait à son inhumation dans le chœur de la cathéd., rapporte qu'en ouvrant la fosse, on trouva un grand cercueil de pierre, couvert d'une autre pierre scellée avec des agrafes de fer. Lorsqu'elle fut enlevée, on vit un corps d'une grande taille, la mître en tête, près de lui une crosse de bois au bout de laquelle était l'écusson des armoiries de l'ancienne maison de Bellême *(fond de sable au château cerclé d'or)*, ce qui fit reconnaître que c'était Yves de Bellême, mort év. de Séez en 1070. Il était vêtu d'une aube fine et d'une chasuble de velours cannelé cramoisi. Il avait la barbe fort longue et le visage frais comme s'il venait de mourir. Ses mains étaient gantées, et ses pieds couverts. Ce corps ayant pris l'air, tomba bientôt en poussière. Du Moulinet fut mis dans ce caveau fermé depuis 550 ans.

— 1696, mourut âgé de 35 ans Pierre Foisil, dit Zozime, né à Bellême, nommé abbé de la Trappe le 28 déc. 1695, béni le 22 janv. suivant par l'év. de Séez, Mathurin Savary.

— 1790, élection à Rouen d'un maire, de 20 offic. mun., de 42 notables, d'un proc. de la commune et d'un substitut.

4 *Mars* 1190, dédicace de l'église de N.-D. de Bonport près Pont-de-l'Arche. L'abbaye fut fondée par Richard I., roi d'Angl. et duc de Normandie. En courant un cerf il fut emporté si avant dans la Seine par son cheval altéré, qu'il se vit près d'être noyé. Au milieu d'un si grand danger, il fit vœu de bâtir un monastère au lieu même où son cheval aborderait. Ce fut là qu'il établit des religieux de l'ordre de Cîteaux et les dota richement en fiefs nobles et baronnies.

Digitized by Google

— 1604, mort de Jean Guiton, fils de Raoulland, seigneur de Carnet, et de Charlotte de Roncherolles, né au château de Guiton près Saint-James, vers l'an 1540. Nommé chanoine et archidiacre d'Avranches, vers 1571, il en fut député pour assister et coopérer à l'absoute de Henri IV, à Saint-Denis, le 25 juill. 1593. Ce prince lui touchant le bras lui dit : « Mons l'archidiacre, je sais que vous êtes des nôtres. » De retour à Avranches, il monta en chaire où, bravant les ligueurs, et même l'év. Pericard, presque leur chef dans l'Avranchin, il prononça un sermon qui ramena le peuple à son Roi. Retiré ensuite à Carnet, il en eut la cure, fit reconstruire le chœur de son église, et y fut inhumé au pied du maître-autel. Il avait été désigné pour l'épiscopat. Sur la porte du chœur sont gravées ces deux lignes :

C'est Jehan Guiton, seigneur de Carnet
Et curé dudit lieu qui m'a fait.

— 1748, mourut âgé de 46 ans, Jean-Antoine-François de Franquetot, marquis de Coigny, cap^e. de dragons au rég^t. d'Orléans, avec brevet de mestre de camp, colonel-g^l. des dragons par la démission de son père, le 20 janv. 1731, brigadier le 15 fév. suivant, et maréchal de camp le 1er. août, même année; gouverneur et grand-bailli des ville et château de Caen; gouverneur de Choisy en 1739, lieut-g^l. le 20 fév. 1743, chev. des ordres du Roi reçu le 1er. janv. 1744; cap^e. des chasses de la Varenne du Louvre en 1747.

— 1756, décéda Charles-Pierre-Adélaïde de Lesdain, chevalier de Saint-Louis, cap^e. de dragons au rég^t. de Harcourt. En 1586, Pierre de Lesdain, écuyer, seigneur de la Chalerie, gentil-homme de la chambre du Roi, fut député par la noblesse de Domfront pour aller représenter au Roi l'état déplorable où les guerres l'avaient réduite. Pierre avait rendu de grands services à la ville de Domfront pendant les guerres.

— 1813, mourut à Séez Robert-François Le Paulmier de

Digitized by Google

la Livarderie, maire de cette ville jusqu'à l'époque de la révolution.

— 1830, Louis-Paul Le Cordier de Bigars, marquis de la Londe, maire de Versailles, membre du cons.-gén^l. du dépt. de Seine et Oise, chevalier de la légion-d'honneur et de l'aigle-rouge de Prusse, décéda universellement regretté pour ses vertus et son excellente administration. Il était né à Rouen en 1759. Lors de la révolution, il était président au parl^t. de Normandie. Il émigra, et ne revint en France que pour recueillir les debris de sa fortune qu'il partageait encore avec les pauvres. Il ne voulut aucun emploi, mais une place d'administrateur de l'hospice étant devenue vacante en 1812, elle lui fut offerte. C'était pour lui une nouvelle occasion de faire du bien, il l'accepta. Nommé maire de Versailles en 1816, il s'y est distingué par sa sagesse, sa modération et son équité, pendant les 14 années qu'il a vécu encore. Il était heureux de concourir avec le cons. mun. à l'exécution de travaux d'embellissement et d'utilité publique. Toutes ses pensées, tous ses efforts avaient pour unique but le bien-être de ses administrés. Ainsi le percement de l'avenue de Berri, la restauration de l'Hôtel-de-Ville, l'achèvement d'un des bâtimens de l'hospice, la construction de la chapelle de cet établissement, la clôture entière de la ville, la réparation du pavé des rues, les travaux faits au collége royal, venaient attester aux yeux de tous sa constante sollicitude, et attiraient sur lui les témoignages de la reconnaissance publique.

5 *Mars* 1717, décéda François de Callières, né à Thorigny le 14 mai 1645. Il fut cons. du Roi, ministre plénipotentiaire à Riswik et l'un des signataires du traité entre la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande, en 1697; il devint ensuite secrétaire du cabinet du Roi. Il avait été précédemment envoyé en Pologne par la maison de Longueville à laquelle son père et lui étaient attachés. Le 7 février 1689, il fut reçu à l'acad. fran. à la place de Quinault. On a de lui la

Digitized by Google

manière de négocier avec les souverains, 1716. *Panégyrique historique du roi Louis XIV*. Jacques de Callières, son père, maréchal de bataille des armées du Roi, qui mourut commandant de Cherbourg en 1697, et que d'Alembert appelle un *homme d'esprit*, avait publié une *histoire de Jacques de Matignon, maréchal de France, et de ce qui s'est passé depuis la mort de François Ier. en* 1547, *jusqu'à celle du maréchal en* 1597. Paris, 1661, in-fo.

— 1775, mourut à Paris Pierre-Robert Le Cornier de Cideville, cons. au parlemt. de Normandie, né à Rouen le 2 sept. 1693. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la fondation de l'acad. de cette ville. Il paya seul tous les frais de l'obtention des lettres-patentes et de leur enregistrement tant au parlemt. qu'à l'hôtel-de-ville. La rédaction des statuts fut son ouvrage conjointement avec Fontenelle, son compatriote.

— 1826, mourut à Paris Charles-Paul Landon, habile peintre, et surtout bon historien de son art, né le 12 oct. 1760, au bourg de Nonant, départ. de l'Orne. Son père avocat, lui fit donner au collége d'Alençon, une éducation soignée, qui prépara la célébrité dont nous l'avons vu jouir. Il a laissé un fils, architecte distingué.

6 *Mars* 1491, Louis, duc d'Orléans, fit son entrée à Rouen, avec cérémonie, comme gouverneur de cette ville. En 1498, lorsqu'il monta sur le trône, sous le nom de Louis XII, après la mort de Charles VIII, il confia ce gouvernement à Georges d'Amboise, I du nom, archev. de Rouen, et le nomma, en septembre de la même année, vice-roi de Milan.

— 1504, la ville de Caen donna naissance à Charles de Bourgueville, seigneur de Bras et de Brucourt, cons. du Roi et lieut.-gén. au bailliage de cette ville. Il fit ses études dans l'université, et il n'avait encore que 10 ans lorsqu'il perdit son père, Jean de Bourgueville, avocat du Roi au bailliage. Charles, dans sa jeunesse, fut pourvu de la même charge, mais après l'avoir exercée peu de temps, il suivit la cour de François Ier., et vi-

Digitized by Google

sita une grande partie du royaume. En 1541, il eut l'office de lieut. particulier du bailli de Caen, sans payer finance, et par choix du chancelier Poyet dont il était connu. Vers l'an 1568, la charge de lieut.-gén. ayant vaqué par la mort d'Olivier de Brunville qui l'avait possédée après Pierre André, mort vers l'an 1557, Charles de Bourgueville lui succéda; il n'eut point d'enfans d'un premier mariage, mais Philippine du Buisson, sa seconde femme, lui donna sept fils et sept filles. Guillaume, qui lui était resté seul de tant de fils, après avoir demeuré sept ans avec Anne de Bures, qu'il avait épousée à l'âge de 22 ans, fut tué à la bataille de Coutras, auprès du duc de Joyeuse, le 20 oct. 1587; il laissa un fils à Charles, son père, pour la consolation de sa vieillesse, nommé Charles comme lui, qui fut connu sous le nom de *Brucourt*. Celui-ci eut un fils qui mourut avant lui sans enfans, et la race des Bourgueville fut ainsi éteinte. De Bras, sur ses vieux jours, s'était défait de sa charge de lieut.-gén. en faveur de Jean Vauquelin qui avait épousé Anne de Bourgueville sa fille, en 1559. Charles IX, par ses lettres du 17 oct. 1573, en considération des services qu'il avait rendus dans la judicature pendant 45 années, lui conserva le droit d'assistance et de suffrage aux assemblées du bailliage, du présidial et de l'hôtel-de-ville, ainsi que des mêmes priviléges dont il jouissait étant lieut.-gén. Depuis ce temps-là, il se donna tout entier à l'étude. Il a laissé plusieurs ouvrages, la version française de Darès de Phrygie, qu'il avait faite étant encore jeune; trois discours de l'église, de la religion et de la justice; un traité contre les athées, qu'il a intitulé *la Théomachie;* un autre de l'immortalité de l'âme, un poème français sur les actions du roi David. Un recueil de ses vers s'est conservé manuscrit; on y voit plusieurs pièces qui, tout informes qu'elles sont, lui méritèrent cependant les prix du Palinod qui venait de s'établir à Caen, et « son livre des antiquités de Caen, tout défectueux qu'il est, dit M. Huet, est un trésor qui nous a conservé la connaissance d'une

Digitized by Google

infinité de choses curieuses de notre patrie qui, sans ce travail, seraient demeurées dans l'oubli. Il ne faut que le lire pour y reconnaître le caractère de l'auteur, un esprit naturel, franc, simple et équitable; une morale droite, des maximes saines, de bonnes intentions pour la religion, pour son prince, pour l'état et pour sa patrie. Son ouvrage aurait eu besoin d'un peu plus de sel, pour corriger quelques naïvetés dans lesquelles il est tombé par le défaut de son grand âge; car il courait sa 85e. année lorsqu'il le mit au jour; il mourut en 1593, âgé de près de 90 ans, étant né le 6 mars 1504. »

Le jour de son décès n'est marqué nulle part; on sait seulement qu'il fut inhumé dans la chapelle de St.-Jérôme de l'église St.-Jean, sa paroisse. En parlant de ce temple, « il semble, dit-il, avoir été fait et commencé en un seul an, *fors cette haute et massive* tour du bout, car quant à l'autre tour, elle a été commencée de mon temps. »

— 1577, mort de Rémi Belleau, poëte français, né à Nogent-sur-Rotrou en 1528. On estimait son poème *De la nature et de la diversité des pierres précieuses.*

— 1627, fondation de l'abbaye de Saint-Nicolas, à Verneuil, par Charlotte d'Hautemer, veuve de Pierre Rouxel de Médavy.

— 1767, mourut à Paris Jacques-Charles-Louis Malfillâtre, né à Caen le 8 octobre 1733. Il fit ses premières études chez les Jésuites, auxquels ses rapides et brillans succès révélèrent tout ce qu'il pourrait être un jour; aussi ne négligèrent-ils rien pour l'attacher à leur ordre. Séduit par leurs exhortations, il embrassa l'état ecclésiastique, mais il le quitta peu de temps après. Epris d'une violente passion pour une jeune personne qu'il espérait épouser, il laissa l'étude de la théologie pour celle de la jurisprudence. Dès 1757, et encore en 1758 il prenait le titre d'étudiant en droit. Il avait alors 25 ans et il venait d'être pour la 3e. fois, couronné aux Palinods de Caen et de Rouen. L'ode sur *le soleil fixe au milieu des planètes* qui lui avait mérité ce double triomphe,

Digitized by Google

fit assez de bruit pour que Marmontel s'empressât d'en enrichir le *Mercure* dont il était rédacteur : il lui donna même les éloges les plus flatteurs. La réputation littéraire de Malfillâtre ainsi établie par le journal s'accrut encore par la publication de la traduction si heureuse qu'il fit du psaume *super flumina Babylonis*.

Les applaudissemens de la capitale parvinrent jusque dans sa retraite. Espérant pour lui-même l'accueil favorable qu'avaient reçu ces deux productions, il conçut le projet d'aller à Paris. Il y fut goûté de tout ce qui se piquait alors de bel esprit, les maisons les plus distinguées lui furent ouvertes. Quelques traductions des meilleurs poëtes de l'antiquité, connues de ses seuls amis, et dont on réclamait à l'envi la lecture, lui obtinrent les suffrages des connaisseurs. Marmontel, qui avait fait en partie sa célébrité, fut et devait être une de ses premières liaisons. Colardeau, Linguet, Dorat et Fréron étaient du nombre de ceux qu'il voyait avec le plus d'assiduité.

Malfillâtre alla quelque temps demeurer chez le Ct°. de Lauraguais en qualité de secrétaire, puis il offrit ses services au libraire Lacombe qui, un peu homme de lettres, se hâta de les accepter après avoir vu un échantillon de son style, et lui proposa de traduire Virgile en vers. Le poëte saisit avidement cette idée qui lui permettait d'utiliser d'anciens travaux. Il se livra donc avec ardeur à ces nouvelles occupations. Retiré à Vincennes dans un appartement que lui avait offert le Ct°. de Beaujeu, Mafillâtre, riche de quelques avances assez considérables que lui avait faites Lacombe, voulut réaliser un projet qu'il avait dès long-temps formé dans son cœur. Il appela près de lui, pour le faire participer à son sort, son vieux père peu favorisé de la fortune, et une sœur qui lui restait encore. Son vœu le plus cher était rempli, mais cette douce illusion fut trop tôt dissipée ; le mariage de sa sœur avec un homme indigne de son choix, vint dé-

Digitized by Google

truire leur félicité. Le produit des travaux littéraires de Malfillâtre se trouva dispersé en peu de temps. Réduit alors à contracter des dettes qu'il lui était impossible de rembourser, il tomba bientôt dans le plus affreux dénuement. Pour éviter les poursuites de ses créanciers, et d'après les conseils de deux amis qui lui procurèrent un logement, il alla demeurer à Chaillot, sous le nom supposé de *Laforêt*. C'est là qu'en peu de mois il imagina et écrivit en entier le poëme de Narcisse, le plus beau fleuron de sa couronne littéraire. Il destinait le produit de son travail à payer ses dettes. Quel découragement dut abattre son âme, quand le libraire Le Jay lui offrit *huit cent francs*, qu'il se vit forcé d'accepter! une somme si modique ne pouvait satisfaire ses créanciers, il ne crut point devoir quitter encore sa retraite de Chaillot. Il allait courageusement entreprendre d'autres ouvrages, lorsqu'un accident fatal vint mettre le comble à ses maux. Il se donna un coup si violent à la tête, qu'un abcès en fut la suite. Croyant que la douleur qu'il ressentait se dissiperait insensiblement, il négligea de recourir aux remèdes quand ils eussent pu être efficaces; et plus tard, lorsqu'il reconnut son imprudence, il n'était plus temps de la réparer.

Une tapissière à laquelle il devait de l'argent parvint à découvrir le lieu de sa demeure et se hâta d'y courir. Mais l'état déplorable dans lequel elle trouva son débiteur changea subitement les dispositions de cette femme généreuse, qui s'appelait madame Lanouë. Elle s'empressa de le rassurer contre la crainte dont il n'avait pu se défendre à son aspect. « Je ne viens point vous demander mon argent, lui dit-elle, mais vous inviter à venir chez moi à Paris où vous recevrez tous les secours dont vous aurez besoin. » Le malade accepta ses bienfaits, qu'il espérait pouvoir un jour récompenser. Il alla donc s'établir à Paris chez cette amie compatissante, où les attentions les plus délicates, les soins les plus assidus lui furent prodigués, mais en vain. La mort devait arrêter dans

Digitized by Google

sa course celui à qui une carrière si glorieuse semblait promise! l'infortuné, après de cruelles souffrances, expira dans les bras de celle qui l'avait noblement recueilli.

— 1782, dans la nuit du 5 au 6 mars, un incendie, dont la cause demeura toujours inconnue, affligea le couvent des capucins de Bayeux. L'église, les deux corps de bâtimens qui regardaient le couchant et le midi furent totalement consumés en peu d'heures. La bibliothèque, qui était considérable, tant par le nombre des livres que par les manuscrits, fut brûlée sans qu'on en pût rien sauver. La perte des bâtimens fut estimée 70 mille livres. Cette communauté avait été fondée par M. de Matignon, lieut.-gén. de la Province, et madame la princesse de Longueville son épouse, qui en posèrent la première pierre le 25 mai 1615, en présence de l'évêque Jacques d'Angennes. Après ce désastre, elle fut rétablie par les bienfaits de l'Ev. Joseph-Dominique de Cheylus, et par le chapitre qui suivit généreusement l'exemple du prélat.

— 1823, J. Ch. Blouet, du Mont-Saint-Michel, obtient un brevet de cinq ans, pour un procédé propre à confectionner des chapeaux de paille tissus à l'envers sur baguettes d'osier, de baleine, etc.

7 *Mars* 1483, Jehan Arthur, lieut.-gén. du vicomte de Bayeux, proclame les lettres-patentes de Charles VIII, relatives aux plaintes portées par Girard *Bureau* contre son bailli d'Orbec et ses lieutenans qui lui ont refusé justice (*vicomté de Bayeux*).

— 1697, mort de Charles de Longaunay-de-Franqueville, fils de Henri de Longaunay, marquis de Dampierre. Il était né à Dampierre près Thorigny, et fut élevé à Paris. Nommé doyen de l'église de Bayeux, il prit possession le 22 août 1655 et fut le premier doyen qui porta la robe rouge aux grandes fêtes, dans l'église. Son prédécesseur, il est vrai, la portait, mais c'était en qualité de conseiller-clerc au parlement. Il n'était pourtant pas le seul qui eût cette marque de distinction d'avec ses confrères; le chantre, le trésorier et le chancelier avaient le

Digitized by Google

même habit. Charles de Longaunay fut toujours réglé dans ses mœurs, et mérita par sa piété d'être le supérieur de plusieurs maisons religieuses. Il était grand-vic. de l'Ev., François de Nesmond, et fut très-regretté à sa mort par ce prélat et par tout le chapitre.

— 1793, premier usage de la Guillotine à Rouen. 3 matelots qui avaient attenté à la vie de leur capitaine, subirent la peine de la décapitation sur la place du Vieux-Marché.

— 1809, mort à Paris du célèbre aéronaute Jean-Pierre Blanchard, né à Andely, le 4 janv. 1753. Cet homme était né mécanicien; dès sa jeunesse, il avait intéressé le public de son canton par des expériences hydrauliques au moyen desquelles il avait porté l'eau en abondance au Château-Gaillard; et par une voiture nouvelle avec laquelle on pouvait se promener sans chevaux ni cocher. Il perfectionna l'art de voyager dans les airs, et parcourut 166 lieues en 7 heures. Il osa tenter le passage de Douvres à Calais, où le quatrain suivant se lit à l'hôtel-de-ville :

Dans ce frêle bateau qui frappe ici vos yeux,
Blanchard dédaignant l'onde et méprisant sa rage,
Du rivage breton s'élance vers les Cieux,
Et franchit ces deux bords qu'étonne son courage.

Le 2 août 1799, Blanchard exécuta sa 49e. ascension dans le jardin de Tivoli, avec trois expériences très-heureuses du parachute qu'il avait inventé. (Le 1er. essai des aérostats fut fait par Montgolfier, à Annonay, le 5 juin 1783).

8 *Mars* 1592, décéda Nicolas de Grimouville, seigneur de Larchamp, Autheuil et La Boulaye, chev. de l'ordre du Roi, cons.-d'Etat, cap. des cent archers de sa garde, reçu chev. de l'ordre du S.-Esprit le 31 déc. 1583.

— 1637, mourut à Paris, âgé de 51 ans, Gilles *Macé*, avocat, poëte et mathématicien, né à Caen en 1586. Il professa les mathématiques dans l'Université, et les parties de cette

Digitized by Google

science auxquelles il se livra particulièrement furent l'astronomie et l'astrologie ; il composa un livre sur la comète de l'année 1618. Il eut pour aïeul Robert Macé, imprimeur à Caen, mort vers 1491, qui, le premier en Normandie, exerça son art avec des caractères de fonte, et eut pour apprenti le célèbre Christophe *Plantin*, né à Tours en 1514. Celui-ci alla s'établir à Anvers, où il imprima la fameuse polyglotte qui porte le nom de cette ville.

— 1775, mourut âgé de 83 ans, Henri Hervé Du Moncel, II. du nom, seigneur de Martinvast près Cherbourg. Cette famille, qui remonte à Raoul Du Moncel, mort en 1178, s'est partagée en deux branches. La première, des seigneurs de Saint-Nazaire, d'Etoubeville et de Flottemanville, a eu pour chef Jean Du Moncel, second fils de Nicolas, I. du nom ; et de Colette de Tollevast. La seconde branche de Du Moncel-Martinvast, a eu pour chef Jacques Du Moncel, 3e. fils de Nicolas. Il épousa Françoise de Flamanville. La maison Du Moncel est une des plus considérables de Normandie, tant par son ancienneté et ses services militaires, que par ses alliances avec les meilleures maisons du royaume. L'empereur Léopold, après la bataille de Saint-Gothard en 1664, où, soutenu par 6,000 Français choisis, il battit l'armée ottomane, créa chevalier du Saint-Empire Théodose Du Moncel ; grâce qu'il n'accorda qu'aux Français *nobles d'ancienne extraction*, et qui s'étaient distingués dans cette bataille. Théodose était de la branche des seigrs. de Saint-Nazaire. Il mourut en 1710.

9 *Mars* 1417, Chambrais-Broglie, chef-lieu de canton, arrond. de Bernay, est qualifié de Ville dans *l'appointement fait, prins, traitté et accordé le neuvième jour de marcs en l'an M. CCCC et XVII pour la capitulation de la ville et chastell de Chambrois, entre les lieutenans du duc de Clarence et Jacques de la Ville esquier et Guillem de la Perque députez et assignez du sire de Ferrières et des chevaliers escuiers et burgeys de présent estans en ladite ville et chastell.*

Digitized by Google

Il est parlé dans cet acte de messire Jehan de Ferrières, chevalier, sire de Fontenay, *en l'absence* du seigneur de Ferrières son père (Jean III, conseiller et chambellan de Charles VII). L'année suivante le même Jehan de Ferrières, sire de Fontenay et Margueritte de Harcourt, sa mère, firent leur soumission à Henri V, et reçurent des lettres de sauve-garde. Chambrais fut repris en 1449 par le bâtard d'Orléans, comte de Dunois. Les constructions militaires ont disparu depuis long-temps pour faire place à un château moderne, peu remarquable à l'extérieur, mais entouré d'un beau parc, et d'où l'on domine le bassin de la Charentone, l'une des plus riantes vallées de toute la France.

— 1649, mourut âgé de 90 ans, en sa maison de Brienval, paroisse de Varède, dioc. de Meaux, Nicolas Vauquelin, sieur Des Yveteaux, né au château de la Fresnaye près Falaise, d'une famille noble et ancienne. Il s'était fait une morale particulière qu'il soutenait par les charmes de son esprit. Ses maisons, ses habillemens, ses repas, tout était singulier. Etant encore à Caen, et assez jeune, il fit des discours publics dans l'Université. Le maréchal d'Estrées, passant par cette ville en revenant de Brétagne où il avait tenu les Etats, reçut de lui une visite, et lui ayant trouvé du mérite, lui proposa de venir à la Cour. A sa recommandation Des Yveteaux fut nommé précepteur de M. de Vendôme, fils de la belle Gabrielle, sœur du maréchal; et, un peu avant la mort du Roi, précepteur du dauphin, (depuis Louis XIII). N'ayant pas satisfait tout le monde dans son emploi, il en fut retiré. La cour, outre une pension de deux mille écus, le gratifia des abbayes du Val et de la Trappe. Mais tracassé par le cardinal de Richelieu sur son genre de vie, il remit ses bénéfices. Huet l'a justifié d'imputations qu'on lui avait faites relativement à une savante joueuse de harpe. « J'ai, dit-il, sçu de personnes de grand mérite, et de grande qualité qui l'ont connu particulièrement, que la plupart de ces gentil-

Digitized by Google

lesses sont supposées ; que comme il était d'un tempérament fort délicat, et qu'il cherchait avec trop de soin les commodités de la vie, il portait dans les chaleurs de l'été un chapeau de paille, couvert de satin noir, pour la légèreté, et des souliers de la même étoffe ; ce qui n'était pas alors hors d'usage, et qui donna pourtant lieu aux discours qu'on a faits de lui. » *(Orig. de Caen)*.

Lorsque, dans les brouilleries de la fronde, le roi sortit de Paris pour se retirer à Saint-Germain, Des Yveteaux se crut obligé, par bienséance, d'en sortir aussi, et de se fixer à Brieuval. Il fut enterré dans l'église de Varède, où il avait choisi sa sépulture, et le fameux abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, fit l'épitaphe qui fut mise sur son tombeau. Le principal ouvrage de Des Yveteaux est son poëme de *l'Institution du Prince*, où l'on trouve de sages avis et des maximes chrétiennes, mais peu de verve et de talent.

— 1661, mort du card. Jules Mazarin, abbé commendataire de Cerisy-la-Forêt près Saint-Lô.

Un monastère dédié à S. Vigor, sous la 1re. race de nos rois, avait existé dans la paroisse de Cerisy, depuis le 6e. jusqu'au 9e. siècle, pendant lequel il fut détruit par les normands. Vers l'an 1030, Robert I. dit le Magnifique, y fonda une abbaye qu'il dota richement. Ce prince étant mort dans son pélérinage à la Terre-Sainte, Guillaume-le-Bâtard, son fils, acheva les bâtimens de ce monastère d'une manière digne de la magnificence de son père. L'église était, avant la révolution, une des plus vastes et des plus belles du département de la Manche. Le chœur, la croisée et l'ancienne partie de la nef sont presqu'entièrement du XIe. siècle. Le prolongement occidental qu'on a détruit depuis peu d'années, était probablement du XIVe., et servait d'église paroissiale.

— 1729, mourut à Bayeux Jean-Baptiste Le Vaillant, chanoine de l'église cathéd., seigneur, patron et vicomte hérédital de Barbeville, 3e. fils de Jacques Le Vaillant, chevalier,

Digitized by Google

seigneur et patron de Landes, de Leaupartie et de Livet, seigneur châtelain et patron de Vaucelles, vicomte hérédital de la terre et haute-justice de Barbeville. Cette famille est ancienne, et sa filiation est établie depuis Richard Le Vaillant, écuyer, seigneur de Lignerolles et de la Ferrière-Harenc, qui vivait en 1508 et passait à cette époque pour *ancien Gentilhomme.*

10 *Mars* 1678, mourut à Paris, dans l'hôtel du card. d'Estrées, Jean de Launoy, né au Val-de-Sie, près Valognes, le 21 déc. 1603. Il prit le bonnet de doct. en théol. à Paris, et fit un voyage à Rome qui augmenta beaucoup son érudition. De retour à Paris, il tint chez lui chaque semaine avec d'autres savans, des conférences sur la discipline de l'église, et sur les droits de celle de France. On y attaquait avec force les prétentions ultramontaines; on y discutait les fables des légendes. L'apostolat de St.-Denis-l'Aréopagite en France, le voyage de Lazare et de la Magdelaine en Provence, la résurrection du chanoine qui produisit la conversion de St.-Bruno, l'origine des carmes, la vision de Simon-Stock, au sujet du scapulaire, et une foule d'autres traditions furent proscrites à ce tribunal. C'est ce qui fit surnommer Launoy *le dénicheur de saints.* Aussi le curé de St.-Roch disait: *je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon St.-Roch.* Le président de Lamoignon le pria un jour de ne pas faire de mal à St.-Yon, patron d'un de ses villages: *comment lui ferais-je du mal*, répondit le docteur? *Je n'ai pas l'honneur de le connaître.....* Il disait *qu'il ne chassait point du Paradis les saints que Dieu y avait placés, mais bien ceux que l'ignorance supertitieuse y avait fait glisser.* Rien ne pouvait corrompre l'austère critique de ce sage docteur. Non-seulement il ne rechercha pas les bénéfices, mais il refusa même ceux qu'on lui offrit. *Je me trouverais bien de l'église, mais l'église ne se trouverait pas si bien de moi*, disait-il à ceux qui voulaient lui inspirer de l'ambition. Il vécut toujours pauvrement et simplement, ennemi de ce commerce de fourberies qu'on appelle

Digitized by Google

cérémonial, attaché au *vrai*, et se plaisant à le dire. Il aima mieux se faire exclure de la Sorbonne, que de souscrire à la censure du doct. Arnaud. Il fit plus, il écrivit contre le *formulaire* du clergé de 1656. Il avait l'humeur un peu caustique. Ménage lui ayant dit qu'il avait choqué certains religieux (les Jésuites) qui l'attaquaient vivement dans leurs écrits, Launoy lui répondit malicieusement : *je crains plus leur canif que leur plume*. Le card. d'Estrées se plut à le loger chez lui jusqu'à sa mort. Il fut enterré aux Minimes de la place Royale. Le premier président de la cour des aides, *Le Camus*, lui fit faire une épitaphe où il était appelé *veritatis assertor perpetuus, jurium ecclesiæ et regis acerrimus vindex*. Les Minimes craignant que cet éloge ne déplût à ceux dont il avait attaqué les fausses traditions, refusèrent de la faire mettre sur son tombeau. Un nommé Hubert grava son portrait, au bas duquel on lit cette inscription :

Vixit amans veri, falsi detector et index,
Fuci expers, contemptor opum, parvoque beatus.

Launoy a laissé quantité d'écrits savans et judicieux.

— 1687, l'église des Cordeliers de Bayeux fut totalement brûlée par l'imprudence d'un ouvrier qui, travaillant à la tour, couverte en plomb, y laissa un réchaud plein de feu ; quelques charbons poussés par le vent mirent le feu à la charpente sur les 10 heures du soir. Les flammes parurent en dehors une heure après, gagnèrent les couvertures et les embrâsèrent avec tant de violence, que l'on ne put y apporter de secours. A peine eut-on le temps d'emporter le St.-Sacrement dans l'église de la Potherie. Le dommage fut estimé à 60,000 liv. Tout le monde contribua de bon cœur à la réparation de l'église qui fut bénite de nouveau le 23 mars 1693.

— 1706, décéda Jean Dambray, sieur de Montigny, président à Mortier, au parlement de Rouen.

— 1739, arrêt du conseil qui fixe à *deux* les imprimeurs de

Digitized by Google

la ville d'Alençon, plusieurs arrêts précédens l'avaient déjà ainsi réglé.

— 1764, décéda Pierre Langlois, curé de St.-Jacques à Dieppe, sa patrie. Ses vertus le rendirent recommandable, non seulement à ses paroissiens, mais encore à tous les habitans de la ville, où sa mémoire est restée en vénération.

— 1799, inauguration de la salle de bibliothèque publique d'Alençon. Elle a 20 mt. de longueur sur 8 de largeur. Sa menuiserie, tirée de la chartreuse du Valdieu, est remarquable par sa sculpture. On doit à M. Vangeon, président du district de Mortagne, à MM. Deshayes, Joselle, Levé, de Lestang, administrateurs, et Thomas, commissaire du gouvt., d'avoir sauvé du vandalisme cette belle bibliothèque, où se voit un tableau représentant le fondateur du Valdieu, Rotron III, comte du Perche, qui communique, en 1170, à ses fils Geoffroy et Guillaume son projet de fondation. Un autre tableau représente Pierre de Valois, comte d'Alençon et du Perche, second fondateur du Valdieu, en 1404, qui montre à la princesse Jeanne, sa fille, le plan du monastère. Tous ces objets échappés à la destruction de la maison, ont été transportés à Alençon, et habilement disposés par M. de La Rue, architecte du dépt. de l'Orne.

— 1819, installation à l'Hôtel-de-Ville de Rouen, de la société d'agriculture de la Seine-Inférieure. Elle avait été instituée en 1761, et supprimée en 1793.

11 *Mars* 1515, mort de Robert de Harcourt, Ev. de Coutances, élu en 1291. Il statua qu'il serait tenu annuellement deux synodes, suivant l'ancien usage. Il défendit aux prêtres ayant des enfans illégitimes de les retenir avec eux, à cause du scandale qu'ils occasionneraient dans l'esprit du peuple, qui se rappellerait le crime du père à la vue du fruit de son libertinage. Il leur était encore plus étroitement défendu que ces enfans de fornication les servissent à l'autel où l'on immole l'agneau sans tache. L'évêque défendait de bénir les secondes

Digitized by Google

noces, sous peine de suspense réservée au pape suivant ces deux vers :

> Nubentes caveas iteratò ne benedicas,
> Ne sis suspensus per papam restituendus.

Il se réserva aussi, d'après l'usage du temps, tous les meubles des intestats et défendit à qui que ce fût d'y toucher, sous peine d'excommunication.

— 1493, ordonnance du bailli de Rouen qui déclare salle commune de la ville où les marchands doivent s'assembler pour parler de leurs affaires, la galerie, depuis nommée *salle des procureurs* : cette ordonnance fit cesser l'habitude des marchands de s'assembler dans l'église de N. D.

— 1496, le pape Alexandre VI, pour répondre au désir de Marguerite de Lorraine, veuve de René duc d'Alençon, lui accorda une Bulle qui l'autorisait à fonder dans cette ville qu'elle habitait, un monastère de religieuses. Elle avait choisi pour l'emplacement une petite isle déserte nommée Jaglolay, formée par la rivière de Briante, et proche de son château. L'église fut dédiée à la Vierge le 11 août 1497. Sur la porte d'entrée du monastère on plaça deux statues ; l'une représentait Louis XII, avec lequel René avait été étroitement lié ; l'autre, Anne de Bretagne, sa seconde femme. En 1501, 13 religieuses du monastère de *l'Ave-Maria* de Paris, et de celui de Lille en Flandre, entrèrent solennellement, le 18 juillet, en possession de leur établissement. Dans la même isle on avait bâti, près le couvent, une maison où la bonne Marguerite plaça *douze* cordeliers chargés de diriger les religieuses, de leur faire l'office et de les prêcher. Après l'arrivée des jésuites à Alençon, on se contenta d'un confesseur, d'un compagnon, et de quatre frères pour faire la quête. La 1re. supérieure fut Jeanne de Nocey, qui administra 20 ans et mourut le 2 août 1521.

Ces religieuses suivaient dans toute sa pureté la règle que

Digitized by Google

S. François donna par écrit à St.-Claire en 1224. Elles ne mangeaient jamais de viande, jeûnaient toujours, ne portaient point de linge, et marchaient nuds pieds. Elles couchaient sur la dure, se levaient à minuit, n'interrompaient le silence que lorsqu'une absolue nécessité l'exigeait. Leurs parens ne pouvaient les voir qu'à travers les grilles armées de pointes de fer; un voile fin leur couvrait le visage. Les filles de Sainte-Claire, de *l'étroite observance*, ne vivaient que d'aumônes, au lieu que les Urbanistes (ainsi appelées parce que Urbain IV modéra la sévérité de la règle) avaient des revenus, portaient du linge et mangeaient de la viande. Urbain était un sage, et François un fou fanatique!

Lors des troubles de religion le monastère d'Alençon eut beaucoup à souffrir; il fut totalement pillé, et il ne resta aux religieuses que les vêtemens qui les couvraient. Chassées et traînées par force, elles se retirèrent au *Val-Noble* d'où elles partirent pour se rendre chez le seigneur d'Aché, père de l'une des religieuses maltraitées. Elles y furent accompagnées par quelques femmes pieuses et charitables qui donnèrent leurs chaussures à ces infortunées, dont les pieds étaient tout ensanglantés. Louise Aubert, leur supérieure, alla demander à Charles IX le rétablissement de la maison. Le jeune monarque qui de lui-même n'était pas méchant, l'accorda, et les religieuses y rentrèrent vers le milieu de septembre 1562.

— 1654, on pose la première pierre de l'hôpital Saint-Louis sur l'emplacement du lieu de santé, à Rouen.

12 Mars 1316, ordonnance de Philippe V, *dit le Long*, adressée au bailliage de Rouen, portant établissement d'une force armée dans les villes. (*Collection du Louvre*).

— 1489, décéda Jacques sire d'Estouteville, Vallemont, etc., conseiller et chambellan du Roi, capitaine (*gouverneur*) de Falaise. La maison d'Estouteville est l'une des plus anciennes et des plus considérables de la Normandie. Le premier

Digitized by Google

dont la mémoire est conservée, paraît dans Orderie Vital, sous le nom de Robert, 1er. du nom, sire d'Estouteville et de Vallemont, l'un des seigneurs qui suivirent, en 1066, le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre. Ce Robert vivait encore en 1080.

— 1578, mourut à Lisieux l'Ev. Jean Le Hennuyer, né en 1497 à Saint-Quentin, selon les uns et selon d'autres, dans le diocèse de Laon. Il fit ses études au collége de Navarre à Paris, où il reçut, en 1539, le grade de docteur. Il fut répétiteur du dauphin (depuis Henri II), précepteur d'Antoine de Bourbon, père de notre Henri IV, puis des princes Charles de Bourbon et Charles de Lorraine, qui devinrent cardinaux. En 1540, il obtint au collége de Navarre la chaire de théol. qu'il conserva jusqu'en 1556. Il se faisait depuis long-temps remarquer à la cour comme directeur de la conscience de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, maîtresse de Henri II, et ensuite de Cath. de Médicis. En 1522, le prince l'avait fait son 1er. aumônier, charge qu'il conserva sous les rois François II, Charles IX et Henri III jusqu'en 1575. En février 1557, le roi lui donna l'évêché de Lodève, dont il n'avait pas encore pris possession, lorsque, par une Bulle du 29 janvier 1560, il fut transféré à celui de Lisieux, où François II l'avait nommé l'année précédente. Adversaire outré des calvinistes, il fit un acte violent d'opposition à l'édit du 17 janv. 1562 qui leur était favorable. M. Louis Dubois (*Archives de la Normandie*,) a fait sur Jean Le Hennuyer une remarque très-judicieuse. C'est qu'on a fort mal à propos attribué à ce prélat l'honneur d'avoir sauvé les protestans de son diocèse, du massacre de la Saint-Barthélemi, ordonné par Charles IX. Claude Hémeré, dans son histoire latine de Saint-Quentin en 1643, et, deux ans après, le P. Antoine Mallet, dans son *Histoire des hommes illustres du couvent de Saint-Jacques*, sont les premiers qui aient parlé de la prétendue opposition de l'Ev. de Lisieux aux ordres de la cour, transmis par Livarot,

Digitized by Google

lieut. pour le Roi à Lisieux, qui le pressait de s'unir à lui pour le massacre des protestans. Cette fable a fourni à L. Seb. Le Mercier le sujet d'un drame qui a obtenu de la vogue. On a répété ce que, en confondant MDLXXII avec MDLXII, avait avancé Hémeré, historien sans critique et sans réputation, éloigné du temps et des lieux où dut se passer l'action héroïque dont il parle. Les historiens contemporains, qui seuls mériteraient confiance, n'en ont rien dit; l'épitaphe, très-détaillée, de l'Ev., n'en parle point; nul monument, nul écrit ne l'attestent à Lisieux. Le caractère connu du prélat, sa violence contre les protestans en 1562, ses titres d'aumônier de Charles IX, et de confesseur favori de Cath. de Médicis, qu'il conserva plusieurs années encore depuis la Saint-Barthélemi, les reproches de *méchanceté jusqu'au bout* qui lui furent adressés par le calviniste Villemandon, la presque certitude de sa présence à la cour où sa place d'aumônier devait l'appeler et le retenir à cette époque, puisqu'Amyot, son collégue, se trouvait en 1572 à Auxerre où il faisait reconstruire sa cathed.; le silence des registres de l'hôtel-de-ville de Lisieux, qui, depuis le 9 mai 1570, ne parlent pas de la présence de l'Ev. dans son dioc. et qui attestent que ce n'était pas Livarot, mais Guy du Longchamp de Fumichon qui était gouverneur pour le Roi, et que ce fut à ses soins, ainsi qu'aux mesures de précaution de Tanneguy Le Veneur de Carrouges et des officiers munic. que les protestans de Lisieux durent leur salut; tous ces motifs prouvent jusqu'à l'évidence, qu'il n'est pas vrai que Jean Le Hennuyer se soit opposé aux massacres à l'époque de la Saint-Barthélemi; aussi les savans Bénédictins, rédacteurs de l'article des Ev. de Lisieux dans le *Gallia christiana* (1759, t. XI) d'après des matériaux et des renseignemens qu'ils reçurent de l'évêché, ainsi que de quelques chanoines instruits, n'ajoutent-ils aucune foi aux récits de Hémeré et de Mallet. Dès 1746, l'abbé Prévôt avait, dans le *Mercure* de France, démenti *l'action héroïque de charité attribuée à Jean Le Hennuyer, en*

Digitized by Google

faveur des huguenots de son diocèse. Il faut donc la reléguer parmi les mensonges qui sont, sans examen, répétés de siècle en siècle, et qui font de l'histoire, comme disait Fontenelle, un recueil de *fables convenues*. Quelques biographes ont placé mal à propos la mort de Hennuyer au 12 août. L'intéressante dissertation sur ce prélat, insérée par M. Louis Dubois, dans ses *Archives de la Normandie* (*), contient toutes les pièces justificatives.

— 1586, après la mort de François de Valois, en 1584, le domaine de Domfront fut engagé au duc de Joyeuse pour 30 mille écus. Il valait deux mille 475 écus de revenu, non compris les fortifications, bois et forêts, qui restèrent au Roi. En 1600, ce domaine fut revendu 45 mille écus, et en outre à la charge de payer aux héritiers du duc de Joyeuse les 30 mille écus qu'il avait donnés.

12 *Mars* 1748, mourut à Paris Henri Richer, littérateur et poëte, né en 1686, à Longueuil près Dieppe. Reçu avocat au parlt. de Rouen, il alla s'établir à Paris, où ses talens, sa modestie et la douceur de son caractère lui firent bientôt des amis. Il a traduit en vers les Eclogues de Virgile avec une vie de ce poëte. Il a donné un recueil de fables qui furent reçues avec applaudissement, pour la simplicité et la correction du langage, pour la variété des peintures et l'agrément des images.—Les huit premières héroïdes d'Ovide, mises en vers français.—La vie de Mécènes avec des notes où l'on trouve des recherches et de l'érudition.

Deux frères, natifs d'Avranches, le premier (François Richer), mort à Paris en 1790, âgé de 72 ans; le second (Adrien), mort en 1792, âgé de 78, méritent d'être cités.

François, avocat vers 1740, s'établit à Paris, où il partagea son temps entre le travail du cabinet et la culture des lettres. Outre des éditions de plusieurs ouvrages, on a de lui,

(*) 2 *vol. in-8°. Caen, Mancel, lib. éditeur*, 1824-1826.

Digitized by Google

I. *Traité de la mort civile,* Paris, 1755, in-4°., ouvrage estimé, et que l'on peut encore consulter avec fruit. II. *Causes célèbres et intéressantes,* Paris, 1772—88, 22 vol. in-12. recueil très-bien fait, et qui rend inutile celui que Gayot de Pitaval avait publié sous le même titre. Adrien Richer consacra aussi sa plume à d'utiles compilations, entre autres: *Vies des hommes illustres,* Paris, 1756, 2 vol. in-12. *Essai sur les grands événemens par les petites causes,* Paris, 1758, in-12.--*Vies des plus célèbres marins,* Paris, 1784—89, 13 vol. in-12.

— 1823, mourut âgé de 76 ans, à Caen, Jacques-Pierre-François Thierry, pharmacien et habile chimiste, né à Repentigny, près Pont-l'Evêque, le 3 nov. 1747, d'une famille ancienne dans le pays et justement considérée. Appelé à Caen sous le patronage d'un oncle paternel qui exerçait la pharmacie avec distinction, il s'y fixa en 1772, fut nommé juge-consul en 1782, membre de l'acad. des sc., arts et belles-lettres, de la soc. d'agr. et de comm., et conseiller-municipal. Compatriote du célèbre professeur Vauquelin, il eut l'inappréciable avantage d'être son plus intime ami.

13 *Mars* 1604, mourut à Rome le card. Arnaud d'Ossat, qui avait succédé, l'an 1600, à René de Daillon, dans le siége épiscopal de Bayeux. Né dans un village du comté d'Armagnac, de parens pauvres qu'il perdit à l'âge de neuf ans, forcé de se mettre en service, d'Ossat eut le bonheur de tomber entre les mains d'un homme de qualité qui, remarquant son esprit naturel, le chargea de conduire au collége un pupille qu'il avait. La facilité qu'il eut d'étudier en même-temps, lui fit naître le désir d'apprendre la langue latine, et il y fit des progrès qui le rendirent bientôt plus savant que son jeune maître. Leurs études achevées, le tuteur de ce jeune seigneur voulut l'envoyer à Paris, et il ne crut pouvoir mieux faire que de le confier *à la conduite de M. Arnaud d'Ossat, son précepteur et pédagogue,* comme s'exprime le compte que le tuteur rendit à son pupille. Ce fut le 5 mai 1559 qu'ils

Digitized by Google

arrivèrent à Paris ; d'Ossat était alors âgé de 23 ans. Deux autres jeunes gens, cousins-germains du premier, lui furent envoyés, et il les garda jusqu'en mai 1562, qu'ils retournèrent tous trois en Gascogne. Pendant qu'il surveillait leurs études, il n'avait pas négligé les siennes, aussi fut-il choisi pour professer dans un des colléges de l'Université, d'abord la rhétorique et ensuite la philosophie. Il s'adonna beaucoup à l'étude des mathématiques et du droit ; il alla prendre à Bourges des leçons du célèbre Cujas, et, de retour à Paris, il se fit admirer dans le barreau ; il y acquit la connaissance et l'estime de plusieurs personnes de considération, et entre autres de Paul de Foix, cons. au parlt. de Paris. D'Ossat fut gratifié d'une charge de conseiller au présidial de Melun, qu'il possédait encore en 1588. Il était aussi doyen de Varennes, au dioc. de Rhodez.

Paul de Foix, devenu archev. de Toulouse, ayant été nommé à l'ambassade de Rome, par Henri III, engagea d'Ossat à l'accompagner dans ce voyage, qui lui fut si glorieux en qualité de secrétaire de l'ambassade ; il partit donc en 1574, avec son ami et bienfaiteur pour Rome, d'où il ne devait jamais revenir en France. Le prélat étant mort en 1584, le card. d'Est, *protecteur* de France à Rome, et qui en faisait les affaires dans cette cour, connaissant le beau génie et le talent du secrétaire, le prit auprès de lui, et en tira d'importans services. Ce card. ne suivit pas de loin l'archev., et d'Ossat eut l'honneur d'être chargé seul de toutes les négociations du royaume. Ce fut alors que l'on connut tout son mérite, et qu'agissant seul et par lui-même, il s'attira la confiance de son Roi, et mille éloges de la cour de Rome. Henri III lui ayant proposé de revenir à Paris, pour être un de ses secrétaires-d'Etat, il ne crut pas devoir accepter ce parti, s'étant déjà consacré à l'église par le sacerdoce.

Le successeur de Henri III ne put se faire reconnaître pour roi qu'en rentrant dans le sein de l'église ; mais Clément VIII

Digitized by Google

qui ne croyait pas sa conversion fort sincère, après avoir paru si chancelant dans la foi par sa rechute dans l'hérésie, refusait de lui accorder son absolution. Le duc de Nevers ayant été envoyé à Rome en nov. 1593, l'entrée ne lui en fut permise qu'en qualité de prince d'Italie, et non comme ambassadeur, et à condition qu'il n'y resterait que deux jours, (quelle insolence!) qu'il n'y recevrait aucune visite et n'en rendrait point aux cardinaux. Ce prince néanmoins fit tant que le terme du séjour lui fut prolongé, et que le pape voulut bien lui accorder deux audiences! mais il n'en rapporta aucune satisfaction pour le Roi. Après son départ, d'Ossat ne laissa pas d'agir fortement pour les intérêts de son souverain; il mit de son côté quelques cardinaux, et le pape même l'écouta si favorablement, que, persuadé des sincères intentions du Roi et de la droiture de son cœur, il écrivit au card. Gondi de renouer la négociation de l'absolution; il envoya le Jésuite Possevin à Lyon pour en conférer avec le connétable de Montmorency et M. de Bellièvre, et ordonna aux cardinaux protecteurs des Chartreux, des Capucins et des Minimes, de prescrire à ces Ordres de nommer le Roi dans leurs prières, ce qu'ils n'avaient point encore fait. Le Roi voyant les avances que faisait Clément VIII, résolut de son côté d'envoyer des députés à Rome, et de leur donner procuration expresse pour traiter des conditions de son absolution, et la recevoir en son nom. Il choisit pour cette importante affaire l'Ev. d'Evreux, Jacques Davy Du Perron, qu'il adjoignit à d'Ossat, encore alors simple prêtre.

Arrivé à Rome, Du Perron fut admis à l'audience du pape avec d'Ossat, malgré les oppositions qu'y apportaient les Espagnols. Tantôt ils tâchaient de persuader à Clément VIII qu'elle devait se donner devant le tribunal de l'inquisition; tantôt ils lui insinuaient d'y faire couler des termes flétrissans contre la personne du Roi; ils faisaient tous leurs efforts pour qu'on y mît quelque formalité qui soumettrait lui et son royaume à la souveraineté temporelle du pape! Ce n'é-

Digitized by Google

tait pas un petit embarras pour Du Perron et d'Ossat de conserver l'honneur de leur souverain et de satisfaire en même-temps le pape dans les choses qu'il exigeait d'eux. La cour de Rome qui voulait montrer sa puissance dans cette grande affaire, essaya tout pour amener ces deux agens du Roi à déposer sa couronne entre les mains de Clément qui, après l'absolution prononcée, l'eût remise sur la tête de l'un d'eux; mais il n'y eut pas moyen de les faire consentir à un article si préjudiciable à la dignité et l'autorité royales. Sur ce refus on leur fit encore trois difficultés : la 1re., que le pape refusait d'annuler l'absolution donnée par l'archevêque de Bourges; la 2e., qu'il voulait que la cérémonie se fît en présence de tous les cardinaux, et qu'il y usât de la baguette; la 3e., qu'en la donnant, il employât ces termes : *qu'il réhabilitait le Roi pour la royauté;* comme s'il en eût été suspendu par les excommunications des papes ses prédécesseurs !

Les deux agens recevaient continuellement des ordres exprès du Roi de ne rien accorder au préjudice de sa réputation et de sa dignité, néanmoins ils passèrent les deux premiers points, parce que le pape ajouterait dans la bulle une clause *qu'il approuverait et qu'il confirmerait tous les actes de religion qui auraient été faits en la personne du Roi et par Sa Majesté, en conséquence de l'absolution donnée en France, de même que si le Roi eût été absous par Sa Sainteté.*

Quand tous ces articles, déjà si humilians, eurent été arrêtés, le pape marqua le 1er. sept. pour donner publiquement cette absolution, ce qu'il fit sur un échafaud dressé au parvis de l'église de S. Pierre. Tout le sacré Collége avec les principaux officiers de la cour de Rome se trouvèrent à cette cérémonie. Le Pape était au milieu d'eux, assis sur un trône magnifique; Du Perron et d'Ossat s'étant présentés à ses pieds, ils firent abjuration de l'hérésie au nom du Roi, suivant la formule qui leur fut prescrite. Avant que le Pape prononçât l'absolution, et pendant qu'on chantait le *miserere*, les deux procureurs se

Digitized by Google

prosternèrent à ses pieds, et le cardinal de Montalte lui ayant mis une baguette entre les mains, à chaque verset du psaume *il les frappait de la baguette sur les épaules!* Quand le *miserere* fut fini, le Pontife récita les prières ordinaires, puis donna l'absolution au Roi de toutes les excommunications et censures qu'il avait encourues de ses prédécesseurs. Les politiques et courtisans ne manquèrent pas de blâmer Du Perron, et de lui reprocher, que pour mériter la faveur et les bonnes grâces du Pape, il avait soumis son Roi à recevoir des coups de bâton par procureur; et certes ils avaient raison. Mais ce prince qui voulait être tranquille, n'en parla pas ainsi. D'Ossat eut ordre de rester à Rome auprès de la personne du Pape, pour entretenir toujours la bonne intelligence entre Sa Sainteté et le Roi qui, pour les services que ces deux agens lui avaient rendus, les combla de bienfaits. On sait que Du Perron, sacré à Rome, en 1593, év. d'Evreux, par le card. de Joyeuse, archev. de Rouen, fut depuis nommé à l'archevêché de Sens, revêtu de la pourpre romaine et de la dignité de grand-aumônier de France. D'Ossat fut fait maître des requêtes, év. de Rennes, en 1596, card. en 1598. De plus il fut honoré du titre de vice protecteur de France, après que le card. de Joyeuse fut revenu dans le royaume. Enfin l'év. de Bayeux, René de Daillon, étant mort en mars 1600, d'Ossat eut son évêché; mais pour ne pas occuper deux siéges qu'il croyait incompatibles, il remit entre les mains du Roi celui de Rennes. Quelque temps après il se démit aussi de l'évêché de Bayeux, la délicatesse de sa conscience ne lui permettant pas de jouir des revenus d'un bénéfice où il ne pouvait aller résider.

On a pensé généralement que d'Ossat, s'il eût été seul dans la négociation relative à l'absolution, n'eût pas consenti aux coups de baguette, offense la plus cruelle qui pût être faite à la majesté royale, et qu'il ne fit que céder à l'astuce et aux importunités de son ambitieux collègue, âme damnée de la cour de Rome, qui n'a jamais manqué une occasion d'humilier

Digitized by Google

les rois autant qu'elle le pouvait, quand elle les a trouvés, ou assez lâches pour se laisser dominer, ou trop maîtrisés par des circonstances qui, tenant à l'ignorance et à la barbarie du siècle, pouvaient mettre leur vie en danger, comme le fut si long-temps celle de Henri IV, que les intrigues combinées des cours de Rome et de Madrid réussirent enfin à lui arracher.

— 1700, mort d'Etienne Morin, âgé de 75 ans, ministre protestant à Caen, sa patrie. Il fut admis dans l'acad. des belles-lettres de cette ville, malgré la loi qui excluait ceux de sa religion; son savoir éminent lui mérita cette distinction. Après la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, il alla demeurer à Leyde, puis à Amsterdam, où il fut nommé professeur des langues orientales. On a de lui 8 dissertations très-curieuses, en latin, sur des matières d'antiquité. Il a aussi donné *la Vie* de Samuel Bochart.

— 1793, le directeur du théâtre de Rouen prend, devant la municipalité, l'engagement de donner chaque année deux représentations au bénéfice des hôpitaux.

— 1830, décéda Louis Bonami Dubuisson, horticulteur distingué. Privé, à l'âge de 13 ans, de l'appui et des conseils de son père, directeur des jardins de M. Godard de Belbœuf, Ev. d'Avranches, il fut adopté par ce vénérable prélat qui fut pour lui un second père. Il ne tarda pas à montrer un goût prononcé pour l'horticulture, et dès-lors il fit concevoir des espérances qu'il a plus que réalisées dans la suite. Il devint l'élève et bientôt l'ami du célèbre abbé le Berryais, auteur du *Nouveau la Quintinie*. Dubuisson prit part à la composition de cet ouvrage précieux; mais sa modestie ne voulut jamais que son nom fût placé à côté de celui de son maître. Il se félicitait de l'amitié des André et Jacques Thouin dont il avait été le condisciple et l'émule; et ces deux hommes illustres l'accueillaient avec des égards tout particuliers lorsqu'il les visitait.

A l'époque de la création d'un jardin des plantes dans chaque département, Dubuisson réunit tous les suffrages, et fut nom-

Digitized by Google

mé administrateur de celui qu'on établit dans sa ville natale. Le jardin était à créer, et il fut bientôt ordonné par un véritable talent, aidé d'un zèle qui ne se ralentit jamais. A cette époque le goût de la botanique devint général; et l'horticulteur instruit y fit de rapides progrès. Il est le premier qui ait inspiré dans son arrondissement l'amour de l'horticulture. Aux environs d'Avranches, ainsi que dans cette ville, nombre d'arbrisseaux étrangers, de fleurs précieuses qui ornent les serres et les parterres, ont été introduits par lui. Il a donné des renseignemens pour conserver les graines des meilleures espèces de légumes et empêcher leur dégénération. Il a encore fait connaître les meilleures espèces de fruits.

Dubuisson a passé les dernières années de sa vie dans un état plus triste que la mort; martyr de la science, il payait dans les douleurs et l'impuissance de faire usage de ses membres, une imprudence qu'il avait commise en disséquant un Cachalot échoué sur nos côtes. Il avait néanmoins conservé toutes ses facultés intellectuelles, et il formait, dans un jeune homme nommé *Bataille*, un élève qui le remplace aujourd'hui comme directeur du jardin des plantes, et qui rend sa perte moins sensible.

14 *Mars* 1075, Orderic Vital, originaire d'Orléans, nâquit en Angleterre d'où, à l'âge de 10 ans, il fut amené dans l'abbaye d'Ouche (Saint-Evroul) par son père qui, étant veuf et prêtre, y avait embrassé l'état monastique. Orderic prit lui-même l'habit religieux à 11 ans, et quoiqu'il fût sous-diacre à 16, ce ne fut que dans sa 33e. année qu'il fut élevé au sacerdoce. Il passa toute sa vie dans l'état de simple moine, ne s'occupant que de ses devoirs et de l'étude. Il vivait encore en 1143. On a de lui une histoire ecclésiastique en 13 livres que Duchesne a fait imprimer dans les *Historiæ Normannorum scriptores*. Paris 1619, in-fol. Parmi les fables adoptées dans le siècle d'Orderic, on trouve beaucoup de faits très-intéressans qu'on ne rencontrerait pas ailleurs, tant par rapport à

Digitized by Google

la Normandie et à l'Angleterre que par rapport à la France.

— 1414, Gilles Deschamps mourut à Rouen où il était né de Robert, seigneur de Tourville, maire de cette cité. Nommé en 1409 Ev. de Coutances, il fut fait card. en 1411, mais sans titre, parce qu'il n'alla point à Rome. On l'appelait le cardinal de Coutances, et il fut le premier de ce siége honoré de la pourpre. Il résida peu dans son dioc., ayant été employé dans plusieurs affaires importantes, et notamment celle du schisme occasionné par les deux anti-papes Clément VII et Benoît XIII.

Un autre Gilles Deschamps, aussi né à Rouen et neveu du card., mourut doyen de la cathéd. de Coutances le 15 oct. 1438.

— 1447, sentence de Guillaume Signard, sénéchal et garde de la haute-justice d'Argences et Saint-Gabriel, en faveur de Jean Anzeray, écuyer, seigneur de Buron, de la paroisse de Saint-Pierre de Caen, et Simon Anzeray, prieur de l'hôtel-Dieu de cette ville, contre Etienne Le Roux, écuyer, sieur d'Ingy, et mess. Raoul Regnard, prêtre, curé et seigneur de May-sur-Orne.

— 1590, bataille d'Ivry, près Evreux, gagnée par Henri IV sur le duc de Mayenne, chef de la Ligue, dont l'armée était de 14 mille fantassins et 4 mille chevaux. Henri n'avait que 12 mille fantassins et 2,500 chevaux. Les rebelles furent taillés en pièces, et Mayenne se vit réduit à chercher son salut dans la fuite. Ce fut dans les champs d'Ivry que le roi, qui faisait le devoir de soldat et de capitaine, prononça, au fort de l'action, ces belles paroles : *Enfans, si les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire !* C'est dans les mêmes lieux qu'après la victoire il s'écria : « *Soldats, épargnez les Français !* » Le cœur et l'âme de Henri se peignent bien dans ces paroles ! un anonyme a eu raison de dire :

Dès qu'il put se venger des ligueurs abattus,
Il fit de pardonner ses plus chères délices ;
Et, monté sur son trône à force de vertus,
Il oublia les torts et jamais les services.

Digitized by Google

A cette bataille, la plus importante de toutes, celles que gagna Henri IV, fut tué Hervé de Longaunay, III. du nom, seigneur des Fresnes, Damigny, Dampierre, Franqueville, etc., chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de 50 hommes d'armes, lieutenant-général de la Basse-Normandie. Il était alors âgé de près de 80 ans, et il avait mené au secours de Henri tout ce qu'il avait pu rassembler de parens et d'amis.

La famille de Longaunay a donné son nom à une terre située au diocèse de Saint-Mâlo. Lucas de Longaunay, seigneur des Fresnes, vint s'établir en Normandie et servit sous Bertrand Du Guesclin, connétable de France, son parent, tué à 69 ans devant Châteauneuf-de-Randon qu'il venait de soumettre, le 13 juillet 1380.

— 1751, Pierre Cousin, 4e. supérieur général des Eudistes, mourut à Caen, âgé de 86 ans.

15 *Mars* 1653, mourut âgé de 56 ans Adrien Lamy, chevalier, baron de Tubœuf, seigneur et patron de Saint-Michel-de-la-Forêt, conseiller ordinaire du Roi en tous ses conseils, et en la grand'chambre du parlement de Normandie.

— 1698, mort de Marie Desmares-Champmeslé, célèbre actrice, née à Rouen en 1644, petite-fille d'un président au parlement de Normandie qui deshérita son fils pour le punir de s'être marié sans son consentement. La misère du père de Marie Desmares força ses enfans d'embrasser la profession de comédien. Marie joua d'abord à Rouen, et elle épousa un acteur nommé Charles Chevillet, sieur de Champmeslé avec lequel elle alla demeurer à Paris. Ils débutèrent en 1669 au théâtre du Marais. Les débuts de la femme n'annoncèrent pas ce qu'elle devait être un jour, et elle ne fut reçue qu'en considération de son mari, qui montrait des talens que les siens éclipsèrent ensuite. Un de ses camarades, nommé La Roque, orateur de la troupe, frappé des dispositions qu'il reconnut dans la jeune Desmares, se donna beaucoup de soins pour les développer.

Digitized by Google

L'écolière profita si bien des leçons de ce maître, meilleur pour la théorie que pour la pratique, qu'au bout de 6 mois elle joua les premiers rôles de manière à satisfaire les connaisseurs les plus difficiles. En 1670, elle s'engagea dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, où elle débuta par le rôle d'Herminie qui lui valut des suffrages unanimes. Elle resta toujours à la tête des premiers rôles jusqu'à sa mort.

« Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
« N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée
« Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
« En a fait, sous son nom, verser la Champmeslé. »
(Boileau, ép. à Racine.)

— 1831, ouverture de la nouvelle halle au blé, à Bayeux. A l'élégante simplicité de ce bâtiment, parfaitement en harmonie avec sa destination, se joint comme premier mérite la distribution la plus commode. Trois arcades ornées de l'écusson aux armes de la ville, forment la façade et l'entrée de la halle qui se ferme par des grilles en fer placées sous les mêmes arcades. Des colonnes distribuées avec art sur un double rang, soutiennent l'intérieur de l'édifice, et lui donnent un coup-d'œil aussi imposant qu'agréable.

Cette halle a été bâtie d'après les plans et sous la direction de M. Lair de Beauvais; sa construction a pris fort peu de temps, et, ce qu'il importe de noter à la louange de l'architecte, avec fort peu de capitaux, sur un emplacement peu spacieux, ce que l'on ne supposerait pas, en examinant les détails de cet utile et joli édifice.

16 *Mars* 1518, un vent terrible déracina les arbres, ébranla les maisons et découvrit un tiers de celles de Rouen. Il y abattit la tour de St.-Nicaise; celles de St.-Saëns-en-Bray et d'Imeauville, près Darnetal, furent aussi renversées.

— 1540, mourut à Nantes, en revenant de l'arrière-ban, dont il était capitaine, René de Barville, écuyer, seigneur de Nocey, près Mortagne. Cette famille, fort ancienne, est

Digitized by Google

très-répandue dans le Perche, la Normandie, le Maine, etc.

— 1643, décéda aux Carmélites de Dieppe, Marie Carradas, fille d'Antoine Carradas, seigneur du Héron, président de la Cour des aides de Normandie. Le 1er. août 1615, elle avait fondé cette maison, où elle amena de Pontoise des religieuses du même ordre. Elle y prit elle-même l'habit de religion, sans en prononcer les vœux.

— 1647, mort de Jacques d'Angennes, év. de Bayeux, conseiller du Roi en ses conseils-d'état et privé, prieur des Moutiers dans le Perche, où il était né d'une noble et ancienne famille, féconde en hommes illustres. Il fut sacré en 1606 et prit possession le 20 juillet 1608. Libéral envers les pauvres et les personnes peu favorisées de la fortune, il avait toujours dans sa maison plusieurs jeunes gens de qualité que leurs parens ne pouvaient pas élever selon leur naissance. Cette dépense était cause que sa table et ses ameublemens n'étaient pas splendides. Pendant son épiscopat il arriva une affaire très-funeste au doyen de son église, nommé Morissière, qui avait eu cette dignité par la résignation de son oncle. Comme il était encore dans le feu de sa jeunesse, il se donnait des airs qui choquaient son évêq., il voulait même s'attribuer des droits qui ne lui appartenaient pas, et tendaient à diminuer ceux du prélat. De là naissaient souvent entre eux des différens, où le doyen n'avait pas pour son supérieur tout le respect qu'il lui devait. Dans un voyage que ce doyen fit au diocèse de Coutances, il rencontra le sieur de Vierville avec lequel il prit querelle, et en étant venus aux mains, le doyen tira dans la tête de son adversaire un coup de pistolet qui le renversa mort; il en fit autant au laquais qui apparemment voulait porter secours à son maître. Cette action l'obligea de se sauver, mais ne sachant où se retirer pour éviter d'être découvert et arrêté, l'affabilité de son évêq. lui repassant par l'esprit, il crut ne pouvoir pas trouver de plus sûr asile que sa maison, quoiqu'il l'eût offensé plusieurs fois, et fût en-

Digitized by Google

core brouillé avec lui. Sur cette confiance il alla se jeter entre ses bras dans son prieuré de Moutiers où il était alors, et l'év. oubliant en ce moment tous les sujets de chagrin qu'il en avait éprouvés, le reçut avec autant de cordialité que s'il n'avait jamais eu à s'en plaindre. Il ne le laissa point sortir de chez lui qu'il n'eut accommodé cette malheureuse affaire, et que les parens du mort n'eussent été satisfaits. Mais quelque temps après le doyen porta la peine de son crime, car passant par la paroisse de St.-Pierre-Canivet près Falaise, enveloppé du manteau de son domestique, des gentilshommes le prenant pour un autre qui avait eu un démêlé avec eux, le tuèrent d'un coup de fusil.

En 1639, la vexation exercée par les percepteurs d'un droit mis sur les cuirs, ayant fait naître un soulèvement dans le Cotentin, les rebelles furent poursuivis rigoureusement. La ville de Bayeux qui avait aussi pris part aux émeutes, aurait subi des amendes et des peines très-sévères si l'évêque n'eût employé tout son crédit pour adoucir le Gouvernement, et le porter à ne punir que les plus coupables d'entre les séditieux. Tel fut l'effet de la sollicitude de ce véritable pasteur qui, après un épiscopat de 41 ans, tout rempli de bonnes œuvres, termina sa carrière à Moutiers où il fut attaqué de maladie. Son corps fut porté à Maintenon dans le tombeau de ses ancêtres que renfermait l'église collégiale de leur fondation.

— Un Charles d'Angennes, âgé de 27 ans, fut tué le 2 août 1640, à l'attaque des lignes d'Arras.

— 1649, mort de Jean de Brébeuf, né à Bayeux en 1692. Entré chez les Jésuites en 1617, à 23 ans, il se fit missionnaire. Le Canada fut le théâtre de son zèle apostolique, et il y scella de son sang les vérités qu'il annonçait. Il endura les tourmens les plus cruels avec un courage héroïque. On a de lui I. *Relation des travaux de la société de Jésus chez les Hurons*, in-12 1634 et 1635. II. *Relation de la nouvelle France* 1635. III. *Catéchisme en langue Huronne.*

Digitized by Google

— 1766, mourut à Bayeux où il était né en 1696, Raoul-Adrien Fréard-du-Castel. Ses momens de loisir étaient partagés entre l'étude de la géométrie, la culture des fleurs et le commerce de la société, dont il était aimé. Il a publié 2 vol. in-12, imprimés à Paris; I. *Elémens de la géométrie d'Euclide, réduits à l'essentiel de ses principes*, etc. 1740. II. *Ecole du jardinier fleuriste*, 1764. Il avait eu deux frères : Valentin, mort en 1756, chev. de Saint-Louis, lieut.-col. du régt, de Berri; Marc-Antoine, chanoine de Bayeux, archid. des Vés, mort en 1771, avec la réputation d'avoir été un des plus habiles prédicateurs de son temps.

— 1812, mourut à Rouen Samson-Philippe Bouteiller, excellent sculpteur en ivoire, né à Dieppe en 1767.

17 *Mars* 1449, mourut à Avignon Alain Chartier, né à Bayeux en 1388. Poëte, orateur, bel esprit, il fit les délices de son siècle, et fut employé dans plusieurs négociations importantes sous Charles VI et Charles VII. Il fut secrétaire de ces deux monarques qui l'envoyèrent en ambassade dans différentes cours. On ignora l'époque et le lieu de sa mort jusqu'au moment où, suivant l'abbé Expilli, M. de Saint-Quentin-de-Rénerville découvrit par hazard dans l'église de Saint-Antoine d'Avignon, vers le milieu du XVe. siècle, cette épitaphe, absolument effacée depuis, lorsqu'on a réparé et blanchi l'Eglise :

Hic jacet virtutibus insignis, scientiâ et eloquentiâ clarus, Alanus Chartier ex Bajocis in Normanniâ natus, Parisiensis archidiaconus et consiliarius, regio jussu ad imperatorem multosque reges ambasciator sæpiùs transmissus, qui libros varios stylo elegantissimo composuit et tandem obdormivit in Domino in hác Avenionensi civitate anno dnî 1449.

On sait que Marguerite d'Ecosse, première femme du Dauphin de France (depuis Louis XI) l'ayant vu endormi sur une chaise, s'approcha de lui pour le baiser. Les seigneurs de sa suite s'étonnant qu'elle eût appliqué sa bouche sur celle d'un homme aussi laid, la princesse leur répondit : *Qu'elle n'avait*

Digitized by Google

pas baisé l'homme, mais la bouche qui avait prononcé tant de belles choses. On lui donna le nom de Père de l'éloquence française : il était digne de ce titre par sa prose, plutôt que par ses vers. Le peu que nous avons de ceux-ci prouve que Chapelle n'est pas l'inventeur des *rimes redoublées*, comme on le croit communément.

La meilleure édition de ses œuvres a été donnée en 1617 par André Duchesne.

Alain eut deux frères : Guillaume qui fut Ev. de Paris (voy. 1er. mai) ; Jean, bénédictin, chantre de l'abbaye de Saint-Denys, et auteur des grandes chroniques de France, vulgairement appelées *chroniques de Saint-Denys*, rédigées en français, depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII, en 3 vol. in-fol. Paris 1493 : livre rare et très-cher. Son *Histoire de Charles VII* parut au Louvre en 1661, par les soins du savant Godefroi qui l'enrichit de remarques et de plusieurs autres pièces qui n'avaient pas encore vu le jour.

— 1547, Michel Labbey, grand-vic. et official du card. év. de Lisieux, Jacques d'Annebaut, prononça dans la grande salle de l'évêché une sentence contre Simon Leguillon dit Doguet, boucher à Saint-Désir de cette ville, pour des *propos hérétiques dans le sens des Luthériens.* On voulut bien lui faire grâce de la vie, mais il fut conduit devant une procession, la tête et les pieds nuds, une torche au poing, condamné à jeûner pendant un mois au pain et à l'eau, et à rester en prison toute sa vie ! Le dimanche suivant, la procession eut lieu, et Leguillon fut prêché par un jacobin d'Evreux qui attirait à ses sermons un grand concours de peuple.

Cette sentence ne fut pas la seule de la séance. Michel Labbey en prononça une autre contre quatre individus, accusés aussi d'hérésie et qui furent livrés au bras séculier pour être brûlés vifs ; c'étaient un cordonnier d'Anglesqueville-la-Forêt, un meunier de Heurtevent, un maréchal de Bourgeauville, nommé Jean Labbé, et un particulier de Clos-sur-Orbiquet, nommé Bence.

Digitized by Google

— 1719, mourut à Berlin Isaac de Larrey, né à Montivilliers le 7 septembre 1638. Il perdit son père dès son enfance, et fut envoyé à Caen faire ses études. Il s'y distingua, et on admira son talent pour la poésie, lorsqu'on lui entendit prononcer un poême latin qu'il avait composé sur l'abdication de la reine Christine de Suède. Il exerça pendant quelque temps, et avec succès, la profession d'avocat, mais les rigueurs qu'on employait en France contre les calvinistes dont il suivait le culte, le forcèrent à passer en Hollande, où son mérite fut récompensé par le titre d'historiographe des Etats-généraux. L'électeur de Brandebourg le fit venir ensuite à Berlin où il le fixa par une pension. Son Histoire d'Angleterre, 4 vol. in-fol. 1697 à 1715, éclipsée par celle de Rapin-Thoiras, qui l'a été à son tour par celle de Hume, eut un grand succès dans sa naissance. La modération avec laquelle l'auteur parle des querelles de religion, et la beauté des portraits servirent à faire rechercher ce livre; c'était d'ailleurs ce qu'on avait de plus complet en français sur l'histoire d'Angleterre. On a reconnu depuis que Larrey avait manqué de secours, et n'avait pas assez soigné son style. Il s'est aussi, dans son dernier volume, écarté de la modération qu'il avait montrée dans les premiers.

— 1802, mourut à Dieppe, sa patrie, Etienne-Pierre Hamel. Après avoir fait d'excellentes études à l'université de Paris, il fut jugé digne de succéder à l'auteur élégant des *orateurs grecs* (l'abbé Anastase Auger) dans sa chaire de rhétorique, à Rouen.

— 1817, décéda Jean-François-Gaspard Dutrésor, né à Osmanville près Bayeux. On a de lui *l'astucieuse Pythonisse*, ou *la fourbe magicienne*, comédie en prose et en vers, devenue fort rare. Elle fut faite à l'occasion d'un procès en police correctionnelle contre une association d'escrocs et de dupes pour découvrir un trésor considérable prétendu enfoui à Cussy par les anglais, lorsqu'ils évacuèrent la Normandie en 1450. Cette pièce ne fut point jouée.

Digitized by Google

18 *Mars* 1178, dédicace de l'église de l'abbaye du Bec, faite en présence de Henri II roi d'Angl. et duc de Normandie, par Rotrou, archev. de Rouen, assisté des Ev. de Bayeux, Evreux et Avranches. Le roi fit don de cent livres de rente à l'abbaye, et Henri son fils d'un riche diamant qu'il tira de son doigt.

— 1223, décéda Raoul de Cierrey, Ev. d'Evreux, qui ne siégea que quatre ans. Il avait consacré l'église de N.-D. de la Maison-Dieu de la Trappe avec Robert, arch. de Rouen, et Sylvestre, Ev. de Séez. Cette abbaye avait été fondée, en 1140, dans la paroisse de Contrebis, à 3 lieues de Mortagne, par Rotrou II, comte du Perche, pour accomplir un vœu qu'il fit après avoir couru le danger de périr dans un naufrage à Barfleur. (Voy. 25 nov.)

— 1563, le Vte. de Dreux qui commandait les Protestans, prit la vālle de l'Aigle et la mit au pillage. Ce même jour Bernay qui voulut résister fut emporté d'assaut; plusieurs ecclésiastiques furent massacrés pour avoir excité les habitans à la défense. Le lendemain un traité de paix eut lieu entre les catholiques et les protestans, mais il n'assura pas mieux la sécurité de ceux-ci que les traités précédens. En 1571, on les insulta, notamment à Rouen, où les catholiques en tuèrent et blessèrent 22 au sortir du prêche. Le roi fit poursuivre et punir les coupables, mais on n'en préparait qu'avec plus de perfidie l'affreuse catastrophe de la Saint-Barthelmi qui éclata le 24 août de l'année suivante.

— 1584, mourut âgé de 24 ans Jacques Courtin de Cicé, né près Mortagne en 1560. A 20 ans il était déjà connu de tous les poëtes ses contemporains. En 1580 il publia ses *Œuvres poétiques contenant les discours de Rosine, en deux livres; diverses odes et les hymnes de Synèse Ev. de Ptolemaïde, traduites du grec en vers français*. Paris, in-12. La Croix-Dumaine fait un grand éloge de la traduction des hymnes de Synèse qui est encore la seule que nous ayons en français.

Digitized by Google

19 *Mars* 1440, élection du 1er. recteur de l'Université de Caen, Michel Trégore, prêtre du dioc. d'Exeter, et bachel. en théol. de l'université d'Oxford. Les recteurs de l'univ. de Caen étaient élus tous les six mois (24 mars et 1er. 8bre.) par un député de chaque faculté, qu'on appelait *augures* et qui ne pouvaient élire un docteur ou professeur marié. Le recteur portait, dans les cérémonies, le même costume que le roi Henri VI avait dans les occasions publiques. Aux fêtes de la ville sa place était toujours dans le sanctuaire, du côté de l'évangile. Sa personne était en général fort respectée. Les papes honorèrent le recteur en lui faisant part de leur exaltation au pontificat. Beaucoup de recteurs furent promus à de hautes dignités; Trégore fut archev. de Dublin; Jean l'Enfant 2e. recteur, fut maître des requêtes de l'hôtel du roi, et chancelier du duc d'Alençon; Thomas Basin, 6e. recteur, fut Ev. de Lisieux et archev. de Césarée; Nicolas Dubois, 17e. recteur, fut grand-doyen de l'église de Rouen.

— 1519, « l'an 1519, le vendredi dixneufieme iour de mars après le midy se esleuerent et sourdirent des plus impetueux vents qu'on eust iamais ouys au précédent, ils abatirent toutes les virrevites de maisons, pierres et bois où elles estoyent affichées et les coquets de dessus les églises, il ne demeura que peu de couvertures de maisons, fussent elles de tuiles ou ardoises, abatoit les gros chesnes, ourmes, pommiers, et plusieurs édifices; il ietta la grande vitre du chœur saint Pierre de Caen qui contenoit toute la largeur de l'église en la riuiere, et à cause de ces grands vents cela est demeuré en proverbe entre le peuple pour remarque : *ce fut devant, du temps, ou après les grands vents*, ce qui m'a donné occasion de ramentenoir l'an et iour qu'ils aduinrent, pource que plusieurs par cy après en pourroyent faire quelque doute, brief l'on pensoit que la fin du monde fut proche ce qui donna grande crainte à plusieurs. » (*De Bras, rech. et antiq. de Caen, liv.* 2e. *p.* 89).

— 1563, les Royalistes et les Réformés signèrent la paix à

Digitized by Google

Amboise. Les Anglais, auxiliaires de ceux-ci se retirèrent au Hâvre, où ils furent assiégés par l'armée française. La place fut investie le 5 juillet. Le Ct°. de Warwich y commandait; il fut forcé de capituler, après s'être défendu en héros.

— 1576, lettres-patentes qui nomment Jacques Le Veneur, Ct°. de Tillières, aux charges de bailli et de capitaine (gouverneur) des ville et châteaux de Rouen, par survivance de Tanneguí Le Veneur son père.

— 1731, mourut à Orléans, dans sa 80°. année, Jean-Baptiste Le Brun-des-Marettes, né à Rouen. Son père, libraire dans cette ville, fut condamné aux galères pour avoir imprimé des écrits en faveur de Port-Royal, et son frère, sur le soupçon d'avoir contribué à l'impression de quelques autres écrits concernant la même maison, fut mis à la Bastille. J. B. fut en partie élevé à Port-Royal, et quoiqu'il se fût borné à l'ordre d'acolyte, il n'en rendit pas moins de grands services dans le dioc. d'Orléans, au bréviaire duquel il eut beaucoup de part, ainsi qu'à celui de Nevers. Une pension de 12 à 15 jeunes gens qu'il élevait dans la piété et les belles-lettres, donna de l'ombrage aux Jésuites, qui eurent le crédit de le faire enfermer à la Bastille, où il fut traité fort durement. Il travaillait alors à une édition de *Lactance*, et tous ses papiers furent saisis. Il eut la faiblesse de signer le formulaire, afin de sortir de captivité; mais, le 23 janvier 1717, il rétracta sa signature et retourna aussitôt à Orléans, où il continua de travailler à divers ouvrages utiles. Etant tombé malade, et craignant un refus de sacremens, à cause de son opposition à la Bulle, il fit un effort pour se traîner à l'église, le dimanche des Rameaux. Après avoir reçu la communion, il se remit au lit et mourut le lendemain, regretté des gens de bien et des savans. Le plus répandu de ses ouvrages est celui qui est intitulé: *Voyages liturgiques de France*, ou *Recherches faites en diverses villes du royaume*, 1718, in-8°. fig., publié sous le nom de *Moléon*. L'auteur avait visité la plus grande partie des églises de France,

Digitized by Google

et il s'est attaché à faire connaître les pratiques particulières les plus remarquables dans les rites et les usages de chacune Quand on le mit à la Bastille, il travaillait à une édition du *Martyrologium Usuardi*. Ses notes sur celle de *Lactance* sont tombées entre les mains de Lenglet-du-Fresnoy.

— 1736, il fut présenté à l'académie des sciences un petit paysan, nommé *Fichet*, qui était parvenu à la puberté dès l'âge de deux ans. A quatre ans il était haut de trois pieds et demi, et il avait la force de lancer dans un ratelier, pardessus sa tête, des bottes de foin de 12 à 15 livres. Cet enfant extraordinaire était né à Frênay-le-Buffard, près Argentan. Sigaud-de-la-Fond cite ce phénomène de précocité dans son *Dictionnaire des merveilles de la nature*.

— 1772, mourut à Séez Jean Gallois, âgé de 107 ans. Marié à l'âge de 35 ans, il a laissé 31 tant enfans que petits-enfans.

— 1824, mourut dans la ville de Lorient François-Robert-Dominique *Moulé*-de-la-Raitrie, chevalier de Saint-Louis et de la légion d'honneur, né à la Délivrande près Caen, le 24 juin 1757. Vérificateur des fermes au moment de la révolution, il était entré à cette époque dans les compagnies dites du *centre*, et il parvint promptement au grade de capitaine. Nommé adjoint aux adjudans-généraux à l'armée de Sambre-et-Meuse, il fit, en qualité d'aide-de-Camp du général Championnet, la campagne de Fleurus, où il se distingua, et fut chargé de porter au gouvernement les clefs de Cologne, de Trèves, d'Aix-la-Chapelle et de Juliers avec 32 drapeaux. Son général ayant été depuis appelé au commandement en chef de l'armée de Naples, il le suivit encore, et fut nommé, après la prise de cette ville, colonel du 16e. régiment de dragons. Après la mort de Championnet, il obtint le commandement de la place de Lorient, où il resta jusqu'aux événemens de 1813. Les armées alliées avaient alors envahi la Hollande, et la Raitrie fut chargé de défendre l'importante place de Bois-le-Duc. Enfermé avec une garnison hol-

Digitized by Google

landaise peu dévouée à la cause impériale, il soutint dans cette ville un siége de 57 jours, au bout desquels le général commandant les corps Suédois et Prussiens qui le bloquaient, lui accorda la capitulation la plus honorable, et le renvoya en France prisonnier sur parole. Renommé en 1814 au commandement de la ville de Lorient, il conserva ce poste jusqu'à la seconde restauration et fut admis à la retraite. Il mourut à la suite d'une apoplexie. Il n'a laissé d'enfant qu'une fille qui fut mariée au général Romieu, depuis mort en Perse, où il remplissait une mission diplomatique. *(Art. communiqué).*

20 *Mars* 1650, contrat d'échange entre Louis XIV et le duc de Bouillon qui cède sa principauté de Sédan pour le comté d'Evreux que le roi démembre de la couronne.

— 1756, mourut à Rouen Michel Odieuvre, qui, de tailleur était devenu marchand de tableaux et d'estampes à Paris. Il s'est rendu recommandable par sa belle collection de 600 portraits de personnages qui forment les 6 volumes de *l'Europe illustre* de M. Dreux du Radier. Odieuvre les a fait graver à ses frais, et sa collection est curieuse, non seulement par les estampes, mais encore par les discours qui accompagnent chaque portrait.

— 1822, réunion de la comm. de Saint-Hyppolite-sur-Orne à celle d'Almenesches, cant. de Mortrée, arr. d'Argentan.

21 *Mars* 1670, décéda Jacques Savary, poëte latin, né à Caen en 1607. On a de lui 4 poèmes. I. sur la chasse du lièvre, 1655. II. du renard et de la fouine, 1658. III. du cerf. IV. sur le *manège*, où l'on remarque de l'invention. On lui doit encore *l'Odyssée* en vers latins.

— 1717, décéda Louis Des Acres, 2e. marquis de l'Aigle, baron du Lac et de la Saludie, lieut. du Roi en la prov. de Normandie. C'est en faveur de Jacques Des Acres, son père, que la baronnie de l'Aigle a été érigée en *marquisat*, par lettres d'avril 1650. Sébastien Des Acres, seigneur de *la Chapel-Vieil* et de *la Mancelière*, tenait la baronnie de l'Aigle

Digitized by Google

de Marie d'Aubray qu'il avait épousée en 1587. Son aïeul, Jean Des Acres, écuyer, vivait en 1490. La baronnie de l'Aigle était la 1re. du duché d'Alençon ; ses seigneurs, connus dès le temps du duc Rollon, avaient séance à l'échiquier d'Alençon.

— 1728, le jour des Rameaux mourut en odeur de sainteté, à 73 ans, Antoine *Pâté*, bachel. en théol., curé de Cherbourg, né au Mesnil-Villement, près Villedieu, le 28 octobre 1655. Sa vie a été écrite par Charles *Trigan*. Coutances 1747, in-12.

— 1747, mort de Nicolas de Saulx-Tavannes, archev. de Rouen. Il était grand-aumônier de la reine quand il fut promu à ce siége en 1733. Il fut nommé abbé commendataire de Saint-Etienne de Caen en 1745.

— 1806, décret imp. qui nomme préfet de la Seine-Infér. M. Savoye-Rollin en remplacement de M. Beugnot, appelé au Conseil-d'Etat.

— 1830, le sieur Taurin, cultiv. à Berthouville près Bernay, en labourant un champ au hameau de Villeret, rencontra une tuile romaine sous le soc de sa charrue. Avec la pioche d'un ouvrier voisin il arracha cette tuile qui faisait partie d'une maçonnerie fort solide, et l'ayant enlevée il trouva une grande quantité d'objets en argent, presque tous de la plus belle conservation. Il en recuillit plus de 50 liv. pesant. Ce sont des instrumens de sacrifices et des offrandes votives, la plupart d'une beauté admirable, et presque tous ornés d'inscriptions. Plusieurs portent l'empreinte du style le plus élevé. Le tout est du Haut-Empire et appartenait à un temple de Mercure qui paraît avoir existé dans le voisinage. Cette précieuse collection d'objets antiques a été décrite par M. Auguste Le Prévost, et elle a été acquise par les soins de M. Raoul-Rochette, membre de l'institut, et de la société des antiquaires de Normandie.

Au mois de juillet suivant, des ouvriers aperçurent dans une bruyère située à un quart de lieue de l'ancienne abbaye de Silly près Argentan, deux ou trois pièces d'argent dans la terre ramenée à la surface du sol par les taupes. Ils creusèrent

Digitized by Google

en cet endroit, et à peine eurent-ils fait une excavation d'un pied de profondeur qu'ils découvrirent un vase en terre rouge, à moitié brisé, et une immense quantité de monnaies romaines couvertes de sous-carbonate d'argent. Ils en recueillirent trente-six livres pesant. La moitié de ce trésor fut réclamée par le propriétaire du terrain; le reste des pièces fut vendu à Argentan, où quelques-unes se voyaient encore quelque temps après. Environ huit cents, toutes d'argent, furent examinées par M. Fred. Galeron. Voici le tableau approximatif de la proportion numérique des médailles qui formaient ce dépôt :

Néron,	1	Vespasien,	36
Galba,	1	Titus,	5
Domitien,	40	Marc-Aurèle,	100
Nerva,	20	Faustine jeune,	80
Trajan,	150	Lucius Verus,	10
Hadrien,	130	Lucille,	25
Sabine,	20	Commode,	30
Antonin Pie,	120	Crispine,	7
Faustine mère,	20		

Les trente-six livres pesant étaient formées par la réunion de cinq mille médailles au moins. (Revue normande, 1er. vol., p. 133).

22 *Mars* 1208, un interdit est jeté sur les églises de Rouen parce que le domestique d'un chanoine avait été arrêté par ordre du maire.

— 1485, mort d'Enguerrand *Signard*, Ev. d'Auxerre. Il était né à Condé-sur-Noireau, dioc. de Bayeux. Après avoir fini ses études à Caen, il se fit religieux dans le couvent des Jacobins de cette ville, devint doct. en théol. et prieur de sa maison. Son mérite et sa vertu s'étant fait connaître, Charles, duc de Bourgogne le choisit pour son confesseur, et peu de temps après il fut élu à l'évêché d'Auxerre dont il prit possession le 21 mars 1483. Il ne le gouverna que deux ans, étant mort à Paris où il fut enterré dans l'église des Jacobins.

Digitized by Google

— 1562, une division de l'armée de Coligny, après avoir saccagé la ville de l'Aigle, se présenta devant Mortagne. Les habitans ayant refusé de lui ouvrir leurs portes, l'amiral ordonna l'assaut, la place fut bientôt forcée et livrée au pillage. Etienne Chauvin que les habitans avaient choisi pour leur capitaine, fut pendu. Dampierre, seigneur de la Chenelière, près Nogent, ayant, à la prière de ses parens, obtenu la permission de faire couper la corde, Chauvin reçut des secours, et il a vécu encore plus de vingt ans. La plus grande partie des prêtres subit le dernier supplice; on força un cordelier de Falaise qui prêchait à Mortagne, de souffler dans un pistolet dont on lâcha le déclin. Le Valdieu fut pillé, et un vieux religieux qui s'y trouvait encore fut tué. La tranquillité fut rétablie peu de temps après par la publication de la paix conclue à Orléans.

—1654, décéda François de Harlay, II. du nom, archev. de Rouen, fils de Jacques de Harlay, marquis de Champvallon. La veille de la Pentecôte 1614, il fut reçu à Rouen en qualité de coadjuteur du card. de Joyeuse. A la mort de ce prélat en 1615, il prit possession du siége archiépiscopal; il gouverna son église avec beaucoup de sagesse et de zèle. Etant avancé en âge et affligé de plusieurs infirmités, il résigna, de l'agrément du Roi, son archevêché à François de Harlay, son neveu, dont il connaissait les excellentes qualités. Il survécut deux ans à sa retraite, et fut inhumé dans le tombeau des deux card. Georges I et Georges II d'Amboise dont il était petit neveu.

— 1765, mourut âgé de 105 ans Pierre Fumery, natif de Normanville, mendiant de profession. Quelques semaines avant sa mort, il faisait encore 2 à 3 lieues à pied dans sa commune et aux environs.

23 *Mars* 1125, mourut à l'abbaye de Saint-Evroul, Jean *de Reims*, poëte et prosateur qui, pendant 48 ans, depuis 1077, forma de très-bons élèves, entre autres Ordéric Vital, auteur de la célèbre histoire universelle qu'il appela *Ecclésias-*

Digitized by Google

tique, et qu'André Duchesne a insérée dans sa collection des historiens de Normandie. Il existait à l'abbaye de Saint-Evroul, une partie fort importante du manuscrit autographe de Vital; elle a été recouvrée en 1799 par M. Louis Dubois qui l'a déposée à la bibliothèque d'Alençon.

— 1620, décéda Nicolas de Briroy, év. de Coutances. Il fut grand-vic. de ce dioc. sous ses deux prédécesseurs, parmi lesquels on ne peut guère compter Lancelot de Matignon, nommé à cet évêché après la mort d'Arthur de Cossé; car ayant entrepris, dès qu'il eut sa nomination, d'aller à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres, et pour se faire sacrer par le souverain pontife, il mourut en chemin. Jacques de Matignon, II du nom, son père, éprouva la plus vive douleur de la perte qu'il venait de faire, et le roi Henri III, pour lui marquer combien il y prenait part, lui laissa la nomination d'un nouvel év. à son choix. Ce grand homme, aussi pieux qu'il était vaillant, répondit au Roi qu'il ne connaissait personne plus digne de l'épiscopat que Nicolas de Briroy, qui gouvernait depuis long-temps le diocèse. Le Roi souscrivit à ce choix, mais comme il mourut avant l'expédition des bulles, elles furent retardées par l'ombrage que prit le pape de ce que Henri IV était engagé dans l'hérésie lors de son avénement à la couronne. Ce prince s'étant converti, les bulles furent expédiées en 1597; Nicolas fut sacré le 1er. sept. à Paris, et partit pour Coutances, où il fit son entrée en secret pour éviter les honneurs que les habitans lui préparaient. Il prit possession de son église en déc. suivant, aux acclamations d'un troupeau qu'il ne quitta plus, et auquel il prodigua tous les soins d'un véritable pasteur jusqu'à la 94e. année de son âge qu'il s'éteignit en paix, et fut inhumé au milieu des larmes de ses diocésains dans le chœur de sa cathédrale.

— 1707, mourut âgé de 80 ans Robert *Le Vaillant*, écuyer, prêtre, licencié aux lois, curé de Condé-sur-Noireau depuis 33 ans. Tous les gens de bien le regrettèrent; il entretenait

Digitized by Google

l'union des familles, réconciliait les ennemis, arrêtait les procès, et prenait aussi le plus grand soin des malades. De son temps il y avait à Condé un ministre nommé *Gallant*, ce qui donna lieu à l'un de ces jeux de mots qui font fortune dans les petits endroits : *vaillant curé, galant ministre*. Au reste ces deux hommes se renfermant dans la sphère de leurs fonctions, ne donnèrent jamais le scandale de la discorde.

— 1791, bénédiction des drapeaux de la garde nationale de Rouen.

— 1818, on rouvre à Rouen la salle du théâtre français qui venait d'être restaurée à neuf.

— 1818, décéda subitement à Marcellet près Caen, N.... Le Prestre, prêtre, né à Caen, membre de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres de cette ville. Littérateur et poëte, il a souvent lu à l'académie des pièces fugitives fort agréables. La fable était surtout son genre favori.

— 1830, on démolit la nef de l'ancienne église de Saint-Paul à Rouen, en conservant la triple abside du chœur, de très-antique construction, pour servir de sacristie à la nouvelle église.

24 *Mars* 1582, érection du marquisat d'Elbœuf, en duché-pairie en faveur de Charles I, petit-fils de Claude, duc de Guise. Charles était né en 1556; son caractère et ses goûts le rendaient peu propre à figurer dans les troubles qui agitèrent le règne de Henri III. Rien ne prouve qu'il ait pris part aux projets ambitieux des princes de sa maison, et même qu'il en ait eu connaissance. Cependant à l'issue des Etats de Blois (1588) il fut arrêté sur de simples soupçons, et conduit au château de Loches, où il resta sous la garde du duc d'Epernon, jusqu'en 1591. Les auteurs satiriques du temps le représentent comme un homme d'un esprit médiocre, insouciant et ne songeant qu'aux plaisirs de la table. Il mourut en 1605.

1677, décéda Guillaume VII d'Anneville, chevalier, seigneur et patron de Chiffrevast et de Tamerville, ancien lieut.

Digitized by Google

gén^l. de l'armée du roi en Champagne. Il avait épousé, en janvier 1651, Françoise de Mathan, fille de feu Charles de Mathan, seigneur de Semilly, Fours, Villiers, etc.

Dès le XIe. siècle, cette maison tenait rang parmi les plus anciennes de la province. Michel d'Anneville, chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, et Godefroy de Bouillon. Mathilde, dame d'Anneville et d'Ourville, prétendit s'approprier une baleine, qu'elle disait échouée sur son fief; mais elle fut adjugée aux dames de Sainte-Trinité de Caen, comme véritablement prise sur le leur.

Il y a une branche des seigneurs de Chiffrevast, Tamerville, etc., subsistante.

Les gens de Nicol de Chiffrevast ayant tué une biche blanche qui portait un collier aux armes de Godefroy de Harcourt, celui-ci vint à main armée à Chiffrevast, renversa le château, en brûla les papiers et les titres. Cette violence obligea Jean de Chiffrevast, fils de Nicol, de recourir à l'autorité royale, et il obtint de Charles VI, le 29 mai 1395, des lettres par lesquelles ce prince confirma et rétablit tous les droits de la seigneurie de Chiffrevast, qui, par l'incendie de ses titres, se trouvait menacée d'un prompt anéantissement.

Cette seigneurie passa dans la maison d'Anneville par le mariage de Guillemette de Percy avec Robin d'Anneville II du nom. Ladite Guillemette était fille de Robert, chevalier, seigneur de Percy et de Huguette dame de Chiffrevast, Tamerville, etc.

— 1696, décéda Jacqueline Bouette de Blémur, née le 8 janvier 1618. Elle entra dans l'abbaye de St^e-Trinité de Caen et y prit l'habit de bénédictine à l'âge de douze ans. Elle a laissé d'assez nombreux ouvrages qui furent fort applaudis, entr'autres *les Eloges des personnes illustres de l'ordre de Saint Bénoît*, et aussi bien écrits, dit-on, qu'on peut l'exiger d'une femme qui a passé sa vie dans les cloîtres. Le P. Mabillon parle d'elle

Digitized by Google

avantageusement dans le tome XXIV du journal des savans de 1696.

— 1724, mourut âgé de 77 ans, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, Nicolas *Le Nourry*, natif de Dieppe. Il fut l'associé de J. du Frische son confrère, pour l'édition des œuvres de St.-Ambroise, et il entreprit seul une autre édition de longue haleine, sous le titre d'*apparatus ad bibliothecam Patrum*, qui n'embrasse encore que les ouvrages des quatre premiers siècles de l'Eglise. On y remarque un bon style et une critique judicieuse.

— 1725, mourut à Paris Thomas Gouye, né à Dieppe le 18 sept. 1650. A 17 ans il entra dans la compagnie de Jésus, et fut chargé d'enseigner les mathématiques dans différens colléges. Envoyé à Paris par ses supérieurs, ses talens le firent connaître des gens de lettres les plus distingués. Lors du renouvellement de l'acad. des sciences, il en fut nommé membre honoraire, et l'on remarqua qu'il était le seul Jésuite que cette compagnie eût admis dans son sein. S'étant beaucoup appliqué à l'étude des langues, il savait le latin, le grec, l'anglais, l'italien, l'allemand et l'espagnol. Il rendit compte de l'éclipse de lune du 15 mars 1699, et fit plusieurs autres découvertes. C'est lui qui, dans le tome VII des Mémoires de l'acad., a joint des notes et des réflexions. Les habitans du Pollet, faubourg de Dieppe, lui durent la conservation de leurs priviléges qu'on voulait abolir.

— 1791, jugement du tribunal du district de Rouen qui ordonne qu'une instruction pastorale de M. de La Roche-Foucauld sera lacérée et brûlée au pied du grand escalier du palais.

— 1830, mourut à Equeurdreville, lieu de sa naissance, près Cherbourg, en 1751, François-Henri Du Chevreuil. Il termina brillamment, quoique très-jeune, ses études au collége de Valognes. Fils unique et ayant perdu de bonne heure son père, qui jouissait d'une fortune assez considérable, il ne rechercha point les embarras d'une charge qu'il eût fallu payer, selon

Digitized by Google

la coutume du bon temps : seulement il obtint le titre de commissaire-rapporteur du point-d'honneur près le tribunal des maréchaux de France.

Lors de la première institution des justices de paix, Du Chevreuil fut nommé à cette place dans son canton, et bientôt après, juge au tribunal du district de Cherbourg.

Livré de bonne heure à la science des antiquités, il l'avait cultivée avec le plus grand succès : il était membre de plusieurs sociétés savantes, entre autres de la soc. des antiquaires de Normandie, de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres de Caen et de la soc. académique de Cherbourg qu'il présidait lorsqu'il mourut.

En 1820, le ministre de l'Intérieur qui avait recueilli de tous côtés des mémoires sur les antiquités nationales, cita dans son rapport au Roi, M. Du Chevreuil parmi le petit nombre des meilleurs et des plus zélés antiquaires français. Il a peu écrit, ou du moins publié peu d'écrits, ce qui doit exciter les regrets de ceux qui ont été à même d'apprécier la variété, l'étendue et la solidité de ses connaissances sur ce que l'histoire nat. et l'archéologie offrent de curieux dans notre pays. Le 1er. vol. des mémoires des antiquaires de Normandie contient un morceau de Du Chevreuil sur une fouille qu'il avait faite dans la commune de Digulleville. D'autres mémoires encore de lui existent dans les archives de la Société académique de Cherbourg. Mais c'est surtout par l'intéressante collection d'antiquités, de livres curieux et d'objets d'hist. nat. que Du Chevreuil avait formée avec la plus grande persévérance et le meilleur goût, qu'il se distingua comme savant, et qu'il a rendu dans notre pays des services signalés aux sciences, notamment à l'archéologie. Rien ne lui échappait. Sa position sociale l'ayant fait connaître d'un grand nombre de personnes, il était toujours informé des trouvailles qu'on avait faites, et il sauva de la fonderie mille objets précieux. L'aménité de son caractère et toutes les qualités qui constituent l'homme d'esprit

Digitized by Google

donnent une idée des regrets que la perte de ce savant distingué devait causer à tous ceux qui le connaissaient.

25 *Mars* 1583, Henri III, qui avait institué, cette année, la confrérie des Pénitens de l'Annonciation dans laquelle il s'était fait inscrire avec les principaux de la cour, fit une procession avec ses confrères, couverts, ainsi que lui, d'un sac de toile blanche. Ils essuyèrent une pluie considérable, sur quoi un des spectateurs, homme de qualité, fit ce quatrain :

Après avoir pillé la France
Et tout son peuple dépouillé,
N'est-ce pas belle pénitence
De se couvrir d'un sac mouillé !

— 1643, premier établissement des Eudistes à Caen, dans une maison achetée par Jean Eudes leur fondateur près le pont Saint-Laurent.

— 1653, mourut à Paris Roger d'Aumont, Ev. d'Avranches depuis 1644, frère d'Antoine d'Aumont, maréchal de France. Il construisit le palais épiscopal, en y ajoutant de nouveaux bâtimens, des jardins, des fontaines et de belles plantations. S'étant démis de son évêché en 1651, il alla demeurer à Paris, et fut inhumé dans l'église des Récollets, où était la chapelle d'Aumont, sépulture de sa famille.

— 1700, mort de Claude *de Roncherolles*, marquis du Pont-Saint-Pierre, baron d'Ecouis et sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur-né, au parlt. de Rouen. Il entra fort jeune au service, se distingua, en qualité de capitaine de chevaux-légers, au secours envoyé à Arras en 1654, et fut fait, sur la fin de l'année suivante, n'étant âgé que de 19 ans, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie qui porta son nom, à la tête duquel il se trouva au siége de Valenciennes, entrepris en 1656; y fut blessé et fait prisonnier. Après son échange fait, il continua de servir avec distinction sous le maréchal-vicomte de Turenne. Son régiment ayant été réformé à la paix des Pyrénées, Louis

Digitized by Google

XIV lui donna, en 1665, un autre régiment de cavalerie qu'il continua toujours de commander jusqu'au moment où de grandes infirmités l'obligèrent de quitter le service. Il avait épousé le 9 février 1666, Catherine Le Veneur, morte le 17 avril 1705, fille de Henri Le Veneur, comte de Tillières et de Carrouges, dont il a eu postérité.

— 1701, décéda Jean Regnault de Ségrais, né à Caen le 22 août 1624, d'une famille noble qui le destina d'abord à l'état ecclésiastique. Il n'avait que 20 ans lorsque le comte de Fiesque obligé de quitter la cour vint demeurer à Caen. Pendant le séjour qu'il y fit, il prit du goût pour le jeune Ségrais, et l'ayant emmené à la cour avec lui lorsqu'il y fut rappelé, il le fit entrer chez mademoiselle de Montpensier en qualité de gentilhomme ordinaire. Il y demeura jusque vers l'année 1672, que n'ayant pas approuvé le mariage de la princesse avec Lauzun, elle lui donna ordre de sortir de chez elle. Il alla chez madame de La Fayette qui lui donna un appartement. Il prit quelque part à la composition de Zaïde, un des plus ingénieux romans que nous ayons. Enfin, lassé de vivre dans le grand monde il revint dans sa patrie où il épousa une riche héritière sa parente. Vainement lui proposa-t-on de faire l'éducation du duc du Maine, il la refusa sous prétexte qu'il était sourd : L'expérience, ajouta-t-il, ma convaincu qu'à la cour il faut avoir bons yeux et bonnes oreilles. L'académie de Caen, dont il était membre, étant dispersée par la mort de François de Matignon, son protecteur, arrivée en 1675, il la rassembla dans sa maison (*), où il fit disposer un appartement commode pour ses séances. La conversation de Ségrais avait mille agrémens, et la vivacité de son esprit lui fournissait toujours quelque chose de nouveau. Son long séjour à la cour avait enrichi sa mémoire de plusieurs anecdotes intéressantes. Sa surdité n'empêcha pas qu'il ne fût recherché, on se faisait

(*) Rue de l'Engannerie. Elle appartient aujourd'hui à M. le comte D'Angerville.

Digitized by Google

un plaisir singulier d'écouter celui qui ne pouvait plus entendre les autres. Il avait toujours conservé son accent normand, cela donna lieu à mademoiselle de Montpensier de dire à un gentilhomme qui allait faire avec lui le voyage de Normandie : *Vous avez là un fort bon guide, il sait parfaitement la langue du pays.*

Ségrais est principalement connu comme poëte français. Il a tâché, dans ses églogues, de conserver la naïveté propre à ce genre de poésie, sans avoir rien de la bassesse où sont tombés quelques-uns de ses confrères. Cependant il n'a presque point de lecteurs aujourd'hui, et sa traduction en vers des Georgiques et de l'Eneïde de Virgile n'est pas plus estimée que ses églogues. Nous avons encore de lui des *poésies diverses* où il y a du naturel, mais peu de grâce et de correction. Dans son poème d'Athis en cinq chants, il atteint quelquefois la noble simplicité des pastorales des anciens. Ses ouvrages en prose méritent peu d'attention. Il avait beaucoup étudié Malherbe, né à Caen en 1555 et mort à Paris en 1628 (V. 26 octobre). Il fit faire en pierre de Caen, par Jean Postel, habile sculpteur de cette ville, sa statue plus grande que le naturel, et la fit placer dans une niche à la façade de sa maison, avec ces vers gravés sur un marbre noir au-dessus :

Malherbe, de la France éternel ornement,
Pour rendre hommage à ta mémoire,
Ségrais, enchanté de ta gloire,
Te consacre ce monument.

Cette statue est aujourd'hui la propriété de M. P. A. Lair, Conseiller de préfecture, dont la maison est un véritable musée qui renferme quantité d'objets curieux concernant particulièrement la ville de Caen et ses environs.

On a fait pour Ségrais plusieurs épitaphes, dont on préfère généralement la suivante, par Mme D'Osseville, sa compatriote :

« Ne cherchons plus hélas ! Ségrais dans ces bas lieux,
Mille vertus, ses compagnes fidèles,
Tour-à-tour ont prêté leurs ailes
Pour élever son âme aux cieux.

Digitized by Google

Ce qui nous reste ici d'un bien si précieux,
Sous ce marbre n'est plus que cendre;
Les savans auront soin d'apprendre
Par des traits immortels, à la postérité,
Quel fut ce favori des filles de Mémoire;
Mais gravons dans nos cœurs le fond de probité
Dont il fit son unique gloire. »

La Monnoye lui paya aussi son tribut :

« Quand Ségrais affranchi des terrestres liens
Descendit plein de gloire aux champs Elyséens,
Virgile en bon français lui fit une harangue;
Et comme à ce discours Ségrais parut surpris :
Si je sais, lui dit-il, le fin de votre langue
C'est vous qui me l'avez appris. »

— 1740, mourut à l'âge de 76 ans Nicolas Segouin, curé de Bray, dioc. de Bayeux. Il fut pourvu de ce bénéfice par M. de Nesmond qui le fit aussi doyen rural. Il avait d'abord donné quelque acquiescement à la Bulle, mais éclairé par le beau mémoire des quatre Evêques appelans, il reconnut son erreur, et montra depuis une grande opposition à la Bulle, dont il devint ensuite appelant. Après M. de Nesmond, mort en 1715, était venu le card. de la Trémouille qui ayant été transféré à l'archevêché de Cambray en 1719, eut pour successeur M. de Lorraine dont le curé reçut toujours beaucoup de marques d'estime. Mais ce prélat étant mort en juin 1828, M. de Luynes qui lui succéda destitua le doyen rural de son emploi à cause de ses sentimens, et le restreignit à sa paroisse. Dans la maladie qui l'emporta, ce pasteur vigilant, laborieux et charitable fut confessé par un curé voisin, qui cependant n'osa lui administrer les autres sacremens !

— 1757, Jean-Baptiste de Loucelles, servant en qualité de volontaire sur la frégate la *Marie-Victoire*, du Hâvre-de-Grâce, fut tué d'un coup de canon à la hauteur de Cherbourg. Cet officier appartenait à la maison ancienne de Loucelles, au diocèse de Bayeux, que Monfacuq et Roissy mettent au

Digitized by Google

nombre des familles *nobles de race*. Robert de Loucelles est cité comme témoin, en 1056, dans la charte de fondation de l'abbaye de Lessay. Une charte de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, de l'an 1191, dit que Richard de Loucelles est père de Guillaume et de Guerin de Loucelles, seigneurs du dit lieu, lesquels aumônèrent à la même abbaye quelques terres, des dixmes et la nomination à la cure de Loucelles. Divers membres de cette famille ont constamment servi l'Etat dans la carrière militaire.

— 1817, Jean-Antoine Landrieux, à Louviers, obtient un brevet de cinq ans pour procédés de construction d'un manège pouvant remplacer les machines hydrauliques, et toutes celles qui sont mises en mouvement par la force et le poids de l'eau.

26 *Mars* 1405, on commence la construction de la porte Martainville, à Rouen.

— 1711, mourut à Rouen Julien Belaise, né à Saint-Symphorien-bois-Leger, vers 1640. Il avait en grande partie préparé l'édition du *Concilia Rotomagensis provinciæ* que dom Bessin revit et publia en 1717.

— 1751, N... Martin, théologal de Séez, mourut à Vendôme chez les bénédictins qu'il édifia par la sainteté de sa vie. Etant appellant de la Bulle, il fut exclu, en 1725, du chœur et des assemblées capitulaires, fut même exilé en mars 1728, au mont Saint-Michel où les infirmités qui l'accablaient augmentèrent considérablement par l'insalubrité de ce séjour, ce qui le fit transférer à Vendôme. Dans sa dernière maladie, il reçut les sacremens en persistant dans son appel. Les bénédictins, qui faisaient peu de cas du molinisme et du jansénisme, montrèrent par de magnifiques obsèques, combien ils étaient sensibles à la mort de ce digne ecclésiastique, et un grand nombre des plus notables habitans de Vendôme se firent honneur d'y assister. Le théologal fut inhumé dans la chapelle de la Trinité de cette ville.

— 1806, décret impérial qui nomme M. Roland Cham-

Digitized by Google

baudouin, membre du corps législatif, aux fonctions de préfet du dépt. de l'Eure, en remplacement de M. Savoye-Roslin qui passe en cette qualité à Rouen.

— 1825, mourut frappé d'une apoplexie foudroyante J. F. V. Lamouroux, prof. d'hist. nat. à l'acad. royale de Caen, correspondant de l'institut de France, membre de l'acad. des sciences, arts et belles-lettres d'Agen, de celle de Caen, des soc. de médecine, d'agriculture et de commerce de la même ville, correspondt. des acad. de Madrid et de Turin, etc., né à Agen le 2 mai 1779. Il fonda la société Linnéenne de Normandie qui se réunit pour la 1re. fois en séance publ. et solennelle à Caen le 24 mai 1824. Entre autres écrits recommandables, ce savant professeur a laissé. I. *Histoire des polypiers coralligènes flexibles* vulgairement nommés *zoophites*, dessinés par lui même en 19 planches. Vol. in-8o., Caen, 1816. II. *Résumé d'un cours élémentaire de géographie physique*. Vol. in-8o. Caen, 1821. III. Plusieurs vol. in-8o. d'une nouv. édit. de l'hist nat. de Buffon, que la mort ne lui a pas permis d'achever. L'aménité de son caractère lui avait fait beaucoup d'amis qui l'ont vivement regretté.

27 *Mars* 1380. « Guillaume de Vion, lieutenant de noble homme M. Richard de Houdetot, chevalier et bailli de Caen, au vicomte de Caen où à son lieutenant, salut : Nous vous mandons que des deniers de votre recepte vous payez et délivriez à Thomas Noel la somme de 30 sols tournois pour les dépends faits par nous lieutenant dessus dict votre lieutenant nos clercs et six sergents en faisant l'exploit de la justice d'une femme nommée *Collette*, de St.-Martin de la Besace, laquelle pour ses mérites a été *enfouie toute vive* sous le gibet de Caen, laquelle somme de 30 sols, nous rapportant ces présentes et quittance dudict Thomas, sera alouée en vos comptes et rabattue de votre recepte par qui il appartiendra sans contredict d'aucun et ferez sans aucun difficult. Donné à Caen le 27e. jour de mars 1380. »

Digitized by Google

— 1417, Jean Fortescu, gouverneur de la forteresse des ponts d'Ouve, la rendit à Jehan Robessart et Guillaume Beauchamp, chevaliers envoyés par le duc de Glocester, qui prirent Carentan dans le même temps.

— 1538, Augustin Trivulce, cardinal, évêque de Bayeux, de l'illustre famille des Trivulce de Milan, mourut à Rome.

— 1559, le parlement de Rouen, toutes chambres assemblées, condamna Jean Cottin, des environs de Gisors, à être brûlé vif comme prédicant à Rouen. Il fut exécuté au marché aux Veaux, et deux de ses disciples furent pendus. Cet homme contrefaisait l'enthousiaste et le prophète; et tout un parlement s'assemble pour condamner à une mort cruelle ces trois misérables, au lieu de les faire mettre aux petites maisons!

— 1594, Henri IV reçoit les clefs de la ville de Rouen des mains d'André de Brancas, seigneur de Villars qui en était gouverneur. Dès 1592, il avait défendu cette place contre le même prince, en faveur de la Ligue et de l'Espagne. Pendant ce second siége, Sully était entré avec lui en négociation, et elle était sur le point d'être conclue, lorsqu'un malveillant dit à Villars que Sully avait formé le projet de s'emparer de sa personne pour le faire assassiner. Villars arrache aussitôt le traité des mains de Sully et le jette au feu. La modération de l'un calma les emportemens de l'autre, tout fut éclairci, et Villars, après avoir fait pendre l'auteur de l'imposture, signa le traité. La charge d'amiral fut le prix de son courage et de sa soumission. Cinq jours après la ville était au roi, et beaucoup de sang avait été épargné.

— 1637, vérification en la chambre des comptes du parlement de Normandie des lettres de noblesse accordées à Pierre Corneille, maître des eaux et forêts de la Généralité de Rouen, père de notre célèbre poëte.

— 1654, on pose la 1re. pierre de l'hôpital Saint-Roch, près celui de Saint-Louis, à Rouen.

— 1761, arrêt du Conseil d'état qui crée une soc. d'agri-

Digitized by Google

culture à Rouen. Elle tomba, comme tant d'autres institutions, en 1795, et fut rétablie en 1819.

— 1830, Jacques-Guillaume Lair, inspecteur-général du génie maritime, né à Caen le 16 août 1767, mourut au château de Mathieu près cette ville, chez M. Abel Le Creps, son gendre. Il était parvenu par son mérite.

28 *Mars* 1099, mort de Saint-Osmond, fils du comte de Séez. Après la mort de son père il distribua aux églises et aux pauvres la plus grande partie de ses revenus, et suivit, en 1066, le duc Guillaume en Angleterre. Le duc l'en récompensa en le faisant comte de Dorset, puis son chancelier, et dans la suite évêque de Salisbury. Osmond corrigea la liturgie de son diocèse, la purgea de plusieurs termes barbares et grossiers, et la mit dans un ordre commode. Cette liturgie ainsi corrigée, finit par devenir celle de tout le royaume d'Angleterre. Le prélat, également recommandable par ses connaissances et par son zèle, fut canonisé 350 ans après sa mort, par le pape Calixte III.

— 1417 — 1418, Jean Tesson et Guillaume Carbonnel, capitaines de Saint-Lo, ne purent s'empêcher de rendre le château de cette ville au duc de Glocester. Les anglais conservèrent la place jusqu'en septembre 1449, qu'elle leur fut reprise par les troupes du connétable de Richemont. Elle avait alors une garnison de deux cens hommes, nombre égal à celui qui s'y trouvait en 1441, quand Geoffroy Plantagenet s'en empara.

— 1594, mourut âgé de 76 ans, à Paris, Nicolas Pellevé, né à Rouen en 1518. Il alla de bonne heure à Paris, s'attacha au card. de Lorraine, des affaires duquel il se rendit solliciteur au palais. Cette éminence, pour le récompenser de son zèle, lui procura un office de conseiller au parlement, où il fut connu sous le nom de *Des Cornets*, à cause d'un prieuré-cure qu'il possédait dans le dioc. d'Avranches, et qui s'appelait ainsi. Il eut, par le crédit du même card., l'abbaye de Saint-Remi de Reims, fut év. d'Amiens en 1555, et, dix ans après,

Digitized by Google

archev. de Sens. Il accompagna le card. au Concile de Trente, et s'y déclara ouvertement contre les libertés de l'église Gallicane, quoique, par l'instruction qui lui avait été donnée, il fût expressément chargé de les appuyer en tout et partout. Il n'est pas étonnant qu'un prélat aussi opposé aux maximes du royaume, se fût étroitement uni aux Ligueurs. Décoré de la pourpre en 1570, il appuya leur parti auprès des papes Grégoire XIII et Sixte V. Il fut un de ceux qui sollicitèrent le plus vivement auprès de ce dernier l'excommunication des deux premiers princes du sang, Henri, roi de Navarre, et Henri, prince de Condé, et il souscrivit avec empressement à la Bulle qui déclarait ces deux princes *excommuniés et incapables de parvenir jamais, ni eux ni les leurs, à la couronne de France.* Henri III, informé par le card. d'Est, des mauvais offices que Pellevé avait rendus aux deux princes, et de ceux qu'il rendait à lui-même à Rome, fit saisir le revenu de tous ses bénéfices. Pellevé eut l'archevêché de Reims sans la nomination du Roi, par le seul crédit de la Ligue, et lorsque celle-ci voulut se donner au roi, dans les États-tenus à Paris en 1593, il partit de Reims pour cette assemblée, afin de s'y trouver avec le card. de Plaisance, et d'y soutenir les intérêts des princes Lorrains; mais ses desseins échouèrent, et voyant que les Parisiens avaient ouvert leurs portes à Henri IV, il mourut de chagrin et de rage quatre jours après l'entrée de ce monarque dans sa capitale. Il fut enterré aux Célestins, sans cérémonies: *bon Espagnol*, dit le journal de l'Estoile; *et mauvais Français.*

29 *Mars* 1172, mort de Guillaume Achard, de Domfront. Il fit ses études en Angleterre et reçut plusieurs preuves d'amitié de Thomas Becket, archev. de Cantorbéry. De retour en France, il fut le 2e. abbé de Saint-Victor à Paris, et nommé à l'évêché d'Avranches le 27 mars 1161. En 1164, il posa la 1re. pierre de l'église de la Luzerne, qui fut dédiée à la Sainte-Trinité. Il y fut inhumé.

Digitized by Google

— 1710, mourut à la Haye, âgé de 54 ans, Henri Basnage de Beauval, né à Rouen le 7 août 1656. Il fut d'abord avocat au parlt. de Normandie, et s'y distingua comme Jacques, son frère, et Henri, leur père. La révocation de l'Edit de Nantes le fit passer en Hollande en 1687. On a de lui, I. *Tolérance des religions*, 1684, in-12. II. *Histoire des ouvrages des savans*, commencée en septembre 1687, et finie en juin 1709. 14 vol. in-12. Cet ouvrage, qui fait suite aux *Nouvelles de la République des lettres* que Bayle avait interrompues avant l'arrivée de Basnage en Hollande, est écrit avec beaucoup de politesse, et, si les éloges y sont rares et modérés, les auteurs n'avaient à se plaindre ni du ton ni de la forme des jugemens portés sur leurs productions; le rédacteur respectait tous les partis et toutes les religions.

— 1743, mourut âgé de 60 ans à Paris, Fréderic-Maurice Foinard, ancien curé de Calais, né à Conches, dioc. d'Evreux. Cet ecclésiastique, versé dans les langues et bon théologien, était appelant, réappellant et adhérant à l'Ev. de Sénez. Il était sous-principal au collége de Beauvais à Paris, lorsque l'Ev. de Boulogne, Pierre de Langle, qui connaissait son mérite, lui donna la cure de Calais. Il n'y demeura pas longtemps; la rudesse des habitans décida sa démission pour se fixer à Paris et suivre le penchant qu'il avait pour l'étude. Il composa plusieurs bons ouvrages, et la connaissance de l'hébreu lui servit beaucoup dans les explications du sens littéral et spirituel de la Génèse, sur laquelle il publia 2 vol. in-12, en 1732. Parmi les traductions des psaumes, celle qu'il a faite *dans l'ordre historique selon l'hébreu*, in-12, 1742, avec des sommaires qui en indiquent l'occasion et le sujet, mérite une place distinguée. On en a loué l'exactitude et les recherches, et le P. Berthier, de l'oratoire, s'en est beaucoup aidé dans son ouvrage sur la même matière, mais plus étendue.

— 1770, mourut à Rhinwick près Utrecht, dans un âge fort avancé, Jean-Baptiste Le Sesne de Ménilles d'Etemare, né au

Digitized by Google

château de Ménilles, dioc. d'Evreux, le 4 janvier 1682, d'une famille noble et distinguée. Son père l'avait destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, et s'étant fixé dans le Poitou, en 1686, il l'envoya faire ses études chez les oratoriens de Saumur. Il fut ordonné prêtre en 1709. C'était l'année de la destruction de Port-Royal, mais on assure que d'Etemare eut encore le temps d'y aller faire un pélérinage avant cette catastrophe, et qu'il y prit la résolution de défendre la même cause. Des *lettres théologiques* contre une instruction pastorale du card. de Bissy furent son premier écrit. La bulle *Unigenitus* vint alimenter son zèle. Il publia contre elle 9 Mémoires en 1714 et en 1715. Il était dès-lors de tous les conseils des appelans, et il eut part à toutes leurs démarches. Il fut envoyé par eux dans le midi de la France afin d'y exciter les Ev. à se plaindre de quelques arrêts du Conseil contre les écrits des Ev. de Bayeux et de Montpellier, prélats qui étaient entrés fort avant dans les misérables disputes de ce temps-là. En 1725, on lui donna une mission pour Rome, où se tenait alors un Concile, il y échoua. En 1727, il était allé en Angleterre, pour tâcher d'y former un parti, mais il ne réussit pas mieux qu'à Rome. Il faisait de fréquens voyages en Hollande, où il avait déjà contracté d'anciennes liaisons. Il y avait connu Quesnel dès 1714, et il prit part à l'établissement d'un épiscopat dans ce pays. Depuis 1751, il allait tous les ans visiter cette petite église, et sur la fin de sa vie il s'y fixa tout-à-fait. Il assista au Concile tenu à Utrecht en 1763, et fut en quelque sorte l'âme de toutes les démarches de ce parti. A sa mort, les siens lui rendirent de grands honneurs. Il avait joui parmi eux d'une haute réputation, et il est à peine connu aujourd'hui, tant il est vrai que les partis n'ont qu'un temps.

— 1783, mourut à Saint-Valery-en-Caux Adrien Colombel, ancien marin invalide. Il avait fait 4 campagnes pour le roi, en 1757, sur les bâtimens marchands, et ayant obtenu pour ses services la demi-solde, il se maria, en 1782, à l'âge de

Digitized by Google

86 ans. Il était arrivé à cet homme dans une de ses campagnes, d'être emporté par une vague dans la mer, et d'être reporté sur le pont du même navire par une autre vague.

— 1789, mourut au Hâvre Jacques-François Dicquemare, né dans cette ville le 7 mars 1733. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique à 21 ans, le goût des sciences et des arts le conduisit à Paris. Dès qu'il y eut acquis les connaissances dont son esprit était avide, il retourna dans sa patrie pour les y cultiver. L'étude des animaux marins sans vertèbres l'occupa principalement; il s'y livra tout-à-fait. Non content d'avoir chez lui une ménagerie de ces animaux singuliers, il passait souvent des heures entières, plongé dans l'eau pour les mieux observer, ou s'enfonçant dans la mer la tête la première pour les poursuivre dans leurs retraites. Il nous apprend qu'il a fréquemment nagé autour d'orties marines aussi grosses que la tête de l'homme, ou de celles qui ont des membres longs comme le bras, et qu'il a vivement ressenti leurs piqûres. La force des tempêtes, ou les ténèbres de la nuit pouvaient seules l'arracher du rivage de la mer et du milieu des rochers. Ce zèle infatigable fut récompensé par la découverte de faits neufs et très-curieux sur la reproduction des actinies ou anémones de mer, sur leur propriété de faire pressentir, par le degré de leur extension, l'état futur de l'atmosphère; sur les moyens qu'elles employent pour s'attacher aux corps auxquels on les voit adhérentes, et pour s'en détacher. Ses recherches sur les méduses ou orties de mer libres, sur le grand poulpe et les limaces de mer et sur les tarets si funestes pour les navires et les digues dont ils percent le bois, ont aussi révélé des faits curieux. Il fit, le premier, connaître avec exactitude tout ce qui concerne la vie et les habitudes de plusieurs de ces animaux, et en indiqua des espèces nouvelles. Chargé par le gouvernement d'examiner les causes du dépérissement des huîtres dans la baie de Cancale, il joignit un mémoire qu'il écrivit pour proposer des améliorations dans la manière de les parquer, leur histoire complète, et par l'en-

Digitized by Google

semble des faits qu'il présente, il les relève du degré inférieur où l'opinion les plaçait dans l'échelle des êtres organisés. Les découvertes de l'abbé Dicquemare lui méritèrent le titre de confident de la nature. Elles lui valurent des récompenses. L'acad. des sciences le nomma son correspondant; plusieurs sociétés savantes l'admirent parmi leurs membres. Il accepta ces marques de distinction, mais son désintéressement lui fit refuser les bénéfices simples et les pensions que lui offrit le gouvernement. L'assemblée du clergé de France rendit, en 1786, par l'organe de son président, un hommage public à son mérite. L'hist. nat. ne prenait pas tout son temps. La géographie, l'astronomie et l'art nautique eurent aussi part à ses veilles. Il dressa, pour d'Après de Mannevillette, son compatriote et son ami, trois cartes marines insérées dans la 2e. édition du *Neptune oriental*. Enfin il cultiva aussi le dessin et la peinture. On voit de lui dans l'église de l'hôpital du Hâvre, cinq grands tableaux peints à l'huile, remarquables par la pureté du dessin. Epuisé par tant de travaux assidus, Dicquemare fut attaqué d'une maladie de langueur à laquelle il succomba au bout de deux ans de souffrances.

Les habitans du Hâvre ne voyaient dans leur concitoyen qu'un homme à manies. Le quartier-général du corps d'armée auquel appartenait le célèbre Parmentier, comme inspecteur du service de santé, se trouvant établi dans cette ville, il s'informe du *savant Dicquemare*, on lui répond qu'il n'existe de ce nom, qu'un original qui passait sa vie à satisfaire une curiosité extravagante. Parmentier, sans trop s'étonner que ces marchands ne comprissent rien à la passion d'un naturaliste, conduisit le général et son état-major chez l'abbé qui dès-lors obtint la considération à laquelle il avait droit de prétendre.

On a de lui I. *Idée générale de l'astronomie*. Paris, 1769, in-8o., avec 26 planches. Cet ouvrage fut réimprimé en 1771, sous ce titre : *Connaissance de l'astronomie rendue aisée*. Cette édit. plus étendue est augmentée d'un précis hist. et chronol.

Digitized by Google

des progrès de l'astronomie, mais sans démonstration. II. Description du *Cosmoplane inventé et construit par l'abbé Dicquemare*, in-4°. III. Plus de 70 mémoires insérés dans le journal de Physique depuis 1772 jusqu'en 1789.

— 1795, Tinchebray fut attaqué par des Vendéens, et bravement défendu par une compagnie du 2e. bataillon des Vosges. Cent vingt maisons furent la proie des flammes.

30 *Mars* 1282, Vêpres Siciliennes. On a donné ce nom au massacre des Français, sujets du roi de Naples, qui étaient à Palerme, et, en majeure partie, descendans des Normands que les fils de Tancrède avaient emmenés avec eux en Italie. Voici ce qui prépara cette épouvantable tragédie. Conrad IV, duc de Souabe, fils de l'emp. Frédéric II, s'était fait élire après la mort de son père, en 1250. Le pape Innocent IV, au lieu de le couronner, fit prêcher une croisade contre lui et contre Mainfroy, bâtard de Frédéric, fidèle alors à son frère Conrad et aux volontés de son père. Ce Mainfroy, prince de Tarente, gouvernait Naples et la Sicile au nom de Conrad. Le pape voulait disposer de ces deux royaumes que les factions des Gibelins et des Guelfes partageaient et tenaient dans la désolation. Elles avaient commencé par les querelles des Papes et des Empereurs. Ces mots de Gibelins et de Guelfes servaient partout de ralliement, du temps de Frédéric II. Ceux qui prétendaient acquérir des fiefs et des titres que donnaient les Empereurs, se déclaraient Gibelins; les Guelfes paraissaient plus partisans de la liberté italique, quoique la plupart de ceux des états de l'église fussent pour les Papes. Ce fut au milieu de ces troubles que Conrad passa en Italie pour se faire reconnaître roi des Deux-Siciles. Il prit Naples, Capoue, Aquino, et mourut bientôt après à la fleur de son âge, le 21 mai 1254, laissant à Mainfroy la régence de son royaume et la tutelle de son fils Conradin, âgé de trois ans. Mainfroy ayant fait courir le bruit de la mort de son pupille, se fit couronner à Palerme, sous le titre de roi de Sicile, et il gouverna despotiquement pendant près

Digitized by Google

d'onze années. S'étant brouillé avec Innocent IV, il porta la guerre dans les Etats de l'Eglise et battit les troupes papales. Il enleva au S. Siége le comté de Fondi, et fut excommunié par le pape Urbain IV. Ce Pontife, né à Troyes en Champagne, détermina, par ses lettres, Charles, Cte. d'Anjou, frère de S. Louis, à venir faire la conquête du royaume de Naples, et en même-temps il publia une croisade contre Mainfroy. Le 6 janvier 1266, Charles fut couronné roi de Sicile, reçut l'investiture après avoir prêté serment de fidélité au S. Siége, et fit la guerre à Mainfroy qui fut tué le 26 février, à la bataille de Bénévent.

En 1268, Conradin, appelé en Italie par un parti puissant, se vit bientôt à la tête d'une armée, mais étant tombé au pouvoir de son compétiteur après une bataille perdue le 23 août, il fut envoyé prisonnier à Naples avec Frédéric, duc d'Autriche, son cousin, plus jeune que lui, qui l'avait accompagné en Italie; et tous deux eurent la tête tranchée publiquement sur la place de Naples, en présence du Roi, le 26 octobre 1269. L'infortuné Conradin jeta de l'échafaud son gant pour être remis comme marque d'investiture à celui de ses parens qui voudrait le venger. Un cavalier ayant eu la hardiesse de le ramasser, le porta aussitôt à Pierre III, roi d'Arragon, gendre de Mainfroy. La femme et le fils de celui-ci ayant été livrés à Charles d'Anjou après la bataille de Bénévent, il les avait fait inhumainement périr en prison. Un Gibelin, passionnément attaché à la maison de Souabe, et brûlant de venger le sang répandu, trama un complot contre lui. Les Siciliens, excités par Pierre d'Arragon, se révoltèrent. Le lendemain de Pâques 1282, au son de la cloche de Vêpres, tous les Français furent massacrés dans l'île, les uns dans les Eglises, aux portes ou dans les places publiques, les autres dans leurs maisons. Il y eut plus de huit mille personnes égorgées. Charles mourut le 7 janvier 1285, à l'âge de 66 ans, avec le remords d'avoir, par ses exactions, forcé ses sujets à commettre un forfait exécrable.

Digitized by Google

— 1662, décéda François Le Métel de Boisrobert, né à Caen vers 1592, d'un père avocat; il porta lui-même ce titre pendant quelque temps. Etant à Rome en 1630, le pape Urbain VIII, sur sa réputation d'esprit et de talent, voulut le voir, le goûta et lui donna un petit prieuré en Bretagne, ce qui l'obligea de quitter l'épée pour prendre la soutane. De retour en France, il entra dans les ordres et fut pourvu à Rouen d'un canonicat dont les devoirs lui étaient fort à charge; aussi ne le conserva-t-il pas long-temps. Les agrémens de sa conversation l'avaient déjà introduit auprès du card. de Richelieu; il avait souverainement le don de rajeunir tous les vieux contes, et il débitait avec gaîté les petites nouvelles de la cour et de la ville. Personne ne contrefaisait mieux que lui le geste et les manières de ceux qu'il fréquentait. Son talent était devenu tellement nécessaire au cardinal, que Citois, son premier médecin, lui disait : « Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé, mais toutes nos drogues seront inutiles, si vous n'y mêlez deux dragmes de Boisrobert. « Pour prix de ses bons mots, l'abbé obtint de riches bénéfices, entre autres l'abbaye de Châtillon-sur-Seine : de plus, il fut fait conseiller-d'Etat ordinaire. C'est lui qui donna au cardinal l'idée de fonder l'acad. franc. et il en fut un des premiers membres; ce qui ne l'empêcha point de s'égayer de temps en temps aux dépens de la compagnie, sur la lenteur qu'elle mettait dans la rédaction du *Dictionnaire*. Il dit dans une de ses épîtres :

> Depuis six mois dessus l'F on travaille,
> Et le destin m'aurait fort obligé,
> S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G.

Boisrobert était un étrange ecclésiastique qui n'aimait que le jeu et la table. Il était tellement occupé de bons dîners, qu'un soir, passant par une rue de Paris, et appelé pour confesser un malheureux qui venait d'être blessé à mort, il lui dit : « Mon ami, pensez à Dieu, et dites votre BENEDICITE. »

Digitized by Google

Boisrobert excellait dans la déclamation, il était passionné pour la comédie, ce qui lui valut le sobriquet *d'abbé Mondori (Mondori était le plus fameux comédien de l'époque)*. L'abbé fut un des cinq auteurs qui travaillaient aux pièces du théâtre du card. de Richelieu. Il fut l'éditeur du *Parnasse royal où les immortelles actions du roi Louis XIII, sont publiées par les plus célèbres poëtes de son temps, en français et en latin, recueillies par François Metel de Boisrobert. Paris* 1635, *in*-4°. Ce gros volume est curieux à consulter pour l'histoire politique et littéraire.

Boisrobert, quoiqu'ami des femmes, de la bonne-chère et du jeu, était bienfaisant, son plus grand plaisir était de rendre service, surtout aux gens de lettres.

— 1695 Codicille de la duchesse de Guise qui laisse à l'Hôtel-Dieu d'Alençon le palais qu'elle avait dans cette ville. Elle l'avait acquis de Charles Fromont de la Bénardière, receveur des tailles, et l'avait fort augmenté. Ses héritiers réclamèrent contre cette donation, et l'Hôtel-Dieu n'en eut que le tiers. En 1751, Louis XV acheta de l'empereur ce palais pour y loger les intendans. Lallemant de Levignen et Jullien qui l'ont occupé, y ont fait beaucoup de frais pour l'accroître et l'embellir, au moyen de fonds qu'ils ont été autorisés à lever sur la Généralité.

— 1708, mourut à Paris, âgé d'environ 55 ans, André Mansel, né à Cahagnes, près Aunay, dioc. de Bayeux, prêtre, doct. de Sorbonne, prieur de Saint-Sulpice de Valbrioude, et principal du collége de Maître-Gervais. Sa science, la droiture de son cœur et son zèle pour la justice lui mèritèrent l'estime et la confiance des plus grands prélats, qui honorèrent sa mort de leurs regrets.

— 1785, mort de François-Christophe Terrisse, né à Nantes le 19 novembre 1704, prêtre, doct. et doyen de Sorbonne, chanoine et haut-doyen de l'église métropolitaine de Rouen, abbé de Saint Victor en Caux, vic.-gén. de l'archev. de Rouen, et président de la chambre Ecclésiastique du dioc. Peu d'hom-

Digitized by Google

mes ont mérité, plus que l'abbé Terrisse, les regrets de leurs contemporains. Un caractère solide joint à un esprit capable de tous les genres, le dirigea de bonne heure vers les connaissances utiles. Il étudia la théologie, et la maison de Sorbonne eut bientôt à s'applaudir de le compter parmi ses membres. Chanoine en 1752, il dut aux suffrages de ses confrères, au nombre de 50, d'être élu leur doyen. Associé pendant plus d'un demi siècle à l'administration du dioc. en qualité de vic.-gén., il brilla au second rang et ne se serait point éclipsé au premier; peu s'en fallut qu'il n'y montât, et l'ordre épiscopal doit regretter que ce n'ait été qu'un projet.

Sa modestie et ses nombreuses occupations ne lui ont pas permis de publier beaucoup d'ouvrages; on en peut voir la liste dans les 1er. et 3e. vol. de la France littéraire.

— 1795, inauguration de l'école centrale de Rouen.

— 1830, ordonnance du Roi portant autorisation, conformément aux statuts y annexés, de l'établissement à Rouen d'une caisse d'épargne et de prévoyance pour le département de la Seine-Inférieure.

31 *Mars* 1382, mort de Nicolas *Oresme*, docteur de Sorbonne et grand-maître du collége de Navarre à Paris, né à Caen où il existe encore des membres de cette famille. Charles V, dit le sage, dont il avait été précepteur, lui donna l'évêché de Lisieux, en 1377. Il fut député, en 1363, vers le pape Urbain V à Avignon, et il lui conseilla de ne pas retourner à Rome. Oresme, revenu dans son diocèse, y fit fleurir la science et la piété. Les belles-lettres, la philosophie, la théologie et les bonnes œuvres remplirent entièrement sa vie. Ses ouvrages les plus connus sont : un *Discours contre les déréglemens* de la Cour de Rome. — Un traité estimé *de communicatione idiomatum*. — Un *discours* contre le changement de la monnaie. — Un traité *de antichristo*, imprimé dans le tome IX de *l'Amplissima collectio* du P. Martenne : il est plein de réflexions judicieuses.

— 1804, arrêté du 1er. Consul qui nomme à la préfecture de

la Manche M. Costaz en remplacement de M. de Montalivet qui passe à la préfecture de Seine et Oise.

— 1825, réunion de la comm. de Saint-Pierre de Canteloup à celle de St.-Hyppolyte de Canteloup, cant. de Lisieux, 1re. section.

— Réunion de la commune de Courtonne-la-Ville à celle de Cordebugle, canton d'Orbec, arrondissement de Lisieux.

— Réunion de la comm. de la Halboudière à celle de Familly, canton d'Orbec.

— 1829, inauguration du nouveau palais de justice de la ville d'Alençon. MM. Collas, président du tribunal civil, et Janvier, procureur du Roi, prononcèrent, à cette occasion, des discours remarquables, et qui furent fort applaudis.

Digitized by Google

ÉPHÉMÉRIDES NORMANDES.

1er. AVRIL.

1733, mourut à Valognes Louis Le Vavasseur, sieur de Masseville, né à Montebourg en 1648. On a de lui une histoire sommaire de Normandie. Rouen 1678 — 1976. 6 vol. in-12.

— 1780, mourut à Lorient Jean-Baptiste Nicolas d'Après de Blangy, sieur de Mannevillette, né au Hâvre le 11 février 1717. Il devint cape. des vaiss. de la compagnie des Indes, garde du dépôt des cartes marines, chev. de Saint Michel. C'est le 1er. navigateur qui ait réduit en pratique l'observation des longitudes à la mer par la dist. de la lune au soleil et aux étoiles. On lui doit plusieurs ouvrages relatifs à la navig. entr'autres le *Neptune oriental*, en 77 cartes, et le *Routier des Indes*. Le cape. Dalrimple, en apprenant sa mort, le peignit en ces termes : « Il n'est point d'hydrographe d'aucun âge et d'aucune nation, qui puisse entrer en concurrence avec lui, et son égal n'a jamais existé. » Compatriote du célèbre Dicquemare, il était aussi son ami le plus intime.

— 1828, mourut à Valognes Thomas-François Le Tort d'Anneville, né à Anneville-en-Saires le 12 avril 1742. Il avait fait de brillantes études à Paris lorsqu'il fut, très-jeune encore, pourvu d'une charge de conseiller au parl. de Normandie, place qu'il remplit dignement jusqu'à la révolution. Ses travaux judiciaires lui laissaient encore quelques loisirs qu'il consacrait à la littérature, et l'acad. de Rouen s'empressa de l'accueillir dans son sein. Il présida même ce corps dont la réputation était dès-lors très-étendue.

M. d'Anneville a laissé un grand nombre de recherches historiques et de notices manuscrites. Parmi ses ouvrages imprimés

Digitized by Google

on peut citer l'éloge du chancelier Michel de Lospital (il signait ainsi), outre plusieurs lettres et remontrances du parl. de Rouen depuis 1785 jusqu'en 1788. De retour à Valognes, lors de la révol., M. D'Anneville a passé de longues années au milieu de sa famille et de ses amis. L'âge n'avait point altéré sa mémoire; il savait par cœur tous les poëtes latins, et il écrivait très-purement dans cette langue en prose et en vers. Peu d'années avant de mourir, plusieurs pièces latines très-élégantes sont sorties de sa plume. Il était dans sa 86e. année lorsque la soc. des antiquaires de Normandie eut à regretter en lui l'un de ses membres les plus distingués.

2 *Avril* 1558; mort de Regnaud Davi II du nom, écuyer sieur de Vierville et du Bois, lieutenant-général du Cotentin au siège de Carentan.

— 1700, Mathieu Maheust, sieur de Vaucouleurs, professeur en médecine à Caen, mourut subitement, âgé de 69 ans, dans cette ville, où il était né le 5 octobre 1630. Il a laissé quelques traités sur les aphorismes d'Hippocrate, et des thèses savantes et curieuses qu'il composait pour ses disciples.

— 1749, N... Turpin de Bellaunay, archidiacre de Séez, mourut en cette ville. Il avait toujours tenu la conduite la plus édifiante, lorsque son appel de la bulle lui attira, en 1721, une lettre de cachet qui l'exilait à Fellême, d'où il fut transféré, en 1730, à l'abbaye de Conches. Rappelé ensuite à Séez, il eut bien des sollicitations et des tracasseries à essuyer à cause de sa persévérance dans ses sentimens. Il était privé, par ordre du Roi, des fonctions de son archidiaconné et de l'assistance aux offices du chœur en habit canonial, n'ayant que la liberté d'y être présent sur les marches de l'entrée, en soutane et en manteau long. On lui refusa les sacremens dans la maladie dont il mourut, mais tous les chanoines, à l'exception d'un seul, assistèrent à ses obsèques, son corps fut inhumé dans l'église. Cette circonstance montre bien que les troubles de l'église ne provenaient pas du clergé, mais des Jésuites qui dominaient

Digitized by Google

alors. Malheureusement plusieurs ecclésiastiques d'ailleurs estimables, adoptèrent trop facilement et avec trop de chaleur les opinions ultramontaines.

—1759, arrêt du parl. de Normandie contre François-Xavier Mamachi, préfet du collége des Jésuites de Rouen, né à Scio le 26 avril 1702, mort à Lille âgé de 80 ans. Ce Père ayant pris momentanément la place d'un régent de troisième qui était indisposé, avait donné aux écoliers cette matière de vers :

« Heroas faciunt quandoque crimina fortunata. Felix crimen desinit esse crimen. Quem Gallia probroso nomine appellat prœdonem, appellabit Alexandrum, modò fortunà sit felix : ad arbitrium fortuna sontes facit et absolvit, etc. »

Ce qui signifie : « Ce sont quelque fois les crimes heureux qui font les héros. Le crime heureux cesse d'être crime. Tel à qui la France donne le honteux nom de brigand, serait pour elle un Alexandre, si la fortune l'eût favorisé. La fortune décide à son gré de l'innocence et du crime. »

On sent combien de pareilles maximes peuvent être dangereuses pour la jeunesse, « trop susceptible des premières impressions. » C'est ce que le proc.-gén. dit aux chambres assemblées, en faisant voir que par ces propositions, le crime était préconisé en termes clairs et formels. Il ajouta que « d'autres réflexions se présentaient naturellement à la lecture de ce morceau, pour en faire sentir l'odieux ; qu'il en était même sur lesquelles la prudence et la vénération due à ce qu'il y a de plus respectable dans la société civile imposent silence. »

Il est visible que le magistrat n'avait pas seulement en vue l'assassinat commis le 3 avril 1758 sur la personne de Joseph I, Roi de Portugal, mais encore le triste événement qui occupait l'avocat-général du parlement de Toulouse, dans son réquisitoire du 9 septembre 1757, contre Busembaum, lorsqu'il disait : « Quelle année pour reproduire un livre qui renferme une doctrine si détestable et si dangereuse par ses conséquences ! nous osons le dire, messieurs, la réimpression de

Digitized by Google

cet ouvrage, concourant avec l'exécrable attentat dont nous gémissons encore, (*Louis XV frappé par Damiens, le 5 janvier*) est un crime de lèse-majesté. »

On fit donc au parl. de Rouen, et à l'extraordinaire, le procès au P. Mamachi, qui présenta une première requête pour se justifier. Mais comme il vit que la fausseté des faits qu'il y avançait était découverte par les informations, il s'excusa dans une seconde requête sur la précipitation et la préoccupation où l'avait jeté la dénonciation. Enfin, par un arrêt rendu les chambres assemblées, le P. Mamachi est déclaré « incapable d'exercer le professorat ni aucunes fonctions qui aient rapport à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, dans aucun collége et séminaire du royaume, et la matière de ses vers condamnée au feu et flétrie comme pernicieuse, séditieuse, détestable et capable d'induire aux plus grands attentats. »

Celui qui fut commis le 3 avril 1758, avait gravement compromis les Jésuites, qui avouaient et publiaient eux-mêmes leurs doctrines. La loi de leur expulsion de tous les états du roi de Portugal, faite après le plus sérieux examen, fut promulguée en la grande chancellerie de la Cour et du royaume, à Lisbonne, le 3 octobre de la même année.

Ces deux affaires rappelaient le souvenir du procès de Guignard, en 1594.

Henri IV, de retour à Paris, après son expédition des Pays-Bas, recevait dans son appartement les hommages de deux officiers, et comme il se baissait pour en relever un qui était à ses genoux, Jean Châtel lui donna dans la lèvre supérieure un coup de couteau qui lui cassa une dent. L'assassin se fourra dans la presse, mais on le reconnut à son visage effaré. Se voyant pris, il avoua son crime. Henri voulait qu'on le laissât aller, mais on le mit sous bonne garde. Il dit « qu'il avait commis son crime comme une action qu'il croyait méritoire, le roi n'étant pas encore réconcilié avec l'église, et ne pouvant passer, selon lui, que pour un tyran ; qu'il avait cru expier ses péchés

Digitized by Google

par ce meurtre. » A la demande qu'on lui fit chez qui il avait étudié, il répondit que « c'était chez les Jésuites du collége de Clermont ; qu'on l'avait souvent enfermé dans la chambre des *méditations*, où l'enfer était représenté avec plusieurs figures épouvantables, éclairées d'une lueur sombre, qui seule était capable de déranger l'imagination la moins faible. »

Le journal d'Henri IV, (t. 2, p. 145) dit que Châtel « enquis par qui il avait été persuadé de tuer le roi, répondit qu'en plusieurs lieux il avait entendu dire *qu'il était permis de le tuer*» Interrogé s'il n'avait pas entendu dire la même chose chez les Jésuites? il répondit qu'oui, *mais sans pouvoir nommer personne en particulier.* » Les dépositions de ce misérable nécessitaient de visiter les papiers des Jésuites à Clermont. Les commissaires envoyés par le parlement trouvèrent dans un papier de Guignard, bibliothécaire de la maison, ces propres paroles, écrites de sa main : « ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Elizabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe, ne sont de véritables rois.... Henri III est un Sardanapale, le Béarnais un renard, Elizabeth une louve, le roi de Suède un grifon, l'électeur de Saxe un porc... Jacques Clément a fait un acte héroïque, inspiré par le St.-Esprit... Si on peut guerroyer le Béarnais ; qu'on le guerroye ; si on ne peut le guerroyer, qu'on le fasse mourir... »

On arrêta Guignard qui voulut en vain s'excuser, en disant « que cet écrit était composé avant la réduction de Paris, et avant le pardon général accordé par le roi ; que depuis ce pardon, il avait toujours pensé qu'il fallait prier pour lui, et qu'il ne l'avait jamais oublié au *Memento* de la messe. » Son procès ayant été instruit, il fut condamné à être pendu et brûlé, ce qui eut lieu, le 7 janvier 1595 à Paris. Quand il fit amende honorable, il nia toujours qu'il se fût rendu coupable envers le roi. « Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage, dit un homme d'esprit, à moins qu'en écrivant qu'il fallait le tuer, il ne l'eût tué lui-même ? » Un écrivain ex-Jésuite (Duport-

Digitized by Google

du-Tertre) dit que ses anciens confrères n'étaient pas plus les auteurs de la doctrine qu'on leur reproche, que d'autres ecclésiastiques du royaume; et il a raison. Mais les Jésuites paraissaient plus dangereux que les autres, parce qu'ils étaient plus souples, en général plus savans, plus hommes d'esprit; parce qu'ils élevaient la jeunesse, et qu'ils dirigeaient les consciences.

Outre les libelles injurieux contre Henri III et Henri IV qui furent trouvés dans le cabinet du P. Guignard, le souvenir du zèle ardent que divers Jésuites avaient fait éclater dans les troubles de la ligue pour les intérêts de l'Espagne, les maximes de plusieurs prédicateurs, qui attaquaient la sûreté des Rois, et les lois fondamentales de la France, obligèrent le parl. de Paris d'envelopper toute la Société dans la punition du crime de leur écolier. Le même arrêt qui condamne ce monstre aux peines accoutumées contre de semblables parricides, ordonne: « *que les prêtres et autres soi-disant de la Société de Jésus, comme étant corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du Roi et de l'Etat, vuideront dans trois jours de leurs maisons et colléges, et dans quinze de tout le royaume.* »

Cet arrêt n'eut point d'exécution dans l'étendue des parl. de Bordeaux et de Toulouse; les Jésuites trouvèrent le moyen de s'y maintenir, les esprits, dans ces provinces, comme le remarque De Thou, n'étant pas encore parfaitement assujettis au Roi. Dans ses remontrances de 1693, le parl. de Paris dit que l'expulsion des Jésuites « aurait eu lieu partout, sans la « résistance de ceux qui n'étaient pas encore bien affermis dans « l'obéissance au roi. » Ils entretinrent des intelligences avec différentes personnes du royaume, employèrent tant de prières et de recommandations, trouvèrent tant d'appui et de protection dans les légats, qu'ils réussirent à vaincre la répugnance que Henri IV ne cessait de montrer pour leur rappel. Le 2 septembre 1603, des lettres-patentes données à Rouen, portées

Digitized by Google

le 7 au parl. de Paris, annoncèrent le rétablissement de la Société de Jésus, et prescrivirent que l'exercice de son collége commençât au 1er. octobre. Mais n'étant pas encore en train au commencement de décembre, les Jésuites firent agir leurs protecteurs auprès du Roi. Ce prince manda au Louvre une députation des présidens et des conseillers pour leur notifier qu'il voulait être obéi. Le premier président, (si connu par cette belle réponse aux chefs de la ligue : « mon corps est au pou-« voir des rebelles, mais mon âme est à Dieu, et mon cœur au roi, ») Achille de Harlay fut depuis mandé à Fontainebleau où il reçut de nouvelles plaintes sur le retard apporté à l'enregistrement. La Société se vit enfin établie à Paris et ne tarda pas à infester toute la France de sa doctrine pernicieuse. Une lettre adressée à l'avocat-général Servin, avant la mort de Henri IV, porte qu'un Jésuite de Dijon exhortait ses écoliers à acheter MARIANA (*de Rege et Regis institutione*, in-4°., Tolède 1599), qui contient toutes les maximes meurtrières des Rois, et à le bien étudier.

Dans le temps qu'on écrivait cette lettre à Servin, voici ce qui eut lieu à Dijon. Guenyot, écolier des Jésuites, avait soutenu à un de ses camarades, « Qu'il aimerait mieux avoir « tué trente rois, que d'avoir juré. » Le procureur syndic de la ville le fit constituer prisonnier. Craignant que cette affaire n'eût des suites fâcheuses pour eux, les Jésuites sollicitèrent le parl. pour l'évoquer, et leur rendre l'écolier dont ils promettaient de faire bonne et prompte justice. Les magistrats de la grand'chambre paraissaient fort disposés à remettre le coupable à ses maîtres; mais la Tournelle révendiqua l'affaire, et, par arrêt, elle fit informer. Telle était l'école des Jésuites; leur bienfaiteur en éprouva les effets; les leçons ne manquèrent jamais, comme l'a montré le P. Mamachi. Rien ne pouvait les corriger; toujours rêvant le régicide ils coururent d'eux-mêmes en aveugles vers leur destruction, justifiant ains l'adage : « *Quos vult perdere Jupiter dementat.* »

Digitized by Google

— 1764, mourut âgé de 72 ans, Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy, né au château de ce nom, près Caen, seigneur et patron de Missy, Beny, Saint-Martin et Saint-Germain-de-Varaville, év. d'Avranches depuis 1746, abbé commendataire du Lieu-Dieu, inhumé à Missy. Sans cesse occupé des soins de son dioc, ce prélat y fixa constamment sa résidence. Il fit construire à ses dépens un vaste séminaire dont il confia la direction aux Eudistes. Il fut dans sa ville épiscopale le premier instituteur des bureaux de charité, et les entretint d'abondantes aumônes. En vue d'exciter l'émulation des nombreux élèves du collége, il fit les fonds nécessaires pour leur assurer chaque année une distribution de prix.

— 1799, mort de P. Ch. Le Monnier, astronôme, à Hérils près Bayeux.

— 1817, une ordonn. roy. affecta la maison centrale du Mont-Saint-Michel aux condamnés à la déportation. On y conduisit environ 50 de ces individus disséminés dans diverses prisons. Le 30 mars 1819, l'un des anciens déportés à Sinamary, M. le marquis de Barbé-Marbois, vivement frappé du déplorable état de notre législation sur une matière d'un intérêt aussi pressant, soumit à la chambre des pairs la proposition de provoquer un projet de loi qui *substituât à la peine de la déportation* DONT L'EXÉCUTION ÉTAIT RECONNUE IMPOSSIBLE, *une autre peine proportionnée à la nature et à la gravité des crimes auxquels, dans notre législation actuelle, la déportation est appliquée.* A cette époque du 30 mars 1819, il y avait au Mont-Saint-Michel 69 condamnés à cette peine.

3 *Avril* 1142, mort de Richard, év. de Bayeux. En 1138 il combla de bienfaits son église, et surtout celle d'Isigny. Dans cette même année il consacra l'église d'Ardenne, près Caen, et confirma toutes les donations qui lui furent faites.

— 1203, le Jeudi-Saint, Jean-sans-Terre égorge de sa propre main, à Rouen, son neveu Artur, duc de Bretagne, né le 30 avril 1187 de Geoffroy, 2e. fils de Henri II, roi d'Angl.

Digitized by Google

et frère aîné de Jean-sans-Terre. Geoffroy, duc de Bretagne par son mariage avec Constance, fille et héritière du duc Conan IV, mourut en 1186, d'une chute de cheval le 19 août, à Paris, et fut inhumé dans la cathéd. C'est le 1er. corps qu'on y ait mis. Constance était enceinte, elle mit au monde Artur, 8 mois après la mort de son époux.

L'an 1189, Henri II laissa la couronne à Richard 1er. son fils aîné qui mourut en 1199. Artur était son légitime héritier, mais Jean-sans-Terre, 3e. fils de Henri, se fait couronner, le 8 oct. 1200, à Westminster, au préjudice de son neveu. Les Tourangeaux, les Angevins, les Manceaux, se déclarent pour ce dernier, qui fait hommage à Philippe-Auguste de la Bretagne, du Poitou, de la Touraine, de l'Anjou et du Maine. Cet acte de soumission ne peut néanmoins attacher ce monarque à ses intérêts; il force Artur, l'an 1200, à faire hommage de la Bretagne au roi Jean. Les deux rois s'étant brouillés l'année suivante, Artur va au siége de Gournay-en-Bray, trouver Philippe qui lui fournit deux cents hommes d'armes et l'envoie faire la guerre en Poitou. Plusieurs barons viennent se ranger sous sa bannière; il attaque Mirebeau, prend la ville, mais le château lui résiste. Jean survient lorsqu'on s'y attendait le moins; Artur est surpris dans son lit la nuit du 31 juillet au 1er. août, fait prisonnier avec presque tous les siens, conduit à Falaise, ensuite à Rouen. Ce fut là que le refus courageux d'abandonner ses droits au trône d'Angl. lui coûta la vie.

— 1412, mort de Jean de Boissey, év. de Bayeux, fils de Jean, sieur de Mainières, gouverneur du château de Fécamp. Il était chanoine de Rouen et archid. de Caux lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Bayeux le 26 nov. 1408. Il résigna ses deux bénéfices de Rouen à Louis de Harcourt, fils du comte de Châtellerault, son parent. En 1411, il fit son testament et choisit sa sépulture dans la cathéd. Comme on creusait sa fosse on découvrit la chapelle souterraine, à la fenêtre de laquelle on lit une épitaphe française en lettres gothiques, qui

Digitized by Google

marquent cette découverte. Cette crypte, restée jusqu'alors inconnue, est située sous le chœur, et soutenue par 8 colonnes massives avec des chapiteaux grossiers et fort simples. Sa construction paraît être antérieure de deux siècles à celle de l'église que l'évêque Hugues, et après lui, Odon, frère utérin du Conquérant, firent élever, et dont la dédicace eut lieu le 14 juillet 1077. Jean de Boissey fut inhumé dans cette chapelle.

— 1532, entrée de François Ier. à Caen. Après la malheureuse journée de Pavie, ce prince, rendu à ses sujets, visita plusieurs prov. de son royaume. Il vint dans la Normandie, dont était gouverneur le dauphin François son fils (*qui mourut empoisonné en* 1536). Le Roi était arrivé la veille à Caen, où il fut reçu avec grande solennité. De Bras, auteur contemporain de cet événement, en a imprimé les détails dont voici le précis. Le Roi ayant dîné à Cintheaux, à 3 lieues de Caen, les habitans allèrent au-devant de lui jusque dans la plaine de Cormelles, de la manière qui suit : on vit d'abord six cents hommes de pied armés, et habillés en satin et taffetas, trois cents aux couleurs du Roi, et les trois cents autres aux couleurs du Dauphin. Les enfans de la ville, de l'âge de ce prince, venaient ensuite; leurs habits étaient de velours noir avec broderie en or. Ils étaient montés sur des chevaux richement enharnachés. Après eux marchaient les cinquante archers et mortepayes du château de Caen, suivis des officiers de la ville, des francs-porteurs-mesureurs du sel et du blé, avec les sergens ordinaires. Les membres des diff. juridictions et deux cents des plus notables citoyens, richement parés et superbement montés, fermaient la marche.

On avait construit un char, sur lequel était porté le dieu Mars, avec des figures emblêmatiques. C'est dans cet état que le Roi, précédé du Dauphin et des principaux seigneurs de sa suite, entra dans cette ville, « monté, dit l'historien, sur un cour-« sier grison, étant ledit seigneur vêtu d'une chamarre de « satin gris, à broderie d'or trait, un pourpoint de satin

Digitized by Google

« cramoisi à la même broderie, découpé et fermé de pierre-« ries, ayant près de lui six laquais accoutrés de ses couleurs.»

Ce fut à la porte Millet que l'official lui présenta la croix qu'il baisa avec grand respect, et qu'il fut harangué par le Recteur de l'univ., ayant à sa suite 5 à 600 écoliers rangés en ordre.

On avait dressé un camp dans la prairie, et un théâtre à cette porte. Le Roi passa sous un poêle de velours, semé de fleurs-de-lys en bosse et de salamandres (c'étaient les devises connues du Roi, avec ces mots : *nutrisco et extinguo*). Il trouva dans son passage deux théâtres, l'un devant l'église Saint-Jean, l'autre sur le pont S. Pierre, et sur lesquels on avait représenté différentes figures symboliques. Toutes les rues par où il passa étaient tapissées. Il logea au Château et y demeura 15 jours, pendant lesquels il visita les principaux endroits de la ville. Les maire et échevins lui firent présent d'un éléphant d'or, du poids de 500 écus. Ils offrirent au Dauphin un cerf d'or du poids de 300 écus.

Le 5 de ce mois, le Roi, qui avait dîné à l'abbaye de Saint Etienne, voulut bien entendre le recteur de l'Université auquel il avait accordé une audience. Guillaume Le Rat exposa les besoins de ce corps, et comme il était éloquent, il le fit avec énergie. Le Roi répondit : « Messieurs, vous me demandez deux choses, c'est justice et libéralitey ; de justice, je vous la doits, et ne veux seulement vous faire justice, mais libéralitey et gratuitey et accroistre vos priviléges et libertés et non diminuer. » Après cette réponse flatteuse, le card. Le Veneur, év. de Lisieux, prit la parole en se précipitant aux genoux du Roi, et lui dit : « Sire, je vous pry comme conservateur de leur Universitey, les entretenir en leurs libertés et priviléges acoustumés : et n'estoit vous, Sire, qui estes notre protecteur, nous ne saurions jouir de nos églises ; mais, Sire, jamais ils ne jouiront des bénéfices qu'ils demandent. » Je veul, lui dit le Roi, ce que vous et les aultres avez usurpé sur eux que vous leur rendez. Il m'a dit lui (en montrant l'orateur) que cette

Digitized by Google

Universitey ha tels priviléges comme mes aultres Universiteys ; je veul qu'elle en jouisse ; et baillez, continua le Roi, en se tournant vers l'Université, baillez vostre requeste par écrit au légat, et qu'il vous dépêche. » Le card. Le Veneur voulut encore parler, mais le Roi qui crut en avoir dit assez, partit pour la chasse ; et en se retirant, il parla avec éloge de l'éloquence de l'orateur de l'Université : mais ne se rappelant pas son nom, il le demanda à ses courtisans. « Sire, lui répondit l'amiral Chabot, c'est un doct. en théol., nommé nostre maistre Le Rat, qui prescha à Paris devant madame la Royne, et est homme fort sçavant. » Alors le Roi revenant sur ses pas va rejoindre l'Université dans la salle d'audience où il l'avait laissée, et dit tout haut en entrant : « Nostre maistre Le Rat, j'entends que vous aveys de bonne doctrine, foy de gentilhomme, vous prescherez dimenche devant moi en la mode de cour, bref. « Sire, répondit le doct. en se prosternant, je feray ce qu'il vous plaira me commander. » Effectivement, le dimanche suivant, jour de Quasimodo, il prêcha dans l'église du Château devant le Roi, le Dauphin et la Cour qui accompagnait ces princes. Après le sermon, l'amiral Chabot présenta le prédicateur au Roi, qui lui dit : « Nostre maistre, je vous remercie, vous m'aveys bien contenté, vous m'aveys contenté à double, nostre maistre, je vous remercie. » *(Essais hist. sur la ville de Caen, T. 2. p. 144.)*

— 1689, mourut à Leyde Etienne Le Moine, ministre protestant, né à Caen en 1624. Il se rendit très-habile dans les langues grecque et latine, ainsi que dans les langues orientales, et professa la théologie à Leyde avec beaucoup de réputation. C'est lui qui le premier publia le livre de *l'Archimandrite Nilus doxopatricus*, touchant les cinq patriarchats de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de Constantinople. Ce traité fut composé par ordre de Roger, roi de Sicile, à la fin du XIe. siècle.

— 1799, décéda Gaspard-François Toustain de Richebourg,

Digitized by Google

né à Aubevoye, le 22 février 1716. On a de lui 1°. un Mémoire sur la pucelle d'Orléans : 2°. une Dissertation sur les grands sénéchaux de Normandie ; 3°. un Mémoire pour servir à l'histoire de l'Echiquier de Normandie ; 4°. des Recherches généalogiques et hist. de la noblesse de Normandie. Le 3°. de ces ouvrages a seul été imprimé.

— 1802, Jean-Marie Hervagault, âgé de 20 ans, né à St.-Lô, d'un tailleur de cette ville, fut condamné par le trib. crim. du dépt. de la Marne, séant à Reims, en 4 ans d'emprisonnement, comme vagabond et s'étant dit *Louis-Charles de Bourbon*, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche. Il mourut en 1812, des suites de la débauche à laquelle il se livra lorsqu'il eut fait son temps de prison. (*Hist. des deux faux-dauphins, par Alph. de Beauchamp. t.* 1, 1818.)

— 1807, mourut à Rouen, sa patrie, Richard-Gontran Lallemant, imprimeur, né le 18 déc. 1725. Il remplit avec distinction, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, les places d'échevin, de juge-consul et de maire. Il avait été anobli par Louis XV. Son père et son aïeul avaient brillé dans l'art typographique.

4 *Avril* 1790, mourut à Paris Jean-Baptiste Charles-Marie de Beauvais, né à Cherbourg le 17 octobre 1731. Son père, avocat, donna tous ses soins à former cet unique fruit de son mariage, et l'enfant y répondit. Son oncle, garde des archives du clergé, lui destinait sa place, mais le jeune homme préféra l'état ecclésiastique. Devenu prêtre, son goût naturel et ses talens cultivés par son professeur de rhétorique, le célèbre *Le Beau*, l'entraînèrent vers le ministère de la chaire. Très-jeune encore il prêcha dans plusieurs églises de la capitale où il obtint les plus grands succès. Choisi en 1768 pour prononcer le panégyrique décennal de S. Augustin devant l'assemblée du clergé, elle en fut tellement satisfaite qu'elle chargea son président de recommander le jeune orateur au ministre de la feuille des bénéfices. Dès l'année 1761, il avait préludé à la Cour par

Digitized by Google

le sermon de la Pentecôte. L'avent de 1768, et le Carême de 1773 mirent le sceau à sa réputation et le dernier terme à sa fortune, par sa nomination à l'évêché de Sénez. Les obstacles qu'éprouva cette justice rendue à son mérite nous peignent au naturel l'esprit de cette époque. On lui reprochait d'être roturier ! M. de Bezons, év. de Carcassonne, pensait bien différemment ; ce prélat, qui, par ses vertus, son zèle et sa franchise, retraçait les mœurs antiques, ne craignit point de dire à MESDAMES, filles de Louis XV, et protectrices de l'abbé de Beauvais, qui insistaient sur son défaut de naissance, « qu'un homme qui appartenait aux Bossuet, aux Bourdaloue, aux Fléchier, aux Massillon, pouvait le disputer aux plus nobles familles du royaume. » Lorsque le card. de la Roche-Aymon, ministre des grâces ecclésiast. lui opposa le même défaut, « si je croyais, répondit l'abbé, que la noblesse fût la principale condition requise pour l'épiscopat, je mettrais de côté ma croix, et je renoncerais à la haute dignité dont je suis revêtu. » Les deux réponses circulèrent à la Cour et firent fortune ; l'abbé de Beauvais eut l'agrément du roi pour l'évêché. Pendant le court espace de temps qu'il demeura dans son dioc. il honora l'épiscopat par ses vertus, par sa régularité, par sa charité envers les pauvres, mais le projet de réunion des évêchés de Digne et de Sénez, joint a la difficulté de parler et d'entendre l'idiôme des peuples qu'il était chargé d'instruire, et au regret d'être éloigné de la capitale où il avait passé toute sa vie, lui ayant causé des désagrémens, il donna sa démission en 1783. On cite de lui ce beau mot : « Si les peuples n'ont pas le droit de parler, ils ont le droit de se taire, et leur silence est la leçon des Rois. »

— 1791, les théâtres furent fermés à Rouen, à la mort de Mirabeau.

— 1797, mourut à Paris Guill^e.-Antoine Le Monnier, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1741. On a de lui un recueil de fables qui ont de la grâce et de la naïveté. Sa traduction de Térence est la meilleure que nous ayons de ce poëte comique.

Digitized by Google

Il était prêtre et se distingua par la régularité de sa conduite, la candeur de son caractère et son amour pour la littérature. Emprisonné sous le règne de la terreur, il ne recouvra sa liberté qu'au bout de 18 mois, à la chute de Robespierre, le 9 thermidor (*27 juillet* 1794).

5 *Avril* 1382, lettres de pardon accordées par Charles V, conservées dans l'Hôtel-de-Ville de Rouen. Une émeute considérable avait eu lieu à Paris, à Rouen et ailleurs contre les percepteurs d'un nouvel impôt, dont plusieurs furent tués. Le roi ayant fait faire à Paris une punition exemplaire des principaux auteurs de la sédition, les magistrats de Rouen agirent avec prudence, et députèrent vers lui pour implorer sa miséricorde. Ce monarque envoya l'amiral Jean de Vienne, né à Vienne près Bayeux. Cet officier, en considération de ce qu'on étoit dans la semaine sainte, usa de modération en ne faisant pendre que deux des plus mutins, puis il leva quelque finance sur la ville. Ce désordre fut cause que la mairie fut supprimée.

— 1556, « le jour de Pasques cinquième jour d'avril 1556, auquel jour commençoit ladite année, selon le cours universel de la France, il pleust en très-grande abondance; mais depuis il ne tomba aucune pluye jusques après la feste de Toussaints, et fit de si extresmes chaleurs et sécheresses qu'elles causèrent une grande stérilité de bleds, parce que les orges qui furent depuis semez n'eurent moyen de croistre : et de ce temps furent mis sus de si grands subsides et imposts à taille que le poure peuple ne pouuoit viure, dont la plupart furent contraints d'abandonner leurs maisons et mendier, se retirans aux villes ausquelles se faisoyent de belles et notables aumosnes, spécialement en ceste ville de Caen : mais cela ne peust empescher qu'il ne leur suruint des maladies et mortalitez, chose piteuse à réciter. » (*De Bras, rech. et antiq. de Caen, liv.* 2e., *p.* 157).

— 1649, le marquis de Bellefond qui défendait Valognes pour le Roi depuis le 23 mars avec une garnison de cent hommes, est obligé, faute de munitions, de se rendre au parti de la Fronde, après une capitulation honorable.

Digitized by Google

— 1693, mourut dans son château de la ville d'Eu, mademoiselle de Montpensier, âgée de 66 ans, victime des longs chagrins qu'on lui fit éprouver à la cour, pour lui faire abandonner diverses parties de son immense fortune. Elle avait été contrariée dans tous ses projets d'établissement dont le dernier fut son mariage avec Lauzun qui ne paya ses bienfaits que de la plus insolente ingratitude.

— 1717, mourut à Paris, âgé de 73 ans, Jean Jouvenet, peintre, né à Rouen en 1644. Il reçut le pinceau de la main de ses pères. Le tableau du *Mai* qu'il fit à l'âge de 19 ans, et dont le sujet est la *guérison du paralytique*, annonça l'excellence de ses talens. *Le Brun* présenta ce maître à l'acad. qui le reçut en 1675. On le nomma depuis directeur et recteur perpétuel. On connaît les 4 morceaux qu'il composa pour l'église de Saint-Martin-des-Champs. Le Roi voulut les voir, et en fut si satisfait qu'il ordonna de les recommencer pour être exécutés en tapisseries. Jouvenet peignit donc les mêmes sujets, mais en homme de génie, sans s'attacher servilement à ses premières idées. Il se surpassa lui-même dans ces derniers tableaux qui furent mis aux Gobelins. Le Czar Pierre I. ayant vu les tapisseries qui étaient exécutées d'après lui, en fut tellement frappé qu'il les choisit pour la tenture que le Roi lui avait offerte. Louis XIV chargea Jouvenet de peindre à fresque les 12 apôtres, au-dessous de la coupole de l'église des Invalides, et l'illustre artiste s'en acquitta de la manière la plus grande. Son pinceau fut aussi employé dans la chapelle de Versailles. Un travail excessif altéra sa santé; il eut une attaque d'apoplexie et demeura paralytique du côté droit. Cependant il dessinait encore de la main droite, mais avec beaucoup de difficulté. Enfin il s'habitua peu à peu à se servir de la main gauche. Entre autres magnifiques ouvrages qu'il a faits de cette main, on remarque le tableau le *Magnificat* qui fut placé dans le chœur de N.-D. de Paris. Jouvenet ne vit point l'Italie, étant tombé malade lorsqu'il était sur le point de

Digitized by Google

partir. Il se forma par la seule étude de la nature, un goût pur de dessin, fier, nerveux et savant. Il donnait du relief et du mouvement à ses figures, heureusement contrastées. Il réussissait surtout dans les grandes machines, et traitait avec succès l'Histoire, la Fable, l'Allégorie et l'Episode. Il a fait aussi des portraits fort estimés. On doit mettre au rang de ses chefs-d'œuvre la *Descente de Croix* qui est dans une des salles de l'Acad. de peinture à Paris. Ce tableau réunit les plus belles parties de l'art.

Jouvenet eut un frère, peintre du Roi, qui se fit aussi une réputation. Un autre Jouvenet (Noël) également né à Rouen, hérita du talent qui semblait se perpétuer dans sa famille.

— 1799, mourut, âgé de 82 ans, dans la ville d'Argentan, sa patrie, Louis-Charles Barbot, auteur de l'*Analyse des sciences*, ouvrage de métaphysique qui parut à Caen en 1791.

6 *Avril* 1199, mort de Richard I, dit Cœur-de-Lion, roi d'Angl. et duc de Normandie, fils de Henri II. Il ceignit l'épée ducale à Rouen le 26 juillet 1189 et fut sacré à Westminster le 3 septembre. Aussi vaillant et aussi grand capitaine que son père, il n'en avait pas le discernement, la prudence, la politique et le génie. Entraîné à la fureur des croisades, il se ligua, pour la conquête de Jérusalem, avec Philippe-Auguste, son plus mortel ennemi, qu'il n'avait pas su pénétrer, et pour qui même il éprouvait la plus franche comme la plus aveugle amitié. Il aliéna ses domaines particuliers et pressura ses peuples pour subvenir aux dépenses de cet armement. Tout étant préparé, il confia la régence à sa mère, Eléonore de Guyenne, et partit. Il marqua son voyage par des triomphes, s'empara de Messine, conquit l'île de Chypre dont il fit présent à Guy de Lusignan, et alla descendre devant Saint-Jean-d'Acre aux acclamations des croisés déjà réunis autour de cette place. Il éclipsa tous les autres princes par l'éclat de sa valeur. Philippe, jaloux de l'ascendant qu'il avait sur eux, ne songea qu'à le traverser, et quitta bientôt la Palestine, après avoir juré sur les saints évan-

Digitized by Google

giles qu'il n'entreprendrait rien sur les domaines du roi d'Angl. Il revint prudemment, mais sans gloire, dans ses états qu'il n'aurait pas dû quitter. A son retour, foulant aux pieds ses sermens, il débuta par s'emparer d'une partie de la Normandie, et seconda les entreprises de Jean-Sans-Terre, qui cherchait à usurper le trône de son frère. Dans ces temps de barbarie, on respectait peu la *légitimité*.

Tandis que ces deux princes se déshonoraient en Europe, Richard s'immortalisait en Palestine par les plus brillans exploits. Mais, abandonné par le roi de France, le duc d'Autriche et le duc de Bourgogne, instruit de la situation des affaires de son royaume, il se vit obligé de quitter le théâtre de ses travaux, avec le regret de n'avoir pu délivrer la Ville Sainte, mais non sans avoir obtenu du sultan Saladin, son fier rival, une trève avantageuse et des sûretés pour les chrétiens. Il s'embarqua, et son vaisseau ayant fait naufrage sur les côtes de Venise, il fut arrêté en traversant les états de Léopold, duc d'Autriche, qu'il avait offensé à la Croisade. Ce prince, qui n'avait pas eu alors le courage de tirer vengeance de cette injure, eut la bassesse de s'en souvenir lorsque le Monarque tomba sans défense en son pouvoir. Le lâche Léopold chargea de chaînes le héros de la chrétienté, et le vendit à l'emp. Henri VI, homme vil et cruel, qui l'ayant fait jeter dans une étroite prison, ne voulut le rendre à la liberté qu'au prix de cent mille marcs d'argent. Philippe fit offrir la même somme à l'Emp. pour qu'il lui livrât le prince malheureux; et lorsqu'il eut appris sa délivrance, il écrivit à Jean-Sans-Terre : « Prenez garde à vous, le diable est déchaîné. » On croira ce qu'on voudra de l'histoire consignée dans de vieilles chroniques, qu'un nommé *Blondel*, que Richard avait nourri dès son enfance, se mit à la recherche de son maître, parcourant tous les châteaux où il pouvait le croire renfermé; qu'au bout de plus d'un an, il logea chez une veuve et lui demanda quel était le propriétaire d'un château qu'il apercevait dans le voisinage; elle lui répondit que c'était

Digitized by Google

le duc d'Autriche, et qu'il y faisait garder bien soigneusement un prisonnier qui devait être un grand seigneur. Blondel plein d'espérance, n'en laissa rien paraître et s'en alla vers le châtelain, lui dit qu'il était menestrel, et se trouverait heureux qu'il voulût le prendre avec lui, ce qui fut accepté. Blondel demeura tout l'hiver sans savoir ce qu'était le prisonnier; mais pendant les fêtes de Pâques, se voyant seul dans un jardin auprès de la tour qui servait de prison, il se mit à regarder attentivement les fenêtres pour tâcher de voir le prisonnier. Richard l'aperçut et imagina, pour s'en faire reconnaître, d'entonner une romance qu'ils avaient plusieurs fois chantée ensemble. Blondel ne put douter du bonheur qu'il avait eu de retrouver enfin son souverain chéri; mais il quitta aussitôt le jardin et continua dans le château ses exercices accoutumés, jusqu'au jour de la Pentecôte qu'il témoigna le désir de retourner dans son pays. Le châtelain n'ayant pu obtenir qu'il restât davantage, lui donna de l'argent, des habits et un excellent cheval. Le bon menestrel ne tarda guère à se rendre en Angleterre, et apprit aux amis de Richard le lieu où il était détenu.

Quoiqu'il en soit, Richard rentra, en 1194, dans son royaume qu'il trouva déchiré par la faction de Jean-Sans-Terre. Il la dissipa et tourna ses armes contre Philippe. Il reprit plusieurs des places que ce Monarque avait envahies au mépris de la foi jurée, le battit en plusieurs rencontres, et après des succès balancés, il était sur le point de conclure une paix avantageuse; lorsqu'il courut assiéger un de ses vassaux qu'on lui avait dit garder dans *Chalus*, place du Limousin, un trésor considérable qu'il avait refusé de livrer. Une flèche, partie de ce château, lui fit une blessure qui devint bientôt mortelle. L'archer qui avait décoché le trait, s'appelait *Gourdon*. Richard ayant ordonné qu'on le lui amenât : « Que t'ai-je fait, misérable! lui dit-il, pour que tu aies voulu me tuer? — Ce que vous m'avez fait, répondit Gourdon! vous avez tué de votre propre main mon père et mes deux frères, vous aviez résolu de me

Digitized by Google

faire pendre : je suis maintenant en votre pouvoir, vengez-vous comme il vous plaira ; je souffrirai volontiers tous les tourmens, pourvu que je puisse me flatter d'avoir délivré le monde d'un grand fléau. » — Va, lui dit Richard, je te pardonne : j'aime mieux que tu sois un monument de ma clémence qu'un exemple de ma justice. » Il lui fit donner cent schelings, mais, à son insu, le malheureux fut écorché vif.

Richard régna dix ans. Ses ennemis l'ont peint comme enclin à la vengeance et abandonné à la débauche la plus effrénée. Plusieurs historiens, au contraire, ont loué sa clémence, sa générosité, l'affabilité de ses manières. La vérité doit dire qu'il avait toutes les qualités héroïques, mais qu'il était adonné aux femmes, emporté, impatient, superbe et ambitieux à l'excès. La passion de la guerre le dominait, et cependant au milieu des vicissitudes de son aventureuse carrière, il trouva le secret de cultiver les muses ; il excella dans la poésie, qui fut pour lui une source de douces consolations dans les ennuis de sa captivité. S'il n'eût porté ni l'épée ni la couronne, il eût été le premier des trouvères de son temps. Ce prince avait épousé Bérengère, fille du Roi de Navarre. Il mourut sans enfans, fut inhumé auprès de son père à Fontevrault, et son cœur fut porté à la cathédrale de Rouen.

— 1283, mourut à Palerme Pierre, 5e. fils de S. Louis qui lui avait donné, en mars 1268, les comtés d'Alençon et du Perche en apanage. A sa mort ces comtés revinrent à la couronne. En 1293, Philippe-le-Bel les donna, au même titre, à Charles I de Valois, son frère, qui mourut en 1325, et eut pour successeur Philippe, son fils. Celui-ci échangea, l'année suivante, ces comtés avec Charles II de Valois, son frère, contre celui de Chartres et d'autres terres que son père avait données à Charles I en 1314. Philippe parvint au trône en 1328 sous le nom de Philippe VI dit de Valois.

— 1306, mort de Guillaume de Flavacourt, archev. de Rouen, issu de l'illustre famille des seigneurs de Flavacourt près Gisors.

Digitized by Google

Il fut élu par le chapitre en 1276, au refus que faisait le pape Adrien V de confirmer l'élection de Guillaume de Saane, trésorier de la cathédrale, *parce qu'il jouissait de plusieurs bénéfices*. Il fut sacré à Rome le 22 mai 1278 et reçut le pallium 8 jours après. Le pape Martin IV le chargea, conjointement avec les év. d'Autun et de Spolete, de faire les informations nécessaires pour la canonisation de S. Louis, qui eut lieu en 1297, sous le pontificat de Boniface VIII.

— 1426, lettres-patentes par lesquelles Henri VI, roi d'Angl., accorde aux habitans de la paroisse Saint-Etienne de Caen, une somme de cent livres pour aider à la réparation de leur église qui avait extrêmement souffert du canon que Henri V avait fait placer dans la tour du milieu de l'église abbatiale de Saint-Etienne, lorsqu'il assiégea et prit la ville en 1417. Cette église qui en a probablement remplacé une autre antérieure à la fondation de l'abbaye, appartient aux 14e. et 15e. siècles; le genre des sculptures et des ornemens qu'on y voit répandus, ne laisse aucun doute à cet égard.

En 1428, Henri VI donna aussi des fonds pour aider à réparer l'église Saint-Jean qui avait également souffert pendant le siége.

— 1652, mourut à Paris Edouard Molé, év. de Bayeux, d'une famille illustre dans la robe, et qui a rendu de grands services à l'Etat. Elle tire son origine de Troyes en Champagne: Guille. Molé se rendit célèbre sous Charles VII et Louis XI. S'étant concerté avec Jean Lesguisé, év. de Troyes, ils chassèrent les Anglais de la ville et la remirent en la possession de Charles VII. Edouard était fils de Mathieu Molé, 1er. présid. du parl. de Paris, et garde-des-sceaux de France. Ayant pris la carrière ecclésiastique, il eut, en 1647, la trésorerie de la Ste.-Chapelle, et dans la même année, après la mort de Jacques d'Angennes, il fut nommé, le 22 mai, à l'évêché de Bayeux, et sacré le 14 février 1649. Le 11 avril 1650, il souscrivit à la requête de Marie Morin et de Marguerite Du-

Digitized by Google

bosq, pour l'établissement qu'elles firent à Bayeux d'une communauté de filles, sous la règle de S. Augustin, avec le titre de religieuses de N.-D. de la Charité, qui devaient avoir soin d'instruire au travail manuel et à la piété chrétienne de jeunes filles pour les soustraire à l'oisiveté et à la pauvreté. Le 8 février 1651, il confirma un autre établissement qui s'était fait à Caen sous le même titre de N.-D. de la Charité, dès le temps de M. d'Angennes en 1650, par M. de Languerie, président au parl. de Rouen, et son épouse, pour recevoir des filles de mauvaise vie qui se retirent volontairement ou par contrainte de leurs débauches, et même pour servir de refuge aux filles qui voudraient en éviter les occasions. Dès l'année 1641, le 15 nov., on avait logé ces pénitentes vers la porte Milet, vis-à-vis la chap. Saint-Gratien, rue Saint-Jean, près l'Hôtel-Dieu. Mais les femmes dévotes, sous la conduite desquelles on avait mis ces filles, s'étant bientôt lassées d'un emploi si pénible, le P. Eudes, fâché de voir tomber une institution qui lui avait coûté beaucoup de soins, engagea des religieuses de la Visitation du couvent de Caen à s'en charger. En 1665, le parl. de Rouen vérifia les lettres patentes qu'elles avaient obtenues en 1642 et 1647, qui confirmaient leur pieux établissement, et, en 1666, le 2 janvier, Alexandre VII leur accorda une Bulle. Les pénitentes étaient entièrement séparées des religieuses, n'ayant de communication qu'avec celles que la supérieure destinait à prendre soin de leur conduite, et n'étant jamais admises dans la congrégation. Cette maison, si respectable et si utile, a été transférée ensuite dans la rue des Quais, entre la rue Neuve Saint-Jean et la rue de l'Engannerie. On vient dans les années 1830 et 1831, de reconstruire à neuf les bâtimens occupés par les pénitentes.

— 1683, décéda Michel de Roncherolles, marquis de Maineville et de Lonchamp, né en 1617. Au service dès l'âge de 18 ans, il était mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, à la tête duquel il combattit vaillamment à la célèbre

Digitized by Google

bataille de Rocroy, en 1643. Il mourut maréchal des camps et armées du Roi. Se voyant sans enfans, dans un âge avancé, il voulut faire rentrer dans la branche aînée de sa maison les biens qui en étaient sortis, par le partage qu'avait eu François de Roncherolles, seigneur du Maineville, son aïeul; il donna, par acte du 20 janvier 1683, toutes ses terres à Claude de Roncherolles, marquis du Pont-Saint-Pierre, son neveu à la mode de Bretagne, et en lui s'éteignit la seconde branche de Roncherolles, dite des *Seigneurs de Maineville*.

— 1740, mourut âgé de 49 ans, Jacques-Charles-Alexandre Lallemant, év. de Séez, successeur de Turgot-de-Saint-Clair. Il était frère de l'intendant d'Alençon.

— 1742, décéda au château de Jupilles près Alençon, Alexandre-Léonor de Jupilles, chevalier, seigneur de Jupilles, Aisseau, etc., inhumé dans la chapelle dudit lieu.

— 1746, mort, à l'âge de 64 ans, d'Adrien l'Archevêque, né à Gonneville, en Caux, docteur en médecine, vice-directeur de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— 1802, mourut âgé de 82 ans, à Valognes, Jean-Baptiste Gardin du Mesnil, né à Montebourg, professeur émérite d'éloquence au collége d'Harcourt à Paris, ancien principal du collége de Louis-le-Grand. Il a publié des *Préceptes de Rhétorique tirés de Quintilien*, et des *Synonymes latins*, in-12, Paris 1777, résultat de 20 années d'étude, dont l'Université fit l'éloge en ces termes :

« Placuit unanimi consensu gratias haberi agi-que mag. J. B. « Gardin, quod opus studentibus et docentibus utile susceperit. »

7 *Avril* 768, Charlemagne célèbre la Pâque à Rouen. Le but de son voyage était de mettre la Neustrie en état de défense contre les invasions des hommes du Nord. Ce grand prince mourut le 28 janvier 814, âgé de 72 ans, dans la 14e. année de son règne comme empereur. Dès l'année suivante, la langue latine cessa d'être vulgaire; le peuple ne l'entendit ni ne la

Digitized by Google

parla bientôt plus ; alors commença la langue romance ou *rustique*.

— 1670. décéda Pierre Vattier, orientaliste, né en 1623 à Montreuil-l'Argilé près Bernay. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des lettres, de l'hist. nat. et de la médecine. L'estime qu'il conçut pour les ouvrages d'Avicenne lui fit apprendre l'arabe, afin de pouvoir les lire dans l'original, et il acquit bientôt une connaissance parfaite de cette langue. Reçu dr. en méd. il alla s'établir à Paris, où il devint médecin de Gaston, duc d'Orléans, et fut pourvu. en 1658, de la chaire d'arabe au collége de France, place qu'il remplit avec distinction jusqu'à son décès. Samuel Bochart a dit de cet homme extrêmement laborieux et instruit :

« Viribus ingenü potest super astra volare. »

— 1775, mort de Philippe Vicaire, né à Caen le 24 déc. 1689, dr. en théol., curé de saint Pierre de cette ville. Fort attaché aux Jésuites, il prit dans les querelles relatives à la bulles *Unigenitus*, une part assez active pour que le parl. de Rouen rendît contre lui, le 17 février 1719, un arrêt qui lui ôtait toutes ses places et le droit de suffrage dans les délibérations de l'Université. Il parvint cependant à s'y faire réintégrer. Mais une autre tourmente l'attendait plus tard. L'abbé Chauvelin ayant dénoncé, le 17 avril 1761, les constitutions des Jésuites, plusieurs arrêts furent rendus dans le courant de 1762 contre la Société par les diff. cours du royaume, et entr'autres par le parl. de Rouen. Cet arrêt ayant été présenté à Ph. Vicaire comme doyen de la fac. de théol., il refusa de l'inscrire sur ses registres. Mandé aussitôt à Rouen pour y rendre compte de sa conduite, il fut de nouveau privé de toutes ses fonctions, dans lesquelles il ne paraît pas qu'il soit rentré. C'était d'ailleurs un homme estimable et un ecclésiastique zèlé ; sa paroisse était bien gouvernée, il prêchait avec succès, et travaillait sans cesse à la conversion des protestans, dont plusieurs revinrent par ses soins, au giron de l'église.

Digitized by Google

— 1777, mourut à Caen, où il était né en 1698, Jean *Le Petit* de Montfleury, poëte français, membre de l'acad. de cette ville. Il était d'une famille distinguée; son aïeul s'était fait remarquer dans les armées de Louis XIV, et son père était un des gentilshommes qui devaient accompagner le roi Jacques II. Jean de Montfleury est auteur d'un grand nombre d'odes qui lui valurent des récompenses honorables. Il a aussi fait un poëme sur la prise de Berg-op-Zoom. Son frère, Jean-Baptiste, mort chanoine de Bayeux en 1758, est auteur d'une brochure intitulée : Lettres curieuses et instructives, écrites à un prêtre de l'Oratoire. In-12.

— 1779, mourut à Paris, Hilaire-Marin Rouelle, connu dans les sciences sous le nom de Rouelle le jeune. Né en février 1718 au village de Mathieu près Caen, il mérita de bonne heure que son frère aîné (voy. 3 août 1770) le distinguât de ses autres frères, et l'associât à ses travaux chimiques. Formé par les leçons de ce professeur, il devint un des chimistes les plus laborieux, les plus expérimentés, et prit part à toutes les opérations dont son frère fut chargé. Il fit un grand nombre d'analyses, d'expériences et de mémoires intéressans. A la mort de son frère, en 1770, qu'il suppléait depuis deux ans dans ses cours publics, il lui succéda en qualité de démonstrateur du jardin du Roi. S'il ne fut pas membre de l'acad. il en était certainement digne par l'étendue de ses connaissances et par ses grands travaux; mais sa réputation n'était pas moins répandue que celle de son frère.

— 1781, dédicace de l'élégante église de la Madeleine à Rouen. Construite d'après les dessins de Le Brument (J.-Bapt^e.) né à Rouen le 7 janvier 1756, décorée par le ciseau de Jadoulle, né à Rouen en 1736, cette église se fait remarquer à la fois par la noblesse de son architecture et la grâce de ses ornemens. Le Brument mourut à 68 ans, et Jadoulle dans sa 69e. année. Deux tableaux, la *Guérison de l'aveugle* et la *Guérison du paralytique*, par *Vincent*, peintre distingué de cette ville, sont placés au fond des deux collatéraux.

Digitized by Google

— 1800, suppression de l'administration départementale de la Seine-Inf. Entrée en fonctions de M. Beugnot, 1er. préfet à Rouen.

8 *Avril* 1364, mourut à Londres Jean II, dit le Bon, roi de France, né le 26 avril 1319, au château du Gué-du-Moulin près le Mans. Il était duc de Normandie lorsque, le 22 août 1350, il succéda au roi Philippe de Valois, son père; il fut sacré à Reims le 26 sept. suivant. Le 16 novembre de la même année, il fit arrêter le connétable Raoul, Cte. d'Eu et de Guines, soupçonné de trahison, et dans la nuit du 19, il lui fit trancher la tête devant l'hôtel de Nesle, sans forme de procès. Il donna la charge de connétable à Charles d'Espagne, connu sous le nom de La Cerda. En 1356, le 5 avril, le dauphin Charles, son fils aîné, ayant fait son entrée solennelle à Rouen comme duc de Normandie, invita au banquet qui devait terminer la fête, Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, Cte. d'Evreux, et tous les principaux seigneurs de la province. A peine étaient-ils assis que le Roi, averti par son fils qui avait introduit secrètement dans le château quelques-uns de ses partisans, arrive dans la salle du festin avec cent hommes-d'armes venus par une route détournée, pendant la nuit. Il saisit lui-même Charles *le Mauvais*, son gendre, le fait arrêter avec Louis, Guillaume et Jean d'Harcourt, des Préaux, de Clère, Fricamp, Jean Mallet de Graville, Maubué, Tournebu, Olivier Doublet et Jean de Vaubattu, les fait enfermer dans des prisons séparées, et se met à dîner avec le plus grand calme. Après le repas, il fait conduire sur la colline nommée le *Champ du Pardon*, en face du château, Jean d'Harcourt, Maubué, Doublet et Mallet de Graville, et les fait décapiter sous ses yeux. Le roi de Navarre est d'abord envoyé prisonnier au Château-Gaillard, puis transféré à la tour du Louvre; les autres sont jetés dans les cachots du Châtelet. Cette scène sanglante irrite les esprits; Philippe de Navarre, frère de Charles, les parens et les nombreux amis des victimes s'arment contre le Roi, sou-

Digitized by Google

lèvent le peuple et appèlent les Anglais. Ceux-ci, sous la conduite du prince de Galles *(le Prince noir)* fils d'Edouard III, s'avancent en Aquitaine et pénètrent dans le Berry. Le roi Jean quitte alors la Normandie et passe la Loire pour s'opposer à leurs progrès. A la nouvelle de sa marche, ils retournent promptement sur leurs pas. On les poursuit, et notre armée les atteint enfin à Maupertuis, à 2 lieues de Poitiers. Là se trouvant resserrés de manière que toute retraite leur était coupée, ils prennent le parti de se retrancher. Le poste qu'ils choisirent était avantageux, mais leur perte n'en était pas moins inévitable, par le défaut de vivres. Déjà le prince de Galles offrait d'abandonner les conquêtes qu'il avait faites en cette campagne, et de relâcher tous les prisonniers, avec promesse, pour lui et les siens, de ne porter de 7 ans les armes contre la France. Il était naturel de rejeter ces offres, et d'exiger qu'il se rendît prisonnier avec son armée. Mais au lieu d'attendre que la faim les y contraignît, ce qui devait arriver sous 3 jours, le Roi, pour le malheur de la France, voulut une bataille. Elle se livra le 19 sep. 1356; ce fut une répétition de celle de Creci (26 *août* 1346). Douze mille Anglais ayant l'avantage du terrain, et commandés par un chef expérimenté, triomphèrent d'une armée de 40 mille français, qui combattaient sans ordre et dans des défilés où la supériorité du nombre devenait un obstacle même à la victoire. La principale noblesse du royaume périt dans l'action, ou fut faite prisonnière. Le roi Jean tomba lui-même avec Philippe, son fils, entre les mains du vainqueur qui les fit conduire à Bordeaux, puis au mois d'avril suivant, à Londres. Dans la consternation où ce fatal événement jetta la France, presque toutes nos provinces demeurèrent ouvertes aux Anglais, aux Navarrois et à des troupes de brigands qui les désolèrent. Le dauphin Charles, heureusement échappé du combat se rendit à Paris, et prit en main les rênes du gouvernement, sous le titre de lieutenant du Roi, son père. Un traité de paix fut arrêté entre le roi de France,

Digitized by Google

et celui d'Angl. en 1359, mais quand il fut apporté à Paris, les Etats assemblés le 9 mai refusèrent de le ratifier. Piqué de ce refus, Edouard fit enfermer le roi Jean et son fils dans la tour de Londres, passa la mer et débarqua le 28 oct. à Calais avec une armée de cent mille hommes, parcourut diverses contrées, laissant partout des traces de sa fureur, mais sans faire aucune conquête. Après s'être présenté devant Paris, dont les habitans le forcèrent de se retirer, la paix fut conclue par les plénipotentiaires des deux couronnes, le 8 mai 1360, à Bretigny près Chartres, et deux jours après, le traité fut confirmé à Paris par le régent. Son père, délivré de prison, débarqua à Calais où, le 24 oct., il ratifia le-même traité. Remis le 27 en pleine liberté, il arrive à Paris le 13 déc. Comme le traité ne s'accomplissait point, les ôtages qu'on avait donnés s'ennuyèrent; l'un d'eux même, le duc d'Anjou, s'évada, et le Roi, tant pour prouver qu'il n'avait aucune part à cette évasion, que pour délivrer les autres ôtages, se rendit à Londres pour se mettre à leur place, en déc. 1363. Il y fut pris de maladie en janvier suivant, et mourut en avril. Après de magnifiques obsèques, son corps fut apporté à Saint-Denis et inhumé le 7 mai. Le Régent fut sacré le 19 à Reims et fut notre Charles V, *le Sage*, nom que la postérité lui a confirmé.

— 1722, mourut âgé de 84 ans, J.-Bte. Huë de Launé, né à Coutances d'une famille noble et ancienne, dr. en théol. de la fac. de Paris; nommé peu après 1666 à la cure de N.-D. de Caen. Les protestans de cette ville avaient alors d'habiles ministres tels que Bochart, Dubosc et Morin. De Launé, bon controversiste, assistait à presque toutes leurs conférences, et ne leur entendait rien échapper contre la religion romaine, sans le relever de vive voix ou par écrit. L'év. de Bayeux, Fs. de Nesmond, pour se l'attacher davantage, le fit son vic.-gén. et l'admit dans son chapitre. Il fut sous-doyen en 1674, grand pénitentier et archid. de Caen en 1680. Lorsqu'en 1682 on manifesta, par ordre du Roi, aux protestans du royaume l'aver-

Digitized by Google

tissement pastoral que leur adressaient les évêques, de Launé fut député pour le notifier à ceux du dioc. de Bayeux. On imprima dans le temps les discours qu'il fit à ce sujet dans les consistoires de Caen, de Bernières et de Saint-Sylvain, avec les réponses qu'y firent les ministres. Continué vic.-gén. par le card. de la Trimouille, success. de M. de Nesmond, il fut privé de cette commission par M. de Lorraine qui remplaçait le card. pour avoir refusé d'adhérer aux sentimens du nouveau prélat, il alla pour lors demeurer à Mutrecy près Caen, chez son frère, qui en était seigneur, et il y resta jusqu'à sa mort. Son corps fut porté à Bayeux et inhumé dans la cathédrale.

— 1756, mourut âgé de 69 ans, à Malte, Jacques-François de Chambray, né à Evreux le 15 mars 1687, chevalier, grand-croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, vice-amiral et commandant des troupes de terre et de mer de la Religion. Il combattit toute sa vie contre les infidèles, et leur prit beaucoup de vaisseaux. Il fit construire à ses frais dans l'isle de Gozo une forteresse qui porte son nom, et qui mit les habitans à l'abri de toute insulte, rendit le siége de Malte presque impossible, et assura le commerce des puissances chrétiennes dans la méditerranée. Louis de Chambray, son petit-neveu, reçut de l'Ordre la permission de porter la croix de Malte. *(Voy. 7 mai 1783).*

9 *Avril* 1190, dédicace de l'église abbatiale d'Aunay. L'abbaye fut fondée en 1131, par Jourdain de Say et détruite dix ans après par Geoffroy Plantagenet, en assiégeant le château d'Aunay. Richard du Hommet, son second fondateur, l'établit sur la rive septentrionale de l'Odon, à 200 pas des premiers bâtimens avec lesquels elle fut en partie confondue. Il prit l'habit religieux dans le monastère et y mourut en 1181. Guillaume du Hommet, connétable du roi d'Angl. fit à la nouvelle église le don de sa terre de Langrune près Caen.

— 1200, incendie de la cathéd. de Rouen. Les livres, les ornemens furent consumés, les cloches fondues. Une partie de la ville fut endommagée aussi par le feu.

Digitized by Google

— 1256, Condé-sur-Noireau eut l'honneur de recevoir dans ses murs le roi S. Louis. Il y fit expédier une charte par laquelle il confirmait tout ce que le prieur et les pauvres de l'Hôtel-Dieu de Bayeux possédaient, soit à titre d'achat, soit par donation, *aut quovis alio justo modo;* l'acte est ainsi terminé : *datum apud Condœum supra nigram aquam, nono mensis aprilis anno domini* 1256. (Cartul. dômûs dei Bajoc.)

— 1827, mourut âgé de 89 ans, à Yvetot près Valognes, Jean Collet-des-Côtils, né à Cheux près Caen, en 1738. Il fut installé 1er. préfet du Calvados, à Caen, le 3 mars 1800. Quelques mois après, il fut fait proc.-gén. du Conseil de prises maritimes, et remplacé par le général de division Dugua. On écrivait déjà YVETOT en 1145 dans une bulle d'Eugène III, relative à l'église de Coutances.

10 *Avril* 1682, mourut à Basly près Caen, Guillme. Marcel, né aux environs de Bayeux. Il entra chez les PP. de l'Oratoire qui l'envoyèrent professer la rhétor. à Rouen en 1640. Il les quitta pour aller exercer les mêmes fonctions dans les colléges de Lisieux et des Grassins à Paris. Il se fit connaître par des pièces de vers, des harangues et divers autres écrits. Vers l'an 1660 il quitta les fatigues du collége pour gouverner la paroisse de Basly qu'il avait eue par résignation dès l'an 1646. En arrivant à Caen, il fut admis dans l'acad. qui se formait alors chez M. de Ségrais. Peu de temps après on le fit principal du coll. de Bayeux à la place du savant Davauleau, et il en prit possession le 3 sept. 1664. Mais rebuté tout à fait de ce genre de travail, il se retira dans sa cure en 1676, et ne cessa jusqu'à près de 90 ans, de cultiver les belles-lettres qui faisaient ses délices.

— 1774, mourut à Rouen Jean Saas, chan. de l'égl. métropol., né le 3 février 1703 à Saint-Pierre-de-Franqueville, dioc. de Rouen. Devenu très-savant dans l'hist. et la géogr., il fut nommé conservateur de la bibliot. du chapitre. Il en publia le catalogue en tête duquel il fit imprimer une excellente notice.

Digitized by Google

Il était membre de l'acad. de Rouen, et possédait une des plus riches bibliot. du pays.

— 1810, M. Marc-Aurèle de Bossi, né à Turin en 1761, fut installé préfet du dépt. de la Manche en remplacement de M. Costaz. Il reçut à Saint-Lô, en 1811, l'Emp. Napoléon et sa nouv. épouse, Marie-Louise, archiduch. d'Autriche. En 1814, lorsqu'il eut reçu la nouvelle officielle de l'arrivée de Louis XVIII à Paris, il invita plusieurs personnes à dîner, prit place à une table de jeu le soir; sous prétexte d'une légère indisposition, il pria quelqu'un de tenir un moment ses cartes, monta dans une chaise de poste qui lui fut amenée à son hôtel, et ne revint plus à Saint-Lô, où il a laissé quelques amis et des souvenirs honorables. (*Art. communiqué.*)

11 *Avril* 1430, Henri VI, roi d'Angl., étant à Tinchebray, accorde aux moines de l'abbaye de Lonlay qui lui étaient dévoués, une charte de donation du patronage et de la dîme des paroisses dont les curés avaient gardé la fidélité au roi de France.

— 1525, mourut à Lyon Charles IV du nom, duc d'Alençon où il était né le 2 sept. 1489, du duc René. Le roi Charles VIII et Jeanne de Bourbon-Vendôme, veuve de Jean II, duc de Bourbon, connétable de France, lui donnèrent le nom. Il fut nourri dans le château de Mauves près Mortagne, et demeura très-jeune sous la tutelle de sa mère Marguerite de Lorraine. Il fit ses 1res. armes dans l'armée que Louis XII, en 1507, conduisit en Italie pour soumettre Gênes qui s'était révoltée. Pavie et Milan célébrèrent à l'envi la gloire du vainqueur par des fêtes publiques; les grands seigneurs donnèrent de leur côté des fêtes particulières. A celle qui fut donnée à Milan par Jean-Jacques Trivulce, maréchal de France, le roi ouvrit le bal avec la marquise de Mantouë; le duc d'Alençon, les autres princes, les cardinaux de Narbonne, de Saint-Severin, et quelques autres prélats dansèrent avec les dames les plus qualifiées.

Deux ans après, le duc passa une seconde fois en Italie avec

Digitized by Google

le roi qui, en conséquence de la ligue de Cambray, avait déclaré la guerre aux Vénitiens. Il était à la mémorable journée d'Aignadel où ceux-ci furent défaits. Quelque temps après il fut reçu chev. de l'ordre de Saint-Michel. En oct. 1509 il épousa Marguerite d'Angoulême, plus célèbre encore par son esprit que par sa rare beauté. Il fut, en 1513, un des princes que le roi opposa en Picardie aux troupes anglaises et impériales commandées par Henri VIII, roi d'Angl.

La mort de Louis XII, arrivée le 1er. janvier 1515; fit passer la couronne sur la tête de François Ier. son beau-frère; le duc d'Alençon fut présent à son sacre, où il représenta le duc de Bourgogne, doyen des pairs de France. L'entrée du roi à Paris fut un vrai triomphe; jamais la nation n'avait montré tant de goût et d'élégance.

Le duc fut fait gouverneur de Normandie en 1516. En écrivant au roi qui l'avait déclaré 1er. prince du sang, il l'appelait *monseigneur*, ne donnait point de *majesté* et signait simplement *Charles*, comme les souverains et les enfans de France. Il intitulait ses actes : *par la grâce de Dieu*, etc. En 1515, le roi lui donna le commandement de l'arrière-garde à la tête de laquelle il combattit valeureusement à la bataille de Marignan contre les Suisses. Ce fut lui qui, à la seconde journée, décida le gain de la bataille. La conquête du Milanez fut la suite de cette victoire qui eut lieu le 15 octobre.

En 1525 le duc d'Alençon se rendit encore en Italie avec le roi que Bonnivet, qui avait déjà commis tant de fautes, avait décidé à faire le siège de Pavie, place très-forte que défendait Antoine de Lève avec une nombreuse garnison. Après un assaut qui ne réussit pas, on prit d'autres mesures qui traînèrent le siége en longueur, et donnèrent au connétable de Bourbon le temps de passer en Allemagne et d'en ramener une troupe considérable avec laquelle, en se joignant aux troupes d'Espagne et de Naples, il résolut de secourir Pavie. La nature et l'art avaient rendu inexpugnable le camp des Français, mais les vieux

Digitized by Google

capitaines étaient d'avis que le Roi levât le siége, et choisît un poste avantageux, d'où il verrait bientôt l'armée impériale se dissiper faute de subsistance et de solde. L'avis de Bonnivet prévalut encore d'autant plus aisément que le Roi regardait comme une chose honteuse d'éviter l'occasion d'en venir aux mains avec un sujet rebelle, qu'il espérait être bientôt dans le cas de punir. Le corps de bataille, commandé par le Roi, était posté sur les hauteurs qui dominent la campagne. Il avait à sa droite le quartier du duc d'Alençon. L'affaire s'engagea le 24 février, elle tourna au désavantage des Français, et malgré des prodiges de valeur, le Roi blessé et tombé de cheval fut obligé de se rendre prisonnier. Le duc d'Alençon ne voyant plus aucun espoir, prend conseil de ceux qui l'environnent, gagne par le pont du Tesin, sans être poursuivi, le Piémont avec son arrière-garde, et sauve, par cette retraite, les restes de l'armée. Un moment plus tard, la chose était impossible, l'ennemi s'étant emparé du pont. Quelques-uns de ceux qui servaient sous ses ordres ne voulurent pas le suivre : de ce nombre furent Annebaut, Montéjeau, La Roche-du-Maine et le baron de Trans ; en voulant aller au secours du Roi, déjà au pouvoir des ennemis, ils furent se livrer aux mêmes fers.

A la nouvelle de ce désastre arrivé devant Pavie, la Régente, qui était à Lyon, manda tous les princes du sang et tous les gouverneurs des provinces, pour concerter avec eux les moyens de préserver la France d'une ruine entière. Le duc d'Alençon y arriva des premiers. La Régente le reçut avec mépris et indignation, prétendant que sa retraite avait entraîné la catastrophe de cette fatale journée. La duchesse d'Alençon, cette princesse d'ailleurs si douce, si éclairée, se joignit à son impérieuse mère pour l'accabler : elle le repoussa lorsqu'il s'avança vers elle pour l'embrasser. Il succomba bientôt à la honte et à la douleur, doublement malheureux de n'avoir point perdu avec honneur, dans la bataille, une vie qu'il devait conserver

Digitized by Google

si peu de temps encore, et dont les restes furent flétris. Son corps fut déposé, le 1er. mai suivant, dans l'église de Saint-Just de Lyon, d'où il fut porté à Alençon et inhumé dans le caveau des ducs. Comme il ne laissait pas d'enfans, le duché d'Alençon et le comté du Perche furent, pour la seconde fois, réunis à la couronne par arrêt du parl. de Rouen rendu en 1525.

— 1668, les canons du château de Bayeux se firent entendre toute la journée pour célébrer la reddition des villes de la Franche-Comté aux armes de Louis XIV. La ville paya pour cette dépense 13 liv. 10 sous.

— 1712, mourut à Dieppe sa patrie, Richard Simon, né le 15 mai 1638. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut employé à dresser un catalogue de livres orientaux de la maison de Saint-Honoré, ce qu'il fit avec succès. Il alla professer la philosophie à Juilly et publia différens ouvrages. La hardiesse de ses sentimens et la singularité de ses opinions l'ayant obligé de quitter l'oratoire, il exerça les fonctions curiales à Belleville en Caux. Rendu à lui-même il passa le reste de ses jours dans sa ville natale. Il a laissé un grand nombre d'écrits qui montrent l'érudition d'un homme consommé dans l'étude des langues orientales.

— 1762, mort de François-Philbert comte de Briqueville de la Luzerne, ch^er^. de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi, enseigne d'une compagnie des gardes-du-corps de S. M., gouverneur des ville et château de la Flèche.

12 *Avril* 1694, décéda Jeanne de Bellefond, supérieure du couvent des bénédictines de son nom à Rouen. En 1656 la qualité de fondatrice, conjointement avec le marquis de Bellefond, son frère, lieutenant-gén. des armées du roi, lui fut accordée à cause de ses bienfaits envers cette maison qu'elle habita 44 ans.

— 1724, mort de Pierre de Langle, né à Evreux en 1664. Il était docteur de Sorbonne lorsque Bossuet, son ami, le fit choisir pour précepteur du comte de Toulouse. Louis XIV le

Digitized by Google

récompensa de ses soins auprès de son élève par l'évêché de Boulogne. Ce diocèse prit sous lui une face nouvelle ; il y fit fleurir la science et la vertu, et l'intruisit par ses leçons et ses exemples. Le mandement qu'il publia en 1717, au sujet de son appel de la bulle, causa sa disgrâce à la Cour, où dominaient les Jésuites, et fit naître des troubles dans son diocèse. Les habitans de Calais se soulevèrent. Le vertueux prélat fut inflexible ; il s'opposa constamment avec l'évêque de Montpellier, Colbert, à l'accommodement de 1780. Cette démarche irrita le Régent qui l'exila dans son diocèse où il mourut âgé de 80 ans.

— 1737, mourut âgé de 76 ans à Caen sa patrie, Jean-Baptiste de Piédouë, seigneur de Charsigné, Héritot, etc. ; membre de l'acad. de cette ville.

— 1749, mourut à Paris, âgé de 61 ans, François Bellenger, docteur de Sorbonne, né au diocèse de Lisieux. Il possédait les langues mortes et les langues vivantes. Sa traduction des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, du grec en français, parut en 1723, Paris, 2 vol. in-4°. avec des notes.

1832, le Conseil municipal de Rouen décide que la statue de Corneille sera placée sur le nouveau pont.

13 *Avril* 1652, mourut âgé de 57 ans, à la Flèche, Georges Fournier, Jésuite, né à Caen en 1595. Claude Fournier, son père, qui était professeur en droit à l'université de cette ville, aurait désiré qu'il s'appliquât à l'étude de la jurisprudence ; mais ne voulant pas contraindre son inclination, il lui permit, quoique avec peine, d'entrer dans la compagnie de Jésus. Après avoir prononcé ses vœux, le jeune Fournier fut envoyé à Tournay, où il professa les humanités pendant cinq ans, et les mathématiques pendant sept autres années. Les succès qu'il obtint dans cette science furent assez remarquables pour fixer l'attention de ses supérieurs, qui le destinèrent dès-lors à faire des voyages de long cours. Il fut attaché à la marine royale en qualité d'aumônier, et eut ainsi l'occasion de

Digitized by Google

visiter les points les plus intéressans des côtes de l'Asie : il profita aussi de son séjour sur la mer pour perfectionner ses connaissances en hydrographie. De retour de ses voyages, il alla se fixer à la Flèche, et publia des ouvrages qui eurent de la réputation, mais qui ont été surpassés par les auteurs modernes.

— 1702, mourut âgé de 77 ans, Jacques Le Paulmier de Vendeuvre, brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis, né à Vendeuvre près Falaise, en déc. 1624. Les armes ne firent pas sa seule occupation, et dans 50 campagnes qu'il avait fournies, il s'était ménagé assez de temps pour écrire des relations curieuses de plusieurs grands événemens auxquels il avait pris part, et, de 48 siéges ou batailles, il avait choisi les plus mémorables pour en conserver le souvenir. Avant d'avoir abjuré la religion protestante en 1685, il avait travaillé avec le célèbre Conrart, secrétaire de l'acad. française, à polir la version surannée des psaumes, composée par Marot et de Bèze.

— 1766, le tonnerre tomba sur une flèche en charpente très-solide qui surmontait le clocher de l'église de Cerisy près Saint-Lô. Elle fut entièrement réduite en cendres, et les cinq cloches fondues sans que la voûte du chœur en parût ébranlée. En 1811, la foudre occasionna de nouveaux dommages à l'église. La fabrique n'ayant pas le moyen de les réparer fit démolir l'ancienne église paroissiale ; le prix des matériaux paya les dépenses, et pour prévenir de nouveaux accidens un paratonnerre fut mis sur le clocher.

— 1814, Charles-Ferdinand D'Artois, duc de Berri, fils de France, parti de Jersey, débarque à Cherbourg pour se rendre à Paris. Le 15 il arrive à Bayeux où il descend, et couche chez le maire, M. Corentin Conseil.

— 14 *Avril* 586, mort de S. Prétextat, archev. de Rouen depuis l'an 550. Craignant les suites d'un commerce scandaleux, le prélat maria Brunehaud avec son neveu Mérovée, fils du roi

Digitized by Google

Chilpéric I., en 576, persuadé que le cas était assez pressant pour autoriser une telle dispense; mais le Roi, animé par la reine Frédégonde, convoqua le 5e. concile de Paris en 577, et s'y porta lui-même pour accusateur de l'archev., lui reprochant d'avoir, malgré lui, marié son fils avec Brunehaud. Le concile condamna Prétextat que le Roi exila dans l'île de Jersey. Mélance, ami de Frédégonde, fut mis sur le siége de Rouen qu'il fut obligé d'abandonner à la mort de Chilpéric, assassiné en 584, par Landry, amant de Frédégonde. Prétextat reprit son siége, assista au concile de Mâcon en 585. L'année suivante; Frédégonde, alors reléguée au Vaudreuil, étant allée à Rouen, vit l'archev. qui tâcha, par ses exhortations, de lui ouvrir les yeux sur l'énormité de ses crimes; mais cette femme altière et vindicative résolut de se venger; elle conspira sa mort avec Mélance et un archidiacre de l'église de Rouen, ami de cet homme; un esclave, gagné par eux à force d'argent, l'assassina dans sa cathédrale, le jour de Pâques.

— 1806, on prit dans la Seine à Rouen un poisson monstrueux, ayant 10 pieds quelques pouces de longueur, et pesant 900 liv. Il fut reconnu pour être le Dauphin Nésarnack, décrit par Sonnini.

— 1824, réunion de la commune de Villiers-sur-Port à celle de Neuville, cant. de Trévières, arrond. de Bayeux.

15 *Avril* 1294, mort de Jean de Bernières, év. de Séez, d'une famille illustre de Normandie. Il était official de Lisieux lorsqu'on l'éleva au trône pontifical.

— 1450, bataille de Formigny près Bayeux, où les Anglais eurent 3,774 hommes tués et 1,400 faits prisonniers.

— 1581, mort de Jacques de Brévedent, écuyer, sieur de Sahurs, d'abord conseiller au parlement de Rouen, depuis lieut.-gén. civ. et crim., ensuite président du bailliage et siége présidial de cette ville.

— 1739, mourut à Versailles Claude de Bonnechose, garde-du-corps du Roi. Cette famille possédait les terres de Fleurielle,

Digitized by Google

Sudencourt, de Vaudemont, élection de Caen. Le premier connu du nom est Jean de Bonnechose qui vivait en 1292.

— 1745, mort de Guillaume Dagoumer, né au bourg d'Ailly près Louviers, célèbre professeur de philosophie au collége d'Harcourt, à Paris, ancien recteur de l'Université. Il mourut à Courbevoie près cette ville, âgé de 85 ans.

— 1780, Jules-César de Mesnildot, comte de Tourville, ancien capitaine de dragons d'Orléans, mourut âgé de 38 ans, en son château de Saint-Germain-le-Vicomte près Coutances. Il était arrière-neveu du célèbre maréchal de Tourville, un de nos plus grands hommes de mer.

— 1803, 2e. exposition des produits des arts du départ. du Calvados. 102 artistes et manufacturiers de tout genre contribuèrent à cette belle exposition. Une 3e. eut lieu à pareil jour en 1806. 180 artistes et manufacturiers y contribuèrent et rivalisèrent de talens.

16 *Avril* 1391, lettres patentes de Charles VI autorisant les *notables bourgeois* de Rouen à faire élection de *conseillers-échevins*.

— 1741, mourut en sa terre d'Angerville, au pays de Caux, François-Armand Le Cornier, sieur d'Angerville-la-Martel, seigneur de Sainte-Hélène, Saint-Jouen, Tudetot, etc., conseiller en la grand'chambre du parl. de Normandie depuis 1693.

— 1765, mourut à Saint-Victor-la-Campagne, dont il était seigneur et patron, Louis-Robert de Saint-Victor, présid. en la chambre des comptes, aides et finances de Normandie, cons. au parl. de Rouen, secrét. perpétuel de l'acad. roy. des sc. belles-lett. et arts de cette ville.

— 1798, un incendie consuma 28 maisons à la *Mi-voie* à Rouen. Ce malheur fut causé par l'explosion d'un caisson d'une compagnie de guides qui partait de cette ville.

— 1809, mourut à Bucharest en Valaquie, Pierre-Bernard Lamare, né à Barfleur en 1753. Il fut long-temps traducteur pour *Le Tourneur* qui publiait avec son nom, et sans doute,

Digitized by Google

après les avoir retouchées, les traductions des jeunes gens qu'il employait. Ce ne fut qu'en 1788 que Lamare vola de ses propres aîles. En 1792 il fut commissaire civil aux Iles-du-Vent, puis secrét.-gén. du ministère des relat. extér. Ensuite il fut secrét. d'ambassade à Constantinople, et enfin consul à Varna. On a de lui : *Mathilde ou le souterrain*, par miss sophie Lée, trad. de l'angl. 1786, 3 vol. in-12, souvent réimprimés.

17 *Avril* 1809, mourut fort âgé dans la paroisse du Mesnil-Opac, dont il était curé depuis 40 ans, N... Toustain de Billy, né à Maisoncelles-le-Jourdan près Vire. Il a laissé des manuscrits fort curieux sur le dioc. de Coutances. La première partie contient l'hist. des villes et principaux lieux de ce dioc. et la 2e. la vie des év. jusqu'à M. de Brienne. Ce qui rend surtout intéressant ce recueil, ce sont les chartes et autres pièces dont la plupart des originaux n'existent plus. Les copies de l'ouvrage de l'abbé de Billy sont asssez communes dans le dépt. de la Manche, mais la plus grande partie sont pleines de fautes et de lacunes. Il est à regretter que ce travail si essentiel pour l'histoire du Cotentin, n'ait pas été imprimé. *(M. Fréd. Pluquet.)*

— 1762, décéda dans sa 54e. année, à Paris, Pierre Brumoy, né à Rouen en 1688. Jésuite en 1704, il professa d'abord les humanités en province, puis fut chargé, à Paris, de l'éducation du prince de Talmont, et travailla au journal de Trévoux. Obligé de quitter pour quelque temps la capitale, il fut employé à la continuation de l'hist. de l'église Gallicane que les PP. de Longueuil et de Fontenay avaient amenée jusqu'au 10e. vol. inclusivement. Il en publia le 11e. et il achevait le 12e. lorsque la mort le surprit. Son *Théâtre des Grecs*, contenant des traductions et analyses des tragédies grecques, des discours et des remarques sur le théâtre grec, Paris 1730, 3 vol. in-4°. et 1747, 6 vol. in-12, est un ouvrage estimé, plein d'érudition, auquel on eût désiré plus de précision et de simplicité dans le style. On eût aussi voulu que le traducteur,

Digitized by Google

toujours élégant, eût été plus exact. Ces inexactitudes et ces incorrections ont été rectifiées dans l'édition donnée par MM. de Rochefort, de la Porte-Dutheil, Prévost et Brottier neveu, éditeur. 13 vol. in-8°, fig, Paris, 1785 – 1789. On peut aussi reprocher au P. Brumoy, sinon son admiration pour le théâtre grec, au moins trop de penchant à déprimer le nôtre.

— 1803, nomination de M. Cambacéres, frère du second Consul, à l'archevêché de Rouen.

— 1727, mourut à Bayeux Charles-François Duperrier, né au Mans, le 23 sept. 1748. Nommé à l'évêché de Bayeux en 1823, il fut sacré le 4 mai de cette année. Cinq jours après son décès, il fut inhumé dans la chapelle souterraine de la cathédrale.

18 *Avril* 1749, mourut à Paris François Jouvenet, né à Rouen le 19 déc. 1664. Ce peintre, qui n'aurait pu rivaliser, pour l'histoire, avec Jean Jouvenet, son parent, s'adonna au portrait, et il y acquit de la réputation.

— 1780, décéda Pierre-Marc-Antoine de Languedor, marquis de Pec-Thomas, Ct. d'Averton, présid. au parl. de Norm., né à Rouen le 10 oct. 1714. C'était un magistrat rempli de toutes les vertus de son état. Pendant son cours de philosophie dans l'Université de Paris, il avait composé un poëme latin sur la naissance du Dauphin, père de Louis XVI, qui obtint un prix au Palinod de Rouen, en 1729.

— 1794, on établit à Bayeux une commission préposée à la recherche et à la conservation des objets d'arts. Elle se composait d'hommes honorables, remplis de zèle et disposés a vaincre toutes les difficultés. Ils rassemblèrent tous les livres des couvens, des établissemens publics, des émigrés et des prêtres déportés du district de Bayeux. Leur nombre s'élevait à près de 30,000 volumes déposés pêle-mêle dans les appartemens du Doyenné, où l'on eut un moment le projet d'établir un musée, malgré les obstacles que, dans ces temps de désordre, la commission rencontrait à chaque pas. On classa les livres et

Digitized by Google

on dressa un catalogue. Après le 9 thermidor *(chute de Robespierre)* une portion fut rendue aux propriétaires ou à leurs héritiers. D'autres restitutions eurent lieu depuis, mais tous ceux qui ne furent pas réclamés, et ceux qui provenaient des établissemens religieux, formaient encore une masse de près de 24,000 volumes, parmi lesquels il y avait beaucoup de livres sans intérêt et sans valeur. On put cependant en extraire 4 à 5,000 vol. concernant les diverses branches des connaissances humaines. Ils furent placés dans une des salles du chapitre qu'on ouvrit à certaines heures au public. C'était un grand pas de fait; le noyau de la bibliothèque était formé, les amis des lettres ne demandaient que l'appui de l'administration, mais ils ne purent l'obtenir. On sortait à peine de la tourmente révolutionnaire, tout était à réorganiser; on ne voulut point fournir aux dépenses les plus urgentes, et cet établissement fut bientôt fermé. Les vers et l'humidité détruisirent beaucoup de livres. Quelques-uns des plus précieux se trouvèrent enlevés, tels que *le livre pelut*, *le manuscrit d'Eusèbe*, un manuscrit des *Histoires d'outremer*, etc. Le 26 mai 1804, il existait encore un dépôt de 21,545 vol. dans un désordre incomparable. Il en fut emporté à Caen ce qui pouvait convenir à la bibliothèque publique; le chapitre, le séminaire et le collége prirent aussi ce qu'ils voulurent, et le rebut fut vendu à la livre. — En 1829 il existait au collège environ 4,000 vol. à peu près inutiles à cet établissement et appartenant à la ville. *(Extrait de l'Essai hist. sur la ville de Bayeux.)*

— 1796, prise du commodore anglais William-Sydney Smith. L'amiral Hood l'avait chargé, en 1793, de brûler les établissemens de marine et les bâtimens français dans le port de Toulon. On le vit, depuis cette époque, croiser avec la plus grande activité dans la Manche, inquiéter continuellement le commerce et les côtes de France, et pénétrer plusieurs fois, pendant la nuit, jusque dans nos ports à la faveur de divers déguisemens. S'étant emparé, à la hauteur du Hâvre, d'un con-

Digitized by Google

saire ennemi, et ayant passé à son bord, un matelot français profita de l'obscurité pour couper les câbles; il fit dériver le bâtiment vers l'embouchure de la Seine, où il fut attaqué et pris le lendemain par un brick et cinq chaloupes canonnières. Placé sous la sauve-garde de son malheur et de la loyauté française, Sydney Smith traversa les rues du Hâvre au milieu de toute la population qui, par un sentiment des convenances que notre nation n'a jamais cessé d'éprouver, dissimula, tandis qu'il passait, la joie qu'elle devait naturellement ressentir de la prise d'un ennemi aussi redoutable. Il fut d'abord conduit à Rouen et traité avec beaucoup d'égards. Ensuite le directoire le fit transférer à Paris et emprisonner dans la tour du Temple, comme espion et incendiaire lors de l'évacuation de Toulon. Le gouvernement anglais envoya inutilement, en juillet, le capitaine Bergeret, commandant de *la Virginie*, pour être échangé contre lui. Le directoire s'y refusa, et toutes les demandes que fit le prisonnier furent vaines. Mais il fut tiré du Temple à la faveur d'un faux ordre du ministre de la marine qu'un homme ayant le costume militaire eut l'audace d'exhiber devant le geôlier de la prison. Sydney fit dans la suite payer cher aux Français les momens de sa captivité *(J. Morlent)*.

— 1826, brevet de cinq ans au sieur André-Jacques Gancel, propriétaire à la Lande près Elbeuf, pour une machine appelée *Lavoir-Economique* des laines propres à la fabrication des draps (*Description des machines*, etc., T. XXI, p. 242).

19 *Avril* 1314, supplice barbare de Philippe et Gautier d'Aunay, frères, gentilshommes normands. Philippe *Le Bel* avait marié ses trois fils, Louis, Philippe et Charles, jeunes encore et presque aussi avantagés par la nature que lui, qui passait pour le plus bel homme de son royaume. Marguerite, reine de Navarre, fille de Robert II, duc de Bourgogne, fut donnée à Louis. Jeanne, comtesse de Poitiers, fille aînée d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, fut donnée à Philippe, et Blanche, seconde fille d'Othon, épousa Charles. Ces trois prin-

Digitized by Google

cesses, presque enfans, parurent en même-temps à la cour. La galanterie la plus vive les entoura de toutes les séductions, les jeunes seigneurs s'efforcèrent de leur plaire, et ne réussirent que trop bien. Les trois princes s'aperçurent qu'au sein des jeux et des fêtes, leurs épouses ne conservaient pas la fidélité qu'elles leur devaient, toutes trois s'étant livrées à l'amour avec la franchise et l'inexpérience de leur âge.

Louis, d'un caractère violent et sans pitié, excita son père à venger l'honneur de la famille royale. Il révela toutes les étourderies et les fautes de Marguerite, tandis que Philippe, plus sage, cacha toutes les inconséquences de Jeanne. Charles laissa faire ses frères et le Roi, sans poursuivre ni protéger Blanche, qu'il n'aimait point.

Louis exigea d'abord l'arrestation des trois princesses; mais Philippe obtint que Jeanne serait conduite au château de Dourdan, au lieu de l'être au Château-Gaillard d'Andely, où les deux autres furent renfermées.

Les deux frères d'Aunay, accusés de séduction et d'adultère avec Marguerite et Blanche, furent jugés par une commission que le Roi établit à Pontoise. Ces malheureux, coupables seulement d'avoir tendrement aimé de jeunes princesses charmantes, furent condamnés et livrés à un supplice affreux qu'on étendit avec une cruauté dégoûtante au-delà même de leur mort. On les écorcha vifs, on les mutila, on leur trancha la tête, et on pendit leurs corps à la potence, comme s'ils eussent été de vils malfaiteurs. On pendit à côté d'eux l'huissier de la chambre qui avait favorisé leurs amours. Le prince Louis ne voulut pas qu'on s'en tînt à ces exécutions, qui étaient couvertes au moins par quelques formes légales; les seigneurs les plus attachés aux princesses ou amis de leurs amans furent, les uns étouffés secrètement, et les autres noyés pendant la nuit par des satellites de ce prince. Les deux princesses restèrent enfermées dans la forteresse du Château-Gaillard pendant 2 ans.

Louis monta sur le trône le 29 nov. 1314. Son caractère vin-

Digitized by Google

dicatif et querelleur lui valut le surnom de *Hutin*. Le premier acte de sa puissance fut de faire raser les princesses comme des femmes adultères, et de faire étrangler Marguerite, son épouse. Il voulut même que ce meurtre fût exécuté au Château-Gaillard, en présence et sous les yeux de Blanche qui la chérissait tendrement, et s'y était d'autant plus attachée qu'elles se consolaient ensemble dans leur commune captivité.

L'infortunée Blanche, après la mort de Marguerite, resta cinq ans encore enfermée dans ce château. Elle fut répudiée par son époux, puis transférée au château de Gavray près Coutances, d'où elle ne sortit que pour aller prendre le voile en l'abbaye de Maubuisson. Elle y vécut très-saintement et sans paraître regretter le monde.

Philippe, au bout d'un an, ouvrit à Jeanne les portes de sa prison, il la fit juger par le parlement qui la déclara entièrement innocente et sans tache. Depuis lors ils vécurent toujours en bonne intelligence. Elle fut mère de Louis, mort enfant, et de 4 filles. Philippe, plus prudent que ses frères, sut mettre son honneur à couvert en refusant de se venger.

—1781, décéda Michel-François Fleury, né à Alençon. Après y avoir fait d'excellentes études, il reçut les ordres sacrés, obtint la cure de Linières-la-Quarelle, et fut fait doyen rural du Sonnois. Avec de l'esprit et de la science, il se livrait quelquefois trop à son génie systématique. Il s'avisa de se faire répondre et servir la messe par une fille, sœur de son vicaire. Ses voisins et ses paroissiens surpris de cette innovation, en portèrent leurs plaintes à M. de Grimaldi, alors év. du Mans, qui lui défendit les fonctions de doyen rural. Il persista dans son système et publia dans le *Journal ecclésiastique* d'avril 1774, le cas suivant : *Si une femme, au défaut d'homme, peut répondre la messe.* Il en donna la solution dans le journal du mois de juin, et conclut pour l'affirmative, mais ses preuves portaient à faux. M. Genest, dans une observation, décida qu'on pouvait être de l'avis du curé de Linières, jusqu'au

Digitized by Google

point que la femme ne serait pas immédiatement auprès du célébrant, et se tiendrait éloignée de l'autel; c'est-à-dire que le prêtre ayant préparé les choses nécessaires pour le sacrifice, et placé les burettes sur un coin de l'autel, où il pourrait les prendre lui-même, les femmes, dans un cas de nécessité, ne feraient autre chose que répondre de loin, ce qui paraît permis par l'usage de l'église, qui a autorisé les religieuses à chanter et à répondre dans le saint-sacrifice. Il parut une lettre, qui courut manuscrite, en réponse à la résolution du cas proposé. Alors le curé de Linières publia l'écrit suivant : *Réponse de la messe par les femmes, en réponse à une lettre anonyme*, 1778, in-12. On lui répliqua par une autre lettre intitulée : *Lettre à M. le curé de Linières-la-Quarelle, par un de ses amis, sur les difficultés qu'excite sa réponse*, etc., Amsterdam (Alençon, 1778, in-4°.). On attribua cette pièce à M. Damas, ecclésiastique d'Alençon. Le curé continua d'écrire, mais il ne fit plus imprimer.

20 *Avril* 1803, M. de Montalivet, maire de Valence (Isère), est nommé préfet du département de la Manche, en remplacement de M. Magnitot, appelé à d'autres fonctions.

— 1591, les ligueurs s'emparent de Verneuil. L'entreprise fut concertée entre le b^on^. de Médavy et le vic. de Tavannes qui commandait alors en Normandie. Ils partirent de Rouen avec deux cens chevaux, marchèrent quatre journées sur la route de Caen, et tournèrent subitement vers Evreux. Arrivés à 4 lieues de Verneuil, ils prirent les devants à nuit fermante avec 60 maîtres et allèrent au trot. Un soldat de la garnison que Médavy avait trouvé le moyen de gagner, et qui avait servi dans le parti de la ligue, en avait engagé deux autres. L'un d'eux leur fit passer le fossé, où ils avaient de l'eau jusqu'au col. Parvenus à une fausse porte qui leur fut ouverte par les deux autres soldats, ils se rendirent maîtres, sans résistance, du château et du gouverneur. Tavannes avait encore à forcer la Tour-Grise et la ville où commandait Jean de Dreux Morainville,

Digitized by Google

que Henri IV avait nommé gouverneur du Perche. Celui-ci avait sous ses ordres trois comp. de chevau-légers formant 250 hommes, et 300 arquebusiers. Tavannes, qui n'avait encore que 150 hommes, fut bientôt en possession de la tour, et fit ensuite avancer dans la ville quinze des siens, dont le cap^e. fut renversé à ses pieds. Il les fit soutenir par 50 cuirassiers et se mit avec Médavy à la tête du reste. Cependant Morainville avait fait prendre les armes à ses gens, et avait chargé le corps avancé des ligueurs qui fut bientôt culbuté; Tavannes et Médavy arrivant au secours, le combat devint sanglant; Morainville, vieux guerrier, qui n'avait jamais eu de blessure, reçut dans l'aîne un coup d'arquebuse dont il mourut au bout de quelques momens; ses troupes effrayées prirent la fuite, laissant au pouvoir des vainqueurs 3 cornettes de cavalerie et 3 enseignes d'infanterie. Médavy fut nommé gouverneur de Verneuil par lettres du duc de Mayenne en date du 15 mai. Il eut pour lieut. Desmoutis de la Morandière.

— 1591, Henri IV lève le siége qu'il avait mis devant Rouen. Lors de ce siége, dont Valdory rapporte jour par jour tous les détails, le curé de Saint-Patrice tua de sa main dix-sept des assaillans.

— 1591, décéda Jacques Turgot, sieur de Lanteuil, présid. au parlem. de Rouen.

— 1693, on pose la 1re. pierre du vaste et beau bâtiment du séminaire de Bayeux, construit sur l'emplacement des maisons fort anciennes du prieuré de Saint-Jean-l'Evangéliste de l'hôtel-Dieu que l'év. F^s. de Nesmond avait fait supprimer. Il avait aussi fait incorporer au séminaire *tous les biens, droits, revenus, domaines, église, chapelle, bâtimens et autres lieux en dépendans, pour en jouir par les supérieur et ecclésiastiques dudit séminaire.*

— 1723, mort d'Ange-Félix de Baupte, écuyer, sieur de Contrepont, très-ancienne famille, près Coutances. La paroisse de Baupte lui appartenait en 1100.

Digitized by Google

— 1779, mort de Jean-Louis d'Arclais, écuyer, seigneur de Monbosq et des Besaces, patron honoraire desd. paroisses. Cette famille avait prouvé sa noblesse dès le XIII. siècle.

21 *Avril* 1591, on abat les deux forts et le monastère de Sainte-Catherine à Rouen. Ce monastère était de la même architecture que Saint-George de Boscherville.

— 1693, mourut âgé de 68 ans, à Paris, Louis Bulteau, né à Rouen en 1625. Il exerça quelques temps la charge de secrétaire du roi; s'en étant défait il se retira d'abord à Jumiéges, puis à Saint-Germain-des-Prez, où il demeura sous le costume ecclésiastique séculier. Il mourut d'apoplexie à la porte de M. de St^e. Beuve, en allant lui faire visite. Il a laissé plusieurs ouvrages, la plupart estimés des savans, concernant l'ordre de S. Benoît. Dans son *Essai de l'hist. monastique de l'orient*, il ne fait pas remonter l'origine des monastères plus haut que S. Antoine, mort en 356.

— 1719, décéda Claude-Maur d'Aubigné, archev. de Rouen, où il fut transféré en 1707 de l'évêché de Noyon qu'il avait eu en 1701. Il donna l'exemple de toutes les vertus pastorales, rétablit et augmenta beaucoup le palais archiépiscopal ainsi que le château de Gaillon, et les rendit tous deux plus commodes.

— 1773, mourut âgé de 82 ans, dans son château de Fresquienne, Nicolas-Louis de Romé, ancien officier au régiment de Condé cavalerie, chevalier de Saint Louis, baron haut-justicier du Bec-Crespin, seigneur et patron de Saint-Martin et de N.-D. du Bec, Lanquetot, Beaurepaire, Bretteville, Fresquienne, Mouville, Bautoursel, etc. Ses excellentes qualités le firent universellement respecter et chérir.

— 1800, ouverture d'une bibliothèque publique au Hâvre. En 1825 elle était d'environ 15,000 voulumes. En 1820 le gouvernement lui a fait le don d'un buste en marbre blanc de Bernardin-de-Saint-Pierre, né dans cette ville. (*V.* 21 *janvier*).

Digitized by Google

22 *Avril* 1705, mourut âgé de 78 ans, à la Mailleraye, François de Harcourt, marquis de Beuvron et de la Mailleraye, comte de Sezanne, lieut.-gén. au gouv. de la Haute-Normandie, gouverneur du vieux palais de Rouen, reçu chevalier du Saint-Esprit le 31 déc. 1688.

— 1724, mort de Louis Boivin, né à Montreuil-l'Argilé près Bernay, le 20 mars 1649; il reçut d'abord, dans la maison paternelle, les leçons d'un honnête ecclésiastique qui, peu savant, mais fort modeste, eut la bonne foi de quitter l'éducation de son disciple, quand il crut n'avoir plus rien à lui apprendre. Le jeune Boivin alla terminer ses humanités aux Jésuites de Rouen. Après avoir fait son cours de philosophie au collége du Plessis, à Paris, il étudia la théologie, la jurisprudence et la médecine, n'ayant de prédilection pour aucune de ces sciences, et faisant dans toutes des progrès égaux. Les belles-lettres qui semblaient l'occuper moins, lui plaisaient bien davantage, il composait des milliers de vers français, et n'en parlait à personne. Un jour cependant, plus content de lui-même qu'à l'ordinaire, il osa montrer à Chapelain une de ses productions poétiques. Le poëte n'y remarquant ni goût ni naturel, conseilla au jeune auteur d'abandonner pour jamais la poésie française.

Boivin s'étant fait une réputation d'érudit consommé, les portes de l'acad. des incript. lui furent ouvertes en 1701; il y porta un esprit dur, aigre, fâcheux, et 20 années d'association suffirent à peine pour apprendre à ses confrères que sous cette rude enveloppe, il cachait un cœur excellent, plein de candeur et de droiture. Ces dispositions insociables, ce défaut absolu de liant dans le caractère le jetèrent dans une foule de procès ruineux. Il en eut un avec l'abbaye de la Trappe, pour une redevance de 24 sols, dont il voulait faire dégrever le petit fief de la Coypelière qu'il avait acheté en Normandie. Ce procès, qu'il perdit, dura 12 ans et lui coûta 12,000 liv. A cette occasion, il dit fort plaisamment qu'il avait gagné son procès pendant

Digitized by Google

12 ans, et ne l'avait perdu qu'un jour. Ses ouvrages imprimés se réduisent aux *Mémoires* qu'il lut à l'Acad. des inscript., et qui ont paru dans les quatre premiers volumes de cette compagnie; ils roulent presque tous sur des matières de chronologie, offrent une érudition peu commune et une critique élevée. On doit regretter qu'il n'ait pas terminé un travail sur *Josephe*, dont il s'occupa pendant 30 ans, et où l'on dit qu'il a déployé un savoir immense; ses notes, fort nombreuses et fort étendues, sont écrites sur les marges d'un exemplaire de l'édition de 1544 que possède aujourd'hui la bibliothèque royale de Paris.

— 1794, mort de Jacques-Guillaume Thouret, né en août 1746, à Pont-l'Evêque, où son père était notaire. Après avoir fait ses études et son droit à Caen, il exerça d'une manière très-distinguée, quoique jeune encore, la profession d'avocat au parl. de Normandie. En 1787, il fut nommé procureur-syndic de l'assemblée de sa province, et en 1789, élu par le tiers-état de la ville de Rouen, le premier député aux états-généraux. Le 3 août de cette année, il en fut nommé président à une grande majorité. Accusé d'être vendu à la Cour, il fut violemment attaqué, et l'effroi qu'il en conçut le fit renoncer à la présidence; mais il y fut reporté lors du décret sur la division du royaume en départemens. Après la dissolution de l'assemblée, Thouret devint président du tribunal de cassation. En août 1792 et le 3 nov. 1793, il était allé féliciter le corps législatif, et ensuite la convention, de leurs travaux. En affectant cette dernière soumission aux révolutionnaires, il espérait échapper à la proscription qui le menaçait; il se trompa : on le fit enfermer dans la prison du Luxembourg; il fut traduit au tribunal de sang, et décapité le même jour que MM. Le Chapelier, D'Eprémesnil et de Malesherbes.

— 1825, première séance publ. de la soc. des antiq. de Normandie. Un discours y fut prononcé par M. H. de Magneville, alors son président, qui fit éloquemment ressortir l'im-

Digitized by Google

portance et la gloire de cette prov. dans la guerre, la littérature et les arts, ainsi que l'avantage qu'elle a de renfermer dans son sein tant d'objets dignes de piquer la curiosité de tous les gens de goût.

23 *Avril* 1113, la foudre tomba sur l'abbaye du Mont-Saint-Michel, et mit le feu aux bâtimens qui furent tous consumés et détruits, excepté les voûtes et la partie de l'église que le feu ne pouvait atteindre.

— 1722, décéda Louis de Pellevé, comte de Flers, baron de Larchant, seigneur de Tracy et de Landelle, vicomte de Condé-sur-Noireau. Les seigneurs de Flers étaient d'une branche cadette de la maison de Pellevé, laquelle remonte à Guillaume de Pellevé qui vivait du temps de Guillaume-le-Conquérant. Jean de Pellevé, seigneur d'Aubigny, vivait en 1339. La branche aînée s'est éteinte à Jean de Pellevé, seigneur de Jouy et de Hauteville, près Valognes, qui vivait en 1510, et ne laissa qu'un fils, mort sans alliance.

— 1765, mourut âgé de 80 ans, à Rouen, N... Guenet de Saint-Just, doyen des conseillers au parl. de Normandie. La régularité de ses mœurs, la droiture de son cœur, 60 années d'un service assidu dans le temple de la justice, en ont fait le modèle des magistrats.

24 *Avril* 1563, les protestans, selon les mémoires de Saint-Ouen, assaillirent l'église du grand Quevilly près Rouen, où ils commirent beaucoup de dommages, pillant et emportant les ornemens et meubles de l'église, après quoi ils passèrent à Dieppedale près Yvetot. C'est dans ce lieu qu'ils avaient bâti un prêche, monument des plus curieux qui fût en France. C'était un dodécaëdre, c'est-à-dire, de douze pans égaux, autour duquel régnait en dedans une galerie à triple étage. Il avait 270 pieds de tour, 90 de diamètre, 66 de hauteur, et 3 portes à 2 battans. Il était éclairé de 60 fenêtres, et pouvait contenir beaucoup de monde. Il n'était soutenu d'aucun pilier quoiqu'il fût tout de charpente. Une clef de bois, à

Digitized by Google

laquelle toutes les autres pièces venaient rendre, formait le le comble. Le charpentier qui l'entreprit s'appelait *Gigonday*; il le commença en 1600 et l'acheva l'année suivante. Cet ouvrage fut démoli à la révocation de l'Edit de Nantes, les matériaux donnés aux hôpitaux, et la cloche à S. Martin du Pont.

— 1617, Concini, plus connu sous le nom de maréchal d'Ancre, fut tué à coups de pistolet sur le pont du Louvre à Paris. Cette mort valut à Vitry le bâton de maréchal, mais elle fut fatale à notre Basse-Normandie.

Concini, qui était gouverneur de Caen, et affectionnait cette ville, avait promis d'appuier de tout son crédit le projet de la navigation de l'Orne entre Argentan et Caen, comme déjà on l'avait entreprise aux abords de cette dernière ville, dès l'année 1458. Son amour-propre d'ailleurs le portait à réaliser ce projet renouvelé en 1465, 1536, 1550, et surtout en 1593 qu'une vérification du cours de la rivière fut faite par ordre de Henri IV. Il était sur le point de faire commencer les travaux lorsqu'il fut lâchement assassiné.

— 1692, mourut à Nantes Jean Le Noir, né en 1622 à Alençon, de François Le Noir, conseiller au présidial de cette ville. Dès qu'il eut reçu la prêtrise et fini sa licence il se fit prédicateur, fut applaudi dans sa ville natale, à Bellême, à la Flèche et à Paris. De retour à Alençon, il prêcha le jour de la Toussaint 1650, *sur la prédestination des saints et sur la grâce qui les convertit à Dieu et les sanctifie*. Les Jésuites l'accusèrent de jansénisme. Des écrits ayant été publiés contre son sermon, il le fit imprimer sous ce titre : *La sainteté des saints prise dans sa source, qui est la prédestination*. Pasquier, II du nom, curé d'Alençon, l'accusa juridiquement de jansénisme, et succomba : sa vie, peu régulière, fournit un beau champ au prédicateur pour se venger. De concert avec ses amis, il forma une accusation très-grave contre le curé devant l'official de Séez. Celui-ci, quoique son ancien ami, fur forcé d'entendre des témoins et de prononcer, le 25 août

Digitized by Google

1655, une sentence flétrissante, dont Pasquier fit appel à l'officialité de Rouen. Le Noir jeta un devolu sur sa cure. Il avait été nommé l'année précédente, Théologal de Séez, et comme il était très-bien avec son évêque, François Rouxel de Médavy, il fit, aux frais du prélat, deux voyages à Rouen, pour y défendre le bien jugé de son official. Le 18 juillet 1654, le curé fut condamné à jeûner pendant un an, au pain et à l'eau, le vendredi de chaque semaine, à réciter ce jour le psaume *miserere mei*, à genoux devant le crucifix, à sue de la messe, et en 50 liv. d'amende, moitié applicable au pain des prisonniers.

Le triomphe de Le Noir dura peu : il avait été débouté de son dévolu, en avril de la même année, et le curé se tira de sa malheureuse affaire par le crédit des Jésuites. Tandis que le Théologal prêchait à Falaise, à Argentan et dans le Perche, ses ennemis profitaient de son absence pour le ruiner dans l'esprit de son évêque. La persécution commença par certains dévots connus sous le nom de *l'Hermitage de Caen*, confrérie dont les Jésuites furent, en 1645, les principaux auteurs. Quelques uns d'eux, excités, dit-on, par le Père Nouet, recteur du collége d'Alençon, vinrent à Argentan où le Théologal prêchait. Ils le taxèrent hautement de jansénisme, et firent élever dans un carrefour de la ville une image de la Vierge, devant laquelle ils allaient chanter tous les soirs des litanies où ils insséraient : *Virgo extirpatrix jansenistarum*. Ils placèrent sous la statue un gros serpent noir qu'ils disaient être le Théologal. Le Noir méprisa ces insultes et retourna prêcher à Séez. Une partie de la bande le suivit processionnellement en criant : *Délivrez-nous des jansénistes*. Ils publiaient qu'ils allaient chercher Jésus-Christ en Canada, puisqu'il n'était plus en France. On parvint à disperser ces illuminés, dont quelques uns furent arrêtés. *Hardi*, leur chef, fut obligé, par sentence de l'official, d'aller trouver le Théologal pour lui demander pardon ; ce qui fut exécuté.

Digitized by Google

Le 15 déc. 1665, Le Noir, poussé par un zèle trop ardent, dénonça l'Ev. de Séez comme hérétique, à l'archev. de Rouen, François III de Harlay; mais la plus grande partie des Ev. de la province s'étant rendus à Paris pour une assemblée extraordinaire, M. de Médavy, à son tour, accusa le Théologal et pria les Ev. de juger tant son mandement que son catéchisme. Tous, sans entendre le Théologal, décidèrent, en février 1666, que rien n'était hérétique, vu *l'intention* de l'Ev. présent qui l'avait déclarée. L'assemblée du clergé prit part à cette affaire. Elle fit écrire à l'Ev. d'Angers sa surprise de ce qu'il avait nommé Le Noir pour prêcher l'avent et le carême à la Flèche. Le prélat fit réponse que le Théologal avait été son ami de tout temps; qu'il en recevait de bons services, et qu'il n'abandonnait point ses amis dans la disgrâce. M. de Médavy eut recours à une lettre de cachet qui reléguait Le Noir à Vannes. L'Evêque, d'abord prévenu, lui accorda bientôt ses bonnes grâces, et même écrivit en sa faveur à M. de Médavy qui lui répondit que l'affaire du Théologal ne le regardait plus, mais son chapitre qui avait arrêté différens actes contre lui et contre Nicolas Bordin, chanoine, un des amis de Le Noir. L'argent manquant à celui-ci, il pria l'Ev. de Vannes de trouver bon qu'il allât chercher sa subsistance chez ses parens, et le supplia de rendre compte de ses raisons, supposé qu'on lui en fit la demande. C'est ici que vont commencer ses malheurs.

M. de Médavy, sachant qu'il ne gardait pas son exil, obtint le 24 mai 1667, un ordre pour le faire arrêter. Il fut constitué prisonnier à l'archevêché de Paris. M. Poncet l'entendit sur faits et articles, le 12 juillet de l'année suivante, et enfin, sur sa demande il fut transféré dans les prisons de l'officialité de Rouen, où il trouva Bordin son ami que l'Ev. avait aussi fait arrêter. Ils y furent traités l'un et l'autre comme des scélérats. Le Théologal présenta 4 requêtes consécutives à l'archevêque pour lui demander jugement. Il trouva moyen de

Digitized by Google

les faire imprimer, et s'adressa au Pape en déni de justice. Le S. Père renvoya l'affaire à M. de Buzanval, Ev. de Beauvais, qui accepta d'abord le Bref ordonnant que les pièces lui seraient remises. Le Noir demanda d'être transféré dans les prisons de Beauvais où s'instruisait l'affaire. M. de Buzanval, sur la 2e. requête que lui présenta le Théologal, répondit que s'agissant de la cause d'un évêque, il s'en démettait, parce que, suivant les canons, il fallait 12 Ev. pour en juger un seul, et lui renvoya le Bref du pape. M. Colbert écrivit de la part du roi à l'Ev. de Beauvais, pour ravoir ce Bref, mais le prélat répondit qu'il n'en était plus saisi. « Sans entrer (dit le ministre) dans la justification du Théologal, je ne puis m'empêcher de témoigner au roi ma douleur de voir que, dans l'église de Dieu, les affaires y deviennent interminables par des moyens même que l'église n'approuve pas. Il est étrange qu'on tienne par provision des prêtres en prison, lesquels avaient recours à l'église, pour juger des affaires qu'ils avaient avec leur évêque. » Cette lettre, du mois de sept. 1670, produisit, pendant l'assemblée du clergé, une négociation entre l'archev. de Rouen et M. de Beauvais, dont M. de Bririeu fut l'agent. L'archev. obtint une nouvelle lettre de cachet qui ordonnait que le Théologal serait conduit sous une sûre garde à Beauvais où il demeurerait pour satisfaire son Ev. qu'il avait offensé. Comme on sentit que le Théologal ne sortirait pas de prison à cette condition, l'archev. envoya un simple ordre à son geôlier de mettre Le Noir et Bordin hors des prisons *vu l'ordre du Roi*. Elles leur furent ouvertes le 24 nov. 1670. Le Théologal passa par Pontoise pour remercier l'archev. de Rouen et l'engager à terminer à l'amiable cette malheureuse affaire. M. Bossuet, présent à l'entrevue, fut fort satisfait du Théologal. M. de Buzanval donna de l'emploi à Le Noir et à Bordin. Il écrivit, à la sollicitation du premier, à l'Ev. de Séez que son Théologal était prêt à se soumettre à tout ce qu'il exigerait de lui, tant de vive voix que par écrit, pour terminer enfin l'af-

Digitized by Google

faire. M. de Médavy répondit qu'il exigerait pour préliminaire, que Le Noir envoyât à Paris à 4 évêques tous ses écrits, et qu'ils jugeraient, *sans que le Théologal les pût voir*. M. de Buzanval ne fit pas de réponse.

Le Noir, ignorant les causes de son élargissement, pressa l'évêque de trouver bon qu'il se rendît dans sa famille. Le prélat fut forcé de lui découvrir le mystère de sa sortie des prisons épiscopales, ce qui ne l'empêcha pas de partir, malgré les représentations de M. de Beauvais qui lui fit promettre de se rendre près de lui au premier ordre, dès qu'il aurait eu la consolation de voir sa mère à Alençon, et de faire un voyage à la Flèche. De plus, il lui prescrivit de passer par Paris pour y voir l'archev. de Rouen qui s'était mêlé de cette affaire. Ce prélat lui fit un bon accueil, mais après avoir conféré avec l'év. de Séez, il lui déclara que l'intention du Roi était qu'il gardât son exil et retournât à Beauvais, qu'autrement sa personne ne serait pas en sûreté. En effet, l'év. de Séez obtint dès le lendemain une lettre de cachet pour le faire renfermer à la Bastille, mais Le Noir évita ce malheur, pas le soin qu'il prit de se bien cacher.

Il arriva pour lors un événement dont il aurait pu tirer bon parti, si la prudence avait toujours été la règle de sa conduite. M. de Harlay fut transféré sur le siége de Paris, et M. de Médavy sur celui de Rouen. L'obstiné Théologal se rendit secrètement dans cette ville, et fit signifier, le 26 août 1671, au chapitre, une opposition à la prise de possession du nouvel archevêque. Il alléguait pour moyens, qu'ayant été accusé d'hérésie et de simonie dont il ne s'était point purgé canoniquement, il était *in reatu* et excommunié. Il fit signifier au prélat son opposition et adressa au chapitre, le 30 octobre suivant, une lettre qui n'était que le préliminaire d'une autre pièce publiée quelques jours après sous ce titre : *Malheurs inévitables au diocèse et à l'archevêché de Rouen, si M. de Médavy est mis en possession de l'archevêché.* Elle contenait 12 chefs

Digitized by Google

d'accusation accompagnés de décisions tirées des Canons, des Pères et des Casuites. Mais, appuyé par les Jésuites, le prélat obtint un bref de Rome, qui ordonnait qu'il serait passé outre à la prise de possession, attendu que le mandement avait été jugé *catholique*. Le Noir soutint dans un nouvel écrit que ce jugement n'ayant jamais cessé d'être attaqué, l'évêque n'était point purgé. Mais le chapitre reçut son archevêque qui obtint, le 24 août 1672, une nouvelle lettre de cachet portant défense expresse au Théologal de poursuivre son opposition.

Tout le monde crut que celui-ci n'allait plus chercher qu'à réparer ses malheurs, et qu'il employerait tous les moyens pour se concilier les bonnes grâces de M. de Forcoal qui venait de remplacer à Séez M. de Médavy. Mais il s'était persuadé que sa place de Théologal exigeait qu'il veillât sans cesse à s'opposer que le poison de l'hérésie le plus caché ne pénétrât dans le diocèse, et c'est ce qu'on ne lui eût pas contesté, s'il n'eût eu affaire à un grand seigneur.

Cette même année, Enguerrand Lechevalier, supér. du sémin. de Séez, et vic.-gén. du nouvel évêque, publia un livre intitulé : *Le Chrétien Champêtre*, etc. Le Noir se hâta de le dénoncer à l'évêque, et sur son refus de lui donner satisfaction, il présenta, le 6 mars 1674, une requête au Roi, suivie de la dénonciation de 63 propositions erronées ou hérétiques contenues, selon lui, dans le *Chrétien Champêtre*. Parmi ces propositions, l'une était qu'*il y avait cinq personnes divines qui devaient être l'objet de* L'ADORATION *des fidèles, savoir : Jésus-Christ, la Vierge, Saint-Joseph, Ste.-Anne et Saint-Joachim*. Une autre proposition portait *que J.-C. est dans le S. Sacrement de l'autel comme* LE POULET EST DANS LA COQUE DE L'OEUF, etc. Cette pièce produisit de l'effet. L'évêque et son grand-vic. retirèrent autant qu'ils purent d'exemplaires de l'ouvrage, et il en parut une nouvelle édition moins ample que la première, munie de l'approbation de l'évêque qui est du 16 mars 1675. Le Théologal prétendit encore y trouver des choses répréhen-

Digitized by Google

sibles, et que l'év. y ayant donné son approbation, était dans les mêmes sentimens. On ne voit pas que cette affaire ait eu d'autres suites.

L'archev. de Paris ayant été nommé président de l'assemblée du clergé pour 1682, Le Noir, toujours emporté par un zèle inconsidéré, afficha lui-même à l'une des portes de la cathéd. de Paris, un acte d'opposition écrit de sa main. Il y rappelait l'accusation d'hérésie qu'il avait intentée contre lui pendant qu'il occupait le siége de Rouen, pour la collusion qui régnait entre lui et M. de Médavy; que n'ayant point fait juger la prise à partie, et ne s'étant point purgé de l'accusation, il ne pouvait présider, suivant les canons. Il parut dans le même temps contre ce prélat et contre l'archevêque de Rouen plusieurs libelles qu'on attribua au Théologal. M. de Forcoal était mort (22 fév. 1682) et remplacé par M. Savary. Le Noir lui adressa, le 6 juin, une lettre très-touchante, pour le prier de lui procurer la paix et la tranquillité. Une personne de considération s'entremit pour engager le prélat à terminer toutes les affaires du Théologal, qui consentait à remettre sa place, et à ne plus prendre aucune part aux affaires du dioc. C'était en 1675 qu'il eût fallu prendre ce parti, mais l'occasion en était perdue. Un zèle trop ardent l'avait jeté dans des démarches au moins inconvenantes pour lui-même comme pour les personnages dont il attaquait les opinions. M. Savary exigea que Le Noir commençât par faire l'aveu de ses fautes, et l'affaire en resta là. Mais l'archev. de Paris avait présidé l'assemblée du clergé; Le Noir fut arrêté dans le Marais et conduit à la Bastille. Le Roi nomma, pour instruire son procès, une commission composée de quelques conseillers du Châtelet, présidée par M. de La Reinie, lieutenant de police. Traduit devant le Parlement, ou seulement devant le Châtelet lui-même, il pouvait espérer se défendre, mais ici sa chance était moins favorable; on sait ce que furent, dans tous les temps, les commissions formées contre des citoyens, au lieu de les laisser

Digitized by Google

à leurs juges naturels. Le Noir montra, pendant toute l'instruction, sa fermeté ordinaire. Le président lui ayant demandé quels étaient ses complices : *J'en ai trois*, répondit-il, *l'Ecriture sainte, les Pères et les Canons*. Il réclama inutilement contre l'incompétence du tribunal, et fut condamné, le 24 avril 1684, sur la représentation de quelques écrits, dont la plupart n'étaient pas de lui, à faire amende honorable devant l'église N.-D. de Paris, et aux galères à perpétuité ! Le lendemain, on vit affiché aux portes du Châtelet un appel à l'église contre ce jugement, qui ne touchait en rien le fond des différends du Théologal avec l'archevêque.

Tandis qu'on le traînait, comme le plus grand scélérat, chargé d'ignominie, à pied, par le pont N.-D., nuds pieds, nues jambes (à l'âge de 62 ans) la torche au poing, la corde au col, il ne cessa de chanter les psaumes et les hymnes les plus appropriés à sa triste position. Arrivé devant la cathéd., il protesta de nullité de toute la procédure, et refusa constamment de prononcer les paroles que le greffier voulait lui faire dire. Son jugement excita une indignation universelle, et les Jésuites, sous une apparence de commisération, firent commuer les galères en une prison perpétuelle. Il fut d'abord conduit dans celle de Saint-Mâlo, et ensuite transféré à Brest où il resta cinq ans. Ce fut dans celle de Nantes qu'il termina ses jours, âgé d'environ 70 ans. Les maux qu'il eut à souffrir dans les différentes prisons lui avaient presque fait perdre la mémoire. Des personnes de distinction le virent pendant qu'on le menait de Brest à Nantes; il leur rapporta que, depuis son jugement, on ne l'avait laissé parler à personne ni voir de feu. (*Extrait et Abrégé des Mém. sur Alençon, par Odolant-Desnos, tome 2, page 594*).

Sans doute Le Noir manqua souvent aux égards que tout homme doit à ses supérieurs, quelques torts qu'ils ayent envers lui, mais on ne peut disconvenir aussi que l'arbitraire et la force prirent la place de la justice et de la bonne foi chez

Digitized by Google

ceux qui devaient s'en montrer les plus rigides observateurs. Ils firent juger illégalement leur adversaire ; la peine à laquelle il fut condamné était hors de proportion avec les griefs qu'ils avaient à lui reprocher. Elle était d'ailleurs déshonorante pour le clergé lui-même, qui ne se respecta point en la laissant prononcer, puisqu'il avait tout le crédit nécessaire pour obtenir une réclusion perpétuelle. Elle eut lieu en effet, mais on n'eut pas la charité d'en adoucir la rigueur envers un vieillard, déjà plus que suffisamment puni par la perte de sa liberté. L'affaire du Théologal de Séez offre un exemple qui ne doit être perdu ni pour les princes de l'Eglise ni pour leurs subordonnés.

— 1719, mort de Hyacinthe Robillard d'Avrigny, né à Caen en 1674. Il se fit Jésuite en 1691, et professa quelque temps les humanités ; mais cette régence pénible ayant beaucoup affaibli sa santé, naturellement délicate, on l'envoya procureur au collége d'Alençon où, malgré ses talens, il demeura comme inconnu jusqu'à son décès. Il y composa des *Mémoires chronologiques et dogmatiques, pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600 *jusqu'en* 1716, *avec des réflexions et des remarques critiques*, 4 vol. in-12, qui n'ont été imprimés qu'en 1720 à Paris, sans nom d'auteur, de ville, ni d'imprimeur, réimprimés depuis très-incorrectement à Lyon et à Rouen. On reproche à cet ouvrage, estimable par l'exactitude des dates et par plusieurs faits bien développés, par la clarté et l'intérêt qu'il répand sur les matières théologiques, un esprit de satire un peu trop marqué.—Des *Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, depuis* 1600 jusqu'en 1816, Paris, 1725, 4 vol. in-12, réimprimés en 1757, en 5 vol., par les soins du P. Griffet, avec des additions et corrections. Nous n'avons point ces deux ouvrages tels qu'ils sont sortis de la plume du P. d'Avrigny. Il fut forcé par ses supérieurs de les soumettre à la révision du P. Lallemant qui leur fit subir des changemens si considérables, qu'on assure que l'auteur, affligé de les voir ainsi défigurés,

Digitized by Google

en mourut de chagrin. Quoiqu'il en soit, tous deux se recommandent par l'élégante précision du style, par l'exactitude des dates et par des anecdoctes curieuses. Ils ont fait au P. d'Avrigny une réputation distinguée parmi les historiens du siècle de Louis XIV. On a comparé le second ouvrage aux meilleurs Abrégés chronologiques que nous ayions.

— 1786, adjudication de 800,000 liv. pour de nouveaux travaux à faire au port de Caen.

Autre adjudication de 120,000 liv. pour la construction du péristyle du palais de justice à Caen et de quelques bâtimens accessoires.

— 1794, J. N. d'Aubermesnil, né à Aubermesnil près Dieppe, major de la citadelle de Verdun, condamné par le tribunal révolutionnaire, est décapité à Paris, âgé de 75 ans.

— 1825, le capitaine de frégate Duperrey, de Granville, commandant la corvette *la Coquille*, rentre à Marseille, après une navigation de 25,000 lieues, durant laquelle il n'avait ni perdu un seul homme de son équipage, ni essuyé d'avaries graves dans ses mats, ses vergues ou ses voiles. Il était parti de Toulon le 11 août 1822 (navig. de 32 mois 13 jours).

— 1828, inauguration de la statue pédestre en bronze de Louis XIV, sur la place Royale de Caen. Cette cérémonie fut faite avec la plus grande pompe.

— 1830, une crue extraordinaire de la Seine à Rouen, fut tellement augmentée par la marée, que les eaux envahirent le port et le couvrirent jusqu'au bout de la chaussée. Toutes les prairies au-dessus et au-dessous de la ville furent submergées; l'inondation s'étendit sur le cours et sur le chemin de halage, ce qui, pendant quelques jours, ne permit les communications par eau avec Paris, qu'au moyen de bateaux à vapeur.

— 1830, arrivée au Hâvre du navire *la Loire*, parti de la Martinique le 29 mars, ce qui fait 26 jours de mer seulement. Une traversée aussi rapide, surtout de la part d'un navire marchand, est presque sans exemple.

Digitized by Google

25 *Avril* 1545. « L'an 1545, Pasques furent le 25e. d'avril, jour et feste de Saint-Marc, qui est le plus haut qu'ils puissent estre, par l'ordre lequel y a esté mis par l'église selon le cours de la lune, pour ne rien confondre, et quand ladite feste échoit à tel jour, la feste du Saint-Sacrement tombe la veille de Saint-Iean, estant mémoratif de l'y avoir veu escheoir par deux fois, et d'avoir aussi veu la feste de Pasques le 22e. de mars, qui est le plus bas qu'elle peut estre. » *(De Bras, Antiq. de Caen*, liv. 2, p. 137.) Guille. de Jumièges (liv. 6, ch. 2) dit aussi que Pâques fut le 25 avril l'an 1109.

— 1688, circulaire de l'intendant de Caen aux curés de sa Généralité.

— Monsieur, vous ferez incessamment un mémoire contenant le nom, l'âge et qualité des personnes de votre paroisse faisant profession de la religion P. R. au temps de la révocation de l'édit de Nantes conformément aux formule ci-après.

N... âgé de...

..... Son état avec le nom et le nombre de ses enfans et domestiques, s'il en a.

..... A abjuré.

..... N'a abjuré.

..... N'a fait son devoir à Pasques.

..... Fait des assemblées, va par les maisons ou prête la sienne.

..... Est aux nouveaux ou nouvelles catholiques.

..... Est aux Jésuites.

..... Est à l'hôpital de...

..... Ne paraît pas sincèrement converti.

..... Agit mystérieusement dans sa conduite.

..... Parle avec irrévérence de la religion Catholique.

« Vous envoyerez ce mémoire à monsieur votre doyen qui aura soin de l'envoyer au plutost à mon secrétaire, et en conserverez un double.

Je suis, etc. DE GOURGUES.

Digitized by Google

A Caen, ce 25 avril 1688. » (*Essai hist. sur la ville de Bayeux, p.* 350).

— 1819, 4e. exposition, à Caen, des produits des arts du département du Calvados.

— 1827, mourut à Rouen Pierre-Laurent-Guillaume Cosseaume, né à Ferrières-Saint-Hilaire, près Bernay, le 25 octobre 1730. Reçu doct. en méd. à Paris, il se fixa d'abord à Evreux où il acquit l'estime générale. Il passa ensuite à Rouen, fut agrégé au collége des méd. de cette ville, nommé suppléant du prof. de botanique et bibliothécaire archiviste de l'académie. Il mit en ordre et publia en cinq vol. les manusc. déposés dans les archives de cette savante compagnie. Outre ce travail qui a mérité à Cosseaume la reconnaissance de tous les littérateurs normands, on lui doit plus de 20 mémoires ou notices sur les sciences médicales, la philologie, l'archéologie et la littérature, qui, pour la plupart, ont été imprimés dans les différens vol. de l'acad. de Rouen. Devenu méd. en chef des hospices, et chargé par l'autorité supér. de missions relatives à la salubrité publique, il s'acquitta toujours avec distinction des fonctions qui lui furent confiées. Il avait travaillé toute sa vie à une nouvelle version des psaumes qu'il a publiée dans la 89e. année de son âge; mais à peine fut elle achevée qu'il sentit ses forces décliner rapidement, et qu'il mourut généralement regretté de ses concitoyens. Il fut membre de la soc. des antiq. de Normandie dès le temps de sa formation en janvier 1824.

26 *Avril* 1419, Henri V, roi d'Angleterre et maître de la Normandie, ayant nommé lieutenant aux bailliages d'Alençon et d'Evreux Thomas de Montagu, comte de Salisbury, lui donna, pour lui et ses successeurs, le comté du Perche. Il lui donna dans d'autres temps Hiesmes, St.-Sylvain, Longny et plusieurs autres terres. Henri disposait ainsi des biens des seigneurs et gentilshommes qui avaient mieux aimé s'expatrier que de lui prêter serment de fidélité, en sorte que la plus

Digitized by Google

grande partie de la noblesse du duché vivait dans l'indigence, tandis que le clergé qui n'avait pas balancé à reconnaître l'usurpateur, avait été confirmé dans la possession de ses biens et priviléges.

— 1566, mourut dans son château d'Anet, à 66 ans 3 mois, Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, née le 31 mars 1500. Son père était Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, d'une famille ancienne et illustre du Dauphiné. Le 29 mars 1514, elle épousa Louis de Brézé, Grand Sénéchal de Normandie, qui mourut le 12 juillet 1531, et lui laissa deux filles, dont l'une fut mariée au duc de Bouillon et l'autre au duc d'Aumale. Sa veuve conserva le nom de Grande-Sénéchalle qu'elle avait porté du vivant de son époux. Elle avait au moins 40 ans, lorsque le roi Henri II, qui n'en avait que 18, en devint éperdûment amoureux, et quoiqu'âgée de près de 60 à la mort de ce prince (10 juillet 1559) elle avait toujours conservé le même empire sur son cœur. Il portait sa livrée (le noir et le blanc) au tournoi où il fut blessé. Henri perdit dans le commerce de cette femme charmante, qu'il avait créée duchesse, la rudesse que le maniement des armes et les autres exercices violens auxquels il était fort adonné, n'avaient pu manquer de lui faire contracter. Il y puisa une affabilité, une égalité d'âme et une douceur de caractère qui ne se démentirent dans aucun instant de sa vie. Les grâces et la beauté de Diane furent à l'épreuve du temps. Elle ne fut jamais malade; dans le plus grand froid, elle se lavait le visage avec de l'eau de pluie; elle n'usa jamais d'aucune pommade. Eveillée tous les matins à 6 heures, elle montait souvent à cheval, faisait une ou deux lieues, et se remettait dans son lit où elle lisait jusqu'à midi. Tout homme un peu distingué dans les lettres pouvait compter sur sa protection. Sa fierté répondait à sa naissance; Henri II ayant voulu reconnaître une fille qu'il avait eue d'elle, Diane lui dit : « J'étais née pour avoir de vous des enfans légitimes : j'ai été votre maîtresse, parce que je vous

Digitized by Google

aimais : je ne souffrirai pas qu'un arrêt me déclare votre concubine. » Le règne de Henri fut celui de Diane, mais dès que ce prince fut à l'extrémité, les courtisans qui l'avaient long-temps adorée, lui tournèrent le dos, suivant l'usage. Catherine de Médicis lui envoya ordre de rendre les pierreries de la couronne, et de se retirer dans un de ses châteaux. « Le Roi est-il mort? demanda-t-elle à celui qui était chargé de cette commission : — Non, Madame, mais il ne passera pas la journée.— « Hé bien, répliqua-t-elle, je n'ai donc point encore de maître, et je veux que mes ennemis sachent que quand ce prince ne sera plus, je ne les crains point. Si j'ai le malheur de lui survivre long-temps, mon cœur sera trop occupé de la douleur de sa perte, pour que je puisse être sensible aux chagrins qu'on voudra me donner. » Dès que le Roi eut expiré, elle se retira dans sa belle maison d'Anet qu'elle acheva de faire bâtir, et l'habita jusqu'à sa mort. Brantôme nous peint ainsi cette femme étonnante : « Je la vis six mois avant sa mort, si belle encore, que je ne sache cœur de rocher qui ne s'en fût ému; quoique quelque temps auparavant elle se fût rompu une jambe sur le pavé d'Orléans, allant et se tenant à cheval aussi dextrement et dispostement comme elle avait jamais fait; mais le cheval tomba et glissa sous elle. Il aurait semblé que telle rupture et les maux qu'elle endura, auraient dû changer sa belle face; point du tout : sa beauté, sa grâce et sa belle apparence étaient toutes pareilles qu'elles avaient toujours été. C'est dommage que la terre couvre un si beau corps. Elle était fort débonnaire, charitable et aumônière. Il faut que le peuple de France prie Dieu qu'il ne vienne jamais favorite de Roi plus mauvaise que celle-là, ni plus malfaisante. »

Malheureusement pour *le peuple de France*, il n'a jamais vu une autre Diane parmi les nombreuses favorites de celui qui ne pouvant, au milieu de ses orgies, se dissimuler qu'après lui une révolution ne manquerait pas d'éclater, disait dans

Digitized by Google

sa crapuleuse apathie : « mon successeur s'en tirera comme il pourra ! » Mot cruel, dont le moderne Sardanapale ne sentait peut-être pas toute la portée.

Diane fut inhumée dans la chapelle d'Anet, qui était alors une collégiale.

— 1672, arrêt du conseil qui rend à la liberté toutes les personnes détenues dans les prisons de la Normandie pour cause de magie et de sortilége.

— 1745, décéda dans sa terre de Villeray, au Perche, Denis IV de Riants, baron de Villeray et de la Brosse, appelé le marquis de Riants, cap.-lieut. des gendarmes de Berri, brigadier des armées du Roi en 1709. N'ayant pas d'enfans, il fit, par testament du 14 juillet 1742, une substitution du marquisat de Villeray en faveur de Guy-François de la Porte, issu d'une des plus anciennes familles du Berri, qu'il institua au premier degré, à la charge de joindre le nom et les armes de Riants au sien. Ce dernier, appelé marquis de Riants, guidon des chevau-légers de Brétagne, épousa, le 2 février 1746, Henriette-Bibiène Colbert, dont il eut Henri de la Porte de Riants, né le 17 mai 1753.

— 1803, il tomba aux environs de Laigle une épouvantable pluie de pierres qui s'étendit sur un espace de plus de deux lieues carrées. Leur nombre était au moins de 2 à 3 mille, leur poids variait depuis deux gros jusqu'à dix-sept livres et demie. Cet événement fut amené par l'explosion d'un globe enflammé qui parut dans l'atmosphère quelques instans auparavant. M. Biot, membre de l'institut, fut chargé par le gouvernement d'aller sur les lieux vérifier les faits et faire la comparaison critique des témoignages. Il rédigea un Mémoire dont la classe des sciences phys. et mathém. ordonna l'impression extraordinaire, et auquel devait être joint, d'après la carte de Cassini, le relevé exact des lieux sur lesquels s'était étendue l'explosion. On remarqua que sa direction, déterminée par M. Biot, se trouvait coïncider parfaitement

Digitized by Google

avec celle du méridien magnétique. Ce globe avait été vu, vers une heure après midi, de Caen, de Pont-Audemer, des environs d'Alençon, de Falaise et de Verneuil.

27 *Avril* 1683, Jacques Bertot, prêtre, né à Caen en 1622, mourut à l'abbaye de Montmartre. Il était depuis 12 ou 15 ans directeur des Ursulines de Caen, lorsqu'elles l'envoyèrent à Paris pour leurs affaires. Il y fut retenu par l'abbesse de Montmartre et Mlle. de Guise, sa sœur, qui touchées de son élévation dans les voies de Dieu, mirent leurs consciences entre ses mains, et s'abandonnèrent à sa direction. Ce fut pour cette abbesse qu'il fit son livre des *Retraites*, en 1662. De son côté elle lui ménagea un prieuré de l'ordre de Grammont, au dioc. de Sens, afin d'assurer sa subsistance; mais tracassé par les moines de ce prieuré, il s'en démit volontairement. Le Roi l'en dédommagea en lui donnant l'abbaye de St.-Gildas en Bretagne. Il fut inhumé à Montmartre. Il avait légué de fortes sommes, dont une partie aux missions du Canada, l'autre à l'hôpital-gén. de Caen qui, par reconnaissance, s'obligea de lui faire célébrer chaque année un service solennel, le jour de son décès, et de lui faire dire une messe tous les premiers mardis de chaque mois.

— 1693, combat naval où le maréchal de Tourville défait le vice-amiral anglais Rook, et lui prend, brûle ou coule à fond plus de 80 bâtimens.

—1728, mourut âgé de près de 90 ans, à Paris, Jean Pontas, célèbre canoniste, né le 31 déc. 1638, à Saint-Hilaire-du-Harcouet, dioc. d'Avranches. Il était encore en bas âge lorsqu'il perdit son père et sa mère. Un oncle maternel (M. d'Arqueville) le recueillit chez lui et prit soin de son éducation. Le jeune Pontas fit, sous les yeux de ce bon parent, ses premières études, les continua chez les Jésuites de Rennes, et ensuite à Paris, au coll. de Navarre. En 1663, l'év. de Toul, sur le dimissoire de M. de Boislève, év. d'Avranches, et avec son agrément, conféra, en 10 jours à Pontas, tous les ordres, jusqu'à la prêtrise

Digitized by Google

inclusivement. On ne voit pas trop ce qui donna lieu à ces ordinations précipitées ; Pontas avait à peine 24 ans. Son goût le portant vers l'étude du droit, il y mit beaucoup d'application et reçut, en 1666, le bonnet de docteur en droit canon et en droit civil. Péréfixe, alors archev. de Paris, le nomma vic. de la petite paroisse de Sainte-Geneviève des Ardens, poste bien médiocre pour un homme de ce mérite. Pontas n'en fit pas même la réflexion, il le remplit avec autant de zèle que si la place eût été plus importante, et il donnait à la composition de divers ouvrages tout le temps que lui laissaient les soins du ministère. Il finit par désirer sa retraite, et M. de Harlay, successeur de Péréfixe, le nomma sous-pénitencier de N.-D. Dans les dernières années de sa vie, Pontas prit un logement près les Petits-Augustins du faub. Saint-Germain. Il pouvait, sans sortir, communiquer avec ces religieux pour lesquels il avait conçu beaucoup d'attachement. Il mourut entre leurs bras et ils l'inhumèrent dans leur église avec une épitaphe honorable. Le principal et le plus important de ses ouvrages est le *Dictionnaire des cas de conscience*, qui a eu plusieurs éditions, dont la plus complète est celle de 1741, 3 vol. in-f°. En général, les décisions de Pontas sont sages, appuyées d'autorités imposantes, et tiennent un juste milieu entre un rigorisme désespérant et les complaisances d'une morale relâchée.

— 1792, installation à Rouen de M. Charrier de La Roche, év. constitutionnel du dépt. de la Seine-Inf. Il n'y avait plus en France, à cette époque, que des évêques ; celui de Rouen s'appelait *évêque métropolitain*.

— 1819, mourut à St.-Lô Auguste Le Tertre, cap^e. aide-de-camp en non activité. Son père, ingénieur des ponts et chaussées, lui fit donner une excellente éducation. Lorsqu'il eut terminé ses études, il entra dans la carrière militaire, où sa conduite et ses talens le firent bientôt parvenir au grade d'officier. Il fit en cette qualité plusieurs campagnes sous le lieut.-gén. Maransin qui se l'attacha comme aide-de-camp. Le repos,

Digitized by Google

auquel le condamnèrent, ainsi que tant d'autres hommes de mérite, des événemens désastreux, ne fut pour lui que l'occasion de développer dans la société la sagesse du philosophe, la profondeur du savant, et l'urbanité de l'homme aimable. Il venait d'être nommé cap^e. à l'état-major, lorsque la mort l'enleva, dans la fleur de son âge, à sa famille et à ses nombreux amis.

— 1830, adjudication du hâvre de Courseulles près Caen; pour un droit de 0 f. 379 c. par millier d'huîtres (voy. 29 mai).

28 *Avril* 1617, mort de Jean Marin, né à Lisieux, habile mécanicien. Il inventa le fusil à vent, et les premiers essais en furent faits en présence de Henri IV en 1608.

— 1720, mort de N... Hantier, peintre et graveur, né au Hâvre. Il a gravé le plan de cette ville d'après les principes de perspective.

29 *Avril* 1743, mourut à Paris Charles-Irenée Castel de Saint-Pierre, né au château de Saint-Pierre-Eglise près Valognes, le 13 février 1658. Il fut aumônier de mad. la duchesse d'Orléans, abbé commend. de Tyron, membre de l'acad. franç. C'était un homme instruit, plein de franchise, ennemi de la discorde. Dans ses *Annales politiques*, publiées en 1757, il dit que l'Etat devrait bâtir des loges aux Petites-Maisons pour les théologiens intolérans, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre. Son projet de *paix universelle entre les potentats de l'Europe* est le rêve d'un homme de bien, qu'il serait aussi facile de réaliser que de trouver la pierre philosophale. Généreux et indulgent, L. de S. P. disait que la morale de l'homme vertueux était renfermée dans ces deux mots : *donner* et *pardonner*. Il pratiqua cette morale toute sa vie. Cet excellent homme n'ayant qu'une médiocre fortune, la partagea néanmoins avec Varignon et Fontenelle. Il envoya son projet de paix perpétuelle, qu'il appelle la *Diète Européenne*, au card. de Fleury, qui lui fit cette réponse : « Vous avez oublié, Monsieur, pour article préliminaire, de

Digitized by Google

commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes. »

Voltaire et d'Alembert disent que L. de S. P. fut l'inventeur du mot *bienfaisance;* d'autres prétendent qu'il existe dans des auteurs plus anciens. Toujours est-il vrai que, par le fréquent emploi qu'il en a fait, c'est lui qui l'a fixé dans notre langue. Il a aussi créé le mot *gloriole*, mot d'un grand usage, et la chose encore plus.

L. de S. P. naturellement froid et sérieux, n'était pas brillant et amusant dans la conversation ; il se rendait justice, et jamais homme ne fut moins pressé de parler. Cependant il savait beaucoup de faits et d'anecdotes, les contait bien et surtout avec la plus exacte vérité ; mais l'à-propos ne lui suffisait pas pour les conter : il avait besoin d'être invité et même stimulé ; il craignait d'ennuyer, il aurait voulu plaire, non par vanité, il n'en avait point, mais par *justice* et par *bienfaisance*, deux principes auxquels il rapportait tout. Etant un jour allé voir une dame de beaucoup d'esprit, il la trouva seule ; elle ne le connaissait que depuis quelques mois, et ne l'avait vu qu'en compagnie ; aussi fut-elle d'abord embarrassée du tête-à-tête, mais ayant bientôt saisi le caractère et le tour d'esprit de l'abbé, elle entama la conversation en conséquence.

Mis à son aise sur ce qu'il savait, il parla fort bien lui-même. Lorsqu'il sortit, cette dame le remerciant du plaisir qu'elle avait eu à l'entendre, il lui dit avec son air simple : « Je suis un instrument, et vous en avez bien joué. »

A St.-Pierre-Eglise, il existait un château fort que les ligueurs, ayant à leur tête un nommé Ruffeville, pillèrent et brûlèrent en 1595. Cet homme fut décrété, et par arrêt du parlement de Normandie, séant à Caen, il fut condamné le 2 avril 1597, sur la poursuite de Nicolas Castel, fils de Richard. Près de l'endroit où avait existé le château, on a bâti, vers le milieu du 18e. siècle l'un des plus beaux qui soient dans le département de la Manche. Celui qui le fit construire, Bon-Hervé Castel était de la famille de l'abbé de Saint-Pierre.

Digitized by Google

— 1793, mort de N. Thiroux de Crosne, né à Paris le 14 juillet 1736, successivement avocat du Roi au Châtelet, conseiller au parlement de Paris, et maître des requêtes. Nommé intendant de Rouen en 1767, il y fit faire la belle avenue qui fait partie du chemin du Hâvre, les casernes, l'esplanade du Champ de Mars, le transport du magasin à poudre hors des murs, un local commode pour les foires qui obstruaient auparavant les passages des quais. En 1785, il devint lieutenant-général de police de Paris. Cette ville lui doit la destruction du cimetière des Innocens, situé au centre de la Capitale, et dans lequel, depuis Philippe le Bel, on enterrait plus de trois mille cadavres par an. Il s'en exhalait des vapeurs méphytiques tellement actives, qu'elles corrompaient les alimens liquides dans les maisons voisines, et empoisonnaient l'atmosphère, à raison du peu de profondeur des fosses, et de l'obligation où l'on était de déloger les ossemens, à mesure qu'il fallait faire place pour de nouvelles sépultures. Ces ossemens étaient déposés ensuite dans des soubassemens autour d'une vaste enceinte, derrière des grilles de fer où l'on voyait entassés les restes de plusieurs millions d'hommes. Le travail entrepris en 1786, au milieu du charnier, par ordre du lieutenant de police, et avec les conseils des meilleurs chimistes de Paris, fit le plus grand honneur à tous ceux qui s'en mêlèrent; il fallut enlever tout ce qui existait de corps jusqu'à la profondeur de 8 à 10 pieds pour en faire au dehors la translation. En 1789, le lieut. de police remit au maire Sylvain Bailly, les fonctions de sa place. Le 29 avril 1793, il fut condamné à mort par le trib. révolut. et le jour même il fut exécuté avec le lieut. civil Angrand-d'Alleray, Latour-du-Pin, min. de la guerre, le ct^e. d'Estaing, etc.; huit ans après le cons. mun. de Rouen ordonna que le nom de Crosne, effacé pendant la terreur, serait restitué à la rue qui le portait précédemment.

— 1829, réunion de la comm. de la Chapelle-Heuzebroc à celle de Beuvrigny, arrond. de St.-Lô, sous le nom de Beuvrigny.

Digitized by Google

30 *Avril* 1203, Philippe-Auguste fait citer à la cour des pairs de France, le Roi Jean-Sans-Terre, pour répondre sur l'accusation d'avoir fait périr son neveu Artur, le Jeudi Saint, 3 de ce mois, à Rouen. Jean n'ayant point comparu, la Cour, par arrêt, le déclare convaincu de parricide, et confisque toutes ses terres mouvantes de la couronne. Philippe s'empare aussitôt de la Normandie, porte ensuite ses armes victorieuses dans le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, et remet ces provinces, comme elles étaient anciennement, sous l'autorité immédiate de sa couronne. Il ne resta plus que la Guyenne à l'anglais dans le ressort de la France. L'an 1213, Philippe se rend exécuteur d'un autre jugement, qui achevait de dépouiller son rival. C'était une bulle d'Innocent III, par laquelle ce pape déclarait excommunié le roi Jean, et le privait de son royaume. Philippe, à la sollicitation du légat Pandolphe, équippe une flotte de 1700 voiles, et lève la plus belle armée qu'on eût vue en France, pour aller se mettre en possession de l'Angleterre. Pendant qu'on prépare cet armement formidable, le rusé légat passe en Angleterre, et persuade au roi Jean de céder ses états au pape. La chose faite, il repasse en France, et dénonce au Roi que l'Angleterre étant devenue un fief de l'église romaine, il ne pouvait toucher ni à ce royaume, ni à la personne du roi Jean, sans encourir l'excommunication. Philippe, obligé de renoncer à son projet, d'après les préjugés de ces temps grossiers, tourne contre la Flandre les forces qu'il avait préparées contre l'Angleterre. Ferrand, comte de Flandre, avait formé contre la France une ligue de plusieurs princes, à la tête de laquelle était l'empereur Othon IV. Le 27 juillet 1214, bataille de Bouvines où Philippe, avec 50 mille hommes, met en déroute l'empereur et le comte de Flandre, qui en avaient le triple. Le comte, fait prisonnier, est amené en triomphe à Paris.

— 1315, supplice d'Enguerrand de Marigny, Ct. de Longueville, d'une famille noble de Normandie. Il avait occupé sous Philippe le Bel, les charges les plus importantes de l'Etat;

Digitized by Google

il avait été grand-chambellan, capitaine du Louvre, intendant des finances et des bâtimens, principal ministre et coadjuteur du Royaume. Une fortune si étonnante ne pouvait manquer d'exciter l'envie. La hauteur, l'insolence de Marigny, ses richesses énormes, ses dilapidations, ses rapines en tout genre, les nouveaux impôts qu'il fit établir révoltèrent contre lui toutes les classes de l'Etat : il était donc également haï des petits et des grands. A la mort de Philippe-le-Bel, en 1314, soit hasard, soit mauvaise volonté du ministre, il ne se trouva point de fonds au trésor pour les frais du sacre de Louis-Hubin ; on prit de là occasion de rechercher les financiers. Marigny fut mandé devant le Roi pour rendre compte des finances. Louis, quoique majeur, et employé depuis long-temps dans les affaires, se laissait entièrement conduire par Charles de Valois, son oncle, ennemi personnel de Marigny qui avait osé lui donner un démenti en plein conseil, en lui soutenant qu'il avait eu la meilleure part des dilapidations qu'on lui reprochait. Quelques semaines après il fut arrêté, enfermé d'abord dans la tour du Louvre, puis transféré dans celle du Temple. Son procès lui fut fait dans le bois de Vincennes par des seigneurs, barons et pairs du Royaume. Il y avait contre lui quatre principaux chefs d'accusation : d'avoir altéré les monnaies, chargé le peuple d'impôts, volé plusieurs grandes sommes et dégradé les forêts du Roi. La veille de l'Ascension, il fut condamné à être pendu au gibet qu'il avait lui-même fait établir à Montfaucon ; le samedi suivant, il fut transféré du Temple au Châtelet, et de là on le conduisit à Montfaucon : *où, comme maître du logis*, dit Mezerai ; *il eut l'honneur d'être mis au haut bout, au-dessus de tous les autres voleurs*. Le confesseur du comte de Valois lui inspira des remords sur la condamnation de ce ministre, dont le procès n'avait pas été instruit selon toutes les formalités requises. Sa mémoire fut réhabilitée, mais cette réhabilitation ne l'a pas totalement justifié dans

Digitized by Google

l'esprit de la postérité. Etienne Pasquier remarque que les fourches patibulaires de Montfaucon *ont porté malheur à tous ceux qui s'en sont mêlés ;* qu'Enguerrand de Marigny, qui les fit bâtir, y fut attaché ; que Pierre Remi, sur intendant des finances sous Charles-le-Bel, les ayant fait réparer, y fut aussi pendu : *et de notre temps*, ajoute-t-il, *Jean Mounier, lieutenant-civil de Paris, y ayant fait mettre la main pour les refaire, s'il n'y finit pas ses jours comme les deux autres, y fit amende honorable.* La remarque de Pasquier est bonne en ce qu'elle montre qu'il a été un temps qu'en France on faisait justice des grands comme des petits voleurs.

Une autre preuve encore, c'est que Samblançai, surintendant des finances sous François Ier. fut arrêté comme ayant fait manquer l'expédition du Milanez (1522), faute d'avoir envoyé à Lautrec les sommes qu'il s'était engagé de lui faire tenir. Il s'excusa sur ce que, le jour que les fonds étaient préparés pour le Milanez, la duchesse d'Angoulême, mère du Roi, était allée elle-même à l'épargne pour lui demander tout ce qui lui était dû de ses pensions et des revenus du Valois, de la Touraine et de l'Anjou, dont elle était douairière, l'assurant *qu'elle avait assez de crédit pour le sauver, s'il la contentait ; et pour le perdre s'il la désobligeait.* Le roi ayant fait appeler sa mère, elle avoua qu'elle avait reçu de l'argent ; mais elle nia qu'on lui eût dit que c'était celui qui devait passer à Milan. Samblançai fut la victime de ce bas et perfide mensonge. Comme elle le savait privé des pièces de justification, la duchesse, appuyée du chancelier Duprat, si connu pour sa scélératesse et son entier dévouement à la cour de Rome contre les intérêts du royaume, éluda ce moyen de défense, et l'obscurcit de manière qu'après avoir langui cinq ans en prison, il fut condamné le 9 août 1527, comme coupable de péculat, à être pendu ; ce qui fut exécuté le 12 à Montfaucon. La mémoire de ce ministre fut rétablie quelque temps après sa mort. Amelot de la Houssaye dit, dans ses mémoires, que « René

Digitized by Google

« Gentil, premier commis de l'Epargne, avait rendu à la du-
« chesse d'Angoulême les quittances qu'elle avait remises à
« Samblançai en recevant l'argent de l'armée d'Italie. » Gentil fut pendu à son tour quinze ans après, et celui-là le méritait bien.

— 1589, assassinat de Claude Descolliers, connu sous le nom de capitaine Pastoureau. Il commandait le château d'Alençon avec sa compagnie de 100 arquebusiers à cheval, et René de Renty, baron de Landelles, était gouverneur de la ville. Ils vivaient en mauvaise intelligence, et avaient des querelles continuelles. Renty insinua aux habitans demeurés fidèles à Henri IV, que Pastoureau, quoique protestant, s'entendait avec le duc de Mayenne pour lui livrer le château. Il fit si bien que ce capitaine allant dîner chez Jean de Frotté, seigneur de Couterne, qui demeurait derrière l'église N.-D., fut poignardé par quelques habitans. On vit souvent de semblables exemples de vengeances particulières dans quelques autres cantons du duché d'Alençon et du comté du Perche.

— 1787, décéda Pierre-Firmin Le Vasseur, curé de Fontaine-en-Bray, arr. de Neuf-Châtel; bon helléniste, et poëte latin.

— 1817, pose de la 1re. pierre au pont du Petit Vey par M. le comte de Montlivault, conseiller d'Etat, préfet du Calvados. (*V.* 13 *février*).

— 1830, décéda N... Fanet, curé de Verson, près Caen. Ce vénérable pasteur, âgé de 80 ans, fut regretté de tous les habitans comme le meilleur des prêtres, et le modèle de toutes les vertus. Nul ne comprit mieux que lui les devoirs de son ministère, et ne mit plus de zèle et de sagesse à les remplir.

Digitized by Google

1er. MAI.

1113, Henri I Roi d'Anglet. et duc de Normandie, investit Bellême, réputé alors une des plus fortes places de France. Dans son armée qni était considérable, on voyait Thibaut, comte de Blois; Foulques, comte d'Anjou; Rotrou, comte de Mortagne et un grand nombre d'autres seigneurs. Le Roi avait défendu de commettre aucune hostilité le jour de la fête de l'invention de St°.-Croix, à cause de la trève de Dieu. Les troupes de Thibaut et celles de Rotrou n'ayant pas su à temps cette défense, ou feignant de l'ignorer, attaquèrent les assiégés; ceux-ci les repoussèrent et firent une sortie vigoureuse, mais à la fin forcés de rentrer dans la place, ils furent poursuivis de si près que ne pouvant fermer la porte du côté du Levant, les assiégeans entrèrent avec eux. Ceux qui défendaient le château refusant de se rendre, les assiégeans mirent le feu partout, et cette ville que Robert, son seigneur, avait enrichie et fortifiée avec soin, devint en un moment la proie des flammes, ainsi que le château lui-même. Henri donna Bellême à Rotrou, son gendre, à la charge de relever du duché de Normandie. Dès-lors ce seigneur et ses descendans portèrent le titre de comtes du Perche.

— 1470, le pape Paul II publie une bulle en faveur de Pierre de Roncherolles, portant « qu'en récompense de ses grandes charités et libéralités, le pontife lui accorde la permission de faire célébrer la messe partout où il voudra, et de faire porter en voyage un autel à sa suite. Pierre, que Louis XI nommait son cousin, avait épousé l'héritière de Châtillon. Entre autres actes de bienfaisance, il donna aux pauvres de Maineville, de Longchamp et du Mesnil-sous-Vienne, une rente de 366 boisseaux de blé, de trente francs en argent et de mille fagots.

Digitized by Google

Ce fut en cette même année 1470 que Louis XI accorda, pour la Normandie, la noblesse à tout possesseur de fiefs à la 3e. génération; concession qui avait été faite 200 ans auparavant par Saint-Louis dans tout le royaume excepté notre province.

Dans cette année, Olivier Le Dain acquit la seigneurie de Charleval, près Andely. C'était un paysan de Thièle, en Flandre, devenu barbier de Louis XI. Ce roi qui sut se rendre vraiment maître de son royaume, eut la maladresse de vouloir trop le prouver. Il fit de son barbier le ministre de l'Etat. Pendant qu'il vécut, il le soutint; mais Le Dain continua ses malversations sous Charles VIII. Il abusa d'une femme, en lui promettant la grâce de son mari, et il le fit ensuite étrangler. Ce meurtre ayant été prouvé juridiquement, Olivier fut pendu en 1484.

— 1472, décéda Guillaume Chartier, né à Bayeux, conseiller au parl. de Paris, év. de cette ville, sacré en 1448. Il fut un des commissaires nommés pour la révision du procès de la Pucelle d'Orléans, et pour la réabilitation de sa mémoire; ce qui eut lieu le 7 juillet 1456. Pie II s'étant rendu à Mantouë pour engager les princes catholiques à faire la guerre aux turcs, la plupart consentirent à fournir des troupes ou de l'argent. Chartier, que Charles VII avait délégué pour porter la parole en son nom, refusa le pape, qui dès-lors prit en aversion les Français; mais sa haine diminua sous Louis XI, auquel il vint à bout de persuader, en 1461, d'abolir la pragmatique-sanction que le parlement de Paris avait soutenue avec la plus grande vigueur l'année précédente.

Guillaume était frère puîné du célèbre Alain Chartier (v. 17 mars). Son autre frère, Jean Chartier, bénédictin, chantre de Saint-Denys, est auteur des grandes *chroniques de France*, vulgairement appelées *chroniques de Saint-Denys*, rédigées en français, depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII, en 3 vol. in-fol., Paris 1493: livre rare et très-cher.

— 1733, Joachim Le Grand, né à Thorigny, mourut

Digitized by Google

âgé de 80 ans, à Paris. Ses fonctions de précepteur du marquis de Vins, et ensuite du duc d'Estrées, ne l'empêchèrent point de se livrer à l'étude de l'histoire. Il fut secrétaire d'ambassade en Portugal et en Espagne, et toujours consulté dans les affaires importantes. On a de lui plusieurs ouvrages qui font honneur à son savoir et à son jugement.

— 1792, incendie de 130 maisons à Saint-Etienne-du-Rouvray, près Rouen.

— 1822, réunion de la commune de la Chapelle-Mongenou à celle de Gacé, canton de ce nom, arrond. d'Argentan.

2 *Mai* 1418, Henri V, roi d'Angl. réunit à ses domaines les carrières de Caen. De là vint la nécessité des constructions en bois dont la plupart ont si long-temps défiguré cette ville. Il en reste aujourd'hui un bien petit nombre. Quelques-unes offrent encore des sculptures dont on doit regretter de voir disparaître chaque jour la beauté sous la brosse impitoyable des badigeonneurs.

— 1764, 1re. séance pub. de la soc. Roy. d'agric. d'Alençon, établie par arrêt du conseil en janvier 1761. Le directeur changeait tous les ans, le secrét. seul pouvait être indéfiniment réélu.

— 1794, mourut âgé de 71 ans, Pierre Vrégeon, à Rouen, sa patrie. S'étant livré constamment à l'étude de la physique, il fit de belles expériences sur l'électricité. L'acad. de Rouen lui confia le soin de sa bibliothèque qu'elle venait de déclarer publique en août 1782.

— 1830, mort de Pierre-Luc *Laisné*, curé de Cherbourg, vic.-gén. de l'ancien évêché d'Avranches. Archidiacre en 1789, il partagea quelques temps après l'exil du clergé en Angleterre, où il reçut la prêtrise, et jouit d'une grande considération parmi les confrères. De retour en France au bout de 10 ans, il occupa successivement une chaire d'humanités dans les colléges de Vire et d'Avranches, desservant en même temps une succursale dans cette dernière ville où ses excellentes qualités

Digitized by Google

lui avaient mérité l'estime publique. Aussi ne fût-ce point sans effort qu'il pût être arraché à la ville d'Avranches pour remplir à Cherbourg la cure la plus importante du diocèse. Honoré de la confiance d'un pieux évêque qui l'avait fait membre de son chapitre et vic.-gén., il exerçait depuis 12 ans les fonctions curiales lorsque, le 2 mai pendant la nuit, il fut pris d'un mal si violent qu'il y succomba au bout de deux heures, après avoir reçu le viatique. (Annuaire de la Manche).

3 *Mai* 1383, mourut à Bayeux Gervais Chrétien, né de parens pauvres à Vendes près Caen. Le seigneur du lieu l'ayant envoyé conduire deux lévriers à Jean, duc de Normandie, ce prince, charmé de l'esprit et de la figure du jeune commissionnaire, le prit sous sa protection, et le mit au collége de Navarre qui venait d'être fondé. Agé de 15 à 16 ans, il fit de rapides progrès, étudia la médecine et ne quitta pas cette profession pour l'état ecclésiastique qu'il avait embrassé. Les médecins n'ayant point alors la permission de se marier, la plupart d'entr'eux prenaient le parti de la cléricature pour avoir part aux bénéfices. Gervais en posséda beaucoup. En 1378 il ne prenait que le titre de chanoine de Paris, et en 1381, il y ajouta celui de chanoine de Bayeux. Le revenu de ces deux canonicats et l'exercice de sa charge de premier médecin du roi Charles V l'avaient fort enrichi. Il se souvint dans sa prospérité que les talens sans fortune ont besoin d'appui. Il voulut en servir pendant sa vie et après sa mort à ses jeunes compatriotes, surtout aux plus indigens. Ce fut en 1367 qu'il conçut le projet de fonder dans sa maison à Paris un collége pour leur subvenir. Il en arrêta les premières conditions par un acte passé devant les notaires du Châtelet le 20 février 1370. Ce n'était encore qu'un essai de l'établissement qu'il se proposait de faire. Ses biens, quoique considérables, ne répondant pas à l'étendue de son zèle, plusieurs personnes de tout état furent appelées par lui, et vinrent à son secours. Charles V lui fit beaucoup de présens, lui four-

Digitized by Google

nit des livres, accepta même le titre de fondateur, par des lettres-patentes du mois d'avril 1378. Ce collége qui a gardé le nom de *Maître Gervais*, a reçu dans son sein et formé une infinité de sujets distingués en plusieurs genres, jusqu'au moment de la révolution. En 1452, le cardinal d'Estouteville, chargé de la réforme de l'université de Paris, cassa le statut qui excluait de la régence les médecins mariés. Gervais Chrétien, par son noble bienfait, a laissé un bel exemple pour ceux qui, comme lui, sortis des plus humbles rangs de la société, parviennent à une haute fortune.

— 1659, mourut à Caen, sa patrie, Jean de Bernières-de-Louvigny, âgé de 57 ans. Il était trésorier de France en cette ville, mais voulant fuir le monde et chercher Dieu dans la retraite, il se confina dans une petite maison nommée l'Hermitage, attenant au couvent des Ursulines, rue Saint-Jean, bâti en 1624 par Jourdaine de Bernières sa sœur. Il y vivait dans des pratiques de la plus haute dévotion lorsqu'une apoplexie foudroyante le frappa. Cette maison, augmentée et embellie, subsiste encore jointe aux nouvelles qui forment le quartier *Singer* remplaçant l'ancien monastère.

— 1738, mourut en son château de Courtomer, près Séez, Guy-Antoine de Saint-Simon, seigneur marquis de Courtomer, haut-justicier de Gasprée, ct^e. de Montreuil-Bonin, seigneur de la Motte-Fouqué, Montgoubert, etc. Ce fut en février 1620 que la seigneurie de Courtomer fut érigée en marquisat. C'était une ancienne baronie qui vint à Artur de Saint-Simon, seigneur de Sainte-Mère-Eglise, par son mariage avec Eléonore de Beauvoisin en 1563.

— 1801, installation à Caen de la soc. d'agr. et de commerce, rétablie par le général de division, Dugua, préfet du Calvados. Le savant chimiste Fourcroy, conseiller d'état, qui se trouvait alors dans cette ville, prononça un discours d'inauguration très-éloquent. Le nombre des membres résidans a été fixé à 50, celui des correspondans est illimité. La soc.

Digitized by Google

fait imprimer ses Mémoires. Elle a donné en 1830 le catalogue de sa bibliothèque qui est déjà considérable et renferme des ouvrages fort intéressans.

— 1827, décéda Louis-Antoine-Alexandre Dupont, né le 10 janvier 1792, à Valognes, où se fit son éducation. A peine avait-il fini ses études que son caractère plein de sagesse, et son savoir portèrent les inspecteurs généraux de l'université à le faire nommer professeur de mathémat. et simultanément de rhétorique au collége de Valognes. Il s'acquitta pendant près de 12 ans, de ces doubles fonctions avec autant de zèle que de succès. Au commencement de 1825 il fut appelé au collége Royal de Caen pour y faire la classe de 3e., et, aux vacances de 1826, il obtint au concours le titre d'agrégé pour les classes supérieures des lettres. Il venait d'être nommé à la chaire de rhétorique, vacante depuis le mois de décembre 1828, lorsqu'il mourut, à l'âge de 35 ans; fort regretté de tous ceux qui le connaissaient. Ce professeur possédait plusieurs langues, était très-versé dans les antiquités du moyen âge, et avait aussi cultivé l'art du dessin. La soc. des antiq. de Normandie dont il était membre, lui doit des vues de plusieurs monumens du dép. de la Manche. Il les avait faites pour le savant M. de Gerville, son ami, qui l'avait constamment dirigé dans ses études archéologiques.

4 *Mai* 1221, décéda Robert Poullain, archev. de Rouen. Philippe-Auguste, nouvellement possesseur de la Normandie, accordait tout ce qu'on lui demandait, pour se concilier les esprits des Normands. Les églises de cette province, qui avaient été en quelque sorte captives sous la domination de ses ducs, obtinrent du roi de France la liberté des élections, non-seulement au clergé pour le choix des évêques, mais encore au moines pour celui de leurs abbés. Il est vrai que ce mode était le plus ancien et le plus canonique, mais aussi le plus sujet aux factions et aux cabales. C'est ce qui parut aussitôt après la mort de Gaultier, prédécesseur de Robert Poullain. Le

Digitized by Google

clergé de Rouen fut 10 mois entiers à se débattre, et enfin le 23 août 1208, il fixa son choix sur Robert, que son mérite seul rendait recommandable : en 1210 il eut la douleur de voir son palais archiépiscopal totalement réduit en cendres, avec une grande partie de la ville, et la consolation de ce que sa cathéd., l'église de S. Ouen et quelques autres édifices, ne furent point atteints de ce terrible incendie. Gaultier avait donné au chapitre la dîme du revenu de Dieppe et de Bouteilles près cette ville, mais Robert faisant difficulté d'acquiescer à cette donation, les chanoines cessèrent tout office divin, et cette sorte d'interdit mit l'archev. dans la nécessité de leur accorder leur juste demande.

— 1450, les troupes de Charles VII qui avaient défait les anglais le 15 avril précédent à Formigny, mirent le siége devant Bayeux. Le capitaine Mathieu Goth, qui s'y était renfermé après la bataille, soutint avec courage plusieurs assauts, mais enfin il fut forcé de capituler le 16 mai; neuf cents Anglais avec trois à quatre cents femmes se retirèrent à Cherbourg.

— 1531, lettres-patentes de François 1er. qui autorisent à redresser le lit de la rivière d'Orne sous le hameau de Longueval. De Bras qui vit faire le nouveau canal, dit qu'il avait 640 toises, et qu'il abrégea de plus d'une grande lieue la navigation de Caen à la mer. Les inondations causées annuellement par les crues extraordinaires, furent aussi dès ce moment bien moins fréquentes qu'elles n'avaient été jusqu'alors.

— 1600, Gaspard Davy-Duperron, originaire de Normandie, év. d'Evreux, eut une conférence avec Duplessis-Mornay, gouverneur de Saumur. Celui-ci, qu'on nommait le *Pape des huguenots*, ayant publié son livre de *l'Institution de l'Eucharistie*, les théologiens catholiques s'élevèrent contre cet ouvrage, dans lequel ils l'accusaient d'avoir falsifié un grand nombre de passages des Pères. L'auteur demanda au Roi une conférence publique pour répondre à ses accusateurs. Elle lui fut accordée; et se tint à Fontainebleau, en présence de Henri IV et de toute

Digitized by Google

la Cour entre Duperron et Mornay. Après bien des coups reçus et parés la victoire fut adjugée à Duperron, dont le Roi loua beaucoup l'esprit et l'érudition. Ensuite prenant le ton railleur : « Eh bien, dit-il à Sully, le pape des protestans a été vaincu. » — « Il me semble, sire, répondit Sully, que Mornay est plus pape que vous ne pensez, car ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Evreux ? » En effet, peu de temps après Duperron fut créé cardinal. On disait alors que Henri IV n'avait consenti à cette conférence que pour détruire les soupçons qu'on avait sur sa catholicité. « Il y a deux choses, disait plaisamment ce prince, qu'on ne croit pas, et toutefois elles sont vraies : que la reine d'Angleterre (Elisabeth) est morte vierge, et que le roi de France est fort bon catholique. » Il écrivit au duc d'Epernon : « Le diocèse d'Evreux a vaincu le diocèse de Saumur. »

— 1626, Guy de la Brosse, né à Rouen, médecin ordinaire du Roi, obtint de Louis XIII, le fonds où fut établi le jardin des plantes à Paris, qui s'est successivement étendu et embelli ; il fut le premier intendant de ce jardin.

— 1723, mourut à Mantes-sur-Seine René Boudier de la Jousselinière, né à Treilli près Coutances. Il savait à 15 ans le latin, le grec et l'espagnol. Il étudia tout et n'approfondit rien. Voici son épitaphe faite par lui-même :

J'étais gentilhomme Normand,
D'une antique et pauvre noblesse,
Vivant de peu tranquillement,
Dans une honorable paresse.
Sans cesse le livre à la main,
J'étais plus sérieux que triste,
Moins français que grec et romain,
Antiquaire, archi-médailliste ;
J'étais poëte, historien,
Et maintenant je ne suis rien.

— 1794, Louis Prévôt d'Arlincourt, fermier-général, né

Digitized by Google

à Evreux, mourut à Paris, âgé de 50 ans, condamné par le tribunal révolutionnaire.

5 *Mai* 1689, Mme. de Sévigné écrivait de Caen à la comtesse de Grignan, sa fille : « Nous sommes arrivés ici ce matin. Nous n'en partirons que demain, pour être dans trois jours à Dol et puis à Rennes. Nous avons été sur le bord de la mer à Dive où nous avons couché. Ce pays est très-beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtimens, les plus belles églises, des prairies, des promenades, et enfin la source de tous nos plus beaux esprits. Mon ami Ségrais est allé chez messieurs de Matignon ; cela m'afflige. Adieu, ma très-aimable, je vous embrasse mille fois. »

— 1691, décéda Charles de Faucon de Ris, Mis. de Charleval, Cte. de Basquerville, 1er. présid. du parl. de Rouen. Cette charge avait été occupée par son père et plusieurs autres membres de sa famille.

— 1700, mourut, âgé de 75 ans, à Amsterdam, Etienne Morin, min. protestant, né à Caen le 1er. janv. 1625. Lorsqu'il eut achevé sa philosophie, il fut envoyé à l'acad. de Sedan, puis à celle de Leyde, où il fit de grands progrès dans la théol. et dans les langues. De retour dans sa patrie il fut nommé en 1649 pasteur au bourg de Saint Pierre-sur-Dives. Au bout de 15 ans il eut une place de pasteur dans sa ville natale, et fut admis à l'académie qui comptait alors dans son sein des savans du premier ordre, tels que Samuel Bochart, Huet, Paulmier, etc. A la révocation de l'édit de Nantes, Morin se retira en Hollande, et peu de temps après il fut fait profess. de langues orient. à l'Univ. d'Amsterdam, prit possession de sa chaire en 1686, et la remplit avec beaucoup de réputation. On a de lui des dissertations fort intéressantes et pleines de recherches curieuses.

— 1717, décéda François de Callières, littérateur et diplomate, né à Thorigny, le 14 mai 1645. Il soutint avec hon-

Digitized by Google

neur les intérêts de la France dans le congrès de Riswik où il était plénipotentiaire. Louis XIV lui donna une gratification de dix mille livres, avec une place de secrétaire du Cabinet.

Un Jean de Callières, sans doute de la même famille, maréchal de bataille des armées du Roi, écrivit *l'histoire de Jacques de Matignon, maréchal de France, et de ce qui s'est passé depuis la mort de François Ier. en 1547, jusqu'à celle du maréchal en 1597. Paris, 1661, in-fol.*

— 1803, l'école centrale établie à l'abbaye Saint-Etienne à Caen, est remplacée par le Lycée, devenu Collége royal, l'un des plus beaux du royaume.

— 1821, mort de Napoléon à l'isle Sainte-Hélène. La Normandie lui doit de grands et utiles établissemens.

1827, mourut à Paris Pierre de la Place, né à Beaumont-en Auge, le 23 mai 1749, auteur de *la mécanique céleste.*

6 *Mai* 1679, lettres-patentes de Louis XIV qui autorisent le redressement du lit de l'Orne au-dessous de Caen, entre le moulin de Clopée, commune de Mondeville, et les carrières de Ranville. Le nouveau canal avait 1140 toises de longueur, et il supprima de grandes sinuosités.

— 1758, l'école de botanique de Caen perdit son illustre professeur, Noël-Sébastien Blot, âgé de 42 ans, élève de Marescot, créateur, en 1739, du jardin actuel, qu'il cultiva jusqu'à son décès arrivé à la fin de 1747. Blot lui succéda, en janvier 1748, dans sa chaire de médecine, et continua les eçons de botanique. Il avait suivi pendant cinq ans les cours de Bernard de Jussieu, qui conçut pour lui assez d'amitié pour l'associer à des recherches qu'il faisait sur les polypiers, ainsi que sur une multitude d'insectes et de vers jusqu'alors inconnus ou non décrits. Il le désigna au gouvernement comme un sujet capable, par l'étendue de ses connaissances, d'enrichir la France d'un grand nombre de végétaux qui lui manquaient. Blot fut donc envoyé dans les pays étrangers, et ce fut surtout en Angleterre qu'il fit la plus riche collection d'acacias, d'érables,

Digitized by Google

de platanes, de peupliers, de catalpas, de tulipiers, de sumachs qui embellissent aujourd'hui nos bosquets et nos jardins. Blot fut inhumé dans le cimetière de St.-Julien, qui n'existe plus : sa pierre tumulaire, brisée, a été transportée au jardin des Plantes, où elle devrait bien être remplacée par un modeste monument dans le voisinage de celui de Demoueux, son élève.

—1804, M. Costaz est installé préfet du départ. de la Manche, à la place de M. de Montalivet qui passe à celui de Seine et Oise. Le 29 mars 1809, M. Costaz prit un arrêté pour former une cohorte de dix compagnies d'une garde nationale qui fut aussitôt mise en activité à Cherbourg. MM. Houel et Pradier, nommés capitaines pour l'arrond. de St.-Lô, firent le service sur les côtes en cette qualité.

7 *Mai* 1342, Pierre Roger, card. archev. de Rouen, est élu pape, et prend le nom de Clément VI. Le 27 janvier 1343, à la prière des Romains, il accorde pour la 50e. année l'indulgence que Boniface VIII avait établie pour la 100e. Au bout de 10 ans et 7 mois, il meurt à Villeneuve-d'Avignon le 6 décembre 1352.

— 1742, mourut âgé de 79 ans Robert Gosselin, chevalier, seigneur et patron du Quesnay-Guesnon, Rouville, Longraye, Noyers, Caligny et Anisy, capit. commandant le régt. de Vermandois.

— 1768, mourut à Rouen Gilles-Antoine-Geoffroy *Le Diacre*, de Martinbos, chevalier, seigneur et patron honoraire de Monnay, Ternay, etc., doyen du parlement. Il était âgé de 79 ans, dont il avait passé 57 dans les fonctions de la magistrature. Les regrets de tous les citoyens, et en particulier de la compagnie à laquelle il appartenait, furent les plus éloquens des panégyriques. Il avait été toute sa vie le père des pauvres, qui ont encore ressenti les effets de sa bienfaisance après son décès.

— 1783, décéda Louis de Chambray, chevalier de Malte, né le 16 juin 1713. Il était petit-neveu de Jacques-François de

Digitized by Google

Chambray, grand'croix de l'ordre de Malte, mort avec la réputation du plus habile homme de mer de son siècle. Louis fut aide-de-camp du prince Charles de Lorraine à l'armée d'Italie, en 1733, et entra l'année suivante, en qualité d'enseigne à drapeau, dans les gardes françaises. Il a composé l'hist. particulière de sa maison. S'occupant aussi d'économie rurale, il a publié *l'Art de cultiver les pommiers et les poiriers et de faire le cidre selon l'usage de la Normandie*. Paris 1765, in-12. Plusieurs fois réimprimé.

8 *Mai* 1450, lettre autographe de Guillemette de Tournebu, dame d'Auvillers, à l'abbé de Fontenay pour le prier de présenter à la cure de Cesny-en-Cinglais le fils de son receveur de la Mothe. Cette lettre, que possède M. Léchaudé-d'Anisy, est écrite sur papier, ce qui était encore fort rare alors, l'usage ayant toujours été d'écrire sur parchemin. C'est cette dame qui a transporté dans la maison d'Harcourt l'héritage des Tournebu, héritiers eux-mêmes des Tesson.

— 1533, dédicace de l'église paroissiale de Sainte-Croix-des-Pelletiers à Rouen.

— 1538, mort de Jacqueline Mallet, abbesse de Villers-Canivet, près Falaise; elle était de la maison de Rubec, au pays d'Auge.

— 1729, mort de N... Ducoudray, Chanoine de Bayeux. Il était appelant de la BULLE *Unigenitus*. Le chapitre qui n'avait pu changer ses sentimens, ni par prières, ni par menaces, voulait qu'il fût privé de la sépulture ecclésiastique; mais le curé, plus raisonnable, accompagné seulement d'un prêtre, l'enterra décemment dans le cimetière de sa paroisse, tandis qu'un grand nombre d'ecclésiastiques, simples spectateurs, chargeaient d'anathêmes le défunt, « dont il fallait, disaient-ils, jeter le corps dans les fossés de la ville. » (Moréri des Normands)

Tantæ-ne animis cœlestibus iræ!

— 1739, mort de N.... Le Marrois, échevin à Bayeux et

Digitized by Google

procureur du Roi de la police. Cet homme d'une probité reconnue et d'une vie exemplaire, étant tombé dangereusement malade, le curé de Saint-Sauveur fut appelé pour lui administrer les sacremens, mais il les lui refusa par rapport à ses opinions contre la BULLE. Les instances ayant été inutiles, on crut devoir s'adresser au lieut.-gén. du bailliage qui rendit une ordonnance. Elle fut signifiée au curé qui alors fit administrer le malade par son vicaire. Il y eut de nouvelles difficultés pour l'extrême-onction, que le moribond reçut enfin n'ayant presque plus de connaissance. L'inhumation eut lieu selon l'usage, avec le concours des personnes les plus distinguées de la ville. Lorsque l'évêque (de Luynes) en fut informé, il en marqua son dépit contre le curé, en lui adressant en chaire une vive réprimande, et en faisant donner au lieut.-gén. un *veniat* à la Cour.

— 1794, J. Guillaume Le Boullanger, garde-général des eaux et forêts, né à Brulay, district de Pont-Audemer, fut décapité à Paris, âgé de 38 ans, condamné par le tribunal révolutionnaire.

— 1829, une commission sanitaire nommée par la ville de Caen, fait un réglement pour l'exécution des mesures prescrites par la loi du 3 mars 1820 et par l'ordonnance Royale du 7 août suivant, afin de prévenir l'invasion des maladies pestilentielles. L'art. 1er. détermine ce que doit faire chaque navire venant du long-cours ou du grand cabotage, avant d'attaquer l'embouchure de l'Orne.

9 *Mai* 1574, Gabriel, Cte. de Montgommery que Cath. de Médicis poursuivait avec acharnement depuis la mort de Henri II, dont il fut la cause innocente (voy. 29 juin 1559) fut assiégé dans la ville de Domfront par le Cte. de Matignon, à qui la reine avait donné l'ordre de le lui livrer mort ou vif. Montgommery, fâché de se voir enfermé dans une place mal fortifiée, et même en ruine, fit faire une sortie dès le soir, et une seconde le 12, l'une et l'autre sans succès. La journée du

Digitized by Google

23 fut la plus terrible et la plus désastreuse de ce siége : quatre cents coups de canon portèrent la mort et la désolation dans la ville. Montgommery, forcé de l'abandonner, se retira dans le château et s'y défendit en homme déterminé avec environ 150 braves qui lui étaient restés attachés. Matignon fit établir sur le tertre *Grisière* une batterie de cinq pièces de grosse artillerie qui foudroyèrent le château, et y firent une ouverture de 45 pieds. Deux fois les assiégeans montèrent à la brèche, mais vivement repoussés ils reculèrent. Le combat dura cinq heures, et on sonna la retraite, quoique l'artillerie eût tiré ce jour là 600 coups. Les assiégés se trouvaient réduits à quinze ou vingt en état de combattre. La perte des assiégeans fut aussi très-considérable. Un officier nommé *De Bons* qui, malgré une fracture au crâne, eut encore la force de se traîner jusqu'à la tente la plus voisine, ayant demandé par signes une plume et du papier, mourut en achevant d'écrire avec son sang une lettre à sa maîtresse, mademoiselle de Rabodanges. Le nombre des assiégeans augmentait chaque jour ; sur la fin du siége on comptait plus de 15 mille combattans devant la place avec 18 pièces de canon. Les assiégés n'avaient qu'une couleuvrine de 24 qu'ils tirèrent plusieurs fois à mitraille, et qui tua beaucoup de monde. Montgommery, manquant de poudre, de farine et surtout d'eau, se rendit le 26. Ayant été conduit à Paris, il y fut décapité le 26 juin. Avant d'être mené au supplice, il subit une horrible torture, qui n'était nullement nécessaire, et ne parut faite que pour assouvir la vengeance de l'implacable Médicis. L'infortuné montra sur l'échafaud une grande résolution et pria l'exécuteur de ne pas lui bander les yeux. En 1576 sa mémoire fut réhabilitée par ordre de Henri III.

— 1590, mourut en prison à Fontenay-le-Comte, Charles de Bourbon, âgé de 66 ans, card. arch. de Rouen, légat d'Avignon. Reçu chev. de l'ordre du Saint-Esprit le 31 déc. 1579. La Ligue l'avait déclaré roi de France, sous le nom de *Charles X*. Il fut inhumé dans l'église de la Chartreuse de Gaillon dont il était le fondateur.

Digitized by Google

— 1694, décéda Jean *Petite*, prêtre, né à Melun, le 15 mai 1619. Il vint à Bayeux avec l'év. François de Nesmond qui l'avait connu à Paris, et qui le fit son official. L'abbé Petite regarda le Bessin comme sa nouvelle patrie, et se livra tout entier à l'étude de ses antiquités. Il composa une carte du dioc. de Bayeux, publiée à Paris chez Jollain en 1675 et devenue très-rare. Quoique peu exacte, elle est précieuse en ce qu'elle a conservé beaucoup d'anciens noms de lieu. Ce bon citoyen légua 1500 vol. à la bibliothèque du chapitre et 100 livres pour son entretien. Il laissa plusieurs vol. in-folio manuscrits qui, avant la Révolution, étaient conservés dans cette bibliothèque; ils se composaient d'observations et de notes sur les antiquités du diocèse.

10 *Mai* 1696, mourut d'apoplexie à Versailles Jean de La Bruyère, né près Dourdan en 1644. C'est à cet écrivain surtout qu'on peut appliquer cette pensée d'un moderne : « que la vie d'un homme est toute entière dans ses ouvrages. » Il nous reste peu de détails sur l'auteur des *Caractères*, on sait seulement qu'il fut trésorier de France à Caen, et chargé ensuite d'enseigner l'histoire au duc de Bourgogne, sous la direction de Bossuet; qu'il passa le reste de ses jours auprès de ce prince en qualité d'homme de lettres, avec une pension de mille écus, et qu'il fut reçu à l'acad. franç. le 15 juin 1693. Le talent d'observation que La Bruyère possédait au plus haut degré lui fit préférer, parmi les écrits des anciens les *Caractères* de Théophraste. Il étudia long-temps cet ouvrage, le traduisit en français, et résolut de peindre son propre siècle, comme le philosophe Grec avait peint le sien. Lorsque La Bruyère eut composé son livre des *Caractères*, il le fit voir à M. de Malésieux, qui lui dit fort judicieusement : « Voilà de quoi vous donner beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis. » Quand le livre parut, en 1687, il fut lu avec avidité, non-seulement parce qu'il était excellent, mais parce qu'on supposait à l'auteur des intentions qu'il n'avait point eues; on voulut connaître dans la société les personnages qui sortaient du pin-

Digitized by Google

ceau de La Bruyère ; on plaça des noms au bas de ses caractères et de ses portraits. Ainsi la malignité contribua d'abord au succès de l'ouvrage, autant peut-être que le mérite réel qu'on y trouvera toujours, et qui le fera rechercher dans tous les temps. Les *Caractères* durent attirer des ennemis à leur auteur ; mais il ne paraît pas que la haine ait été jusqu'à la persécution. La Bruyère se défendit de l'injustice de quelques critiques par une douce franchise qu'on estimait autant qu'on admirait son livre. Il paraît aussi qu'il s'éloigna d'un monde qu'il avait peint avec trop de vérité, ce qui explique le silence qu'on a gardé sur sa vie.

— 1773, mourut âgé de 52 ans, à Valognes, Anne-Hilarion Costentin, chevalier, comte de Tourville, seigneur de Vauville, Courtainville, Saint-Germain-le-Vicomte, etc., chevalier de St.-Louis, lieutenant des vaisseaux du Roi. Il était petit-neveu du maréchal.

— 1794, Louis-Bernardin Le Neuf, chevalier de St.-Louis, comte de Sourdeval, né à Caen, domicilié à Chatou, est décapité à Paris, par jugement du tribunal révolutionnaire.

Il servait en 1740 sur le vaisseau *le Diamant* qui soutint avec gloire un combat contre une escadre anglaise supérieure à la nôtre, sur la côte de Saint-Domingue.

En 1743, il était sur le *Saint-Esprit* au combat qui eut lieu dans la Méditerranée contre l'amiral Matthœus. Il prit part, sur le vaisseau *la Gloire*, en 1747, à un combat des plus vifs, où le capitaine fut tué dès les premiers momens de l'action, les deux tiers de l'équipage tués ou blessés, et le vaisseau près de couler à fond.

Un Geoffroy Le Neuf est compris au nombre des écuyers dans une montre faite à Caen, le 1er. août 1371, par le connétable Bertrand Du Guesclin.

— 1794, P. L. Beaufils, âgé de 54 ans, juge de paix, né à Lyons-la-Forêt, fut décapité à Paris par jugement du tribunal révolutionnaire.

Digitized by Google

— 1826, mourut à Alençon, sa patrie, N.... de Mèes, âgé de 73 ans, président du trib. civil depuis 1800. Il avait été lieutenant-particulier au bailliage de cette ville en 1781 jusqu'à la révolution. Il remplit toujours ses fonctions de manière à se concilier l'estime et l'affection générales et il fut très-regretté dans le pays.

11 *Mai* 1586, décéda Mathurin de Savonnières, Ev. de Bayeux, issu d'une famille illustre du dioc. d'Angers. A la mort de Bernardin de Saint-François, év. de Bayeux, le prince de Conti obtint de Henri III cet évêché pour Mathurin, qui en prit possession le 17 sept. 1583. Par un abus déplorable et si commun dans ce siècle, le prince de Conti qui ne pouvait être év. de Bayeux, en fit donner le titre à Math. de Savonnières pendant qu'il en percevait lui-même presque tout le revenu qu'il employait à des usages profanes. L'évêque n'ayant ni la force ni le courage de s'opposer à la puissance d'un prince qui, par son rang et son crédit, lui avait procuré cette dignité, aimait mieux s'absenter de son siége que d'être témoin de la profanation que l'on faisait du bien de son église, qu'il eût semblé autoriser par sa présence. C'est pourquoi il existe peu d'actes signés de sa main, tout se faisant en grande partie par ses grands-vicaires. Il demeurait le plus souvent à Paris, où il mourut consumé de chagrin plutôt que d'années. Il fut porté à la Brétêche, lieu de sa naissance, et mis dans le tombeau de ses ancêtres.

— 1633, Catherine de Clèves, veuve de Henri, duc de Guise, mourut à Paris, âgée de 84 ans, et fut inhumée dans l'église qu'elle avait fait bâtir à Eu, en 1622, pour le collége qu'elle y avait fondé conjointement avec son mari, en janvier 1582, et dont ils confièrent la direction aux Jésuites.

— 1665, mourut à Rouen, dont il était gouverneur, ainsi que de toute la Normandie, Henri d'Orléans, fils de Henri, I. du nom, duc de Longueville et d'Estouteville. Etant né deux jours après la mort de son père, il se trouva revêtu de ces deux

Digitized by Google

duchés, de la principauté de Neufchâtel en Suisse, des comtés de Dunois, de Chaumont, et de Tancarville. Ayant embrassé le parti de la Fronde, il fut arrêté le 18 janvier 1650 avec les princes de Condé et de Conti. On les conduisit d'abord à Vincennes, puis à Marcoussi et enfin au Hâvre, d'où ils sortirent le 13 février 1651. Henri revint à la Cour, où sa conduite paisible et soumise lui mérita des faveurs. Le Roi lui donna le gouvernement de Normandie en place de celui de Picardie. Sa postérité fut éteinte en 1694.

— 1800, installation des tribunaux criminel, d'appel et de 1re. instance, à Rouen, d'après une nouvelle organisation.

— 1802, par ordre du gouvernement, les célèbres chimistes Fourcroy et Vauquelin viennent à Rouen visiter les hospices et les manufactures.

12 *Mai* 1472, mourut à Bordeaux Charles de France, duc de Berri, puis 16e. duc de Normandie. Il était le second fils de Charles VII et avait pris naissance à Montils-Lez-Tours le 28 déc. 1426. Le Roi lui avait donné à Tours le duché de Berri pour apanage et il en prit le titre en 1461. Le comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne, mécontent de ce que Louis XI lui avait ôté le gouvernement de la Normandie, qu'il lui avait donné trois ans auparavant, forma un parti contre lui dans lequel entraient les ducs de Bretagne, de Bourbon, de Calabre et de Némours, les comtes d'Armagnac et de Dunois, le maréchal de Lohéac, ainsi que les seigneurs d'Albret et de Bueil. Ils ne manquèrent pas, comme avait fait Louis XI quand il se révolta contre son père, de dire que leur entreprise n'était que pour réformer l'état et soulager le peuple, et ils lui donnèrent le nom de *guerre du Bien public;* mais Louis se mit à la tête de ses troupes, et ayant rencontré le comte de Charolois à la tête des siennes près Montlhery, le 16 juillet 1465, on se battit de part et d'autre avec une égale vigueur, et chaque parti s'attribua la victoire. Le Roi fit des propositions avantageuses aux princes qui s'y prêtèrent assez volontiers; il n'y

Digitized by Google

eut que l'apanage du duc de Berri qui en arrêta la conclusion, il voulait la Normandie, et le Roi son frère, avait résolu de lui donner la Champagne et la Brie, excepté Meaux, Melun et Montereau; mais tandis qu'on était près de conclure à ces conditions, la veuve du seigneur de Brezé, sénéchal de Normandie, agit si bien auprès des bourgeois de Rouen, qu'ils livrèrent le château de leur ville au duc de Bourbon qui reçut leur serment de fidélité au nom du duc de Berri. Plusieurs autres villes de la même province étant dans une même disposition, le Roi fut obligé d'accorder ce duché à son frère, et la cession lui en fut faite par le traité de Saint-Maur-des-Fossés, du 29 oct. 1465. Par ce même traité tous les princes et seigneurs qui avaient suivi son parti furent rétablis dans leurs biens avec avantage, car tous tirèrent du Roi de grandes sommes d'argent ou des pensions. Touchant le *Bien public* il ne fut rien dit autre chose sinon que le Roi commettrait 36 notables, hommes sages et prudens pour connaître des abus du gouvernement, ce qui ne fut dit que pour leurrer les peuples. Le nouveau duc de Normandie rendit hommage au Roi à Vincennes, et partit pour aller prendre possession de son duché.

Comme Louis XI ne l'avait cédé que malgré lui, il ne manqua pas d'aller au parlement protester contre cette cession qu'il disait être forcée et nulle, par conséquent bien résolu de la faire annuler à la première occasion. Elle se présenta beaucoup plutôt qu'il ne s'y était attendu. Instruit de la désertion du duc de Bretagne et de la mésintelligence qui régnait dans la Cour de son frère, sachant d'ailleurs le comte de Charolois occupé dans la guerre qu'il faisait aux Liégeois, il assembla ses troupes dans l'Orléanais, et les divisant en trois corps, il vint subitement fondre sur la Normandie qui se trouva sans défense, et il la reprit. Charles ne se croyant pas en sûreté à Rouen, l'unique ville qui lui restât, alla se réfugier en Basse-Bretagne. Ainsi, le 10 janvier 1466, le Roi

Digitized by Google

se remit en possession de toute la Normandie, traita rigoureusement les seigneurs du parti de son frère et qui ne purent lui échapper ; il en fit mourir plusieurs et exila les autres.

En 1467, Charles était retiré dans le château de l'Hermine près Vannes. Le duc de Bretagne se fit fort de le rétablir dans son duché. Il mit en effet une armée sur pied, reprit Caen, Bayeux et Avranches. Le duc d'Alençon, malgré les grandes obligations qu'il avait au Roi, prit aussi la défense de Charles. Le Roi, de son côté, leva deux armées dont il envoya l'une saccager les terres de ce duc, tandis qu'il courut avec l'autre ravager la Basse-Bretagne.

Cette démarche vigoureuse du Roi intimida le duc de Bretagne, et quoique le duc de Bourgogne lui eût promis de ne point l'abandonner, les menaces du Roi le déterminèrent à signer un traité à Nantes, le 17 sept. 1468, par lequel il se départait de toutes alliances, et nommément de celle qu'il avait avec le duc de Bourgogne. Il abandonnait également les intérêts du duc de Normandie, auquel le Roi faisait une pension de 60 mille livres, en attendant qu'il lui eût assigné un autre apanage que la Normandie. La nouvelle de ce traité apportée au duc de Bourgogne le surprit extrêmement. Le Roi l'alla joindre à Péronne, pour convenir ensemble d'une paix durable ; mais tandis qu'ils travaillaient à cette paix, le duc apprit que les deux ambassadeurs du Roi avaient fait révolter les Liégeois, qui venaient de commettre de terribles massacres dans Imbercourt et Tongres. Le duc indigné arrêta le Roi prisonnier, incertain sur la vengeance qu'il tirerait d'une pareille perfidie. Néanmoins à la persuasion de Comines, son chambellan, il s'adoucit, et consentit à faire un traité avec le Roi, dans lequel il n'oublia point les intérêts du duc Charles, car il obligea le Roi à lui donner la Champagne et la Brie, puisqu'il lui refusait la Normandie. Louis XI fut contraint de suivre le duc contre les Liégeois ses alliés, et fut témoin de leur châtiment. L'expédition finie, le Roi prenant congé du

Digitized by Google

duc, lui dit : « Si d'aventure, mon frère qui est en Bretagne, ne se contentait pas du partage que je lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous que je fisse? » Le duc lui répondit: « S'il ne le veut prendre, mais que vous fassiez qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. » Le Roi sut profiter de cette réponse, car il agit avec tant d'adresse auprès de son frère Charles, qu'il lui fit agréer la Guyenne au lieu de la Champagne. Les deux frères se virent à Montils, en 1469, où ils se donnèrent de grandes marques de tendresse. Charles remit entre les mains du Roi l'anneau dont il disait qu'il avait épousé la Normandie. Le Roi chargea Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France et son lieutenant-général en Normandie, qui allait par son ordre présider l'échiquier convoqué à Rouen cette même année, d'y faire publiquement rompre cet anneau. La lettre du Roi portait ces termes : « Et afin que notre peuple de Rouen sçache que notre frère a renoncé au duché de Normandie, nous vous envoyons l'anneau que vous ferez rompre publiquement en l'échiquier, afin que cela soit notoire. » Il y fut effectivement rompu en deux pièces qui furent rendues au connétable.

Après cela, Charles, duc de Guyenne, alla établir son séjour à Bordeaux en 1470. Comme il n'était point marié, le Roi aurait souhaité qu'il épousât Isabelle de Castille, héritière de ce royaume ; mais Ferdinand d'Arragon fut préféré à Charles. On parla depuis de lui donner Marie, fille et unique et héritière de Charles duc de Bourgogne et de Flandre. Son père parut d'abord agréer ce mariage, mais il exigeait que le duc de Guyenne prît son parti contre le roi son frère, ce que le duc refusa de faire. On ne douta guère alors que le duc de Bourgogne ne fût résolu de ne point marier sa fille tant qu'il vivrait. Le Roi lui-même comprit que cette alliance, trop favorable à son frère, lui serait préjudiciable, et quoiqu'au commencement il ne parût point éloigné de la voir s'accomplir, il se ravisa, et pour en détourner son frère, il envoya

Digitized by Google

demander la princesse Jeanne de Castille, sœur d'Isabelle. Mais avant que ce mariage fût conclu, Charles mourut à Bordeaux.

On a cru que Jourdain Faure, dit Versoris, religieux dominicain, abbé de Saint-Jean-d'Angely, son aumônier, l'ayant invité à une colation chez lui avec Marguerite de Chames-Monsoreau, les avait empoisonnés tous deux par ordre du Roi. La dame, qui était veuve de Louis, seigneur de La Trimouille, et dont le duc de Guyenne avait eu deux filles naturelles, mourut de ce poison presque aussitôt; Charles lui survécut quelque temps. Son corps fut déposé dans l'église Saint-André de Bordeaux. C'était un prince d'un bon caractère, doux et facile à persuader, ayant peu d'esprit, sans force et sans valeur. Il fut la cause des troubles qui arrivèrent de son temps, plutôt parce que les brouillons se servaient de lui, que parce qu'il se servait d'eux. Il fut le dernier des Valois revêtu du titre de duc de Normandie.

Versoris, cité par l'archev. de Bordeaux, refusa de comparaître, et fut déposé par contumace. Il mourut en prison à Nantes en 1472, avec tous les symptômes de poison, la veille du jour où il devait être jugé. Cet homme avait entretenu avec le monarque un commerce épistolaire très-suspect. C'est ce qu'indique assez une lettre de Louis XI au comte de Dammartin : « M. le grand-maître, depuis les dernières que je vous ai écrites, j'ai eu nouvelles que M. de Guienne se meurt et qu'il n'y a point de remède en son fait; et me le fait savoir un de ses plus privés qu'il ait avec lui, par homme exprès, et ne crois pas, ainsi qu'il dit, qu'il soit vif à quinze jours d'ici.... et afin que vous soyez assuré de celui qui m'a fait savoir ces nouvelles, c'est le moine qui dit ses heures avec M. de Guienne; dont je me suis fort ébahi et m'en ai signé depuis la tête jusqu'aux pieds. » Louis XI avait dès les commencemens de son règne annoncé ce qu'il serait un jour. Au milieu de la cérémonie de son sacre, qui eut lieu à Reims le 15 août 1461, le duc de Bourgogne s'étant jeté à ses pieds, le supplia de par-

Digitized by Google

donner à ceux qui l'avaient offensé. Louis le promit, mais il en excepta sept sans les nommer. Arrivé à Paris le 11 août, il cassa la plupart des officiers de son père, augmenta les impôts, et punit sévèrement les séditions que cette augmentation excita. Le 27 nov. les sollicitations du pape Pie II et les intrigues de Jean Joufroi, év. d'Arras, l'engagèrent à supprimer la pragmatique-sanction que « les gens de bien du royaume, dit le grand Bossuet, regardaient comme le fondement de la discipline de l'église gallicane. » L'év. d'Arras remit au pape, en mars suivant, l'original de la pragmatique, et reçut dans la même audience le chapeau de cardinal. On sait que cette loi, célèbre par la contradiction qu'elle a éprouvée, et à laquelle on a donné le nom de *Palladium* de la France, rétablissait les élections ecclésiastiques, abolissait les réserves, les expectatives et les annates. Louis XI, que l'histoire a flétri du surnom de *Néron* de la France, mourut âgé de 60 ans, au Plessis-lez-Tours, le 30 août 1483, dans les transes de la superstition et les angoisses de la terreur, emportant avec lui la haine des grands et les malédictions du peuple.

— 1737, mourut à Madrid, âgé de 72 ans, Paul Lucas, fameux voyageur, né à Rouen le 31 août 1664. Il eut, dès sa jeunesse, une inclination extrême pour les voyages, et aussitôt qu'il le put, il la satisfit. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Egypte, la Turquie et différens autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du Roi qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. P. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingue 40 manuscrits pour la bibliothèque du Roi et deux médailles d'or très-curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, où il mourut l'année suivante, après 8 mois de maladie. Les relations de ses voyages sont en 7 vol. et mises en ordre par différentes

Digitized by Google

personnes, la 1re. Baudelot de Dairval, la seconde Fourmont l'aîné, et la 3e. l'abbé Banier. P. Lucas ne dit pas toujours la vérité; il donne 720 pieds de haut à la pyramide de Cheops, et 1000 à quelques autres. Il se vante d'avoir vu le démon *Asmodée* dans la Haute-Egypte. Sa crédulité lui fit chercher des secrets dans le Levant; il chercha long-temps, et plutôt que de ne rien trouver, il découvrit enfin le *Serkis*, dont une légère infusion conserve la fraîcheur de la jeunesse jusqu'à l'âge le plus avancé, et qui, comme chacun sait, a rajeuni tant de femmes, depuis qu'on le vend à Paris!!!

Il ne faut cependant pas regarder Paul Lucas comme dénué d'une sorte d'esprit philosophique. Après avoir raconté l'abstinence rigoureuse que les turcs s'imposent à Constantinople durant le Ramadan, et ajouté qu'ils s'en dédommagent bien après, il termine par cette réflexion : « Les Turcs ne font ici à la fin de leur carême que ce qu'on fait ailleurs avant de le commencer. »

— 1774, mourut âgé de 80 ans, à Bayeux, Réginald Outhier, chanoine de cette ville, membre des acad. de Caen et de Berlin, correspondant de l'acad. des sciences. Il a fait les cartes topographiques des dioc. de Bayeux et de Séez.

— 1811, le bourg d'Evrecy, près Caen, fut incendié presqu'en totalité par accident. Un décret rendu le 25 mai à Caen, par Napoléon, statua qu'une somme de cent mille francs, prise sur les non-valeurs de l'année courante, serait répartie au centime le franc entre tous les incendiés, savoir : 80,000 f. à ceux qui, avant le 1er. janvier 1814, rebâtiraient des maisons couvertes en tuiles ou en ardoises, et 20,000 f. à ceux qui n'avaient éprouvé que des pertes mobilières.

Le bourg-d'Evrecy avait été brûlé en 1346, par Edouard III, Roi d'Angleterre.

13 *Mai* 1516, le mardi des fêtes de la Pentecôte, les Cordeliers de l'observance tinrent leur chapitre à Rouen, et allèrent

Digitized by Google

aux Jacobins processionnellement au nombre de 672 religieux.

— 1761, mourut âgé de 69 ans, à Thionville dont il était gouverneur, Raoul Antoine de Saint-Simon, comte de Courtomer. Il fut fait lieutenant-col. aux gardes-françaises en 1745 et lieutenant-général le 1er. mai de la même année.

— 1813, mourut âgé de 94 ans 6 mois, à Bellême, Nicolas Barthel, né à Thionville, le 6 nov. 1718, d'une famille bourgeoise estimée. De longs services militaires, une bravoure à toute épreuve, des chances heureuses le firent parvenir, dans les guerres de la révolution, au grade éminent de général de division.

14 *Mai* 841, les Normands, entrés par la Seine, commandés par un chef nommé *Ascher* ou *Oscher*, débarquent à Rouen, mettent le feu à l'abbaye de Saint-Ouen le lendemain. C'était leur première expédition dans notre province. A leur approche les moines s'étaient empressés d'enlever les reliques de l'illustre évêque, qui furent portées à Condé près Paris, et successivement en d'autres lieux, à mesure que les barbares étendirent leurs ravages. Ils ne tuèrent point l'évêque de Rouen dans cette expédition, comme on l'a dit mal-à-propos. C'était Gombauld qui siégeait alors et il était encore évêque en 848, année de son décès.

Les Normands remontèrent plusieurs autres fois le fleuve, notamment en 845, 850, 852 en octobre, conduits par Sidroc et Godefroy, puis en juillet ou août 855, sous le commandement de Sidroc et de Bernon, suivant que le rapporte la chronique de Fontenelles. On doit croire que ces différentes incursions couvrirent de ruines cette malheureuse ville. Elle ne reprit sa splendeur qu'à l'époque de la cession de cette partie de la Neustrie par Charles le Simple, en 912. Ce premier duc des Normands n'était point Danois, mais Norwégien, comme l'ont prouvé les recherches de M. Depping.

— 1590, fameuse procession de la ligue à Paris, composée de prêtres, de moines et d'écoliers, au nombre de 1,300, tous

Digitized by Google

armés de sabres et d'arquebuses, ayant à leur tête l'évêque de Senlis, le prieur des Chartreux et le curé de Saint-Côme. On remarqua qu'il y avait très-peu de Normands dans cette troupe de fanatiques.

— 1667, mourut à Paris Georges de Scudéri, né au Hâvre en 1600, d'une famille noble originaire de Provence. Il fut reçu à l'acad. française en 1650. Il était alors gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde, très-chétif gouvernement en Provence qu'il exaltait sans cesse, et dont il fit une pompeuse description dans un poème, quoique, suivant Chapelle et Bachaumont, il n'y eût pour toute garnison qu'un suisse peint avec sa hallebarde sur la porte. Sa place et les ouvrages qu'il composa n'étaient pas faits pour le sauver de l'indigence. Ce qui le distingue davantage c'est sa réponse à la proposition de la reine Christine de retrancher d'un poème qu'il lui avait dédié les louanges adressées au comte de la Gardie qu'elle avait disgrâcié ; à ce prix, elle destinait au poëte une chaîne d'or de 10 mille francs : « Quand cette chaîne, dit-il, serait aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, je ne détruirais jamais l'autel où j'ai sacrifié. » Boileau l'a traité bien durement quand il a dit :

Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens ;
Mais ils trouvent pourtant, quoiqu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire.

— On a fait sur le 14 mai une remarque assez singulière à propos des Henris de France :

Le 14 mai 1027, Henri I, roi, fut sacré du vivant de Robert son père.

Le 14 mai 1554, Henri II donna des lettres-patentes pour l'élargissement de la rue de la Féronnerie, afin de faciliter le chemin du Louvre à l'Arsenal; elles ne reçurent point d'exécution.

Digitized by Google

Le 14 mai 1610, Henri IV fut assassiné dans cette rue fatale, qui se trouvait encombrée de voitures en ce moment.

C'était le 14 mai 1582 qu'était née Marguerite de France, 1re. femme de ce prince, avec laquelle il divorça pour épouser Marie de Médicis.

Le 14 mai 1643, mourut Louis XIII, né de ce mariage.

Le 14 mai 1771, MONSIEUR, comte de Provence (depuis Louis XVIII) épousa Marie-Joséphine de Savoie. On aurait pu, sans trop de superstition, choisir un autre jour, pour marier un petit-fils de Henri IV.

15 *Mai* 1475, arrêt burlesque qui taxe l'abbaye de Fontenay à fournir la viande nécessaire pour le repas de la Saint-Yves lors prochaine. Ce repas avait lieu chaque année par les gens de loi de la ville de Caen. Saint-Yves, mort en 1303, était leur patron. La réunion formait ce qu'ils appelaient eux-mêmes *la Cour Souveraine*. Ils en nommaient annuellement le président, qui rendait tous les arrêts nécessaires pour un repas copieux qui ne coûtât rien ou peu de chose aux convives. Pour cet effet, ils taxaient une des abbayes du ressort du bailliage pour la fourniture de la viande. Cette année, ce fut celle de Fontenay qui fut désignée pour fournir une douzaine de lièvres, deux douzaines de lapins, quatre douzaines de chapons gras, six douzaines de *pouchains* et neuf douzaines de pigeons de trye. L'abbé reçut commandement de faire cette fourniture *sur les peines d'encourir l'indignation de ladite Cour* (Essais hist. sur la ville de Caen, tome 2, p. 270).

— 1549, mourut à Rouen, sa patrie, Baptiste Le Chandelier, conseiller au parlement. C'était un poëte célèbre de son temps, et son poëme latin sur la Cour souveraine dont il était membre, justifie sa réputation. Les muses françaises ne lui étaient point étrangères; les épîtres en vers qu'il adressait à Jean Bouchet en sont la preuve.

1693, décéda dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dom Jacques du Frische, bénédictin de la congrégation de Saint-

Digitized by Google

Maur, né à Séez. C'était un savant d'une grande piété. Il donna en 1686 et 1690, avec dom Nicolas Le Nourri, une belle édition de Saint-Ambroise, accompagnée de notes fort instructives, en 2 vol. in-fol. On lui doit aussi la vie de Saint-Augustin, à laquelle il eut pour collaborateur dom Vaillant, sur les mémoires de l'abbé de Tillemont.

— 1728, Claude Du Moulinet, plus connu parmi les savans, sous le nom de l'Abbé des Thuileries, mourut âgé de 68 ans à Paris. Il était fils de Robert Du Moulinet, vicomte d'Essey, près Alençon. Cette famille, originaire de Senlis, a formé beaucoup de branches dont une s'établit à Séez sous l'épiscopat de Louis Du Moulinet, sacré en 1564, qui était de cette branche, divisée depuis en un grand nombre de rameaux. L'Abbé des Thuileries fit une partie de ses études à Valognes qui possédait alors une communauté célèbre, consacrée à l'éducation de la jeunesse. Il alla demeurer à Paris en 1678 pour y recommencer sa philosophie et faire sa théologie; il étudia les mathématiques sous le fameux Varignon. Il porta toute sa vie l'habit ecclésiastique, quoiqu'il n'eût pas même reçu la tonsure. Il savait le grec et l'hébreu, mais son étude favorite fut celle de l'histoire de France. Il passait une partie des étés à faire des recherches dans les chartriers des maisons religieuses où il avait trouvé, par le moyen d'amis, le secret de pénétrer. Malgré ses veilles et ses travaux il jouit toujours d'une bonne santé, mais vers la fin de 1728, presque au retour d'un voyage qu'il avait fait dans sa patrie, il tomba malade, mourut au bout de quelque temps d'une hydropisie de poitrine, et fut enterré à Saint-Etienne du Mont.

Il a composé un grand nombre d'ouvrages, la plupart relatifs à quelque point de l'histoire de France, et dont plusieurs sont restés manuscrits. L'abbé des Thuileries fut un des savans que le Chancelier d'Aguesseau consulta, lorsqu'il voulut faire travailler à la collection des écrivains de l'hist. de France. L'Abbé lui remit un excellent mémoire sur cet objet,

Digitized by Google

publié par le Père Le Long dans la *Bibliothèque des historiens de la France*, et réimprimé dans l'édition de cet ouvrage, donnée par M. de Fontette.

— 1803, mourut âgé de 58 ans, à Rouen, où il était né le 22 janvier 1745, Guillaume-Jacques-Vincent Auber. Après avoir terminé ses études, il fut appelé encore jeune à professer la philosophie au collége de la ville d'Eu. Son mérite ne fut pas long-temps ignoré du duc de Penthièvre qui voulut le voir, et devint son protecteur. Bientôt il lui donna la place vacante de principal du collége d'Eu qui prit un aspect florissant sous sa direction. Auber se livrait avec délices aux soins de sa place et à son goût pour l'étude, lorsque la révolution vint le troubler dans les occupations qui faisaient son bonheur. Cependant, ses talens ne demeurèrent point inutiles; en 1792 il fut nommé administrateur du département par les électeurs réunis à Montivilliers. Après les changemens survenus dans cette partie, il publia des mémoires intéressans : sur le *gissement des côtes*; *sur les encouragemens qu'il convient de donner à l'agriculture*; un 3e. est relatif *à la conservation des bêtes à laine de race espagnole*. Lors de la formation des écoles centrales, il accepta la chaire de belles-lettres à l'école de Rouen et l'occupa jusqu'à la fin de l'an X (1802) que, sentant le besoin du repos, il donna sa démission. Il était secrétaire perpétuel de la société d'émulation, et fut l'âme des travaux de cette compagnie.

— 1806, ouverture du jardin public de Saint-Ouen, à Rouen.

— 1828, jour de l'ascension, un événement des plus malheureux plongea les habitans de Vire dans la consternation. A Maisoncelles-le-Jourdan, commune à une petite lieue de cette ville, tandis que toute la population était rassemblée dans l'église pour l'office du matin, le tonnerre tomba sur le clocher qui fut fracassé en partie. La foudre pénétra ensuite dans l'intérieur de l'église, renversa tous les assistans, tua six personnes et brûla les habits de plusieurs autres. La portion du clocher qui s'était

Digitized by Google

détachée enfonça le toît, quantité de pierres et de bois de charpente tombèrent de tous côtés, avec une partie des murs que la commotion avait ébranlés. Plus de cent cinquante personnes furent plus ou moins blessées. Le nombre des morts fut de 9 parmi lesquels était le maire de la commune, M. de Maisoncelles, homme estimable sous tous les rapports, et chéri de ses administrés. Frappé d'une pierre à la tête, il ne survêcut que peu d'heures à sa blessure.

— 1755, on commence la démolition de la forteresse du pont Saint-Pierre à Caen, en vertu d'une sentence rendue trois mois auparavant par le bureau des finances.

— 1828, décéda Pierre-François-Honoré Le Terrier, né à Saint-Lô le 10 mai 1799. Il montra dès l'enfance beaucoup de goût pour les lettres, et lorsqu'il eut achevé sa rhétorique dans sa ville natale, il alla faire sa philosophie sous M. l'abbé Daniel à Coutances Les leçons de ce savant professeur (*) perfectionnèrent sa dialectique naturelle et le mirent en état de se lancer dans les sentiers tortueux de la plus haute métaphysique. Ordonné prêtre en 1822, Le Terrier occupa la chaire de philosophie qui venait d'être rétablie à Saint-Lô: ce fut là qu'au milieu de sa famille et de ses amis, dans une place qui favorisait sa passion, il mit une ardeur incroyable à l'étude des mystères de l'âme humaine, et tira de ses religieuses méditations ces vérités sublimes qu'il proclama dans sa chaire et dans les temples.

En 1824, l'envahissement des petits séminaires, si fatal à l'Université, et surtout aux colléges communaux voisins de ces établissemens, força l'abbé Le Terrier à suspendre ses leçons. Il alla prêcher le carême dans la principale église de Valognes, et montra combien de force les doctrines religieuses peuvent tirer des méditations purement philosophiques. L'an-

(*) Aujourd'hui proviseur du collége Royal de Caen.

Digitized by Google

née suivante, il rentra dans l'enseignement et desservit en même-temps une petite paroisse près Saint-Lô. Malheureusement sa faible constitution ne put supporter les travaux apostoliques du Jubilé. Depuis cette époque, il ne fit que languir et ne tarda guère à rendre le dernier souffle d'une vie trop courte pour la religion, les sciences philosophiques et l'Université dont il serait devenu un des membres les plus distingués. (Ext. de l'annuaire de la Manche 1829).

16 *Mai* 1574, mort de Gabriel Le Veneur, év. d'Evreux depuis 1532, 1er. év. de ce siège nommé par le Roi, en vertu du concordat, sans que le chapitre y mit d'opposition. Comme il n'était encore âgé que de 14 ans, le pape donna une dispense, et lui nomma 2 suppléans jusqu'à ce qu'il pût prendre possession de son église. Elle eut en lui un pasteur vigilant, et lorsque vers 1555 le calvinisme fit de grands progrès dans presque toute la Normandie, notamment à Rouen et à Caen, le prélat n'épargna ni travail ni soins pour maintenir la pureté de la doctrine dans son diocèse. Il était abbé commendataire de Saint-Taurin, de Lyre, de Saint-Evroul et de Jumièges.

— 1640, le Cte. d'Harcourt ouvrit la tranchée devant Turin, et il y entra victorieux le 22 sept. suivant. Jamais siége n'offrit plus de singularité. On vit en même temps la citadelle assiégée par le prince Thomas, maître de la ville; la ville assiégée par le comte d'Harcourt, et ce comte assiégé dans son camp par le marquis de Leganez.

— 1667, mort de Samuel Bochart, ministre protestant à Caen, né à Rouen en 1599, sorti de la famille Bochart-Champigny, de la branche de Menillet. Son père, René Bochart, ministre à Rouen, avait épousé Esther, fille de Pierre Dumoulin, aussi ministre protestant, d'abord à Charenton, puis à Sedan où le duc de Bouillon le fit professeur de théologie, ministre ordinaire, et l'employa dans les affaires les plus importantes de son parti. René mourut dans cette ville en 1658, âgé de près de 90 ans. Le jeune Samuel fut

Digitized by Google

envoyé à Paris étudier les belles-lettres sous Thomas Dempster, la philosophie à Sedan et la Théologie à Saumur, sous Jean Cameron, protestant modéré, très-savant et d'un caractère aimable. Bochart étudia l'hébreu, le syriaque, le chaldéen sous Cappel à Saumur, et sous Thomas Erpen à Leyde en 1621, puis l'Ethiopien sous Job Ludolf.

De retour en France il fut fait ministre à Caen. En 1646, il publia son *Phaleg* et son *Chanaan*, qui sont les deux parties de la *Géographie sacrée*, et en 1663 on fit paraître à Londres son *Hierozoïcon*, ou l'histoire des animaux de l'Ecriture. Ces deux ouvrages, remplis d'une érudition immense, ont acquis à Samuel Bochart une réputation qui ne mourra jamais. Son mérite le fit considérer, non-seulement des personnes de sa communion, mais encore de tous ceux qui estimaient la science et la probité. La reine Christine de Suède l'engagea, en 1652, à faire un voyage à Stockholm, où elle lui donna des marques publiques du cas qu'elle faisait de son savoir. A son retour en France, en 1653, il continua ses exercices ordinaires et fut membre de l'académie de Caen qui était composée d'hommes illustres. Ce fut dans une de ses séances qu'en disputant contre Huet, il fut frappé de mort subite, à l'âge de 68 ans. Cette circonstance donna lieu à M. Moisant de Brieux de dire dans son épitaphe :

Musarum in gremio teneris qui vixit ab annis,
Musarum in gremio debuit ille mori.

Bochart était riche et laissa de la fortune à une fille unique mariée à M. Le Sueur, seigneur de Colleville, conseiller au parlement de Rouen.

— 1715, mort de François de Nesmond, év. de Bayeux, né à Paris le 1er. septembre 1629. Sacré le 19 mars 1662, il se rendit le 14 mai suivant à la chapelle de N.-D. de la Délivrande, selon l'usage anciennement établi des év. de ce siége après leur sacre, et alla descendre au prieuré de Saint-Vigor.

Digitized by Google

A 2 lieues de là, 8 députés du chapitre vinrent le complimenter; en même temps la noblesse se présenta, ayant à sa tête le marquis de Colombières qui, bien que protestant, complimenta aussi le prélat et l'accompagna jusqu'au prieuré où la noblesse prit congé de lui après en avoir reçu tous les témoignages de reconnaissance. Le lendemain il fit une entrée solennelle dans sa ville épiscopale, reçut les hommages de tous les corps et du ministre protestant qui lui adressa un discours aussi respectueux qu'éloquent auquel M. de Nesmond répondit comme il avait fait à toutes les autres harangues, avec beaucoup d'esprit et d'affabilité. En 1666, il commença la construction, à ses dépens, d'un hôpital pour les pauvres valides, où l'on voit deux grands corps-de-logis séparés dont l'un est pour les hommes et l'autre pour les femmes. Il faisait annuellement d'abondantes aumônes dans toutes les parties de son diocèse, mais on lui reproche d'avoir fait appliquer à son séminaire la majeure partie des biens qui appartenaient à l'hôpital de Bayeux, et d'avoir poursuivi avec un zèle outré les protestans du diocèse. Avant même que Louis XIV, par son édit, aussi injuste qu'impolitique de 1685, eût révoqué celui de Nantes, l'év. avait obtenu la démolition de 13 des 18 temples qui existaient lors de son arrivée.

Après la révocation de l'édit de Nantes, les protestans qui restèrent en France furent exposés à d'affreuses vexations. On confisquait leurs biens, on enlevait leurs enfans, on épiait toutes leurs actions et on leur interdisait jusqu'à la plainte. M. de Nesmond ne mit aucune modération dans les mesures acerbes qu'il employa contre de malheureuses familles sans défense. Chaud partisan des Jésuites, il ne cessa de persécuter les Jansénistes.

— 1724, mort de René-Auguste-Constantin de Renneville, littérateur, moins connu par ses ouvrages que par les malheurs qui troublèrent sa vie. Né à Caen le 9 octobre 1667, d'une famille très-ancienne venue de l'Anjou, il était le cadet de dix

Digitized by Google

frères, tous militaires, dont sept trouvèrent sur les champs de bataille une mort glorieuse. Doué d'une grande vivacité d'esprit et de quelques dispositions heureuses, il fit ses études avec succès, servit dans les mousquetaires, et ayant obtenu sa retraite fut nommé directeur des aides et domaines à Carentan, par la protection de M. de Chamillard qui l'avait employé dans différentes affaires de confiance. Il se maria peu après, et passa tranquillement plusieurs années, partageant son temps entre les devoirs de sa place et la culture des lettres. L'espoir de procurer un établissement à sa famille dans le pays étranger, et le désir de professer librement le calvinisme qu'il avait embrassé lorsqu'il fut proscrit, le conduisit en Hollande en 1699. N'y ayant pas trouvé toutes les facilités qu'il avait espérées, il prêta l'oreille aux propositions de M. de Chamillard qui l'engageait à revenir en France, en lui promettant un emploi plus lucratif que celui qu'il avait quitté. Il partit d'Amsterdam le 13 janv. 1702, après avoir assuré le sort de sa famille qu'il y laissait. Arrivé à Versailles, il reçut de son protecteur des témoignages de bienveillance qui surpassaient son attente; le ministre lui offrit le choix d'une place dans l'administration de la guerre ou dans celle des finances; mais Renneville montrant le désir de s'attacher à sa personne, il lui fit expédier le brévet d'une pension de mille livres et lui promit le premier emploi qui vaquerait dans ses bureaux, avec un traitement de mille écus. Cette faveur ne manqua pas d'exciter l'envie. On fit tomber dans les mains de M. de Torcy des Bouts-Rimés que Renneville avait remplis plusieurs années auparavant, d'une manière injurieuse à la France. L'aveu de sa faute lui valut son pardon; mais une lettre que le même ministre reçut de Hollande quelques jours après, le confirma dans l'idée que Renneville pouvait bien n'être qu'un espion, et qu'il entretenait une correspondance criminelle avec les puissances étrangères. Torcy expédia l'ordre de s'assurer de sa personne ainsi que de tous ses papiers. On le mit à la Bastille, et, pendant

Digitized by Google

onze ans et deux mois qu'il y resta prisonnier, il habita successivement presque tous les cachots qui s'y trouvaient. Dans les premières années il n'eut point à se plaindre des officiers de la forteresse, mais après l'évasion du Ct^e. du Bucquoi qu'on le soupçonna d'avoir favorisée, il fut jeté dans un cachot dont on le retira demi-mort, et depuis il ne cessa pas d'être traité de la manière la plus rigoureuse. Sa résignation soutint cependant son courage. La prière et la lecture de quelques livres dérobés à la surveillance de ses gardiens, abrégeaient l'ennui de ses journées. Enfin il avait trouvé le moyen de faire de l'encre avec du noir de fumée qu'il détrempait dans du vin; de petits os taillés lui servaient à écrire des vers et même des ouvrages de longue haleine qui lui furent enlevés, sans qu'il ait jamais pu les recouvrer. Il sortit de la Bastille le 16 juin 1713, et reçut en même temps l'ordre de quitter la France avec défense de rentrer. Il se rendit en Angleterre où il eut le bonheur d'être accueilli par Georges Ier. qui lui donna une pension. Assuré de la protection de ce prince, il rédigea les mémoires sur la Bastille qu'il publia en 1715 sous le titre *d'Histoire de l'inquisition française*. Cet ouvrage, quoiqu'assez mal écrit, excita vivement la curiosité publique, par la description du régime intérieur d'une prison d'état fameuse dans toute l'Europe, et par le récit des rigueurs qu'on y exerçait envers les détenus. Ce qui augmenta l'intérêt que son sort inspirait aux ennemis de la France, c'est qu'on crut, d'après lui, que les hommes dont il mettait au jour les abus d'autorité, cherchaient à se venger, et que c'était à leur instigation qu'il avait été attaqué dans les rues de Londres par trois assassins qu'il fut assez heureux de mettre en fuite.

17 *Mai* 1589, mourut à la fleur de son âge François de Roncherolles, seigneur de Maineville et de Longchamp, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieut. de la compagnie d'ordonnance du comte de Soissons, et gouver. de Soissons et pays Soissonnais. Entraîné dans le parti

Digitized by Google

de la Ligue, il s'y distingua par sa valeur et sa capacité. Le duc de Mayenne le fit lieut.-gén. au gouvernement de Paris et de l'Isle-de-France. Il eut le principal commandement de l'armée cath. sous le duc d'Aumale à la bat. de Senlis, et quoiqu'il s'y vît, peu après qu'elle eut commencé, abandonné de la majeure partie de l'armée qui avait pris la fuite, il continua de combattre avec intrépidité jusqu'au moment où il fut accablé par le nombre. L'historien de Thou parle de lui avec éloge. Son corps fut inhumé aux Célestins de Paris, dans la chapelle d'Orléans.

— 1710, Louis d'Aquin, év. de Séez, succomba dans cette ville lors d'une épidémie qui emporta beaucoup de monde et notamment 12 membres du chapitre. Il mourait chaque jour 14 à 15 personnes dans la ville. L'évêque n'était âgé que de 45 ans et fut universellement regretté. On l'inhuma dans le sanctuaire de sa cathédrale.

18 *Mai* 1181, décéda Jeanne de Coulonges, 9e. abbesse de Sainte-Trinité de Caen.

— 1609, mourut âgé de 56 ans, à Rouen, Henri Dambray, écuyer, conseiller et maître-d'hôtel ordinaire du Roi, seigneur de Saint-Crespin, Montigny, Bosc-Theroude, etc.

— 1615, décéda Claude Gruel, seigneur de la Frette, de la Ventrouse et du Feuillet, gouverneur de Chartres, conseiller-d'Etat, capitaine de 50 hommes-d'armes, reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 7 janvier 1595. Inhumé à Saint-Victor de Resno près Mortagne.

— 1719, mourut à l'abbaye de Tyron dom Pierre Vaulegeard, bénédictin, né à Neuville près Vire en 1648. Il professa la rhétorique à Tyron, et eut pour disciple le célèbre Cochin. Le P. Jouvency disait qu'il ne connaissait que trois personnes en France qui possédassent le latin, le P. de La Rue, dom Vaulegeard et lui. Il était aussi régulier dans ses mœurs que savant.

Un professeur émérite du nom de Vaulegeard et normand;

Digitized by Google

est décédé vers 1790, dans la commune de Courcouronne près Corbeil, route de Montlhéry.

— 1745, mourut à Paris madame Levesque (Louise Cavelier) née à Rouen le 23 novembre 1703, d'un procureur au parlement. Elle reçut une éducation très-soignée, et, à l'âge de 20 ans, épousa M. Levesque, gendarme de la garde du Roi. Devenue habitante de Paris, elle ne tarda pas à s'y faire remarquer par la vivacité de son esprit et les charmes de sa figure. Elle préférait aux plaisirs de son âge la société de quelques littérateurs, et consacrait tous ses loisirs à la lecture, ou à la culture de la poésie, mais peu de ses ouvrages lui ont survécu.

— 1764, mort à Paris de Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney, en Champagne, chevalier des ordres du Roi, cap^e. de la 3e. compagnie des gardes du-corps, gouverneur de Normandie.

— 1802, M. Charles Brault, né à Poitiers le 4 août 1752, est sacré évêque de Bayeux, nommé depuis archev. d'Albi.

— 1819, mourut à Cherbourg, où il était né en 1746, Louis-Guillaume-François Vastel. Petit-fils d'un médecin, son père n'avait pas pris d'état, et, frappé d'une mort prématurée, il ne put veiller à l'éducation de ce fils unique, qu'il laissait en bas âge; mais une bonne et respectable mère s'imposa cette tâche, sans considérer les dépenses et les privations auxquelles elle s'assujettissait. Elle en fut bientôt récompensée par les succès extraordinaires que le jeune Vastel obtint dès les premières années qu'il passa au collége. Il étudia d'abord la médecine, fut successivement ensuite l'un des secrétaires de l'intendance à Caen, docteur en droit en 1770, avocat écrivant et distingué au parl. de Normandie, puis offi. mun. de Cherbourg, présid. du tribunal civil de cet arrondissement, commissaire du gouvernement près le même tribunal, secrétaire-général de la préfecture du Calvados en 1800, et enfin proviseur du Lycée de Caen, lors de son établissement.

Digitized by Google

C'est dans ce dernier poste qu'on admira la hauteur à laquelle il était parvenu dans les sciences exactes. Les profess. de math. lorsqu'il présidait aux exercices, et les examinateurs pour l'école Polytechnique, qui viennent annuellement à Caen, regrettaient de ne pas le voir remplir la première chaire de mathématiques, plutôt que d'occuper une place pour laquelle on eût trouvé plus facilement un sujet que pour professer les mathématiques transcendantes.

Louis Vastel a laissé des ouvrages manuscrits et imprimés qui attestent tout-à-la fois la profondeur, la diversité de ses connaissances et sa constante application au travail. Il a écrit sur les sciences exactes, la jurisprudence, la chimie, l'agriculture, l'hist. naturelle, et il a cultivé tous les genres avec assez de succès pour avoir entretenu une correspondance suivie avec Fourcray, Vauquelin. La Place, Desfontaines et autres savans de cette époque. On a de lui entre autres ouvrages, une traduction de *l'Economie de la vie humaine* de Bodeley.— Un recueil de 50 fables en vers, qu'il allait faire imprimer quand la mort le surprit. — Un abrégé de la physique des arbres par M. Duhamel. — Un mémoire intitulé : *Expériences et Observations nouvelles sur la germination*, et plusieurs autres mémoires encore sur l'agric. et l'hist. naturelle. (*Aug. Asselin*).

— 1822, J. B. R. Laignel, à Rouen, obtient un brevet de 5 années pour procédés propres à confectionner des roues ambulantes, garnies de socs et d'augets, destinées à creuser la terre, les canaux, et à élever les eaux stagnantes.

— 19 *Mai* 1152, Henri, Cte. d'Anjou, duc de Normandie; épouse à Lisieux Eléonore d'Aquitaine, divorcée d'avec Louis VII, dit le Jeune, roi de France. Elle porte en dot à son nouvel époux la Guyenne, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, le Périgord, le Limousin et l'Auvergne. C'était à peu près le tiers de la France aux mains de Henri qui monta sur le trône d'Angl. sous le nom de Henri II, le 24 oct. 1154.

Digitized by Google

Louis VII, pour se venger du Ct°. de Champagne dont il croyait avoir à se plaindre, était entré à main-armée sur ses terres en 1141. Il prit et saccagea la ville de Vitry. 1300 personnes furent brûlées dans une église, où il fit mettre le feu. Pour expiation il résolut d'aller à la Terre-Sainte. Suger, abbé de S. Denis, son principal ministre, combattit ce dessein, mais S. Bernard l'approuva, et le prédicateur fut plus écouté que l'homme d'état. Le Roi partit en 1147, emmenant avec lui son épouse. Plus rempli de petitesses que de vertus et de savoir, il s'était fait raser la barbe et raccourcir les cheveux, sur les avis du fameux Pierre Lombard qui lui persuada que Dieu haissait les longues chevelures. Eléonore, vive, légère et badine le railla sur ses cheveux courts et son menton rasé. Il répondit gravement qu'il ne fallait point plaisanter sur de pareilles matières. Une femme qui commence à trouver son mari ridicule, ne tarde guère à le trouver odieux, surtout si elle a quelque penchant à la galanterie. La princesse se dédommagea des ennuis que lui causait le séjour de la Palestine, avec Raimond, prince d'Antioche, et un jeune turc nommé Saladin, d'une figure charmante. Le Roi eût dû ignorer ces affronts; mais, de retour en France, il fit à sa femme les reproches les plus piquans. Elle y répondit avec beaucoup de hauteur, et finit par lui proposer le divorce; elle en avait, disait-elle, un motif *en ce qu'elle avait cru se marier à un prince, et qu'elle n'avait épousé qu'un moine*. Leurs querelles s'aigrirent de plus en plus, et ils firent enfin casser leur mariage, sous prétexte de parenté. Six semaines après, elle en contracta un second d'où vinrent ces guerres qui désolèrent la France pendant 300 ans, firent périr plus de trois millions de français, et presque autant d'anglais ou sujets de la couronne d'Angleterre, car il faut remarquer que le plus grand nombre de ceux qui combattaient pour elle sur le continent, étaient des Français, forcés d'égorger d'autres Français.

— 1217, Thomas I du nom, comte du Perche, fils du Ct°. Geoffroi III, fut tué à la bataille de Lincoln, perdue par

Digitized by Google

Louis de France que les Anglais avaient appelé au trône d'où ils venaient de chasser Jean-Sans-Terre. Thomas étant mort sans enfans, Guillaume son frère, év. de Châlons-sur-Marne, lui succéda, et à son décès en 1240, les comtés du Perche et d'Alençon furent réunis par St.-Louis à la couronne.

— 1319, Louis de France, X°. Ct°. d'Evreux, mourut dans l'hôtel de son nom qu'il avait fait bâtir au faubourg St.-Germain, à l'endroit où furent établies par la suite les loges de la foire. Ce prince, fils puîné du Roi Philippe VII, dit le Hardi, et de Marie de Brabant, sa seconde femme, avait épousé, en 1300, Marguerite d'Artois, dame de Brie-Comte-Robert, fille aînée de Philippe d'Artois, seigneur de Conches, et de Blanche de Bretagne. En faveur de ce mariage, son frère, Philippe-le-Bel, roi de France et de Navarre, lui donna le comté d'Evreux, dont il n'avait auparavant que le nom. Il fut le premier de la branche royale d'Evreux qui porta, semé de fleurs de lys, le bâton compassé d'argent et de gueules, et ses armes sont devenues celles de la ville.

En 1303, de grandes contestations s'étant élevées entre Philippe-le-Bel et le pape Boniface VIII, le Ct°. d'Evreux parut alors pour la défense des droits du royaume, des maximes et des libertés de l'église gallicane, ou pour mieux dire, des Saints Canons que l'église de France a toujours respectés, et dont elle n'a jamais cessé d'être la protectrice. Comme c'était un prince parfaitement instruit dans les matières de la religion et de l'état, son éloquence et sa capacité furent admirées du Roi et de la cour, à l'ouverture des états tenus à Paris, où, après avoir renversé les fausses prétentions du pape par des raisons solides, il blâma sa conduite outrée envers la France, et en porta ses plaintes au tribunal de l'église universelle par un appel auquel adhérèrent grand nombre d'archev. et év., parmi lesquels on compte celui d'Evreux, Mathieu des Essarts. Ces prélats, après avoir examiné les accusations proposées par Boniface, appelèrent au futur concile général de tout ce qu'il avait fait, et des cen-

Digitized by Google

sures même qu'il pourrait prononcer contre eux. Ils déclarent dans leur acte d'appel qu'ils regardent les matières de foi, comme celles sur lesquelles leur recours au futur concile général est le mieux fondé.

Benoît X, qui avait succédé à Boniface, étant mort en 1305, le Ct°. d'Evreux travailla efficacement à lui donner un successeur d'un caractère pacifique. Ce prince ayant un grand crédit et une haute réputation, fit si bien par sa sagesse et par son industrie auprès des cardinaux, que la thiare fut donnée à Bertrand Goth, archev. de Bordeaux, qui prit le nom de Clément V. Il assista au couronnement, dans l'église de St.-Luc à Lyon, où, revenant de l'église et tenant une des rênes de la haquenée du pape, il fut blessé par la chute d'un vieux pan de muraille sur lequel était une foule de peuple. Les décombres tuèrent plusieurs personnes et firent tomber la thiare de Clément, d'où se détacha une escarboucle d'un grand prix qu'on ne put retrouver.

Vers 1314, sous l'épiscopat de Geoffroy du Plessis, un chanoine qui allait à minuit aux nocturnes, avait été assassiné dans une petite rue, appelée comme encore aujourd'hui, la rue de Ravelin, et conduisant du château dans la rue Saint-Nicolas pour aller à la cathéd. Le Ct°. Louis ordonna des informations pour découvrir l'auteur de ce forfait. Elles furent inutiles, et il fit fermer la rue où il avait été commis, pour éviter qu'il ne s'y renouvellât dans la suite.

— 1364, le dauphin Charles, duc de Normandie, fils du Roi Jean-le-Bon, mort à Londres, le 8 avril précédent, se fait sacrer à Reims, sous le nom de Charles V. En 1374, ce monarque donne un édit perpétuel et irrévocable par lequel il est statué que tous les Rois de France, dès qu'ils entreront dans leur 14°. année, prendront en main les rênes du gouvernement de l'état. Dès l'an 1270, Philippe le Hardi, fils de St.-Louis, étant au camp devant Carthage, avait ordonné que s'il venait à mourir, Pierre son frère gouvernerait le royaume jusqu'à ce que le prince son neveu eût atteint 14 ans accomplis.

Digitized by Google

— 1419, Henri V, roi d'Angleterre, alors maître de la Normandie, accorde aux habitans de Vire un octroi pendant trois ans, pour subvenir aux frais de la réparation des fortifications de leur ville.

— 1729, mourut âgée de 47 ans Françoise Froulay de Tessé, abbesse de Sainte Trinité de Caen. C'est elle qui a fait faire le couronnement actuel des deux tours de son église abbatiale, dont la partie supérieure passe pour avoir été abattue pendant les guerres de religion en 1562. Il n'existe toutefois aucuns documens qui fassent connaître que ces tours aient jamais été plus élevées que l'abbesse ne les trouva. Les cloches n'étaient ni dans ces deux tours, ni dans celle du milieu de l'église, mais dans une tour carrée, moins élevée, située à plusieurs pas de de l'église, à la suite de la porte d'entrée de l'abbaye. Ces bâtimens isolés ont été démolis pendant l'établissement de l'Hôtel-Dieu dans cet immense et magnifique local.

— 1802, Napoléon institue l'ordre de la Légion-d'Honneur.

— 1819, réunion des communes de Lastelle et de Laulne, arrondissement de Coutances.

20 *Mai* 1319, l'abbé Jean Roussel, dit Marc-d'Argent, commence la basilique de St.-Ouen de Rouen.

— 1418, la ville d'Evreux se rend aux troupes anglaises.

— 1589, lettre écrite aux maire et échevins de la ville de St.-Lô, par François de Bourbon, duc de Montpensier, gouverneur de Normandie : « Messieurs, j'ai été bien aise d'auoir sceu le bon deuoir dont auez usé enuers la garde et fidelle conseruation de uotre uille en l'obéissance du Roy mon seigneur auec l'aide de M^r. le comte de Thorigny et du sieur de Canisy, son beau-frère, pour leuer les suspicions et diuisions qui s'étaient formées comme l'on m'a dit en uotre uille, dont j'aduertirai sa Majesté pour uous en gratifier, et cependant sur l'assurance que jé sur uotre zèle et affection, et sçachant que lesd. sieurs comtes de Thorigny et Canisy ont la conseruation de uotre uille en recommandation pour en être mons^r. le maréchal de

Digitized by Google

Matignon, le seigneur baron, je uous prie de uouloir continuer en cette fidélité et uous contenir en l'obéissance de Sa Majesté, à ce qu'il n'arriue aucune surprise en cette uille dont uous deuez uous donner garde plus que jamais, uous étant besoin à cet effet d'y faire une si bonne et curieuse garde jour et nuict qu'il n'en puisse arriuer inconuénient en estimant que uous pourrez bien éuiter cette faute, je prirai Dieu, Messieurs, qu'il uous tienne en sa sainte et diuine garde. A Caen le 20e. may 1589. Votre bon amy. François de Bourbon. »

— 1797, mourut à Guerbaville près Yvetot, en Caux, Pierre Duval, né en 1730, à Bréauté près le Hâvre. Après avoir fait ses études avec distinction à Paris, il obtint à 22 ans la chaire de philosophie du collége d'Harcourt. Il fut ensuite successivement bibliothécaire du collége de Louis-le-Grand, proviseur du collége d'Harcourt et recteur de l'université. Il eut même deux fois le rectorat (1777 et 1786), et l'on a remarqué qu'il était le premier normand qu'on eût élevé à cette dignité. Duval administra pendant longues années le collége d'Harcourt avec une prudence consommée et une bonté vraiment paternelle. En 1789, les chagrins que lui donna la révolution, commencèrent l'affaiblissement de sa santé, et, sur sa demande, on lui donna pour coadjuteur M. Daireaux, un des membres les plus distingués de l'université, qui fut depuis nommé proviseur du lycée Charlemagne. Sa santé s'altérant de plus en plus, il offrit sa démission en 1790, et fut remplacé par son coadjuteur. Ses dernières années furent languissantes et douloureuses. Dénoncé en 1792, par un domestique infidèle, comme n'ayant point obéi au décret qui ordonnait de porter l'argenterie à la monnaie, il se vit privé de la ressource qu'il s'était ménagée pour sa vieillesse. Le dénuement dans lequel il se trouva, et la crainte d'être arrêté comme signataire des pétitions des 20 mille et des 10 mille, l'affectèrent au point d'obliger sa famille de le faire transporter, en 1795, chez un de ses frères à Guerbaville où il mourut. Exemplaire et tolérant autant qu'homme

Digitized by Google

aimable et de bonne compagnie, cet ecclésiastique jouissait dans son corps d'une considération méritée, et avait des amis dans le monde. On a de lui un ouvrage intitulé : *Essai sur différens sujets de philosophie*, Paris, 1767, in-12.

—1804, etablissement des juges de paix dans tous les cantons du département de la Manche.

— 1806, on démolit à Caen la porte, dite des Prés, allant de la place Royale à la prairie de Louvigny. Son inscription marquait qu'elle avait été construite en 1595, sous le gouvernement de M. de La Vérune, lieut.-gén. de Normandie, étant échevins de la ville, MM. François de Malherbe, sieur de Rigny, Jean de Moges, sieur de Tourmauville, Jean Daléchamps, sieur de Navarre, Guillaume Boytard, sieur Desportes, Michel Graindorge et Guillaume Deschamps.

— 1823, pose de la première pierre des bâtimens actuels de l'Hôtel-Dieu de Bayeux. La principale salle des malades, bâtie dans le XIIIe. siècle, exigeait de grandes réparations ; les distributions intérieures étaient fort incommodes, et l'aspect extérieur du bâtiment triste et désagréable, ne présentant qu'un énorme pignon sans régularité. Le maire, M. Corentin-Conseil, auquel cette cité doit beaucoup de travaux utiles et d'embellissement, conçut l'idée de rebâtir l'hôpital aux frais de la ville, avec les sommes économisées sur la recette de l'octroi qui pouvaient suffire à cette dépense, et le conseil-mun. s'empressa de seconder les vues de son honorable chef, en votant les fonds nécessaires. La reconstruction, sur un plan adopté par le conseil des bâtimens près le ministère de l'intérieur, commença dès cette année même et fut terminée en 1825. Elle a coûté près de cent mille francs ; les salles peuvent contenir cent lits. Ainsi, la ville de Bayeux, au moyen d'une somme votée spontanément, a vu exécuter en deux années des travaux qui, dans le XIIIe. siècle, en avaient exigé quarante.

L'ancien Hôtel-Dieu, fondé et enrichi par Guillaume-le-Conquérant, avait été rebâti, savoir : la grande salle par l'év.

Digitized by Google

Robert Des Ablèges, mort en 1231, et le reste par l'év. Guy, mort en 1259.

21 *Mai* 1172, Henri II, roi d'Angleterre, étant à Avranches avec les légats du pape Alexandre III, fit un serment tel qu'ils le demandèrent, cassa toutes les coutumes illicites qu'il avait établies, après quoi il reçut la pénitence et fut absous de l'assassinat de S. Thomas de Cantorbery, arrivé le 29 décembre 1171. Ceci se passa plutôt dans une assemblée que dans un concile. Le véritable concile d'Avranches (abrincatense) de cette année 1172, n'eut lieu que les 27 et 28 septembre. Le 27, Henri II y réitéra son serment, en ajoutant quelques clauses d'attachement et d'obéissance au pape. Le 28, les légats et les évêques y firent 12 canons.

— 1420, Charles VI, entièrement livré aux desseins pernicieux d'Isabeau de Bavière, sa femme, conclut à Troyes le traité le plus funeste avec le roi d'Angl. Henri V, maître de la Normandie et de plusieurs autres prov. de France. Ce traité contient deux articles : par le premier, Charles donne au monarque anglais, sa fille Catherine en mariage ; par le second, il le déclare régent du royaume et héritier de la couronne de France, à l'exclusion de toute autre personne de la famille royale. Le 2 juillet suivant, Henri épousa la princesse.

— 1594, M. de Montpensier arrive devant Honfleur, bloqué depuis 2 jours. Il fait venir de Lisieux, Bernay, Rouen et Dieppe plusieurs grosses pièces d'artillerie qui battent en brèche à la fin de mai. Il y eut 2712 coups de canon tirés pendant ce siége ; les murs furent fort endommagés, et la ville se rendit enfin au Roi, le 5 juin. Elle avait déjà beaucoup souffert dans les siéges de 1450, 1562, 1590 et 1591.

— 1783, mourut âgé de 72 ans, à sa terre de Saint-Sever près Vire, Jean-Baptiste Flaust, célèbre avocat au parl. de Rouen. On a de lui : *Explication de la juridiction et de la Coutume de Normandie, dans un ordre simple et facile*, 2 vol. in-fol.

Digitized by Google

— 1832, pendant la nuit un incendie éclata au Hâvre, consuma quatre à cinq maisons, et deux voitures des messageries; trois personnes y perdirent la vie. On ramassa dans les décombres deux paniers pleins d'argent appartenant aux émigrans qui occupaient ces maisons, situées entre la place du spectacle et la rue des Pincettes.

22 *Mai* 1200, paix signée à Gaillon près Louviers, entre Philippe-Auguste et Jean, duc de Normandie, nommé depuis *Jean-Sans-Terre*. Le château de ce bourg fut acheté en 1282, par Odon Rigaud, archev. de Rouen. Les Anglais le démolirent en 1425. Guillaume d'Estouteville le rebâtit en 1461, et Georges d'Amboise le termina. L'archev. François de Harlay y ajouta de grands embellissemens, et y reçut Louis XIV, le 23 janvier 1650.

— 1557, mort de Nicolas Le Maistre, né à Hugueville près Coutances, abbé de Blanche-Lande. Cette abbaye, ordre de Prémontré, avait été fondée au dioc. de Coutances, en 1154, par Richard, seigneur de la Haye-du-Puits.

— 1786, le comte d'Artois (depuis Charles X), vint visiter Cherbourg. Il ne prévoyait pas que 44 ans plus tard, il reviendrait s'embarquer en ce port, abandonnant la France, après en avoir porté la couronne.

— 1801, mourut à Paris Noël Le Mire, célèbre graveur, né à Rouen où il remporta le prix de dessin en 1750. Il a contribué à orner les belles éditions de Bocace, de La Fontaine, de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de Montesquieu, des Métamorphoses d'Ovide, etc. L'âge, qui d'ordinaire fait dégénérer le talent, n'avait aucunement affaibli le sien; c'est ce que prouvent ses derniers ouvrages, notamment ceux qui font partie de la magnifique galerie de Florence.

— 1811, Napoléon et Marie-Louise ayant à leur suite le prince Eugène Beauharnais, le ministre de la marine Decrès, etc., etc., partaient de Rambouillet pour venir visiter Cherbourg. Le 25 mai ils y entrèrent à 3 heures de l'après-midi,

Digitized by Google

et immédiatement après leur arrivée, ils virent les forts de la rade, la digue et les travaux du nouveau port. Le lendemain dès 5 heures du matin, Napoléon à cheval, accompagné du prince Eugène et d'officiers du génie, parcourait les fortifications, le port de commerce et les chantiers de la marine. Le 30, à 5 heures du matin, l'Empereur était en rade; il fit appareiller l'escadre commandée par le contre-amiral Troude qui exécuta diverses évolutions en dedans et en dehors de la digue, rentrant par la passe de l'E, et sortant par la passe de l'O. Le même jour, à midi, Napoléon et son épouse partirent pour rétourner à Paris, où ils arrivèrent le 5 juin.

Ils étaient arrivés à Caen le 22 mai à 11 heures du soir, et ils y avaient séjourné le 23 et le 24.

— 1824, une mort prématurée vint arrêter dans sa carrière Charles Thomine, né à Caen en 1799. Il était avocat, prof. suppléant d'histoire à l'Université, membre des soc. linnéenne et des antiquaires de Normandie, maire de la comm. de Mouen. Il joignait à beaucoup de modestie des connaissances très-variées. La nature l'avait favorisé d'une douceur inaltérable, d'une vaste mémoire et du talent inappréciable de savoir employer tous ses momens.

23 *Mai* 1364, bataille de Cocherel près Vernon, gagnée par Bertrand Du Guesclin, pour le roi Charles V, contre les troupes de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, comte d'Evreux, commandées par Jean de Grailly, de la maison de Foix, connu sous le nom de Captal de Buch, l'un des plus grands capitaines de ce temps. Le roi de Navarre l'avait gratifié du comté de Longueville, en mettant à sa disposition toutes les forces qu'il réunissait en Normandie, dans le dessein de déclarer la guerre à Charles V. De son côté, ce monarque ayant entendu vanter la bravoure et l'expérience consommée de Du Guesclin, lui fit passer des lettres de service, avec l'ordre de se rendre en Normandie pour s'y concerter avec le maréchal de Boucicault. Ils firent leur jonction près Roboise, d'où ils se portèrent

Digitized by Google

rapidement vers Mantes et Melun, dont ils s'emparèrent par surprise. Boucicault eut la garde de ces deux places, qu'on pouvait appeler les clefs de la Normandie. Du Guesclin retournant sur ses pas, marche sur Roboise et s'en empare de vive force. Cette forteresse, importante par sa situation, devenue la conquête de Du Guesclin, fut vendue à son profit pour le prix de 6,000 f., somme considérable alors. Elle fut depuis démolie et rasée.

Après cette expédition, Bertrand alla établir son quartier à Vernon, pour s'y reposer quelques jours, et détacha seulement un corps de cavaliers qui coururent et battirent le pays jusqu'aux portes d'Evreux. Un léger échec qu'ils éprouvèrent dans une escarmouche très-chaude, parut d'un bon augure pour le roi de Navarre; et détermina le Captal de Buch à se mettre en campagne à la tête d'une armée composée de Normands et de Navarrois, faisant en tout un peu plus de quinze cents combattans. Appuyant ses derrières par un bois, il occupa un monticule sur les bords de la rivière d'Eure, proche Cocherel, entre Pacy et la Croix-Saint-Leufroy. Il venait d'apprendre l'arrivée des Français dans ces parages. Du Guesclin en effet, commandant un corps d'armée de même force environ que celui du Captal, avait quitté Vernon, et cherchait l'ennemi pour lui livrer bataille. Traversant Pacy et longeant la rivière, il s'avance vers Cocherel, et découvre bientôt la position avantageuse des Navarrois. Les deux petites armées brûlaient d'en venir aux mains, mais la prudence de Bertrand ne permettait pas aux siens de commencer l'attaque. Il voulait amener le Captal à descendre de la hauteur et à venir à sa rencontre. Pour atteindre son but, il montre une apparence d'incertitude dans sa marche à l'aspect des Navarrois, et feint de vouloir rebrousser chemin. Le Captal prenant le change, croyant voir l'armée Française perdre confiance et peu capable de lui résister, s'élance hors de ses retranchemens et se précipite à grands cris dans la vallée. Du Guesclin fait subitement

Digitized by Google

volte-face, et présente un front bien rassemblé à l'ennemi, dont la descente rapide désorganisait les bataillons. Déjà les Navarrois ont peine à se réunir, ils sont à moitié vaincus. Bertrand commande à son tour l'attaque, les ennemis plient de toutes parts, leur ralliement devient impossible et le champ de bataille est jonché de leurs morts; le Captal lui-même serré de près par Du Guesclin, se rend son prisonnier. Cette bataille, plus remarquable par l'habileté des capitaines et la valeur des soldats que par leur nombre, n'en fut pas moins glorieuse aux armes françaises et utile pour le royaume. Elle illustra les premiers momens du règne de Charles V, sacré à Reims quatre jours auparavant; il y reçut avec une grande joie la nouvelle de cette victoire, qui bientôt lui fût confirmée par l'arrivée de Du Guesclin, amenant au pied du trône son captif dont il fit hommage au Roi. Ce prince accueillit le guerrier breton avec la plus vive satisfaction; la prise du Captal, le plus habile général que le comte d'Evreux eût à lui opposer, lui parut le plus important trophée qui pût lui être offert. Il se le réserva, et le retint pour son propre prisonnier. Il dédommagea Du Guesclin d'une manière éclatante de la rançon qu'il avait eu droit d'en obtenir, en le créant maréchal de Normandie, avec le commandement des armes dans la province. De plus, en lui donnant le comté de Longueville qu'il confisqua sur le Captal, il lui remit en même-temps le soin de la continuation de cette guerre et de celle de la Bretagne.

Du Guesclin vécut encore 16 années qui furent toutes consacrées à l'honneur et à la gloire. Il mourut au milieu de ses triomphes devant Châteauneuf de Randan, le 13 juillet 1380, à 69 ans. Le gouverneur de cette place qui avait capitulé avec le connétable, devait la rendre le 14 juillet, si on ne lui apportait pas de secours. Sommé le lendemain de se rendre, il ne fit aucune difficulté de lui tenir parole, même après sa mort. Il sortit avec les principaux officiers de sa garnison, et vint mettre sur le cercueil du connétable les clefs de la ville, en

Digitized by Google

lui rendant les mêmes respects que s'il eût été vivant. Le corps fut porté avec pompe à Saint-Denis et inhumé auprès du tombeau que Charles V s'était fait préparer.

— 1596, le marquis de Belle-Isle, qui venait de quitter le parti de la ligue, vint au Mont-Saint-Michel, comme pour voir l'église et rendre visite à Julien de La Touche de Kerolent, gentilhomme breton à qui la garde de la place avait été confiée par le duc de Mercœur, prince de la famille des Guises, et l'un des chefs de la ligue. Belle-Isle, accompagné de 200 hommes déguisés en pélerins, fut reçu en ami par La Touche qui le fit loger dans la ville avec sa suite. Le lendemain, feignant de vouloir faire ses dévotions, il demanda l'entrée du château avec ses gens; mais Henri de La Touche, frère et lieutenant du gouverneur, qui était de garde, s'y opposa et permit au marquis d'y entrer avec six hommes seulement. Il avait été reçu avec tous les honneurs dus à son rang, lorsque tout à coup mettant l'épée à la main, il surprend la garnison, en tue une partie et blesse le lieutenant, puis descend au corps-de-garde pour ouvrir la porte à sa troupe. Cependant le gouverneur averti de ce qui se passait, réunit tout ce qu'il avait de soldats et de domestiques, on se bat à outrance de place en place; Henri furieux, quoique atteint mortellement de cinq blessures, fait un dernier effort et tue Belle-Isle de sa main. L'ennemi sans chef n'oppose plus qu'une faible résistance et se retire avec précipitation. Julien perdit neuf hommes y compris son frère, et peu de temps après, à l'exemple des ducs de Mercœur et de Mayenne, il s'empressa de reconnaître l'autorité royale et de remettre sa place, mais Henri IV, satisfait de sa bravoure et de sa soumission, lui en laissa le gouvernement.

Deux ans plus tard, les protestans de Pontorson firent une nouvelle tentative pour surprendre la forteresse. Déjà ils étaient montés du côté des *Poulains* jusqu'au pied des bâtimens de la partie supérieure, lorsqu'ils furent découverts et s'enfuirent à la hâte. Un deux fut tué en tombant du rocher sur la plage.

Digitized by Google

Depuis ce temps le Mont-Saint-Michel ne fut plus attaqué ; la ligue cessa bientôt, et les protestans ne parurent plus en force dans ce quartier ; la fronde n'y donna point d'inquiétudes. Durant les longs règnes de Louis XIV et de Louis XV, le pays ne fut jamais troublé.

— 1794, mourut à Brest, où il exerçait les fonctions de premier médecin de la marine, Jean-Antoine Elie de La Poterie, né à Carentan, vers 1732, frère d'Elie de Beaumont. Il mit au jour en 1784, *l'Examen de la doctrine d'Hippocrate sur la nature des êtres animés, sur les principes du mouvement et de la vie humaine, pour servir à l'histoire du magnétisme animal.* Cet ouvrage très-savant et bien écrit, où le système de Mesmer est apprécié à sa juste valeur, fut très-bien accueilli de Buffon, qui reconnaissait la force de l'éloquence réunie à la justesse du raisonnement. En 1790, Elie publia les *Recherches sur l'état de la médecine dans le département de la Marine.*

— 1811, 3°. exposition à Caen des produits des arts du Calvados.

—1820, ord. du roi qui statue que « le nombre des routes départementales de la Manche, fixé à neuf par le décret du 7 janvier 1813, est porté à vingt-une. »

N°. 16, de Caen à Granville par Thorigny, Tessy, Cerences et Bréhal.

N°. 21, d'Alençon à Saint-Mâlo par le Teilleul, Saint-Hilaire-du-Harcouet et Pontorson.

24 *Mai* 1539, décéda Jacques de Silly, d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Normandie, év. de Seez en 1512 et sacré en 1515 à Rouen. Il fut délégué avec deux autres personnages distingués pour aller, en 1517, mettre la réforme dans le couvent des bénédictines d'Almenêches, près Argentan. En 1519, il confirma la fondation que Charles III duc d'Alençon et Marguerite de Valois, son épouse, firent du monastère d'Essey, et consacra leur Eglise l'année suivante. Il dédia aussi pour les religieuses de Sainte-Claire d'Argentan, l'Eglise du couvent

Digitized by Google

que la pieuse Marguerite de Lorraine avait fait bâtir et dans lequel elle mourut, en 1521, après y avoir pris l'habit.

Le riche patrimoine dont jouissait le prélat secondait parfaitement son zèle et sa générosité. Il fit faire une des deux belles roses des croisillons de la cathéd., presque toutes les vitres de cette Eglise, et un grand pilier entre les deux tours, près du bénitier. Il enrichit la sacristie d'ornemens et d'argenteries. Il fit bâtir le château de Fleuré, maison de plaisance des évêques de Séez. Pour faciliter à ses curés les moyens de venir aux assemblées des Synodes qu'il tenait, il leur fit construire dans sa ville épiscopale, une maison où ils étaient tous défrayés, nourris, eux et leurs chevaux, à ses dépens. Il fit reédifier de ses deniers les halles du marché du Bourg-le-Comte. Comme abbé de Saint-Pierre-sur-Dives, il fit à ce monastère des dépenses considérables, et de grandes réparations à l'Eglise qui tombait en ruine. Dans un synode tenu en 1524, il donna des statuts et ordonnances qui sont un monument de sa science, et de ses soins pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique.

Si ce pieux év. se rendit recommandable par ses libéralités envers l'église, il ne mérita pas moins de sa famille. Il avait fait bâtir des châteaux pour ses trois nièces. Il maria l'une d'elles au seigneur de Matignon, comte de Gacé, et lui donna le château de Lonray près Alençon; il maria la seconde au seigneur de Rabodanges, qui eut le château des Rouges-Terres; la troisième épousa un seigneur de l'ancienne famille d'Angennes, dont l'un, marquis de Rambouillet, fut favori de François 1er. Cette nièce eût en partage le château de Fontaine-Riant (*fons ruens*) aux portes de Séez. Il avait fait aussi construire près cette ville le manoir de la Chapelle pour une petite nièce qu'il fit épouser à un Gouhier, écuyer, seigneur du Chesnay et de Saint-Cenery; il y ajouta la terre qui en dépendait. Elle était encore possédée il y a quelques années par la famille de Moloré, de Séez. Jacques de Silly, universellement pleuré et regretté, fut inhumé dans le chœur de la cathéd., vis-à-vis du grand autel.

Digitized by Google

— 1589, le duc de Mayenne arrivé à Mortagne, met à contribution les habitans, et nomme gouverneur du Perche pour la ligue Louis de Vallée, seigneur de Piqueray, qui chercha bientôt à se signaler. Informé que Jean de Vallée, gentilhomme de la maison du roi Henri III, que le prince avait nommé capitaine de Bellême, s'en rapportait trop aux habitans de la ville, où lui-même avait pris naissance, il résolut de la surprendre. Il trouva bientôt en effet le moyen d'y pénétrer et d'en chasser le capitaine. Mayenne l'en fit gouverneur et lui ordonna de remettre en bon état les fortifications. Celles de Mortagne étaient ruinées au point de ne pouvoir être réparées.

— 1808, mort de Jacques Varin, célèbre botaniste, né vers 1740, à Saint-Thomas-la-Chaussée près Rouen. Il exerça d'abord l'imprimerie à Paris, consacrant à l'étude des plantes toutes les heures dont il pouvait disposer. Ayant été remarqué par MM. Thouin et Richard père, ils se plurent à l'instruire. Placé à la tête du jardin des Plantes à Rouen, qu'il a gouverné pendant 32 ans, il a perfectionné la greffe, et fait des essais heureux; on lui doit par ce moyen, la variété de lilas qui porte son nom.

— 1824, première séance solennelle et publique de la soc. Linnéenne de Normandie, tenue dans la salle de la Bourse, à Caen. Cette soc. ne porta d'abord que le nom du Calvados, mais son accroissement rapide lui fit bientôt donner celui de la province même. Le premier qui la présida fut M. Michel Roberge, licencié en droit, membre de la soc. d'agric. et de commerce, de celle d'émulation, des sciences et belles-lettres de Caen, et de celle des antiquaires de Normandie. Son discours d'inauguration reçut beaucoup d'applaudissemens.

25 *Mai* 1482, décéda Catherine Le Vicomte, 29e. abbesse de Ste.-Trinité de Caen.

— 1510, décéda le cardinal Georges d'Amboise, I. du nom, archev. de Rouen. Il fut élu à 14 ans évêque de Montauban,

Digitized by Google

devint aumônier de Louis XI auprès duquel il se conduisit avec beaucoup de prudence. A la mort de ce monarque, en 1483, il entra dans quelque intrigue de cour qui pouvait être favorable au duc d'Orléans (depuis Louis XII), avec lequel il était dès-lors intimement lié. Tous deux furent arrêtés, mais au bout de quelques années, le duc ayant recouvré sa liberté, négocia le mariage de la princesse Anne de Bretagne avec Charles VIII, ce qui lui procura près du Roi un très-grand crédit. D'Amboise, son favori, en éprouva bientôt d'heureux effets; il eut d'abord l'archevêché de Narbonne, mais comme il était trop éloigné de la cour, il le permuta pour celui de Rouen que le chapitre lui conféra, l'an 1493. Le duc d'Orléans qui était gouverneur de Normandie, le fit son lieut.-gén. et lui donna toute l'autorité qu'il avait lui-même. Ce fut un bonheur pour cette province qui était alors dans le plus grand désordre. La noblesse opprimait le peuple; les juges étaient presque tous corrompus ou intimidés, les soldats licenciés depuis les dernières guerres, infestaient tous les chemins, pillaient et assassinaient les voyageurs qu'ils rencontraient. Mais, en moins d'un an, d'Amboise rétablit par ses soins et sa prudence la tranquillité du pays. Charles VIII étant mort subitement le 7 avril 1498, le duc d'Orléans monta sur le trône sous le nom de Louis XII, et d'Amboise devint son premier ministre. Son début fut de conseiller au Roi d'abandonner la taxe usitée à chaque renouvellement de règne pour les frais de couronnement; quelque temps après, il fut reçu à Paris avec beaucoup de magnificence en qualité de légat du pape. Il travailla, pendant sa légation, à la réforme de plusieurs ordres religieux, des jacobins, des cordeliers, des moines de Saint-Germain-des-Prés. Son désintéressement le rendit aussi recommandable que son zèle. Il ne posséda jamais qu'un seul bénéfice, dont il consacra les deux tiers aux pauvres et à l'entretien des églises. Il se contenta de son archevêché de Rouen et du chapeau de cardinal, sans vouloir y ajouter

Digitized by Google

d'abbayes. Un gentilhomme de Normandie offrant de lui vendre une terre à vil prix pour marier sa fille, il lui donna la dot de cette demoiselle, et lui laissa la terre. Il avait obtenu la pourpre romaine après la dissolution du mariage de Louis XII avec Jeanne de France, à laquelle il contribua beaucoup, et après qu'il eut fait donner à César Borgin, fils du pape Alexandre VI, le duché de Valentinois, avec une pension considérable. Mettant tous ses soins à réformer la justice, il appela auprès de lui les juges et jurisconsultes les plus intègres, les plus savans, et les chargea de voir ce qu'il y avait à faire pour que la justice fût administrée sans partialité, afin d'abréger et rendre moins ruineux les procès. Quand on lui entremis ce travail et qu'il l'eut examiné lui-même, il fit publier dans tout le royaume ces nouveaux réglemens. Il était à Lyon lorsque la goutte se portant à l'estomac, le fit périr à l'âge de 50 ans. Son corps fut inhumé dans la cath. de Rouen.

26 *Mai* 1439, lettres patentes données par Henri VI, roi d'Ang., contenant les statuts qui devaient régir l'Université de Caen. Jusqu'a cette époque ce corps n'avait pas encore été réellement organisé. L'institution solennelle eut lieu le 20 oct. de cette année. Ce fut dans l'église Saint-Pierre que fut faite l'inauguration. La messe y fut chantée ainsi que le *Te Deum*, en présence de tous les corps de la ville. L'Eglise n'était pas telle que nous la voyons aujourd'hui : elle n'avait pas de voûtes ; l'abside ou rond-point manquait aussi. Louis XI étant à la Délivrande en 1473, permit aux trésoriers de Saint-Pierre de prendre sur le mur de la ville et même sur la rivière, le terrain nécessaire pour cette construction, mais ils attendirent au siècle suivant. En 1521, Hector Sohier, architecte de Caen, fit les voûtes et s'immortalisa par ce magnifique rond-point que les connaisseurs ne se lassent point d'admirer.

—1446, René d'Anjou, roi de Sicile, donna un tournoi dans la ville de Saumur. Le premier qui se présenta sur les rangs fut le duc d'Alençon, précédé de deux trompettes et de deux

Digitized by Google

hérauts. Le duc était armé de toutes armes, vêtu de rouge, semé de papillons d'or, le cercle d'or, le volet couleur azur, semé de fleurs de lis d'or; il portait pour cimier une double fleur de lis d'or, et montait un grand et superbe coursier, houssé d'un riche drap d'or violet, à un large bord d'hermine, ayant un riche chan-frein, et une manteline dessus le harnais, de pareil drap que la houssure. Il était suivi de six pages et d'autant de coursiers houssés, les trois premiers de velours violé tanné, chargé d'orfèvrerie blanche, et les trois autres de damas aux mêmes couleurs; les coursiers vêtus de même. Il était accompagné des seigneurs de Montenai, maréchal d'Alençon, Bertrand de La Tour, de Flavigny, de Philippe de Culant, de Jean d'Aché, de Villequier, de Jean Carbonet et de Carlot Blossat. Le roi de Sicile, chef du tournoi, timbré d'une double fleur de lis d'or, son casque couronné à la royale, et suivi de Jean de Cossé, de Beauvau, de Gui, comte de Laval, de Varennes, etc., se présenta et joûta contre lui, parce qu'il était prince du sang.

— 1552, mort d'Alonce de Civille, sieur de Boville, vicomte de Rouen.

— 1786, vers onze heures du matin, le bruit du canon et le son des cloches annoncent l'arrivée à Caen de Charles-Philippe de France, Ct^e. d'Artois (depuis Charles X), venant du château d'Harcourt où il avait couché, et allant à Cherbourg. A l'entrée de la ville qu'il ne fit que traverser, il fut reçu par les officiers municipaux ayant à leur tête le marquis Feydeau de Brou, intendant de la généralité. Le prince alla coucher à Bayeux et fut logé au palais épiscopal.

— 1794, mourut à Paris dom Georges-François Berthereau, savant orientaliste, né à Bellême le 29 mars 1974. Entré fort jeune dans la congrégation de Saint-Maur, il enseigna le grec et l'hébreu, ainsi que les dialectes de cette dernière langue, le chaldéen, le syriaque, etc.

— 1813, réunion de la comm. de Saint-Martin-le-Vieux à celle de Gonneville, cant. d'Honfleur, arrond. de Pont-l'Evêque.

Digitized by Google

—1829, ouverture de la salle de spectacle d'Alençon. On y donna *l'Ecole des Vieillards* de Casimir de La Vigne, *Thalie à Alençon*, opéra de circonstance, poème et musique de deux amateurs de cette ville, et *Une Journée à Alençon*, vaudeville, par un autre amateur. Après avoir été privée de salle de spectacle pendant 25 ans, la ville d'Alençon dut celle-ci, très-jolie et bien distribuée, à la générosité de M. Mercier, ancien maire de cette ville, et député de l'arrondiss. à la chambre élective.

27 *Mai* 1722, mourut âgé de 70 ans, Pierre du Poisson, moine de Marimont, 32°. abbé de Barbery, 11°. commendataire. Il construisit la maison abbatiale et enrichit l'église de vases sacrés. Le dernier abbé a été D. Bernard de Cairon, qui, lors de la dissolution de sa communauté, se retira d'abord à Jersey, puis en Hollande, et mourut à Maëstricht pendant que l'armée républicaine en faisait le siége.

— 1751, déceda Marie-Anne-Rénée-Angélique de Froulay de Tessé, 20°. abbesse de Cordillon, dioc. de Bayeux.

— 1752, mourut à Caen, où il était né en 1676, Robert Tournières, peintre estimé. Il alla jeune à Paris, et se mit sous la conduite de Bon Boullongue, peintre du Roi, pour se perfectionner dans son art. Il s'attacha principalement au portrait et il y réussit merveilleusement. Ensuite il peignit en petit des *portraits historiés* ou des *sujets de caprice*, dans le goût de Shalken et de Gerard-Dow. Dans les portraits en grand, la ressemblance égale le coloris, et l'harmonie de l'ensemble y est mieux observée. Dans les petits il imita très-bien le beau ton de couleur de ses modèles, leurs réflets séduisans, et ce précieux fini qu'on ne peut trop estimer. Le duc d'Orléans, régent, l'honorait de temps en temps de ses visites. « Je m'amuse aussi à peindre, lui disait ce prince, mais je ne suis pas si habile que vous. » Tournières devenu vieux, et n'ayant pas d'enfans de deux mariages qu'il avait contractés, revint en 1750 à Caen et y vécut encore deux ans.

— 1809, le hameau des Planches, commune de Cahan,

Digitized by Google

près Domfront, composé de 40 maisons, fut réduit en cendres par un violent incendie qui plongea dans la misère 24 familles, faisant 165 individus. En janvier suivant, le gouvernement leur donna un secours de 8,000 f.

— 1811, Marie-Louise de Lorraine, archid. d'Autriche, fille de l'Empereur, épouse de Napoléon, occupe l'hôtel de la préfecture d'Alençon, bâti en 1676 par Elisabeth d'Orléans, veuve de Louis-Joseph de Lorraine. Marie-Louise y passa quelques jours.

— 1829, mourut à Dijon, dont il était évêque, N..... de Boisville, né à Rouen en 1755.

28 *Mai* 1739, un ouragan terrible se fit sentir à Domfront, et fut suivi d'une grande inondation, une grêle d'une grosseur énorme qui tomba un mois après, acheva de perdre tous les grains, et mit la disette dans le pays. On alla chercher à Granville du sarrasin dont on forma un magasin à Domfront, et qui fut distribué aux cultivateurs peu aisés qui avaient le plus souffert. Le duc d'Orléans fit de grandes aumônes en pain et en riz, partout où il avait des biens dans le comté de Domfront.

—1763, Jean-Baptiste Robert, bénédictin, né à la ville d'Eu, mourut dans la maison des Blancs-Manteaux à Paris. Après avoir pris l'habit à Saint-Lucien-de-Beauvais, en 1713, à l'âge de 18 ans, il fit ses cours de philosophie et de théologie, apprit la langue grecque, fut appelé à Saint-Germain-des-Prés, nommé prieur de Saint-Lucien-de-Beauvais, de Saint Jean de Laon et des Blanc-Manteaux. Il a laissé un ouvrage manuscrit in-f°. sur les affaires de l'église. On y trouve des discours, arrêts et autres pièces curieuses à l'occasion de la bulle (*Hist. de la Congrég. de S. Maur*).

— 1786, un cône fut lancé à Cherbourg, en présence du Cte. d'Artois. La journée fut belle et calme. La rade était couverte de plus de 200 voiles; une foule innombrable bordait le rivage. Le prince, après avoir déjeuné sur un des cônes

Digitized by Google

précédemment placé, alla visiter tous les travaux et la ville.

29 *Mai* 1194, Philippe-Auguste s'empare de la ville d'Evreux et la réduit en cendres.

— 1418, Jean de Marle, év. de Coutances, élu le 31 août 1413, fut massacré à Paris dans la prison où il était détenu au palais, avec le chancelier Henri de Marle, son père, le comte d'Armagnac, connétable, les év. de Bayeux, d'Evreux, de Senlis, de Saintes et un grand nombre de seigneurs, tous victimes de la faction Bourguignonne.

— 1553, mourut à Saint-Germain-en-Laye, Pierre Remon, 1er. président du parlement de Rouen. On tient qu'il présida au procès du chancelier Poyet, qui avait provoqué l'interdiction du parlement de Normandie, en 1540, et qu'il fut envoyé par François Ier. porter le défi qu'il donnait à l'empereur Charles-Quint.

— 1692, bataille navale de la Hougue que perdit notre célèbre Tourville. Les circonstances de cette journée ne lui ont pas moins fait d'honneur que toutes ses victoires. Jacques II que Louis XIV voulait rétablir sur le trône d'Angleterre, s'était avancé sur les côtes de Normandie; les troupes étaient assemblées entre Cherbourg et la Hougue; plus de 300 navires de transport étaient prêts à Brest. Tourville, avec 40 grands vaisseaux de guerre, les attendait aux côtes de Normandie. D'Estrées arrivait du port de Toulon avec trente autres vaisseaux; le vent empêcha la réunion des deux escadres. Tourville qui avait reçu l'ordre formel de combattre, dut attaquer, avec 44 vaisseaux, les flottes réunies d'Angleterre et de Hollande, fortes de 100 voiles; malgré l'infériorité du nombre, les Français soutinrent le combat avec un égal avantage depuis le matin jusqu'à la nuit. Ce qui rendit cette affaire malheureuse, c'est que dans la retraite, la flotte s'étant dispersée sur les côtes de Normandie et de Bretagne, l'amiral anglais se trouva en position de brûler 14 vaisseaux à la Hougue et à Cherbourg. Ce fut le premier échec que reçut la puissance de Louis XIV sur la mer; jamais

Digitized by Google

défaite, que le seul hasard leur avait valu, ne causa tant de joie à nos ennemis. Une médaille précédemment frappée à l'honneur du Roi, portait pour inscription : *Imperium pelagi;* les Hollandais, après l'affaire de la Hougue, en firent frapper une à leur tour, où l'on voyait Neptune irrité, poursuivant les vaisseaux Français, avec cette légende tirée de Virgile :

> Maturate fugam, Regi que hæc dicite vestro :
> Non illi Imperium pelagi.

Si, au lieu de dépenser plus d'un milliard à bâtir Versailles, Louis XIV eût construit dans la Manche des ports capables de contenir des flottes importantes, il n'eût pas perdu cet empire de la mer dont il s'était montré si orgueilleux, et la France eût eu de bien autres destinées. La nature a tout fait à la Hougue pour admettre les plus grands vaisseaux, il n'y fallait que des fortifications pour lesquelles 15 ou 20 millions auraient suffi. Pourquoi, aujourd'hui encore, négligerait-on cet abri sûr pour des vaisseaux qui, en quelque temps que ce fût, manqueraient le port de Cherbourg, par l'effet des vents contraires ou d'une tempête ?

— 1828, naufrage du navire *la Nathalie*, du port de Granville, de 74 hommes d'équipage, parti le 25 avril pour la pêche de la morue, à l'île de Terre-Neuve. Parvenu au 51°. degré 3 min. de lat. nord et au 56°. d. 58 min. de longit. ouest, il fut abordé par une glace qui le creva. Le bâtiment s'enfonça vers 8 heures du soir, avec presque tout l'équipage. 17 hommes s'étaient mis dans le canot qui n'en pouvait contenir davantage; 4 hommes furent recueillis sur les glaces, et le capitaine en second se sauva de même avec 2 autres hommes, 50 périrent. Une brochure imprimée à Coutances, en 1827, donne le détail des épouvantables souffrances que les 3 malheureux éprouvèrent pendant plusieurs jours. Ils y endurèrent le froid et la faim jusqu'au 17, qu'une chaleur bienfaisante vint les ranimer. Vers 4 heures du soir ils aperçurent une goëlette anglaise qui lon-

Digitized by Google

geait la côte et les vit aussi. Une petite chaloupe se dirigea vers eux, 3 hommes descendirent et les prirent dans leurs bras en versant des larmes d'attendrissement. Portés dans le hâvre de *Fourché*, et remis à une habitation française, ils n'y trouvèrent que la plus barbare indifférence, et M. Houiste, indigné, pria le bon capitaine de la goëlette de les reprendre à son bord, ce qu'il fit en leur promettant de les conduire où ils voudraient. Ils partirent de *Fourché* le 19 juin et furent portés vers un navire de Granville qu'on venait d'apercevoir. C'était *la bonne Mère*, dont il s'était détaché deux hommes qui en donnant la main au capitaine en second pour l'aider à monter, croyant que c'était un anglais malade, le reconnurent. Tout l'équipage poussa des cris de joie, et M. Hélain, armateur du navire, envoya son médecin avec des hommes pour apporter à son bord les deux compagnons de M. Houiste. Le nom du généreux anglais qui a montré, ainsi que son épouse, la plus grande humanité, et prodigué tous les secours possibles, est Withewey, capitaine de la goëlette.

— 1829, la chambre des députés autorise le gouvernement à concéder à perpétuité le hâvre de Courseulles, à la charge par le cessionnaire, d'exécuter les travaux nécessaires à l'établissement d'un port et d'un dock, conformément au projet adopté par le cons.-gén. des ponts et chaussées, les 7 mars 1826 et 8 février 1828, et à l'état énonciatif des travaux et des clauses principales à insérer au cahier des charges, état arrêté par M. le directeur-général des ponts et chaussées, le 25 mai 1829. La concession, faite avec publicité et concurrence, sera dévolue à la compagnie qui offrira le rabais le plus considérable sur le droit de 50 centimes par millier effectif d'huîtres, apporté par bateaux et bâtimens, et même par voitures en destination pour la partie de la côte comprise entre le ruisseau de Luc et la rivière de Grande.

— Le Gouvernement est autorisé à emprunter une somme de 600,000 f. qui devront être réalisés en 3 ans et appliqués

à l'achèvement du môle neuf et à l'approfondissement du port de Granville, conformément à la délibération de son conseil-municipal, en date du 2 mai 1828, la ville de Granville demeure chargée de payer les intérêts des fonds empruntés dont le remboursement s'opérera en 6 années.

30 *Mai* 1431, mort de Jeanne-d'Arc ou du Lys, ordinairement appelée la *Pucelle d'Orléans*. Elle était née vers l'an 1412, à Donremi près Vaucouleurs, en Lorraine, d'un paysan nommé Jacques d'Arc. Etant encore à la fleur de l'âge, elle s'imagina voir St.-Michel, l'ange tutélaire de la France, qui lui ordonnait d'aller faire lever le siége d'Orléans, investi par les Anglais, et de faire ensuite sacrer à Reims le roi Charles VII. Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, ayant entendu parler de cette fille, l'envoya au Roi qui désespérait de pouvoir secourir Orléans. Il la fit interroger par des docteurs qui conclurent que Dieu pouvait bien confier à des filles les desseins qui ordinairement ne sont exécutés que par des hommes. Le parlement, moins facile, la traita de folle, et osa lui demander un miracle. Jeanne répondit qu'à Orléans elle ne manquerait pas d'en faire.

Charles qui, en perdant Orléans, eût perdu sa dernière ressource, crut devoir profiter du courage de cette fille qui paraissait avoir l'enthousiasme d'une inspirée et l'intrépidité d'un héros. Jeanne, vêtue en homme, armée en guerrier, conduite par des capitaines habiles, entreprit de secourir la place, parla au nom de Dieu aux soldats, et leur communiqua la confiance dont elle était remplie; ensuite elle marcha vers Orléans, y introduisit des vivres, et y entra elle-même en triomphe. Un coup de flèche qui lui perça l'épaule dans l'attaque d'un des forts, ne l'empêcha pas d'avancer. « Il m'en coûtera, dit-elle, un peu de sang, mais ces malheureux n'échapperont pas à la main de Dieu : » et tout de suite elle monta planter son étendard sur le retranchement des ennemis. Le siége d'Orléans fut bientôt levé, les Anglais furent battus

Digitized by Google

dans la Beauce ; la Pucelle se montra partout en héroïne. Le premier article de sa mission rempli, elle voulut accomplir le second. Elle marcha vers Reims, y fit sacrer le Roi le 17 juillet 1429, et assista, son étendard en main, à cette cérémonie. Charles, sensible comme il devait aux services de cette fille guerrière, annoblit sa famille, lui donna le nom *du Lys* et y ajouta des terres pour pouvoir soutenir ce nom. Elle voulut se retirer, prétendant que les deux points de sa mission étaient remplis, mais elle céda aux sollicitations du Roi qui la pressa de rester, et on remarqua que de ce moment son bonheur l'abandonna ; blessée à l'attaque de Paris, elle se jeta dans Compiègne dont les Anglais faisaient le siége, et fut prise dans une sortie. Ce revers fit disparaître l'étonnement et la vénération dont elle avait pénétré jusqu'à ses ennemis même. On s'avisa de l'accuser, suivant l'esprit du siècle, d'être *sorcière*. Les prédicateurs le publièrent partout, et l'Université de Paris, alors pleine de superstition, le confirma. Pierre Cauchon, év. de Beauvais, cinq autres prélats français, un évêque anglais, un frère prêcheur, vicaire de l'inquisition, et une cinquantaine de docteurs la jugèrent à Rouen. Cauchon présidait ; vendu aux anglais, il cherchait à la rendre coupable ; il supprima même dans le procès-verbal la demande qu'elle fit d'être conduite devant le pape : sur quoi Jeanne lui dit : « Vous ne voulez écrire que ce qui peut paraître contre moi, et vous ne mentionnez pas ce qui est pour moi. » Pour montrer à quel point on poussa le scandale à son égard, nous citerons une note du continuateur de Velly et de Villaret, dans laquelle il est dit que Massieu, curé de Saint-Cande de Rouen, l'un des notaires dans le procès de la Pucelle, chargé ordinairement de la conduire devant les juges, déposa que plusieurs fois il lui avait permis de s'arrêter devant la chapelle du château pour y faire sa prière. Cette indulgence lui attira de la part du promoteur, Jean Bénédicité, les plus sanglans reproches. « Truand, lui dit-il, qui te fait si hardi

Digitized by Google

d'approcher cette p..... excommuniée de l'église, sans licence? Je te ferai mettre en telle tour que tu ne verras ni lune ni soleil d'ici à un mois, si tu le fais plus. » (*Déposit. procès m. s.*)

Dès qu'on eut terminé les interrogatoires, tous dignes de ce temps, elle fut conduite au cimetière de Saint-Ouen de Rouen. On ne peut pas dire qu'elle vit sans pâlir l'appareil de sa mort. Douée de cette sensibilité qui est le plus précieux apanage de son sexe, elle était à la fois courageuse et faible. Si elle se plaignit amèrement de l'iniquité de ses juges, qui oserait l'en admirer moins? Elle marcha vers le lieu de son supplice les yeux baignés de larmes. Ce n'était pas assez de mourir, il lui fallut d'abord entendre un prêtre fanatique, Nicolas Midy, qui poursuivit ses derniers momens d'une longue et sanguinaire harangue finissant ainsi : « Jeanne, allez en paix, l'Eglise ne peut plus vous défendre, et vous abandonne à la justice séculière. » Arrivée sur la place, l'infortunée s'écria : « Ah Rouen, Rouen, était-ce ici que devais mourir? » Elle demanda un crucifix, un anglais rompit un bâton et en fit une espèce de croix à laquelle elle attacha ses lèvres décolorées. On l'entendit pousser des sanglots et prononcer le nom du Christ dont elle tenait le signe révéré.

Dix ans après, le pape Calixte III réhabilita sa mémoire, il la déclara martyre de sa religion, de sa patrie et de son Roi. Ses juges déshonorèrent leur raison et leur équité par son supplice. Ils violèrent le droit des gens, en la condamnant, puisqu'elle était prisonnière de guerre; et les règles du bon sens, en la brûlant comme magicienne.

— 1482, lettre de Louis XI à Mai de Houllefort, grand-bailli de Caen. L'abbesse Catherine Le Vicomte étant morte le 26 de ce mois, cet officier ne voulut pas que les religieuses procédassent à l'élection d'une nouvelle abbesse, sans en avoir obtenu la permission du roi, ce qui se pratiquait avant le concordat entre Léon X et François 1er : en conséquence il

Digitized by Google

saisit le temporel de l'abbaye. Louis XI revenait alors de son pélérinage à Saint Claude, auquel Philippe de Comimes et ses autres courtisans *l'avaient voué* pour une attaque d'épilepsie qu'il avait eue à Thouars, et qui fut si violente qu'on le crut mort. Informé de l'opposition du bailli de Caen à l'élection, qu'on voulait lui faire diriger en faveur d'une protegée, il lui écrivit : « Monsieur le Bailly, j'ai veu ce que m'avez écrit, et à l'esgard de la défense que avez faite aux religieuses de la Trinité de Caen, de n'eslire point, laissez leur en faire à leur plaisir. Plusieurs m'en ont requis, mais je ne m'en veulx point mesler, car je m'en rapporte à ce qu'elles adviseront ; et touchant le temporel que avez mis à ma main, levez leur la main et à tous autres empêchemens que auriez de par moi mis en leur dit temporel. M. le Bailly, je suis ici de retour de mon voyage et me trouve en très-bonne santé, Dieu mercy et notre dame et Monsieur Saint-Claude, et adieu. Ecrit à Gyen, le pénultième jour de may *signé* Loys. »

Le Bailly étant allé à l'abbaye, donna lecture de la lettre et en ordonna l'exécution, « en admonestant et advertissant les religieuses de toujours et de mieux en mieux, prier la vierge Marie et M. Saint-Claude, pour le bien d'icelui seigneur et de son royaume. » *(Essais hist. sur la ville de Caen, t. 2, p. 69).*

— 1640, mort d'André Duchesne, éditeur des historiens de Normandie. C'était un des plus savans hommes que la France eût produit pour l'histoire, surtout celle du Bas-Empire. Son recueil des historiens français devait avoir 24 vol. in-fol., il ne publia que les deux premiers, depuis l'origine de la nation jusqu'à Hugues-Capet. Le 3e. et le 4e. depuis Charles-Martel jusqu'à Philippe-Auguste étaient sous presse, lorsqu'il eut le malheur d'être écrasé, à l'âge de 56 ans, par une charrette, en allant de Paris à Verrières, sa maison de campagne.

— 1791, le ministre de la justice déclare à l'administration du district et à l'évêque constitutionnel de Rouen, que le privilége

Digitized by Google

ou l'usage de lever *la fierte* est illégal et ne sera pas rétabli. Le chapitre de Rouen obtenait, chaque année, du parlement, la grâce d'un meurtrier condamné à mort qui, le jour de l'ascension, n'était tenu qu'à lever *la fierte* ou châsse de Saint Romain, archev. de Rouen, décédé l'an 638. La tradition veut que le saint prélat poursuivant un dragon terrible, ne put trouver qu'un meurtrier qui eût le courage de l'accompagner. Cette histoire inventée dans un siècle où le peuple aimait le merveilleux, n'est autre chose que le symbole de l'idolâtrie détruite dans ces contrées par le zèle de St.-Romain.

— 1809 décéda Louis-Ezéchiel Pouchet, négociant à Rouen, distingué par son esprit inventif, et par les améliorations qu'il a introduites dans différentes branches de l'industrie manufacturière. Il nâquit à Gruchet-sous-Bolbec, d'une famille de fabricans-cultivateurs qui professaient la religion protestante. Destiné de bonne heure au commerce, il voyagea en Espagne, en Italie et surtout en Angleterre où il ne négligea rien pour découvrir les procédés qui ont élevé à un si haut point de prospérité les manufactures de cette contrée. Personne ne contribua plus que lui à faire prévaloir en France le système de la filature du coton à la mécanique; et c'est sur les modèles observés par lui à Manchester, que fut perfectionné le système de la filature de Louviers. Il parvint à diviser les machines d'Arkwight en petits *filoirs* mis en mouvement par une seule manivelle, qui n'exigeaient que deux heures d'apprentissage, et n'occupaient pas plus de place qu'un rouet ordinaire. L'usage en fut adopté dans la maison de réclusion de Rouen, et ce seul changement tripla le produit du travail des détenus. Pouchet par ses inventions et ses écrits, contribua beaucoup à la mise en activité du système décimal des nouveaux poids et mesures, et bien que tous ses projets n'aient pas été adoptés, ils prouvent un esprit juste et ingénieux. Il n'est aucun de ses ouvrages qui ne puisse être consulté avec fruit, et où l'on ne trouve des faits curieux ou des observations importantes que

Digitized by Google

l'on chercherait en vain dans les livres plus volumineux publiés depuis sur les mêmes matières. Ses travaux lui valurent plus d'une fois les récompenses du gouvernement : outre une indemnité de trois mille francs qu'il reçut, le 24 prairial an 3 (12 juin 1795) du bureau consultatif des arts et métiers, il en obtint, en 1802, une médaille d'or; une deuxième lui fut accordée en 1805, par le premier Consul, qui l'admit à sa table; et la même année, il fut breveté pour avoir perfectionné les machines à filer le coton. Il mourut à Rouen après une longue et douloureuse maladie. Il était de la société d'émulation de cette ville, membre de l'Athénée de Paris, et du bureau consultatif des arts et métiers près le ministère de l'intérieur.

— 1811, Nicolas Servin, né à Dieppe, mourut à Rouen dont il a écrit l'histoire (2 vol. in-12). Il est auteur d'autres écrits concernant la jurisprudence. Dans un article des délits contre la religion, il s'écrie : « O vous qui raisonnez de la sorte, écoutez et répondez moi, si vous êtes en état de m'entendre. De quel droit, je vous prie, prenez-vous en main la vengeance de l'être infini ? Qui vous a chargés de sa cause ? Où est le titre qui vous autorise à égorger des hommes en son nom ? Vous me parlez de l'indignation et du zèle qui vous transportent ! Eh bien, quand je vous les accorderais, à vous qui répétez si souvent qu'on doit détester le péché et non pas le pécheur, vous autoriseraient-ils à brûler vos semblables ? Où est la loi qui vous permet de faire du mal à autrui pour contenter votre indignation et votre zèle ? Est-elle écrite dans la nature, dont un précepte est d'aimer votre prochain comme vous même ? Est-ce dans l'Evangile que vous la trouvez ? ah, malheureux ! quel contraste entre vous et votre modèle ! Ouvrez cet ouvrage adorable que vous avez enfin réussi à rendre odieux à bien des hommes ; n'est-ce pas l'indulgence, la charité qui vous y sont prêchées à toutes les pages ? etc. »

Servin, habile jurisconsulte, fut au barreau un modèle de désintéressement, comme il fut dans la société un modèle de toutes les vertus domestiques.

Digitized by Google

31 *Mai* 1738, N... Jahouël, abbé régulier de Mondaye, ordre de Prémontré, près Bayeux, mourut subitement dans son abbaye, à laquelle il faisait beaucoup de bien. Son opposition à la bulle lui attira une lettre de cachet qui lui ôtait la liberté d'aller à Bayeux et à Caen, où, de temps à autre, il exerçait son ministère et son zèle dans des communautés.

— 1777, à 5 heures du soir arrive à Rouen l'empereur Joseph II, sous le nom de comte de Falkeinstein. Il descend à l'hôtel de France, rue des Carmes, et part le lendemain pour le Hâvre.

— 1828, il fut trouvé à Lillebonne, dans l'angle d'un balnéaire romain, à 12 pieds de profondeur, une statue pédestre en marbre blanc, renversée, la face contre terre. Ce monument de la statuaire antique a été supérieurement dessiné par mademoiselle Espérance Langlois, de Rouen, et gravé avec un égal talent par M. Théodore Langlois, son père. La description qui en a été donnée par M. Emm. Gaillard, membre de la soc. des antiquaires de Normandie, chargé de la surveillance des fouilles faites à Lillebonne, ne laisse rien à désirer sous les rapports de la science et de l'art. (*Broch. de* 47 *pages in*-8°., *Rouen, Nicolas Périaux*, 1829.)

Digitized by Google

Ier. JUIN.

1204, Rouen se rend par capitulation à Philippe-Auguste; il y fait une entrée magnifique. L'acte de composition, rédigé en latin, réserve avec soin toutes les franchises et libertés de la ville.

— 1351, le tonnerre brûle et renverse la tour, les cloches, le cloître et la majeure partie de l'église du monastère de Bonne-Nouvelle à Rouen, fondé en 1063 par Guillaume Le Bâtard, duc de Normandie, et Mathilde de Flandre, son épouse; il ne fut achevé que sous Henri 1er., roi d'Angleterre. Tout, excepté le dortoir, avait été réduit en cendres dans un incendie qui pensa consumer le faubourg entier de Saint-Sever, en 1243.

— 1401, transaction entre Guille. de Léon, seigneur de Hacqueville près Andely, et la famille de Ferrières. Marie de Ferrières sa femme, ayant été assassinée la nuit dans l'église de l'abbaye de Fontaine-Guerard, il parut certain que Guillaume avait ordonné ce meurtre, et il fut poursuivi par les parens. Afin d'éviter un jugement, il consentit à fonder une messe à perpétuité pour le repos de l'âme de sa femme; à partager ses biens fonds entre les 4 filles qu'il avait eues d'elle; à rester 2 ans hors du royaume, et à faire pendant ce temps, les pélérinages du St.-Sépulcre de Jérusalem, de Ste-Catherine du Mont Sinaï, de St.-Paschal et St.-Antoine Des-Déserts. Il prit une part active aux guerres civiles, et fut tué à la bataille d'Azincourt, le 25 oct. 1415.

— 1733, Jean-Albert de Raucourt, prieur de l'abbaye d'Aunay, arrond. de Vire, qui venait de terminer à l'amiable les longs procès que cette maison avait eus avec les familles de Moges et de Tessé, fit jeter les fondemens du bâtiment qui regarde le sud et l'est. Une partie de celui qu'il remplaçait, s'était écroulée depuis quelques mois, et le reste tombait en

Digitized by Google

ruine. Les religieux mirent tant d'ardeur à travailler avec les ouvriers, que les fondemens étaient à fleur de terre vers la fin de juillet. Cette nouvelle construction offre un coup-d'œil fort agréable, en même temps qu'elle laisse entrevoir une grande solidité par l'élévation de forts pilasfres d'un grès rougeâtre, régulièrement espacés entre chaque fenêtre, et dont l'entre-deux rempli en pierre calcaire donne à cet édifice un caractère particulier qui ne se trouve guère ailleurs. Le centre de la façade à l'est est surmonté d'un beau fronton dans lequel furent mises les armes de l'abbaye, dessinées et sculptées par Varignon. Les ornemens de la voûte du chauffoir, ainsi que du cloître, sont aussi de cet habile artiste. Quant au plan de l'abbaye, il fut conçu 40 ans avant son exécution, par un oncle de Varignon, Bénédict Pelcerf, qui mourut âgé de 83 ans, le 22 oct. 1733, dans cette maison où il s'était retiré depuis long-temps. Varignon dirigea les travaux. Quand on considère l'étendue et la magnificence de ces constructions, on doit s'étonner que le total des dépenses ne se soit élevé qu'à la somme de 92,299 liv. 16 s. 8 d. Il est vrai que les travaux étaient surveillés par un prieur actif et intelligent, et que les moines, travaillant eux-mêmes avec les ouvriers, les encourageaient par leur exemple. A la révolution l'église fut abattue et la maison convertie en une manufacture considérable.

— 1828, réunion de la comm. de Roncheville à celle de St.-Martin-aux-Chartrains, cant. de Pont-l'Evêque.

2 *Juin*. Ce jour-là, chaque année, le clergé de la ville d'Andely et les magistrats se rendaient à la fontaine *Sainte-Clotilde* ainsi nommée parce qu'on tient qu'elle prit le goût et la force du vin en faveur des ouvriers qui bâtissaient l'église de la collégiale que St.-Clotilde venait de fonder l'an 543. Epuisés de fatigue, de chaleur et de soif, ils prièrent cette pieuse reine de demander au ciel ce miracle, et elle fut exaucée. On plongeait dans l'eau sa statue, une côte qu'on disait être

Digitized by Google

de son corps et un petit morceau de crâne qu'on assurait provenir de sa tête. Aussitôt que ces objets avaient été retirés de la fontaine, une foule de mendians infirmes s'y précipitait pêle-mêle, hommes et femmes, qui se baignaient le plus près possible de l'endroit où avait été plongée la statue. Le plus fâcheux de cette ridicule cérémonie, c'est qu'on jetait dans la fontaine, dont l'eau est extrêmement froide et dure, des enfans nouveaux-nés, d'autres enfans faibles et délicats, quelques-uns même déjà malades; en sorte qu'il en périssait ordinairement un certain nombre, ou dans le bain, ou peu après qu'ils en étaient sortis. Cette superstition barbare révoltait tous les gens sages et sensibles, mais l'autorité manquait d'énergie pour la faire cesser. (Notice sur l'arrond. des Andelys.)

— 1592, mourut à Lisieux François de Bourbon, duc de Montpensier. Il avait donné des preuves de sa valeur en différentes occasions : au siége de Rouen, en 1562, aux batailles de Jarnac et de Moncontour, en 1569, et au massacre d'Anvers, en 1572. Henri III le fit chev. de ses ordres en déc. 1579, et l'envoya en Angleterre. Ce monarque lui ayant donné, en 1589, le gouvernement de la Normandie, il y attaqua et défit entièrement les *Gautiers*, paysans très-redoutables, qui ne s'étaient d'abord attroupés que par un motif bien naturel, celui de défendre leurs biens, leurs femmes et leurs enfans contre le brigandage et la brutalité du soldat. Mais ils s'étaient ensuite laissés entraîner par le comte de Brissac dans le parti de la Ligue. Montpensier commanda sous Henri IV aux journées d'Arques, d'Ivry, et à toutes les autres expéditions des années 1590 et 1591. C'était un prince généreux, humain, ennemi de tout déguisement. Il avouait avec franchise les fautes qu'il avait pu commettre dans les différentes affaires où il s'était trouvé.

— 1639, mourut âgé de plus de 80 ans, à St.-Lô, sa patrie, Jean Dubois, procureur du Roi au bailliage de cette ville. Sa mémoire est en vénération dans le pays pour les bienfaits

Digitized by Google

qu'il y a répandus, 1°. Par contrat passé devant les tabellions de St.-Lô, il donne 300 liv. de rente *pour être employées au payement des gages et salaires des précepteurs qui seront appelés à l'instruction de la jeunesse de la ville*. 2°. Par autre contrat du 12 février 1602, il donne de nouveau 300 liv. de rente destinées au même emploi. 3°. Par contrat du 29 mars 1613, il donne 700 liv. de rente, tant pour le prédicateur de l'avent et du carême que pour 6 garçons et 6 filles pauvres, pour leur faire apprendre un métier. 4°. Par acte du 8 déc. 1614, il donne aux Jésuites de Caen 800 liv. de rente pour nourrir et entretenir deux garçons pauvres de la ville de St.-Lô, lesquels seront choisis par lesdits Jésuites du nombre de six qui leur seront présentés par le juge-bailli de St.-Lô, le procureur du Roi, deux échevins et deux proches parens du donateur; lesquels dits écoliers seront nourris et instruits par lesdits Jésuites l'espace de sept ans. 5°. Par acte du 28 déc. 1637, il donne aux Religieux Pénitens qu'il avait établis à St.-Lô, 1,200 liv. de rente, à la charge de prêcher la parole de Dieu au peuple; de visiter et consoler les malades et prisonniers; d'enseigner une fois la semaine la doctrine chrétienne aux petits enfans, et de célébrer trois fois par an l'office des morts.

Il avait premièrement donné le bel enclos de ces religieux; il y fit bâtir à ses frais leur couvent, leurs maisons, leur église et la plus grande partie de leur cloître. La 1re. pierre de l'église fut posée en août 1632, par Charles de Matignon, Léonore d'Orléans son épouse, leurs enfans Léonor de Matignon, év. de Coutances, et le comte de Thorigny son frère. Le généreux magistrat fit aussi construire à ses frais la voûte du chœur de l'église de N.-D. et la pyramide de la tour des cloches, vers le sud. La mort l'empêcha de rendre parfaite cette église par la construction d'une seconde pyramide sur la tour du nord. Celle-ci le fut en 1685 par un habile architecte de Caen, et comme on venait d'abattre le temple des protestans, on imagina d'enfermer le procès-verbal de cette démoli-

Digitized by Google

tion dans le coq qui fut placé sur cette pyramide. Jean Dubois fut inhumé devant l'autel dans le sanctuaire de l'église des Pénitens. (*Toustain de Billy*).

— 1680, mourut à Caen, âgé de 51 ans, Nicolas de Croixmare, seigneur de Lasson, près cette ville, né à Rouen en 1629. Huet vante son esprit ouvert pour toute sorte de littérature. Il avait pénétré les diverses parties des mathématiques, et fondu un miroir métallique concave le plus grand qu'on eût vu en France. S'il eût cultivé un seul talent, au lieu de les effleurer tous, il n'eût pu manquer d'arriver à une grande célébrité.

— 1701, mourut âgée de 94 ans, à Paris, Magdeleine de Scudéri, née au Hâvre en 1667, honorée du titre de *Sapho* de son siècle. Elle le dut, non à ses fastidieux romans, mais à des éloges délicats de Louis XIV, et à quelques vers heureux. Née sans fortune, elle devint riche par les bienfaits des protecteurs des lettres. La reine Christine, le card. Mazarin, le chancelier Boucherat, Louis XIV, lui firent des pensions considérables. Mlle. de Scudéri a beaucoup écrit. Ses ouvrages, qui plurent dans le temps, paraissent avec raison fort ennuyeux aujourd'hui. Son *discours sur la gloire* remporta le premier prix que l'académie française ait donné.

— 1795, mort de Louis-Alexandre Dambourney, né à Rouen, le 10 mai 1722. S'étant destiné à la profession du commerce, il y réunit la culture des arts agréables, tels que la musique et la peinture. L'acad. de Rouen le choisit pour son secrétaire, et il fut, en 1761, nommé intendant du jardin botanique. Il se livra dès-lors particulièrement à l'étude de la chimie relative aux teintures, et en obtint des résultats heureux. Il prouva que le noyau du *ruscus* torréfié et bouilli, peut avoir les propriétés du café; il imagina de tirer par la fermentation le bleu du pastel; et les colons des Antilles ont, à cet égard, profité de ses idées. Les principaux ouvrages de Dambourney sont: 1°. un *Mémoire* sur la culture de la garance. Celle qu'il a su

Digitized by Google

acclimater en France a été regardée comme supérieure à celle de Hollande, et elle égale en bonté celle de Smyrne. 2°. Un recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines. 1789, in-4°. Le gouvernement fit imprimer cet important ouvrage à ses frais. Une nouvelle édition parut en 1795 avec un supplément considérable. La probité de Dambourney égalait ses connaissances et lui mérita l'entière confiance des négocians de sa patrie, pour la partie des assurances. Sa perte fut vivement sentie par eux. Il était à sa maison de campagne d'Oyssel près Rouen, lorsqu'il mourut.

3 *Juin* 1676, mourut à 83 ans Ant. Halley, né à Bazanville près Bayeux, professeur royal d'éloquence et principal du collége du Bois à Caen. Principalement occupé de la poésie latine, il imita Virgile et Claudien. Il établit avantageusement ses trois frères dont le plus jeune, Henri, fut professeur des droits dans l'Université, et compta parmi ses nombreux disciples le célèbre Huet, qui reçut de lui le bonnet de docteur.

— 1723, Voltaire fait imprimer par *Viret*, à Rouen, son poème de *la Ligue*, auquel il donna plus tard le nom *de Henriade*. « Si ce beau poème, dit Chenier, est inférieur pour la composition générale aux épopées héroïques de l'Italie et de l'Angleterre, il est supérieur à ces mêmes épopées par le goût, l'élégance, l'éclat du style, et supérieur à tous les poèmes connus, pour la philosophie tolérante, humaine et souvent sublime qui embellit ses brillans détails. »

— 1798, fut inhumée sur la cîme du Mont St.-Quentin de la Roche, près Falaise, Marie-Elisabeth Joly, célèbre actrice du théâtre français, décédée à Paris le 5 mai précédent. Elle était née à Versailles le 3 avril 1761, et elle remplit avec le plus grand succès, pendant 20 ans, le rôle difficile des soubrettes. Elle avait épousé M. N. F. R. F. Du Lomboy, ancien capitaine de cavalerie, qui lui fit faire un mausolée en marbre par Lesueur, artiste très-distingué. Il est placé sur le bord

Digitized by Google

oriental de l'escarpement, vulgairement appelé *la Brèche au Diable*, et le plus près possible du précipice. Ce lieu est un des sites les plus remarquables de notre belle Normandie.

— 1829, création d'un trib. de comm. à Argentan, et d'un autre à Vimoutiers. Ce dernier surtout était indispensable à cause des affaires nombreuses et importantes qui se font dans cette ville.

4 *Juin* 1454, mort de Jean de Pérouse, év. de Séez. Il rebâtit le palais épisc. attenant à l'église cathédrale. L'év. du Plessis-d'Argentré l'a fait reconstruire sur un plan magnifique en 1778.

— 1597, arrêt notable du parl. de Rouen. Olivier Mallet avait prêté sous obligation devant notaires, à Jean Le Loureux, la somme de 750 liv., à condition de la recevoir quand l'emprunteur serait prêtre, ou marié, ou mort. Ce dernier cas étant arrivé, son héritier refusa de rembourser Mallet, disant que l'obligation était présumée frauduleuse, pleine d'incertitude et d'induction. Mais il fut condamné par la Cour à payer la somme portée dans l'obligation.

— 1627, mourut à Paris Marie de Bourbon-Montpensier, fille unique et héritière de Henri de Bourbon-Montpensier. Elle naquit au château de Gaillon près Louviers, le 15 octobre 1605 et fut mariée le 6 août 1626, dans le château de Nantes, à Gaston-Jean-Baptiste, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Elle mourut en couches au Louvre, laissant une fille, la célèbre Mademoiselle de Montpensier qui, par la mort de sa mère, devint la plus riche héritière de l'Europe, et n'en vécut pas moins une des plus malheureuses, après avoir manqué d'épouser un Empereur.

— 1723, on commence à Rouen le bâtiment situé à la place des Portes de la vicomté et de la haranguerie, qu'on démolit avec l'ancienne Romaine (douane). On les reconstruisit en 1725; le bâtiment de la nouvelle Romaine fut achevé en 1726 et ses officiers en prirent possession le 2 septembre.

Digitized by Google

5 *Juin* 1450, le comte de Dunois, le grand-maître de France et le seigneur d'Orval, arrivèrent devant Caen avec 500 lances, 2,000 archers à cheval et 2,000 archers de pied. Logés au faubourg de Vaucelles, ils firent faire un pont pour passer la rivière d'Orne. Les seigneurs d'Annevers et le comte d'Eu avec grand nombre de fantassins et de cavaliers se postèrent dans les faubourgs, du côté de la mer. Le duc de Sommerset occupait la ville avec 3 mille hommes. Le connétable de Richemont fit miner une tour qui, en croulant, entraîna un pan de muraille, de sorte que les Français et les Anglais pouvaient combattre main à main. Charles VII était alors à Argentan; il accourut avec le roi de Sicile, les ducs de Calabre et d'Alençon, les comtes du Maine, de Saint-Pol, de Tancarville et plusieurs autres seigneurs. Ils avaient avec eux 600 lances et des hommes de pied. Le Roi passa le pont dressé sur l'Orne, et alla loger à l'abbaye d'Ardennes. Sommerset craignant un assaut général, proposa une suspension d'armes qui fut acceptée, à condition que s'il n'était pas secouru avant le 1er. juillet il remettrait la ville et le château à cette époque, et sortirait avec sa femme, ses enfans et tous les anglais qui voudraient les suivre; qu'au surplus il laisserait les armes et les munitions de guerre, donnerait 18 ôtages dont 16 anglais et 2 chevaliers. N'ayant pas reçu de secours, les anglais se rendirent et prirent la route d'Oystreham. Dunois, accompagné du maréchal de Jalonges, à la tête de cent lances, que précédaient deux trompettes, entra par le donjon au château où furent plantées les armes de France.

— 1550, érection d'une chambre des monnaies à Caen. Elle fut supprimée en 1757.

— 1592, Henri IV, sans qu'il lui en coûte un seul homme, entre dans Louviers, dont les habitans lui refusaient le passage. Il se préparait à le forcer pour se rendre à Rouen qu'il allait assiéger, lorsqu'un prêtre de la ville, nommé Jean de La Tour, alla au guet, vers midi, prit la clé d'une porte,

Digitized by Google

et empêchant ainsi de fermer la barrière, livra le passage au Roi. Une prébende en la cathédrale d'Evreux fût la récompense de ce traître, dont le Roi lui-même détesta la perfidie. Le chapitre ne pouvant souffrir la vue de ce misérable, le dispensa de la résidence, et lui permit seulement de venir chaque année à l'office de la Semaine-Sainte et de Pâques. Les chanoines convinrent une fois de s'absenter tous vers la fin du psaume qui précède le *benedictus* à laudes, afin que le choriste lui portât l'antienne *traditor autem*, qu'on chante à ce cantique. La chose arriva comme on l'avait prévu, le traître fut surpris, et forcé de chanter l'antienne; il en fit sa plainte, mais elle ne tourna qu'à sa honte et à sa confusion. (*L'abbé Le Brasseur, histoire civ. et eccl. du comté d'Evreux.*)

—1613, Concini, maréchal d'Ancre, est nommé gouverneur de Caen.

— 1662, mourut à la Flèche Jean Deriennes, jésuite, né à Dieppe; il professa les mathématiques avec distinction; ses écoliers pauvres éprouvèrent les effets de son caractère généreux. Il a laissé 1°. un traité d'algèbre manuscrit; 2°. *aphorismi physici*, Flexiœ, 1646, in-8°.

— 1748, mourut âgé de 73 ans, Charles, II du nom, chevalier, marquis de Houdetot, seigneur de Grainbouville, St.-Laurent, etc., lieut. pour le Roi dans les prov. de Picardie et de Boulonnois, lieut.-gén. en 1738. C'est en sa faveur que la terre de Houdetot près Yvetot, fut érigée en marquisat (1724). Sa maison était ancienne. Le premier connu des seigneurs de Houdetot, Jean, suivit Robert-le-Magnifique, duc de Normandie, à Jérusalem en 1034. Un autre Jean suivit le duc Guillaume à la conquête d'Angl. en 1066. Jean et Colard de Houdetot servirent sous Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, à la conquête de Jérusalem en 1097. Jean de Houdetot, chevalier, servit à la conquête du royaume de Naples et de Sicile vers l'an 1170.

—1785, au moment de la pleine mer, au Hâvre, le port

Digitized by Google

se vida et se remplit trois fois dans un très-court espace de temps. La cause de ce phénomène n'a point encore été expliquée.

— 1828, mourut âgée de 77 ans et 6 mois, à Caen, Marie-Jeanne Leneuf de Sourdeval, veuve de Louis-Bernardin Leneuf, son oncle, comte de Sourdeval. Peu de femmes ont su réunir à un plus haut degré la noblesse des sentimens, l'aménité du caractère, et la pratique des plus éminentes vertus.

6 *Juin* 525, mort de S. Godard, âgé de 80 ans, archev. de Rouen, né à Salency près Noyon. Il était à Reims en 496 au baptême de Clovis I. En 511 il assista au concile d'Orléans, dont le 27°. canon établit le jeûne des rogations. Il travailla beaucoup à la conversion des Francs qui s'étaient mis en possession des Gaules. La ville de Rouen le regarda comme son patron jusqu'à la mort de S. Romain l'an 638.

— 1762, mourut âgé de 50 ans, en sa terre de Castillon près Bayeux, Tanneguy-François-Charles Du Châtel, écuyer, seigneur et patron de Castillon, Canchy, etc.

— 1811, décret impérial portant que la maison de force du Mont S.-Michel est conservée, et qu'elle sera réparée aux frais du département de la Manche.

— 1818, Georges Hérisson, à Rouen, obtint un brevet de cinq années pour procédés de construction d'un fourneau destiné à mettre en ébullition deux chaudières à la fois, à faire bouillir un réservoir et à faire moudre sans frais de l'alizari, ou à broyer de l'indigo au moyen d'un moulin dont le mécanisme est placé dans l'intérieur de la cheminée dudit fourneau.

— 1832, entre 2 et 3 heures du matin, un immense incendie dévora une partie du bourg de Bretteville-sur-Laize près Caen. Dans quelques instans une rue entière fut détruite; trente bâtimens étaient devenus la proie des flammes; chaque cour offrait un foyer dont il était presque impossible d'approcher. On estima la perte à 50 mille francs au moins.

— 1832, établissement d'une école d'enseignement mutuel à Saint-Pierre-sur-Dives, arrondissement de Lisieux.

Digitized by Google

7 *Juin* 1548, « Le jeudi, octave du sacre, qui éstoit le 7e. jour de juin, l'an 1548, maistre Jean Moges, sieur de Buron, conseiller du Roy et lieut.-gén. au bailliage de Rouen, nâtif de ceste ville *(de Caen)* aagé de 50 ans, lequel y auoit exercé l'estat de procureur du Roy dès l'an 1525, ainsi comme il alloit tenir la juridiction du Roy, estant monté sur sa mulle, à la sortie de la rue Escuyère à Rouen, fut suivy par un meschant Italien, nommé Ieronimo Sarragosse, monté sur un puissant et adroit cheval, sans tenir aucun propos, donna un coup de dague audit sieur lieut. par les reins : duquel coup il tomba mort, et ce meschant se retira, encore que le lieut. fust accompagné de quatre sergents. Ce fut une piteuse mort et une grande perte d'un tel personnage, savant et bien estimé. Le bruit fut que ce malheureux auoit perdu un procez au grand conseil contre luy, sans toutefois que ledit lieut. en eust rien entendu. Voilà comme aucuns de ceste nation là exécutent leurs vengeances. Après que le Roy et monsieur le chancelier Olivier en furent avertis, il fut fait un édit contre les assassinateurs, avec promesse de mil écus a celuy qui appréhenderoit ce meschant, mort ou vif. Il se retira premierement en Angleterre, puis en Allemagne, et advint que deux ans après ; ainsi qu'il estoit à Colongne sur le Rhin, un des religieux de St.-Ouen de Rouen, qui estoit aux études, cognent ce malheureux, et en advertit la justice du lieu, et comme il auoit tué ce lieut. en trahison : au moyen de ce quel advertissement ce meurtrier est appréhendé, comme aussi ce religieux est arrêté et par la justice de la ville de Colongne est envoyé messager, tant à Rouen qu'en ceste ville de Caen où les serviteurs dudit lieut. s'estoyent retirez. Ils sont par la diligence des parens conduits et menez à Colongne, et le procez porté, recognoissent le meurtrier, lequel est condamné à avoir les membres rompus, et après mis pour mourir sur la rouë. Ce religieux arriva quelques jours après en ceste ville, prétendant avoir la somme de mil escus promise, parce que au moyen de sa diligence et bon advertisse-

Digitized by Google

ment ce meschant auoit été exécuté. Les héritiers et parens dudit sieur lieutenant composèrent avec luy par honestes moyens dont il se contenta. Il demeure bien peu de crimes tant énormes qui ne soyent punis. » *(De Bras), recherches, etc.*, p. 142.)

— 1558, mort de Jacques d'Annebaut, év. de Lisieux, abbé du Bec, de S. Taurin d'Evreux, de Bonport, de S. Serge d'Angers et du Mont St.-Michel. Georges I. d'Amboise se contentait d'une seule abbaye.

— 1734, décéda Pierre Le Tellier, écuyer, seigneur et patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, né à Rouen, en mars 1658. Après deux ans de service dans les mousquetaires, il fut reçu conseiller au parlement de Rouen en 1684; mais à la mort de son père (2 août 1687) il rentra dans les mousquetaires, fit, en 1689, la campagne d'Allemagne comme aide-de-camp du comte d'Auvergne, colonel-général de la cavalerie, et il eut, la même année, une compagnie de dragons dans le régiment de Pomponne. Il fut blessé à la bataille de Fleurus (12 juillet 1690) où sa compagnie fut presque toute détruite. Les grandes dépenses qu'il avait faites au service l'obligèrent de le quitter en 1698. L'année suivante, il fut pourvu de la charge de lieutenant des maréchaux de France au département de Bayeux.

— 1811, nouvelle organisation du tribunal de première instance de la ville de St.-Lô.

8 *Juin* 1563, lettres datées du bois de Vincennes, par lesquelles Charles IX donne à la ville d'Eu, une pièce de grosse artillerie qu'elle a prise sur G. de Montgommery, et dont elle désire tirer quelques pièces de moindre calibre pour sa défense.

— 1611, mort de Jean Bertaud, év. de Séez, né à Caen, vers 1552. Son père, François Bertaud, originaire de Donnay près Falaise, homme versé dans la littérature, prit soin de l'instruire sans vouloir s'en rapporter à nul autre. Le jeune Bertaud étant allé à Paris, son esprit et la délicatesse de ses vers le firent connaître à la cour de Henri III. Il y fut, pendant 13 ans, secrétaire du cabinet. Quelques actes de l'année 1583

Digitized by Google

le qualifient de secrétaire et lecteur ordinaire du Roi. Ce prince » le plus mal habile, dit le président Hénault, de n'avoir « pas vu qu'il se mettait dans la dépendance de la Ligue en « s'en faisant le chef, » fut, comme on sait, assassiné à St.-Cloud, au milieu de ses courtisans, le 1er. août 1586, de la main d'un moine fanatique encouragé par son prieur, par l'esprit de la Sainte-Ligue, préparé à son parricide par des jeûnes et des prières, muni des sacremens et croyant aller au martyre. Bertaud regretta le Monarque dont il avait toujours été protégé. Il se dévoua au nouveau roi (Henri IV), contribua par ses soins à sa conversion qui eut lieu le 25 juillet 1593 à St.-Denis, et fut suivie de son sacre à Chartres, le 22 mars 1594. Paris lui ayant ouvert ses portes, ce prince magnanime renvoya tous les étrangers qu'il aurait pu retenir et punir avec ceux des Français qui avaient méconnu ses droits.

En 1594, Henri IV prouva son estime et sa reconnaissance pour Bertaud en lui donnant l'abbaye d'Aunay près Caen, puis l'évêché de Châlons que l'on croyait vacant. Enfin, en 1606, il le nomma évq. de Séez. Le prélat était à l'assemblée générale du clergé, lorsque le Roi fut assassiné, le 14 mai 1610. Il prononça son oraison funèbre avec tant d'éloquence et d'une manière si touchante qu'il tira des larmes de tous ses auditeurs. Il le pleura long-temps, et ce fut en faisant célébrer dans sa cathédrale le service anniversaire de ce grand prince, qu'il fut atteint de la maladie dont il mourut bientôt après, âgé de 59 ans.

Bertaud était ami de Ronsard et de Philippe Des Portes, mais sa poésie valait bien mieux que la leur. Tout le monde connaît cette stance que MM. de Port-Royal se sont fait honneur de mettre dans leur commentaire sur Job :

« Félicité passée,
« Qui ne peut revenir,
« Tourment de ma pensée,
« Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir !

Digitized by Google

« Hélas ! il ne me reste
« De mes contentemens
« Qu'un souvenir funeste
« Qui me les convertit à toute heure en tourmens.
« Le sort plein d'injustice
« M'ayant enfin rendu
« Ce reste un pur supplice,
« Je serais plus heureux, si j'avais tout perdu. »

Mais on connaît moins ce sixain que Voltaire regardait comme un modèle d'esprit, de grâce et de sentiment :

« Quand je revis ce que j'ai tant aimé,
« Peu s'en fallut que mon feu rallumé
« N'en fît le charme en mon âme renaître,
« Et que mon cœur, autrefois son captif,
« Ne ressemblât l'esclave fugitif
« A qui le sort fait rencontrer son maître. »

Notre évêque était oncle de Mme. de Motteville (Françoise Bertaud) dont on a des Mémoires fort curieux (*V.* 29 *déc.*)

— 1703, mourut en sa terre d'Aubervilliers Charles-François de Montholon, sieur d'Aubervilliers, 1er. prés. du parl. de Rouen, place qui lui fut confiée tant en considération de son mérite personnel, qu'en reconnaissance de services éminens rendus à l'Etat par ses ancêtres. A sa mort la Cour et le Bailliage vaquèrent un jour.

— 1737, mourut âgé de 73 ans N... Lemarrois, curé de St.-Martin à Bayeux. Son mérite distingué lui attira l'estime et la confiance de M. de Nesmond son évêque. M. de Lorraine en fit de même et le choisit pour doyen des curés. Quoique dénué du talent de la parole, il instruisait solidement ses paroissiens, et leur donnait l'exemple de la conduite la plus régulière. Il n'adhéra point à la bulle, et dans la maladie très-douloureuse qui termina sa vie, il fut administré secrètement par un prêtre dont on s'intrigua beaucoup. M. de Luynes, un grand-vicaire et quelques curés allèrent successivement le voir pour le rame-

Digitized by Google

ner, suivant eux, dans le bon chemin, en lui faisant recevoir un décret auquel sa conscience se refusait; mais il persista dans ses sentimens.

— 1762, mourut âgé de 96 ans, dans son château de St.-Jean, Adrien IIIe. du nom, marquis d'Herbouville, chevalier, seigneur et patron de Luneray, St.-Jean, etc., ancien 1er. enseigne des gendarmes de la garde, et mestre-de-camp de cavalerie. Un de ses ancêtres, Colard, seigneur d'Herbouville, chevalier, puîné de la maison de Mortemar, vivait au commencement du XIIIe. siècle,

— 1795, décéda au Temple à Paris Louis-Charles de France, second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, né à Versailles le 27 mars 1785. Il reçut à sa naissance le titre de *duc de Normandie*, et il a été le dernier qui l'ait porté. Le 4 juin 1789, il prit le nom de Dauphin, à la mort de son frère aîné, Louis-Joseph-Xavier. Le 21 janvier 1793 (jour de douloureuse mémoire) il fut roi, par droit d'hérédité, sous le nom de Louis XVII.

9 *Juin* 1404, Charles II, dit le Noble, comte d'Evreux, roi de Navarre (Charles III) signe à Paris avec Charles VI roi de France, un abandon du comté d'Evreux, de la ville de Cherbourg et des autres terres qu'il avait en Normandie, pour la seigneurie de Némours avec d'autres terres jusqu'à la concurrence de 12 mille livres de rente foncière, et outre cela, en deniers comptans, la somme de deux cents mille écus d'or. La seigneurie de Némours fut érigée en duché-pairie de France, dont le roi de Navarre fit à l'instant hommage à Charles VI. Le comte d'Evreux était né à Mantes, en 1361, de Charles-le-Mauvais et de Jeanne de France, fille aînée du roi Jean II, dit *le Bon*. Rempli de toutes sortes d'excellentes qualités, il gouvernait son royaume de Navarre avec sagesse, lorsqu'une apoplexie l'emporta, le 8 septembre 1425, âgé de 64 ans, après en avoir régné 59 et 8 mois.

— 1568, le duc d'Alençon se rend dans sa ville pour prendre

Digitized by Google

possession de son apanage. Les échevins, vêtus de robes de drap noir, bordées de velours de même couleur, et chargées des armes du duc et de celles de la ville en broderie, le reçurent sous un poêle exprès préparé, lui présentèrent 4 clefs d'argent, garnies de cordons en or et en soie, 4 pièces de vin clairet et 2 belles haquenées (qui avaient été destinées pour le roi Henri II, dont le voyage projeté par Alençon, avait été changé). Ils présentèrent à l'évêque de Mende, chancelier d'Alençon, une haquenée avec une pièce de même vin. Une autre pièce de vin fut distribuée aux échevins, aux personnes les plus considérables de la suite du duc, aux *notables bourgeois*, seigneurs, *manans et habitans* de la ville. Le duc repartit le lendemain pour rejoindre le Roi à Argentan. Deux conseillers au parl. de Rouen se rendirent à Alençon le 16 février suivant pour tâcher de rétablir l'ordre dans l'exercice des juridictions. On leur porta le vin de ville, alors fixé à 18 pots, et le plus beau morceau de poisson.

— 1728, mourut à Paris François d'Armagnac de Lorraine. Il fut nommé à l'évêché de Bayeux par le duc d'Orléans, régent du royaume, le 7 mai 1719, et prit possession le 20 mars 1720. Sous M. de Nesmond, le jansénisme terrassé n'avait osé relever la tête, mais la mort du prélat releva les espérances de ce parti. M. de Lorraine, franc janséniste, détestait de tout son cœur les Jésuites; son esprit remuant et sa tête exaltée mirent bientôt le diocèse en feu. L'official, les grands-vicaires étaient jansénistes, on ne voyait que des curés appelans, et on courait sus aux partisans de la bulle. Toutes ces tracasseries prenaient la couleur du pays, tout se faisait par exploits, citations et ajournemens. On a vu à Bayeux, dans ces temps de trouble et de folie, un huissier assigner un prêtre *aux fins d'administrer* un janséniste mourant; un sergent avec ses deux recors introduire de force un père cordelier dans le couvent des Bénédictines pour y célébrer l'office. Lorsque M. de Lorraine fit son entrée à Bayeux, les canons du château tirèrent, comme

Digitized by Google

c'était l'usage ; mais une pièce chargée outre mesure créva et tua plusieurs personnes. Les partisans de la bulle ne manquèrent pas de dire que c'était une punition du ciel !

— 1756, mourut au Hâvre N... Du Bocage de Bléville, né dans cette ville le 5 mai 1707. Il était de l'acad. de Rouen. Ses *Mémoires sur le port, la navigation et le commerce du Hâvre-de-Grâce*, offrent beaucoup d'intérêt ; le style en est simple et rapide.

— 1804, le conseil-gén. de la Seine-Inf. arrête que, sur la maison où nâquit Pierre Corneille, sera mise en lettre d'or cette inscription :

« Ici est né Pierre Corneille le 6 juin 1606.

— 1826, on commence à placer la charpente pour le cintrement des arches du pont de Vaucelles, à Caen.

— 1827, P. E. M. Labbey de La Roque, chevalier, ancien officier au régiment du Roi, infanterie, chevalier de St.-Louis, député du Calvados à la session de 1815, membre de l'acad. roy. des sciences, arts et belles-lettres de Caen et de la soc. des antiquaires de Normandie, mourut en son château de la Roque près Lisieux. C'était un littérateur distingué.

10 *Juin* 1574, jour de la Fête-Dieu, prise de St.-Lô par les soldats de Matignon qui commirent de grands désordres dans cette ville, quoiqu'ils fussent très-catholiques. Les troupes montèrent à l'assaut par l'endroit le plus escarpé, en face de l'hôpital. Le baron de Colombières qui commandait seul, après la retraite de Gabriel de Montgommery, fut tué sur la brèche en combattant vaillamment.

— 1584, mourut à Château-Thierry, après 40 jours de maladie François de France, duc d'Alençon, d'Anjou et de Berri, frère des rois François II, Charles IX et Henri III. Il était né le 18 mars 1554. S'étant mis à la tête des mécontens, lorsque Henri III monta sur le trône de France en abandonnant celui de Pologne, Catherine de Médicis sa mère, prit le parti de

Digitized by Google

le faire arrêter. Le Roi le remit en liberté, mais il n'en profita que pour exciter de nouveaux troubles. En 1577, il alla, malgré son frère, commander les confédérés des Pays-Bas. Il passa en Angleterre pour conclure son mariage avec la reine Elisabeth qui le joua et ne voulut pas l'épouser, quoiqu'elle lui eût donné un anneau pour gage de sa foi. De retour dans les Pays-Bas, il fut couronné duc de Brabant dans la ville d'Anvers, et comte de Flandre à Gand en 1582; mais l'année suivante, ayant voulu asservir le pays dont il n'était que le défenseur, et se rendre maître d'Anvers, il fut obligé de revenir en France. Il se rendit à la cour avec peu de suite, et la réconciliation que la reine-mère avait ménagée entre le Roi et lui, fut confirmée par sa présence. Son esprit était malade et chagrin par le repentir du passé. Retiré à Château-Thierry qui faisait partie de son apanage, il était tombé dans une mélancolie extrême. Pour tâcher de la dissiper, il vivait avec une maîtresse, qui fut soupçonnée de l'avoir empoisonné dans un bouquet. Le 1er. mai 1584, il fut pris d'une violente hémorragie : le sang lui sortait par le nez, la bouche et le fondement, ce qui le réduisit bientôt à la plus grande faiblesse. Il obtint du Roi la permission de faire son testament. Par un codicile particulier daté du 8 juin, il pria son frère d'oublier les mouvemens qu'il avait excités dans le royaume, protestant qu'il n'avait jamais eu en vue ses intérêts propres, mais ceux de l'Etat qu'il voulait préserver des armes étrangères et des troubles domestiques. Il le remerciait des grands biens qu'il lui avait donnés en apanage, et lui marquait ses regrets et sa douleur de voir un grand nombre de personnes qui l'avaient suivi avec beaucoup de zèle et de fidélité, réduites pour l'amour de lui à la plus extrême pauvreté, et de n'être pas en état de les récompenser. Il le conjurait, au nom de sa mère, de payer 300 mille écus d'or qu'il devait, pour qu'on ne lui reprochât point d'avoir emporté avec lui dans le tombeau les soupirs et les larmes de tant de malheureux. Il le suppliait

Digitized by Google

d'employer à cet usage les frais immenses qu'on aurait pu faire pour ses funérailles, ajoutant que le seul monument estimable pour lui, était le souvenir de ses amis. Il mourut deux jours après dans des sentimens très-chrétiens. Les médecins et les chirurgiens présens à l'ouverture de son corps, déclarèrent qu'ils avaient trouvé des parties rongées, et quelques marques de poison caractérisées par l'ulcération des entrailles.

Le maréchal de Biron eut ordre de faire transporter le corps à Paris, avec toute la pompe convenable. Il y arriva le 21; le cœur fut déposé aux Célestins, et le corps à St.-Denis. Ce prince était âgé de 29 ans 9 mois et 20 jours; il n'avait point été été marié. La France lui eut l'obligation de la paix qu'il fit faire deux fois. Sa mort la plongea dans une guerre interminable qui fit enfin périr Henri III, déchira le plus puissant royaume de la chrétienté, et le mit à deux doigts de sa perte.

En 1569, François avait obtenu de Charles IX son frère, le comté d'Evreux qui, à son décès, se trouva réuni à la couronne jusqu'en 1651 qu'il en fut détaché et donné au duc de Bouillon en échange de Sedan, par Louis XIV.

— 1598, mourut à sa terre de la Boderie près Falaise, Gui Lefevre de la Boderie, savant orientaliste, qui contribua beaucoup à la fameuse Polyglotte d'Anvers. Il habita long-temps cette ville pour l'exécution de ce grand ouvrage. De retour en France, il fut secrétaire du duc d'Alençon, frère de Henri III. Il en fut aussi mal payé qu'il l'avait été à Anvers, et il se retira dans sa terre. Il eut de son temps une assez grande réputation comme poëte, mais qui lui a peu survécu.

Gui eut deux frères qui étaient aussi des hommes très-savans; l'aîné nommé Nicolas, né à Falaise vers 1550, et Antoine qui mourut en 1615 à 60 ans. Celui-ci fut employé par Henri IV et Louis XIII dans des affaires importantes. Il eut la qualité d'ambassadeur à Rome, dans les Pays-Bas et en Angleterre. Jacques Ier. lui fit présent d'un bassin de vermeil enrichi de

Digitized by Google

pierreries, sur lequel étaient gravés ces mots : *Jacques, roi de la Grande Bretagne, à Antoine de La Boderie.* Le prince de Galles lui donna un diament de grand prix, et les seigneurs anglais ajoutèrent à ces dons 150 haquenées, qu'à son retour La Boderie s'empressa de distribuer à tous ses amis. Il n'en avait réservé qu'une seule que Henri IV lui demanda. « Il n'est pas juste, lui dit ce bon prince, que je sois le seul de vos amis qui n'ait point de part à vos libéralités. » La Boderie fut très-utile à ce monarque, surtout dans l'affaire du maréchal de Biron, dont il découvrit les intrigues à Bruxelles. Il avait épousé la sœur du marquis de Feuquieres, gouverneur de Verdun, dont il eut deux filles : l'une mourut fort jeune, et l'autre épousa M. Arnaud-d'Andilly, en 1613, auquel elle apporta la terre de Pomponne.

— 1709, Gilles Dumont, seigneur d'Urville, acheta de François Poisson la charge de bailli de M. de Matignon, en la haute justice de Condé-sur-Noireau, démembrement de la vicomté de Vire et Vassy fait par Louis XIV en 1703.

Louis Dumont, fils du précédent, fut bailli depuis 1756, jusqu'au 9 novembre 1768 que Gabriel-Charles-François Dumont, son frère, lui succéda. Celui-ci fut père du cap. Dumont-d'Urville, né à Condé-sur-Noireau le 23 mai 1790, célèbre voyageur, aujourd'hui capitaine de vaisseau.

— 1810, décret qui ordonne la construction d'un pont de pierre à Rouen, en amont du pont de Bateaux

— 1744, Jean-Henri d'Anneville de Chiffrevast fut tué à Lauterbourg en Alsace, assiégé et pris par les Autrichiens.

— 1829, la ville de Lisieux perdit un homme bien recommandable dans la personne d'Eustache *Le Jeune* DE CRÉQUI, âgé de 85 ans, ancien abbé de St.-Maur et vic. gén. Il exerçait les fonctions de grand vic. depuis 1770. A l'époque de la révolution, il ne quitta point le dioc. et passa les jours de persécution en véritable apôtre, distribuant comme un simple prêtre les secours spirituels à travers mille dangers. M. de la Fer-

Digitized by Google

ronnays, év. de Lisieux, et M. de Cheylus, év. de Bayeux, lui avaient remis d'amples pouvoirs pour l'administration de ces deux dioc. pendant leur absence. Après la mort de M. de la Ferronnays, il continua de gouverner le dioc. de Lisieux en qualité *d'administrateur*, jusqu'au temps de sa suppression par le concordat de 1801. Alors l'épiscopat lui fut offert plusieurs fois ; mais il le refusa par des motifs qui font apprécier sa piété, sa modestie et son désintéressement. Quoiqu'il ne possédât qu'une fortune médiocre, il répandit d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres.

— 1831, l'ex-Empereur du Brésil, dom-Pedro, débarque à Cherbourg.

11 *Juin* 1557, les échevins et notables bourgeois, à Rouen, achètent par 3,650 livres le jardin, les prés et les maisons de Guillaume Preud'homme, hors Cauchoise, pour y loger les pestiférés. Cela s'appela d'abord *le Lieu de l'Event*, c'est aujourd'hui le *Lieu de santé*.

— 1567, création d'une milice bourgeoise à Rouen.

— 1761, François *Fourré*, fils ainé, subit les horreurs de la question à Rouen, sa patrie, y fut rompu vif, expira sur la roue en protestant toujours de son innocence ; et cependant il était déclaré *duement atteint et convaincu d'avoir volé avec effraction extérieure et intérieure* la veuve *Fourré*, la nuit du 13 au 14 précédent, après l'avoir enveloppée dans son lit, ainsi que de l'avoir menacée de la tuer si elle criait : d'avoir lié et maltraité la servante et deux autres filles qui étaient pour lors chez elle.

Le lendemain 12 juin, son second frère et leur père furent condamnés aux galères à perpétuité, et le 3e. fils à être fouetté sous la custode, *vu*, est-il dit dans l'arrêt, *ce qui résulte du procès*. Mais à peine les malheureux *Fourré*, père et fils, furent-ils entrés dans le noir cachot qui sert de dépôt à ces sortes de condamnés, que le père se jettant à genoux s'écrie : « Dieu de miséricorde ! nous sommes innocens, mais

Digitized by Google

nous souffrons pour l'amour de vous ! mon pauvre fils ! si j'avais pu te donner l'exemple du crime, j'aurais dû monter le premier sur l'échaffaud où tu viens d'expirer ! »

Fourré finissait à peine son invocation plaintive, qu'une voix s'élève auprès de lui et dit : *ah ! Pauvres malheureux ! vous avez raison, ce n'est pas vous qui l'avez fait.* (Celui qui parlait ainsi était Joseph *Cornette*, dit Villars ; il fut rompu vif) ; mais à l'instant une autre voix se fait entendre et crie à la vérité et aux remords qui venaient de parler : *tais toi malheureux, tu te perds.*

Le sieur Prier d'Hattenville, alors lieutenant de la maréchaussée, faisait le procès d'une bande de voleurs dont le chef se nommait *Fleur-d'Epine*, qui, avec ses complices, avait commis le vol pour lequel les Fourré venaient d'être condamnés. Cette vérification faite ; les coupables convaincus furent exécutés à la même place où l'innocence avait été sacrifiée. Il faut dire que ce fut M. Simon de Montigny, substitut, qui, par son opposition constante, empêcha que les pauvres *Fourré* ne fussent flétris et marqués. Le Roi ordonna que le procès fût révisé, mais *Fourré* père mourut dans les fers avant la fin de cette affaire. Ses deux derniers fils ne jouirent de cette triste satisfaction qu'après plus de quatre années de prison ! L'arrêt du 4 novembre 1765 déclare la mémoire de François *Fourré* et celle de François *Fourré* son père, déchargées de l'accusation contre eux formée du vol mentionné au procès, absout Antoine *Fourré* et Jean *Fourré* son frère de la même accusation, et ordonne que les écrous desdits *Fourré* père et fils seront biffés..... Ordonne que Marie-Anne *Vasselin*, ci-devant servante et actuellement femme Lesueur, dit Picard, trouvée chargée d'avoir déposé contre la vérité *que ledit Fourré père et ses trois fils étaient les auteurs du vol fait chez la veuve de Jacques Fourré*, d'y avoir persisté dans les récollemens et confrontations, sera prise et appréhendée au corps, constituée prisonnière, etc..... et que Marie *Savouré*, veuve de Jacques

Digitized by Google

Fourré, prévenue d'avoir avancé dans sa déposition qu'elle croyait avoir reconnu à sa voix François *Fourré* fils, et de lui avoir soutenu contre vérité dans la confrontation qu'elle le reconnaissait à la voix pour être un de ceux qui l'avaient volée, sera ajournée à comparoir en personne pour être ouïe, etc... pour le procès de ladite *Savouré*, veuve *Fourré*, et de ladite *Vasselin*, leur être fait et parfait, etc... Cette dernière fut condamnée par l'arrêt du 4 novembre 1765, à faire amende honorable pieds-nuds, la corde au col, etc... et au bannissement à perpétuité hors l'étendue de la province..... Icelle déclarée incapable de porter témoignage en aucun cas, à peine de *faux*, ses biens confisqués... et 50 liv. d'amende applicable à faire prier Dieu pour le repos des âmes desdits *Fourré* père et fils. *(Moréri des Normands)*

Combien on doit bénir aujourd'hui l'institution du jury et la publicité des débats dans les procès criminels ! On sait que ce fut Louis XVI qui abolit la question.

— 1785, pose de la première pierre de l'église de l'hôpital-général à Rouen.

12 *Juin* 1418, mort de Guillaume de Cantiers, év. d'Evreux. Il était au concile général de Constance lorsqu'il apprit que sa ville épiscopale était occupée par les Anglais. Il revint à Paris, où, dans une sédition excitée par les gens de la faction du duc de Bourgogne, il fut massacré avec cinq autres prélats, le connétable, le chancelier, un grand nombre de seigneurs et de magistrats fidèles serviteurs du Roi. Les Anglais de leur côté pillèrent tous ses meubles dans son palais à Evreux; les bourgeois, qui aimaient leur évêque, ayant voulu réprimer ce désordre, furent regardés comme des mutins et des séditieux; ils se virent obligés de se racheter eux mêmes du pillage, par composition faite avec le duc de Lancastre, le 19 juillet suivant.

— 1419, mort de Jean Langret, év. de Bayeux. Il fut d'abord attaché à Jean, comte de Nevers qui, après la mort

Digitized by Google

de son père, devint duc de Bourgogne, et causa depuis tant de maux à la France. Mais il quitta son parti pour servir dans le conseil du roi Charles VI, et fut nommé à l'évêché de Bayeux, en 1412. On sait peu de chose sur ce qui regarde son église, à cause de son séjour ordinaire à la cour. Il se trouva, pour son malheur, à Paris, au mois de mai 1418, lorsque les partisans du duc de Bourgogne y commirent tant de massacres. La nuit du 28 de ce mois, Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, gouverneur de Pontoise, entra dans Paris avec 800 cavaliers criant : *la paix et Bourgogne !* A ce signal plus de 20 mille hommes se joignirent à lui, se jetèrent dans les maisons des Armagnacs et les pillèrent. Mais la plupart se saisirent des personnes mêmes, dans l'espoir d'en tirer rançon. Le plus grand nombre d'elles fut traîné dans les prisons ; le connétable d'Armagnac, le chancelier Henri de Marle, Jean Langret, év. de Bayeux, Jean de Marle, év. de Coutances, l'év. de Senlis et d'autres personnages considérables furent emprisonnés au palais et au châtelet. Le 12 juin les Bourguignons tirèrent du palais le connétable et le chancelier, les massacrèrent et traînèrent leurs corps par les rues ; de là ils allèrent au châtelet où ils assassinèrent les évêques de Bayeux, Coutances, Evreux, Saintes et Senlis.

— 1549... « Il vint un ieune garson en ceste ville (*Caen*) nommé Jean Gladran, natif de Landernau, à 4 lieues de Brest en Bretaigne : lequel entreprint de monter à la tour de St.-Pierre, en dehors, pour descendre le coq qui ne pouvoit tourner, et de fait il y monta le douzième de juin mil cinq cents quarante-neuf, nuds pieds sans aucune aide, et en apporta le coq, qu'il descendit avec une corde qu'il auoit au lieu de ceinture : puis estant refait et redoré le remonta le mardy dixhuictième jour dudit mois et an 1549. Ayant une corde, comme auparavant, attachée à sa ceinture, dont il le tira à soy, estant assis sur le croisillon : puis estant remis, le faisoit tourner avec la main et avec le pied, chanta plusieurs chansons estant

Digitized by Google

monté là haut, et s'aidoit de l'vne main (tant en montant qu'en descendant) à l'vn des crampons de la pierre, et de l'vn des pieds à l'vne des estoilles : mais quand il fut au millieu de la tour, il montoit en haut comme à vne eschelle. Il auoit vn cerveau bien asseuré, et plus de témérité que de sagesse. Cela aduint en la présence de tout le peuple, tant de la ville que des champs qui y estoit ». (*De Bras*, *Rech. p.* 145).

Voici ce qu'il avait dit de l'église et de la tour :

« Combien que ceste Eglise soit fort ample et très belle, ayant ses deux aisles ou costez, dont celuy deuers le carrefour fut faict bastir viron l'an 1410, et l'autre deuers la poissonnerie quelque temps depuis, comme il peut apparoir par le date escript aux vistres, toutesfois ce qui est le plus singulier c'est la tour ou piramide, laquelle est d'vne admirable hauteur fondée sur quatre moyens piliers de si subtil artifice qu'on ne voit et ne s'apperçoit l'on du fondement, soit en entrant à l'église pardessous ceste tour ou a l'opposite par l'une des aisles, et si l'on en voit le vuide par le dedans jusques au sommet, elle a son diamettre jusques aux carneaux d'icelle en cadrature, par lesquels carneaux qui sont de grande hauteur l'on se pourmaine tout autour, et y sont huit tourelles posées à l'endroit de huit quarres qui font les huit airres de vent : puis est audessus eslevée la piramide d'vne émerveillable hauteur, qui est percée par quarante-huit grandes estoilles vuides, où soufflent et coullent les vents qui empeschent d'endommager ceste piramide qui n'est que de quatre doits d'espesseur, et en sont les pierres joinctes les vnes aux autres par crampons de fer, et cimentées par le dedans, aussi ce qui l'embellit d'avantage c'est que toute ceste piramide est d'ouurage à la damasquine par vndes, et de viron sept en sept pieds sont des crampons de la mesme pierre sur les huit quarres ; ce qui donne grande décoration et contentement à l'œil de ceux qui la voyent et contemplent ». (*Page* 36).

« C'est vn grand cas et bien digne de remarque que né-

Digitized by Google

ant-moins la hauteur de ceste tour piramide, qui semble auoisiner les nues, le soufflement et violence des vents, la rigueur des gellées, la froideur des neiges, gresles et frimats, l'abondance des pluyes, la vehemence des chaleurs du soleil et orages, la lueur et humidité de la lune n'ont fait aucun dommage ny apparence de froisseure à aucunes des pierres de ceste tour depuis son édification, qui est en cest estat depuis deux cents quatre vingts ans en ceste an 1588, sinon ceste grande bresche laquelle y a été faicte à coups de canon en ce malheureux an des guerres civilles 1562. » (Page 38). La flèche de Saint-Pierre, l'une des plus belles de la France, fut achevée en 1308 par les soins de Nicolle Langlois, trésorier de cette paroisse, qui mourut le 2 octobre 1317. Elle a 272 pieds d'élévation depuis le pavé de l'église jusqu'à la croix de fer qui supporte le coq. Le grand portail était appelé le *Portail neuf* en 1384. L'aile droite est de l'an 1410, l'aile gauche est postérieure de quelques années. Les voûtes de l'église ne furent faites qu'en 1521, par Hector Sohier, architecte de Caen. Tous les connaisseurs admirent le beau travail qui décore les chapelles de l'abside ou rond-point de cette église. C'est encore un ouvrage du même architecte qui était originaire de cette paroisse. Louis XI étant à la Délivrande en août 1473, avait permis aux trésoriers de prendre sur les murs de la ville et même sur la rivière, le terrain nécessaire à cette construction; mais la paroisse ne s'empara d'abord que du terrain, et elle ne fit bâtir l'abside que dans le siècle suivant.

— 1565, mourut à Paris Adrien Turnèbe, né à Andely, en 1512. Il enseigna les humanités avec une réputation extraordinaire à Toulouse et à Paris; devint ensuite professeur royal en langue grecque, et directeur de l'imprimerie roy. surtout pour les ouvrages grecs. La connaissance qu'il avait des belles-lettres, des langues et du droit, une mémoire prodigieuse, un jugement sain et une grande pénétration, lui firent des admirateurs dans les deux villes où il avait

Digitized by Google

professé. Son cabinet avait pour lui tant de charmes, qu'il y passa plusieurs heures le jour de ses noces. Vainement les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les Allemands lui offrirent des avantages considérables pour l'attirer chez eux; il aima mieux vivre pauvrement dans son pays, que d'être riche ailleurs. Parmi ses ouvrages un des plus importans est celui qui a pour titre : *Adversaria*. 1580, in-fol. dans lequel il a rassemblé tout ce qu'il a trouvé d'intéressant dans ses lectures.

— 1731, ouverture de la bibliothèque publique au palais de l'Université de Caen.

— 1753, décéda Noël Lhoste, écuyer, seigneur et patron de Livry, de Caumont-en-Bocage et du fief de Plomb, à Saint-Germain d'Ectot, à cause de la vicomté de Bayeux, qu'il tenait à droit successif de Noël Lhoste son aïeul. Michel-Noël Lhoste de Beaumont, écuyer, seigneur et patron de Livry et de Caumont, capit. d'infanterie, et chev. de Saint-Louis, mourut le 17 février 1766. Il avait épousé Michelle-Jeanne-Marie-Adélaïde Blouët, fille de François Blouët, écuyer, seigneur et patron de Cahagnolles, et d'Anne de Bourges. De ce mariage sont sortis Michel-Charles-Noël Lhoste, né à Livry le 22 mai 1763; Etienne-Alexandre, né le 3 juin 1764, et Jeanne-Aimée, née le 28 août 1765. De cette famille était N.... Lhoste, écuyer, sieur du Londel, mort en 1772, sans enfans de son épouse N.... de Touchet, dame de Moulineaux, décédée en 1773.

13 *Juin* 1588, entrée de Henri III à Rouen. Le corps de ville alla au-devant de lui jusqu'au fort Sainte-Catherine. Après être entré dans la cathéd., le Roi alla loger à l'hôtel Abbatial de Saint-Ouen, il y passa tout l'été. Ce fut pendant son séjour à Rouen que se négocia l'édit de réunion du 21 juillet, qui porte entre autres choses, qu'avenant la mort du Roi sans enfans mâles, on ne lui donnera pour successeur aucun prince hérétique ou fauteur d'hérésie.

Digitized by Google

— 1648, mourut à Paris, où il exerçait la médecine avec distinction, Michel de la Vigne, né en 1588 à Vernon-sur-Seine où son père était échevin. Il fut appelé dans toutes les consultations où il était question de la santé de Louis XIII, et notamment dans sa dernière maladie; lui et M. Moreau ne quittèrent point le monarque pendant 26 jours. En 1642, il fut nommé doyen de la faculté, dont il soutint avec fermeté les droits contre Théophraste Renaudot et les médecins des universités provinciales; il fit au châtelet et au parlement d'éloquens plaidoyers qui furent imprimés. On a de lui un traité d'hygiène, *diæta sanorum sive ars sanitatis*, que son fils, sieur de Frécheville, médecin de Paris en 1650, publia l'an 1671.

— 1720, mort de François Gauthier, abbé commendataire d'Olivet et de Savigny, né à Rabodanges, près Argentan. C'était un homme d'un grand sens, et né pour la politique. Ayant été obligé d'aller en Angleterre pour une affaire personnelle, il resta quelques années à Londres, où il apprit parfaitement l'anglais, ce qui lui procura la connaissance de plusieurs seigneurs de la Cour. L'Angleterre alors était lasse de la longue et ruineuse guerre qu'elle soutenait avec ses alliés contre la France pour la succession de la couronne d'Espagne : l'abbé Gauthier mit à profit cette circonstance, dans la vue de servir sa patrie. Il sut insinuer adroitement le projet d'une réconciliation avec la France à quelques anglais employés dans le ministère, et, par leur moyen, à la reine Anne qui voulut bien avoir des entretiens secrets avec lui. Sûr de leurs dispositions, il passe en France, se fait présenter à Louis XIV, auquel il remet un mémoire des démarches qu'il avait faites à la Cour d'Angleterre, et obtient de ce prince le titre de son agent en cette Cour. De retour à Londres, il traite secrètement avec les ministres de la reine, en vertu de ses pouvoirs, et prépare l'ouverture des conférences qui furent indiquées à Utrecht, et d'où s'ensuivit la paix en 1713. (*V. ci-après p.* 393).

Digitized by Google

Ce service de l'abbé Gauthier ne resta point sans récompense. Outre deux abbayes dont il fut gratifié en France, le roi d'Espagne lui donna une pension de 12,000 l. sur l'archevêché de Tolède, et la reine Anne une autre pension de 6,000 l. avec un service complet de vaisselle d'argent. Il est étonnant que le mobile de cette grande pacification soit demeuré dans l'oubli : son nom doit être cher à la patrie et à l'humanité.

— 1769, mourut Adam-Charles Esmangard, curé de Saint-Maclou à Rouen, official et vic.-gén. du dioc. Sa mémoire est en vénération à Rouen et dans tout l'archidiaconé qu'il administra long-temps.

14 *Juin* 1351, décéda Jean de Vienne, archev. de Rouen, né à Vienne près Bayeux, issu d'une très-ancienne maison. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, son mérite le fit bien tôt connaître ; élu év. d'Avranches en 1328, il eut la confiance de Philippe de Valois qui le chargea de plusieurs commissions importantes. Il fut fait év. de Térouane en 1330, et deux ans après, le Roi l'envoya vers le pape pour conclure une nouvelle croisade. En 1334, ce pontife lui donna l'archevêché de Reims, alors vacant par la mort de Guillaume de Trie. De Vienne est le premier archev. qui soit parvenu à ce siége par les réservations papales. Le 11 novembre 1345, il fut nommé ambassadeur vers le pape et le roi de Castille, pour les engager à faire la paix entre eux. S'étant trouvé à la funeste bataille de Créci (26 août 1346) il accompagna fidèlement le roi dans sa retraite. Le 28 août 1350 il assista aux obsèques de ce prince, et le 26 septembre suivant il sacra le roi Jean II, dit *le bon*, son fils.

— 1476, Jacques de Brezé, grand sénéchal de Normandie, qui avait épousé une fille du roi Charles VII et d'Agnès Sorel, ayant surpris sa femme en adultère, la poignarda au château de Romiers près Dourdan. Il fut poursuivi et condamné à cent mille écus d'amende, pour le paiement desquels il aban-

Digitized by Google

donna toutes ses terres. Mais après la mort de Louis XI (30 août 1483) il se pourvut au parlement qui cassa la première sentence.

— 1591, Henri IV part d'Andely pour aller à Dieppe où il reçoit cinq cents anglais et des munitions. Il va aussitôt joindre son armée à Gisors et se dirige de suite sur Pont-de-l'Arche, où il prévient et déjoue le projet de surprendre cette place que le vicomte de Tavannes et Villars avaient concerté.

— 1786, vers midi, après la réunion de deux nuages très-noirs, opposés à peu près dans la direction du N. O. au S. E. un orage terrible éclata sur la commune de Noyers près Caen. La pluie, qui tombait par torrens, était mêlee de grêle dont les grains étaient anguleux et très-gros. On en vit qui pesaient 5 à 6 onces. Ils étaient lancés par un vent d'Ouest tourbillonnant, et de la plus grande force. Cette averse, qui ne dura cependant qu'un quart-d'heure, produisit une inondation subite qui entraîna les terres, et qui aurait tout renversé si elle eût continué quelque temps. Au moment où elle finissait, l'eau passait déjà au travers des murs de plusieurs maisons. Cet ouragan porta le désastre dans des moissons qui promettaient l'abondance; les seigles furent absolument détruits; le froment fut haché et rompu dans presque toute l'étendue de la commune; les chanvres, pois, vesces, livernages, trèfles, sainfoins et autres fourrages furent ou coupés ou enterrés, il ne resta aucuns légumes dans les jardins. Il y eut dans les champs des animaux à qui la grêle fit des blessures considérables. On trouva des lièvres, des canards, des pigeons et beaucoup d'autres oiseaux qui avaient été tués. Il y eut du dommage aux couvertures des maisons; les vitres qui s'étaient trouvées dans la direction du vent furent cassées, il renversa quelques arbres, mutila plus ou moins tous les autres. Les petits fermiers furent réduits à la mendicité, plusieurs ouvriers restèrent sans travail. La perte éprouvée par la commune de Noyers se montait à 50 mille livres.

Digitized by Google

— 1829, mort de Louis Blondel, avocat, né en 1743, à Avranches. Il en fut maire, et membre du conseil-général du département de la Manche. Il avait depuis long-temps mis au jour une *Vie de Henri IV*, lorsqu'il publia une notice historique et topographique du Mont-St.-Michel, de Tombelaine et d'Avranches. Une 2e. édition parut en 1823, in-12 de 175 pag. *Avranches*. C'est, au jugement de M. de Gerville, la meilleure notice qui ait été faite sur le Mont-St.-Michel.

15 *Juin* 1006, dédicace de l'église abbatiale de Fécamp.

— 1575, les jésuites sont introduits à Rouen par le cardinal de Bourbon I du nom, archevêque de cette ville.

— 1714, mourut à Paris Nicolas Mesnager, habile diplomate, fils d'un négociant de Rouen, où il nâquit en 1665. Il y exerçait la profession d'avocat en 1700, lorsque les négocians le nommèrent député près le conseil de commerce établi à Paris. D'Aguesseau qui présidait ce conseil, l'ayant apprécié, en parla si avantageusement à Louis XIV, que ce monarque l'envoya deux fois en Espagne pour calmer l'inquiétude de la cour de Madrid, sur le commerce que les Français faisaient dans la mer du Sud. Il fut chargé la seconde fois (1705) d'arrêter avec cette cour un plan général pour le commerce des Indes. La manière dont il remplit ces missions lui valut la décoration de Saint-Michel. En août 1711, il fut envoyé à Londres pour conférer de la paix avec les ministres de la reine Anne. Pour témoigner au diplomate français la satisfaction qu'il éprouvait, le grand trésorier (Harley, comte d'Oxford le retint familièrement à souper, et lui dit qu'il en usait avec lui comme avec un ami. Les préliminaires furent signés le 8 octobre par les secrétaires d'état anglais et par Mesnager. Le lendemain, sur l'invitation de Bolingbroke, le négociateur français fut conduit secrètement à Windsor, et introduit par un escalier dérobé dans l'appartement de la Reine qui l'accueillit de la manière la plus gracieuse, et lui dit en le congédiant : « Je n'aime point la guerre, et je contribuerai de

Digitized by Google

« tout mon pouvoir à la terminer au plutôt. » Ce fut après cette entrevue que le comte d'Oxford tendant la main à Mesnager lui adressa ces paroles : *Duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam*. Mesnager s'embarqua deux jours après pour la France. Les articles qu'il avait signés, furent tous approuvés, et servirent de base aux instructions que le Roi donna peu de temps après pour les conférences d'Utrecht, qui commencèrent le 29 janvier 1712 ; les plénipotentiaires français furent le maréchal d'Uxelles, l'abbé de Polignac et Mesnager. L'abbé, créé cardinal, était retourné en France, au mois de février 1713. Sa nouvelle dignité, dont la déclaration avait été suspendue quelque temps, ne lui permettait plus de garder sa place de second plénipotentiaire, ou plutôt, ce qui lui fait plus d'honneur, il profita de ce prétexte pour ne pas signer l'exclusion du trône du Prétendant, dont il avait reçu sa nomination pour le chapeau. Le 11 avril la paix fut signée par le maréchal d'Uxelles et par Mesnager pour la France, et par les plénipotentiaires des états qui avaient figuré aux conférences. A son retour d'Utrecht, Mesnager fut parfaitement reçu du Roi, qui lui accorda une pension de dix mille livres. Mais il ne jouit pas long-temps de cette faveur et de la gloire qu'il avait acquise, car il fut frappé d'une apoplexie sanguine qui l'emporta subitement. Son corps fut déposé dans l'église de Saint-Roch, à Paris.

— 1735, décéda René-Aubert de Vertot-d'Aubœuf, né le 25 novembre 1655, au château de Bennetot près Yvetot, d'une famille noble et ancienne. Après avoir fait de très-bonnes études à Rouen, il entra chez les Capucins, à 16 ans, puis chez les Prémontrés, et prit enfin l'habit ecclésiastique, devint curé de Croisy-la-Garenne près la Machine de Marly. Il eut encore une autre cure dans son pays, et une troisième aux portes de Rouen. L'abbé de Saint-Pierre et Fontenelle lui ayant conseillé d'employer ses loisirs à écrire l'histoire, il fut associé en 1705 à l'académie des belles-lettres, et ses talens lui

Digitized by Google

firent de puissans protecteurs. On connaît ses *Révolutions Romaines*, ses *Revolutions de Suède* et ses *Révolutions de Portugal*. Son *Histoire de Malte* lui valut, en 1715, la faveur spéciale de porter la croix, le titre d'historiographe de l'ordre et sa promotion à la commanderie de Santenay. Vertot est un de nos meilleurs écrivains, et ses *Révolutions de Suède* sont, suivant Mably, au-dessus de tous ses autres ouvrages.

— 1750, mourut à Gennevilliers près Paris, la baronne de Staal, née à Paris en 1693, d'abord connue sous le nom de mademoiselle de Launay. Peu de temps avant sa naissance son père qui était peintre, fut forcé de s'expatrier, et se retira en Angleterre où il mourut. Restée seule avec sa mère, Mlle. de Launay trouva un asile honorable dans l'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux, dont madame de La Rochefoucauld, sœur de l'auteur des *Maximes*, était abbesse. Douée d'un esprit précoce, elle s'attira l'amitié de plusieurs dames de la première distinction, entre autres de madame de Grieu qui, devenue abbesse de Saint-Louis à Rouen, y amena la jeune de Launay. Dans ce nouveau couvent, par l'effet de la tendresse aveugle de la supérieure, elle vit chacun occupé à satisfaire ses moindres fantaisies : aussi devint-elle un exemple du danger qu'il y a de donner aux enfans une éducation trop relevée, si elle ne convient pas à leur fortune. A 14 ans, Mlle. de Launay était assez avancée pour connaître la philosophie de Descartes; pour embrasser avec passion les systèmes de Malebranche, et pour en déduire les conséquences par la seule force de ses méditations. Mais dans la crainte de s'égarer, elle quitta cette étude pour celle de la géométrie. Sa jeunesse, parée d'un rare mérite, lui attira les hommages d'un savant distingué, l'abbé de Vertot qui, s'abandonnant à une passion aussi ridicule pour son âge que pour sa profession, lui fit des offres généreuses qu'elle n'accepta point, malgré le conseil de ses amis. « Je m'étais résignée de bonne heure à l'indigence, dit-elle, « et j'y trouvais moins d'inconvénient qu'à me charger de quel- « que obligation suspecte. »

Digitized by Google

L'amour allait désormais tenir une grande place dans sa vie. Tantôt elle aima sans être aimée, tantôt elle fut aimée sans qu'elle aimât. Rien de si gracieux que la manière dont elle retrace ses diverses aventures. Le moment vint où elle conçut pour le marquis de Silly, frère d'une de ses amies de couvent, la première passion qu'elle eût encore éprouvée. Ce sentiment, qui ne fut jamais payé de retour, eut du moins pour elle, selon son propre aveu, l'avantage de *garantir de toute autre séduction le temps de sa vie qui en était le plus susceptible.* Au reste, Silly lui voua une amitié vive, circonspecte et généreuse, qui ne se démentit jamais. En 1710, la mort de madame de Grieu, sa protectrice, la força de quitter le couvent de Saint-Louis. Sa mère mourut en 1721, dans l'abbaye de Saint-Sauveur, son premier asile, dont elle était sortie pendant quelques années, pour être gouvernante de Mlle. de Ventadour. Mlle. de Launay, en quittant le couvent de Saint-Louis, se trouva dénuée de ressources; elle eût pu en trouver dans la bourse de ses nombreux amis, mais elle était déterminée à ne rien accepter, tant qu'elle serait dans l'incertitude de pouvoir jamais rendre. « Je me condamnai, dit-elle, à « souffrir la misère et à chercher la servitude, plutôt que de « démentir mon caractère, persuadée qu'il n'y a que nos pro- « pres actions qui puissent nous dégrader. »

Arrivée à Paris, attendant le sort que lui préparait l'avenir, elle entra dans le couvent de la Présentation, avec madame de Grieu, sœur de la défunte abbesse. Sur sa réputation de savoir et d'esprit, la duchesse de Laferté se prit pour elle d'un engouement immodéré, la conduisit à Versailles et à Sceaux, pour la montrer au duc de Bourgogne, à la duchesse du Maine et aux premières dames de la cour, moins comme une protégée que comme un objet de curiosité. Présentée dans une société où se réunissaient de grands seigneurs, tels que les ducs de La Feuillade et de Rohan, des littérateurs distingués, tels que Fontenelle, Valincourt, l'abbé de Saint-Pierre, etc.,

Digitized by Google

Mlle. de Launay, loin d'y paraître déplacée, en faisait le charme autant par sa rare instruction que par un ton de bonne compagnie qui était naturel. Après une année de démarches, elle fut obligée d'accepter une place de femme-de-chambre chez la duchesse du Maine. Il n'était point de fonction qui pût moins convenir à l'élévation de son ame et aux habitudes de son esprit. Inhabile au service, trop fière pour se prêter aux rubriques de la domesticité, elle se vit à la fois méconnue de sa maîtresse, rebutée, calomniée par ses compagnes. Dans cette pénible situation, Mlle. de Launay s'abandonnait au désespoir, lorsqu'une heureuse circonstance obligea la dédaigneuse duchesse à faire usage des talens qu'elle lui connaissait. Une demoiselle Testard, douée d'une grande beauté, s'avisa de contrefaire l'inspirée. On courut en foule chez elle; Fontenelle qui s'y rendit de la part du duc d'Orléans, porta dans l'examen de cette fille des yeux trop prévenus par ses charmes. On en murmura dans le monde; la duchesse du Maine se souvint alors de Mlle. de Launay pour l'engager à écrire au trop galant philosophe tout ce qu'on disait contre lui à ce sujet. La lettre de Mlle. de Launay, modèle de grâce et de fine plaisanterie, eut un succès prodigieux (elle se trouve dans ses mémoires). Dès ce moment, celle qui l'avait écrite ne fut plus négligée. La cour de Sceaux était alors brillante et dissipée; Mlle. de Launay devint l'ame des fêtes par lesquelles la duchesse aimait à occuper ses nuits. Recherchée par tout ce qu'il y avait de plus aimable dans la société de cette princesse, elle eut désormais un petit cercle à l'ombre de celui de son altesse. Ce fut dans le cabinet de la duchesse que fut composé, en 1717, le fameux mémoire des princes légitimés qui, faisant un appel à la nation, demandaient les états-généraux. Mlle. de Launay remplit dans cette occasion, l'office du secrétaire le plus instruit. «... J'assistais, dit-elle, à son travail, je feuil-« letais aussi les vieilles chroniques et les jurisconsultes anciens « et modernes. »

Digitized by Google

Lors de la conspiration de Cellamare (1718), Mlle. de Launay fut un des principaux agens des communications de la princesse avec cet ambassadeur. Arrêtée le 19 déc. de cette année, en même-temps que la princesse, elle n'eut pas la consolation de la suivre. « Ce fut, dit-elle, la première émotion « que j'éprouvai : j'étais si préparée à tout le reste, que je « n'en avais senti aucun trouble. » Pendant trois jours, elle resta sous la garde d'un mousquetaire qui ne la quittait pas même la nuit. Ce militaire offrit de lui rendre tous les services qu'elle voudrait exiger de lui. « Je n'en voulus recevoir « aucun, dit-elle, tant par défaut de confiance, que pour « ne pas lui donner, dans une conjoncture si délicate, quelque « droit à ma reconnaissance. » Elle fut ensuite menée à la Bastille où, dans les trois premiers mois de son séjour, elle subit deux interrogatoires par Leblanc et d'Argenson. « Si madame « la duchesse a parlé, dit-elle aux deux ministres, elle sait « mieux que personne ce qui la regarde ; que pourrais-je vous » dire qui vous instruisît plus parfaitement? » Leblanc reprit : « Vous savez toute l'affaire, et l'on veut que vous parliez, « ou vous resterez toute votre vie à la Bastille. Eh bien, Mon- « sieur, lui dit Mlle. de Launay, c'est un établissement pour « une fille comme moi, qui n'a pas de bien. » L'amour lui réservait quelques consolations au milieu de l'horreur des verroux et des guichets. Deux hommes également distingués se prirent de passion pour elle : c'était le chevalier *de Mesnil*, son compagnon d'infortune, et le lieutenant de Roi *La Maison-Rouge*, son gardien. Rien de plus attachant que le récit de de cette double intrigue. On s'étonne que tant d'incidens variés aient pu naître en prison, ou plutôt on admire le talent avec lequel Mlle. de Launay sait, par le charme de son style, intéresser à des circonstances si légères et souvent si puériles. On ne saurait s'empêcher non plus de la trouver un peu coquette entre deux rivaux, dont elle favorise l'un, parce qu'elle l'aime, et ménage adroitement l'autre, parce qu'elle en a besoin.

Digitized by Google

Après deux ans de captivité, elle sortit de la Bastille; et l'infidélité du chevalier *de Mesnil* lui fit réellement regretter ce séjour. Au reste, on peut juger de la triste existence qu'elle fait retrouver à la cour de Sceaux, par sa manière de penser sur sa prison. « Ma vie, dit-elle, y était douce et tranquille; « j'y trouvais même plus de liberté qu'à la cour de la duchesse « du Maine. Il est vrai qu'en prison on ne fait pas sa volonté, « mais aussi on n'y fait pas celle d'autrui, c'est au moins « la moitié de gagné. »

Au sortir de la Bastille, elle se vit plus fêtée qu'elle ne l'avait jamais été. Ses anciens amis se montraient fiers de la considération que lui avait attirée sa noble conduite. Plusieurs n'avaient pas craint de lui témoigner un véritable intérêt pendant sa disgrace, entre autres Valincourt et la marquise de Lambert. Fidèle au culte de la reconnaissance et de l'amitié, elle s'empressa d'aller voir Mme. de Grieu, sœur de la protectrice de son enfance : cette bonne religieuse pensa mourir de joie en la revoyant. La duchesse du Maine reçut assez froidement une suivante dont le dévouement avait été jusqu'à l'héroïsme. Sans lui accorder aucune récompense, aucun avancement dans sa maison, elle continua de la traiter en femme-de-chambre; elle la fit veiller et lire toutes les nuits comme auparavant, et Mlle. de Launay ne tarda pas à regretter le repos de sa prison. Tout ce qu'elle avait porté à la Bastille s'était usé par le laps du temps; elle en était sortie presque déguenillée. La princesse ne songea même pas à venir à son secours dans cette occasion. Heureusement une amie de Mlle. de Launay lui envoya, sans se faire connaître, des habillemens faits dans le meilleur goût. Cependant ses amis cherchaient à lui assurer un sort indépendant. Par l'entremise de Valincourt, elle était sur le point d'épouser le célèbre Dacier, qui était veuf depuis un an: « Mlle. de Launay, disait-il, est la seule dans « le monde avec laquelle je pusse vivre et qui n'offensât pas « la mémoire de madame Dacier. » La duchesse du Maine

Digitized by Google

refusa son agrément à ce mariage fort avantageux (car Dacier était riche), disant que Mlle. de Launay lui était nécessaire, et promettant de faire beaucoup pour elle à l'avenir. Dès ce moment elle la mit de ses promenades, la fit entrer dans ses parties de plaisir, et, à peu de chose près, la traita comme les dames de sa maison. La mort de Dacier, arrivée peu de temps après, donna lieu à Mlle. de Launay de sentir l'irréparable perte qu'elle avait faite en manquant une si belle occasion de se procurer le repos et la liberté. Une passion malheureuse qu'elle conçut alors pour un homme trop au-dessus d'elle par son rang, et dont elle ne dit pas le nom dans ses *Mémoires*; la mort successive de tous ses anciens amis, tels que Silly (*), Valincourt, Mme. de Grieu, lui firent passer quelques années bien pénibles. Dans son isolement elle songeait à se retirer au couvent de Saint-Louis, asile de son enfance. La duchesse craignant qu'elle ne rompît enfin les liens qui l'attachaient à elle, s'occupa de les redoubler. Les distinctions qu'elle lui avait accordées précédemment n'avaient pas de limites précises : « Je ne savais, dit-elle, si « j'étais dedans ou dehors; pour peu que je les passasse, ou « sans m'en apercevoir, ou par quelqu'ordre de sa part, les « mines et les murmures de ses dames, attentives à la dis- « tance qui avait été entre elles et moi, m'y faisaient désa- « gréablement rentrer. » Pour remédier à cet inconvénient, la princesse voulut, par un mariage, lui donner un rang qui la mit de niveau avec toutes les dames de sa Cour. Elle chercha donc dans le corps Suisse, dont le duc du Maine était colonel-général, un officier qui, par l'espoir d'un avancement certain, voulût « prendre une femme sans naissance, ni bien, ni « beauté, ni jeunesse; » c'est ainsi que Mme. de Staal fai elle-même les honneurs de sa personne dans ses *Mémoires*.

(*) Voyez 19 novembre.

Digitized by Google

« A peine, ajoute-t-elle plaisamment, les treize cantons pou-« vaient-ils suffire à cette découverte. » Enfin on trouva le baron de Staal qui, retiré du service, vivait à Gennevilliers près Paris, avec deux filles qu'il avait eues d'un premier mariage. Le duc du Maine lui donna une compagnie, avec le titre de maréchal de camp, et fit à Mlle. de Launay une pension qui, jointe à une autre qu'elle tenait déjà de la Cour, et à quelques legs de ses amis, lui assura une fortune suffisante. Le mariage se conclut; dès ce moment Mme. de Staal eut toutes les prérogatives des dames de la maison de la duchesse, la table, l'entrée dans son carosse, etc. Le rang qu'elle venait d'obtenir lui procura d'illustres amis, entre autres Mme. du Deffand, dont elle fait l'éloge dans ses *Mémoires*. Ceux-ci ont été publiés avec des lettres et des comédies en 4 vol. in 12, 1755; les *Mémoires* seuls ont été réimprimés à Paris en 1783, 2 vol. in-12.

16 *Juin* 1760, mourut âgé de 63 ans, à Paris, J.-Bapte. Le Mascrier, né à Caen. Traducteur des commentaires de César, il a eu part aussi à la traduction de l'Histoire du président de Thou.

— 1784, mourut à Rouen Henri-Lambert d'Herbigny, mis. de Thibouville. Il est auteur de quelques proverbes imprimés qui n'ont été joués qu'en société, et d'une tragédie (*Namir*) qui fut représentée en 1759. Elle n'eut point de succès. Cependant Freron remarque, dans *l'Année littéraire*, qu'il avait vu de plus mauvaises pièces accueillies avec plus d'indulgence.

— 1803, rétablissement de l'hôtel des monnaies à Rouen. Les pièces qu'on y frappe portent la 2e. lettre de l'alphabet, parce que cette ville est la seconde du royaume où l'on a battu monnaie.

— 1806, mourut à Argentan Louis-Michel Paris, né dans cette ville le 29 sept. 1740. Il embrassa l'état ecclés., étudia l'astronomie et la géographie avec soin, alla faire à Paris l'é-

Digitized by Google

ducation de quelques jeunes gens dont il acquit l'estime et l'affection. Revenu dans sa ville natale en 1787, il y rassembla plusieurs élèves auxquels il enseignait le latin, la géographie et l'astronomie. N'ayant pas voulu prêter le serment exigé des ecclés., il fut obligé de sortir de France, et partit le 11 sept. 1792 pour Londres où il resta 9 ans. Il s'était associé au respectable abbé Caron, du dioc. de Rennes, qui avait fondé une école en faveur des familles franç. réfugiées à Londres. L'abbé Paris resta deux ans attaché à cet établissement. Ce fut alors qu'il fit imprimer une *Introduction à l'étude de la Géogr.* et des *Elémens de la grammaire française*. De retour à Argentan en déc. 1801, il reprit ses anciennes occupations et se mit à la tête d'un pensionnat qui, en 1803, fut érigé en école secondaire. On lui doit une jolie collection de 42 cartes élémentaires d'astronomie, in-18, gravées à Alençon par M. Godard, et imprimées à Falaise chez M. M. Brée en 1807, avec un texte clair et précis, fourni par M. Paris. Il était occupé à retoucher son *Introduction*, lorsqu'il mourut, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

— 1831, ord. roy. qui autorise une société anonyme à devenir propriétaire de la fabrique de chapeaux de paille, façon d'Italie, établie en 1822 dans la ville d'Alençon, par le sieur Bouillon, maintenu avec sa famille, à la tête de l'établissement. Des confrontations récentes avec des chapeaux d'Italie ont prouvé que ceux d'Alençon, fabriqués avec des pailles récoltées en Normandie, ne le cèdent en rien aux premiers. Cette industrie emploie beaucoup de femmes et d'enfans dans les villes d'Alençon et de Mortagne. Dans cette dernière on ne fabrique que la tresse. Dans l'autre seulement se font le *tri* et le blanchissage de la paille, la couture des tresses, l'apprêt et la pression des chapeaux.

17 *Juin* 1203, affranchissement de la commune de Caen par Jean-Sans-Terre, duc de Normandie, roi d'Angl. Cette ville acquit ainsi le droit d'avoir une tour, un beffroi, une cloche, un sceau et un hôtel municipal comme toutes les communes

Digitized by Google

affranchies. Ce fut sur le pont St.-Pierre que tout cela fut établi, mais il est impossible d'en préciser l'époque. On sait que le 28 octobre 1307, les Templiers du grand bailliage de Caen, arrêtés par ordre de Philippe-le-Bel, furent interrogés par des commissaires réunis dans la salle du *châtelet*, du *petit château* de Caen, *castelatum de Cadomo, parvum castrum Cadomi*. Les historiens anglais témoins oculaires de la prise de cette ville par Edouard III en 1346, disent que le pont était *moult bien afforcé de bretesches et de barrières*. C'étaient sans doute des tours et des fortifications en bois, qui furent emportées de vive force par les assiégeans, et furent ensuite remplacées par des constructions en pierre. Le continuateur de Guillaume de Nangis, qui écrivait en 1367, dit qu'il y avait alors un très-beau château. *In quo ponte est nunc ædificatum castrum valdè pulchrum*. Sa construction doit être placée entre les années 1346 et 1367. Il était flanqué de quatre tours, et les murs de la ville venaient y aboutir. Dans une de ces tours était placé un beffroi qui supportait un timbre d'un volume considérable servant d'horloge pour la ville, ce qui fit nommer cette forteresse *le Gros-Horloge*. Lorsqu'elle fut démolie (*V. 3 février*), le timbre fut mis à terre sous l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, où nous l'avons vu jusqu'à la Révolution.

— 1552, édit de Henri II, qui crée un présidial à Alençon. Des commissaires du parlement de Rouen l'établirent le 19 octobre de cette année.

— 1625, commission du Roi adressée à Jacob de Touchet, seigneur de Saint-Jean-Béneauville, pour lever des gens de guerre, dont il aura le commandement au régiment du baron de Beuvron, infanterie.

La maison de Touchet, l'une des plus anciennes de la province, est originaire de la terre de ce nom, située au dioc. d'Avranches, dans le comté de Mortain, laquelle, en sortant de cette famille a passé successivement dans celles d'Ouessy, d'Amfernet et de Vassy, et les puînés, divisés en trois bran-

Digitized by Google

ches, se sont habitués, les uns en la paroisse du Teilleul, lieu de leur première naissance, les autres en celles d'Emiéville, de Bavent et de Béneauville, au bailliage de Caen. Un des chevaliers de cette maison accompagna, en 1066, le duc Guillaume à la conquête d'Angleterre, où il existe encore une de ses branches. Une charte datée de l'an 1082, conservée dans les archives de l'église collégiale de Mortain, fait mention d'un Vrsio de Touchet et de sa mère, qui aumonèrent 60 acres de terre d'une part, et 24 de l'autre, dépendantes de la terre de Touchet, à ladite église, pour y ériger une prébende. En 1396, Jeanne de Touchet fut mariée à Jean de Morel, seigneur de Percy, tué le 16 août 1424, à la bataille de Verneuil. La famille de Touchet s'est propagée jusqu'à nos jours par des alliances distinguées. Le fils aîné de N..... de Touchet de Béneauville, seigneur de la Luzerne, né à Caen, paroisse Saint-Jean, en janvier 1764, officier au régiment de la Guadeloupe, chevalier de St.-Louis, a épousé Félicité d'Auvrecher d'Angerville. Gabriel-Joseph de Touchet de Béneauville, né à Caen le 24 août 1766, officier au régiment de la couronne, chev. de St.-Louis, a épousé en la commune de Bois-Héroult, arrond. de Rouen, le 3 février 1809, Thélasie de Blosseville, dont est sorti Vrsio II Didier de Touchet, né à Hérouville-St.-Clair près Caen, le 10 novembre 1809.

— 1679, mourut à Rouen, sa patrie, Charles Dufour, curé de Saint-Maclou, chanoine-trésorier de la cathéd., vic.-gén. du dioc. et abbé commendataire d'Aunay, dioc. de Bayeux. Il fut lié avec MM. Le Maître-de-Sacy, Arnauld, Nicole, Pascal, etc.: attaché comme eux à la saine morale, il se montra un des vigoureux adversaires des Jésuites. Il fut le principal mobile de la démarche des curés de Rouen, en 1656, contre les erreurs de la Société, et rédigea leur lettre à l'archev. pour lui demander la condamnation de *l'Apologie des Casuistes*. Il fit aussi un *Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la compagnie établie à Caen*,

Digitized by Google

appelée l'Hermitage, près les *Ursulines*. Il fit imprimer une lettre contre Marie Desvallées et ses directeurs. Cette fille, née à Saint-Sauveur-Lendelin, près Coutances, en 1590, était devenue célèbre par sa dévotion toute mystique, accompagnée de visions, de révélations et de miracles. Après sa mort, sa réputation s'accrut encore, et comme elle avait été sous la direction des Eudistes, le P. Eudes, leur fondateur, écrivit sa *Vie* en trois gros volumes in 4°., qui heureusement sont restés manuscrits. C'est un tissu de rêveries et de puérilités semblables à celles de Marie Alacoque que l'évêque de Soissons, Jean-Joseph Languet, avait eu la faiblesse de mettre au jour. M. Lepilleur, grand vic. de Coutances, publia aussi des observations peu favorables à Marie Desvallées, qui mourut en 1656.

— 1754, l'abbé Le Coispelier, prieur et curé de Clinchamps fut, par sentence du bailliage criminel de Caen, condamné en 60 f. d'amende envers les pauvres, aux frais et à l'affiche de la sentence, pour avoir refusé le viatique à un de ses paroissiens qu'il accusait de Jansénisme.

— 1770, mourut âgé de 85 ans, à Caen, Charles-Gabriel Porée, frère de Charles (v. 11 janvier). Il cultiva aussi la littérature, mais avec moins de succès et de réputation. Rebuté par la sévérité de ses maîtres, en terminant ses cours, il avait renoncé à l'étude ; mais ayant eu le malheur, à 25 ans, de se casser une jambe, la lecture devint sa seule ressource contre l'ennui pendant sa convalescence. Dès qu'il fut rétabli, voulant réparer le temps perdu pour son instruction, il entra dans la congrégation de l'Oratoire d'où son frère le fit bientôt sortir pour occuper la place de bibliothécaire de FÉNÉLON. Après la mort de l'illustre prélat, il fut nommé curé dans un village d'Auvergne, et se dévoua tout entier aux pénibles fonctions de son ministère. En 1728, le roi le nomma chan. de la cathéd. de Bayeux ; mais au bout de deux ans, il résigna ce bénéfice pour accepter la cure de Louvigny qui le rapprochait de sa famille, et qu'il administra jusqu'à ce que son grand âge le

Digitized by Google

forçât de demander à être déchargé d'un fardeau trop pesant. Il revint alors à Caen, fut nommé chanoine honoraire de la collégiale du S.-Sépulchre, et se partagea entre les exercices de son état et l'étude devenue pour lui le premier besoin. A sa mort, il était depuis 30 ans, un des principaux ornemens de l'acad. de Caen. Il lut dans les séances publiques de cette société, un grand nombre de dissertations. Nous avons de lui I. *Examen de la prétendue possession de Landes, et réfutation d'un mémoire où l'on s'efforce de l'établir*. Il fit cet ouvrage, justement estimé, conjointement avec le docteur Dudouët, médecin à Caen. II. *La Mandarinade*, ou histoire du mandarinat de l'abbé de Saint-Martin, si connu par ses ridicules. Cette histoire, en 3 vol. in-12, renferme beaucoup d'anecdotes amusantes sur l'abbé qui en est le héros. III. *quatre lettres sur les sépultures dans les églises*, 1745; elles sont écrites d'une manière intéressante. IV. *Nouvelles littéraires de Caen*, 3 vol in-8°. Il a laissé pour une nouvelle édition du dictionnaire de Trévoux, de nombreuses corrections et additions qui sont entre les mains de M. P. A. Lair, son petit-neveu, membre de l'acad., secrétaire de la soc. d'agric. et de commerce, membre des sociétés linnéenne et des antiquaires de Normandie, corresp. de plusieurs sociétés étrangères, chevalier de la légion d'honneur et conseiller de préfecture à Caen.

— 1809, décéda dans la ville de l'Aigle, Gaspard Michel dit Le Blond, savant antiquaire, né à Caen, le 24 nov. 1738. Il fit d'excellentes études, embrassa l'état ecclésiastique et se rendit à Paris, où il ne tarda pas à être connu avantageusement. Il obtint la place de sous-bibliothécaire du collége Mazarin, et fut reçu en 1772, à l'acad. des inscriptions. Assidu aux séances de cette compagnie, il y lut différens mémoires sur des médailles, des pierres gravées et d'autres objets d'antiquité. Après la suppression des corps savans, Le Blond fut nommé membre de la commission des arts, et, en cette qualité, chargé

Digitized by Google

du dépouillement des archives et des bibliothèques appartenant aux maisons religieuses. C'est à ses soins que la bibliothèque Mazarine doit une grande partie des acquisitions qui l'enrichirent alors d'environ cinquante mille volumes. En mai 1791, il fut nommé conservateur de la bibliothèque dont il était depuis 20 ans sous-bibliothécaire. A la 1re. organisation de l'Institut, il fut nommé membre de la classe des antiquités, et y lut plusieurs dissertations intéressantes, entre autres une sur la *Magie*. Après l'établissement du gouvernement impérial il abandonna Paris pour se retirer à l'Aigle. MM. Galeron et Duclos, ses amis, ont consacré à sa mémoire un monument dans le cimetière de cette ville. L'abbé Le Blond, peu de jours avant sa mort, dans un instant de délire causé par une fièvre violente, brûla tous ses manuscrits, parmi lesquels il y en avait, dit-on, de très-importans.

— 1829, lettre de Cherbourg :

« A la pointe de Gatteville, près le port de Barfleur, on construit en ce moment, d'après les plans et sous la direction de l'ingénieur *La Rue*, un monument dont le grandiose et la simplicité rappèlent ceux des Romains. Une colonne de deux cent vingt pieds portera un fanal qui est destiné à croiser avec les feux du Hâvre, distans de près de 20 lieues. Cette colonne aura 100 pieds de plus que celle qui décore la place Vendôme. Une population considérable se trouvait réunie dimanche dernier sur le rocher destiné à recevoir ce monument. M. d'Estourmel, préfet, accompagné de M. de Frotté, Sous-préfet et de plusieurs fonctionnaires publics, a posé la pierre centrale qui pèse près de trente milliers. Avant de placer sous ce bloc les médailles qui constatent l'époque de la fondation de cette colonne vraiment prodigieuse, le préfet a prononcé le discours que voici :

« Nous allons placer sur cette roche presque à fleur d'eau, la plus haute colonne du monde. Bravant les tempêtes, cette colonne, vraiment triomphale, surgira du sein des flots, et ne s'arrêtera dans les airs qu'à une hauteur de 220 pieds.

Digitized by Google

« Est-il rien de plus satisfaisant pour l'humanité que l'ensemble du système auquel se rattache le monument que nous allons fonder ? Et n'oublions pas ici de rappeler qu'il est dû aux précieuses découvertes d'un homme enlevé trop tôt aux sciences dont il a étendu le domaine, à M. FRESNEL, auquel cette province s'honore d'avoir donné le jour (*). D'après ce système, des feux vont s'allumer, sans la moindre solution de continuité, sur toute l'étendue du littoral du royaume qui en sera environné comme d'une éclatante auréole. Le caboteur, que ses intérêts retiennent à la vue des côtes, les parcourra sans crainte sous le feu croisé de nos phares. Ils se succéderont sur son passage, et quand un d'eux sera prêt à disparaître derrière son navire, un autre se levera devant lui. Mais ce n'est point assez : ces feux diversifiés entre eux feront reconnaître par leur seul aspect, les parages où ils sont placés. Ainsi, lorsque le voyageur revenant des extrémités du monde, perdu sur le vaste océan, au milieu des longues nuits d'hiver, appercevra tout-à-coup un de ces astres bienfaisans, la flamme lui révélera par ses éclipses ou son dégré d'intensité, le port, ou l'écueil placé devant lui. Il saura qu'il est près d'aborder les terres de France ; sans les voir il les reconnaîtra, et peut-être lira-t-il dans ces caractères de feu qu'un fortuné hazard l'a guidé en face même du toît paternel que les premiers rayons du jour vont lui faire découvrir. »

L'adjudication de ce phare fut passée le 18 juillet 1828, pour 332,213 fr. 91 c. On présume que lorsque ce monument sera terminé, le phare de Gatteville, à côté duquel on le construit, sera utilisé en l'embarquant et l'emportant en détail, soit à Carteret, soit à Jobourg, où sa hauteur sera suffisante, vu celle des falaises sur lesquelles il doit être placé.

18 *Juin* 1066, dédicace de l'église abbatiale de Sainte-Trinité de Caen, par Maurille, archev. de Rouen, assisté des évêques et abbés de la province. Le duc Guillaume (c'était avant la

(1) Voyez 14 juillet.

Digitized by Google

conquête), son épouse et leurs enfans y furent présens, ainsi que les barons et les grands personnages du duché. Le duc et la duchesse firent d'amples donations à cette abbaye, et la duchesse y ajouta par la suite, comme le porte son testament parvenu jusqu'à nous, sa couronne, son sceptre, ses ornemens, ceux qui servaient à l'équipement de son cheval, des vases, des coupes et des calices avec leurs étuis, des chandeliers fabriqués à St.-Lô (*candelabra maxima quæ fabricantur apud sanctum Laudum*). Guillaume, lorsqu'il fut devenu roi d'Angleterre (même année) donna aussi à cette abbaye plusieurs seigneuries dans son royaume.

L'abbesse avait la juridiction civile et criminelle dans toutes les paroisses qui lui appartenaient. Le grand bailli et le vicomte de Caen la lui disputèrent souvent, mais elle fut toujours reconnue par des arrêts solennels. Le plus singulier des procès auxquels elle donna lieu, est celui d'une *beste porchine* qui, en 1480, mangea un enfant au berceau sur la paroisse St.-Gilles. Les officiers de l'abbesse se saisirent de l'animal, et en poursuivirent la condamnation devant le Sénéchal de l'abbaye; mais le procureur du Roi intervint, attaqua l'abbesse devant le grand bailli, et soutenant que le délit ayant été commis dans le ressort du bailliage, il réclama l'animal pour que son procès lui fût fait devant et par la justice du Roi. Alors, débat sur les limites du territoire, enquête, mémoires; et l'abbesse ne gagna qu'en prouvant que déjà elle avait fait *ardre*, sur la place aux Campions, une fille qui avait tué un homme dans la maison même où la *beste porchine* avait dévoré l'enfant. (*Essais hist. sur la ville de Caen, t. 2. p. 41*).

— 1462, lettres-patentes données à Mortagne par René, duc d'Alençon, Ct°. du Perche, pour autoriser les habitans de Mauves à tenir trois foires par an, les 18 janvier, 6 mai et 29 juin, avec droit de marché audit Mauves le mardi de chaque semaine; mais Louis XIII, en 1623, le mit au lundi. En 1610 et 1611 les ponts de Mauves furent construits en pierre, à la sollicitation de Pierre Catinat, cons. au parl. de Paris, sei-

Digitized by Google

gneur de Mauves. Ce fut lui aussi qui obtint en 1613, la construction des ponts de pierre à Montisambert, près Mortagne; ce passage était auparavant presque inaccessible au commerce.

C'était à Mauves, au lieu de Montetoust, que demeurait la famille des Gruels, seigneurs de la Frette, l'une des plus anciennes du Perche, et qui avait toujours tenu le premier rang après les comtes. Ce fut à Montetoust que logea St.-Louis, lorsqu'il vint prendre possession du comté, qu'il réunit au domaine en 1240, et il y expédia plusieurs lettres.

— 1509, on commença la démolition du grand portail de la cathéd. de Rouen qui menaçait ruine. Dans cette même année on jeta les fondemens du portail actuel, qui ne fut achevé qu'en 1530.

— 1574, prise de St.-Lô sur les calvinistes, par Jacques de Matignon qui tenait la ville assiégée depuis le 1er. mai. Près de 300 personnes furent tuées lors de l'entrée des assiégeans. Ceux-ci avaient remarqué l'empressement d'une femme à fournir aux assiégés tout ce qu'elle jugeait de plus propre à repousser les attaques, et parce qu'elle était vêtue d'une camisolle rouge, toutes celles qui en portaient de cette couleur furent impitoyablement immolées. Il n'y eut dans ce siége que 60 catholiques de tués, et à peu près autant de blessés. Matignon resta huit jours à St.-Lô, pour y faire traiter les blessés, reposer son armée et réparer les brèches faites aux murailles. De là il marcha sur Carentan pour en chasser aussi les calvinistes.

— 1676, décéda Jacques de Guerville, né à Caen en 1630, curé de N.-D. de cette ville, où ses vertus pastorales ont laissé de précieux souvenirs.

— 1762, arrêt du parl. de Normandie qui expulse de son ressort les Jésuites, et ordonne qu'ils soient remplacés dans le collége d'Alençon par d'autres personnes préposées à l'instruction de la jeunesse. On a vu comment ils s'étaient intro-

Digitized by Google

duits à Caen, sous Henri IV, contre le vœu de l'immense majorité des habitans qui ne prévoyaient que trop le trouble qu'ils étaient capables de mettre dans les lieux qu'ils habiteraient. On a dit de cet ordre si redouté que c'est *une épée dont la poignée est à Rome et la pointe partout, sans cesse dirigée contre les lumières de la raison*. Lors de son extinction par le pape Ganganelli, ses membres dispersés ne trouvèrent d'asile qu'en Russie, et ils se montrèrent si peu reconnaissant que l'empereur Alexandre fut enfin obligé de les bannir en janvier 1816 par un ukase très-motivé.

— 1768, mourut à Rouen Marguerite Conté, veuve Martin, âgée de cent quatorze ans 10 mois et quelques jours.

— 1774, pose de la première pierre de la salle de spectacle de Rouen, au bas de la rue Grand-Pont.

— 1801, on forme la division de l'administration des Eaux et Forêts du département de la Manche.

19 *juin* 1542, Robert Becquet commença la charpente de la pyramide qui devait remplacer celle que le feu avait consumée le 4 octobre 1514, à Rouen. Cette charpente se trouva préte à être posée à la fin de septembre. L'année 1543 fut employée à descendre le beffroi provisoire établi en 1517, après que la maçonnerie du dernier étage de la tour eut été achevée. On fit aussi tous les préparatifs nécessaires pour recevoir la pyramide. Enfin l'année suivante vit se dresser et et s'élancer dans les airs cette flèche superbe si long-temps attendue.

Le cardinal Georges II d'Amboise avait offert généreusement d'élever la flèche à ses frais, et le compte de son trésorier apprend que Robert Becquet et Toussaint Dubuc, *les deux maîtres charpentiers de la tour*, reçurent pour leur travail, suivant marché fait, deux cents écus d'or au soleil, qui valaient 450 liv. tournois de ce temps; que Jacques Hallé et Nicolas du Moustier exécutèrent la couverture en plomb de la flèche, et qu'ils furent payés à raison de trois

Digitized by Google

deniers par livre de matière employée ; que le plomb fut acheté au prix de 31. 10 s. les cent livres ; que la flèche fut peinte en entier, et quelques-unes de ses parties dorées.

En prenant pour base le prix et les évaluations du compte cité, la dépense totale de la flèche de Robert Becquet n'a guère pu excéder la somme de sept mille livres de l'époque, lesquelles représenteraient environ trente-six mille francs de notre monnoie. La livre d'or vaut dans ce moment 1.680 francs. En l'année 1545, une somme de 165 l. 7 s. 6 d. tournois équivalait au marc d'or. (Une demi-livre ou 8 onces). En 1545 l'écu d'or au soleil valait 45 sols tournois. 14 liv. tournois formaient le marc d'argent.

— 1619, mourut Antoine d'Orglandes, baron de Briouze, seigneur de St.-Martin-le-Hébert, etc. Entraîné dans le parti de la Ligue, il s'enferma, conjointement avec les seigneurs d'Auvers et de Plainmarais, ses frères, dans la ville d'Avranches, qui soutint, en 1590, un long siége contre l'armée royale commandée par le duc de Montpensier. Après la capitulation de cette ville, Antoine alla servir sous le duc de Mercœur en Bretagne.

— 1703, arrêt du conseil qui établit dans les villes de Rouen, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, la Rochelle, Nantes, St.-Malo, Lille et Bayonne, des chambres particulières de commerce destinées à correspondre avec le conseil-général établi à Paris par arrêt du conseil du 29 juin 1700, pour l'avantage du commerce. En exécution de cet arrêt les prieur et juges-consuls des marchands de Rouen tinrent deux assemblées générales les 1er. septembre et 4 octobre 1701, et remirent le procès-verbal desdites assemblées à l'intendant de la généralité pour être envoyé au Roi. Cette chambre particulière recevait les propositions ou les sujets de plaintes des marchands de toute la province, pour les examiner, les discuter et ensuite les renvoyer avec son avis particulier, au conseil-général du commerce à Paris.

En cette année 1703, Jacques Lange était premier juge-consul à Rouen ; il fut Prieur l'année suivante.

Digitized by Google

— 1715, mourut à Paris, âgé de 70 ans, Nicolas Lemery, né à Rouen le 17 nov. 1645. Il fut un des plus habiles chimistes de son temps, et il acquit une fortune considérable par la vente de ses produits.

— 1746, mourut à la Haye, âgé de 83 ans, Antoine-Augustin Bruzen de La Martinière, historien, géographe et littérateur, né à Dieppe.

— 1810, décéda Michel-Auguste Thouret, médecin, né à Pont-l'Evêque en 1748. Il fit en cette ville de bonnes humanités, acheva ses études à Caen, où il reçut le bonnet de docteur. En 1774, il obtint au concours une agrégation gratuite à la faculté de médecine de Paris. Il fut du nombre des commissaires désignés par le gouvernement pour la suppression du cimetière des Innocens, et s'acquitta de ses travaux à la satisfaction générale. En l'an XI (1802) on eut l'heureuse découverte de Jenner pour la vaccine, et Thouret fut un des premiers à reconnaître son importance. Pour s'assurer des effets du vaccin, on forma un comité dont il fut nommé président. C'est principalement à son zèle et à celui d'un de ses disciples, M. Husson, que l'on doit les nombreux travaux qui ont illustré ce comité. Il jouissait de la confiance du gouvernement et d'une réputation bien méritée, lorsqu'il fut atteint d'une fièvre cérébrale à laquelle il succomba. Il était frère puîné de Jacques Guillaume *(V. 22 avril)*.

20 *Juin* 1550, édit qui supprime l'échiquier et le conseil d'Alençon. Le duché, et le comté du Perche avaient été réunis à la couronne, par lettres données à Fontainebleau, en janvier 1549. La chambre des comptes fut aussi supprimée par lettres-patentes du mois de janvier 1559.

L'échiquier avait été créé sous le règne du duc Charles I. du nom. Comme il ne tenait pas continuellement, et qu'il s'écoulait même quelquefois plusieurs années entre ses séances, les ducs avaient un autre tribunal qui se nommait *Conseil*. Il jugeait les affaires provisoires en attendant la tenue de l'échiquier.

Digitized by Google

C'était ordinairement dans le lieu où résidait le prince, mais le plus souvent à Alençon.

— 1601, veille de la Fête-Dieu, on bénit l'emplacement où devaient être bâtis l'église et le couvent des capucins, à Nogent-le-Rotrou. Les habitans de cette ville, et plusieurs personnes recommandables des environs, contribuèrent aux frais de ces bâtimens, qui furent terminés en 1606. Le 15 octobre de cette année, l'église fut dédiée sous l'invocation de St.-Louis, roi de France, par M. de Vieilpont, évêque de Meaux, en présence de Charles de Bourbon, comte de Soissons, de son épouse, de Marie de Thou, abbesse des Clairets, de la dame de Vassé, ainsi que de plusieurs seigneurs et dames de condition. Tous firent à la maison des dons considérables.

— 1730, mourut à Lille, âgé de 18 ans, N... marquis de Harcourt, capitaine de dragons du colonel-général. Il était fils unique de Charles de Harcourt II. du nom, baron d'Olonde, seigneur de Fierville, etc., et de Madelaine de Franquetot de Coigny.

— 1794, décéda Vicq-d'Azir, médecin à Paris. Il était né à Valognes le 28 avril 1748, d'un père médecin distingué. La faiblesse de sa santé ne l'arrêta point dans ses études. Plein d'ambition, agité par le désir de se faire un nom, et de percer dans le monde, il se rendit à Paris, âgé de 17 ans et s'y fit bientôt remarquer par ses écrits sur l'anatomie et la phisiologie, par son esprit méthodique et par la pureté de son style. En 1775, il fut envoyé par le ministre *Turgot* en Languedoc, pour y arrêter les ravages d'une épizootie meurtrière, et il remplit sa mission avec succès. Bientôt après il devint l'un des principaux fondateurs de la société de médecine dont les travaux pouvaient faire obtenir à la France la même prééminence en médecine qu'elle avait en chirurgie. Vicq-d'Azir y prononça les éloges de *Haller*, *Linné*, *Bucquet*, *Lieutaud*, *Duhamel*, *Pringle*, *Hunter*, *Sanchèz*, *Lorry*, *Macquer*, *Bergman*, *Serrao*, *Schéele*. Ces éloges, qui prouvent la fécondité de sa

Digitized by Google

plume, lui firent une telle réputation qu'en 1788 l'académie française l'appela dans son sein à la place de *Buffon*. Auparavant il était membre de l'acad. des sciences. Des travaux continus et l'impression douloureuse que faisaient sur son cœur les victimes de la Révolution, altérèrent sa santé et le firent enfin succomber. Outre les éloges cités, on lui doit ceux de *Vergennes, Franklin et Buffon*, plusieurs *mémoires* sur l'anatomie des oiseaux, des observations anatomiques sur trois singes et sur plusieurs points d'anatomie comparée. Il y prouve que l'homme étant le seul être qui ait la faculté de joindre le *pouce* avec *l'index*, c'est à cet avantage, si petit en apparence, que l'on doit en grande partie les prodiges de tous les arts.

— 1831, vers 9 à 10 heures du soir, don Pedro, empereur du Brésil, venant de Cherbourg, arrive à Caen. Il descend à l'hôtel de la Préfecture, y couche et part le lendemain matin vers dix heures pour Rouen. L'impératrice était restée à l'hôtel de la Préfecture maritime à Cherbourg.

21 *Juin* 1477, « Jehan Louvel, escuier, lieutenant-général de noble homme monseigneur Jehan de Hangest, chevalier, sieur de Genli, conseiller chambellan du Roy notre sire, et son bailli d'Evreux, ou à son lieutenant, salut. Pour ce que Gabriel Lefêvre, paintre, demourant audit Evreux, en ensuivant le vouloir et plaisir du Roy nostre dit seigneur, et par la délibération des gens et officiers d'icelui seigneur audit Evreux, et autres notables personnes, a fait de son mestier la painture de cinq tableaux de aez (*bois*) iceulx tableaux fait faire par ouvriers et menusiers, par lui mis et attachez, et quis les cloux convenables pour iceulx pendre et asseoir; c'est assavoir trois d'iceulx aux trois portes principalles de la ville dudit Evreux, et les deux autres, l'un à Pacy, et l'autre à Nonancourt, siéges assis et situez ès enclaves de cedit bailliage : en chacun desquelx tableaux est paint et pourtrait la stature et épitaffe de messire Jehan de Chaalon, prince d'Orange, pendu la tête en bas et les piés en hault, en la

Digitized by Google

reprouvant tel que le Roy nostre dit seigneur l'a déclaré et que escript est en chacun desdiz tableaux faiz par ledit paintre en plus grant nombre, pour mectre et asseoir l'outre plus ès autres siéges de ce bailliage, jouxte la lettre et cédule envoyée, ès quelles mandé estoit par le Roy nostre dit seigneur à mondit sieur le bailly ou son lieutenant, et que pour la paine et sallaire du dit paintre d'avoir fait, livré et attaché les diz tableaux ès lieux dessus diz ainsi pourtraiz et figurez que dict est, lui a été tauxé ordonné prendre et avoir par vos mains, pour chacun tableau ainsi fait peint et pourtraict la somme XVII sols six deniers t^s. qui est en somme pour iceulx cinq tableaux, quatre livres sept sols six deniers t^s.

« Donné à Evreux soubz le petit scel, aux causes dudict bailliage, le samedi XXIe. jour de juing, l'an de grace 1477. »

— 1762, décéda Gilles Girard, curé d'Hermanville près Caen, né à Cametours près Coutances. L'un des meilleurs poëtes latins de son temps, il avait perfectionné son talent dans l'Université de Caen, où il professa les humanités. Il excella surtout dans l'ode alcaïque, et il ne le cédait en ce genre à aucun poëte moderne. Il est resté de lui un assez grand nombre de poésies lyriques dont la plupart ont été couronnées aux palinods de Caen et de Rouen, et imprimées séparément.

— 1831, l'empereur du Brésil, don Pedro, arrive à Rouen vers 8 heures du soir, venant de Caen, où il avait couché. Une note lui avait été délivrée à Cherbourg par le préfet maritime; elle était ainsi conçue : « Sa Majesté Impériale le duc de Bragance allant à Calais et de là en Angleterre. »

22 *Juin* 1170, Henri II Roi d'Angl. et duc de Normandie, se réconcilie avec Thomas Becquet, arch. de Cantorbéry, en présence des grands de la cour, à Rouen.

— 1730, mourut à Paris Dominique-Claude Barberie de Saint-Contest, né en 1668, d'une famille de Normandie qui avait contribué en 1620, à maintenir la ville de Caen dans le de-

Digitized by Google

voir, sous Louis XIII. D'abord conseiller au châtelet de Paris en 1687, il le fut ensuite au parl. deux ans après, et devint maître des requêtes ordinaires de l'hôtel en 1696. Il fut nommé intendant de Metz et des Trois-Evêchés, en 1700; intendant de l'armée de la Moselle, en 1705, de l'armée d'Allemagne, en 1708, et redevint intendant de celle de la Moselle sous les ordres des maréchaux de Villars et de Besons, en 1713. Nommé, en 1715, conseiller au conseil de la guerre, il passa au conseil-d'Etat en 1716, à la mort de d'Aguesseau. Ce fut la récompense de la part qu'il avait prise, en 1714, aux travaux du congrès de Bade, où il avait été envoyé en qualité de second plénipotentiaire, au refus du conseiller-d'Etat Lahoussaye, intendant de Strasbourg, qui n'avait pas voulu accepter, pour n'être point obligé de céder le pas au comte du Luc, premier plénipotentiaire. Saint-Contest dut à sa réputation de prudence et d'habileté, la confiance particulière du Régent, et cette confiance le fit nommer rapporteur dans l'affaire des princes du sang et des princes légitimés. Le 1er. juillet 1717, il lut en plein conseil ce rapport dont les conclusions étaient en entier pour les princes du sang. Le Régent en fit néanmoins adoucir les effets dans l'édit de ce même mois, qui termina cette affaire et où l'on se contenta d'exclure les princes légitimés de la succession à la couronne. Le 30 nov. 1720, Saint-Contest fut nommé conseiller au conseil de commerce, et peu après, plénipotentiaire, avec le comte de Morville, auprès des états-généraux des Provinces-Unies; il fut envoyé avec le comte de Rottembourg, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au congrès de Cambrai; à ce congrès, où, suivant Saint-Simon, *il y eut plus à faire pour les cuisiniers que pour les maîtres*, et où, après 15 mois de conférence, il ne sortit d'autre résolution que le réglement du cérémonial. Ce fut la fin de la carrière politique de Saint-Contest. Nommé conseiller-d'Etat ordin. en 1724, il entra dans le sein du conseil après la clôture du congrès.

Digitized by Google

— 1786, à dix heures du matin, Louis XVI qui était arrivé la veille fort tard au château d'Harcourt, vint à Caen et s'arrêta sur la place des casernes. Le Roi avait avec lui le prince de Poix, les ducs de Harcourt, de Villequier et de Coigny. Il parut sans suite, sans faste; deux gardes seulement précédaient sa voiture. Quelques piquets avaient été dispersés, pour contenir l'empressement de la multitude. Le premier acte de bienfaisance que fit S. M. fut d'annoncer par le duc de Coigny un pardon pour quelques déserteurs du régiment d'Artois en garnison à Caen. M. le comte de Vendeuvre, maire, à la tête des échevins, lui présenta les clefs de la ville, en or. Sur l'une on lisait ces mots bien gravés dans les cœurs : *cordibus apertis inutiles*. Le Roi les reçut avec bonté; sensible au désir que lui montraient les citoyens de jouir de sa présence, il ordonna que sa voiture fût conduite au petit pas, et ce fut ainsi qu'il traversa la ville pour continuer sa route vers Cherbourg, où il arriva le même jour à 11 heures du soir.

Le lendemain, le Roi qui s'était levé à 3 heures, entendit la messe, s'embarqua et alla descendre sur une des 8 caisses coniques déjà placées pour consolider la digue de la rade, et de là il put en voir immerger une autre, et observer les travaux de cette œuvre gigantesque. Le Roi dîna sur ce cône. Après le dîner, il alla visiter le fort de l'île Pelée, et revint débarquer auprès du fort d'Artois, à l'endroit où est actuellement l'entrée du port Militaire. Le 24, Louis XVI dîna sur le vaisseau *le Patriote* et vit ensuite le simulacre d'un combat naval entre les vaisseaux de la flotille qui avaient exprès dévancé *le Patriote*, puis il prit la pleine mer jusqu'à ce qu'il découvrît les côtes d'Angleterre. En revenant il visita l'anse d'Urville où les Anglais étaient descendus en 1758. Le 25, il visita l'emplacement du fort de Querqueville et le fort d'Artois. Il examina tout avec une scrupuleuse attention et fit les observations les plus judicieuses. Un vieux vaisseau devait être incendié et coulé par les batteries du fort d'Artois, et cela pour l'amusement

Digitized by Google

du Roi ; mais, plus sage que les courtisans qui avaient projeté cette folle et inutile dépense, le prince ordonna que le vaisseau fût vendu, et l'argent distribué aux pauvres. S. M. partit de Cherbourg le 26.

— 1788, décéda François-Emmanuel Sevestre, né à Montaure, près le Pont-de-l'Arche, en 1716, curé de Radepont-sur-Andelle près Andely. Il cultiva sans cesse les muses ; des allégories latines, des odes alcaïques, des hymnes de différens mètres lui firent une grande réputation de talent. A la poésie latine il joignit la poésie française, surtout lorsqu'il se vit fixé à Radepont. Parmi les vers de société qu'il a composés, on distingue ceux qu'il adressait à l'abbesse de Fontaine-Guerard, dont le monastère était voisin de sa paroisse, et à d'autres personnes de qualité : il sut se concilier l'amitié de ses confrères durant sa vie, et tous se firent un devoir de payer un juste tribut d'éloges à sa mémoire.

— 1831, on fait à Paris, en présence de M. le lieut.-gén. Pelet, directeur du dépôt de la guerre, et de plusieurs officiers-généraux et supérieurs d'artillerie, l'essai d'un nouveau *fusil à vent*, apporté à Paris par M. Perrault de Rouen. C'est une arme terrible, dont les effets, à une distance plus rapprochée, seraient infiniment plus meurtriers que ceux du canon. Ce fusil est monté sur roulettes ou petits affuts. Trois canons peuvent être adaptés sur chaque affût, et obtenir une direction différente. Les coups partent au moyen d'une roue qu'un enfant pourrait faire mouvoir. Chaque canon lance cinq cents balles par minute et peut en lancer cinq mille sans que la masse d'air comprimé ait besoin d'être renouvelée. Tout l'appareil pour les trois canons peut être porté par un seul cheval. On pourrait former une batterie d'un nombre indéterminé de ces fusils. Leur effet sur une masse serait celui d'une scie, et tout corps qui lui serait opposé à la portée du fusil de munition, serait coupé en deux, comme une scie couperait une planche. MM. les officiers d'artillerie qui, depuis 40 ans, ont été fatigués d'in-

Digitized by Google

ventions nouvelles dont l'application se trouvait impossible, n'avaient pas voulu d'abord que l'essai de ce nouveau procédé fût fait devant eux. C'est, grâce à un homme dont l'Empereur avait apprécié les vastes connaissances au point de le charger d'établir à Paris, en 1815, une manufacture d'armes à feu par un procédé déjà ancien, (les canons de fusil en fil-de-fer) mais oublié quoiqu'il fût un grand dignitaire dans l'ordre civil, que le corps d'artillerie et le ministre de la guerre ont été amenés à faire attention à une invention qui peut avoir, pour la puissance militaire qui l'emploiera, les plus étonnans résultats.

23 *Juin* 1616, Catherine de Clèves, veuve du duc de Guise, dit Le balafré, fonda le couvent des Ursulines de la ville d'Eu; elle en construisit tous les édifices, excepté l'église, que la mort dont elle fut prévenue l'empêcha d'entreprendre.

— 1725, tumulte à Caen, occasionné par la cherté du pain. Le blé valut jusqu'à 15 liv. le boisseau.

— 1728, mourut à Paris Gabriel Daniel, né à Rouen en 1649. Il prit l'habit de Jésuite en 1667, et après avoir professé plusieurs années dans sa patrie, il fut envoyé à la maison professe de Paris pour y être bibliothécaire. Ce fut là qu'il termina une vie très-laborieuse et remplie par la composition de différens ouvrages, presque tous bien écrits, dont les principaux sont : *Le voyage au monde de* DESCARTES. Paris, 1690, in-12. C'est une réfutation du système de ce célèbre philosophe, enveloppée sous une fiction ingénieuse. — *Histoire de la milice française*. Paris, 1721, 2 vol. in-4°. C'est le tableau des changemens qui s'y sont faits depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Il est intéressant quoiqu'il y manque bien des traits. — *Histoire de France* dont il y a eu plusieurs éditions. La meilleure est celle de 1756 en 17 vol. in-4°. Le P. Griffet chargé de cette édition, l'a enrichie d'un grand nombre de dissertations, de *l'Histoire du règne de Louis XIII* et du *Journal historique de Louis XIV*. On a fait la comparaison

Digitized by Google

des deux Histoires de Mézerai et de Daniel, et de ce parallèle il résulte que l'Histoire du Jésuite, quoique pleine de défauts, est encore la moins défectueuse qu'on ait, du moins jusqu'au règne de Louis XV. Il a rectifié, grâces à Cordemoi, à Valois et à Le Cointe, les défauts de Mézerai sur la 1re. et 2e. races. On avoue qu'il narre avec netteté et justesse, et qu'il arrange assez bien les faits; mais il est sans force et sans élégance. « En lisant son *Histoire de Henri IV*, dit Voltaire, on est tout étonné de ne le pas trouver un grand homme. Des manœuvres de guerre sèchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des Jésuites, et enfin la vie du P. Cotton, forment dans Daniel le règne de ce grand prince ». Ce qu'on a dit de son histoire de Henri IV, on peut le dire de celles des autres princes, du moins de ceux qui approchent le plus de ces derniers temps; car pour les Rois anciens, il est assez exact dans les jugemens qu'il en porte. Il n'est cependant pas exempt de flatterie lorsqu'il parle de leurs défaites. « Si vous lisez le P. Daniel, dit Mably, vous verrez qu'il ne s'est pas même douté du plan qu'il avait dû se proposer. Au lieu d'étudier l'ancien temps, il a trouvé plus commode d'en juger par le nôtre. Voyant la monarchie partout où il trouve le nom de Roi, il ne parle jamais de coutumes tantôt plus, tantôt moins grossières, qui formaient le seul droit public de la nation. Il vous mène de Clovis jusqu'à nos jours, sans que vous soupçonniez ces révolutions, tantôt sourdes, tantôt bruyantes que nous avons éprouvées. » Le comte de Boulainvilliers, qui disait qu'il était *presque impossible qu'un Jésuite écrivît bien l'histoire de France*, trouvait dans celle de Daniel près de dix mille erreurs. Le savant abbé de Longuerue pensait à peu près de même. « Il assure, disait-il, qu'il y a travaillé vingt ans : il en faudrait quarante : et puis tant d'autres ouvrages qu'il a faits pendant ces vingt années. » L'abbé Millot lui fait un autre reproche non moins fondé que ceux de l'abbé de Longuerue; il blâme son intolérance. Daniel prétendait qu'on

Digitized by Google

devait exercer les plus grandes rigueurs contre les hérétiques, pour étouffer en naissant ces pestes publiques.» Mais, dit l'abbé Millot, il aurait pu observer que les supplices avaient allumé le feu au lieu de l'éteindre; que plus il faut réprimer les perturbateurs de l'Etat, plus on doit avoir de compassion pour des malheureux qui n'ont d'autre crime que l'erreur. L'historien jésuite devait savoir que le zèle de la religion n'est pas contraire à l'humanité, et que ce n'est pas par les flammes que notre Divin législateur a éclairé les esprits.» Daniel avait fait précéder la publication de son *Histoire* par un écrit de 370 pages in-12, intitulé: *Observations critiques sur l'histoire de France écrite par Mézerai.* L'objet de cette brochure était de rendre Mézerai suspect, odieux et méprisable aux princes, aux ministres, aux courtisans, aux gens de robe, au haut clergé, aux religieux, aux financiers, aux femmes; et en le décréditant auprès de tous les gens qui lisent, de le reléguer dans les antichambres. Ce projet ne réussit point; mais il prouva aux juges impartiaux que Mézerai était souvent inexact, et se livrait quelquefois à ses préventions et à son humeur. — *Entretiens de Cléanthe et d'Eudoxe* sur les *lettres au Provincial, de Pascal,* 1694, in-12. Cette réponse de Daniel, malgré quelques bonnes raisons, ne servit qu'à prouver combien il était difficile d'atteindre à l'éloquence et à la bonne plaisanterie de Pascal.

24 *Juin* 889, Rollon, chef des Normands, s'étant présenté pour la seconde fois devant Paris, est défait par Eudes, comte de cette ville, dans le bois de Montfaucon. Cet échec ne l'empêcha pas de prendre St.-Lô, l'année suivante; Bayeux en 891, Evreux en 892, après quoi il passa la même année en Angleterre.

— 1318, décéda Gilles Aiscelin, archev. de Rouen. En 1290, il fut archev. de Narbonne; garde-des-sceaux, en 1309, sous Philippe-le-Bel. Il permuta son archevêché avec Bernard de Farges que Clément V, son oncle, qui résidait à Avignon, avait désiré rapprocher de lui. Ce fut le 29 août que Gilles prit possession de l'église de Rouen. En 1313, il fit la dédicace de

Digitized by Google

l'église collégiale d'Ecouis, fondée par Enguerrand de Marigny. Louis X, surnommé *Hutin*, pria l'archev. d'engager la Normandie à lui fournir de l'argent pour soutenir la guerre qu'il avait en Flandre. Le prélat s'y employa d'une manière si efficace, que le Roi lui écrivit une lettre de remercîment, et accorda, par reconnaissance, à la province cette charte ou privilége qu'on nomma *Charte-Normande*, qui fut donnée à Cressy en Picardie, dans le mois de juillet 1315.

— 1340, bataille navale devant le port de l'Ecluse, entre les Français et les Anglais. Les premiers y furent complètement défaits. Edouard III était à la tête de sa flotte, et la victoire fut long-temps disputée, mais comme il sut prendre l'avantage du soleil et du vent sur les Français, ils ne purent tenir plus long-temps et perdirent 90 vaisseaux tant pris que coulés à fond.

La ville de Caen avait fourni 14 vaisseaux dont les armateurs étaient Phélippe Le Marchand pour 3; Jéhan Langlois pour 2; Ysart Gripeal pour 2; Raoul Le Sénéchal, Jéhan Le Prévost, Jéhan Picavaut, Guillaume de Cambes, Richard Le Petit, Guillaume Le Breton, Jéhan Saquespée, chacun 1. Cherbourg avait 4 vaisseaux; Barfleur 9; la Hougue 10; Touques 5; Honfleur 6, dont les armateurs étaient Robert Plome, Jéhan Picot, Robert Pesquet, Robert de Cailly, Jéhan Roqueray et Jéhan Le Véronnier. La plupart des armateurs normands commandaient eux-mêmes leurs vaisseaux, mais, sans doute, l'ensemble et l'expérience ne secondaient pas leur bravoure.

— 1346, le duc de Lancastre passa devant la ville de St.-Lô avec l'armée qu'il avait débarquée à la Hougue pour secourir le roi de Navarre, *Charles-le-Mauvais* et les autres alliés de l'Angleterre. Il alla coucher à Thorigny où il séjourna le lendemain. Celui qui commandait alors à St.-Lô s'appelait Herpin, sire d'Erquery. Il avait sous ses ordres 2 chevaliers, 27 écuyers et 17 archers à cheval.

— 1562, les soldats de Coligny pillèrent et ruinèrent l'ab-

Digitized by Google

baye de Cerisy-Belle-Etoile, fondée en 1215 par Henri de Beaufou. Elle fut nommée Belle-Etoile, parce que, dit-on, l'épouse de ce seigneur avait vu une étoile en plein midi dans une fontaine près du lieu où ils firent bâtir cette abbaye. Le premier abbé fut un des ermites qui vivaient sur le mont de Cerisy. Du temps de la Ligue, l'abbé en ayant embrassé le parti, Henri IV saisit les biens de l'abbaye et en donna la jouissance, en 1589, à Jacques de Crux, seigneur de Belle-Fontaine, officier protestant qui l'habitait avec ses soldats et ses domestiques. Il n'en fut expulsé qu'en 1625, après avoir commis pendant ce long séjour mille vexations et tyrannisé les religieux.

— 1640, Pierre, marquis de Bréauté, fut tué au siége d'Arras. Il avait épousé Marie de Fiesque. Il était de la même famille que Pierre I. du nom, massacré en Hollande en 1600 (*V.* 5 *février*). Guillaume I. du nom, sire de Bréauté, avait épousé, en 1275, Jeanne, dame de Néville, dont il eut cette terre située près St.-Valery-en-Caux. Roger de Bréauté, gouverneur de Rouen et du pays de Caux, grand chambellan du roi Charles VI, lorsque la ville tomba au pouvoir des Anglais, y fut retenu prisonnier jusqu'à sa mort, quelques offres que fit le Roi pour ravoir ce seigneur qu'il regardait comme un des plus fermes appuis de sa province.

— 1722, arrêt du cons.-d'Etat qui maintient dans le titre de noble et d'écuyer, eux, ensemble leur postérité née et à naître en légitime mariage, Guillaume et Michel de Rotz, fils de Michel I. du nom, écuyer, sieur de La Magdeleine, garde-du-corps de la reine. Michel ne pouvant rassembler les titres de sa famille dispersés de part et d'autre, se vit obligé de lever des lettres de noblesse en mai 1697, pour se mettre à l'abri des poursuites du préposé à la recherche des faux nobles; mais ses fils les ayant recouvrés, les produisirent au conseil-d'Etat.

— 1775, décéda François Poterin, écuyer, sieur d'Orbendelle, né à Torteval, dioc. de Bayeux, le 25 déc. 1699. Il fut vicomte de cette ville pendant six ans, servit ensuite pendant

Digitized by Google

43 ans comme lieut. de maréchaussée à Caen, et reçut la croix de Saint-Louis le 25 sept. 1771. Les titres primordiaux de cette famille ayant été brûlés en 1574, Pierre Poterin, III. du nom, écuyer, sieur d'Orbendelle, obtint de Henri IV des lettres-pat. le 4 février 1592, qui le relèvent de la dérogeance commise par Pierre Poterin son père qui, ayant consommé son bien au service du Roi, s'était vu obligé de faire le commerce de soie pour subsister. Pierre et Jean Poterin frères, sur la représentation de leurs titres, furent maintenus dans leur noblesse le 5 février 1641. Jean-François Poterin, écuyer, sieur d'Orbendelle, né le 6 août 1737, servit 7 ans en qualité de garde-du-corps du Roi, et ensuite de lieut. de maréchaussée à Caen. Cette famille s'est divisée en deux branches, Poterin du Motel et Poterin de La Morinière. Toutes deux ont fourni des officiers dans les armées. Le chevalier Poterin de La Morinière, garde de la marine, périt dans le naufrage de la frégate *le David*, le 20 février 1767.

— 1831, mourut âgé de 75 ans et 3 mois, à sa terre de Sannerville près Caen, le Baron Laurent-Thomas Desmortreux, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien proc.-gén. près la Cour criminelle du Calvados, ancien député au corps législatif. Il était né à Vire, d'un père, avocat distingué, subdélégué de l'intendant de la généralité de Caen.

25 *Juin* 1450, le duc de Sommerset, assiégé dans Caen depuis le 5 de ce mois, est obligé de capituler. Il s'engage s'il ne reçoit pas de secours de là au 1er. juillet, à évacuer la ville et le château. Aucun secours ne lui étant arrivé, il remplit sa promesse et se retire avec ses gens en Angleterre.

— 1549 les états de Normandie sont tenus à Caen.

— 1683, un orage violent causa dans Rouen de grands désastres, une grêle d'une grosseur extraordinaire brisa les couvertures et les vitres des édifices, détruisit même quelques maisons. Le clocher de Saint-André, d'une fort belle structure, tomba sur la nef qu'il écrasa, ainsi que l'orgue.

Digitized by Google

La flèche de l'église St.-Michel fut emportée de l'autre côté de la rue et abattit une maison. L'orgue de la paroisse de St.-Lô et la tour de St.-Laurent furent considérablement endommagés. Cette tempête arracha des pierres fort pesantes, scellées en plomb avec des crampons de fer, des églises de St.- Ouen et de St.-Maclou. La rose du fond de la nef de la première fut toute fracassée. Trois tourelles du grand portail de la cath. tomberent sur la couverture du bas de la nef et rompirent une arcade de la voute dont les débris écrasèrent l'orgue. L'ouragan s'était élevé sur les 4 heures du soir, avait commencé vers Falaise, puis s'avançant du côté de Lisieux, il passa par Montfort, Croisset, Quevilly, la vallée d'Yainville et vint fondre sur Rouen.

— 1685, on démolit le temple des protestans à Caen. Il avait été construit en 1611, d'une forme assez élégante, entre les rues de Bayeux et de Bretagne, au Bourg-l'Abbé. Les matériaux servirent en partie à bâtir l'église de l'hôpital St.-Louis.

— 1752, décéda Jacques Lefournier, II. du nom, châtelain de Tilly près Bayeux, fils de Jacques Lefournier, écuyer, seigneur de Francheville qui, par son mariage avec Suzanne Blondel, devint seigneur châtelain de Tilly et patron de Hotot. Jacques II. n'ayant pas laissé d'enfans de sa femme Louise-Charlotte de Gautier, ses trois sœurs, ses héritières, présentèrent, le 6 juin 1753, à la veuve la déclaration des biens pour faire des lots, et peu de temps après, elles vendirent la terre et seigneurie de Tilly, à M. d'Orceau de Fontette, intendant de la généralité de Caen, en faveur duquel le Roi l'érigea en *marquisat*, sous le nom de Tilly-d'Orceau. Elles vendirent aussi la seigneurie de Hotot à M. Héroult du Moustier, seigneur de St.-Croix-sur-Mer.

C'est M. de Fontette qui a fait bâtir le beau château de Tilly, sur l'emplacement de l'ancien, dont le corps du milieu fut seul conservé. Il a aussi fait faire les routes qui vont de Tilly, l'une à Fontenay-le-Paynel et à Caen, la deuxième à

Digitized by Google

Bayeux, la troisième à Balleroy pour St.-Lô, et la quatrième à Juvigny pour Villers-Bocage, Aunay, Harcourt et Falaise; bienfait inappréciable pour tout le pays.

— 1830, un orage accompagné d'une trombe, renversa tout ce qui se trouvait sur son passage dans la commune de Touffréville-la-Corbeline près Yvetot. Un propriétaire eut 160 pommiers arrachés, des toîtures enlevées, des bâtimens même renversés. Un dommage de plus de 15 mille francs fut fait en moins de trois minutes. La ferme d'un autre particulier qui précédait la sienne, avait eu plus de 300 arbres totalement déracinés, parmi lesquels on remarquait des sapins de 10 à 12 pieds de circonférence. Les bâtimens furent entièrement détruits, et la perte fut évaluée à 50 mille francs. La largeur du tourbillon pouvait être de 3 à 4 cents pas. Aucun dommage ne fut éprouvé sur les lieux situés à droite et à gauche de l'espace qu'avait parcouru le météore *(Journal du Hâvre)*.

26 *Juin* 1522, violent tremblement de terre à Rouen pendant la nuit. On fit le lendemain matin une procession générale.

— 1646, mort de Jacques de La Luthumière, chevalier, baron de La Luthumière, né à Valognes. Mousquetaire dès ses plus tendres années, il se trouva au siége d'Aire, où il fit remarquer une intrépidité au-dessus de son âge; le Roi l'envoya vers M. Le Prince qui était malade en Allemagne. Il y fut dangereusement blessé dans une rencontre, et, de retour à Paris, il y mourut des suites de sa blessure, à l'âge de 25 ans.

— 1677, N... Gibbes, né à Rouen vers 1616, mourut à Rome, où il professait la rhétorique dans le collége de Sapience. Il cultivait les muses latines avec succès.

— 1683, bombardement d'Alger par Abraham Duquesne, pour la deuxième fois. Le désespoir des Algériens fut tel qu'ils attachèrent à la bouche de leurs canons les esclaves Français, et envoyèrent leurs membres épars à la flotte ennemie.

— 1737, « Mons. de Coulon, je vous fais cette lettre pour

Digitized by Google

vous dire de laisser sortir de mon château de Bayeux le sieur abbé Ollier, de Verneuil, que vous y détenez par mes ordres, mon intention étant néanmoins qu'il ne puisse sortir de mondit château qu'après avoir payé ce qu'il peut vous devoir de sa pension. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. de Coulon, en sa sainte garde. Ecrit à Versailles le 26 juin 1757. *Signé* Louis; et plus bas : PHÉLIPPEAUX.

« A Mons. de Coulon, gouv^r, de mon château de Bayeux. »

Telles étaient les lettres de cachet à cette époque du règne de Louis XV. La démolition de ce château commença en 1773 et ne fut terminée qu'en 1804. Jean Popham en était gouverneur pour le roi d'Angleterre en 1421. Mathieu Goth, qui eut cette charge en 1446, se retira dans le château après la perte de la bataille de Formigny, le 15 avril 1450; il s'y défendit vaillamment pendant 15 jours contre le brave Dunois qui lui accorda une capitulation honorable. Julio Ravilio-Ruffo y commandait pour le duc de Ferrare, pendant les troubles de la Ligue, et accablait de vexations les habitans de la ville. Lorsque les troupes de Coligny mirent le siége devant Bayeux, Ravilio se conduisit avec la plus grande lâcheté; il se cacha dans un des réduits obscurs du château avec une jeune fille qu'il avait enlevée à ses parens. La ville ayant été prise le 4 mars 1563, il fut découvert dans sa retraite, conduit à Caen, jugé et pendu comme coupable de rapt et de concussion.

En 1556, le capitaine du château et ses soldats ayant enfoncé de nuit la porte d'une femme de mauvaise vie chez laquelle se trouvait par hasard un chanoine, le capitaine vint le lendemain faire excuse au chapitre, et paya dix sols d'amende.

(Essai hist. sur la ville de Bayeux, p. 92.)

— 1686, à 6 heures du soir, Louis XVI était de retour à Caen de son voyage de Cherbourg, où S. M. avait également éprouvé tout ce qui peut flatter un monarque chéri. La journée avait été des plus belles, cependant toute espèce de préparatifs avait été interdite par l'ordre exprès du Roi. Les rues, rem-

Digitized by Google

plies d'une foule immense, étaient traversées par des guirlandes de feuillages et de fleurs, auxquelles étaient suspendues des couronnes avec des inscriptions analogues à ce jour solennel. Ces simples décorations formaient un berceau dont le coup-d'œil était ravissant. Les fenêtres, les balcons étaient ornés par ce sexe aimable qui embellit toutes les fêtes. La marche du Roi fut la même que lors de son passage; il n'avait pas oublié l'enthousiasme que causait sa présence. Le maire et les échevins étaient allés le recevoir à l'entrée de la ville; la foule l'entoura lorsqu'il parut, et cet empressement mérita l'indulgence. La compagnie des chasseurs du régiment d'Artois avait été envoyée pour escorter la voiture et prévenir tous accidens. 50 jeunes gens de la ville, qui s'étaient réduits à ce nombre, se présentèrent devant le Roi. Ils étaient rangés sur deux lignes, leurs habillemens uniformes étaient en blanc, avec paremens, revers et écharpes de taffetas bleu; leurs chapeaux ornés d'un panache. Ils tenaient chacun une branche de laurier. L'un d'eux en présenta au Roi une couronne dans laquelle serpentait l'immortelle. On y lisait ces vers :

Ce rameau détaché de l'arbre des Bourbons,
Cette branche d'humble immortelle,
Ont triomphé des aquilons.
Qu'ils peignent bien l'amour de ton peuple fidèle!
Son amour est vainqueur du temps.
Dans cette modeste couronne
Tu ne vois point l'éclat des diamans;
Mais ta bonté nous le pardonne,
Tu la reçois de tes enfans!

Le Roi traversa la ville dans sa voiture, allant au pas, et descendit d'abord aux casernes. Il examina les plans de la nouvelle construction, posa une pierre, gratifia les ouvriers, et passa au cours de la Reine, d'où il observa les différens sites des lieux qui l'entourent et les projets d'embellissement. Ensuite il traversa le pont de Vaucelles, parcourut la prairie et partie

Digitized by Google

des bords du nouveau canal de l'Orne, puis rentra dans la ville à pied par la rue des Carmes. Il trouva dans l'hôtel d'Harcourt où il resta, tous les corps de judicature et l'Université. Les officiers du bailliage lui furent présentés par le duc de Coigny, son grand-bailli; le duc d'Harcourt lui présenta ceux du bureau des Finances et l'Université. S. M. n'avait point exigé de harangues, ses momens précieux étant destinés par Elle, non à écouter des éloges, mais à vérifier ce qui existait, et à remédier aux abus.

— 1828, on posa la 1re. pierre de la jetée du port de St.-Vaast-la-Hougue, entre Cherbourg et le Hâvre-de-Grâce. Cette cérémonie fut faite par M. le Cte. d'Estourmel, préfet du département de la Manche. La jetée aura 300 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur. L'adjudication en fut passée pour la somme de 471.858 f. 37 c.

Il est étonnant qu'on ait attendu si tard à faire de la Hougue un port de refuge, qui ne réclamait que des travaux dont la dépense sera loin d'égaler celle que causerait la perte d'un médiocre convoi. Au moyen de la jetée dont on s'occupe à présent, le port de la Hougue pourra être justement considéré comme auxiliaire de celui de Cherbourg.

— 1829, on ressentit à Caen et aux environs une sécousse de tremblement de terre qui dura deux secondes à peu près et ne causa aucun dommage.

27 *Juin* l'an 480, mort de S. Manvieu, év. de Bayeux. La légende nous dit qu'il passa les 47 derniers jours de sa vie sans prendre aucuns alimens solides ou liquides, s'étant contenté du corps de J. C. qu'il s'était fait administrer. « *Morti proximus 47 diebus ab omni cibo potu-que abstinuit, solo Christi corpore contentus.* » (Gallia christiana, vol. XI.) Il fut inhumé dans l'église de S. Exupère.

— 1405, les Anglais descendent à la Hougue, ravagent et pillent S.-Vaast, Tourville, Tocqueville, Barfleur, Fontenay; brûlent 774 maisons à Réville et ailleurs.

Digitized by Google

— 1536, on fit mourir à Rouen un insigne voleur qui, suivant l'édit du Roi, donné à Paris le 11 janvier 1534, fut rompu vif et laissé sur la roue, où il vécut deux jours. C'est le premier malfaiteur qui ait subi cet horrible supplice. Il fut depuis fréquemment employé selon les occurrences, pour inspirer de la terreur, mais les condamnés n'étaient laissés vivans que 24 heures. Ce que tout le monde ne sait pas, c'est que, jusqu'à l'ordonnance de Charles VI, rendue en 1395, on avait refusé des confesseurs aux criminels condamnés à mort. Mezerai dit que les Cordeliers furent gagés pour leur rendre ce pieux office.

— 1693, le maréchal de Tourville attaque, entre Lagos et Cadix, le vice-amiral anglais Roock qui escortait la flotte de Smyrne; il lui brûle quatre vaisseaux de guerre, prend, brûle ou coule à fond plus de 80 bâtimens richement chargés.

— 1705, mourut à Paris, à l'âge de 77 ans, Jean Lizot, né à Laigle. D'abord vicaire de St.-Cosme, puis de St.-Séverin, il devint archi-prêtre et curé de cette paroisse en 1678. Après s'être signalé par un zèle infatigable et une foule de bonnes œuvres, il se démit de sa cure en 1704.

— 1720, mourut, âgé de 81 ans, à Paris, Guillaume Amfrye de Chaulieu, abbé d'Aumalle, dioc. de Rouen. Voltaire l'appelle le *premier des poëtes négligés*. Il était né au château de Fontenay, dans le Vexin normand, de Jacques de Chaulieu, Mtre. des comptes à Rouen, et conseiller-d'Etat à brevet. Il fut l'élève et l'ami de Chapelle. Le mérite de Chaulieu était connu dans le pays étranger, comme en France. Son neveu blessé et fait prisonnier à la bataille de la Marsaille en 1693, ayant été envoyé à Turin, le duc de Savoye eut toutes sortes d'égards pour lui en considération de son oncle. Non-seulement il le fit traiter par ses propres chirurgiens, mais il l'honora lui-même de plusieurs visites. Lorsqu'il fut rétabli, il le renvoya en France, en exigeant pour rançon une parole expresse « que le « neveu de l'abbé de Chaulieu reviendrait passer l'hiver à sa

Digitized by Google

« cour, puisqu'elle n'avait jamais eu assez de charmes pour « attirer l'oncle lui-même ». L'abbé aurait été reçu de l'académie française si Tourreil n'avait pas cabalé pour l'en faire exclure. On lit toujours avec plaisir ses stances sur la *Solitude de Fontenay*; sur *la Retraite*; *sur la Goute*. En 1590, un Guillaume Amfrye, sieur de Chaulieu, était conseiller aux requêtes, au parl. de Rouen.

— 1743, à la bataille d'Ettingen fut tué Michel-Marie-François, dit le chevalier de Roncherolles, né le 3 octobre 1719, reçu de minorité chevalier de Malte, exempt des gardes-du-corps. Il était le troisième fils de Michel de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, etc., premier baron de Normandie, baron d'Ecouis, conseiller d'honneur-né au parl. de Rouen, et de Marie-Anne-Dorothée Erard Le Gris, marquise de Montreuil et d'Echaufour, comtesse de Cizay.

— 1786, Louis XVI arrive à Honfleur et s'y embarque pour passer au Hâvre, sur une corvette commandée par M. de la Touche. La traversée fut assez rude, et la manœuvre ne s'exécutant pas avec toute la promptitude qu'il désirait, il se mit à jurer; puis réfléchissant qu'il était en présence du Roi, il en demanda pardon à S. M. qui lui répondit en riant : « Il n'y a point de mal, c'est la langue du métier, j'en aurais « fait autant. » C'est ainsi que ce petit-fils d'Henri IV montrait comme lui, dans toutes les occasions, la bonté de son cœur.

28 *Juin* 1547, Jacques de Brévedent qui avait été conseiller au parl. fut reçu lieut.-gén. du bailli de Rouen. Jean de Brévedent, en 1568, et Marc-Ant. de Brévedent, en 1650, remplirent les mêmes fonctions.

— 1574, capitulation de la place de Carentan que Gabriel de Montgommery avait fait fortifier avec de grandes dépenses, et qui était susceptible d'une longue résistance. Mais le comte de Lorges qui commandait la garnison, n'avait jamais pu la rassurer lorsqu'elle fut informée de la prise de Montgom-

Digitized by Google

mery, et elle ne tint que peu de jours. Les fortifications furent démolies un siècle après, à la réserve d'une grande partie du château peu capable de soutenir une attaque sérieuse. On peut y étudier l'architecture militaire, dont il y a des modèles depuis le XIIe. siècle jusqu'à la fin du XVIe.

— 1574, mort de François de Briqueville, baron de Coulombières, d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Normandie. Il servit avec distinction sous François Ier., Henri II, François II et Charles IX; il embrassa les opinions et le parti des Calvinistes que l'affreux massacre de la Saint-Barthelemy avait exaspérés. Il était à la tête des Normands avec le comte Gabriel de Montgommery, au rendez-vous général des protestans de France à la Rochelle. Tous deux étaient dans St.-Lô, lorsque Jacq. de Matignon, lieut. gén. en Basse-Normandie, vint en faire le siége. Il avait reçu de Cath. de Médicis l'ordre de mettre tout en œuvre pour se saisir de Montgommery. On sait que, le 29 juin 1559, dans un tournoi ordonné par Henri II, ce prince fut blessé en joûtant contre ce seigneur et mourut onze jours après. Cette mort ne lui fut pas pardonnée par la reine. Montgommery voyant peu de sûreté dans St.-Lô, en sortit le cinquième jour du siége, laissant à Coulombières le commandement de la place, et alla s'enfermer dans Domfront. Il y fut forcé par Matignon qui conduisit son prisonnier devant St.-Lô, dans l'espoir qu'il pourrait persuader à Coulombières de capituler. Il en arriva tout autrement, celui-ci lui fit les reproches les plus insultans sur sa lâcheté, qui lui avait fait préférer une capitulation honteuse à la gloire de mourir les armes à la main. Ce brave gouverneur parlait comme il pensait; l'assaut ayant été donné quelques jours après, il se fit tuer sur la brèche ayant ses deux fils à ses côtés.

— 1584, décéda Jacques de Bauquemare, chevalier, seigneur de Bourdeny, Varangeville-sur-Mer, etc., premier président du parlement de Rouen.

Digitized by Google

— 1650, décéda Rotrou, poëte français, né à Dreux en 1609. Il était lieutenant-particulier au bailliage de cette ville lorsqu'il fut enlevé par une épidémie qui la désolait. Vainement ses amis de Paris le pressèrent de quitter ce lieu empesté, il leur répondit que sa conscience ne le lui permettait pas, et qu'étant le seul qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances malheureuses, il serait un mauvais citoyen s'il disparaissait. Le card. de Richelieu, qui lui faisait une pension de 600 livres, ne put jamais le porter à se joindre à la foule d'insectes qu'il avait ligués contre le *Cid*. Corneille fut toujours à ses yeux un grand homme, et il rechercha vivement son amitié. Rotrou a composé plusieurs pièces de théâtre. Sa tragédie la plus connue est *Wenceslas* qui, retouchée par Marmontel, a été jouée avec succès. Ce poëte n'a pris naissance et n'a vécu que sur les limites de notre province; mais son exemple est si propre à fortifier le dévouement et le courage de quiconque exerce, comme lui, des fonctions publiques importantes dans des temps calamiteux, qu'il a semblé à-propos de le consigner ici.

— 1708, on pose la 1re. pierre de l'hôpital des incurables ou de Saint-François qu'on rebâtissait à Rouen.

— 1786, Louis XVI, revenant de Cherbourg, favorisa la ville de Rouen de sa présence. Il donna une somme de 20 mille ivres pour les hôpitaux.

— 1789, mourut à Paris Anne-Louis-Roger de Becdelièvre, marquis de Cany, Quevilly et Hocqueville, baron haut-justicier de Cany-Caniel, châtelain de Crainville-la-Teinturière, etc., brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis.

— 1805, mourut à Rouen, sa patrie, Jean-Marie-Joseph-Claude Rondeaux de Sétri, âgé de 84 ans 8 mois. Peu de littérateurs ont fourni à l'académie de Rouen dont il était membre, autant de mémoires, tous plus intéressans les uns que les autres. Il a donné des *Recherches sur la ville de Rouen, et sur les ruines du château de Robert-le-Diable*.

Digitized by Google

— 1817, mourut à Evreux Lieudé-François-Cyprien-Antoine baron de Sepmanville, ancien contre-amiral, correspondant de l'acad. des sciences, né à Roman près Evreux, le 2 février 1762. Il reçut sa première éducation de son père, secrétaire du Roi, qui avait été l'élève et l'ami de Gresset; mais d'après ses dispositions, destiné au service, il entra aux écoles d'application où se développa son goût pour les mathématiques. A 17 ans il fut reçu aspirant, à Brest, dans la marine royale. En 1780, nommé garde de la marine, il fit la campagne de Cadix et, l'année suivante, celle d'Europe dans la guerre d'Amérique. Il fut chargé, en 1784, de continuer les travaux commencés par Cook à Terre-Neuve, et de déterminer astronomiquement les limites de pêche entre la France et l'Angleterre. Nommé lieutenant de vaisseau, il leva géométriquement, en 1787, le plan de l'île de la Gonave, et fixa sa position relative à Saint-Domingue. Ces travaux lui valurent une pension du Roi, et il fut nommé commandant du bâtiment la Gonave, pour continuer ses opérations géographiques. Après avoir terminé la réduction des cartes de la partie occidentale de Saint-Domingue, dont les descriptions se trouvent au dépôt général de la marine, il fut chargé de vérifier le travail de Tosmo dans la méditerranée, et d'observer les latitudes et les longitudes de Gênes, de Roses, d'Alger, du Port-Mahon et de plusieurs points des îles Majorque et Minorque. En 1791, le baron de Sepmanville sortit de France avec le corps d'officiers de la marine royale; il fit la campagne des princes et se rendit ensuite en Angleterre où lui fut envoyée la croix de Saint-Louis. S'étant fixé à Yarmouth, l'amiral Duncan, lui confia l'éducation de son fils; il servit d'interprète au duc de Berri, et fit alors un ouvrage élémentaire intitulé : *Manuel des marins*, qui fut approuvé plus tard par le bureau des longitudes de Paris. Sepmanville inventa, en 1800, un *compas de proportion* pour la marine. Etant rentré dans sa patrie, en 1801, il fut nommé peu de temps après, membre associé de

Digitized by Google

l'institut, section d'astronomie. Retiré dans sa terre du Fay, en Normandie, occupé des sciences et de l'agriculture, il y remplit des fonctions gratuites d'administration et de bienfaisance, et fut secrét. perpétuel de la société des sciences et arts de son département. En 1813, il accepta la place de maire d'Evreux, et pendant les deux invasions, il sut adoucir, par sa prévoyance et sa fermeté, les maux qui pesèrent sur ses concitoyens. Le Roi, à sa rentrée, en 1814, le nomma cap^e. de vaisseau. Dans la même année, le duc d'Angoulême lui remit à Evreux, la croix de la légion-d'honneur; admis à la retraite, en 1815, par suite de ses fatigues, élevé au grade de contre-amiral, mais se bornant à sa fortune, dont il avait racheté une partie, il abandonna généreusement au trésor royal sa pension!

29 *Juin* 1170, fondation de la chartreuse du Valdieu, près Mortagne, par Rotrou III, comte du Perche. Elle fut beaucoup augmentée par Pierre de Valois II. du nom, comte d'Alençon et du Perche, mort en 1404. Il y fut inhumé avec Jeanne, sa fille. Ce monastère, magnifiquement rebâti, dont il existe un plan gravé en 1769, a été presqu'entièrement détruit pendant la révolution. (V. 10 mars).

— 1171, mort de Guillaume III, surnommé *de Bellême*, comte d'Alençon, petit-fils de Roger de Montgommery et de Mabile. En 1134, s'étant brouillé avec le roi d'Angl. Henri I, il fut dépouillé de ses états; mais après la mort de ce prince, Geoffroi, comte d'Anjou, qui s'était rendu maître de la Normandie, les lui rendit. En 1147, il suivit le roi Louis *le Jeune* à la 2e. croisade. A son retour, il céda les châteaux d'Alençon et de la Roche-Mabile à Henri II. duc de Normandie, mais non la seigneurie et les dépendances d'Alençon. Guillaume avait fondé, en 1158, l'abbaye de Valois, au diocèse d'Amiens; en 1143, celle de Perseigne, en Sonnois, près Alençon; en 1159, celle de S. Josse-aux-Bois. Jean I. son fils, lui succéda dans le comté d'Alençon.

Digitized by Google

— 1448, Saint-James-de-Beuvron est pris d'assaut par le maréchal de Lohéac pour Charles VII. En 1707, un violent incendie réduisit en cendres presque toute la ville, et l'église paroissiale fut détruite.

— 1559, Gabriel, comte de Montgommery, joûtant dans la rue Saint-Antoine, à Paris, contre Henri II, dans un tournoi qu'il avait ordonné à l'occasion du mariage de sa sœur Marguerite, eut le malheur de blesser ce monarque. Ayant rompu sa lance, il oublia de jeter, suivant la coutume, le tronçon qui lui était resté dans la main, et le tint toujours baissé, de sorte qu'en courant, il rencontra la tête du Roi, et lui donna dans la visière un si furieux coup qu'il lui créva l'œil droit : le monarque mourut de cette blessure le 10 juillet suivant, dans la 41e. année de son âge, et la 13e. de son règne. Il défendit en mourant que Montgommery fût inquiété ni recherché en aucune manière pour ce fait. L'infortuné, comme par une espèce de pressentiment, s'était long-temps défendu de combattre, et il ne se rendit qu'en voyant le Roi prêt à s'indisposer de ses refus. Catherine de Médicis ne l'ignorait pas, et elle eût dû plaindre ce seigneur, au lieu de garder un souvenir de vengeance contre lui. Mais elle était incapable d'un sentiment généreux et humain ; il ne lui fallait que des intrigues et du sang. Elle avait allumé la 1re. guerre civile en favorisant les protestans, et la 2e. en les irritant.

— 1704, décéda Henri-François Lambert d'Herbigny, chevalier, marquis de Thibouville, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes, intendant de justice en la généralité de Rouen.

— 1710, décéda Louis-Charles Maignart, proc. gén. au parl. de Rouen, inhumé dans l'église des Capucins de cette ville, où l'on voyait cette épitaphe :

« Hîc jacet, Ludovicus-Carolus Maignart, dominus de Bernières, Bautot, Tonneville, in supremâ Neustriæ curiâ procurator regius, amplissimi nominis hæres, avitâ virtute clarus, clarior suâ, vixit.

Digitized by Google

In deum sincerè pius, observantissimus in Principem, patriæ amantissimus, in omnes beneficus, œqui tenax; sic suum cuique tribuit, ut bonis omnibus prodesset, solis noceret improbis; moribus suavissimis, conjugem amore, filios caritate, amicos obsequio, clientes comitate sibi devinxit. Avitis contentus, parcus sibi, in egenos profusus, meritis quàm annis gravior, cœlo maturus obiit 3. kal. Julii, ætatis an. 63. *anno* 1710. »

— 1769, décéda Charles-Nicolas Mahiel d'Estanville, présid. au parl. de Rouen, en la chambre des requêtes. C'était un magistrat recommandable qui fut vivement regretté.

— 1776, ouverture de la salle du théâtre des Arts à Rouen, construite en trois ans par Fr. Gueroult, archit. de cette ville. Cette salle, d'une coupe heureuse, agréable et commode, peut contenir 1650 personnes. Le plafond, qui représente l'apothéose du grand Corneille, est de Le Moine, habile peintre de Rouen. Le jour St.-Pierre 1800, ce théâtre reprit son ancien usage de célébrer chaque année la fête de Corneille.

30 *Juin* 1723, mort de François-Jean Beaucousin, bénédictin de la congrég. de S. Maur, né à Rouen en 1692. En faisant son cours d'études à Caen, il essaya son talent pour la poésie latine, et donna aux palinods de cette ville et de Rouen deux odes dont l'une était sur Holopherne et l'autre sur la terre de Gessen. Le succès qu'il obtint lui fit entreprendre des hymnes pour Saint-Taurin d'Evreux, qu'on imprima dans cette ville en 1720. Il en composa d'autres pour S. Anselme 1er. abbé du Bec, et ce fut à cette époque qu'il fut nommé professeur d'éloquence au célèbre collége de Tiron où il décéda.

— 1738, mourut à 54 ans Guillaume Groullard, marquis de Bogeffroy, seigneur de la châtellenie de Bailleul, Neuville, etc., dans le bailliage de Neufchâtel.

— 1801 orage à Rouen et aux environs. La grêle, d'une grosseur extraordinaire, causa beaucoup de dommages. Tou-

Digitized by Google

tes les cloches de jardiniers et les vitres furent brisées, les grains hachés, des pièces de toile étendues sur le pré entièrement coupées. A Montigny on trouva des grêlons pesant sept onces.

— 1803, le conseil-général de la Seine-infér., offre au gouvernement un million pour la construction d'un vaisseau de 74, ou pour d'autres armemens contre l'Angleterre.

— 1829, le brick *Nanine et Cérès*, capitaine Mazzin, parti de Caen pour Roscoff, fut assailli au delà de Guernesey par un coup de vent terrible; la mer était grosse, le temps par grains, et sur les 10 heures du soir une forte voie d'eau se déclara. Malgré le travail des pompes, l'emploi des seaux et des efforts inouis, l'eau gagnait toujours; déja montée à 3 p^ds^. 1/2 au-dessus du lest, il devenait impossible de gouverner, tout espoir était perdu. Au moment même où les 6 hommes de l'équipage délibèrent sur leurs moyens de salut, le navire se couchant presque entièrement sur le côté, leur laisse à peine le temps de se jeter dans le canot, et de se livrer ainsi exténués à la fureur de la tempête. Après avoir, pendant 12 heures, été battus par les flots, et être restés le jouet des vents, exposés à une mort presque certaine, ils aperçoivent enfin une voile. Des signaux de détresse sont donnés, et le brick le *Jean-Baptiste*, de Caen, qui les découvre, dirige aussitôt sa route sur ces naufragés. Trop heureux de pouvoir leur donner des secours, le capitaine *Aubert*, s'empresse de faire les manœuvres nécessaires, ces infortunés n'avaient plus la force de conduire leur canot, et lorsqu'ils étaient près d'aborder le *Jean-Baptiste*, un coup de mer faillit encore à les faire chavirer; le cap. Aubert et son équipage les crurent tous perdus, mais heureusement on parvint à les retirer du canot et à les prendre à bord, où tous les soins leur furent prodigués. Le capitaine Mazzin, en faisant connaître la conduite noble et courageuse du cap. Aubert envers lui et son équipage, a voulu témoigner ainsi toute sa reconnaissance pour son libérateur.

Digitized by Google

Déjà celui-ci avait mérité, en 1827, la décoration des braves, pour avoir, à ses propres périls, sauvé la vie à 36 américains dans une semblable occasion.

Dans le courant de juin 1674, les protestans de Normandie tinrent à Condé-sur-Noireau un synode qui fut présidé par M. De Colleville, commissaire pour le roi; Samuel de Brais était alors ministre de la ville. Les sieurs de Saint-Etienne, écuyer, et Barbot, docteur en médecine, furent députés par le Consistoire pour délibérer à ce synode.

Digitized by Google

FAUTES A CORRIGER.

Pages.	*Lignes.*			
27	15	mai 1759.	*lisez*	1659.
56		avant dernière 11 janvier.	*ajoutez*	1455.
63		en tête.	*lisez*	23 janvier.
94	6	d'en bas 1697. . . .	*lisez*	1597.
96	18	1805.	*lisez*	1705.
Ibid	7	d'en bas 1893. . . .	*lisez*	1093.
108		en tête	*lisez*	8 février.
139	8	d'en bas , cet article est à reporter à la page. . . .		250.
157	7	d'en bas, la Théomachie.	*lisez*	l'Athéomachie.
170		en tête.	*lisez*	11 et 12 mars.
171-172 et 173		en tête.	*lisez*	12 mars.
250	15	1682.	*lisez*	1702.
259	8	1809.	*lisez*	1709.
350	6	d'en bas 1974. . . .	*lisez*	1724.
428	5	d'en bas 1686. . . .	*lisez*	1786.

Digitized by Google

TABLE

Des deux Trimestres formant le 1er. Volume.

Abattoir de Caen. 145
Abléges (Rob. des) Ev. de Bay. 83
Abot (Gilles) de Mortagne. : 20
Académie des scienc. à Rouen. 128
Achard, né à Domfront, Ev. d'Avranches. 210
Adam, prof. de philos. à Caen. 22
Agnès Sorel, maît. de Ch. VII. 110
Aiscelin, archevêque de Rouen. 422
Alavoine, habile architecte. . 131
Alençon (le comté d') érigé en duché-pairie. 4
Alençon, entrée d'un duc. . 377
Alençon (François duc d'). . 379
Allix, né à Alenç. ch. de Salisb. 126
Amboise (Georg. I., card. d') archevêque de Rouen. . . . 347
Amfrye, abbé de Chaulieu. . 431
Ancre (Ml. d') gouv. de Caen. 371
André (le P.) Jés., prof. de mathématiques, à Caen. . . 187
Angennes (Jac. d') Ev. de Bay. 184
Annebaut (Jac. d') Ev. de Lis. 374
Anneville (Gme. d') Chiffrevast 198
— (Jean-Henri d') tué. 382
Anneville (le Tort d') conseiller au parlement de Rouen. . . 221
Après (d') de Blangy, hydgr. 221
Aquin (d') év. de Séez. . . 330
Arc (Jeanne d') puc. d'Orl. 356
Arclais (d') de Monbosq. . . 267
Argonne (d') dom Bon., chart. 82
Armagnac (d') de Lorraine, évêque de Bayeux. 348
Arrêt notable du P. de Rouen. 369
Artois (le comte d') Charles X, à Caen. 850
Aubèr, littérateur distingué. 328
Aubigné (d') arch. de Rouen. 267
Auger, prof. d'El. et trad. 167
Aumont (d') Ev. d'Avranches. 202
Aunay (l'abbaye d'). 30
— sa fondation. 249
— rebâtie. 363
Aunay (Philippe et Gautier d') frères, subissent un supplice affreux comme amans des femmes de Louis et Charles de France, fils de Philippe-le-Bel. 262
Auvray de St.-André, supé.-gén. des Eudistes à Caen. . 63
Auzout, mathém., né à Rouen. 39
Balleroy, (J. C. de la Cour, marquis de). 129
Barberie de St.-Contest, dip. 416
Barbot, métaphys. à Argentan. 237
Barthel, g. de div. à Belléme. 219
Barville (René de) au Perche. 183
Basnage de Beauval (Henri, j.) 211
Bataille d'Ivry (Eure). . . 181
— De Cocherel près Vernon. 341

Digitized by Google

— Nav. de la Hougue. . . 353
—— de l'Ecluse. Vais. norm. 423
Battant pour G. d'Amboise. . 118
Bauquemare, 1er. président. . 433
Bayeux repris sur les Angl. . 301
Beaucousin (Jean-François) . 438
Beaupte (A. F. de) famille anc. 266
Beauvais (J-B de) év. de Senez. 233
Bec (abbaye du) déd. de l'égl. 189
Bec Crespin (Jean du) év. de St.-Mâlo. 72
Becdelièvre, mis. de Cany. 434
Becquet refait la pyramide de Rouen. 421
Becthomas (Languedor mse de). 260
Bellaise (Julien) éditeur. . 206
Bellamy (Michel) nég. à Caen. 139
Bellay (du) guerrier et dip. 30
Belleau (Remi) à Nogent-le-Rotrou. 158
Belle-Isle (marquis de) tué au Mont St.-Michel. . . . 344
Bellême pris et incendié. . 295
Bellême (Guillaume III de). 430
Bellenger (Fns.) traducteur. . 255
Bernardin de St.-Pierre, né au Hâvre. 64
Bernay pris; eccl. massacrés. 189
Berneval, archit. puni de mort. 20
Bernières (J. de) de Louvigny, à Caen. 299
— (Jean de) évêq. de Séez. . 257
Berri (le duc de) arrive à Bayeux. 256
Berruyer, Jésuite blâmé par l'archevêque de Paris. . . 121
Bertaud, (Jean) év. de Séez. né à Caen. 377
Berthereau (dom) né à Bellême. 350
Bertot, légue à l'hô.-g. de Caen. 286
Bessin, curé; Voltaire lui écrit. 42
Beuvron (St.-James de). . 437
Bibliothèque publique à Caen. 389
— publ. d'Alençon. 168
— — du Hâvre. 267
Billouet (dom) orientaliste. 150
Binet, curé, pers. pr. la Bulle. 84
Bisson, Ev. démis. de Bayeux. 141
Blanchard, aéronaute hardi. 162
Blondel (J. F) ar. né à Rouen. 33
— Franç., prof. d'ar. et de mat. 68
— Louis, avocat à Avranches. 333
Blot, sav. prof. de bota. à Caen. 304
Blouet, chapeaux de paille, au mont St.-Michel. 161
Bochart (Mathieu) ministre protestant à Alençon. 126
— (Samuel) savant ministre protestant, à Caen. 325
Bodard, (N M F) dipl. né à Bay. 43
Boisrobert (l'ab. de) né à Caen. 217
Boissey (J. de) Ev. de Bayeux. 229
Boistard de Prémagny, littérat. 96
Boisville (de) Ev. de Dijon, né à Rouen. 352
Boivin, plaide avec la Trappe. 263
Bonami du Buisson, horticult. 179
Bonnechose (C. de) fam. anc. 257
Bonnefons, savant bénédict. 68
Bonnenouvelle (le monastère de) à Rouen brûlé. . . . 363
Bonport (abbaye de. 153
Bordeaux de Coulonces, président à Rouen. 48
Bossi (Marc-Antoine de) préfet de la Manche. 251
Bouchers de Bay. mis à l'amen. 128
Boucheville, poète et orateur. 97

Digitized by Google

Boudier-Jousselinière, poète. 302
Bouette de Blémur (Jacqueline) relig. à St.-Trin. de Caen. 199
Boulainvilliers, historien. . 69
Bourbon Montpensier, gouverneur de Normandie. . 139
Bourbon (L. de) inhumé à Valognes. 48
Bourbon, card. arch. de Rouen. 308
Bourgueville de Bras, né à Caen. 156
Bourse de Bouen. 86
Boutellier habile sculpt. . 186
Brancas-Villars s'emporte contre Sully, puis se soumet à Henri IV. 208
Brault, Ch. sacré év. de Bayeux. 331
Bréant, littérat. à Bernay. . 117
Bréauté (Pierre I, sire de) tué en trahison en Hollande. . 97
— — (marq.t de) tué à Arras. 424
Brébeuf (Jean de) miss. au Canada, martyr.. . . . 185
Bretteville-l'Orgueilleuse obtient un marché le jeudi de chaque semaine. . . . 36
— sur-Laize, incendie consid. 372
Brevedent, lieut.-gén. du bailliage de Rouen. 257
Brévedent, conseiller au parlement de Rouen. . . . 434
Brezé (J. de) tue sa femme. 391
Brienne (Raoul de) tué dans un tournoi. 56
Briqueville de la Luzerne. . 254
Briqueville (François de) . 433
Briroy, év. de Coutances. . 197
Brumoy, sav. Jés. né à Rouen. 259
Bruneau (Mathurin) sabotier, se disant fils de Louis XVI. 125
Bruzen de la Martinière, géog. 413
Bûcher allumé pour brûler vif un homme taxé d'hérésie. . 67
Buhot, sup. de la Délivrande. 21
Bulle accordée par le pape à la duch. d'Alençon. . . . 169
Bulteau (Louis) littérateur. 267
Bureau des finances de Caen, ordonne la démolition de la porte du pont St.-Pierre. . 95
Cahier de Gerville, min. d'Et. 119
Cailly, prés. à la Cour royale. 29
Callieres (F.s de) diplomate. 155
Cambacérès, nommé arc. de R. 260
Cantiers, Ev. d'Ev. tué à Paris. 385
Carbonnel, poète né à Caen. 133
Carbonnel, marquis de Canisy. 23
Castel de St.-Pierre (l'abbé). 288
Catinat (le maréchal de). . . 135
Cérisy (clocher de) brûlé. . 255
Cerisy-belle-Etoile. 424
Chambray, maire d'Alençon. 151
— grand'croix de Malte. . . 259
— (Louis de) ch.r de Malte. 305
Chambrais-Broglie. 165
Champmeslé, actrice célèbre. 182
Chanoines de Séez. 43
Charité (couv. de la) à Caen. 262
Charles *le Mauvais*, roi de Nav. 2
Charles d'Espag (la Cerda) ass. 23
Charles, duc d'Alençon. . . . 251
Charlemagne à Rouen. . . 263
Charrier de La Roche, év. de R. 267
Chartier (Alain) né à Bayeux. 186
— Guillaume, év. de Paris. . 296
Chesnay (Julienne). . . . 73
Chevigné, év. de Séez. . . 133
Cheylus, év. de Bayeux. . 134

Digitized by Google

Cimetière monumental. . . . 83
Clarence (le duc de) anecdote. 149
Coligny pille Cerisy-belle-Etoile. 423
Collége fondé à Eu. 30
— — à Coutances. . 87
Collet des Côtils 1er pr. du Calv. 250
Coltée du Carel, antiquaire. 40
Colombel, son aventure. . . 212
Commission sanitaire à Caen. 307
Concile provincial à Rouen. . 147
Condé S. N. St.-Louis y vient. 250
Connétable de Saint-Lô. . . . 120
Conseil supérieur à Rouen. . 33
Constantin de Renneville. . . 327
Conté (femme) 110 ans. . . . 411
Corneille, père du poëte. . . 115
Cottin (J.) prédicant, brûlé vif. 203
Courseulles (hâvre de). . . . 355
Courtin de Cicé. 188
Cousin de Grainville (Xavier). 87
— — Ev. de Cahors. 152
Créqui (le Jeune de) vic. gl. . 382
Crestey, curé de Barenton. . 131
Croisilles, magistrat à Caen. 63
Croismare (Jean-François de) 118
Croixmare (N. de) S. de Lasson. 367
Curaudau hab. chim. né à Séez. 75
Dacoumer, profess. dist. . . 258
Daléchamps, médecin. . . . 148
Dambourney, chimiste. . . . 367
Dambray, présid. au parl. . . 167
— Mtre. d'hôtel du Roi. . . 330
Daniel (Gérarde). 54
— Jésuite, historien 420
D'argentré, év. de Séez. . . . 134
Davy du Perron, card. . . . 301
De Bons. Anecdote. 307
De Hallé de Rouville. 125
De la Bigne (Adrien). . . . 119
De la Brosse (Guy) méd. . . 302
De la Folie, chim., à Rouen. 94
De la Mothe, sup. des Mathur. 73
De Langle, pt. à Mortagne. . 115
— Evêque de Boulogne. . 254
De la Place, astronome. . . . 304
De la Roque, héraldiste. . . 94
De Launoy, théologien. . . . 166
De la Vigne, méd. de L. XIII. 300
De Lesdain. 154
De Loucelles. 205
De Luynes, év. de Bayeux. . 64
De Marle, év. de Bay., tué. 358
De Mèes, prés. à Alençon. . 311
De Moges, assass. à Rouen. . 373
Demortreux (le baron). . . . 425
Deriennes, prof. de math. . . 371
De Roussel, profes. à Caen. . 120
Des Acres, mir. de Laigle. . 193
Deschamps, card. év. de Cout. 181
Descolliers, assassiné. . . . 294
Deshayes, peintre à Rouen. . 114
Des Moueux, prof. à Caen. . 52
De Vienne, arch. de Rouen. 391
Dévouement du cap. Aubert. 439
Diane de Poitiers. 283
Dicquemare, naturaliste. . . 213
Dieppedale. Temple détruit. 270
Digue de Cherbourg. 116
Domfront surpris et pillé. . . 137
— son domaine. 174
Dorset, gouv. de Normandie. 30
Douane de Rouen. 369
Drake, tué par un serpent . . 209
Drouais, peintre distingué. . 113
Dubocage de Bléville. 379
Dubois, chanoine. 120
— procureur du Roi. . . . 365

Digitized by Google

Duboscq, ministre protestant. 9
Duchesne. Action héroïq. 122-123
— (André) historien. 359
Duchevreuil, antiquaire. . . 200
Ducoudray, persécuté. . . . 306
Dufay, habile chirurgien. . 54
Du Fou, év. d'Evreux. . . . 89
Dufour, orientaliste. 39
Dufrische (dom). 321
Du Hommet, év. de Lisieux. 48
Du Moncel-Martinvast. . . . 163
Dumont-d'Urville. 382
Dumoulin, historien. 63
Dumoulinet des Thuil. . . . 322
Duperrey, célèbre navigateur. 280
Duperrier, év. de Bayeux. . 250
Duplessis-Mornay. 301
Du Poisson, abbé de B. L . 350
Dupont, professeur. 300
Duquesne (le) bateau à vap. 25
Duquesne, célèbre marin. 91-417
Durand de Missy, év. d'Avr. 228
Du Sart de Thury. 54
Du Tot de Varneville. . . . 84
Duval de Mondrainville. . . 56
Duval, négociant à Rouen. . 68
Duval, professeur. 387
Echiquier d'Alenç. suppri. . . 413
Effigie du prince d'Orange. . . 415
Eglise S. Jean à Caen. 241
— S. Etienne *ibid.* 241
— N. D. de Rouen incendiée. 249
— de la Madel. à Rouen. . 245
Elbœuf ér. en D. pairie. . . . 198
Elie de Beaumont, avocat cél. 35
— (madame). 39
— De la Poterie, méd. . . . 345
Emeute en B. Normandie. . . 140
— à Rouen. 151
Enseignement mutuel établi à St.-Pierre-sur-Dives. . . . 372
Estouteville (Jacq. d'). . . . 170
Eudistes établis à Caen. . . . 202
Evrecy incendié. 318
Evreux échangé contre Sedan. 193
— se rend aux Anglais. . . 336
Exposition (2e.) à Caen, des prod. des arts du Calvados. 258
— (3e.). 345
— (4e.). 282
Falaise pris par Henri IV. . 9
Fanet, curé de Verson. . . . 294
Faucon de Ris 1er. président. 113
— mi. de Charleval 1er. pr. 303
Fauquet (le cap.) sauve cinq marins du naufrage. 50
Femme enterrée vive à Caen. 207
Ferrand, chir. distingué. . . 114
Feuardent, célèbre cordelier. 57
Fichet, enfant précoce. . . . 192
Fierte (la) abolie à Rouen. . 359
Flavacour, arch. de Rouen. . 240
Flaust, cél. avocat à Rouen. 339
Fleury, curé original. 264
Foinard, théologien. 211
Foisil, né à Bellême, abbé de la Trappe. 153
Fontaine St.-Clotilde. 364
Fontenay, maire de Rouen. . 114
Fontenelle, né à Rouen. . . . 31
Force armée instituée. 9
Forcoal, évêque de Séez. . . 130
Formigny (bataille de). . . 257
Fort St.-Trinité à Caen. . . 109
Fournier, hydrographe. . . . 255
Fourré, innoc. rompu vif. . . 383
Franco, arch. de Rouen. . . . 117
Francs-brumens à Caen. . . . 19

Digitized by Google

François I à Rouen. 119
— à Caen. 230
Franquetot, duc de Coigny. . 154
Froulay de Tessé, abbesse de Caen. 336
Fumery, âgé de 105 ans. . . 196
Fusil (nouveau) à vent. . . . 419
Gadeblay (veuve) 102 ans. 28
Gallois (Jean) 107 ans. . . . 192
Gardin Dumesnil, prof. . . . 243
Gauthier, diplomate. 390
Gelée extraordinaire. 21
Georges d'Amb. (cloche). 118-119
Georges (Mlle.) cél. actr. . . 134
Germont (l'abbé de). 118
Gervais Chrétien. 298
Gibbes, prof. de rh. à Rome. 427
Gilbert de Laigle tué. 134
Girard, poëte latin. 416
Gladran, à Caen. 386
Godard (St.) arch. de R. . 372
Godefroy, jurisconsulte. . . 63
Gombault, arch. de Rouen. . 20
Gosseaume, méd. à Rouen. . 282
Gosselin, commandant le régiment de Vermandois. . . 305
Goyon de Matignon, év. de Lis. 117
Gouye, savant mathémat. . 200
Graindorge, naturaliste. . . 41
Grands-jours, supp. à Bay. . 87
Grimouville-Larchamp. . . . 162
Grisel, Jés. prédicateur. . . . 67
Groullard, mie. de Bogeffroy. 438
Gruel de la Frette. 330
Guédier de St.-Aubin. 118
Guenet de St.-Just. 270
Guerard, savant bénédict. . . 10
Guerville, curé à Caen. . . . 410
Guillaume, év. de Durham. . 8
Guiton, archid. d'Avranches. 154
Halle (nouv.) de Bayeux. . 183
Hallé d'Orgeville. 61
Halley (A.) prof. d'éloq. . 368
Hamel, prof. de rhét. . . 188
Hamon, méd. né à Cherb. . 130
Harcourt (R. de) év. de Cout. 168
— (Phil. de) év. de Bay. 107
— (F. de) mie. de Beuvron. 268
— (le Cte. de) à Turin. . 325
— (le mie. de) m. à Lille. 414
Harlay, arch. de Rouen. . . 196
Hâvre (le) submergé. . . 50
— Phénomène arrivé. . . 371
Haynuyer, év. de Lisieux. 56-171
Henri Cte. d'Anjou épouse à Lisieux Eléonore d'Aquit. . 332
— II R. d'Ang. absous à Avr. 339
— III R. de Fr. à Rouen. . 389
— IV écrit à Corisande. . 28
— écrit à M. d'Assy. . . 99
— à Dieppe. 392
Herbouville (le mie. d'). . 377
Hérétique brûlé vif à Rouen. 67
Hérisson, fourneau écon. . . 372
Héroard, méd. de L. XIII. . 108
Hervagault, faux-dauphin. . 233
Hève (la) s'écroule. . . . 94
Heuzé, curé à Dieppe. . . 21
Honfleur saccagé. . 4-48-97-339
Hôpital d'Eu. Sa fondation. 24
— St.-Louis à Rouen. . . 170
— Général *ibid.* 385
Hôtel-Dieu de Caen. . . . 8
— — de Bayeux... . . . 338
Hôtel de la Préf. d'Alençon. . 218
Houdetot (le mie. d'). . . 371
— (la comtesse d'). . . 82
Huë de Launé, théologien. . 248

Digitized by Google

Huet, év. d'Avranches. . . 75
Imprimeurs supprimés. . . 40
Incendie à Cahan p. Domfront. 351
— aux Capucins de Bayeux. 24
— aux Cordeliers *ibid.* . 167
— à la tour de l'Horloge *ibid.* 116
— à la C. des Aides à Rouen. 87
— à la cathéd. *ibid.* . . 249
— à la *Mi-Voie ibid.* . . 258
— à l'abb. de S. Vandrille. 29
— au Hâvre. . . 84-85-240
— à Tinchebray. . . . 215
— général dans le Calv. 143
Inondations considérables à Rouen. . 89-100-128-133-280
Instruction pastor. brûlée.. . 200
Interdit du parl. de Rouen. . 9
— jeté sur cette ville. . . 195
Jahouel, abbé de Mondaye. 362
Jardin public à Rouen. . . 323
Jean-Sans-Terre tue Arthur. 228
Jean R. de Fr., duc de Norm. 246
Jeanne-d'Arc, Puc. d'Orl. . 356
Jésuites établis à Caen. . . 11
— — à Rouen. . 393
— leur Thèse remarquable. 85
— expulsés de la Norm. . 410
Jetée à S. Vaast-la-Hougue. 430
Joly, actrice du th. franç. . 368
Joseph II (l'emp.) à Rouen. 362
Jourd. du Hommet, év. de Lis. 48
Jouvenet (Jean) peintre. . 238
— (Franç.) peintre. . . 260
Juifs massacrés à Rouen. . : 75
Jupilles (Raoul de). . . . 152
— (Alexandre de). . . . 243
Jury installé à Rouen. . . 54
Kempers. belle action. . 114-115
Labbey, official de Lisieux. . 187
— de La Roque, anc. député. 379
La Bruyère (Jean) moraliste. 309
La Chesnaye, anecdote. . . 28
Lair, insp.-gl. du génie marit. 209
Laigle et Bernay pris. . . . 189
Laisné, curé de Cherbourg. . 297
Lallemant, int. d'Alençon. . 133
— imprimeur à Rouen. . . 233
— évêque de Séez. . . . 243
Lamare, littérateur. . . . 258
Lamouroux, prof. d'hist. nat. 207
Landon, peintre. 156
Landrieux, brevet d'invention. 206
Langlois, curé à Dieppe. . . 168
Langret, év. de Bayeux, tué. 385
Larchevêque (Adrien) méd. 243
Larrey (Isaac de) hist. . . 88
Lasne, habile graveur. . . 82
Lavoir économique. . . . 262
Le Bailly, fabuliste. . . . 45
Le Berryais, sav. hortic. . . 27
Le Blais du Quesnay. . . . 34
Le Blond (l'abbé) antiq. . . 406
Le Bon, dir. des dom. à Rouen. 50
Le Brument, architecte. . . 27
Le Brun des Marettes. . . . 191
Le Bourgeois de Torp. . . 6
Le Caucheis, avocat à Rouen. 123
Le Chandelier, cons. au Parl. 321
Le Coispelier (l'abbé). . . 405
Le Comte, berger, 110 ans. . 54
Le Cordier de Bigars. . 131-135
Le Cornier d'Angerville. . . 254
— de Ciddeville. 256
Le Courtois de Surlaville. . 29
Le Diacre de Martinbos. . . 305
Le Duc, académic. à Caen. . 152
Le Fevre de la Boderie. . . 381
Le Fournier, seig. de Tilly. . 426

Digitized by Google

Le Gendre, historien. . . . 87
Légion-d'Honneur instituée. . 336
Le Gros, poëte latin. . . . 96
Le Huc, chir. à Rouen. . . 125
Le Marrois, persée. pr. la Bulle. 376
Le Mascrier, traducteur. . . 401
Lemery, fameux chimiste. . 423
Le Mire, célèbre graveur. . 340
Le Monnier, fabuliste. . . 234
Lenfant, curé à Rouen. . . 129
Le Neuf, Cte. de Sourdeval. 320
— (Mme.) de Sourdeval. . 372
Le Noir, théologal de Séez. . 271
Le Nourry, bénédictin. . . 200
Léon (G. de) et sa femme. . 363
Le Paulmier, prof. en droit. . 35
— de la Livarderie . . . 154
— de Vendeuvre. . . . 256
Le Prestre, curé de Tillières. 49
— académic. à Caen. . . 198
Le Roy (Alph.) assassiné. . 53
Le Sesne de Menilles. . . . 211
Le Tellier de Vaubadon. . . 374
Le Terrier, professeur. . . . 324
Le Tertre, offi. d'état-major. 287
Le Tort d'Anneville. . . . 221
Le Tourneur, h. de lettres. . 73
Lettre de Franç. de Bourbon. 336
Le Vaillant, curé de Condé. . 197
— chanoine de Bayeux. . 165
Le Veneur de Carrouges. . . 100
— comte de Tillières. . . 191
— évêque d'Evreux. . . 325
Le Vicomte (Cath.) ab. de Caen. 347
Le Vieil, peintre sur verre. . 132
L'Hoste, seigneur de Livry. . 389
Lizot, prêtre de Laigle. . . 431
Longaunay (de). . . 161-182
Louis duc d'Orl. gr. de Norm. (Louis XII). 4-156
Louis de Fr. Cte. d'Evreux . . 334
Louis XI (lettre de). . . . 358
Louis XIV à Rouen. 100
Louis XVI à Caen et Cherb. . 418
— à Caen. 428
— à Honfleur. 432
— à Rouen. 434
Louvel, pr. du coll. d'Harc. . 27
Louviers livré à Henri IV. . . 370
Macé (Gilles), mathémat. 162
Magie (les détenus pour) sont tous relâchés. 085
Maheust de Vaucouleurs. . . 000
Maignart, oratorien. 50
— de Bernières, ch. de Malte. 69
Maisoncelles. Malheur affreux par la foudre. 300
Malfillâtre, poëte. 158
Malouin, médecin chimiste. 19
Mamachi, prof. du coll. des Jésuites à Rouen, condamné par le parlement. . . . 223
Mamers presque détruit. . . 139
Mansel, né à Cahagnes. . . . 218
Marcastel, prof. de math. . . 109
Marcel, prof. d'éloq. . . 139-250
Marguerite de Lorraine. . . . 169
Marie de Bourbon-Montpen. 369
Marigny (Eng. de) pendu. 291
Martin, théolog. persécuté. 206
Masseville, historien. 221
Mathan (Paul de). 99
Mathurins à Rouen. 73
Mauduit, prédicateur. . . . 61
Mauves près Mortagne. . . . 409
Maynard, arch. de Rouen. . 22
Mazzarini, abbé de Cerisy. . 166
Médailles (découverte de). . 194

Digitized by Google

Méhérenc, méd. d'Alençon. . 10
Mesnager, diplomate. 393
Mesnildot de Tourville. . . . 258
Mêlé, év. de Bayeux. . . . 241
Monbray, év. de Coutances. 96
Montagu a le Cté. du Perche. 282
Montfleury (Jean de). . . . 285
Montpensier (Mlle. de). . . 236
Mont St.-Michel. 78-228
Morel, savant imprimeur. . 123
Morel (de) mis. de Putanges. 19
Morin de Benneville. 148
— (Et.) min. protest. . . . 179
Mortagne. . . 111.-196.-347.-409
Mortemer (l'abbaye de). . . 75
Moulé de la Raitrie. 192
Moussard, archit. à Bayeux. 116
Municipalité de Rouen. . . . 153
Mutel de Boucheville. 97
Napoléon mort à Ste.-Hélène. 304
Naufrage de *l'Union*. 50
— d'un cors. de Granville. 122
— de *la Nathalie*. 354
— de *Nanine et Cérès*, . . 439
Nesmond, év. de Bayeux. . . 326
Noel de la Morinière. 131
Normands, 1re. invasion. . . 319
Notables, assem. à Rouen. . 84
Odieuvre, md. d'estampes. . 193
Officialité de Bayeux. 51
Olliamson (le mie. d'). . . . 29
Orage à Noyers près Caen. . . 392
Orderic Vital. 180
Oresme, évêque de Lisieux. . 219
Orglandes (Jean d'). 108
— (Antoine d'). 412
Orne, sa navigation génée. . 6
— Son cours redressé. 301-304
Osmond (St.) né à Séez. . . . 209
Ossat (card. d') év. de Bay. 174
Osseville (madame d'). . . . 204
Ouragan terrible à Rouen, etc. 183
Outhier, chan. géographe. . . 318
Padat, prof. et proviseur. . . 99
Palais de la duch. d'Alençon. . 210
— de justice d'Alençon. . . 227
Parfait du Ruflé, littérateur. 77
Parlement de Rouen interdit. 9
— — rétabli. 26
Pâté, curé de Cherbourg. . . 194
Paul Lucas, cél. voyageur. . . 317
Pédro (dom). 383-415
Pellevé, ab. de la Luzerne. . . 95
— Card. mauv. Français. . 209
— (L. de) Cte. de Flers. . . 270
Pérouse (J. de) év. de Séez. . 369
Péristyle du palais à Caen. . 280
Petite, official de Bayeux. . . 309
Phare de Gatteville, 220 pieds. 407
Pichon, de Vire, donateur. . 114
Piédouë de Charsigné. 70
— d'Héritot. 255
Pierre itinéraire. 180
— de Fr. Cte. d'Alençon. . 242
Pinard, év. d'Avranches. . . 34
Pinchar, gl. des Croisiers. . 62
Place Royale de Caen 40
Pluie de pierres à Laigle. . . . 285
Poisson énorme à Rouen. . . 257
Poissonnerie à Caen. 72
Polinière, célèbre physicien. 122
Pont (avarie au) de Rouen. . 77
— Neuf livré au public. . 85
— du Vey. 117-294
— de Rouen emporté. . . 128
Pontas, canoniste. 286
Porée (Ch.) Jés. cél. prof. . . 38
— (Ch.-Gab.) littérateur. 405

Digitized by Google

Port de Caen, adjudication. . 280
Porte des prés à Caen. 338
— de Martainville à Rouen. 206
Poterin d'Orbendelle. 424
Pouchet, nég. à Rouen. . . . 360
Poulain Vve. Pauger, 105 ans. 69
Poullain, arch. de Rouen. . . 300
Prétextat, arch. de Rouen. . 256
Prison de la C. des aid. brûlée. 87
Pyramide de la cath. de Rouen. 411
QUATORZE MAI (rem. sur le). 321
Quesnet, bénédictin. 49
RAUCOURT, rebâtit Aunay. . . 363
Reims (J. de) professeur. . . 196
Regnaud Davi, de Vierville. 222
Remy, arch. de Rouen. . . . 55
Remon, 1er. présid. du parl. . 359
René, duc d'Alençon. . . . 111
Renneville (Const. de) . . . 327
Resnel (du) poëte français. . 136
Restout, peintre distingué. . 8
Revel de la Brouaise. 39
Ricarville, pendu à Rouen. . 131
Richard III, duc de Norm. . 94
— évêque de Bayeux. . . . 228
— Cœur de Lion. 237
Robert Courteheuse, D. de N. 101
Roberval enrôle des prison. . 107
Robillard d'Avrigny, hist. . 279
Rochechouart-Mortemart. . . 53
Roger, arch. de Rouen, pape. 306
Rollon, chef des Normands. 422
Romé (Nicolas-Louis de). . . 267
Roncherolles (Charles de). . 59
— (Claude de). 202
— (Michel de). 242
— (Pierre de) privil. . . 295
Rotz de la Magdeleine. . . . 424
Rouelle (Hil.-Marin), chim. 245
Rouen brûlé par les Norm. . 20
— Se rend à Henri V. R. d'An. 55
Routes dép. de la Manche. . . 245
Rue Guillme. le Conq., à Caen. 63
Rullecourt, tué à Jersey. . . . 24
Ryantz (Gilles de) au Perche. 67
— (Denis de). 285
SAAS (J.), chan. de Rouen. 250
Saint-Lô se rend aux angl. 209
— Michel. Statuts de cet O. 20
— Ouen (le comte de). . 52
— Pierre (l'abbé de). . . 288
— Simon Courtomer. 299-319
— Victor, cons. au parl. . 258
Salle de spect. d'Alençon. . . 351
— — du Hâvre, brûlée. . 84-85
— du th. fr. à Rouen, resta. 198
Salliot, ptre., de Mortagne. 12
Samblançay, pendu. 293
Sanguin, mie. de Livry. . . . 33
Sarthe. Son cours interrompu. 108
Saulx-Tavannes, arch. de R. 194
Savary, poëte latin. 193
Savonnières, év. de Bayeux. 311
Scudery (Georges de). . . . 320
— (Madeleine de). . 367
Sécheresse extraordinaire. . . 235
Sédition en Basse-Normandie. 140
Ségouin, curé persécuté. . . . 205
Ségrais (J. Regnauld de). . 203
Séguier, à Rouen, 9. à Bay. 140
Séminaire de Bayeux. . . . 266
Servien, évr. de Bayeux. . . 90
Servin, habile jurisconsulte. 361
Sévestre, curé de Radepont. 419
Sévigné (mad. de) à Caen. . 303
Siége de Rouen. Un curé tue 17 assiégeans. 266
Signard, sénéch. d'Argences. 181

Digitized by Google

—(Enguerr.) Ev. d'Auxerre. 195
Silly (Jacq. de) Ev. de Séez. 365
—(Louise de) abb. d'Almen. 72
Société d'agric. de Rouen. . . 208
— —et de comm. de Caen. 299
— des antiq. de Normandie. 71
— Linéenne de Normandie. 347
— Philharmonique du Cal. 53
Sommerset, sort de Caen. . . 425
Staal(Mlle. de Launay, bne. de) 395
Statue de Louis XIV à Caen. 280
— trouvée à Lillebonne. . 362
Stuart, seig. d'Aubigny. . . . 115
Sydney Smith (le Commod.) pris près le Hâvre. . . . 261
Synode à Coutances. . . . 121
Temple de Condé-S.-N. . . . 45
Terrisse. 218
Théâtre français à Rouen. . . 94
Thiboutot (le mie. de). . . . 8
Thierry, pharmac. à Caen. . 174
Thiroux de Crosne. 290
Thomas, Cte. du Perche. . . 333
Thomine (Charles). 341
Thouret. 269-413
Thouroude, géographe. . . . 85
Tinchebray attaqué. 215
Tombeaux de pierre. 102
Toubel, jurisconsulte. . . . 120
Touchet (Jacob de). 403
Tour de l'horloge à Bayeux. . 116
Tourmente (T. E. César). . 52
Tournebu Vte. Janville. . . . 22
—(Guillemette de). 306
Tournières, peintre estimé. . 350
Tourville et le V. am. Rook. 286
Toussaints, égl. de Mortagne. 112
Toustain de Billy. 259
— du Manoir. 70
— de Richebourg. . . . 238
Trappe (fondation de la). . 189
Travaux du port de Caen. . 280
Trégore 1er recteur de l'Univ. 190
Trigan, historien. 117
Tubœuf (Adr. Lamy bar. de). 182
Tumulte à Caen. 420
Turgot (Jacq. président). . 266
Turnèbe, professeur à Paris. 388
Turpin de Bellaunay. . . . 222
Université de Caen. 349
Valognes pris par la Fronde. 235
— bien défendu. 150
Valois (J. de) duc d'Alençon. 148
—(Madelaine de) d'Ecoville. 84
Vattier, orientaliste. 244
Vangeons, poëte latin. . . . 38
Varin, célèbre botaniste. . . 347
Vastel, ancien proviseur. . . 331
Vaulegeard (Asselin de). . . 55
— (Pierre) bénédictin. . . 330
Vauquelin des Yveteaux. . . 164
Vautier (G. Urb.) nég. à Caen. 128
Vendeuvre (Cte. de) mre. de C. 85
Vêpres sic. mass. des Norm. . 115
Vents impétueux à Rouen. . 183
— à Caen. 190
Verneuil pris par les Lig. . . 265
Vertot (l'abbé de) hist. . . . 394
Vicaire C. de S. Pierre de Caen. 244
Vicq. d'Azir. célèbre méd. . . 414
Vieillard-Boismartin. 42
Vigor (Simon) sav. magist. . 124
Vire pris par Henri V. . . . 128
Vital (le bienheureux). . . 26
Vregeon, sav. physicien. . . 297
Yves de Bellême, son tomb. . 155
Yvelot (le prêt. roye. d'). . . 152
Wimpffen (le baron de). . . 133

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google